N° d'ordre NNT : 2017LYSE2146

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 483 Sciences sociales

Discipline : Histoire

Soutenue publiquement le 24 octobre 2017, par :

Bertrand SILVESTRE

Éducation populaire et mouvements de jeunesse laïques à Lyon sous les mandats d'Édouard Herriot 1896 - 1957

Devant le jury composé de :

Carole CHRISTEN, Maître de Conférences, Université Lille III, Présidente

Danièle VOLDMAN, Directrice de recherche émérite, C.N.R.S., Rapporteure

Jean-François CONDETTE, Professeur des universités, Université d'Artois, Rapporteur

Laurent BESSE, Maître de Conférences, Université de Tours, Examinateur

Laurent DOUZOU, Professeur des universités, Institut d'Études Politiques de Lyon, Directeur de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « **Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification** » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Université Lumière Lyon 2

Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

École doctorale Science sociales 483

Bertrand Silvestre

Éducation Populaire et mouvements de jeunesse laïques à Lyon sous les mandats d'Édouard Herriot

1896-1957

Thèse pour l'obtention du doctorat d'histoire

Soutenue le 24 octobre 2017

Directeur de thèse : Laurent Douzou

Jury :

Laurent BESSE, Maître de conférences en histoire contemporaine, IUT de Tours, Carrières sociales.

Carole CHRISTEN, Maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Lille 3, membre junior de l'Institut universitaire de France.

Jean François CONDETTE, Professeur en histoire contemporaine, COMUE-Lille-Nord-de-France, laboratoire CREHS (EA 4027) de l'université d'Artois (Rapporteur).

Laurent DOUZOU, Professeur en histoire contemporaine, Sciences Po Lyon, Institut Universitaire de France.

Danièle VOLDMAN, Directrice de recherche émérite, CNRS Université de Paris 1 (Rapportrice).

Je tiens à remercier mes proches qui ont supporté ces longues recherches, et l’ensemble de mes relecteurs.

Table des matières

Introduction..... 15

Pourquoi un parcours de militant explique-t-il un choix de recherche historique ?..... 16

Les objectifs de cette recherche..... 17

Définir et délimiter l'objet d'étude..... 18

L'histoire de l'éducation populaire, une histoire culturelle..... 18

Décrire le contexte social de la ville de Lyon dans la première moitié du XX^{e} siècle..... 24

Définir l'objet d'étude..... 29

L'éducation populaire, un concept large..... 30

Une idée « fin de siècle »..... 30

Monsieur Bergeret, un guide de l'esprit républicain..... 34

De nécessaires définitions..... 37

De quoi parle-t-on ?..... 37

L'influence de la sociologie de Le Play..... 40

Étudier l'éducation populaire, entre jeunesse et régulation de la société..... 43

Aider la réforme et la régulation sociale et économique..... 44

Premier aspect : offrir une activité aux enfants en dehors du temps scolaire..... 44

Deuxième aspect : apporter ou compléter une éducation manquante ou lacunaire..... 45

Troisième aspect : Lutter contre la tuberculose..... 48

Quatrième aspect : La lutte contre l'alcoolisme..... 51

Assurer la formation du citoyen..... 52

Être une forme de socialisation..... 56

Une chronologie de l’éducation populaire lyonnaise.....66
1896 - 1914 :.....66
1914 - 1918.....66
1918 - 1934.....67
1934 - 1940.....67
1940 – 1945.....69
Après 1945.....70
1957, la fin d'une période à Lyon et en France.....70
Le travail de recherche historique.....71
La question des sources.....72
Des associations amnésiques.....72
La ressources des publications et des dépôts en archives publiques.....75
Quels objectifs pour la recherche ?.....81
Organiser l’étude.....84

Première Partie : Éduquer la population, un projet ambitieux.....97
I) Une idée ancienne progressivement mise en place.....100
A) Les origines : du rapport Condorcet à l'affaire Dreyfus.....100
1) 1789, un quasi mythe fondateur.....101
2) L'affaire Dreyfus ou la découverte de nouvelles formes d'engagements politiques et éducatifs.....108
B) Les guerres mondiales révélatrices des nouveaux besoins.....124
1) 1914-1918 Entre désorganisation et innovations.....124
2) Le redémarrage des années 20.....131
3) Les années trente, une repolitisation de l'action éducative.....156
4) 1932-1939, le combat contre la montée des périls, un âge d'or du militantisme ?.....164

5) 1940-1945, des « années troubles »....204
C) 1945, ou les derniers feux de la III° République et « l'aube radieuse » de l'éducation populaire....222
1) Un monde en complète réorganisation....224
2) Les premiers effets sociaux de la croissance économique....225
3) Le temps des grandes structures....229

Deuxième Partie : Éduquer la population, dans quels buts ?....233
I Lutter contre les fléaux sociaux....234
A) Lutter contre la Tuberculose avec les placements familiaux et les premières colonies....234
1) Lutter contre le fléau....234
2) Le contrôle sanitaire et le choix des participants....237
B) Le recul face aux premières colonies....242
1) Les placements familiaux, une solution idéale ?....242
2) Les colonies de vacances, une formule adaptée aux nouvelles attentes éducatives....244
C) Lutter contre l'alcoolisme....246
II Éduquer la population à quelles fins ?....248
A) Il faut instruire et éduquer les citoyens....249
1) L'instruction comme moyen de créer de nouveaux citoyens....249
2) Un discours récurrent sur la nécessaire instruction....262
3) Les limites de l'émancipation par l'instruction, militer et agir pour former des citoyens....265
B) Réformer et réguler la société....290
1) Encadrer et réguler....290
2) Protéger la République des dangers sociaux....295

3) Tout changer pour que rien ne change.....313
E) L'importance du pacifisme.....319
1) La clique comme programme éducatif.....319
2) Il faut maintenant éduquer à la paix et à la fraternité.....328
3) L'impasse du pacifisme intégral.....336

Troisième partie :Un monde de militants.....341
I « Un monde que nous avons perdu » : Une société de militants.....342
A) Théories, empirisme et grands principes.....345
1) De l'ennui à l'éducation : la construction d'un programme éducatif à la colonie du Serverin.....345
2) De l'amateurisme au professionnalisme, les besoins croissant d'un encadrement formé.....350
B) La réalité de l'action, une réaction aux conditions de vie.....357
1) Têtes de pipe notables et chevilles ouvrières. Un militantisme respectueux des hiérarchies sociales.....358
2) L'éthique de l'action : faire face à la dureté de la vie.....368
C) Une action libératrice.....375
1) S'ouvrir à l'autre, l'éducation populaire comme moyen d'évasion..377
2) Libérer les corps et les esprits.....378
3) Un vaccin contre l'étouffoir pétainiste ?.....395
II) Une palette incomplète de trajectoires individuelles éclairant une époque. 413
A) L'action d'Antoine Allemand-Martin au lycée du Parc de Lyon, 1919-1937 : Des prémices des loisirs dirigés à leur héritage.....415
B) Léon Emery, l'aveuglement du théoricien.....445

C) Eric Kauffman , ou les multiples formes d'engagement individuel en temps de guerre.....454
D) Gustave Cauvin, un visionnaire de l'action éducative.....479

Conclusion.....497
Naissance, développement et mort d'un monde de militants.....501
La permanence des attentes politiques sociales.....502
La mise en évidence des besoin sociaux sur la période.....509
Le cas lyonnais, un cas révélateur d'un phénomène social ?.....511
Les évolutions de la société et la disparition de ce militantisme.....512
Une vision de l'enracinement et de l'assimilation des idées politiques.....515
Les craintes sous-jacentes du discours militant.....516
Prendre en main son destin.....517
L'éducation populaire, une action politique.....518
L'éducation populaire à Lyon, un chantier ouvert.....519
La face émergée de l'iceberg.....520
Les pistes à suivre, les domaines à approfondir.....523
Les questions restant sans réponse.....529

Annexes.....533
Discours prononcé à la Distribution des Prix des Écoles primaires de Filles Du 3e arrondissement de Lyon, Le 28 juillet 1900, par le Dr G. Beauvisage, Adjoint au maire de Lyon.....535
Discours d'Edouard Herriot aux XVIIIèmes Fêtes Civiques de la Jeunesse, le 18 mai 1930..... *543*
Rapport sur l'activité de la section lyonnaise des Éclaireurs de France en 1914 – 1915 Archives municipales du Rhône 1 M 147.....549

Projet architecturaux pour la colonie du Serverin.....552
Archives municipales de Lyon 1613 WP 21/ 1, 2 et 3.....552
Fichier des associations lyonnaise d'éducation populaire identifiées lors de cette recherche.....573

Les Sources.....633
Les archives municipales de la Ville de Lyon.....636
La série WP.....636
Les documents préparatoires au budget.....643
Le fonds Aveyron.....643
Brochures conservées aux archives municipales.....644
Les archives départementales du Rhône.....645
Les fonds associatifs.....645
Les fonds des lycées lyonnais.....646
La bibliothèque municipale de Lyon.....647
Les archives nationales.....648
Les différents ouvrages publiés par les acteurs de l'éducation populaire….648
Les ouvrages des acteurs lyonnais.....649
Les ouvrages issus des mouvements de scoutisme.....650

Bibliographie.....653
Bibliographie Entretiens et Correspondances.....654
Œuvres Littéraires.....654
Travaux historiques.....654
Témoignages et biographies.....662
Outils de Travail.....664
Index.....665

Index des illustrations

Coupures de presse consacrées aux départs des enfants lyonnais organisés par l'Œuvre des Enfants lyonnais à la Montagne et à la Mer en 1912, conservées aux archives municipales 96 WP 13.....114
Photographies de l'école de plein air pour filles du Vernay parues en mai 1914 dans la revue La science et la Vie.....121
Photographies de l'école de plein air pour filles du Vernay parues en mai 1914 dans la revue La science et la Vie.....122
Photographie de la colonie scolaire du Serverin parues en mai 1914 dans la revue La science et la Vie.....123
Restaurant pour mères nourrices organisé par la ville de Lyon pendant la première guerre mondiale.....126
École professionnelle pour blessés de Tourvielle : Les tailleurs.....129
L'Avant Garde de l'instruction Laïque du Grand Trou.....140
Jetons de présence pour les participants aux activités du patronage laïque du premier arrondissement.....141
Programme de l'association Jules Ferry 1927.....142
Programme de l'association Jules Ferry 1927.....143
Le réveil du Rhône Mai 1936.....191
Lettre anonyme reçue à l'École Normale de Lyon le 28 juin 1934.....214
Tableau récapitulatif des choix des élèves des écoles primaires de Lyon pour la colonie de vacances du Serverin.....237
Tableau extrait des documents préparatoire au budget municipal 1897.....239
Plan des conférences organisées par l'association pour la défense de l'Opinion publique.....272
Fête des écoles Place Bellecour, Date inconnue certainement avant 1914 Archive municipale de Lyon, Fond Georges Aveyron.....294

Présentation des sanitaires installés dans les orphelinats municipaux de la ville de Lyon La Science et la Vie, mai 1914.....303
Taudis de l'avenue Debourg.....307
Taudis de l'avenue Debourg.....307
Taudis de l'avenue Jean Jaurès.....308
Taudis de l'avenue Jean Jaurès.....308
Famille des taudis.....309
Enfants des taudis.....309
Gymnastique à la maison des jeunes de Gerland.....310
Sport à la maison des jeunes de Gerland.....311
Sanitaire à la maison des jeunes de Gerland.....311
Prestation de serment à Dardilly 1916.....321
Bivouac dans une salle d'école 1916.....322
Bivouac dans une école 1916.....325
Départ en camp pour Saint Perey,.....326
Dans les carrières de Collonges aux Monts d'Or 1916.....327
Dans les carrières de Collonge aux Monts d'Or.....328
Carte édité par les Éclaireurs de France durant le premier conflit mondial.....329
Annonce de la venue du Docteur Melchior.....331
Organisation de la venue de docteur Melchior.....332
Fiche de recrutement de moniteur de colonie de vacances de la ville de Lyon 1943.....355
Saut à la corde, Jean-Pierre Vernant, Saint Raphaël (Var) 1938.....377
Couverture de l'Éclaireur de France du 20 décembre 1933.....388
Saint Marcel d'Urfé été 1941.....402
Thiellin Pâques 1941.....402
Camps à l'Alpes d'Huez.....429

Tract du Cercle Lycéen.....433
Tract du Cercle Lycéen.....434
Troupe d'éclaireurs du lycée de Saint Just Saint Rambert.....435
Troupe d'éclaireurs du Lycée de Saint Just Saint Rambert.....435
Fiançailles Erick Kauffmann.....462
Fiançailles Erick Kauffmann.....463
Repas de fiançailles Erick Kauffmann.....464
Groupe fiançailles Erick Kauffmann.....465
Extrait de la Loi de l'Éclaireur, Manuel de l'Éclaireur, édition de 1944.....473
Spectacle « Avan Avan Lyon le Melhor » organisé par l'équipe d'Éclaireuses Chanteclerc et le clan Charcot 20 mars 1943.....480
Clan Charcot et l'équipe Chanteclerc lors des préparations de leur spectacle 20 mars 1943Album d'Antoine Berne (Hippocampe persévérant) Prêt de madame Jeanne Raquin.....480
Reception pour l'œuvre de l'enfance à la mer et à la montagne.....499

Introduction

Pourquoi un parcours de militant explique-t-il un choix de recherche historique ?

Pourquoi étudier les associations et les mouvements d'éducation populaire à Lyon sous les mandats d'Édouard Herriot ?

Le choix d'un sujet de recherche en histoire est bien souvent le résultat du vécu et des centres d'intérêts d'un chercheur. Ce travail de recherche ne fait pas exception. Participant, puis acteur au sein de mouvements d'éducation populaire comme les Éclaireuses Éclaireurs de France, l'Union Fédérale des Œuvres de Vacances Laïques, j'ai été formé par ces expériences diverses et j'ai éprouvé la force de l'influence du mouvement associatif.

Les rencontres, dans le cadre de ces activités, de militants des CEMEA, des FRANCAS et d'autre mouvements, furent source d'interrogations pour l'étudiant en histoire que j'étais devenu entre temps. A l'écoute de l'ensemble de ces militants, apparaissait que chacun était membre de l'association quasi fondatrice de l'éducation populaire. La question qui vient alors à l'esprit est simple mais de résolution délicate : comment s'est créée cette pratique de l'éducation populaire ?

L'étudiant étant devenu professeur d'histoire dans le secondaire, les questions de la formation du citoyen devinrent une autre source d'interrogations personnelles. Cette formation du citoyen régulièrement mise en avant par l'institution scolaire est devenue une injonction du personnel politique comme la réponse aux crises sociales et politiques françaises. Si dans le cadre d'une République installée, la thématique de la formation du citoyen par l'institution scolaire est maintenant perçue comme une évidence, la question de sa mise en place dans la France de la première moitié du XXe siècle mérite d'être posée. Cette mise en place dans l'école républicaine a fait l'objet de nombreuses études

et le militant d'associations d'éducation populaire a bien conscience que la formation du citoyen n'est pas seulement une action scolaire, elle est également assurée par un ensemble d'associations qui apparaissent et se développent entre l'affaire Dreyfus et la Seconde Guerre mondiale.

La pratique du professorat dans l'enseignement secondaire et le militantisme associatif ont conduit l'historien a s'interroger sur l'écart entre les discours officiels de l'institution scolaire et des associations et la réalité de l'action pratiquée sur le terrain.

Ces interrogations et remarques ont bien évidemment été à l'origine des choix des objets d'études de différents travaux de recherche en maîtrise et DEA. Grâce à ces travaux, il apparaît que le contexte lyonnais sous les mandatures d'Édouard Herriot, semble particulièrement propice au développement de l'éducation populaire. A cela, il faut ajouter que si globalement l'action nationale et internationale d'Édouard Herriot est bien connue, toute son action municipale en faveur de l'éducation populaire a été quasiment oubliée.

Les objectifs de cette recherche

Le but de cette étude est de tenter de répondre à ces interrogations personnelles : Comment apparaissent et se développent les différents mouvements d'éducation populaire et associations qui finalement innovent et fondent les formes actuelles de l'éducation populaire ?. La compréhension des évolutions de l'éducation populaire exige de voir que celle-ci repose sur un nombre important d'associations et d'œuvres qui n'ont pu se développer et agir que grâce à une armée de militants bien souvent tombés dans un oubli quasi total.

Ce travail de recherche se donne pour ambition de répondre à ces questionnements et constats. Il s'agit de faire l'historique de l'éducation populaire dans la ville de Lyon, à travers deux angles d'approches différents.
Premièrement, l'action d'Édouard Herriot en qualité de maire de la ville de Lyon, sera étudiée en tant qu'action révélatrice d'une vision de la société partagée par une part importante des militants de l'éducation populaire.
Deuxièmement, il convient de faire ressurgir du passé tout un monde de militants, engagés dans les associations d'éducation populaire laïques. Des militants dont l'action est guidée par une véritable foi dans un avenir meilleur qui adviendra grâce à la République. Ces militants peuvent être décrits, d'une certaine façon, comme des « *soutiers de la gloire* », qui par leur action, ont permis la réussite du projet politique d'installation d'une République, projet dont la mise en place s'étend du début du dernier quart du XIXe siècle jusqu'à l'éclatement de la seconde guerre mondiale.

Définir et délimiter l'objet d'étude

L'histoire de l'éducation populaire, une histoire culturelle

Il s'agit donc de faire une histoire de l'éducation populaire dans un contexte local précis, celui de la deuxième ville de France dirigée pendant 50 ans par la même majorité. Pour l'écrire, l'ambition voulue et assumée a été de partir des militants de base plutôt que de construire une histoire des structures et organisations : écrire en somme au ras de la quotidienneté militante plutôt que du point de vue du sommet même, si cet aspect-là doit aussi évidemment être pris en compte.
Une des premières difficultés a laquelle nous nous heurtons est que nous faisons une histoire à la frontière de différents domaines historiques. Si nous sommes

bien face à un sujet d'histoire de l'éducation, l'éducation n'est pas le seul domaine abordé. La volonté de mettre en avant les militants et leur motivation nous amène à garder à l'esprit plusieurs points.

Premièrement, mettre en place une action éducative, c'est-à-dire développer un programme éducatif, est une action éminemment politique. Les différentes formes d'éducation populaire qui se développent au cours du XX^{e} siècle sont toutes portées par un projet politique. On éduque en fonction d'une vision de la société telle que l'on souhaiterait qu'elle soit. Il faut agir auprès du public visé pour le conduire à travailler pour transformer la société dans le sens voulu. A travers l'analyse des projets éducatifs nous sommes face aux projets politiques des militants de l'éducation populaire, c'est ainsi que nous atteignons un autre domaine historique qui est l'histoire politique. Sur la période étudiée allant des années 1890 à la fin des années cinquante, il est évident que les projets politiques et les visions de la société évoluent en fonction des contextes sociaux, économiques et politiques de la France.

Cette étude est également une tentative de faire une histoire politique de l'éducation. Mais là encore l'objectif n'est pas de construire une histoire à partir des discours produits par les appareils, mais bien de partir des pratiques. Nous pouvons ainsi avoir un aperçu de la pénétration d'idées politiques au sein de la population française au cours de la période, et nous pouvons constater leur permanence dans une partie de la société.

L'histoire sociale est également concernée car toutes les personnes qui agissent dans les mouvements, associations et œuvres d'éducation populaire le font au sein de groupes sociaux. De même, les relations qui se tissent contribuent à créer des formes de sociabilité que nous devons analyser, car celles-ci restent marquées par les a priori de la société.

Enfin, nous sommes dans le cadre d'une histoire culturelle. Les priorités des militants qui veulent éduquer la population sont révélatrices des représentations culturelles de ce monde. L'action d'éduquer est complexe, mais elle a pour objectif de transmettre un système de valeurs morales et, dans le cas présent, politiques. Ce système de valeurs est mouvant, il ne cesse d'évoluer avec la société. Ces transformations sont le plus souvent accompagnées et théorisées par les élites intellectuelles. Un des problèmes de l'histoire culturelle est justement de connaître les modes de diffusion des discours des élites vers l'ensemble de la population et la réception de ces discours. Dans le contexte de cette étude, apparaît un aspect de l'histoire des intellectuels. L'article « *Hasard ou la nécessité ? Une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels* » de Jean François Sirinelli peut nous servir de guide ou plus simplement de carte pour reprendre sa métaphore[1]. Dans cet article, Jean François Sirinelli explique que pour obtenir un renouvellement de l'histoire des intellectuels, il faut pouvoir changer d'échelle et de point de vue. Il ne faut plus se contenter de la simple étude des grands intellectuels, ce qui serait selon lui avoir « *une vision depuis Sirius »* de cette histoire culturelle. Il faut être capable de passer à la *« photographie aérienne »* en analysant les « *strates intermédiaires »* et les *« éveilleurs »*.

« *Les strates intermédiaires »* sont composées de personnalités que l'on peut décrire comme des intellectuels, avec une notoriété importante, mais qui restent à l'arrière plan et qui sont parfois oubliées. Elles jouent cependant un rôle particulièrement important dans la transmission des discours venant des élites et surtout dans leur assimilation par l'ensemble de la population. Dans le cas de l'éducation populaire laïque à Lyon, nous sommes dans un contexte où ces

1 Jean-François Sirinelli « Le hasard ou la nécessité ? une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels », *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, n°9, janvier-mars 1986. pp. 97-108

« *strates intermédiaires »* peuvent facilement se développer. On peut constater la présence dans la ville d'une élite intellectuelle, très proche de l'enseignement secondaire ou supérieur, qui se trouve dans une position de relais d'opinion auprès de la population par son implication dans le militantisme.
Ensuite au sein des différentes structures, le réseau de militants est riche de ces « éveilleurs » décrits par Jean François Sirinelli. Ils ne sont pas connus ou n'ont pas acquis une réputation en rapport avec leur rôle réel. Par contre, ils ont eu une action très importante dans la formation intellectuelle, culturelle de quantités de personnes. Ce sont des enseignants qui font découvrir des œuvres littéraires, des militants qui forment la pensée morale et politique, des participants aux différentes actions et œuvres d'éducation populaire. Jean François Sirinelli expose dans son article que cette strate est encore plus profondément enfouie. C'est justement un des objectifs de cette étude sur l'éducation populaire, que de faire apparaître cette « *strate enfouie »*. Cette ambition se justifie, car les mouvements et les œuvres d'éducation populaire semblent être un des lieux privilégiés pour l'action de ces *« strates intermédiaires »* et de ces *« éveilleurs ».*

Pour avancer dans l'étude, il faut revenir à la définition du concept d'intellectuel, agissant dans le contexte de l'éducation populaire laïque lyonnaise.
La définition d'« intellectuel » telle qu'elle est donnée par Pascal Ory et Jean François Sirinelli peut se révéler utile[2]. Le terme d'« intellectuel » apparaît, on le sait, pendant l'affaire Dreyfus sous la plume de Clémenceau en janvier 1898, dans *L'Aurore,* puis chez Maurice Barrès qui le reprend dans un article du

2 Pascal Ory et Jean François Sirinelli, *Les intellectuels en France De l'affaire Dreyfus à nos jours,* Perrin, collection Tempus, Paris 1987.

Journal le 1er février 1898. Ce dernier dénonce « La protestation des intellectuels » dans un sens péjoratif pour lui. Il faut noter que ce terme est rapidement repris dans l'ensemble de la société, signe qu'il correspond à une réalité et à un besoin pour désigner un groupe social. Cette notion est souvent porteuse d'un aspect soit positif, soit négatif, selon l'utilisation qui en est faite. Cela est dû certainement à la période de diffusion du concept. L'intellectuel renvoie à la fois à une profession, mais également à une vocation. L'idée de profession découle de la sociologie qui analyse en termes de « catégories socioprofessionnelles » ; le problème de cette définition est qu'elle devient rapidement trop large et par là-même perd de sa pertinence. Le contexte historique d'apparition de la notion fait que l'intellectuel se définit par l'action qu'il entreprend dans la « cité », ce qui lui donne une série de traits spécifiques. Son action est manifeste, il communique une pensée, par les différents moyens dont il dispose (discours, manifestes, pétitions etc...). Cette pensée se doit d'être conceptuelle et de reposer sur l'utilisation de l'abstraction.

Le message diffusé porte donc sur des valeurs, qu'il faut bien souvent défendre ou promouvoir. Ceci apporte une limitation à la définition et par conséquent au groupe social ainsi visé. De plus, il faut noter qu'entre l'intellectuel et une large part du public auquel il s'adresse, une connivence d'idées existe autour de convictions partagées. La présence de Georges Beauvisage aux cérémonies de remise de prix des écoles publiques de la ville de Lyon illustre parfaitement cette définition. Nous avons là une personne disposant d'un *magister,* et de ce fait d'une autorité morale, qui s'adresse à un public de parents d'élèves et d'enseignants, acquis à un même courant d'idées sociales et politiques.

On rejoint dans ce cas-là, la définition de « *l'intellectuel* » donnée par Jean Peschari dans *Le Temps* en 1898. « *L'intellectuel* » est une sorte de

missionnaire des grands principes, définition que Julien Benda reprend et développe dans *La trahison des Clercs*. « *L'intellectuel* » est alors celui qui, attaché aux vues abstraites et professant un dédain de l'immédiat, tient un équilibre entre intransigeance sur les principes et absence de passions conjoncturelles. Il est, comme l'indiquent Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, « *un homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie* ». Ce n'est donc pas une simple catégorie socioprofessionnelle, il s'agit d'un « *statut* », comme le définissent les sociologues, mais transcendé par une volonté individuelle et tourné vers un usage collectif. Cette définition peut donc s'appliquer à un certain nombre d'acteurs de l'éducation populaire lyonnaise, que ce soit Georges Beauvisage, mais aussi Antoine Allemand-Martin ; on peut ajouter Edmond Goblot, René Waltz, professeur de Lettres à l'université de Lyon, également militant des Éclaireurs de France de Lyon. Il ne faut évedemment pas oublier Édouard Herriot, maire de Lyon, et aussi professeur de lettres et ancien normalien. Ces personnes sont toutes attachées à un ensemble commun de valeurs, au modèle républicain français, et cherchent à les promouvoir et à les diffuser au sein de la société.

A cette définition de l'intellectuel qui apparaît comme indispensable dans le cadre de l'étude, il faut ajouter une réflexion de Jean François Sirinelli sur la chronologie de l'engagement des militants dans la vie politique française[3]. Selon lui, deux événements sont traditionnellement retenus comme dates fondatrices de l'engagement des intellectuels dans la vie politique, l'Affaire Dreyfus et la première livraison de la revue *Temps modernes* de Sartre en 1945. Cette vision simplificatrice de la chronologie a pour effet de gommer la période des années

3 Sirinelli Jean-François. Le hasard ou la nécessité ? une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels, art. cit.

trente, c'est-à-dire une phase de très fort engagement des intellectuels que ce soit contre le fascisme ou le communisme. Or cette période est concomitante avec une période de forte politisation des mouvements laïques d'éducation populaire à Lyon ce qui renforce l'idée que l'étude des mouvements d'éducation populaire laïques permet de comprendre l'évolution des mouvements politiques et intellectuels en France.

Une deuxième remarque de Jean-François Sirinelli toujours tirée du même article, invite également à prendre en compte dans cette histoire culturelle ce qu'il désigne comme les « *microclimats* », ces réseaux qui recouvrent des microcosmes intellectuels et sociaux. Là aussi dans le cadre de cette histoire de l'éducation populaire nous étudions et analysons une forme courante de ces microcosmes.

Décrire le contexte social de la ville de Lyon dans la première moitié du XX^{e} siècle

Mais si on peut considérer de premier abord que la France de la première moitié du XXe siècle est une société proche de la nôtre, il est indispensable justement de veiller à garder à l'esprit la distance dans le temps entre l'objet de l'étude et nous.

Peter Laslett dans son ouvrage *Un monde que nous avons perdu*[4]*,* nous dresse le portrait de l'Angleterre d'avant la Révolution Industrielle. Pour lui cette Angleterre est la fois proche et éloignée de nous. Proche, car elle encore présente dans de nombreuses références culturelles, éloignée, car les conditions de vie, les mœurs, les relations sociales sont totalement différentes des nôtres.

4 Peter Laslett, *Un monde que nous avons perdu Les structures sociales pré-industrielles,* Flammarion, Paris, 1969.

Ce constat peut être fait pour la France de la fin du XIXe siècle jusqu'aux années 50, avec une plus forte proximité qui peut avoir son influence sur notre analyse. Il faut alors prendre garde justement aux idées reçues et présupposées que l'on peut avoir sur la période à cause de la transposition d'éléments contemporains dans ce monde passé.

L'analyse de Peter Laslett nous amène à une autre remarque sur les sociétés :

> *« Cet ordre des choses semblait éternel et immuable à ceux qui l'étayaient, qui en profitaient ou qui le subissaient. Toute possibilité de réforme était inimaginable. [...]*
> *Nous avons là un contraste net avec les espérances sociales dans l'Angleterre victorienne, ou dans tous les pays industriels de nos jours. Dans notre univers, tout rapport dont on reconnaît qu'il affecte notre vie économique est susceptible de changement ; on attend même qu'il se transforme de lui même, et sinon, qu'une modification, une amélioration lui soient imposées par des autorités dont on reconnaît l'universelle compétence.*»[5]

C'est là un point très important dans le cadre de l'étude. Pour les militants de l'éducation politique, il y a comme nous le verrons, une prise de conscience des inégalités sociales avec une volonté forte d'y mettre fin qui se manifeste par l'engagement individuel. Cela implique une remise en cause de l'ordre social que, selon les engagements politiques, on souhaite réformer ou renverser. L'action d'éducation populaire est bien la manifestation d'une volonté puissante de transformer la société. En l'occurrence cette volonté est portée par des idéaux républicains et de justice sociale.

Pour l'analyse de l'éducation populaire, il a été utile de s'appuyer sur les travaux d'un deuxième historien, Alain Corbin, en particulier ceux consacrés aux loisirs, à Louis-François Pinagot et aux conférences de Morterolles[6].

À travers l'ouvrage collectif qu'il a dirigé, *L'avènement des loisirs*, Alain Corbin expose comment les loisirs apparaissent et se développent dans le monde occidental à partir de la seconde moitié du XIX[e] siècle. Les pratiques

5 *Ibid.* p 10.

6 Alain Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs 1850-1960, collection Champs Histoire,* Flammarion, Paris, 1995, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, *sur les traces d'un inconnu (1798-1878),*Flammarion, Paris, 1998 et *Les conférences de Morterolles,* Flammarion, Paris 2011.

d'éducation populaire relèvent de l'idée de loisirs rationnels. Ceux-ci doivent être consacrés à des activités culturelles et éducatives. Ces actions doivent permettre de lutter contre l'oisiveté des classes populaires et permettre leur éducation morale. À partir de la seconde moitié du XX^{e} siècle, cette conception se heurte aux distractions générant une véritable industrie du loisir. Nous avons là un cadre général pour comprendre la place des loisirs au sein de l'éducation populaire, celui-ci nous permet d'affiner l'analyse des évolutions des pratiques d'éducation populaire à destination des enfants, adolescents et jeunes adultes.

Les travaux d'Alain Corbin sont également un soutien dans l'étude du monde de militants formés par les mouvements d'éducation populaire. Ici la référence est évidemment *Le monde retrouvé de Louis François Pinagot*. À travers cet ouvrage, Alain Corbin, en tentant de reconstituer la vie d'un inconnu, dresse le portrait d'un monde rural totalement disparu et quasiment absent des sources. Nous pouvons faire l'analogie avec le monde des militants de l'éducation populaire, à ceci près que nous sommes face à des anonymes qui ont agi et ont eu une forte influence sociale. Mais les sources restent très souvent silencieuses sur ces personnes. Si des noms apparaissent, il est très rare de pouvoir reconstituer des vies et des trajectoires de militants. En revanche, si dans le cas de la reconstitution de la vie de Louis François Pinagot, le fait de laisser de nombreuses traces dans les archives est, pour Alain Corbin, le reflet d'une vie sortant de l'ordinaire, dans le cas de notre étude, les militants ordinaires laissent eux de nombreuses traces de leur action. Nous rejoignons, alors, le même but qu'Alain Corbin[7] :

> *« Ma tâche, ensuite, consistait à s'appuyer sur des données certaines, vérifiables ; à enchâsser en quelque sorte la trace minuscule et à décrire tout ce qui a gravité, à coup sûr, autour de l'individu choisi ; puis à fournir au lecteur des éléments qui lui permettent de recréer le possible et le probable ; d'esquisser une histoire virtuelle du paysage, de l'entourage et l'ambiance ; d'ébaucher*

7 Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, *sur les traces d'un inconnu (1798-1878),* op. cit, p 9.

la reconstitution d'émotions hypothétiques ou de séquences de dialogue ; d'imaginer l'échelle des positions sociales vues d'en bas ou les modes de structuration de la mémoire. »

La reconstitution de bribes de vie de militants de l'éducation populaire laïque devient alors un moyen de pénétrer dans le quotidien d'une partie de la population, et également de comprendre ses aspirations et ses désirs de progrès sociaux.

Ce travail de reconstruction de vie de militants, mais aussi de restitution et d'analyse d'un réseau associatif particulièrement dense repose sur l'analyse de sources. Comme souvent dans le cadre de l'histoire contemporaine, les sources se révèlent particulièrement diverses et riches avec toutefois, dans le cas présent, un morcellement très important. Les principaux matériaux dépouillés sont les dépôts en archives publiques

- Les archives départementales du Rhône conservent les dossiers d'associations. Les différentes lois ayant régi les associations ont toutes fait obligation de déposer en préfecture les statuts, la composition du bureau. Avant 1901, les associations font l'objet de surveillance policière et certains dossiers comportent encore les rapports de l'agent de police chargé d'assister aux réunions. Cependant les associations sont loin d'avoir respecté l'ensemble des prescriptions légales. De nombreux dossiers ne comportent que le récépissé de déclaration, une copie des statuts et le compte rendu de la première assemblée générale. Il devient alors impossible de connaître le fonctionnement réel et les effectifs de l'association.

De plus, les archives départementales n'ont pas conservé les demandes de subventions adressées au Conseil Général. Il semble que les dépôts qui devaient se faire pendant la guerre n'ont pas été effectués, les documents ayant servi alors de brouillon ou de combustibles pour le chauffage[8].

8 Entretien avec l'archiviste départementale du Rhône

- Les archives municipales ont, en revanche, conservé beaucoup de demandes d'aides et l'abondante correspondance liée aux rapports entre associations et municipalité pour un ensemble de questions pratiques allant de prêts de locaux à l'organisation de manifestations sur la voie publique.
- L'analyse de la presse doit permettre de pallier les lacunes des dépôts en archives publiques. Le principal organe de presse dépouillé est le *Réveil du Rhône,* organe du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque. Ce journal traite plus particulièrement des questions politiques liées à la mise en place de l'éducation populaire laïque, des conflits avec les milieux confessionnels et, dans les année trente des buts de l'enseignement et de l'éducation populaire laïques qui font l'objet d'un intense travail de théorisation.
- Enfin se pose la question des archives privées des associations ou de militants. Celle-ci se révèlent être souvent difficiles d'accès et particulièrement fragmentaires. Un fonds d'archives privées a été clairement identifié, c'est celui des Éclaireuses Éclaireurs de France, sur lequel nous reviendrons. Il est actuellement en cours de versement auprès des archives municipales de Lyon.
Enfin, lors de mes recherches, des témoins m'ont transmis un certain nombre de d'informations et de documents en particulier photographiques.
C'est donc un ensemble vaste et disparate de documents, de photographies, d'articles de journaux et de témoignages directs et indirects qu'il faut alors organiser, analyser et commenter pour donner corps à l'étude proprement dite.
Le tableau qui se dessine au terme de cette tentative de restitution d'un monde enfoui n'est pas exhaustif. Il s'apparente plutôt à ces mosaïques qui, bien qu'endommagées et fragmentaires, nous permettent d'avoir un aperçu de ce qui fait la substance et la signification de vies qui, aujourd'hui oubliés, furent vécues avec une belle intensité.

Définir l’objet d’étude

Le 20 février 1916, le jeune Danoz, enfant placé, à l’époque, à la colonie du Serverinen Isère, fait une fugue en direction de la gare d'Ambérieu en Bugey. Le point de départ de cette fugue est une simple affaire de vol. Danoz a dérobé la montre de Pierre Constancias, autre enfant placé dans cette colonie. Celle-ci était dans la poche de sa veste des dimanches. Se voyant découvert, Danoz se sauve de la colonie et trouve refuge à l'infirmerie de la gare d'Ambérieu en Bugey à plus de 14 km qu'il parcourt à pied. Là l'infirmière-major le prend en charge. Cette infirmière n'est autre que Madame de Saint-Exupéry, mère de l'aviateur écrivain.

Cette histoire anecdotique nous est parvenue par les courriers du directeur de la colonie municipale du Serverin, M. Vallat, conservés aux archives municipales de Lyon[9]. À l'issue de sa deuxième lettre, M. Vallat demande s'il faut laisser cet enfant chez Madame de Saint Exupéry ou aller le chercher, sachant que sa présence n'était plus désirable dans la colonie du Serverin. Les archives sont muettes sur les suites de cette histoire d'enfants, rapidement oubliée. Qu’est-il advenu du jeune Danoz ? On ne sait.

Cette anecdote, parce qu’elle concerne des enfants nous permet d’entrevoir ce qui est le fond de notre étude historique : toutes les actions qui sont menées en direction des enfants et adolescents par des organisations laïques ou par la ville de Lyon, le sont dans un but d'éducation mais aussi dans un but politique. Ces actions sont regroupées au sein de ce grand ensemble que l'on nomme l'éducation populaire.

Mais qu'entend-on par éducation populaire ? Doit-on utiliser cette expression, dans son sens actuel d'ouverture culturelle et de formation

9 Archives municipales carton 112 WP 007

permanente de la population ? Ne vaut-il pas mieux privilégier celui que lui donnaient les acteurs de l'époque ? Se pose alors pour l'historien un problème : sur la période, cette expression « *d 'éducation populaire* » n'est pas d'usage courant dans le vocabulaire des protagonistes. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, auraient-ils fait de l'éducation populaire sans le savoir ? Ou plus simplement cette expression est-elle venue recouvrir une pratique ancienne qui aurait été désignée sous différents noms tout au long de notre période ?

L'idée d'éducation populaire est simple à résumer, c'est vouloir donner à l'ensemble de la population un accès à la culture de telle sorte que les inégalités sociales ne se doublent pas d'inégalités culturelles. La culture est alors pensée comme un élément d'émancipation pour les couches populaires de la société. Une étude exhaustive de toutes les actions entreprises par des associations, des pouvoirs publics locaux ou nationaux dans une ville de la taille de Lyon sont bien évidemment impossibles. Il était donc impératif de restreindre le champ de l'étude. On a choisi de la faire porter sur les actions à destination des enfants et adolescents lors des temps périscolaires (c'est-à-dire des enfants et adolescents scolarisés) et postscolaires (c'est-à-dire des adolescents sortis du système scolaire après la fin de la scolarité obligatoire et ce jusqu'à l'entrée dans la vie active).

L'éducation populaire, un concept large

Une idée « fin de siècle »

Cette idée d'éducation populaire se trouve à la croisée de grands courants de pensée du XIXe siècle. Elle tire son origine des mouvements d'émancipation

issus de la Révolution et du socialisme naissant et en développement, elle se renforce avec les courants hygiénistes et les différents courants de philanthropie.

Dès ses origines, cette idée d'éducation populaire accorde une place centrale à l'instruction et à la culture. Dans son *Histoire de l'éducation populaire*[10], Bénigno Cacérès, repris par d'autres[11], fait remonter les débuts de cette action au rapport Condorcet devant la Législative en 1792. Selon lui, l'idée d'éduquer et d'instruire la population prend sa source dans ce texte fondateur des 21 et 22 avril 1792. Mais dans ce rapport, se pose uniquement la question de l'instruction de la population. Cette instruction est d'ailleurs conçue dans le but de fournir une nouvelle élite à la France révolutionnaire.

Pour voir apparaître la nécessité de faire une véritable éducation du peuple, il faut attendre le XIXe siècle. L'échec de la seconde République (1848-1851) est, selon l'analyse des républicains, le résultat du manque d'instruction du peuple, ce qui a conduit à l'élection de Louis Napoléon Bonaparte. D'où l'importance, pour les républicains, de mettre en place les lois scolaires de Ferry, et surtout leur volonté d'étendre et d'amplifier l'accès à l'instruction pour toute la population. De plus, cette instruction est pensée comme un moyen de progrès social collectif et individuel. Jean Macé, dans le *Manifeste de la Ligue de l'Enseignement,* déclare qu'il faut « *faire cesser l'ignorance du peuple ».*

Mais finalement l'idée d'instituer une éducation politique de l'ensemble de la population semble prendre réellement son essor avec l'Affaire Dreyfus, et ce, pour plusieurs raisons.

10 Bénigno Cacérès, *Histoire de l'éducation populaire*, Paris, Le Seuil Collection Peuple et Culture, 1964

11 Jean-Marie Mignon, *Une histoire de l'éducation populaire,* La découverte, 2007, 258 pages

- Premièrement, elle permet que des rencontres entre les différentes classes sociales se fassent autour de l'idée de la défense de Dreyfus, mais aussi de la défense de la République.
- Deuxièmement, la bourgeoisie et les classes moyennes républicaines prennent conscience de la nécessité d'éduquer l'ensemble de la population pour renforcer la République par la mise en place d'une formation des citoyens.
- Troisièmement, la figure de l'intellectuel apparaît dans la vie politique française, intellectuel qui joue un rôle important dans le développement de l'éducation populaire.

Nous nous proposons d'illustrer cette évolution à travers deux extraits du roman d'Anatole France *Monsieur Bergeret à Paris*.

Le choix d'Anatole France ne s'explique pas uniquement par un goût pour un écrivain cultivant l'ironie, qui à l'image d'Édouard Herriot semble être tombé dans l'oubli. Pascal Ory et Jean-François Sirinelli dans leur ouvrage *Les intellectuels en France*[12], prennent deux exemples pour illustrer l'engagement des intellectuels dans l'affaire Dreyfus. Anatole France est l'exemple de l'écrivain qui utilise sa renommée littéraire dans le cadre d'une action politique. Le deuxième exemple est celui d'Édouard Herriot, qui est lui l'archétype de l'universitaire qui entre en politique à l'occasion de l'Affaire. Pour Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, Herriot est même l'illustration type de ce qu'ils appellent la *République des Professeurs*. Nous avons là une première parenté d'idées et d'actes entre Anatole France et Édouard Herriot sur la nécessité de s'engager politiquement et d'œuvrer à l'éducation de la population.

12 Pascal Ory et Jean François Sirinelli, *Les intellectuels en France, De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Perrin, collection Tempus, Paris, 1987

Ce n'est pas la seule raison qui fait d'Anatole France un guide potentiel pour explorer l'esprit de militants de l'éducation populaire. Dans sa trilogie *Histoire Contemporaine*[13], Anatole France se montre un fin observateur des mœurs politiques de la fin du XIXe. Ses descriptions et les propos qu'il prête à ses personnages nous permettent d'une certaine manière de toucher le XIXe siècle qui est lui aussi « *Un monde que nous avons perdu. »*

Enfin dernier élément, Anatole France est un auteur particulièrement populaire dans le milieu des acteurs de l'éducation populaire. Cette popularité peut être mise en avant à travers deux personnalités fortes qui feront l'objet d'une analyse au cours de ce travail, Léon Emery et Gustave Cauvin. Ces deux personnes bien que militantes de l'éducation populaire laïque ont des trajectoires différentes. Léon Emery, instituteur de formation, puis professeur à l'école normale de Lyon apparaît comme un véritable homme orchestre sur la décennie des années trente et fait figure de théoricien lyonnais de l'éducation populaire. Par le pacifisme absolu et l'anti-communisme, il sombre dans le pétainisme le plus complet et la collaboration au cours de la seconde guerre mondiale.

Gustave Cauvin, quant à lui, est un militant anarchiste à la charnière entre le XIXe et le XXe siècle, puis militant à la SFIO pour finir proche du PC dans les années cinquante et membre du Comité de Libération du Cinéma Français. Il milite contre l'alcoolisme, pour la protection de l'enfance et participe à des campagnes de diffusion d'informations *néo-malthusienne* au début du XXe siècle. Il est surtout un pionnier du cinéma éducateur laïque, celui-ci étant pour lui le meilleur moyen de toucher toutes les populations.

Ces deux personnes, aux trajectoires totalement divergentes, citent toutes deux Anatole France dans leurs écrits. Léon Emery en parle comme d’un écrivain qui

13 L'*Histoire Contemporaine* d'Anatole France regroupe quatre romans paru chez Calmann-Lévy, *L'Orme du Mail* et *Le Mannequin d'Osier* en 1897, *L'Anneau d'améthyste* en 1899 et *Monsieur Bergeret à Paris*, en 1901.

l'a marqué[14] et Gustave Cauvin, comme une référence connue de tous, lorsqu'il fait son rapport sur l'enfance malheureuse pour le congrès de la Ligue de l'Enseignement à Vichy en 1936[15].

Nous avons donc là, par sa notoriété, mais aussi par ses engagements successifs un auteur proche idéologiquement des militants de l'éducation populaire laïque. Les romans de son *Histoire Contemporaine* deviennent dans le cadre de cette étude un moyen de pénétrer dans l'esprit du militant, qu'il soit proche du parti radical, de la SFIO ou encore du Parti Communiste, dont Herriot déclare de manière, certes optimiste, qu'ils ne sont que « *des prénoms : le nom de famille est républicain »*[16].

Monsieur Bergeret, un guide de l'esprit républicain

Dans *Monsieur Bergeret à Paris*[17], monsieur Bergeret, double littéraire d'Anatole France, professeur de latin dans une université de province, obtient sa mutation pour Paris. Lors de son aménagement dans son nouveau logis parisien, il s'entretient avec le menuisier qui installe des étagères. Ce qui amène la scène suivante :

> « *Ayant assez avancé l'ouvrage, le menuisier se tourna vers monsieur. Bergeret. Sa face creusée, ses grands traits, son teint brun, ses cheveux collés au front et sa barbe de bouc toute grise de poussières lui donnaient l'air d'une figure de bronze. Il sourit d'un sourire pénible et doux et montra ses dents blanches, et il parut jeune.*
> - *Je vous connais, monsieur Bergeret.*
> - *Vraiment ?*
> - *Oui, oui, je vous connais... Monsieur Bergeret, vous avez fait tout de même quelque chose qui n'est pas ordinaire... Ça ne vous fâche pas que je vous le dise ?*
> - *Nullement.*
> - *Et bien, vous avez fait quelque chose qui n'est pas ordinaire. Vous êtes sorti de votre caste et vous n'avez pas voulu frayer avec les défenseurs du sabre et du goupillon.*

14 Léon Emery, *Étapes et rencontres : à travers les tumultes du siècle,* Lyon, Les Cahiers Libres, 1976

15 Gustave Cauvin, *L'Enfer des Gosses,* Lyon, Office Régional du Cinéma Éducateur, 1937

16 Cité par Pascal Ory et Jean François Sirinelli, *Les intellectuels en France,* op. cit.

17 Anatole France, *Monsieur Bergeret à Paris,* Paris Calmann-Levy, 1901

- *Je déteste les faussaires, mon ami, répondit monsieur Bergeret. Cela ne devrait pas être permis à un philologue. Je n'ai pas caché ma pensée. Mais je ne l'ai pas beaucoup répandue. Comment la connaissez-vous ?*
- *Je vais vous dire: on voit du monde, rue Saint-Jacques, à l'atelier. On en voit des uns et des autres, des gros et des maigres. En rabotant mes planches, j'entendais Pierre qui disait : « Cette canaille de Bergeret ! » Et Paul lui demandait : « Est-ce qu'on ne lui cassera pas la gueule ? » J'ai alors compris que vous étiez du bon côté dans l'Affaire. »*

Cet extrait montre la rencontre de deux personnes, réunies par l'Affaire, mais qui socialement évoluent dans deux mondes différents. Elles se trouvent unies par la défense de Dreyfus et la défense de la République. C'est le début de ce rapprochement entre les classes populaires et la bourgeoisie républicaine. Il se concrétisera par la mise en place des universités populaires.

Plus loin dans le roman, Anatole France donne, par le biais de Monsieur Bergeret, une description de l'opinion publique française, à travers deux archétypes : Jean Coq et Jean Mouton.

« Jean Coq et Jean Mouton sont républicains. Jean Coq vote à chaque élection pour le candidat impérialiste et Jean Mouton pour le candidat royaliste ; mais ils sont tous deux républicains plébiscitaires, n'imaginant rien de mieux, pour affermir le gouvernement de leur choix, que de le livrer aux hasards d'un suffrage obscur et tumultueux. En quoi ils se montrent habiles gens. En effet il vous est profitable, si vous possédez une maison, de la jouer aux dés contre une botte de foin, car par ce moyen, vous risquez de gagner votre maison, ce dont vous serez bien avancé.
Jean Coq n'est pas pieux, et Jean Mouton n'est pas clérical, bien qu'il ne soit pas libre-penseur, mais ils vénèrent et chérissent la moinerie qui s'enrichit à vendre des miracles et qui rédige des papiers séditieux, injurieux et calomniateurs. Et vous savez si une telle moinerie pullule en ce pays et le dévore !
[...]
Jean Coq et Jean Mouton n'ont point de méchanceté. C'est avec innocence qu'ils sont ennemis du genre humain. Jean Coq a plus d'ardeur, Jean Mouton plus de mélancolie ; mais ils sont simples tous deux, et ils croient ce que dit leur journal. C'est là qu'éclate leur candeur. […]
Après cela, comment s'étonner qu'ils aient tant de fantômes dans la tête ! »

Nous avons là une description, certes un peu pessimiste, de la population française en pleine affaire Dreyfus. Ce qu'il est important de noter, c'est que dans cette description de l'état d'esprit de la population, est mis en avant le rôle néfaste des journaux accusés d'avoir diffusé les mensonges des anti-dreyfusards, lesquels ont eu un impact d'autant plus grand que la population n'a pas reçu une éducation suffisante pour avoir un regard critique. Ce constat de la nécessité de donner à la population une véritable éducation politique pour

renforcer l'attachement à la république est bien le point de départ de l'idée d'une éducation populaire, éducation qui ne se limite pas seulement à l'instruction donnée par l'école, mais qui doit être également présente en dehors du temps scolaire pour avoir une véritable efficacité.

Ce même constat est à l'origine de la création des universités populaires, qui sont le lieu des premières actions publiques d'Édouard Herriot à Lyon dès son arrivée dans la ville en 1895[18]. L'implication de ce dernier dans l'université populaire de la Croix-Rousse est le point de départ de son action politique dans la ville. L'engagement d'Herriot se fait dans le cadre de l'Affaire Dreyfus ; on peut pratiquement considérer cette dernière comme le creuset de l'idée d'éducation populaire telle qu' elle est mise en place dans la première moitié du XXe siècle.

Cette importance de l'affaire Dreyfus nous incite à débuter l'étude en 1895, année de l'arrivée d'Herriot, à Lyon et donc du début de son engagement dans la politique lyonnaise. C'est aussi l'année de la première colonie de vacances organisée par la ville de Lyon dans le domaine du Serverin[19]. Nous sommes alors à une période où la question de l'éducation de la population devient importante dans les milieux républicains.

C'est cette volonté de mettre en place une éducation populaire que nous allons étudier et ce à travers les actions éducatives en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes, actions éducatives qui se font autour du temps scolaire, mais également sur la période allant de la sortie du système scolaire au service militaire.

18 Serge Berstein, *Édouard Herriot ou la République en personne* , Presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1985

19 Archives Municipales de Lyon, *Documents pour la préparation du budget 1896,* recueil des documents préparatoires au budget pour l'année 1896.

De nécessaires définitions

De quoi parle-t-on ?

L'étude des politiques et des pratiques d'éducation populaire à Lyon passe par un certain nombre de points et d'éléments à définir et à développer.

En premier lieu, il convient de définir le mot « loisir » et l'expression « éducation populaire » pour bien cerner l'objet de l'étude.

Les loisirs sont, par excellence, le temps d'action de l'éducation populaire. En effet, dans ce cadre, ils correspondent à la période pendant laquelle la personne est libre des contraintes et des servitudes liées au travail salarié ou scolaire ; l'éducation populaire peut alors lui apporter des éléments jugés nécessaires à son développement individuel.

Le concept d'éducation populaire est difficile à cerner car il englobe une multitude d'actions diverses et variées. Celles-ci vont des centres et colonies de vacances jusqu'au TNP de Jean Vilar, en passant par les MJC et les universités populaires de la fin du XIXe et début du XXe siècle. C'est donc un concept vaste, voire fourre-tout, englobant quantité d'actions et de pratiques. Il est nécessaire, dans le cadre de l'étude, de restreindre l'analyse à un seul aspect de l'éducation populaire, celui des mouvements de jeunesse. Il est important de définir alors ce que l'on entend par éducation populaire dans ce cadre formé par les associations et les mouvements de jeunesse. Ce terme désigne deux types d'actions ayant chacune sa chronologie propre.

- Le premier type d'actions regroupe toutes les initiatives, publiques, privées, qui se donnent pour but de pallier les manques éducatifs que l'on détecte dans la population, c'est-à-dire, les manques de culture, de savoir-vivre et de savoir-être des enfants et adolescents dans le cadre de la vie publique et

politique de la IIIe République. Les milieux confessionnels (Catholiques et Protestants) se déclarent eux aussi comme acteurs de l'éducation populaire : il s'agit pour eux d'apporter l'éducation religieuse qui manque aux enfants des classes populaires scolarisés dans l'enseignement laïque. Nous sommes face à un premier modèle d'éducation populaire descendante, venant des élites « *qui savent* », vers une population réputée ignorante et sans culture. Cette vision de l'action d'éducation populaire est surtout développée dans la première moitié de la période étudiée.

- Le deuxième type d'action repose sur une autre conception de l'éducation populaire. Il s'agit de promouvoir un mouvement d'éducation entre les différents acteurs (organisateurs et public). On parle alors de coéducation, toutes les personnes présentes (enfants comme adultes) étant engagées dans un processus où chacun est en position d'apprentissage par l'action de l'autre. Les organisations, inspirées des méthodes d'éducation active, relèvent de cette conception de l'éducation populaire. Elles se développent surtout après 1945, même si des exemples apparaissent dès le début de la période étudiée.

Coexistent ainsi deux conceptions de l'éducation populaire qui peuvent s'opposer, se compléter, mais qui sont aussi des étapes dans l'évolution de certains mouvements. Les actions d'éducation populaire qui sont étudiées ici, sont dirigées vers des enfants et des adolescents. Il s'agit de s'occuper d'eux en dehors du temps scolaire, et de plus pour les adolescents, de couvrir la période qui se situe entre la fin de la scolarité obligatoire et l'entrée dans la vie active ou le service militaire.

Au début du XXe siècle, le terme d'« éducation populaire » désigne simplement l'organisation de l'enseignement pour l'ensemble de la population. Il apparaît dans les discours des militants laïques de Lyon après le 6 février 1934 ; il s'agit alors de mettre en place un programme d'éducation de la

population pour faire barrage au fascisme[20], et de nombreux articles la présentent comme une nécessité[21]. Cette première utilisation du terme d'éducation populaire est porteuse d'une acception différente, on entend par là développer une formation civique pour la jeunesse. Mais on retrouve un élément primordial avec une action politique qui repose sur un élargissement de l'accès à la culture à l'ensemble de la population. Le concept devient d'usage courant dans les années 1960 et 1970[22]. Ce concept se constituant progressivement sur la période étudiée, les acteurs utilisent des expressions diverses comme « éducation civique », « activité péri-scolaire » etc..., en fonction des buts recherchés. Ceux-ci sont multiples :

- action sanitaire, lutte contre les maladies, en particulier la tuberculose,

- renforcement de l'action et de l'efficacité de l'École Publique en maintenant les enfants plus longtemps dans un cadre éducatif,

- lutte contre la concurrence des écoles privées en offrant aux parents d'élèves des prestations supplémentaires (garderies, cantines, études, école de plein air en juillet et août)[23],

- organisation de ces œuvres scolaires et périscolaires permettant également à la municipalité d'affirmer sa place dans l'enseignement face à l'institution scolaire en cours de création et de plus en plus puissante[24], et ainsi continuer à jouer un rôle dans l'enseignement et l'éducation des enfants et adolescents,

20 La lecture *Du Réveil du Rhône* organe du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïc, fait clairement apparaître un changement de ton dans les articles ; avant le 6 février 1934, les articles appellent à la défense de l'enseignement laïque dès mars 1934, la défense de la laïcité est couplée à la lutte contre le fascisme.

21 Éditorial du *Réveil du Rhône* de Léon Émery d'octobre 1936

22 Caceres Bénigno, *Histoire de l'éducation populaire,* Le Seuil,1964, 250 pages

23 Thivend Marianne, *L'École Républicaine en ville, Lyon 1870-1914,* thèse sous la direction d'Yves Lequin, 1997

24 *L'École Républicaine en Ville, Lyon* op. cit..

- formation de citoyens attachés à la République : ce thème devient un des éléments de base du discours des militants, comme le montrent les nombreux articles et brèves sur cette question dans *Le Réveil du Rhône* avec les articles de Léon Emery avant guerre (décembre 1936, janvier 1937, février 1937, avril 1937, juin 1937). Il est à noter que cette thématique est reprise après guerre, ainsi que l'atteste un long article de mai 1946 sur la formation citoyenne.

Il est nécessaire de définir et d'éclaircir un certain nombre de termes. Par « temps péri-scolaire », il faut entendre les temps d'activité entourant les temps scolaires proprement dits : les garderies le soir, les patronages du jeudi après-midi etc. Par « temps post-scolaire » il faut entendre les temps qui succèdent aux périodes de scolarité, que ce soient les vacances, ou la fin de la scolarité.
Même restreinte aux domaines de l'action éducative en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes, l'éducation populaire ainsi définie regroupe pléthore d'actions, d'organisations, d'associations et de service communaux.

L'influence de la sociologie de Le Play

Un nombre certain de grands acteurs de l'éducation populaire sont marqués par les travaux sociologiques de Le Play[25]. Cela apparaît dans la création de l'Office Social de Lyon par Justin Godart en 1901[26]. Les figures centrales sont Paul Pic,

25 Le Play Frédéric (1806-1882), ingénieur et économiste français. Il est le créateur en 1856 de la Société d'Économie Sociale. Son œuvre la plus importante est la *Réforme Sociale*. Il soutient la nécessité de l'autorité dans tous les domaines, mais conçue sur l'amour et non sur la coercition. Son influence a été considérable sur un certain mouvement social patronal qui donnera le paternalisme.

26 Création d'un office social de renseignement et d'étude à Lyon par Justin Godart, Lyon F. Nicolas imprimeur éditeur, 1901, Bibliothèque municipale de Lyon, côte 126304

juriste professeur de droit à Lyon, ancien directeur de thèse de Justin Godart[27], et Édouard Herriot. *L'Office social de Lyon* se veut le pendant lyonnais du *Musée social de Paris,* dans le but d'harmoniser régime démocratique et question sociale par les meilleures lois ouvrières, afin d'éviter les conflits entre patronat et monde ouvrier. Il s'agit de mener des enquêtes sur les conditions de vie des travailleurs dans les différents domaines économiques de la région de Lyon.

Ce courant de pensée issu des travaux de Le Play a durablement influencé les enseignants et dès sa fondation, une des principales associations de la période, les Éclaireurs de France. [28] Le projet socio-éducatif des Éclaireurs de France, est marqué par des intellectuels et des acteurs de la réforme sociale selon les principes leplaysiens comme Paul Rousier, Léon Eyrolles, A-G. Kleine et André Michelin, membres du comité de patronage des Éclaireurs de France, auxquels il faut ajouter Édouard Herriot et Justin Godart (avec la volonté d'accroître l'efficacité sociale de l'État par son action scolaire et la santé publique). Dans leurs programmes éducatifs, les Éclaireurs de France cherchent à former des chefs appelés à devenir les futurs cadres d'une économie modernisée, les principes d'autonomie de l'individu et de l'organisation en petites équipes étant comparés aux principes du taylorisme et du partage des tâches. Le programme de formation se donne aussi pour but d'atteindre la paix sociale en faisant disparaître la lutte de classes, par la rencontre d'individus d'origines sociales différentes et surtout par le développement de personnalités dont le charisme et la maîtrise de soi permettent de transcender cette lutte de classes, ces personnes ayant vocation à diriger une société réformée. Les

27 Jean Louis Robert, « Justin Godart, historien social », in *Justin Godart, Un homme dans son siècle*, Annette Wieviorka (dir.), Paris, CNRS Edition 2004

28 Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues, Encadrer les colonies de vacances 1919- 1939* Presses Universitaires de Rennes 2013

dirigeants des Éclaireurs de France ont alors l'ambition de provoquer la réforme sociale par le développement des « corps intermédiaires », de rénover les lycées par la pédagogie du scoutisme, les lycées étant les viviers où doivent se former ces « corps intermédiaires » et par là même avoir pour finalité d'irriguer l'ensemble du corps social.

Il est important de noter pour notre étude que la rencontre entre les Éclaireurs de France et l'école républicaine se fait à Lyon.[29] En effet, la section lyonnaise est dirigée par des enseignants et des universitaires comme Goblot[30], professeur à la faculté de Lyon, Kergomard, directeur de l'École Normale d'Instituteurs de Lyon, Allemand-Martin, professeur au lycée du Parc qui organise le tourisme scolaire. En 1924, le congrès des Éclaireurs de France se tient à Lyon, où Herriot mène une politique sociale ambitieuse à partir des activités sportives et culturelles et parraine les Éclaireurs de France et le tourisme scolaire au lycée du Parc. C'est après ce congrès que le directeur de l'École Normale de Lyon, Jean Kergomard, fils de Pauline Kergomard, la fondatrice des écoles maternelles en France, entreprend de faire la promotion des Éclaireurs de France dans l'enseignement primaire. Cette promotion prend place dans le cadre des débats sur la réforme de l'enseignement : les Éclaireurs de France par la voix de Kergomard se placent dans le camp favorable à l'école unique, position qu'ils ont en commun avec Herriot.

29 Voir Nicolas Palluau, op. cit. et Bertrand Silvestre, *Les Éclaireurs de France à Lyon,* mémoire de maîtrise sous la direction d'Étienne Fouillou, Université Lumière Lyon 2, 2000

30 Edmond Goblot (1858-1937) fut professeur à la faculté de lettres de Caen puis à celle de Lyon. Il a contribué au renouvellement de la théorie de la démonstration. Il a également cherché à définir le raisonnement téléologique (Doctrine philosophique qui repose sur l'idée de la finalité de toutes choses). En 1925 il fait paraître *La Barrière et le Niveau*, sociologie de la bourgeoisie. Pour lui l'élite n'est pas le fait d'une classe, mais d'un comportement. La bourgeoisie est définie selon les comportements et les représentations qu'elle a d'elle même. Seul le jugement de valeur fait le bourgeois.

Un autre exemple de lien entre les milieux leplaysiens lyonnais et les Éclaireurs de France est le fait que le père de Louis François[31], Charles François, est le vice président de l'Office Social Lyonnais et auteur d'un livre pour cet office « *Sommes-nous coopérateurs ? »*[32].

Étudier l'éducation populaire, entre jeunesse et régulation de la société

Ludivine Bantigny dans son article - *Le mot « jeune », un mot de vieux ?*[33]- fait apparaître les problèmes liés à l'histoire de la jeunesse. S'il est exact que la notion de jeunesse est porteuse des reflets de son époque, elle est également porteuse d'éléments positifs et négatifs. La jeunesse est porteuse d'une énergie créatrice, elle représente les forces de l'avenir, ce qui se manifeste dans le jeunisme de la fin de la seconde guerre mondiale. Mais cette vitalité de la jeunesse peut être aussi source de trouble et de déstabilisation de l'ordre établi. Dans le même temps, elle est, également, perçue comme porteuse de déviations, de délinquance et de violences. Il devient nécessaire de la canaliser et de l'éduquer. Cette vision est amplifiée par les médias de masse qui se développent aux cours de la deuxième moitié du XIXe siècle

31 Louis François (1904-2002), Professeur d'histoire et géographie durant l'entre-deux-guerres, homme engagé chez les Éclaireurs de France, résistant et déporté, Louis François est nommé inspecteur général à la Libération. Membre du groupe histoire-géographie de l'Inspection générale, il en devient le doyen de 1968 à sa retraite en 1973. En tant qu'inspecteur il est soucieux d'introduire dans l'enseignement les méthodes actives issues de l'éducation populaire. Sous la direction de G. Monod, il introduit l'éducation civique au collège.

32 Statut de l'Office Social de Lyon, bibliothèque municipale de Lyon.

33 Ludivine Bantigny et Ivan Jablonka, *Jeunesse oblige, Histoire des jeunes en France,* PUF, Paris 2009

De plus l'idée de jeunesse, comme groupe social, est un produit de l'industrialisation et de l'urbanisation. Il apparaît alors un phénomène de raccourcissement de l'enfance et d'allongement de l'adolescence. La mise en place d'un processus de supervision et du contrôle social de la jeunesse répond principalement aux besoins du monde urbain.

Ce besoin social de supervision et de contrôle aboutit à la mise en avant de trois grandes fonctions pour l'éducation populaire, qui donnent un cadre général et un sens aux actions entreprises :

- aider la réforme et la régulation sociale et économique,
- assurer la formation du citoyen,
- créer une forme de socialisation.

Aider la réforme et la régulation sociale et économique

Dans le cadre de l'étude, les actions d'éducation populaire en direction des enfants et adolescents à Lyon sont liées aux temps de loisirs. Ceux-ci peuvent être utilisés comme un temps de régulation et de préparation à la réforme sociale. Cette action recouvre plusieurs aspects.

Premier aspect : offrir une activité aux enfants en dehors du temps scolaire.

Il s'agit de lutter contre l'oisiveté que la « *sagesse populaire* » déclare « *mère de tous les vices* ». En procurant des loisirs, on occupe les enfants et adolescents quand ils ne sont pas au travail (scolaire, apprentissage ou salarié), ni présents

dans le cercle familial. Les actions sont donc destinées à occuper les temps de loisirs. Il s'agit alors d'organiser des garderies post-scolaires, des colonies de vacances. Cette vision de l'action éducative se développe surtout au début de la période étudiée. Pour les organisateurs, le contenu éducatif et pédagogique n'est alors que secondaire. Ceci peut s'expliquer en partie par le choix qui est fait de favoriser des placements familiaux pour les enfants, cette solution étant plus économique qu'une colonie de vacances classique : les enfants étant isolés, les besoins éducatifs ne se manifestent pas. Il est significatif à cet égard que lors des premières colonies de vacances de la ville de Lyon, aucun programme éducatif ne soit mis en place[34]. Ce sont les problèmes de gestion du groupe d'enfants qui obligent les organisateurs à prévoir et construire un programme d'activités , lesquelles deviennent porteuses d'une fonction éducative. Cette dernière se développe progressivement durant la période étudiée, et induit le deuxième aspect de la fonction de régulation de l'éducation populaire.

Deuxième aspect : apporter ou compléter une éducation manquante ou lacunaire.

Cet aspect est lié à la fonction éducative pour offrir une éducation à des enfants issus de milieux sociaux ne pouvant la leur apporter ou leur en donnant une jugée comme incomplète, voire contraire à la morale. Cette conception apparaît dans le cadre des mouvements catholiques ; il s'agit alors d'apporter l'instruction religieuse aux enfants des écoles publiques laïques, qui ne fréquentent pas le catéchisme classique. Par des activités ludiques, sportives ou des colonies de vacances, ces enfants sont mis en contact avec la religion.

34 *Documents Relatifs au projet de la ville de Lyon*, recueil annuels des documents préparatoires au budget année 1895 et suivantes, Archives Municipales de Lyon.

Dans les mouvements laïques, le but est de lutter contre les influences de l'Église catholique sur la jeunesse, 'Église qui est assimilée dans les milieux militants aux adversaires de la démocratie jusqu'en 1939 et jugée comme une force réactionnaire freinant l'émancipation économique et sociale des classes populaires.

Il faut également apporter une éducation aux enfants que l'on juge en danger moral dans un milieu familial en manque de repères. Cette idée, présente dès l'origine, persiste pendante toute la période avec des accents variables dans le temps, elle peut rejoindre des préoccupations de santé publique dans le cadre de la lutte contre l'alcoolisme. Sur la fin de la période, elle est toujours présente, avec pour objectif d'atteindre les enfants issus de milieux familiaux comme celui que décrit Christiane Rochefort dans *Les petits enfants du siècle*[35] . On peut illustrer cette volonté dans le contexte lyonnais par un rapport des services de Jeunesse et des Sports, adressé au maire demandant un soutien pour une maison de jeunes du quartier Gerland en 1949[36]. Il s'agit d'une aide financière pour l'achat du bâtiment abritant ladite maison. Cette demande est organisée en deux parties. La première partie décrit l'état sanitaire et moral de familles pauvres habitant des taudis du quartier de Gerland : l'état sanitaire des enfants est mis en avant, le défaut d'hygiène par manque de moyens est souligné. Ce rapport est rédigé par une infirmière scolaire qui visite ces familles ; elle en profite pour mettre en valeur les effets bénéfiques de la scolarisation et décrit ainsi une famille :

> *« La famille ******* qui comptait 12 enfants habite actuellement dans 3 pièces qui ont été construites pour servir de cave et de dépôts.*
> *Cette famille a perdu plusieurs enfants, la plupart de tuberculose.*
> *[…] Le père *******, qui a plus de 50 ans en paraît 70, ne reste pas à la maison. Il n'a jamais travaillé et a toujours vécu sur l'argent fourni par les allocations familiales.*
> *La mère se livre à de menus travaux.*

35 Rochefort Christiane, *Les petits enfants du siècle,* Grasset, 1961
36 Archives Municipales, carton 101WP 004.2

La maison n'est pas très mal tenue, les 3 lits ne sont pas propres, les sommiers sont défoncés, les matelas crevés, mais il y a des draps. […]
*Les enfants ******** sont les seuls à l'école qui n'ont pu être débarrassés de leurs poux. L'infirmière a fait tout ce qui était dans ses moyens (coupe de cheveux à ras, poudre D.D.T., lavages répétés, nettoyage des vêtements) rien n'y a fait. Ces parasites doivent être partout et l'infirmière pense que ce sont les parents qui sont les foyers de propagation les plus actifs.*
Il y a tout de même quelque chose de remarquable dans cette famille. Deux grandes filles ont quitté l'école depuis peu, après avoir fréquenté les classes adolescentes. Elles ont leur petit coin dans ce réduit et essayent de l'embellir. Les murs ont été blanchis, la table est nette, la chaise ne boîte pas, rien ne traîne, rien ne pend sur des cordes. Un premier pas a déjà été franchi. Dans cette famille la génération qui monte veut améliorer son sort. »

L'auteur du rapport met ainsi en évidence le résultat d'une éducation apportée à la famille par l'école.

Dans sa deuxième partie, le rapport expose les solutions possibles selon les auteurs, la première étant la suppression des allocations familiales, mais cette solution « *n'est pas légale et les caisses d'allocations familiales ne peuvent pas imposer de telles sanctions ».* La deuxième solution est présentée de la manière suivante :

« Éduquer les parents de demain. Donner aux jeunes gens et aux jeunes filles le culte du plein air. Habituer les jeunes apprentis, les jeunes ouvriers à mettre régulièrement de côté une partie de leur salaire pour leurs vacances d'été. C'est l'action entreprise par les Mouvements de Jeunesse et les Maisons de Jeunes. Malheureusement nous touchons trop peu d'usagers, les Maisons de Jeunes disposent de si faibles capitaux qu'elles ne sont pas, dans le quartier de Gerland en particulier, le pôle attractif qu'elles devraient être.
Cependant nous suivons de très près quelques jeunes ménages qui se sont fondés sous l'aile de la Maison. Ils tranchent sur les autres. [...] Les filles suivent les cours de puériculture qui leur sont régulièrement faits. Elles profitent des cours de coupe-couture. Quelques jeunes mariés suivent encore les activités de la Maison et participent aux sorties de week-end. Nous sommes persuadés que leurs enfants ne dormiront pas dans des chambres infectes. Ils ont compris que dans la hiérarchie des besoins des ménages le lit propre, les draps, la nourriture saine, passent avant le poste de T.S.F. »

Le rapport se termine par ce constat désabusé sur les résultats de l'École Publique en matière d'éducation domestique.

« Pour des gens qui ont vécu dans l'enseignement et pratiqué ce métier pendant plus de vingt ans, il est navrant de constater que sur le plan pratique l'École a dans presque tous les cas fait faillite. Nous pouvons dire que les leçons de soins ménagers que les maîtresses font à leurs jeunes élèves, sans pénétrer le milieu dans lequel elles vivent, sont une série de mauvaises notions.
Que doit penser la jeune fille de 14-15 ans à qui l'on a fait dessiner sur un cahier spécial une belle armoire, divisée en compartiments et pochettes destinés à recevoir le linge d'un ménage aisé ?
Comment réagit-elle le soir en rentrant chez-elle, quand elle pénètre dans un des intérieurs que nous avons décrits ? »[37]

37 Archives Municipales, carton 101WP 004.2

Le rapport se termine en demandant plus de moyens pour le développement d'ateliers de couture, de menuiserie afin de permettre à ces jeunes de s'habiller et de se meubler de manière plus économique. Cette volonté d'apporter l'éducation nécessaire et même indispensable à tous apparaît dans quasiment l'ensemble des mouvements de jeunesse.

Troisième aspect : Lutter contre la tuberculose.

Dans *Créer*[38], Herriot consacre une partie du chapitre « *La protection de la Race* » à la lutte contre la tuberculose. Il dénonce le manque de lutte sérieuse contre la tuberculose avant 1914 ; il utilise même l'exemple allemand pour mettre en évidence les insuffisances des mesures sanitaires françaises. Pour Herriot, la lutte contre la tuberculose passe par une organisation et une planification des moyens de lutte et de prévention.

La lutte contre la tuberculose est le premier argument avancé en 1895 lors de l'organisation de la première colonie de vacances de la ville de Lyon au Serverin.

Les archives municipales[39] permettent de connaître le mode de sélection des enfants pour ces colonies de vacances. Les critères sont sociaux (familles les plus pauvres, nombre d'enfants, situation des parents etc.), mais surtout physiques ; les enfants sont choisis en prenant en compte leur taille, leur poids, leur périmètre thoracique, leur état de propreté.

Dans le contexte lyonnais il faut également noter l'action déterminante de deux élus d'importance, Georges Beauvisage et Justin Godart.

38 Édouard Herriot, *Créer,* Payot*,* Paris 1919

39 *Documents Relatifs au projet de la ville de Lyon*, recueil annuels des documents préparatoires au budget année 1895 et suivantes, Archives Municipales de Lyon.

Georges Beauvisage (1852-1925), est sénateur du Rhône de 1909 à 1920. En 1901, il crée l'Œuvre *municipale des Enfants à la montagne et à la mer* et de 1906 à 1910 il fait, au cours de différents congrès, une série de communications sur l'éducation des enfants anormaux, qui aboutit à la fondation de *l'œuvre de l'enfance anormale* et à l'institution de classes spéciales dans les écoles municipales de Lyon. Il s'inspire de *l'Œuvre des Enfants à la Montagne* de la région stéphanoise, création du Pasteur Louis Comte en 1893. Cette œuvre envoie les enfants quarante-cinq jours dans les montagnes de la Haute-Loire avec des placements dans des familles paysannes. Les enfants subissent une visite médicale avant, pendant et après le séjour, pour vérifier si leur état de santé s'est amélioré. C'est en s'inspirant de l'exemple stéphanois que la ville de Lyon décide la création de ses propres œuvres de vacances.
L'Œuvre Municipale Lyonnaise des *Enfants à la Montagne et à la Mer* est créée pour répondre aux besoins des enfants qui ne sont pas admis au Serverin, car n'entrant pas dans les critères de sélection (rapport poids/taille). En 1901, une pétition provenant des électeurs du 4e arrondissement, des membres de la délégation cantonale, de la commission scolaire, du comité radical-socialiste et de l'Union des travailleurs socialistes, exprime le souhait de la création d'un sanatorium ou le placement dans des familles à la campagne ou en montagne.

La deuxième personnalité marquante est Justin Godart (1871-1956) député du Rhône de 1906 à 1926, sénateur du Rhône de 1926 à 1940, sous-secrétaire d'État du Service de Santé militaire au Ministère de la Guerre du 1er juillet 1915 au 19 janvier 1920, ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales du 14 juin 1924 au 17 avril 1925, ministre de la Santé publique du 3 juin au 18 décembre 1932. Son action, et celle de son *Parti Social de la Santé Publique*, apparaissent dans la

participation à un numéro spécial commun[40] à tous les mouvements de scoutisme sur l'hygiène dans le scoutisme et dans la société de manière générale. Justin Godart organise également une conférence en soirée à la Sorbonne sous la présidence de Gustave Monod. Les revues des mouvements scouts, en particulier celle des Éclaireurs de France, font dans la foulée des appels à la croisade contre les microbes, pour le tout-à-l'égout.[41]

Les manuels de scoutisme développent des chapitres sur l'hygiène et la santé avec des exercices de gymnastique à faire à domicile en s'aidant de meubles simples comme une chaise, un lit, une armoire, en donnant des tableaux de mensuration et de résultats sportifs à atteindre.[42]

La lutte contre les inégalités sociales passe aussi par une lutte contre les inégalités culturelles. Alain Corbin, dans son introduction à *L'avènement des loisirs[43],* nous donne une grille d'analyse. Le fondement de l'action repose sur une conception de loisirs culturels, promus par les membres de l'éducation populaire comme un moyen d'accès pour tous à des pratiques qui peuvent apparaître réservées à une élite (musique, sports, théâtre etc.). Ceci explique le développement, par de nombreux patronages scolaires, après la première guerre mondiale, de cours de solfège et de musique avec apprentissage d'un instrument, de gymnastique, de sports collectifs, de théâtre etc. Le projet est de favoriser l'épanouissement de l'individu par une ouverture culturelle et ainsi de lui permettre de s'intégrer dans la société.

---

40 *Sois propre,* N° spécial sur l'hygiène édité en commun par *l'Alouette* (Journal de la Fédération Française des Éclaireuses), *le bulletin des Éclaireurs Israélites, l'Éclaireur de France,* et *Sois Prêt (*Journal des Éclaireurs Unionistes), la couverture est illustrée par le Scout de France Pierre Joubert

41 Nicolas Palluau, *La formation des cadres du scoutisme chez les Éclaireurs de France (1914-1918),* Mémoire de DEA d'histoire contemporaine sous la direction de Pascal Ory, Université Paris I Panthéon- Sorbonne, 1999

42 *Manuel de l'Éclaireur*, édition Éclaireurs de France de 1944, page 83 et suivantes et *Le Manuel de l'Éclaireur*, édition des EUdF de 1947, page 97 et suivantes.

43 Alain Corbin, *L'avènement des loisirs*, op. cit.

De manière assez paradoxale, la réussite de ce projet de loisir éducatif peut expliquer le déclin des mouvements d'éducation populaire à partir des années cinquante. Cette réussite permet à l'individu une pleine intégration dans la société ; celui-ci pourra alors émettre l'envie d'un désir qui lui est propre pour son activité de loisir. La réalisation de ce désir passe par l'obtention de temps disponible pour soi uniquement, ce qui l'éloigne des mouvements et actions collectifs. Une pratique de loisirs, assimilable à la culture de masse, se développe alors en France à partir de 1945[44], en contradiction avec le projet de l'éducation populaire. Pour celle-ci, les loisirs doivent être porteurs d'une culture populaire fondée sur l'éducation et devant réduire l'écart avec la culture des élites. Au contraire, la nouvelle pratique du loisir est assimilable à une culture de masse et les acteurs de l'éducation populaire lui reprocheront son mercantilisme, son asservissement aux professionnels des loisirs et enfin la standardisation des modes de pensée.

Quatrième aspect : La lutte contre l'alcoolisme

L'alcoolisme est décrit par Édouard Herriot comme « *un agent de déchéance nationale dans une démocratie »*[45]. Il le dénonce également comme un fléau contre lequel il faut lutter. Les élèves reçoivent régulièrement au cours de leur scolarité des mises en garde contre les méfaits de l'alcool. Ces mises en garde se font dans le cadre de nombreux cours comme les leçons de choses ou les leçons de morale. De nombreux exemples de planches illustrées sur les méfaits

44 Ce développement du loisir comme pratique de consommation apparaît dans des œuvres produites à la fin des années 50 comme *Les petits enfants du siècle* ou le film de Marcel Bluwal *Carambolage* de 1963. Ce film décrit l'ascension d'un ambitieux au sein d'une grande agence de voyage inspirée par le club Méditerranée. On peut également ajouter le film de Jacques Tati, *Mon Oncle,* sorti en 1958 et qui montre une opposition entre le mode de vie traditionnel de Monsieur Hulot et le monde moderne en train de se développer.

45 Édouard Herriot, *Créer*, op. cit.

de l'alcool sont connus. Cette lutte contre l'alcoolisme n'est pas limitée aux milieux scolaires, elle est partagée par le mouvement ouvrier, mais aussi par les mouvements confessionnels. Il s'agit là d'un véritable consensus au sein de l'opinion publique de la IIIe République, consensus qui existe toujours sous la IVe République. Il est donc tout à fait logique que les organisateurs de colonies de vacances, garderies, etc., pensent leur action comme un moyen de lutter contre l'alcoolisme. C'est le cas de Gustave Cauvin, directeur du Cinéma Éducateur Laïque, qui débute sa carrière de militant comme organisateur de campagne anti-alcooliques et « *néo-malthusiennes* ». Pour lui, le cinéma est le meilleur outil pour la propagande antialcoolique et le contrôle des naissances. On peut reprendre l'exemple du rapport sur les familles pauvres du quartier Gerland : pour les auteurs de ce rapport, l'alcoolisme est bien évidement un facteur qui aggrave les méfaits de la pauvreté.

Assurer la formation du citoyen

La formation du citoyen est un des objectifs de l'éducation populaire. Dans un premier temps, avant la première guerre mondiale, il s'agit de développer le sentiment républicain dans la population. Après 1918 et jusqu'à la fin de la période étudiée, le but est de lutter contre les influences sur la jeunesse des mouvements jugés antidémocratiques. Le contexte local qui permet d'illustrer cette vision de l'éducation populaire est marqué par l'influence d'Édouard Herriot sur la vie politique et associative dans la ville de Lyon. Si aujourd'hui la personnalité politique d'Herriot semble un peu oubliée du grand public, il fut durant l'entre deux guerres un personnage politique de tout premier plan. De

plus, il occupa pendant 50 ans la place de maire de Lyon, ce qui lui laissa le temps de marquer profondément la ville.

Édouard Herriot devient maire de Lyon en 1905, il est jeune (33 ans) pour une ville de la taille de Lyon et, en tant que professeur, il accorde beaucoup d'importance aux questions liées à l'enseignement et à l'éducation. Édouard Herriot, qui est un homme politique dont la carrière débute à la charnière des XIXe et XXe siècles, joue, bien évidemment, un rôle prépondérant dans le développement de l'éducation populaire à Lyon dans la première moitié du XXe siècle. Le souvenir indirect de la Seconde République et l'analyse faite de l'échec de cette dernière dans les milieux républicains ont contribué à forger ses convictions. Pour les républicains, on l'a dit, cet échec est lié au manque d'instruction de la population qui a porté au pouvoir Louis Napoléon Bonaparte. Herriot adhère à l'idée que l'émancipation du peuple passe obligatoirement par l'instruction de tous. Il déclare, dans ses mémoires *Jadis,* que son modèle est l'école décrite dans le rapport Condorcet. Sa politique scolaire s'inspire donc de cet ensemble d'idées en circulation dans les milieux républicains des années 1880-1890, période qui correspond à sa formation politique et universitaire. Ce programme peut être résumé par cet extrait du discours de Georges Beauvisage lors d'une remise des prix[46]

> *" L'éducation, a dit Legouvé, est l'art d'apprendre à nos enfants à se passer de nous." Cette belle formule résume bien l'esprit de l'éducation laïque ; elle a été résumée elle-même par notre éminent recteur de l'académie de Lyon, M. Gabriel Compayrè, en une définition d'une concision lapidaire : « C'est l'enseignement de la liberté. » Ailleurs, dans les écoles qui ne sont pas laïques, on adopterait plus volontiers, sans l'avouer trop haut une formule inverse qui serait : "L'éducation est l'art d'apprendre aux enfants des autres à ne pas pouvoir se passer de nous". C'est l'enseignement de l'esclavage.*
> *Plaignez les pauvres enfants qui sont livrés aux mains de tels maîtres et qui sont menacés de ne jamais savoir ce que c'est que la liberté, c'est-à-dire le pouvoir de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, ou l'exercice de leurs droits naturels définis par la Déclaration des Droits de l'Homme. "*

46 *Discours prononcé à la distribution des Prix des Écoles primaires de Filles du 3e arrondissement de Lyon, le 28 juillet 1900 par le docteur G. Beauvisage, adjoint au maire de Lyon*. Archives municipales

L'idée d'éduquer la population n'est pas exprimée nettement, mais l'aspect politique est clairement admis et affiché. Il s'agit de former de futurs citoyens pour assurer la stabilité de la République. Pour Georges Beauvisage[47] , le projet éducatif et le projet politique ne font qu'un :

> *« En nous efforçant ainsi de faire de nos jeunes auditeurs des hommes éclairés, indépendants et libres, nous travaillerons utilement à compléter l'œuvre, forcément imparfaite, de l'école primaire laïque et à préparer, pour l'avenir de notre démocratie, une génération nouvelle supérieure à la précédente, mieux armée pour les luttes de la vie, capable de collaborer utilement au progrès de la société moderne en général et de la République française en particulier ».*

Cette idée est exposée avant même que se pose la question de l'embrigadement de la jeunesse par les mouvements politiques totalitaires. Elle réapparaît dans les écrits et discours des militants pendant les périodes de crise politique, que ce soit à la fin de la première guerre mondiale avec la crainte de la contagion révolutionnaire ou lors de la deuxième moitié des années trente avec la montée des mouvements fascisants. L'expression « *éducation populaire* » apparaît dans les discours des militants laïques de Lyon après le 6 février 1934 ; il s'agit alors de mettre en place un programme d'éducation de la population pour faire barrage au fascisme.

Cet aspect politique des actions d'éducation populaire est clairement affiché dans les différentes tribunes du *Réveil du Rhône*, et ce sur l'ensemble de la période 1923-1940. On constate cependant des variations dans l'importance donnée à cette question. Un véritable changement de ton apparaît après le 6 février 1934, en réaction à l'émeute parisienne perçue comme une tentative de coup d'État fasciste. Ce changement de ton ne semble pas s'être fait sans tension à l'intérieur des mouvements laïques de Lyon. *Le Réveil du Rhône* se fait l'écho d'un certain nombre de démissions de personnes estimant qu'il ne fallait pas faire de politique. Néanmoins ces annonces de démissions restent

47 Georges Beauvisage, *Maintenant réformons l'éducation nationale,* 1919, Paris, éditions Figuières, préface d'Édouard Herriot.

rares, ce qui montre un attachement très majoritaire de ce milieu au programme de lutte antifasciste.

En mai 1946, *Le Réveil du Rhône*, dans un article de compte rendu du congrès départemental, sous le titre *Une question mise à l'étude « La formation civique de la jeunesse républicaine »*, expose un véritable programme de formation du citoyen. Pour l'auteur de l'article, la formation du citoyen ne peut aboutir que par la mise en place de méthodes d'éducation active : il s'agit de donner envie d'agir pour conquérir de nouvelles libertés et de nouveaux droits et non pas de se limiter à la défense des droits déjà acquis. D'après l'auteur, la formation des jeunes citoyens ne peut se faire qu'en pratiquant des méthodes d'éducation actives, en évitant le moralisme et le prêche. Elle doit commencer par l'instruction qui allie théorie et pratique. La formation civique passe par le développement de la culture politique, et surtout par la pratique de la vie collective qui permet de développer savoir-être et savoir-vivre.

Concernant cette formation du citoyen, on relève dans le rapport sur la maison des jeunes du quartier de Gerland la description de jeunes semblant les plus prometteurs :

> *« Ce sont des révoltés, ils refusent d'accepter le sort qu'ont connu leurs parents, leurs frères aînés parfois. Ils veulent vivre dans des maisons nettes et élever leurs enfants proprement »*

Il apparaît que l'on attend de ces jeunes un véritable engagement politique pour changer les conditions de vie des classes les plus pauvres de la société. La citoyenneté est pensée comme allant au-delà d'un simple exercice des droits politiques : comme un engagement de l'individu dans la société, pour la faire changer et lutter contre ses déséquilibres et inégalités.

Être une forme de socialisation

L’étude des fonds des archives départementales consacrés aux associations loi de 1901 fait apparaître un impressionnant foisonnement d’associations ayant une action complémentaire de celle de l’École Publique (cantines, garderies, cours du soir, colonies de vacances etc...). On en dénombre plus de 250, les archives ne permettent pas de connaître leur importance réelle et leur durée de vie, mais leur nombre montre une vie associative très riche. Elles peuvent être vues comme les supports de la vie sociale d’une partie de la population. Les militants se réunissent régulièrement, que ce soit pour les assemblées générales, les réunions de fonctionnement, l’organisation d’événements (kermesses, spectacles, fête de l’école etc...). Cette socialisation concerne certainement les classes moyennes (commerçants, employés, fonctionnaires), mais on peut se demander si celle-ci traverse les classes sociales des plus aisées aux plus populaires. Cette question peut être posée à travers la figure de l’intellectuel. Il est maintenant connu que les universités populaires se sont fondées durant l'affaire Dreyfus, pour établir un lien entre les classes populaires et les personnes des classes moyennes et supérieures qui s'activaient en faveur de Dreyfus. Si ces universités populaires n'ont jamais obtenu le résultat escompté, à savoir une formation intellectuelle de masse de la population, un lien s'est évidemment créé, et l'on peut logiquement s'interroger pour savoir si ce lien n'a pas perduré dans les associations d'éducation populaire. Pour répondre à cette question, il est important de définir les classes sociales auxquelles il est fait allusion.

Les militants des classes populaires sont relativement faciles à définir. Il s'agit bien souvent de populations exerçant une activité salariée (employé, ouvrier

etc.) et issues du petit artisanat. Au début de la période que nous étudions, s'ajoutent les personnes travaillant dans l'enseignement public et le reste de la fonction publique, constituant la base des classes moyennes : ce sont des milieux républicains attachés à l'école laïque. L'autre groupe social, qui s'agrège au dispositif est plus délicat à cerner. En le définissant comme « bourgeois », on userait d'un terme trop flou et porteur d'idées reçues et de stéréotypes. Tout bien pesé, l'appellation « intellectuel » telle que nous l'avons définie précédemment, permet de s'approcher au plus près de la réalité des faits. Ces intellectuels trouvent un relais auprès de la population à travers les associations d'éducation populaire. C'est dans ce cadre associatif qu'apparaissent les « *strates intermédiaires* » et « *éveilleurs* » déjà évoqués. Ces associations, par leurs actions, par les articles qu'elles publient dans les différents organes, par leurs discours, diffusent ces valeurs ; de plus, elles permettent à ces personnalités de rencontrer les militants de base, lors des différents événements organisés, qu'il s'agisse de remises des prix, Fêtes Civiques de la Jeunesse ou de kermesses. On peut donc parler d'une socialisation à travers les différentes couches de la société. Quand Georges Beauvisage prononce un discours devant les élèves et parents d'élèves des écoles de Filles du 3e arrondissement de Lyon le 28 juillet 1900, il est évident qu'il est en contact avec les organisateurs de la cérémonie (institutrices et parents d'élèves) qui sont aussi des militants de base de l'éducation populaire lyonnaise, et cela d'autant plus que sa venue pour ce type de cérémonies n'est pas exceptionnelle. Le même constat vaut pour Édouard Herriot lors des différentes cérémonies que sa position de maire de Lyon amène à présider.

Ce type de relations entre intellectuels et militants de base peut être rapproché du discours tenu par Lyautey dans « *Le rôle social de l'officier »,* même si les positions politiques entre acteurs de l'éducation populaire et le maréchal

Lyautey sont évidemment différentes. Dans les deux cas, l'action entreprise repose en partie sur cette description que fait Lyautey de l'action sociale que peuvent entreprendre les classes privilégiées de la société[48].

> *« A tous les privilégiés de l'intelligence, de l'éducation, de la fortune, il [*M. de Voguë] *rappelle que leur premiers devoirs sont envers les humbles et les déshérités et convie les bonnes volontés de tous partis, de toutes confessions, de toutes philosophies, à communier dans "la religion de la souffrance humaine" »*

Cette conception de l'action sociale de l'intellectuel rejoint les idées de Le Play, qui comme nous l'avons vu exerce une forte influence sur ces intellectuels lyonnais impliqués dans l'éducation populaire.

Ce milieu associatif fait partie progressivement de la Ligue de l'Enseignement. Des événements comme les fêtes civiques de la jeunesse sont des moments fédérateurs de cette vie associative, qui rythment le calendrier des activités annuelles. Le lien entre les associations et les militants est assuré par un organe de presse comme le *Réveil du Rhône*, l'organe du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïc (GDEL), antenne de la Ligue de l'Enseignement du Rhône.

Nous pouvons avoir un aperçu, à travers l'étude de ces mouvements, d'un monde qui a partiellement disparu, celui d'une société où le militantisme dans des mouvements associatifs ou syndicaux permettait de donner ou de renforcer un statut social.

Ces militants s'organisent en réseau par le biais de la Ligue de l'Enseignement ; il se forme alors une micro-société. Ainsi le carnet mondain du *Réveil du Rhône* se fait l'écho des mariages entre militants. Apparaît ainsi une forme de sociabilité entre membres de l'enseignement, partisans de l'École Publique et parents d'élèves qui est la base et l'armature d'une mise en réseau de ces personnalités. On peut également s'interroger sur la manière dont se

48 Maréchal Lyautey, *Le rôle social de l'officier,* Paris, Plon 1935

constitue le réseau qui permet la mise en place de cette politique et s'il est certain qu'Édouard Herriot a un rôle central dans son développement et son fonctionnement, sa constitution s'est certainement faite de manière progressive. Avant l'élection d'Herriot, Lyon avait initié un certain nombre d'expériences, en particulier sous l'impulsion du sénateur Georges Beauvisage. Le nouveau maire trouve à son arrivée un réseau en gestation qu'il développe pour une action beaucoup plus large. Herriot joue, à cet égard un rôle éminent. Il n'en est pas moins vrai que le milieu associatif est suffisamment dynamique pour avoir son développement propre sans reposer sur les seules initiatives de la mairie. Le GDEL se permet même d'interpeller la mairie centrale de Lyon en la personne d'Herriot sur des questions touchant au manque de personnel dans des écoles primaires. Il est certain que ces interpellations peuvent être instrumentalisées dans le cadre de conflits politiques entre Radicaux-Socialistes, SFIO et PC.

Dans le même temps, comme l'a montré Pierre Arnaud[49], la municipalité de Lyon, sous l'impulsion de personnalités, telles que le professeur André Latarjet (directeur du Cours Supérieur d'éducation Physique et promoteur de la médecine sportive), est pionnière dans le développement de la pratique sportive dans le milieu scolaire. Cela apparaît avec les fêtes civiques de la jeunesse qui réunissent annuellement les amicales sportives laïques pour des démonstrations collectives de gymnastique. Pierre Arnaud montre que le développement de l'éducation physique, à Lyon, est très innovant : il repose sur une alliance entre le politique avec Herriot, le scientifique avec le professeur Latarjet[50] et le

49 Pierre Arnaud, « L'éducation physique à Lyon », in *Staps Revue des sciences et techniques des activités physiques et sportives* N°26 octobre 1991, *Les savoirs du corps, éducation physique et éducation intellectuelle dans le système scolaire français,* Presse Universitaire de Lyon, 1982 324 pages et sous sa direction, *Le corps en mouvement, précurseurs et pionniers de l'éducation physique,* Privat, Toulouse, 1981, 316 pages

50 Le professeur André Latarjet, 1877-1947, médecin anatomiste, est à l'origine des Fêtes sportives de la Jeunesse à Lyon. Il est le fondateur de l'Institut d'éducation physique de Lyon. Pour lui la

pédagogue en la personne d'Eugène Fortunet[51]. De nombreuses innovations de la municipalité de Lyon ont inspiré la politique du Front populaire.

En revanche, le souci de la santé et la protection de l'enfant sont, d'après Pierre Arnaud, guidés par une politique de régénération de la race aux aspects ambigus. Herriot, en tant que ministre de l'instruction publique, est le principal artisan de l'intégration de l'éducation physique dans le système éducatif français : c'est l'application à l'échelle nationale des pratiques déjà mises en place dans la ville de Lyon qu'il administre depuis 1905. Cette politique municipale inspire également Jean Zay, ainsi que Léo Lagrange, qui assiste aux Fêtes Civiques de la Jeunesse de 1937. Herriot est peu sensible au sport élitiste, il est surtout partisan d'une pratique sportive pour tous, en favorisant son accès aux plus démunis par le biais des patronages municipaux, dans un souci de grandeur de la France mais en évitant une militarisation et un embrigadement de la jeunesse par des groupements politiques ou religieux. L'action se mène donc avec des visées hygiénistes et sociales à destination d'un pays en pleine convalescence après la première guerre mondiale. La construction du stade de Gerland, sur les plans de Tony Garnier, est révélatrice de cette vision du sport.

France a pris du retard dans le développement de la pratique sportive et il est nécessaire pour « régénérer la race » de développer l'éducation à l'hygiène et la pratique sportive. Voire Pierre Arnaud « L'éducation physique à Lyon », in *Staps Revue des sciences et techniques des activités physiques et sportives,* N°26, octobre 1991.

51 Eugène Fortunet est moins connu. Né en 1871 en Saône et Loire, il pratique très jeune la gymnastique à l'*Union Mâconnaise.* Par la suite il enseigne la gymnastique dans les écoles de Mâcon. Après son service militaire et un stage à Joinville, il obtient les diplômes de moniteur de gymnastique et de maître d'armes. En 1905, il est nommé au lycée Ampère et acquiert dans la ville une grande notoriété. Durant la grande guerre, il prépare les élèves du lycée avant leur incorporation. En 1919, il est affecté à l'école normale d'instituteurs de Lyon et Latarjet fait appel à lui pour organiser les enseignements pratiques et pédagogiques de l'Institut Lyonnais d'Education Physique ainsi que pour les fêtes civiques de la jeunesse. Fortunet part à la retraite en 1933 mais continue d'enseigner à l'Institut Lyonnais d'Education Physique jusqu'en 1943. Il décède en 1945. Selon les témoins, Fortunet est le représentant type du traditionnel « joinvillais » : un homme intègre, militant infatigable, organisateur talentueux, doté d'une très grande compétence et éducateur hors pair sachant captiver son auditoire. Cette notice biographique est extraite de Pierre Arnaud, « L'éducation physique à Lyon », in *Staps Revue des sciences et techniques des activités physiques et sportives,* N°26, octobre 1991

En effet, le stade est surtout destiné à la pratique populaire du sport. Lyon n'a une équipe professionnelle de football qu'à partir de 1950, c'est-à-dire sur la fin des mandatures d'Herriot à la mairie de Lyon. Comme le déclare Jean Zay en 1937 dans son discours aux Fêtes civique de la jeunesse [52] :

> *« Notre souci est moins de créer des champions et de conduire sur le stade 22 acteurs devant 40000 ou 10000 spectateurs que d'incliner la jeunesse de notre pays à aller régulièrement sur le stade, sur le terrain de jeux, à la piscine… »*

Les grands rassemblements des Fêtes civiques de la jeunesse sont l'illustration même de cette politique. On peut noter une certaine imitation alliée à une critique très vive des pratiques de défilés tels qu'ils sont organisés pour la jeunesse en Italie et en Allemagne. Les Fêtes de la Jeunesse sont pensées alors comme la réponse de la démocratie et des idéaux de la Révolution au fascisme. On exalte le culte d'une jeunesse saine, libre, loyale et joyeuse, c'est une vitrine de l'éducation libérale. La pratique sportive est une solution au surmenage intellectuel, un moyen de prévention des maladies et de restauration morale. Les acteurs de cette politique sont nombreux, de l'École Publique jusqu'aux multiples associations laïques.

Les politiques de la ville de Lyon en matière d'éducation sont-elles uniquement fondées sur la pratique sportive ? La réponse la plus prudente est que la pratique sportive n'est qu'un aspect de ces politiques. Une deuxième question se pose alors : La ville de Lyon a-t-elle innové dans la pratique éducative en direction de la jeunesse ? Si oui, comment ? Enfin, ces politiques ont-elles exercé une influence sur les autres municipalités de France ?

Pour donner une image des relations entre ces associations et la ville de Lyon, faisons une analogie avec la composition d'un atome :

52 Cité par Pierre Arnaud dans « Fête, sport et éducation à Lyon sous la IIIe République », in *Les usage politiques des fêtes au XIXe et XXe siècle*, publication de la Sorbonne 1994.

Le noyau central est composé de la personne d'Édouard Herriot et l'équipe municipale. Autour de lui, gravite un nombre très important d'associations et d'œuvres se donnant pour but de favoriser et de développer l'action de l'École Publique. Ces associations apparaissent comme extrêmement foisonnantes et diverses[53]. Les rapprochements entre Édouard Herriot et les mouvements laïques sont donc fluctuants en fonction de nombreux éléments :

- les positionnements politiques des acteurs, militants comme élus,
- la taille des associations et leur capacité à réunir beaucoup de militants et à toucher un large public,
- la place de l'association au sein des politiques de la ville de Lyon : est-ce que l'association, dans son action, répond aux demandes que peut formuler la ville de Lyon ?
- Enfin, les événements politiques nationaux ont également leur importance, les oppositions entre les partis politiques ou les oppositions entre Radicaux et SFIO peuvent conduire à des conflits locaux, comme ce fut le cas pour l'Amicale Laïque de la Guillotière dans les années 20.

Édouard Herriot, homme politique de premier plan au cours de la période étudiée, est véritablement au centre d'un réseau très dense reliant les militants entre eux et avec la ville de Lyon. Cette position est forte notamment en raison de la capacité de financement et d'aide matérielle que peut fournir Herriot par le biais de la ville de Lyon mais également par ses réseaux nationaux.

53 L'analyse des séries 4 M sup des Archives départementales consacrées aux associations fait apparaître plus de 250 associations consacrées à l'éducation populaire. Ces associations sont particulièrement variées et de tailles diverses. Les fonds d'archives ne permettent que de connaître la déclaration de création, les changements dans le bureau, le but de l'association. Il est par contre impossible de connaître les effectifs et l'importance des actions menées.

Le lien se fait autour d'un certain nombre d'idées politiques reposant sur un idéal de défense de la République et de justice sociale.

Comme indiqué plus haut, cet aspect politique des actions d'éducation populaire est nettement revendiqué dans les différentes tribunes du *Réveil du Rhône*, et ce sur l'ensemble de la période 1923-1940.

Édouard Herriot souhaite appliquer ses conceptions éducatives dans les actions de la ville. Mais la municipalité semble avoir également fait preuve d'un très grand pragmatisme, en s'appuyant sur les initiatives personnelles venant des militants et des associations laïques.

Il faut ajouter que dans le contexte d'une ville en pleine croissance démographique et économique, il est nécessaire de construire un certain nombre d'écoles primaires pour pouvoir scolariser les enfants. Il faut également faire face aux problèmes sociaux liés à cette croissance démographique, en particulier celui de la protection de l'enfance.

Édouard Herriot, avant 1914, se déclare favorable au développement de la formation professionnelle car il juge la France en retard dans ce domaine par rapport à l'Allemagne. Ce positionnement explique le haut niveau des subventions accordées aux sociétés de formation professionnelle ainsi qu'à l'École de la Martinière, et également le développement de l'enseignement professionnel par l'institution scolaire. Il semble que durant la Première Guerre mondiale, la mise en place d'écoles pour les blessés de guerre ait permis de tenter des expériences de formation professionnelle d'adultes. En plus d'assurer la rééducation des blessés, elles assurent des cours « d'enseignement général » avec apprentissage de la lecture pour les illettrés, mais également des cours d'anglais, d'économie, de radiotélégraphie, de sténographie... Son action en tant que ministre conduit, également, à l'évolution vers l'école unique, en cherchant

l'unification des filières scolaires ; il suit en cela le programme des « Compagnons de l'Université Nouvelle ».

Ses rapports avec les mouvements laïques peuvent être l'objet d'interrogations. Herriot est à l'origine du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque (Antenne de la Ligue de l'Enseignement sur Lyon) et sa politique ainsi que ses positions en faveur de l'École Unique et de l'Enseignement Professionnel vont dans le même sens que les aspirations des militants laïques. Cependant, ses participations aux gouvernements Flandin et Laval en 1934-1935, ont certainement provoqué des tensions avec une partie des militants des mouvements laïques et une fraction des élus du conseil municipal de Lyon. La politique de déflation du gouvernement Laval, qui provoque des réductions d'effectifs dans l'enseignement, est dénoncée de manière très acerbe dans le *Réveil du Rhône.*

Il faut enfin souligner un élément d'importance : l'étude minutieuse de ces associations et de leur fonctionnement conduit à redécouvrir un monde qu'on peut considérer comme disparu.

On peut , on l'a dit, s'inspirer de la thématique déployée par Peter Laslett dans son ouvrage *Un monde que nous avons perdu*[54] pour envisager l'étude des associations d'éducation populaire. Laslett scrutait la démographie des paroisses rurales du XVII^{ème} siècle en Angleterre quand nous étudions la France urbaine du XIX^{ème}-XX^{ème} siècle. De prime abord, les deux objets sont sans lien aucun. Et pourtant, les buts, l'assise sociale, le fonctionnement et le recrutement des associations d'éducation populaire nous laissent entrevoir d'une société qui bien que proche de nous, est éminemment différente de la nôtre sur quantité

54 Peter Laslett, *Un monde que nous avons perdu. Les structures sociales pré-industrielles,* op. cit.

d’aspects. Il y a bien là un monde et des modes de sociabilité qui nous sont devenus difficilement intelligibles si nous ne consentons pas un réel effort.

Les militants sont principalement issus des classes moyennes, employés, professeurs, avec également beaucoup de personnes des milieux populaires, ouvriers etc... Ce sont les classes sociales de recrutement des partis politiques comme le Parti Radical, la SFIO ou le Parti Communiste. Elles se caractérisent par une politisation poussée et un fort engagement personnel dans les associations.

Cette politisation et cet engagement fort peuvent se comprendre par les conditions de vie qui restent difficiles, avec une volonté de lutte collective pour leur amélioration. L’état d’esprit de la période du Front populaire, avec les représentations que l’on en a actuellement, peut illustrer cette implication dans les luttes collectives. Celles menées par les associations montrent la volonté de changer et d’améliorer les conditions de vie de toute la population. Des chansons, comme *Allons au devant de la vie*, ne sont pas simplement des figures de style et des slogans de campagnes électorales ; une vraie volonté d’action politique s'y lit. Si le Front populaire peut être perçu comme l’archétype de cette volonté d’action, celle-ci est néanmoins présente sur l’ensemble de la période. Il est évident qu’elle n’apparaît pas brutalement en 1936, la chronologie nous montre qu'elle est avérée dès avant la guerre de 1914.

Contrairement à la période étudiée par Peter Laslett, il y a une remise en cause de l’ordre social par les acteurs des différentes associations. L’ordre social est considéré comme injuste et doit être changé ou au moins réformé. Cette volonté de changement est présente partout mais avec des nuances selon les différents mouvements laïques. Les modalités du changement souhaité varient, selon que l’on soit proche du parti radical d'Herriot ou proche du PC ou de la SFIO. Les différences d’opinion politique entre les acteurs semblent peu influer à

l'intérieur des associations, mais la connaissance des pratiques éducatives est difficile à obtenir en raison de sources qui restent trop succinctes pour approfondir cet aspect de la question.

Une chronologie de l'éducation populaire lyonnaise

Sur la période étudiée, on constate une forte évolution des buts des associations d'éducation populaire. En début de période, le but est principalement lié aux questions d'hygiène publique et de lutte contre les maladies contagieuses, comme la tuberculose. En fin de période, les questions d'hygiène sont encore présentes, mais elles sont passées au second plan au profit des questions d'éducation. L'avènement des totalitarismes et les conflits mondiaux ont poussé à une véritable réflexion sur la nécessité de mettre en place une éducation populaire. Plusieurs phases se succèdent :

1896 - 1914 :

C'est une phase d'expériences des municipalités, les villes de Lyon et de Paris créent leurs premières colonies de vacances. Celles-ci ont pour mission de résoudre des problèmes de santé publique en permettant à des enfants des classes populaires de passer trois semaines à la campagne avec une alimentation saine. L'aspect éducatif de ces colonies n'est aucunement mis en avant. La colonie de vacances du Serverin est fondée dans une propriété mise à la disposition de la ville de Lyon par M. Fisch.

1914 - 1918

Durant cette période, le public visé par ces colonies de vacances s'élargit. Il s'agit de s'occuper également des enfants orphelins de guerre ou séparés de

leurs parents à cause du conflit. Un programme éducatif est alors mis en place dans les centres. La colonie de vacances du Serverin ouvre toute l'année pour accueillir des enfants orphelins.

1918 - 1934

Durant ces années, la préoccupation de santé et d'hygiène publique reste forte, mais le discours éducatif est de plus en plus important. Les œuvres d'éducation populaire sont le résultat d'initiatives privées venant d'associations diverses. Ces associations reçoivent un soutien de la mairie de Lyon de manière directe (subvention) ou des prêts de locaux dans les différents groupes scolaires (dans les archives, les versements de subventions apparaissent facilement, contrairement aux prêts de locaux qui laissent peu de traces). On est également dans une période d'interrogation sur les moyens de continuer l'action éducative en direction des adolescents qui ne sont plus concernés par l'obligation scolaire. Dans les articles du *Réveil du Rhône,* les termes d'« éducation post-scolaire » ou d'« éducation civique » apparaissent dans le sens d'une formation des adolescents comme citoyens, en évitant qu'ils subissent l'influence de l'Église et, après 1934, celle des mouvements d'extrême droite.[55]

1934 - 1940

Cette courte période est une mise en route des décisions politiques prises par le Front populaire. L'action éducative laïque se structure autour de grandes fédérations :

55 Allemand-Martin, dans le *Réveil du Rhône* de mars 1934, propose pour les adolescents des séjours de vacances et de sports d'hiver, ce qui permet de continuer l'œuvre éducative scolaire, les autres actions comme l'*Œuvre des Enfants à la Montagne* de Beauvisage ne prenant les enfants que jusqu'à 14 ans.

- UFOLEP (Union Fédérale des Œuvres Laïques d'éducation Physique) pour les pratiques physiques

- UFOLEA (Union Fédérale des Œuvres Laïques d'éducation Artistique) pour la musique, les arts

- UFOCEL (Union Fédérale des Œuvres du Cinéma Éducateur) : mise en place de séances de cinéma et d'émissions de radio éducative sur la station de la Doua.

Ces années-là sont marquées par une innovation importante avec une prise de conscience des problèmes sociaux et politiques liés à la jeunesse. Une organisation plus efficace apparaît qui correspond à la circulaire de 1937 de Jean Zay sur les loisirs éducatifs dans les écoles et qui trouve une application au Lycée du Parc de Lyon[56].

C'est également dans cette période du milieu des années trente, qu'apparaît une demande d'un renforcement du contrôle des œuvres de vacances par l'administration, en particulier par l'éducation Nationale[57]. Il semble que ce souhait d'un contrôle plus fort résulte de la crainte de voir des organisations fascistes créer des mouvements de jeunesse à l'image de ce qui se fait dans l'Italie de Mussolini et l'Allemagne d'Hitler. On peut penser que les mouvements cléricaux[58] sont également visés. Cette volonté de contrôle des œuvres de vacances et des mouvements de jeunesses conduit aussi à la mise en place des premiers stages de formation de moniteurs. Ceux-ci sont co-organisés

56 Archives départementales du Rhône 1 T 2612

57 Le ministère de *L'Instruction Publique* prend le nom de ministère de l'éducation *Nationale* en 1932.

58 *Le Réveil du Rhône* dénonce régulièrement l'emprise de l'Église sur la jeunesse, en particulier en dénonçant des mouvements comme les Jeunes Ouvriers Chrétiens, Les Jeune Agriculteurs Chrétiens et les Jeunes Étudiants Chrétiens, sans oublier la Fédération Nationale Catholique du général de Castelnau. De Castelnau s'oppose d'ailleurs à Herriot quand ce dernier exprime sa volonté de laïcisation de l'Alsace Lorraine.

par le GDEL, les Éclaireurs de France et l'organisation de « l'Hygiène par l'Exemple ».

1940 – 1945

Cette séquence est particulièrement complexe dans le cadre de notre étude. Après la défaite de 1940, si la formation de la jeunesse est bien une priorité du gouvernement de Vichy, la politique globale de la ville de Lyon ne change pas de manière radicale. La différence de politique que l'on peut noter tient à l'ouverture de subventions à des mouvements clairement confessionnels, en particulier catholiques.

Des changements dans les pratiques ont également lieu, mais il s'agit le plus souvent d'adaptation aux circonstances (réfugiés, difficultés de circulation, etc.). La création d'un Commissariat à la jeunesse, qui a pour but de centraliser et contrôler les actions, montre l'importance, pour le gouvernement de Vichy, des problèmes liés à la formation de la jeunesse.

Il convient de remarquer que l'antenne lyonnaise de ce commissariat soutient de manière active l'organisation de stages de formation du personnel d'encadrement de colonies de vacances. Un stage de ce type, identifié à Lyon, a lieu en août 1940 et est organisé par le GDEL (Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque). Il est surprenant de noter qu'il se situe immédiatement après la débâcle de juin 1940. Il semblerait qu'il y ait eu jusqu'à trois stages organisés par an jusqu'en 1943. Le soutien de la ville de Lyon se fait par le prêt de locaux comme l'internat de Tourvielle. Les stages sont organisés dans cet internat jusqu'à ce que celui-ci soit utilisé en qualité de centre pour l'enfance en difficulté[59].

59 Archives municipales de Lyon 110 WP 016 et 112 WP 015 à 112 WP 017

Il est difficile de savoir si d'autres stages de formation ont eu lieu par la suite. Il est tout à fait possible qu'ils se soient déroulés sur d'autres sites. *Le Réveil du Rhône* ayant cessé de paraître en 1940, le principal moyen de suivre ces stages disparaît ainsi.

Après 1945

L'éducation populaire devient un objet de politique publique, avec la création du Ministère de la jeunesse et des sports. Dans ce contexte, la ville de Lyon perd une partie de son pouvoir d'initiative en matière de politique d'éducation populaire, avec la centralisation des politiques de jeunesse.

1957, la fin d'une période à Lyon et en France

Il est évident que dans l'optique d'une étude sur les actions d'éducation populaire en direction de la jeunesse dans la ville de Lyon, le décès d'Édouard Herriot en marque une césure. Non pas que les actions entreprises cessent avec son décès, mais nous sommes bien à la fin d'une période pour la ville de Lyon, la fin de 50 ans de mandat de son maire, avec une interruption de 1940 à 1945.
On peut considérer qu'en 1957, nous sommes dans une phase de changement : la croissance économique commence à avoir des effets sur les conditions de vie de la population. On peut illustrer ce changement par un exemple local, celui du restaurant pour mères nourrices de la Croix-Rousse[60].
Ce restaurant pour les mères nourrices est fondé en 1934. Il s'agit d'une des mesures phares de la politique sociale d'Herriot : ces restaurants distribuent des repas gratuits aux femmes enceintes et aux jeunes mères. Il est supprimé par

60 Archives municipales, carton 112 WP 44

décision du conseil municipal en 1957. Le local de ce restaurant, loué à l'office des HLM de Lyon, reste inoccupé jusqu'en 1961. Il est alors demandé par le groupe Éclaireurs de France « A. Lefèvre » de la Croix-Rousse, dirigé par Claude Poss. Ce groupe est installé dans le sous-sol de l'école Jean de La Fontaine à la Croix Rousse. Le collège de la place Morel demande également ce local pour installer des salles d'étude. Finalement, c'est un club de jeunes organisé par la fédération Léo Lagrange qui l'obtient.

Cet exemple permet de déceler une évolution intéressante. Premièrement, il apparaît pour le conseil municipal qu'un restaurant pour mères nourrices est devenu inutile. Deuxièmement, une organisation reconnue dans les politiques de jeunesse d'Herriot avant 1939, les Éclaireurs de France, ne paraît plus suffisamment importante pour obtenir un local (la mairie justifie cela en disant qu'il ne lui appartient pas et qu'il est loué) ; de même, un établissement scolaire n'est pas considéré comme prioritaire pour l'attribution de ce local. Par contre, c'est un « club de jeunes » organisé par la Fédération Léo Lagrange qui obtient ce local, certainement parce que le programme d'activités proposé est plus proche des nouvelles façons de concevoir les loisirs, plus ancré dans une approche individuelle, bien souvent de plus en plus consumériste, telle que la décrit Christiane Rochefort[61].

Le travail de recherche historique

Après avoir circonscrit l'objet d'étude, il reste à définir comment ces actions d'éducation populaire peuvent être analysées par un travail historique. Les sources font apparaître un certain nombre de failles et de lacunes qui empêchent toute velléité d'exhaustivité.

61 Christiane Rochefort, *Les petits enfants du siècle*, op. cit.

La question des sources

Des associations amnésiques

L'ambition de cette étude qui est de dresser un tableau de l'éducation populaire laïque à Lyon sur une période de plus de cinquante ans puis d'en faire l'analyse se heurte à un problème de taille pour l'historien. Les associations n'ont que très rarement conservé des archives quand elles existent encore. Dans le cas des associations dissoutes, les pièces d'archives ont bien souvent été détruites ou, au mieux, elles ont pu être conservées par un des militants, mais dans tous les cas elles sont bien souvent inutilisables ou inaccessibles. Cela peut être illustré par la description d'un fonds d'archives en cours de sauvegarde et de versement aux archives municipales de Lyon, celui des Éclaireuses Éclaireurs de France. Pour comprendre la complexité des fonds d'archives de cette association, il faut refaire un rapide historique

Les Éclaireuses Éclaireurs de France sont fondés en 1964 de la fusion de trois mouvements, les Éclaireurs de France fondés en 1911, Les Éclaireurs Français fondés en 1911 et les sections neutres de la Fédération des Éclaireuses[62].

Ces diverses associations ont régulièrement déménagé leur permanence au cours de la période entre 1911 et 1964, chaque déménagement ayant provoqué des pertes dans les archives, qui étaient probablement alors plus considérées comme des « papiers » que comme des archives au sens précis du terme.

De plus, avec la fusion de 1964, l'association la plus importante en effectif, les Éclaireurs de France, fait finalement disparaître les deux autres associations. Au moment de la rédaction de ce travail, aucun fonds lié à la Fédération des

62 La Fédération des Éclaireuses comportait 3 types de sections, une neutre, une israélite, un protestante.

Éclaireuses n'a été localisé dans les dépôts d'archives publiques. Les archives de Denise Joussot[63] ont été sauvegardées, au moment de sa maladie, par l'Amicale des Anciennes Éclaireuses sur Paris. A Lyon, les archives des Éclaireuses Éclaireurs de France, en cours de versement aux archives municipales, possèdent un film 8mm des années cinquante montrant Denise Joussot et sa sœur dirigeant un camp d'éclaireuses.

Par contre pour le cas des Éclaireurs Français, les archives sont quasiment inexistantes. Cet état de fait peut être expliqué par différents éléments.

Premièrement les Éclaireurs Français se sont surtout développés en Algérie. Lors du processus qui a mené à l'indépendance de l'Algérie, il est évident que la sauvegarde des archives n'était pas une priorité. Dans le contexte lyonnais, les Éclaireurs Français se sont rapprochés du GDEL avec la création de la colonie de vacances *Le rayon de soleil* à Fontaine sur Saône.

Sur les dernières années de leur existence, les Éclaireurs Français à Lyon semblent avoir souffert de la mauvaise gestion du couple Robin qui assurait la direction de l'association au niveau local. Ils ont été accusés de malversation par la Fédération des Éclaireurs Français. Le couple Robin, avant d'être exclu de l'association lyonnaise des Éclaireurs Français, a tenté de quitter la fédération, pour se faire admettre dans celle du Touring Club de France. Il apparaît logique que dans ces conditions, les archives des Éclaireurs Français de Lyon n'aient quasiment pas laissé de traces.

Cette pénurie d'archives provoque même des difficultés jusque dans le fonctionnement actuel des Éclaireuses Éclaireurs de France. En effet les statuts

63 Denise Joussot 1918-2014, professeure de lettres classiques au Lycée Edgard Quinet de Lyon. Elle milite à la SFIO. Elle est Cheftaine d'éclaireuses à Lyon pendant la guerre, et sauve la famille d'une de ses éclaireuses juives. Pour cette action de sauvetage, elle obtient le titre de Juste parmi les nations en 2000. Hostile au premier projet de fusion avec les Éclaireurs de France (EdF), elle est néanmoins favorable à la coéducation. Responsable nationale de la FFE-N , elle devient en 1964 commissaire nationale adjointe des Éclaireuses et Éclaireurs de France (EEDF).

de l'association *Le rayon de soleil*, indiquaient qu'à sa dissolution son actif immobilier devaient revenir à l'association des Éclaireurs Français. Lors de la fusion en 1964, les Éclaireuses Éclaireurs de France se retrouvent propriétaires de fait du terrain de Fontaine sur Saône, mais ils sont dans l'impossibilité de prouver qu'ils en sont propriétaires de droit, car aucun procès verbal de dissolution de l'association *Le rayon de Soleil,* n'a été retrouvé.

Actuellement le fond d'archives des Éclaireuses Éclaireurs de France est en cour de reconstitution. Une partie des archives avaient été prises par un militant, Marc Metairie, également professeur à l'université Lumière Lyon 2. Il avait placé ces archives au centre André Latreille. Celui-ci a été absorbé par le LARHRA et les archives des Éclaireuses Éclaireurs de France ont été placées à la bibliothèque Diderot à Lyon. En quête de place la bibliothèque Diderot a versé ces archives aux Archives Municipales de Lyon[64]. Les Archives Municipales après avoir contacté la section lyonnaise des Éclaireuses Éclaireurs de France ont accepté de préparer l'accueil dans leurs fonds des archives de l'association. Un pré inventaire des fonds conservés dans la permanence des Éclaireuses Éclaireurs de France est en cours. Après le versement, il restera à faire un inventaire complet de ces deux fonds et enfin à procéder à leur analyse.

Cet exemple du fonds des Éclaireuses Éclaireurs de France montre à quel point la question des archives des associations peut se révéler complexe. Il faut faire face à des lacunes provoquées par les vicissitudes de fonctionnement des associations, le manque d'intérêt pour ces archives, en particulier dans la période des années soixante et soixante-dix, composer enfin avec la dissémination entre les militants qui conservent des documents par devers eux et les différents dépôts publics.

64 L'historique de ces archives a été reconstitué après un entretien avec la directrice adjointe des archives municipales de la ville de Lyon, Catherine Dormont.

La ressources des publications et des dépôts en archives publiques

Un des moyens de surmonter ces lacunes dans les fonds d'archives, réside dans l'analyse du journal du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque (GDEL), *Le Réveil du Rhône*. Ce journal publié de 1923 à nos jours avec une interruption de 1940 à 1946, permet d'avoir un aperçu des préoccupations, des difficultés que rencontrent les militants. Ce journal a servi de tribune à de nombreuses personnes, au premier rang desquelles Léon Emery qui l'a utilisé pour diffuser sa vision et ses conceptions de ce que devait être l'éducation populaire. Ce journal permet également de compléter le recensement des associations d'éducation populaire à Lyon.

Sa publication, quasiment sur toute la période étudiée, permet de suivre et de mettre en évidence les évolutions des conceptions et des pratiques militantes.

Enfin, en faisant apparaître les noms des militants, leurs difficultés, les conflits entre individus, il permet de dépasser la simple histoire de l'éducation populaire à travers les appareils associatifs et leur relation avec les institutions publiques et d'avoir ainsi une fenêtre sur le monde des militants de base.

Les archives départementales et *le Réveil du Rhône* permettent, on l'a dit d'identifier plus de 250 associations touchant l'éducation populaire. Malheureusement, les sources sont lacunaires, les archives départementales ont conservé les déclarations de création, mais il y a très peu d'autres documents détaillant le fonctionnement et les activités des associations.

Ces sources ont permis d'établir un fichier des associations d'éducation populaire, qu'on trouvera en annexe. Ce fichier permet de matérialiser l'aspect fragmentaire des sources consacrées à la vie associative. Sur l'ensemble des

associations recensées, celles qui ont laissé suffisamment de traces en archives, pour autoriser une analyse sérieuse, ne sont hélas que des exceptions. Ces associations nous permettent cependant de mettre en évidence des évolutions qui se sont produites au sein des mouvements d'éducation populaire.

Cette extrême fragmentation des données rend également impossible la reconstitution des trajectoires de vie des militants. Nous ne pouvons que dresser dans le meilleur des cas qu'une simple de liste de noms sans dates et recoupement.

Néanmoins ce fichier ne se révèle pas inutile dans le cadre de notre étude, car il nous permet ainsi de mettre en évidence le foisonnement d'associations qui apparaissent, disparaissent plus ou moins vite dans ce cadre. Les associations d'éducation populaire n'ont pas vocation à conserver les archives des actions entreprises ; elles n'en ont ni le goût, ni les moyens. Dans ces conditions, il est normal qu'elles n'aient laissé que peu d'empreintes dans les dépôts d'archives publiques qui se limitent souvent aux documents obligatoires dans le cadre de la loi de 1901 sur les associations. Celle-ci exige un dépôt des statuts, du procès verbal des assemblées générales ou des changements du bureau (président, secrétaire, trésorier). Il ne reste plus alors qu'à chercher les traces que peuvent laisser ces associations auprès des institutions publiques (conseil général, municipalité, etc.). Dans la mesure où elles sont perpétuellement en quête de moyens financiers ou matériels pour pérenniser ou amplifier leur action, les demandes qu'elles formulent, peuvent se retrouver dans les dépôts d'archives publiques.

L'étude des dossiers de demandes de subventions permet de connaître l'objet de l'action entreprise, mais également son projet politique. Celui-ci est quasiment systématiquement en lien avec la défense de la République et la formation des

citoyens. À ce but politique il faut également ajouter les objectifs sociaux et hygiénistes.

Ces dossiers de subventions sont à analyser en prenant en compte un élément important : les associations tiennent dans ces dossiers un discours qui a pour finalité de persuader les instances politiques d'apporter une aide financière ou matérielle. Il découle que ces demandes sont conçues pour être agréables aux élus décidant de l'attribution des aides.

De plus, les aides accordées aux associations ne sont pas uniquement financières, il peut aussi s'agir d'aide matérielle comme le prêt de locaux. Ces prêts, contrairement aux subventions ne laissent que très peu de traces dans les archives. Les courriers des demandes sont souvent disséminés dans les multiples services municipaux pour les prêts de locaux d'écoles primaires. Dans le cas de prêts de salles dans des collèges ou des lycées, les demandes sont, si elles ont été conservées, dans les archives des établissements. Il y a là une perte importante d'informations, car les accords sur les prêts de bâtiments permettent de localiser une association, d'avoir un aperçu de son action en fonction de ses besoins en locaux et enfin de connaître sa durée d'existence, la dissolution de l'association provoquant de manière logique l'arrêt de prêt des locaux.

Une des manières de contourner ces lacunes archivistiques est l'étude des fonds municipaux consacrés à l'entretien des bâtiments scolaires. En effet, la présence d'enfants pour des activités péri et post-scolaires dans des bâtiments scolaires en dehors des horaires classiques pose un certain nombre de problèmes.

Tout d'abord, qui est responsable des dégâts et dégradations occasionnés par des enfants ? Les archives municipales font apparaître des récriminations des gardiens d'école. Ceux-ci se plaignent de portes mal fermées, d'enfants qui ont uriné dans un couloir, entre autres. Au-delà de l'aspect anecdotique de ces

incidents mineurs, ces rapports nous permettent d'établir avec certitude la présence d'une association dans un groupe scolaire de la ville de Lyon. De plus, la multiplication de rapports sur des problèmes liés à une association peut être un révélateur des difficultés que celle-ci traverse. Par expérience, quand une association d'éducation populaire connaît des difficultés, les premiers symptômes en sont la dégradation de l'encadrement des enfants et adolescents et une perte de qualité des activités pratiquées.

Parmi les sources consacrées aux associations d'éducation populaire, il existe un cas particulier. C'est celui des Éclaireurs de France. Cette association laïque a décidé de mettre en place une pédagogie particulière, celle du scoutisme, et surtout, elle est organisée en fédération avec des échelons régionaux, nationaux et locaux, ces différents échelons produisant des revues avec les comptes rendus des actions menées, mais aussi des annuaires avec les noms et fonctions des différents militants. Nous avons là des matériaux qui permettent une connaissance relativement proche de la réalité de ce que furent les actions entreprises par les Éclaireurs de France. Il faut tenir compte des effets de loupe de ces sources abondantes, qui peuvent exagérer l'importance réelle des Éclaireurs de France par rapport aux autres associations ; il faut également garder à l'esprit que les journaux publiés comme l'*Éclaireur de France* donnent une vision souvent déformée car très positive des actions menées. Dans le cadre de la recherche et de l'analyse il faut donc ne pas perdre de vue cet effet de source qui peut amener à surestimer l'importance d'une association.

Le courrier reçu par la préfecture ou la mairie de Lyon peut également conduire à une autre forme de cet effet de loupe. Les archives publiques, départementales et municipales recèlent, dans leurs différents fonds consacrés à l'éducation populaire, de nombreux courriers de plaintes ou de dénonciations de mauvais

fonctionnements de garderies, colonies de vacances ou cantines scolaires. Le nombre important de ces courriers n'est pas nécessairement le signe d'un dysfonctionnement permanent de ces structures. Ils peuvent être simplement le signe d'un mécontentement de certaines personnes. Dans certains cas, l'analyse de ces courriers ne relève plus forcément d'un travail historique portant sur l'éducation populaire, mais plutôt d'une étude psychologique sur les auteurs de courriers de dénonciation. Il importe en conséquence de les utiliser avec circonspection.

Si les fonds d'archives des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, en toute logique, deviennent de plus en plus fournis avec la montée en puissance des administrations publiques en charge des questions de jeunesse, ils n'intéressent que la fin de la période. Prenons l'exemple de la formation de l'encadrement des enfants et des adolescents. Au début de la période, la règle de recrutement est simple en ce sens qu'il est fait appel à toutes les bonnes volontés en privilégiant les instituteurs et les élèves-maîtres. C'est après la première guerre mondiale que de véritables politiques de formation apparaissent.[65] Cette idée de formation de l'encadrement provient des différents mouvements de scoutisme ; elle se diffuse progressivement pour aboutir aux premiers stages de formation à partir de 1937. Dans le cas lyonnais, ces stages ne sont connus que parce qu'ils ont lieu dans des bâtiments publics, en particulier l'internat de Tourvielle. Les organisateurs ont fait des demandes de prêts auprès de la municipalité. À partir de 1943, l'internat de Tourvielle étant utilisé pour installer un centre pour l'enfance en difficulté, il devient impossible d'organiser les stages dans son enceinte. D'autres lieux sont alors recherchés, que ce soit en dehors du département, ou encore dans des bâtiments privés. Les

65 Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues* op. cit.

stages disparaissent alors des archives publiques, ce qui ne saurait être interprété comme le signe de leur inexistence à Lyon après 1943.
Pour toutes ces raisons l'étude des mouvements d'éducation populaire sur la période 1896 -1957 n'est pas sans analogie avec des fouilles archéologiques. La recherche ne fait apparaître que des fragments épars, qui ne reflètent que très imparfaitement l'importance de l'activité que l'on traque. L'aspect fragmentaire devient de plus en plus marqué au fur et à mesure que l'on s'approche de la base et de ses militants. Or, c'est, précisément cette base qui permet de comprendre l'ampleur du phénomène étudié. Pour filer la métaphore archéologique, les rapports des gardiens mécontents de la présence d'enfants et d'adultes dans les locaux scolaires en dehors des temps de classe nous donnent une image en négatif des associations, comme la trace des trous dans le sol nous donne une image partielle d'une construction en bois depuis longtemps détruite ; la connaissance historique de l'objet d'étude, pour la période 1896-1945, passe par la recherche de ces traces indirectes dans les fonds d'archives publiques.

Après l'exposé des difficultés rencontrées dans les archives, se posent les questions de la méthodologie à mettre en œuvre et des objectifs à assigner à cette étude. Même si les archives sont comme nous l'avons dit lacunaires, disparates et disséminées, elles n'en demeurent pas moins particulièrement riches. Que faire face à des archives aussi abondantes mais aussi sans que cela soit contradictoire, bien souvent parcellaires. Il est hélas rare de trouver un fonds complet sur une association ou bien une série complète de publications sur la période.
La multiplicité des sources et leurs formes diverses empêchent la mise en place d'une méthode unique d'analyse. Seuls les recoupements entre les différentes sources permettent de dégager une vision d'ensemble de l'objet d'étude, mais

celui-ci se trouve être particulièrement mouvant et fluctuant au cours de la période étudiée. Il est alors utile d'avoir en tête ce qu'expose Pierre Laborie dans sa préface à sa deuxième édition de *L'opinion française sous Vichy*[66]

> *« L'historien sait ce qu'il peut y avoir d'illusoire et de puéril à prétendre saisir le réel dans son entier, à vouloir restituer l'étrangeté de ce qui n'est plus et ne sera jamais plus. Il sait pourtant en même temps, que ce serait se détourner du passé – et le détourner - que de refuser toute confrontation avec la complexité du social. Là et ailleurs, l'écriture de l'histoire résulte d'une négociation de tous les instants entre le désir de faire comprendre et l'obstacle de l'intransmissible, entre l'inaccessible et l'inconciliable. L'histoire est affaire de franchissements et de frontières. Ses vérités en découlent. Elles ne peuvent être ainsi que la forme plausible d'une vérité provisoire, que les vérités d'un monde et d'un temps pour les contemporains. Non parce qu'elles ne seraient que construction sur le sable ou propos de circonstance, savoir mensonger, servilité ou arrangements complaisants avec les puissants du jour, mais plus fondamentalement, parce qu'il ne peut y avoir de fin au travail de reconstruction et d'élucidation du passé. Les vérités de l'histoire sont le produit de leur propre histoire »*

C'est pourquoi ce long travail d'étude et de recherche sur l'éducation populaire à Lyon sous les mandats d'Édouard Herriot ne peut prétendre à l'exhaustivité. Celle-ci serait illusoire. Tout d'abord l'objet se trouve être d'une immense richesse. Plusieurs centaines d'associations, d'œuvres privées ou municipales, mobilisant plusieurs milliers d'individus sur une période de plus de cinquante ans forment un ensemble dont il est impossible de discerner les contours et de caractériser les activités avec une précision clinique. De plus les lacunes des archives laissent beaucoup de zones d'ombre sur les actions menées et l'écrasante majorité de leurs auteurs.

Quels objectifs pour la recherche ?

Ces écueils repérés et pris en compte, quels objectifs s'assigner ? Tout d'abord faire ressurgir des archives un ensemble d'actions. La redécouverte de ces actions éducatives permet à son tour de mettre en lumière les bases politiques. Celles-ci se montrent particulièrement stables sur la période car comme nous le verrons le projet politique repose sur la volonté de mettre en place et surtout de

66 Pierre Laborie, L'opinion *française sous Vichy,* Le Seuil, Collection Point Histoire, Paris 2001

défendre une République laïque, démocratique et sociale. Cette ambition nourrit un militantisme puissant parmi les acteurs. Même si nous avons affaire à des associations laïques, conduites par des membres du parti radical, de la SFIO ou bien par la suite du parti communiste, on peut véritablement parler d'une foi dans l'action entreprise. Quand on étudie les parcours et les actions de certains militants, on peut discerner une vie organisée autour de principes moraux forts. Cette mise en lumière de ces bases politiques et morales qui nourrissent l'éducation populaire laïque conduit finalement à faire ressurgir en dernier lieu des figures de militants de cette éducation populaire. Un certain nombre d'entre eux sont mis en avant dans le cadre de cette étude. Pourquoi eux et pas d'autres ? La réponse repose sur une double forme d'arbitraire. Il y a en premier lieu l'arbitraire des archives, certains militants ayant laissé plus de traces archivistiques que d'autres. La deuxième forme d'arbitraire est celle, assumée, du chercheur car certains de ces militants sont mis en avant à cause de leur trajectoire au cours de la période ou d'autres simplement en raison de l'émotion et de l'empathie que leur destin suscite.

Dans le très vaste champ d'étude que forment les associations et les mouvements d'éducation populaire à Lyon durant la période 1896-1957, il est impératif d'organiser le résultat des recherches pour pouvoir livrer au lecteur une image de ce qu'a pu être l'éducation populaire à Lyon. Cette image est bien évidemment brouillée. Comme une photographie ancienne, par endroits elle s'est effacée suite à l'action du temps, mais elle n'en demeure pas moins porteuse d'informations et elle est également révélatrice de l'ampleur des pistes de recherches qu'il reste encore à parcourir pour approfondir la connaissance sur l'éducation populaire à Lyon.

Les mouvements de jeunesse laïques d'éducation populaire et les politiques de la ville de Lyon touchent un nombre important de domaines de la société. Leur

étude nous permet de prendre conscience de la place de l'enfant et de l'adolescent dans la société française de la première moitié du XXe siècle, mais elle est aussi révélatrice de l'importance du militantisme dans les sociétés urbaines de la même période. Ce militantisme est un phénomène social majeur dans la mesure où celui-ci joue un grand rôle dans la vie des personnes impliquées. Cet engagement dans les œuvres d'éducation populaire est pour les militants une manière de mettre en application leurs principes et idéaux politiques, ce qui permet aux sentiments républicains et aux comportements civiques de pénétrer la population, en touchant les enfants et adolescents au cours de leur scolarisation.

Nous pouvons ainsi faire réapparaître une société marquée par un militantisme très important dans les populations d'employés et d'ouvriers, ce qui constitue les classes moyennes au cours du XX^{e} siècle. Il s'agit dans ce cas de reconstruire une histoire des anonymes, celle des militants de base qui n'ont laissé que très peu de traces dans les fonds d'archives. Le travail d'Alain Corbin sur Louis-François Pinagot[67] peut constituer un apport méthodologique pour l'étude. À l'instar d'Alain Corbin, il s'agit en partie de reconstruire l'histoire d'anonymes militants de l'éducation populaire. Mais contrairement à Louis-François Pinagot, les militants lyonnais de l'éducation populaire ont laissé des traces abondantes dans les archives. Il y a plusieurs raisons à cela :

- Premièrement , nos militants ne sont pas des personnes illettrées des campagnes françaises de la première moitié du XIXe siècle, mais des personnes urbaines dans la double acception du terme et instruites.

67 Alain Corbin *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, *sur les traces d'un inconnu (1798-1878),*Flammarion, Paris, 1998

- Deuxièmement les principaux acteurs trouvent une tribune où exprimer leurs opinions et leurs souhaits à travers leurs articles, tribunes et éditoriaux du *Réveil du Rhône.*

- Enfin troisièmement, leur action produit des traces dans les dépôts d'archives publiques, leurs sollicitations permanentes auprès des pouvoirs publics, que ce soit pour des subventions, des prêts de locaux ou plus simplement pour une demande de soutien moral auprès d'un élu ont généré un important échange épistolaire. L'étude de leurs actions et de leurs motivations est finalement un moyen de connaître l'état d'esprit d'une partie de la population d'une des plus grandes agglomérations françaises pendant la première moitié du XXe siècle. Nous avons là un aperçu d'une partie de l'opinion publique sous la IIIe République et comprenons certaines pratiques sociales qui lui sont liées et se sont maintenues jusqu'à la fin des années 50.

La chronologie précédemment mise en place montre les évolutions de l'éducation populaire, mais son analyse montre aussi qu'un certain nombre de thèmes sont récurrents dans le discours des militants. Ces thèmes que nous avons déjà vus comme la défense de la République, la formation de citoyen et les questions d'hygiène publique, sont régulièrement réactivés en fonction des circonstances.

Organiser l’étude

L'étude est organisée en trois temps pour permettre une résonance entre les discours théoriques consacrés à l'idée d'éducation populaire avec les pratiques des militants lyonnais. Les deux premières parties sont indissociables car au cours de la période étudiée, les discours théoriques n'ont cessé d'inspirer et de s'inspirer des actions menées à Lyon.

La première partie s'attache à analyser les évolutions et les développements de ce concept d'éducation populaire, à étudier les buts et les motivations des acteurs. Ceux-ci s'organisent autour de trois principaux axes : éduquer et former des citoyens, réformer et réguler la société, le tout avec une volonté de défendre et développer le pacifisme. Apparaissent alors les constantes sur toute la période : en effet comme nous l'avons déjà évoqué précédemment les bases idéologiques de l'éducation populaire sont particulièrement stables autour des thématiques de défense de la République et de défense du citoyen.

Cette première partie montre l'intense foisonnement associatif qui forme le terreau de l'éducation populaire. L'historien se trouve face à un empilement inouï d'associations, d'œuvres, de ligues qui mettent en œuvre le programme d'éducation populaire que décrivent justement les théoriciens de l'éducation populaire lyonnaise.

A partir de là, l'historien doit faire face à l'austérité de ce discours militant qui pose les bases idéologiques de l'action. A travers les différentes publications, ressurgissent les débats qui secouent ce milieu au cours de la première moitié du XX^{e} siècle. Les militants se trouvent face à un nombre important de problèmes sociaux liés à la pauvreté, aux maladies, au manque d'hygiène, aux crises politiques et aux guerres qui traversent la période. Malgré ces débats, l'éducation populaire laïque garde une idéologie cohérente et forte qui forme une véritable colonne vertébrale qui soutient alors l'ensemble des actions entreprises sur la longue période de 1896 à 1957.

Éduquer la population est un projet ambitieux qui a déjà une longue histoire derrière lui quand débute cette étude. C'est pourquoi en premier lieu, il est

important de retracer l'histoire de cette idée d'éduquer la population et de voir comment elle est mise en œuvre.

Pour les militants, cette idée repose sur un mythe fondateur qui est celui du rapport Condorcet proposant un plan visant à instruire et éduquer l'ensemble de la population. Ce qui importe vraiment, plutôt que de savoir si le rapport Condorcet est réellement l'acte fondateur de l'éducation populaire, c'est la place que ce texte prend dans l'imaginaire des militants. L'analyse de la chute de la seconde République, les crises comme le boulangisme et l'affaire Dreyfus amènent les milieux républicains à prendre conscience de la nécessité de mettre en place cette éducation populaire. On peut constater une véritable concomitance entre l'affaire Dreyfus, l'engagement en politique d'Édouard Herriot et les premières colonies de vacances organisées par la ville de Lyon.

Cette volonté d'éducation de la population est très vite confrontée aux problèmes liés aux conflits mondiaux qui agissent comme des éléments accélérateurs des évolutions des besoins et des pratiques éducatives. En effet la nécessité de prendre en charge les enfants de mobilisés, mais aussi ceux qui ont été séparés de leur famille par la guerre, conduit à une organisation qui va au-delà de la simple prise en charge temporaire d'enfants.

Enfin, la fin du second conflit mondial peut-être considérée comme l'ouverture d'une nouvelle période pour l'éducation populaire. La nécessité de reconstruire et de réorganiser la France s'accompagne d'une volonté de créer une nouvelle société plus juste et équitable. Cette volonté se manifeste dans la création et le développement de mouvements qui s'appuient alors sur la croissance économique mais celle-ci est également porteuse des évolutions de la société conduisant à une perte de vitesse des pratiques de loisirs collectifs et éducatifs pour l'enfance et la jeunesse. Le contexte de la Guerre Froide avec les divisions

politiques qu'elle entraîne est également un facteur d'affaiblissement des mouvements d'éducation populaire.

Dans un deuxième temps, c'est la question de la raison d'être de la nécessité d'éduquer la population qui est abordée. Les pratiques d'éducation populaire reposent sur des motivations et des principes permanents qui sont tour à tour mis en avant, sans qu'aucun ne perde pour autant de son importance.

Une des premières raisons est la lutte contre la tuberculose. Cette maladie décrite comme un véritable fléau est à l'origine des premières colonies de vacances de la ville de Lyon, ainsi que du placement d'enfants lyonnais dans des familles rurales. Ces placements et colonies à but prophylactique et hygiéniste reposent sur la sélection des enfants selon des critères sociaux et physiques. Le but est d'envoyer ceux qui montrent des signes précurseurs de tuberculose, en séjour préventif à la campagne.

Mais progressivement apparaissent de nouveaux objectifs qui viennent compléter l'aspect hygiéniste : les différentes œuvres de vacances sont de plus en plus perçues par leurs initiateurs comme des moyens de compléter l'action de l'école publique par le développement d'actions éducatives qui s'ajoutent à celles déjà mise en place par les institutions scolaires.

Le développement des colonies de vacances fait rapidement concurrence aux placements familiaux. Elles apparaissent plus efficaces pour faire partir plus d'enfants en même temps et surtout elles offrent des garanties sur le contenu éducatif des séjours. En effet, elles se dotent rapidement pour occuper les enfants d'un programme d'activités lesquelles sont rapidement pensées comme le support de pratiques éducatives.

La volonté d'éduquer la population s'accompagne aussi d'une vision politique. Initialement le but est la formation de nouveaux citoyens pour défendre la Ré-

publique face à ses ennemis. Pour cela la première étape est le développement de l'école publique gratuite et obligatoire. Dans l'esprit de ses initiateurs, l'école doit permettre l'émancipation, l'ascension sociale et la création d'une élite républicaine.

Rapidement, on se rend compte avec l'affaire Dreyfus que l'instruction ne suffit pas à former les citoyens. Il devient nécessaire de mettre en place des dispositifs pour l'apprentissage de la démocratie et surtout pour lutter contre l'influence des opposants à la République. L'expérience de la guerre et son action destructrice sur les sociétés, la crainte de la contagion révolutionnaire après 1917, celle liée à la montée du fascisme et du nazisme dans les années 30, sans bien sûr oublier la période de Vichy et de l'Occupation donnent une nouvelle force et de nouvelles raisons à l'engagement des militants de l'éducation populaire.

Enfin, au cours de la période, apparaît aussi la nécessité d'agir contre les dérèglements potentiellement dangereux de la société pour le fonctionnement de la République. Il faut donc apporter une solution à ces problèmes pour permettre le maintien d'une République sereine. Ces dérèglements sont également le terreau dans lequel les idéologies antidémocratiques peuvent se développer. La maladie (tuberculose), l'alcoolisme et la pauvreté sont les éléments perçus comme les plus dangereux pour la République. Les réponses éducatives à ces dérèglements se font dans le respect des codes et des convenances morales et sociales de la période. Ces propositions sont révélatrices des conceptions en cours dans la société sur les questions de mœurs.

Après la première guerre mondiale, le contenu éducatif évolue. Avant 1914, on reste dans l'idée que l'activité doit préparer les garçons et les adolescents au service militaire. Après 1918, les pratiques changent. L'objectif de plus en plus mis en avant est celui de développer une véritable éducation à la paix. On peut prendre l'exemple de l'amicale laïque de la Guillotière qui fait l'objet d'une

plainte des habitants du quartier, qui se désolent de l'abandon de la pratique des défilés par les enfants avec la clique au profit de cours de musique, de solfège, de théâtre. Ce n'est pas un exemple isolé, on peut trouver la même évolution dans d'autres patronages scolaires mais également dans le cadre des Éclaireurs de France. Il ne faut pas non plus oublier les articles du *Réveil du Rhône* qui commentent de manière positive l'ensemble des actions éducatives visant à développer le pacifisme. Certains acteurs et militants vont dans ce contexte évoluer vers le pacifisme intégral à l'image de Léon Emery.

Après ces deux parties qui définissent les principes et les objectifs de ces actions d'éducation populaire, la troisième partie porte sur les militants et la mise en œuvre de l'idée d'éducation populaire.

Les mises en pratique reposent sur un très fort empirisme. Certes les justifications et la démonstration de l'éducation populaire ont parfaitement été théorisées avec les objectifs à atteindre, en revanche les questions de sa mise en place ne font pas l'objet de publications, les militants se trouvent alors seuls et dans l'obligation d'improviser et de faire évoluer leurs activités.

Ces pratiques telles qu'on peut les appréhender dans de multiples documents de formes variées sont alors pour l'historien particulièrement éclairantes et pas uniquement dans le cadre de l'histoire de l'enseignement. Les manières d'être et d'agir de ces militants définissent l'époque dans laquelle ils vivent. Le sens de l'action fait apparaître les nouvelles façons de saisir la vie qui se développent au cours de la période.

À travers elles nous pouvons percevoir la dureté de ce monde à la fois lointain, mais également très proche. Lointain à cause des conditions de vie difficiles, mais également à cause de l'importance des questions de morale et d'éthique qui régissent alors la vie et l'action des individus. L'étude de ces actions de militants

ne nous donne pas simplement un éclairage sur des évolutions des pratiques éducatives car nous pouvons, par leur biais, pénétrer dans un quotidien aujourd'hui révolu. La description de ces actions et des militants les mettant en place peut nous conduire à changer certaines de nos représentations de l'époque.
Cette partie est intitulée *Un monde que nous avons perdu* en référence et hommage à l'ouvrage de Peter Laslett[68]. Comme lui, sur un tout autre objet et une toute autre époque, nous nous attacherons à décrire une société disparue en nous focalisant sur le militantisme au sein de l'éducation populaire laïque. Ce militantisme repose sur une pratique empirique des actions éducatives. En effet nous sommes face à des pionniers de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse pour lesquels il est nécessaire de tout inventer. Ceci conduit à l'apparition de programmes éducatifs et provoque également une demande croissante en personnel d'encadrement de plus en plus formé.
Cette volonté d'action peut être expliquée comme une réaction des militants face aux conditions de vie dans les classes populaires urbaines de la première moitié du XX^{e} siècle. Ces militants sont issus de toutes les classes sociales et se retrouvent autour d'un programme politique commun, mais les hiérarchies sociales restent particulièrement fortes au sein de ces groupes, la direction des œuvres et associations étant très souvent aux mains des personnes ayant le plus de surface sociale.
Ensuite ces actions donnent aux acteurs et militants la possibilité de mettre en cohérence positionnements idéologiques et pratiques. Nous sommes face à des individus développant un fort sens moral sur ce qui se fait et sur ce qui ne se fait pas. Ce sens moral doublé d'une forte éthique devient pour certains d'entre eux la ligne de conduite de laquelle il ne faut absolument pas s'éloigner sous peine de trahir les idéaux que l'on veut justement partager.

68 Peter Laslett, *Un monde que nous avons perdu,* op. cit.

Enfin, quel est l'intérêt personnel des militants, dans quel but ceux-ci consacrent-ils quasiment l'ensemble de leur temps libre et de leurs loisirs pour organiser, animer encadrer des garderies, des colonies de vacances, et des mouvements de jeunesse ? Il apparaît que pour les militants, œuvrer au sein de l'éducation populaire est une action libératrice et ce à plusieurs titres. C'est tout d'abord un moyen de sortir du milieu familial et de s'ouvrir vers l'autre, que ce soit l'étranger ou les autres classes sociales. En plus de provoquer l'ouverture vers l'autre, l'éducation populaire devient au cours des années trente un moyen de libérer les corps par l'activité physique de plein air, et de libérer les esprits en dégageant des îlots d'autonomie pour les enfants, adolescents et jeunes adultes participants.

Il est utile de s'interroger sur les restes de cette éducation populaire dans les esprits des participants devenus adultes. Il est évident que, durant le second conflit mondial, le souvenir de ces actions éducatives libératrices joue certainement un rôle dans les processus de choix d'engagement politique et armé. Le programme pétainiste prenant le contre-pied quasi complet des valeurs promues par les mouvements d'éducation populaire, on peut alors trouver un lien logique dans l'engagement résistant d'un certain nombre d'acteurs, tout en gardant à l'esprit que ces trajectoires individuelles sont nourries d'une multitude de facteurs et qu'elles ne sauraient évidement se réduire à une causalité unique.

Enfin nous terminerons par une palette incomplète de militants. Il nous semblait indispensable d'en sortir de l'oubli un certain nombre pour mettre en valeur leur engagement, leur action, mais également leur destin.

Cette palette ne pouvait être que lacunaire et indicative. Premièrement les archives ne permettent pas de reconstituer dans son détail la vie de militants qui sont très souvent restés des anonymes toute leur vie et dont la notoriété n'a que très rarement dépassé le contexte de l'éducation populaire lyonnaise. La réfé-

rence qui vient alors à l'esprit est bien sûr Louis François Pinagot. En dépit de l'inflation des sources archivistiques au cours du XX^{e} siècle, reconstituer intégralement, de façon précise, la vie de personnes ordinaires se révèle une tâche particulièrement ardue. En second lieu, le chercheur n'a d'autre parti que de faire des choix parmi les milliers de noms de militants qui peuvent apparaître dans le foisonnement associatif lyonnais de la première moitié du XX^{e} siècle. Un choix - arbitraire quoique raisonné - a donc été fait autour de trois personnes, à cause des pratiques innovantes qu'elles ont mises en place, à cause de l'importance qu'elles ont eue dans les milieux de l'éducation populaire enfin à cause de leur trajectoire et de leur destin.

Le choix de reconstruire ces trajectoires de vie de militants est lui aussi inspiré par Jean-François Sirinelli et sa réflexion sur l'histoire des intellectuels[69]. Pour lui des biographies comparées d'intellectuels de tous rangs peuvent permettre la mise en évidence des « *strates intermédiaires* » et des « *éveilleurs* ». Elles doivent permettre aussi par superposition et recoupement de faire apparaître les parcours types d'intellectuels mais aussi de militants.

La première individualité ainsi sortie du lot est Antoine Allemand-Martin qui fut professeur de sciences naturelles au lycée du Parc de Lyon. Il a organisé la mise en place du tourisme scolaire dans les différents établissements où il a exercé. Il a également mis sur pied des séjours de skis pour les élèves du lycée et des autres établissements secondaires lyonnais, en partenariat avec les Éclaireurs de France. Allemand-Martin était, par ailleurs, membre de l'organisation laïque des Auberges de Jeunesse. Il est l'exemple de l'interconnexion des différents réseaux et des différentes associations par le biais des engagements multiples. Il permet également de mettre en lumière comment les pratiques éduca-

69 Sirinelli Jean-François. « Le hasard ou la nécessité ? une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels »,op. cit.

tives actives issues des milieux de l'éducation populaire commencent alors à pénétrer dans l'éducation nationale dans la seconde moitié des années trente. De plus, l'action militante de sa fille Jeanne Allemand-Martin au sein du mouvement *Jeunesse de l'Église* de Montuclard, ainsi que pour le sauvetage d'enfants juifs et pour la paix après 1945, montre que les milieux laïques et confessionnels n'étaient pas aussi cloisonnés qu'on se le figure couramment.

Le deuxième personnage dont nous avons choisi de privilégier l'étude est Léon Emery. Ce choix s'explique – on serait tenté de dire s'impose - pour plusieurs raisons. Tout d'abord il apparaît comme un personnage incontournable dans l'éducation populaire laïque d'avant guerre. Léon Emery est la cheville ouvrière du militantisme des années 30. On le trouve rédacteur des éditoriaux du *Réveil du Rhône* et de nombreux autres articles. Il est également membre de l'association pour la protection de l'opinion publique. À travers sa personne c'est l'aspect politique de l'engagement militant qui est mis en évidence. En effet, les actions entreprises par ces militants reposant fréquemment sur un idéal philanthropique, n'excluent pas qu'un véritable projet politique s'inscrive parfois en toile de fond de leur activisme. Dans le cas de Léon Emery, la trajectoire individuelle est intéressante. Il reste cantonné à des postes secondaires mais indispensables pendant la période d'avant guerre, les premières places étant occupées par des personnalités au statut social beaucoup plus élevé que le sien. Au cours de la deuxième moitié des années trente, ses positions politiques évoluent vers le pacifisme intégral allié à un anti-communisme viscéral. Cette évolution le conduit à une compromission avec le pétainisme et la collaboration qui va à l'encontre de ses engagements d'avant guerre. En tous cas, en théorisant ce que doit être l'éducation populaire, Emery a exercé eu une influence très forte dans les milieux lyonnais de l'éducation populaire, mais il n'a jamais dépassé le stade de la théorie, son absence de pratique ne fait pas de lui un militant de base.

La troisième personne retenue est Eric Kauffman. Il était ingénieur de Centrale et travaillait pour la SNCF dans les ateliers d'Oullins. Sa famille était originaire de Strasbourg. Membre des Éclaireurs de France, responsable du clan Charcot, Eric Kauffman organise, en 1943, en partenariat avec un clan de la Fédération des Éclaireuses, un spectacle sur l'histoire de Lyon. Il est également membre de la résistance au sein du mouvement Libération et a été en charge de recrutement pour les maquis du Vercors. Eric Kauffman a été fusillé avec 20 autres personnes le 12 juin 1944 à Dagneux. En plus de sa trajectoire de militant de l'éducation populaire et de résistant, il est intéressant de noter l'aspect novateur de l'action éducative entreprise. En effet l'idée de faire participer un clan masculin et un clan féminin à la même action est une pratique très peu répandue à l'époque et il est possible d'y voir les prémices de la co-éducation telle qu'elle est pratiquée une vingtaine d'années plus tard dans de nombreux mouvements d'Education Populaire. Cette action nous permet de nous interroger et de comparer le discours éducatif produit en direction des filles et des garçons au sein des mouvements d'éducation populaire.

La quatrième et dernière personnalité que nous avons retenue, Gustave Cauvin est un des initiateurs du cinéma éducateur laïque, c'est un infatigable défenseur du cinéma comme moyen d'éducation de la population. Mais ce n'est pas son seul combat : avant la première guerre mondiale, il se fait connaître comme partisan du contrôle des naissances et dans la lutte anti-alcoolique, c'est d'ailleurs par celle-ci qu'il entre en contact avec Édouard Herriot. Enfin il prend fait et cause en faveur de l'enfance en difficulté dans la période de l'entre-deux-guerres il n'a de cesse de dénoncer les mauvais traitements infligés aux enfants placés dans les maisons de redressement. Si sa biographie est difficile à établir faute d'archives précises et complètes, son action n'en est pas moins importante, elle

montre une évolution dans les pratiques éducatives ainsi que dans la question de la prise en charge de l'enfance en danger.

Ce choix de quatre personnalités nous donne ainsi un échantillon varié de militants de l'éducation populaire. Avec Allemand-Martin, nous sommes face à un professeur du secondaire, qui milite dans de multiples associations et développe des pratiques pédagogiques innovatrices, qui font de lui un *« éveilleur »* dans plusieurs sens de l'expression. Cependant sa notoriété reste limitée à la région lyonnaise, contrairement à Léon Emery. Professeur de l'École Normale de Lyon, celui-ci est représentatif des militants à la tête des organisation, il se place dans une position de chef d'orchestre et de théoricien, on peut parler en ce qui le concerne de « *strate intermédiaire* ». Sa trajectoire personnelle durant la guerre renforce la complexité de la personne. Quant à Erick Kauffman, il est l'exemple du simple militant, qui agit localement et qui peut éveiller lui aussi la conscience des participants. Contrairement aux deux précédents, il n'est pas issu du milieu enseignant, ce qui rappelle opportunément que l'éducation populaire n'est pas uniquement le fait du corps enseignant. La fin tragique que lui vaut son appartenance à la Résistance durant la guerre illustre, là aussi, la multiplicité des engagements de ces militants. Avec Gustave Cauvin, c'est le profil du militant autodidacte qui est mis en avant. Garçon coiffeur avant la première guerre mondiale, il est directeur de l'Office Laïque du Cinéma Éducateur à la fin de la période étudiée.

Ces quatre personnalités et itinéraires sont évidement très loin de représenter la réalité mouvante et extrêmement diverse, de ce que furent justement ces militants, mais ils nous permettent d'en saisir et d'en comprendre la complexité.

Première Partie : Éduquer la population, un projet ambitieux

La mise en place de l'instruction publique pour tous est une des premières actions républicaines après l'installation définitive de la IIIe République à la fin des années 1870. Cette volonté d'organisation et de développement de la scolarité pour tous ainsi que sa laïcisation ne sont pas apparues brutalement à la fin du XIX^{e} siècle, elles sont le résultat des évolutions politiques des « partis » républicains durant le siècle. Le développement de l'instruction est pensé alors par les républicains comme indissociable de l'éducation politique et démocratique des futurs citoyens que sont les enfants.

On peut analyser le développement de l'instruction comme une action conçue et menée par les élites au pouvoir en direction de la population[70]. Le système scolaire est instauré en premier lieu par la puissance publique. Celle-ci impose l'organisation, le recrutement et la formation des enseignants et le contenu des programmes. Les actions d'éducation populaire, qui sont mises en place durant la période étudiée, peuvent être perçues et analysées comme une forme d'appropriation du programme scolaire républicain par les militants de base. Il s'agit alors de permettre la mise en pratique de ce programme par des actions de soutien locales, mais aussi l'organisation d'initiatives visant à amplifier et renforcer l'œuvre de l'École Publique. Elles ont pour but de favoriser la fréquentation de l'École (cantines, garderies, distributions de matériel scolaire), mais également de promouvoir l'action sanitaire et hygiénique de l'instruction (cours d'éducation physique, école de plein air, etc...). Le choix des actions entreprises évolue en fonction d'une multitude de variables au nombre desquelles la force de l'implantation des écoles publiques, les besoins de la population scolarisée, la volonté de lutter contre l'influence des milieux cléricaux ou des milieux hostiles à la République.

70 Françoise Mayeur, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation, Tome III, 1789-1930,* Collection Tempus Édition Perrin, Paris 2004.

Cette idée d'éduquer et d'instruire la population est bien évidemment ancienne. La Révolution Française peut être considérée comme le point de départ de cette idée d'éducation populaire, le but des différentes assemblées étant de forger une unité des citoyens autour des principes révolutionnaires[71], bien que les questions d'éducation traversent la société, avant 1789 comme le montre la publication de l'*Émile* de Rousseau en 1762. Pour les révolutionnaires, il est tout à fait logique que la refondation de la France passe par une refondation de l'instruction et de l'éducation. Il s'agit alors de permettre l'émergence d'un homme nouveau, débarrassé de ses préjugés et de ses superstitions ce qui rend nécessaire l'établissement d'une éducation qui doit atteindre l'ensemble de la société[72]. C'est pour cela que les différents plans d'éducation présentés ont pour ambition de couvrir l'ensemble des aspects de l'éducation de ses bases jusqu'à l'enseignement supérieur. De plus cette éducation est conçue dans le but de créer l'unanimité de la population autour de la République, l'unité de la nation par une éducation homogène sur l'ensemble du territoire. La Révolution se donne ainsi pour but de former les citoyens et non plus un honnête homme comme sous l'Ancien Régime[73]. Cette formation passe par l'éducation pensée comme capable de transformer les mœurs. Il n'est pas question de développer seulement des connaissances, mais il s'agit également de développer de nouvelles habitudes et pratiques en lien avec la République. Cette éducation est voulue continue par l'utilisation des fêtes révolutionnaires[74] et la mise en place du calendrier révolutionnaire.

71 Françoise Mayeur, op. cit.

72 Albert Soboul (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Presses Universitaires de France, Paris, 1989, article sur l'instruction.

73 Françoise Mayeur op. cit.

74 Ces fêtes révolutionnaires sont même la source d'inspiration d'Édouard Herriot pour la mise en place des fêtes civiques de la jeunesse.

C'est dans ce contexte qu'un texte essentiel pour les acteurs de l'éducation populaire est produit : le rapport de Condorcet devant la Législative, le 20 avril 1792.

I) Une idée ancienne progressivement mise en place.

A) Les origines : du rapport Condorcet à l'affaire Dreyfus

La question des origines de l'idée d'éducation populaire a évidemment toute son importance dans cette étude. Mais l'aspect qui apparaît encore plus essentiel est celui de la représentation que peuvent en avoir les acteurs ainsi que des actions éducatives qu'ils mènent. Cette représentation est celle qui va donner un sens à leur action et par là-même nous permettre de comprendre les buts poursuivis par ces militants. Il est important d'avoir à l'esprit que leurs actions éducatives sont pensées en fonction d'un projet politique. Ce projet est plus ou moins explicite pour les militants, par rapport à leur place dans l'organisation ; il est variable selon les individus, mais comporte un certain nombre de lignes fortes qui structurent la pensée et l'action des militants. Il est important de noter que ces lignes fortes persistent pendant toute la période. L'idée d'éduquer et de former des citoyens par l'enseignement et les différentes œuvres de jeunesse est un des éléments primordiaux de l'armature idéologique qui soutient l'ensemble des actions menées. Cette volonté de formation est régulièrement réactivée et mise en avant comme une réponse aux crises politiques traversées. La formation du citoyen n'est pas le seul élément de cette armature idéologue, les questions liées à l'hygiène et à la lutte contre la tuberculose et l'alcoolisme sont également des motivations fortes sur toute la période.

1) 1789, un quasi mythe fondateur.

Depuis l'ouvrage de Bénigno Cacères[75], il est communément admis que les débuts de l'éducation populaire datent du rapport Condorcet . Ce rapport a pour but de proposer une organisation d'un système éducatif pour la France révolutionnaire. La question n'est pas de savoir si ce rapport pose réellement les bases de l'éducation populaire ou si elles sont posées dans le rapport de Le Pelletier de Saint Fargeau, rapport d'ailleurs voté par la Convention. Ce qui importe dans le cadre de notre étude, c'est que les acteurs de l'éducation populaire prennent le rapport Condorcet comme le point de départ de leur action. Édouard Herriot lui-même l'expose dans son ouvrage *Créer*[76]. Il déclare que son modèle est l'École de Condorcet, qu'elle est pour lui son objectif à atteindre.

> *« La Révolution eut d'ailleurs, pour la guider, l'admirable plan que Condorcet avait tracé dans son rapport du 20 avril 1792. Avec vigueur et une décision d'esprit remarquable, Condorcet réclamait pour tous les citoyens les mêmes possibilités d'instruction, la gratuité à tous les degrés, la triple culture des facultés physiques, intellectuelles et morales. […]Il réclamait déjà la décentralisation, l'adjonction à chaque foyer d'enseignement, de bibliothèques, laboratoires et collections.[...]*
> *Il y avait dans l'œuvre de Condorcet, une singulière puissance de conception et de divination. Aujourd'hui même ce programme apparaît infiniment plus moderne et plus cohérent que notre plan d'étude composite et arriéré. Non seulement Condorcet prévoit l'instruction gratuite à tous les degrés ; mais il associe constamment la culture générale et la culture professionnelle, l'éducation de l'enfant et celle de la nation. Il cherche à voir l'ensemble du problème. Il a proclamé quelques vérités sur lesquelles nous ne devons cesser de méditer ; il réclame, par exemple, les cours d'adultes non point* comme une faculté, mais comme une obligation. *La seconde instruction, dit-il, est d'autant plus nécessaire que celle de l'enfance a été resserrée dans des bornes plus étroites. C'est là même une des causes principales de l'ignorance où les classes pauvres de la société sont aujourd'hui plongées ;* elles manquent encore moins des moyens d'acquérir quelques instructions premières que de ceux de les conserver. *Fortes paroles, commentées en une page prophétique où Condorcet annonce le sort du prolétariat industriel, si l'instruction ne les protège pas contre l'extension des progrès mécaniques. Il faut citer ce texte ; il nous trace, aujourd'hui encore, notre devoir :* À mesure, *écrit Condorcet*, que les manufactures se perfectionnent, leurs opérations se divisent de plus en plus, ou tendent sans cesse à ne charger chaque individu que d'un travail purement mécanique et réduit à un petit nombre de mouvements simples, travail qu'il exécute mieux et plus promptement, mais par l'effet de la seule habitude et dans lequel son esprit cesse presque entièrement d'agir. Ainsi, le perfectionnement des arts deviendrait, pour une partie de l'espèce humaine, une cause de stupidité, ferait naître dans chaque nation une classe d'hommes incapables de s'élever au-dessus des plus grossiers intérêts, y introduirait et une inégalité humiliante et une semence de trouble dangereux, si*

75 Bénigno Cacérès *Histoire de l'éducation populaire* op. cit.
76 Édouard Herriot, *Créer,* Tome 1 & 2, Librairie Payot, Paris,1919.

une instruction plus étendue n'offrait aux individus de cette même classe une ressource contre l'effet infaillible de la monotonie de leur occupations journalières »[77]

Cet extrait de *Créer* d'Édouard Herriot, nous montre comment le rapport de Condorcet a exercé une influence très longue dans les milieux de l'éducation populaire sur la période étudiée. A l'exemple d'Édouard Herriot, pour une multitude de militants, le rapport Condorcet et ses propositions deviennent le modèle ultime de ce que doit être l'éducation en France. Le fait que ce plan ne soit jamais mis en application lui donne une place quasi mythique. Pour toute la période étudiée, il est la référence que chaque militant se doit de connaître sans forcement avoir effectivement lu les écrits de Condorcet.

C'est pourquoi il est nécessaire de considérer ce texte de Condorcet comme un élément fondateur. Il devient donc important de l'analyser comme une source essentielle des représentations et de l'idéal d'une partie des acteurs de l'éducation populaire, même s'il fut l'objet de débats entre républicains, certains l'accusant de conduire à une nouvelle aristocratie de savants et de lettrés, qui remplacerait la tyrannie institutionnelle des prêtres, ce qui serait contraire aux valeurs républicaines[78]. Nous pouvons ainsi constater un décalage entre la perception du rapport Condorcet pendant la Révolution et après. Dès lors la question qui se pose est de savoir pourquoi, dans l'esprit des militants de l'éducation populaire, cette proposition d'organisation de l'enseignement et de l'éducation de la population a-t-elle pu prendre une place aussi éminente ?

Tout d'abord la personnalité et le parcours de Condorcet, savant, réformateur, révolutionnaire girondin, opposé à la peine de mort et enfin victime des Montagnards, en font le parfait héros pour les militants du parti radical-socialiste, que sont Herriot et ses partisans. Pour eux, Condorcet est un grand

77 Édouard Herriot *Créer,* Payot op. cit., pages 115 et suivantes.

78 Keith Michael Baker, « Condorcet », dans *Dictionnaire critique de la Révolution française*, direction François Furet et Mona Ozouf, Paris, Flammarion, 1988, page 240.

homme qui cherche à obtenir les transformations sociales par les réformes plutôt que par la violence. De plus son programme scolaire est construit autour de l'idée de permettre à chacun d'aller aussi loin qu'il lui est possible dans ses études. Cette idée de base se rapproche grandement de l'idée de promotion sociale par le mérite, qui est le socle de l'idéal scolaire public, de l'exaltation du mérite individuel de l'élève.

Ce rapport Condorcet propose un modèle d'organisation qui ne se limite pas simplement à une mission d'instruction ; on y trouve également une volonté d'éducation de l'ensemble des citoyens et futurs citoyens selon les valeurs de la Révolution et de la I^{ère} République. Condorcet n'est pas le seul à avoir présenté un tel programme ; Le Pelletier de Saint-Fargeau a lui aussi proposé un plan d'éducation de la population, également voté, mais qui n'est, lui non plus, jamais appliqué. La proximité de Le Pelletier avec les Montagnards peut expliquer pourquoi, dans le cadre de l'éducation populaire, sa mémoire n'est pas mise en avant sur la fin du XIX^{e} siècle et la première partie du XX^{e} siècle. Il est cependant intéressant de noter que des propositions de ces différents rapports sont reprises au XIX^{e} siècle, comme le principe de conférences faites en direction des adultes[79], proposition faite par Condorcet :

> *« Chaque dimanche l'instituteur ouvrira une conférence publique à laquelle assisteront les citoyens de tous les âges »*

Le rapport de Condorcet s'articule autour de deux idées fortes :

> *- « Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leur besoin d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs »*
> *- « Rendre d'un côté l'éducation aussi égale, universelle ; de l'autre aussi complète que les circonstances pourraient le permettre ».*

79 Alain Corbin *Les conférences de Morterolles hiver 1895-1896, À l'écoute d'un monde disparu*, op. cit.

Nous avons bien là une déclaration d'intention de formation du citoyen, entendu comme une personne bénéficiant de droits politiques mais aussi de devoirs dont l'exercice ne peut se faire que par l'acquisition d'un certain nombre de connaissances, de savoir-faire et savoir-être.

La place du rapport Condorcet dans l'esprit des acteurs et initiateurs de l'éducation populaire est celle d'un texte jouant le rôle de mythe fondateur, produit par un héros visionnaire ayant compris bien avant les autres l'importance de l'éducation de la population pour pouvoir atteindre cet absolu que formerait une République sociale, avec la véritable réalisation de l'article premier de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen :

> *« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ».*

La progression dans le système scolaire et éducatif doit permettre la mise en place des hiérarchies sociales, la place de l'individu dans la société étant définie par son mérite.

Cependant, l'impossibilité des gouvernements révolutionnaires d'organiser une véritable application des propositions de Condorcet renforce dans l'esprit des militants de l'éducation populaire de la fin du XIX^{e} siècle l'aspect mythique de ce rapport. Herriot lui-même se plaît à regretter son absence d'application efficace et s'interroge sur ce que serait devenue la France si elle avait adopté les principes de Condorcet en matière d'instruction. Ce rapport est évoqué en ces termes dans *Le Réveil du Rhône* du 15 juillet 1923 :

> *« Tout en travaillant à sauver la France et la République contre les ennemis de la Révolution du dehors ou du dedans, la Révolution avait élaboré un magnifique programme d'instruction et d'éducation nationales. Voici quelle en était en 1792, l'opinion de Condorcet ».*

Cet extrait d'article montre bien l'importance que gardent la Révolution de 1789 et la personne de Condorcet dans les représentations des militants de l'éducation populaire laïque.

Selon le mode de pensée révolutionnaire, l'école est finalement en charge de toute l'éducation des enfants, les temps hors période scolaire ne sont pas intégrés dans la réflexion éducative, comme chez Le Pelletier de Saint-Fargeau, pour qui, les années passées par l'enfant avec ses parents avant d'être pris en charge par l'institution scolaire n'ont finalement que peu d'influence dans le développement futur de l'enfant. Il est à noter que dans leur conception de l'éducation, une action en direction des adultes est également envisagée, à travers les fêtes révolutionnaires[80]. Celles-ci inspirent Herriot pour l'organisation des fêtes civiques de la jeunesse dont la première a lieu le 18 février 1906[81]. Par la suite, les républicains, dans l'analyse de leur échec de la seconde République, attribuent celui-ci au manque d'instruction et d'éducation de la majorité des citoyens, ce qui a permis à Louis Napoléon Bonaparte de se faire élire puis d'organiser son coup d'État de 1851. C'est pourquoi dans leur programme, les républicains placent parmi leurs priorités l'instauration d'un enseignement gratuit, laïque et obligatoire. Ce projet forme même une des revendications de la Commune de Paris en 1871. Cette question de la scolarisation est présente dans les milieux républicains : le 14 septembre 1880, Paul Viguier, dans *le Progrès de Lyon*, publie un article exposant la nécessité de former et d'instruire les futures mères de famille pour qu'elles sachent éduquer les futurs citoyens[82]. Une idée apparaît : si le statut de citoyen est accessible à

80 Mona Ozouf, *La fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, Gallimard, 1976.

81 Voir le discours d'Édouard Herriot pour les XVIII[èmes] Fêtes Civiques de la Jeunesse, le 18 mai 1930 en annexe.

82 Dominique Dessertine, *L'opinion publique à Lyon face aux problèmes économiques et sociaux (1879-1890) Étude de presse.* Mémoire de DES sous la direction de Pierre Léon, Université de Lyon 1967.

tous, l'exercice des droits et le respect des devoirs liés à cet état ne sont pas à la portée immédiate de l'ensemble de la population. Il est donc nécessaire de l'instruire et de l'éduquer pour qu'elle puisse acquérir les capacités intellectuelles afin d'exercer pleinement ses droits et respecter ses devoirs et engagements civiques. Nous sommes en présence d'une vision élitiste de ce que doit être le citoyen, ce qui conduit les militants de l'éducation populaire à se penser comme une élite sociale dont l'action doit entraîner à sa suite l'ensemble de la population. Cette volonté d'instruction et de formation de la population trouve avec les lois Ferry, à la fois une réalisation et un soutien institutionnel. L'organisation scolaire qui se met alors en place devient la colonne vertébrale du militantisme éducatif à la base de l'éducation populaire. C'est ce qui explique la place que prend Jules Ferry dans la mémoire collective des militants de l'éducation populaire.

Les lois Ferry sur l'école publique qui devient gratuite, obligatoire et laïque peuvent être alors analysées dans ce cadre de pensée. Elles ont de fait pour principal but, par le développement de l'instruction, de favoriser l'attachement de la population au régime républicain, l'instauration de ces lois par Jules Ferry étant le deuxième grand temps de création de l'éducation populaire.

Édouard Herriot dans *Créer* parle de Jules Ferry de la manière suivante[83] :

> *« La troisième République n'a pas eu d'homme d'État supérieur à ce penseur obstiné, si souvent lacéré par l'imbécile injure. Il a vu, lui, le lien qui unit le problème de l'instruction à l'ensemble des problèmes nationaux. La même intelligence qui cherchait des compensations extérieures aux deuils récents de la France assurait l'avenir de notre école laïque. Celui-ci ne se contente pas d'expédients, il taille à larges coups de hache, dans la brousse de l'ignorance. Au lieu de flatter le peuple, il le sert. Ce haut patriotisme n'a guère recueilli que l'insulte. Les ivresses des foules ne vont point à ces penseurs intransigeants sur l'honneur et l'intelligence. Seul cependant Jules Ferry a repris parmi nous, la belle tradition révolutionnaire. »*

83 Édouard Herriot, *Créer,* op. cit., tome II page 122.

Dans les propos d'Édouard Herriot, Jules Ferry devient lui aussi héros d'une action érigée à son tour en mythe fondateur. Les appels à conserver, sauvegarder ou amplifier l'action de Jules Ferry sont des éléments récurrents dans les discours et écrits politiques des militants. *Le Réveil du Rhône* permet de trouver un nombre très important de ces références surtout en période de conflits sur la question scolaire.

Bien évidemment, Jules Ferry ne fonde pas l'école publique de la troisième République à partir de rien : ce qui est important c'est qu'il obtient, par la mise en place des lois scolaires de 1881 et 1882, le statut de fondateur pour les militants de l'éducation populaire.

Nous pouvons là encore nous appuyer sur Édouard Herriot, toujours dans *Créer*, qui écrit :

> *« Nous ne cesserons de le répéter. Dans l'histoire d'un grand pays, l'œuvre d'amélioration et d'extension de l'enseignement ne doit à aucun moment être interrompue. Renan a rendu responsable, pour une part, de nos malheurs en 1870, une* « instruction publique fermée à tout progrès, convaincue d'avoir laissé l'esprit de la France s'abîmer dans la nullité ». *Les hommes de 1848 avaient conçu pour notre pays un programme d'instruction qui n'a jamais été exécuté ni même compris. »*

D'après Herriot, c'est bien l'absence d'instruction dans la population et d'un véritable système éducatif qui a conduit la France à la défaite de 1870, il n'y a pas de doute à ce sujet. *Créer* est publié en 1919, la victoire de la France est bien le résultat des politiques menées par la troisième République, en particulier les politiques scolaires. En plus de ces grands personnages, artisans de l'instruction, une deuxième idée est ici mise en avant : en France, seule la République s'est souciée de l'instruction et de l'éducation de la population, que ce soit la première, la deuxième ou la troisième.

L'importance pour les républicains des questions liées à l'instruction et à l'éducation ne doit pas non plus faire oublier une nouvelle évolution dans la société du XIXe siècle, celle de la prise en compte de l'enfance comme un

temps majeur dans la vie de l'homme. Comme le rappelle Françoise Mayeur[84], au cours du siècle, les questions liées à l'éducation et à l'instruction deviennent essentielles pour une part de plus en plus grande de la société française. L'accès à la lecture, à l'écriture et à la maîtrise du français est un des éléments indispensables pour l'amélioration des conditions de vie, avec pour les enfants l'espoir d'obtenir des situations meilleures que celles de leurs parents.

On peut penser que les milieux républicains ont ainsi atteint leur but : l'école publique, qui touche une majorité d'enfants, doit permettre à la république de s'installer dans la durée. Mais c'est alors que les crises liées au boulangisme et à l'affaire Dreyfus surviennent et remettent en cause dans l'esprit des militants cette vision d'une école assurant la formation des nouveaux citoyens : il leur apparaît que l'instruction ne suffit pas pour la formation des citoyens, il est nécessaire de mettre en place une véritable éducation.

2) L'affaire Dreyfus ou la découverte de nouvelles formes d'engagements politiques et éducatifs

L'affaire Dreyfus est le point de départ de nombreux engagements en politique ; c'est le cas d'Édouard Herriot, acteur principal de notre étude. Dans ses mémoires intitulés *Jadis*[85], il aborde le sujet de la manière suivante :

> *« Mais un événement est survenu qui va modifier ma vie et m'imposer certains devoirs nouveaux. Lorsque le 5 janvier 1895 , dans une cour de l'École militaire, sur un sol gluant de boue, le capitaine Alfred Dreyfus fut dégradé devant les troupes (je fus choqué d'apprendre que Barrès avait voulu assister à cette scène comme les mondains curieux de voir guillotiner) ; lorsque, sous les cris de la foule hurlant à la mort, on l'eut jeté dans une voiture cellulaire, personne, ou presque, n'entendit ses protestations d'innocence. »*

Plus loin, il ajoute :

> *« Dès que fut créée à Lyon une section de la Ligue des Droits de l'Homme, je m'y fis inscrire. J'y rencontrais des Lyonnais éminents : le gynécologue Fochier, le professeur Auguste Pollosson,*

84 Françoise Mayeur, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation 1789-1930,* op. cit., chapitre 2.
85 Édouard Herriot, *Jadis ,* Flammarion, Paris,1948 Tome I, page 129.

l'avocat Jean Appleton et surtout celui qui devait remplacer à la mairie le professeur Gailleton : Victor Augagneur […]
Jusque là, je n'avais fait aucune politique militante. Je m'étais borné à me faire inscrire, en arrivant à Lyon, au Comité Radical du VIe arrondissement qui comprenait plusieurs professeurs, Vessiot, Chabot, Fontaine. Je n'avais, je crois, assisté à aucune des réunions. L'affaire Dreyfus provoquait des rapprochements avec les masses ouvrières. Ce fut le temps des universités populaires. Celle dans laquelle je m'enrôlais fonctionnait à la Croix-Rousse, rue Hénon. J'y ai parlé devant des auditoires fort attentifs. J'ai appris, à cette occasion, qu'il ne faut jamais abaisser son enseignement si l'on parle devant le peuple. La culture agit par son ascendant. »

L'affaire Dreyfus marque bien l'entrée en politique d'Édouard Herriot. Comme le montre Serge Berstein[86], Édouard Herriot est peu à peu convaincu de l'innocence de Dreyfus et se sent attaqué par les anti-dreyfusards qui dénoncent l'« *intellectualisme* » en faisant passer la raison d'État et la protection de l'armée avant les libertés individuelles. Admirateur de Condorcet, dont le rapport sur l'éducation et l'instruction avait justement pour but de construire une forme d'aristocratie autour des connaissances, Édouard Herriot est choqué par les déclarations de son ancien maître de l'École Normale Supérieure, Brunetière, qui déclare « *dans une démocratie, l'aristocratie intellectuelle est, de toutes les formes de l'aristocratie, la plus inacceptable ».*

Pour notre étude, l' important, est le fait qu'Édouard Herriot devient un militant politique dans le cadre de l'affaire Dreyfus et qu'il choisit un type d'action qui est clairement une des formes de l'éducation populaire, celle des Universités populaires. Il pense son action comme le combat pour le droit et la justice et pour assurer l'avenir de la démocratie en apportant aux masses populaires la culture, garantie du progrès et levier de l'égalité sociale[87].

Bénigno Cacérès[88] rappelle l'origine de ces universités populaires. Les élites intellectuelles radicales, libérales et socialistes, dans le contexte de l'affaire Dreyfus, cherchent par l'éducation à substituer aux préjugés de la masse des Français, l'application impartiale de la raison critique. Ces universités

86 Serge Berstein, *Édouard Herriot ou la République en personne*, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1985.
87 Serge Berstein, *Édouard Herriot ou la République en Personne*, op. cit., page 37
88 Bénigno Cacérès, *Histoire de l'éducation populaire,* op. cit., page 53

populaires se développent dans une majorité de villes françaises. Toujours selon Bénigno Cacérès, elles permettent la rencontre entre les classes sociales : d'un côté le monde ouvrier et salarié, et de l'autre, les professions intellectuelles, professeurs du secondaire et du supérieur, avocats, médecins, etc.

Néanmoins cette rencontre intervenue dans le contexte de l'affaire Dreyfus semble ne pas avoir duré. Bénigno Cacérès met en avant la difficulté de trouver des locaux adaptés, ensuite il souligne la difficulté pour un public ouvrier et salarié de consacrer du temps à des conférences en soirée avec des journées de travail qui restent encore longues, enfin le choix de diffusion des connaissances qui repose sur le modèle de la conférence et du cours magistral. Bénigno Cacérès présente cette expérience comme sans lendemain, ce que l'on peut contester avec le cas lyonnais.

Édouard Herriot est membre de l'université populaire de la Croix-Rousse ; c'est également dans ce quartier de Lyon qu'une amicale laïque se développe. Elle est très active et reçoit le soutien de Georges Beauvisage[89] qui déclare, dans son ouvrage *Maintenant réformons l'éducation nationale,* paru en 1919 à Paris aux éditions Figuières.:

> *« En nous efforçant ainsi de faire de nos jeunes auditeurs des hommes éclairés, indépendants et libres, nous travaillerons utilement à compléter l'œuvre, forcément imparfaite, de l'école primaire laïque et à préparer, pour l'avenir de notre démocratie, une génération nouvelle supérieure à la précédente, mieux armée pour les luttes de la vie, capable de collaborer utilement au progrès de la société moderne en général et de la République française en particulier ».*

Georges Beauvisage est également un des fondateurs de l'université populaire de la Croix-Rousse avec le Docteur Fochier, le Docteur Hors, Jean

89 Georges Beauvisage (1852-1925), sénateur du Rhône, est à l'origine de *L'œuvre Lyonnaise des enfants à la mer et à la Montagne* et fit de 1906 à 1910, au cours de différents congrès, une série de communications sur l'éducation des enfants anormaux, qui aboutit à la fondation de l'Œuvre de l'enfance anormale et à l'institution de classes spéciales dans les écoles municipales de Lyon.

Appleton, Édouard Herriot, Mlle Carillon, H. et A. Gaisman, Fulliquet, Allix, Chazette, Duplan[90].

C'est dans cet arrondissement de la Croix-Rousse que *La tutélaire de la Croix-Rousse* est fondée en 1896[91]. Elle envoie aux Olmes deux colonies successives (14 garçons puis 14 filles après visites médicales) ; cette expérience n'est pas reconduite, car jugée trop coûteuse. Cependant elle continue son action en participant à la création de *l'Œuvre Municipale Lyonnaise des Enfants à la Montagne et à la Mer* et à la création de la Colonie Scolaire Jacquard.

Cet arrondissement se montre particulièrement actif s'agissant des colonies de vacances. En 1901, une pétition provenant des électeurs du 4ème arrondissement, des membres de la délégation cantonale, de la commission scolaire, du comité radical-socialiste et de l'Union des travailleurs socialistes est mise en circulation ; son souhait est la création d'un sanatorium ou le placement dans des familles à la campagne ou en montagne.

> *« Les électeurs du quatrième arrondissement, membres de la Délégation cantonale, de la commission scolaire, ou du comité radical-Socialiste, ainsi que de l'union des travailleurs socialistes, demandent qu'il soit créé un sanatorium pour les enfants des écoles laïques dont l'état de santé a causé leur élimination de la colonie de vacances « du Serverin » ; qu'à défaut ces enfants soient placés isolément chez des personnes habitant la campagne, ou mieux la montagne, cela aux frais de la ville ; que les sociétés de bienfaisance existantes, ou « la caisse des écoles » puissent intervenir pour ménager les finances de la commune ; ou mieux encore, que la municipalité obtienne que les Hospices civils de Lyon, dont c'est le devoir, prennent à leur charge ces enfants pendant toute la durée des vacances, pour les mener, soit à la montagne, soit sur les bords de la mer »*[92].

C'est la caisse des écoles qui se charge de trouver une réponse à cette pétition ; étant incapable de créer un sanatorium elle s'inspire de *l'Œuvre Stéphanoise des Enfants à la Montagne* et aboutit à la création de *l'Œuvre Lyonnaise des Enfants à la Montagne et à la Mer* dans laquelle Georges Beauvisage s'emploie en l'animant et en l'organisant pendant de nombreuses années. Cette œuvre

90 George Beauvisage, « Œuvres de colonies de vacances » dans *Lyon et la région lyonnaise en 1906* Tome 1 chez Rey Éditeur à Lyon-1906

91 George Beauvisage, « Œuvres de colonies de vacances » dans *Lyon et la région lyonnaise en 1906* op. cit.

92 *Lyon et la région Lyonnaise*, op. cit.

s'occupe de placer des enfants lyonnais à la campagne dans des familles rurales. Ces enfants placés ne doivent pas participer aux travaux agricoles pénibles et doivent être correctement nourris. L'instituteur du village où a lieu le placement est chargé de veiller au bon fonctionnement de celui-ci. Après des recherches de lieux possibles, le choix s'arrête sur une région de l'Ardèche ; après négociation avec les maires et les instituteurs, le placement de deux cents enfants est organisé. C'est avec des dons et des souscriptions que progressivement l'envoi d'enfants pauvres se concrétise. Les effet sur la santé de ces enfants sont jugés très bénéfiques. Dès 1901, cette œuvre devient populaire, et bénéficie d'articles dans le *Progrès* et *Lyon Républicain*. Des représentations, des ventes sont organisées pour son financement ; des subventions proviennent de la ville de Lyon, du ministère de l'Instruction publique et de la Ligue de l'Enseignement. Le fonctionnement se fait grâce à l'action de nombreux bienfaiteurs, dames patronnesses et instituteurs ; le soutien de la mairie est très important.
Pour pouvoir partir, les enfants sont sélectionnés sur des critères sanitaires, sociaux mais aussi de comportement. Les familles d'accueil sont également soumises à une sélection sanitaire, sociale et morale. Dans les fiches de consignes destinées aux familles d'accueil, il est précisé que les enfants sont placés pour pouvoir se reposer et profiter du grand air ; ils ne doivent donc pas êtres soumis ou contraints à un travail physique important, ils doivent recevoir une nourriture suffisante et peuvent aider pour les menus travaux de la ferme.

On constate que les fondateurs de l'Université populaire de la Croix-Rousse et ceux de l'*Œuvre Lyonnaise des Enfants à la Montagne et à la Mer*, forment le même groupe. On peut en déduire que le public de l'Université populaire et les parents des enfants placés à la campagne sont certainement les mêmes, ce qui nous amène à conclure que le rapprochement entre les classes populaires et les

milieux intellectuels, voulu par les initiateurs des universités populaires, s'est, dans le contexte lyonnais, renforcé et prolongé avec la mise en place des premières colonies de vacances. L'affaire Dreyfus, qui est un événement majeur dans l'histoire politique française, est également un élément important dans le développement de l'éducation populaire à Lyon.

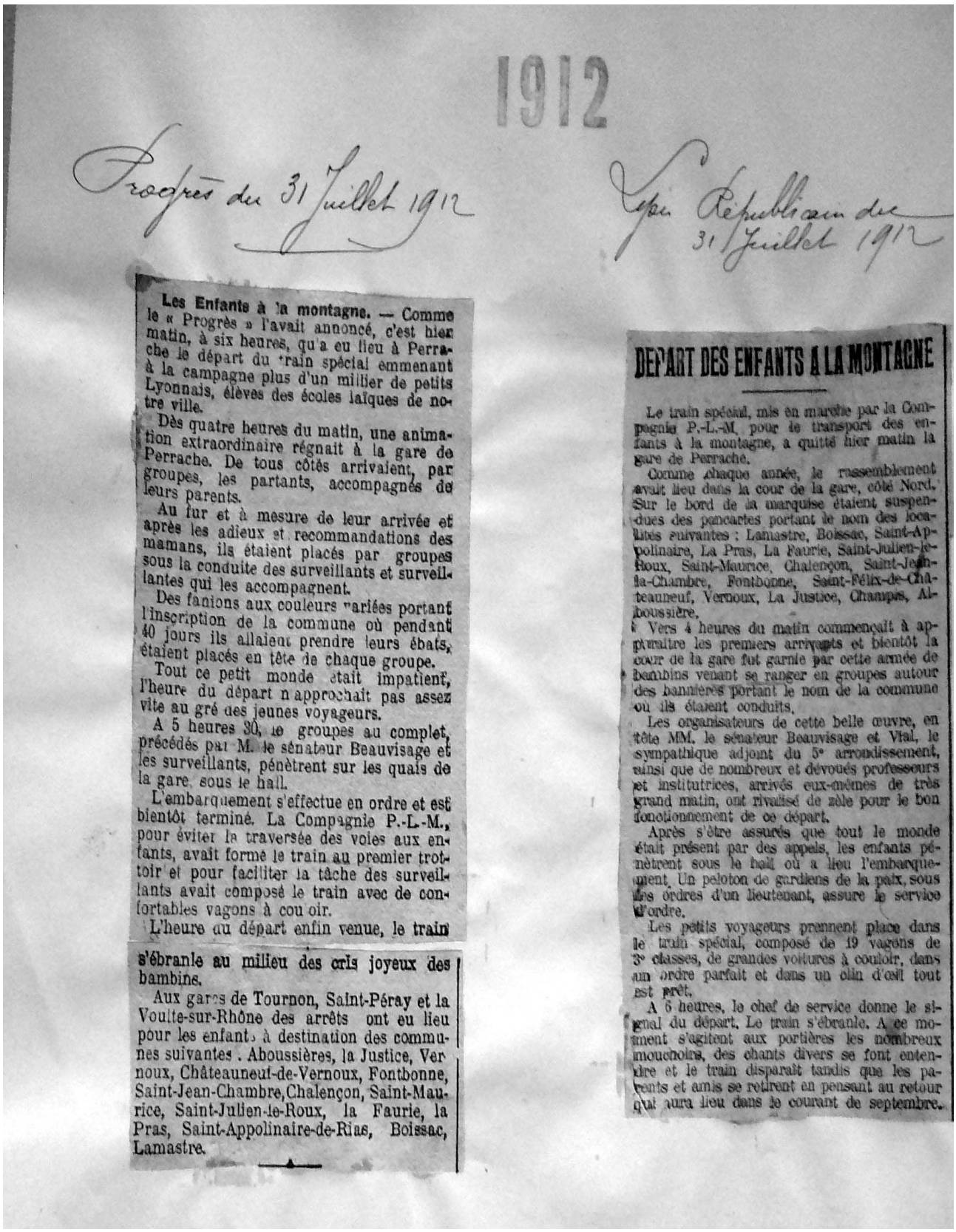

1912

Progrès du 31 Juillet 1912

Les Enfants à la montagne. — Comme le « Progrès » l'avait annoncé, c'est hier matin, à six heures, qu'a eu lieu à Perrache le départ du train spécial emmenant à la campagne plus d'un millier de petits Lyonnais, élèves des écoles laïques de notre ville.

Dès quatre heures du matin, une animation extraordinaire régnait à la gare de Perrache. De tous côtés arrivaient, par groupes, les partants, accompagnés de leurs parents.

Au fur et à mesure de leur arrivée et après les adieux et recommandations des mamans, ils étaient placés par groupes sous la conduite des surveillants et surveillantes qui les accompagnent.

Des fanions aux couleurs variées portant l'inscription de la commune où pendant 40 jours ils allaient prendre leurs ébats, étaient placés en tête de chaque groupe.

Tout ce petit monde était impatient, l'heure du départ n'approchait pas assez vite au gré des jeunes voyageurs.

A 5 heures 30, les groupes au complet, précédés par M. le sénateur Beauvisage et les surveillants, pénètrent sur les quais de la gare, sous le hall.

L'embarquement s'effectue en ordre et est bientôt terminé. La Compagnie P.-L.-M., pour éviter la traversée des voies aux enfants, avait formé le train au premier trottoir et pour faciliter la tâche des surveillants avait composé le train avec de confortables vagons à couloir.

L'heure du départ enfin venue, le train s'ébranle au milieu des cris joyeux des bambins.

Aux gares de Tournon, Saint-Péray et la Voulte-sur-Rhône des arrêts ont eu lieu pour les enfants à destination des communes suivantes. Aboussières, la Justice, Vernoux, Châteauneuf-de-Vernoux, Fontbonne, Saint-Jean-Chambre, Chalençon, Saint-Maurice, Saint-Julien-le-Roux, la Faurie, la Pras, Saint-Appolinaire-de-Rias, Boissac, Lamastre.

Lyon Républicain du 31 Juillet 1912

DEPART DES ENFANTS A LA MONTAGNE

Le train spécial, mis en marche par la Compagnie P.-L.-M. pour le transport des enfants à la montagne, a quitté hier matin la gare de Perrache.

Comme chaque année, le rassemblement avait lieu dans la cour de la gare, côté Nord. Sur le bord de la marquise étaient suspendues des pancartes portant le nom des localités suivantes : Lamastre, Boissac, Saint-Appolinaire, La Pras, La Faurie, Saint-Julien-le-Roux, Saint-Maurice, Chalençon, Saint-Jean-la-Chambre, Fontbonne, Saint-Félix-de-Châteauneuf, Vernoux, La Justice, Champis, Aboussière.

Vers 4 heures du matin commençait à apparaître les premiers arrivants et bientôt la cour de la gare fut garnie par cette armée de bambins venant se ranger en groupes autour des bannières portant le nom de la commune où ils étaient conduits.

Les organisateurs de cette belle œuvre, en tête MM. le sénateur Beauvisage et Vial, le sympathique adjoint du 5e arrondissement, ainsi que de nombreux et dévoués professeurs et institutrices, arrivés eux-mêmes de très grand matin, ont rivalisé de zèle pour le bon fonctionnement de ce départ.

Après s'être assurés que tout le monde était présent par des appels, les enfants pénètrent sous le hall où a lieu l'embarquement. Un peloton de gardiens de la paix, sous les ordres d'un lieutenant, assure le service d'ordre.

Les petits voyageurs prennent place dans le train spécial, composé de 19 vagons de 3e classes, de grandes voitures à couloir, dans un ordre parfait et dans un clin d'œil tout est prêt.

A 6 heures, le chef de service donne le signal du départ. Le train s'ébranle. A ce moment s'agitent aux portières les nombreux mouchoirs, des chants divers se font entendre et le train disparaît tandis que les parents et amis se retirent en pensant au retour qui aura lieu dans le courant de septembre.

Coupures de presse consacrées aux départs des enfants lyonnais organisés par l'Œuvre des Enfants lyonnais à la Montagne et à la Mer en 1912, conservées aux archives municipales 96 WP 13. Le fait que les services municipaux collectent et conservent ces coupures de presse plus de dix ans après les premiers départs des colonies municipales, nous montre l'importance qu'accorde à l'organisation de ces séjours l'équipe municipale dirigée par Édouard Herriot.

Cette période de l'affaire Dreyfus correspond également à l'essor des sociétés d'anciens élèves des écoles publiques, avec bien souvent une bibliothèque qui leur est attachée[93]. La loi sur les associations de 1901 accélère le mouvement de création, les archives départementales du Rhône faisant apparaître quasiment une association de ce type par groupe scolaire, avec la branche masculine et la branche féminine. De plus on constate également l'augmentation des associations se donnant pour but d'organiser les cantines scolaires et de venir en aide aux élèves les plus défavorisés.

Le discours que tient Georges Beauvisage, que ce soit dans son ouvrage *Et maintenant réformons l'éducation Nationale,* ou lors de la remise de prix dans une école de Lyon[94] est une défense et illustration des conceptions de ces militants en ce qui concerne l'école publique et laïque :

> *« Comme adjoint délégué à l'instruction publique, de quoi vous parlerai-je, sinon de nos écoles laïques et de l'éducation que vous venez y puiser, auprès de vos dévouées institutrices, qui apportent dans l'accomplissement de leur tâche tant de zèle, de sollicitude et d'affection pour vous. On dit beaucoup de mal, dans certains milieux, de nos écoles laïques ; je veux les défendre ici contre d'injustes accusations.*
> *[...]*
> *Et ceux dont tous les efforts tendent à suivre la trace glorieuse de nos ancêtres d'alors, à reprendre et à continuer leur œuvre, ceux qui, après une trop longue éclipse de la liberté, ont fait renaître la République et avec elle l'école laïque qui en est le fondement nécessaire, pourraient être considérés comme des ennemis de la patrie ! Nous, les fils respectueux et dévoués de la grande Révolution, nous qui voulons graduellement faire disparaître tous les abus persistant encore après la chute des odieux régimes disparus, nous qui voulons perfectionner sans cesse les institutions de notre chère République et accroître son rayonnement dans le monde, nous serions les ennemis de la Patrie [...]*
> *La nouvelle municipalité républicaine a mis en tête de son programme cette préoccupation du progrès incessant de nos établissements scolaires. Elle veut travailler à attacher les enfants à leur école par des liens de plus en plus étroits. Elle a commencé par généraliser pour les écoles de garçons, ces garderies du jeudi, qui rendent aux enfants et aux familles des services si appréciés.*
> *N'en soyez point jalouses ! Bientôt, je l'espère, votre tour viendra, mes enfants. Rappelez-vous d'ailleurs à propos des jeudis, que la Ville avait commencé par vous, en créant des ouvroirs dans quelques écoles de filles puis en en augmentant graduellement le nombre. »*

Comme le montre ce discours, la défense de la République, celle de l'École Laïque, ne sont que deux aspects différents d'un même combat pour les libertés

93 Dominique Dessertine, op. cit..

94 *Discours prononcé à la distribution des Prix des Écoles primaires de Filles du 3e arrondissement de Lyon le 28 juillet 1900 par le Dr G. Beauvisage, Adjoint au maire de Lyon ,* archives municipales de Lyon. Le discours intégral est placé en annexe.

individuelles. La République ne peut être durablement installée que grâce à une action éducative intense en direction des enfants et adolescents qui forment les futurs citoyens. La ville de Lyon, sous les mandats d'Édouard Herriot, entreprend cette action. Le choix de Georges Beauvisage comme adjoint à l'instruction dans ses premiers mandats, montre bien qu'Édouard Herriot entend promouvoir cette idée d'éducation populaire à laquelle il adhère et qu'il trouve un soutien dans le réseau des intellectuels de gauche lyonnais.

Pour les républicains, l'organisation d'œuvres laïques post et périscolaires est une nécessité. C'est une forme de contre-offensive face au développement des œuvres catholiques. En effet avec la laïcisation de l'enseignement, l'Église catholique perd l'accès à une part très importante de la jeunesse, et un des meilleurs moyens de reprendre ce contact est l'organisation d'activités pour la jeunesse en dehors des temps scolaires. L'enjeu devient alors la capacité de séduire et d'attirer les populations jeunes pour pouvoir gagner en influence. Les milieux laïques prennent conscience qu'ils ont un temps de retard face aux organisations cléricales qui ont rapidement mis en place leurs activités post et périscolaires[95]. Au congrès de la Ligue de l'Enseignement de 1909, la question des patronages scolaires fait l'objet d'une intervention d'Émile Petit qui déclare [96]:

> *« […] l'action fidéiste, sous couleur de charité, de sauvegarde, on attire l'enfant et on le courbe sous une domination intéressée.*
> *L'Église fait des patronages une terrible machine de guerre qu'elle dresse contre la République en façonnant l'âme et en préparant le futur électeur.»*

95 Dominique Dessertine, Bernard Maradan, *L'âge d'or des patronages 1919-1939, La socialisation de l'enfance par les loisirs,* Vaucresson CNFE-PJJ, Paris, 2001.

96 Extrait du compte rendu du 25ème congrès de la Ligue de l'Enseignement de 1909 à Biarritz conservé dans le fonds Georges Aveyron des Archives municipales de Lyon.

Au début du XXe siècle, réagissant à cette situation de croissance des œuvres cléricales, la ville de Lyon met en place un certain nombre d'actions qui sont rapidement en pleine extension.

Première pierre de cet édifice, la colonie du Serverin : c'est en 1895 qu'a lieu l'inauguration de cette colonie de vacances, dont l'idée et les moyens sont fournis par M. Fisch. Il met à la disposition de la ville de Lyon son domaine agricole du Serverin pour réaliser la première colonie municipale de Lyon. Pour cette colonie, on recrute des enfants pauvres et malades, pour la première année 50 garçons en juillet, puis 50 filles en août, la seconde et la troisième année 200 filles et 100 garçons pour arriver à un effectif de 450 enfants en 1914.

En 1897, une convention, établie entre Fisch et la ville de Lyon, instaure un bail de 50 ans avec prix de location virtuel et autorisation pour la ville de Lyon de construire un nouveau bâtiment. Deux ménages d'instituteurs sont chargés de la surveillance ; ceux-ci sont assistés par un personnel de service. La direction de la colonie est assurée de sa création jusqu'à la première guerre mondiale par monsieur Vallat, employé municipal. Au début, la règle est de ne pas faire travailler les enfants, mais de nombreux problèmes liés à l'ennui apparaissent. Il est décidé d'organiser un véritable programme éducatif : à partir de 1902 mise en place de 2 heures de classe par jour, le matin chant et l'après midi travaux manuels (en utilisation de la méthode des *Récréations en famille* de Tom Tit). La part dans le budget des dépenses consacrées aux activités éducatives est en augmentation.

Le public visé est celui des enfants pauvres et chétifs. Toute une campagne de sélection est organisée dans les écoles primaires de la ville de Lyon, avec des examens médicaux pour envoyer les enfants rachitiques en colonie, pour faire de la prévention contre les maladies, en particulier la tuberculose. Des sociétés comme le *Denier des Écoles de la Guillotière, la Tutélaire de la Croix-Rousse*

participent au fonctionnement de la colonie avec des dons de vêtements et chaussures.[97].

Deuxième pilier de l'action municipale, *L'œuvre lyonnaise des enfants à la montagne et à la mer.* Cette œuvre est créée pour répondre aux besoins des enfants qui ne sont pas admis au Serverin car jugés insuffisamment chétifs. En 1901 émerge une pétition provenant des électeurs du 4ème arrondissement, des membres de la délégation cantonale, de la commission scolaire, du comité radical-socialiste et de l'Union des travailleurs socialistes. La demande est la création d'un sanatorium pour les enfants ou le placement dans des familles à la campagne ou en montagne. C'est la caisse des écoles qui se charge de trouver une réponse à cette pétition : étant incapable de créer un sanatorium, la caisse des écoles s'inspire de *L'Œuvre Stéphanoise des Enfants à la Montagne*.
Après des recherches de lieux possibles, le choix s'arrête sur une région de l'Ardèche. Suite aux négociations avec les maires, instituteurs, le placement de 200 enfants est organisé. C'est avec des dons, des souscriptions que progressivement des envois d'enfants plus pauvres sont organisés. Les directeurs des écoles des communes accueillantes sont les correspondants de l'Œuvre et sont chargés de la surveillance des enfants et des familles d'accueil.

Le troisième pilier de l'action municipale est l'organisation des *Écoles de Plein Air*. Nous sommes à la limite entre les actions hors temps scolaire et la mise en place d'une scolarisation adaptée à la santé d'enfants chétifs. L'ouverture en 1907 d'une classe de plein air dans le parc du château du Vernay sur les bords

97 *Lyon et sa région en 1906,* op. cit. et *Documents préparatoires au budget municipal,* 1895 à 1914, archives municipales de Lyon.

de Saône est une première en France.[98] Cette expérience éphémère dans de nombreuses villes se poursuit dans l'agglomération lyonnaise après la première guerre mondiale. Ces écoles de plein air sont le résultat de la volonté municipale d'accroître son action dans le champ scolaire mais aussi dans le champ médical, en particulier dans la lutte contre la tuberculose. En reprenant une terminologie actuelle, on peut dégager deux grands types d'école de plein air : les écoles de plein air avec hébergement et les écoles de plein air sans hébergement.

La première école de plein air est celle du Vernay, du nom de la propriété de la ville de Lyon sur les bords de Saône initialement destinée à être la résidence d'été du maire de Lyon et du préfet du Rhône[99]. L'opération s'inscrit dans le développement des actions de lutte contre la tuberculose qui reste le grand fléau sanitaire du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle. La direction en est confiée à Paul Vigne, directeur du bureau de l'hygiène. Cette action devient une référence, elle inspire la ville de Londres pour la création d'établissements similaires[100]. Édouard Herriot met lui-même cette action en avant dans un article de *La Science et la Vie* de mai 1914, dans lequel il expose sa vision de la ville moderne. Comme le montrent les photographies, les enfants sont occupés dans ces écoles de plein air à pratiquer des activités physiques, en plus de suivre des cours. Dans le discours officiel de la municipalité, il y a souvent une confusion entre les écoles de plein air avec hébergement et les colonies de vacances. La colonie de vacances du Serverin est elle-même désignée sous le nom de *« colonie scolaire du Serverin »*.

98 Dominique Dessertine, *Les écoles de plein air de l'agglomération lyonnaise : de l'innovation sanitaire à l'internat d'assistance*, Centre Pierre Léon (UMR 5599 CNRS - Université Lumière Lyon 2), Consulté en ligne le 21.07.2014 http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/10/21/66/PDF/_Plein_air_version_complete.pdf

99 Le site devient par la suite un des internats de la ville de Lyon. À sa fermeture, le domaine est vendu et il devient l'École *Ombrosa,* école privée bilingue hors contrat.

100 Dominique Dessertine, op. cit..

Dans le même temps apparaissent des écoles de plein air sans hébergement comme dans le quartier de la Part-Dieu, également en 1907. L'initiative en revient à l'inspecteur d'académie, qui propose d'utiliser un jardin jouxtant l'école. Son initiative est reprise par le docteur Vigne, directeur du bureau d'hygiène de la ville de Lyon. En plus des cours en extérieur, les enfants reçoivent un supplément alimentaire sous le terme de « suralimentation » et des compléments anti-scorbutiques. Les résultats sont jugés satisfaisants. L'expérience se poursuit jusqu'au déclenchement de la première guerre mondiale.

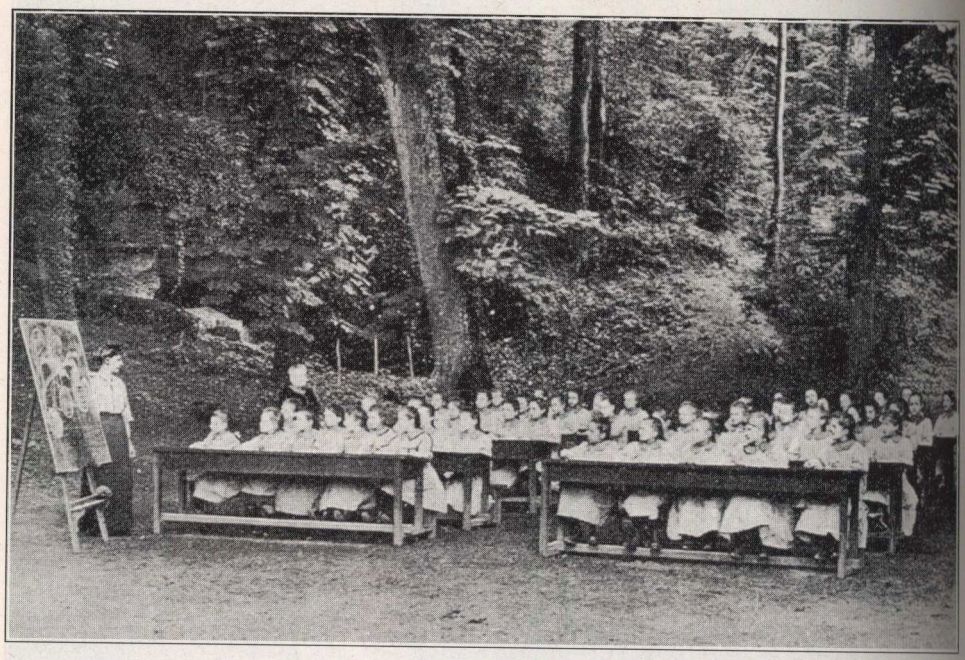

L'ÉCOLE AU GRAND AIR, COMPLÉMENT PRÉCIEUX DE LA CITÉ MODERNE

Partout où elle est possible, l'éducation en plein air devrait être la règle. Quelques essais dans ce sens ont été faits en France. Ainsi, dans cette école de Lyon, les classes ont lieu dans le parc.

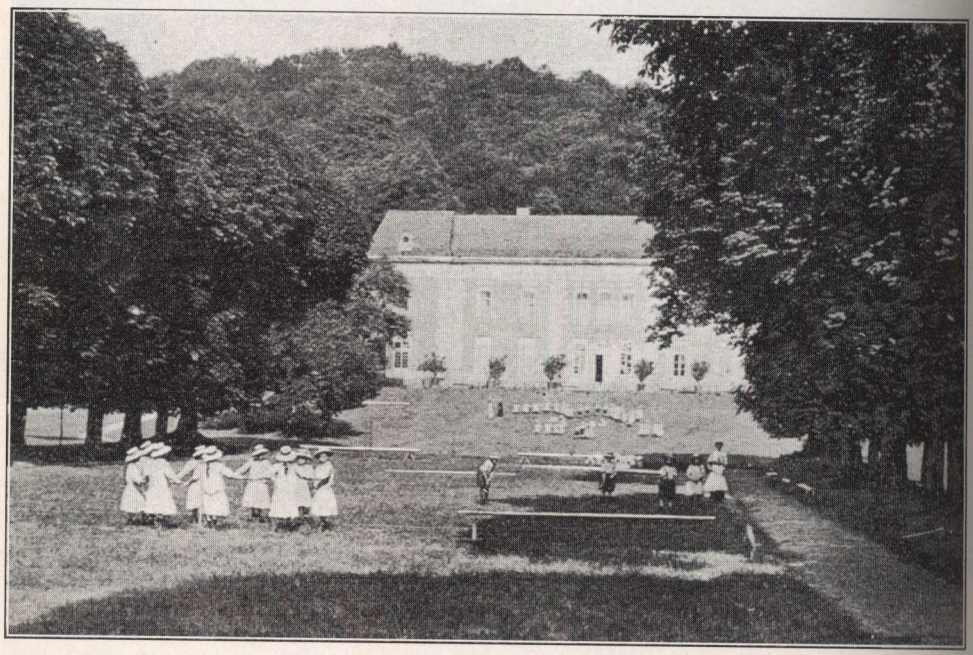

DANS L'INTERVALLE DES CLASSES, LE PARC SE PRÊTE AUX JEUX LES PLUS VARIÉS

Sous l'ombrage des grands arbres, les enfants prennent leurs ébats, surveillées par leurs maîtresses. A gauche, des fillettes ont organisé une ronde : à droite, on préfère le jeu de croquet.

Photographies de l'école de plein air pour filles du Vernay parues en mai 1914 dans la revue La science et la Vie

LE GRAND AIR DOUBLE LES AVANTAGES D'UNE ALIMENTATION SAINE

Quelle différence entre ce cadre de verdure et les réfectoires des vieux collèges ! Ce repas, qui est aussi un délassement, donnera aux écolières un nouvel entrain pour courir et pour travailler.

CES FILLETTES EXÉCUTENT DES MOUVEMENTS DE GYMNASTIQUE SUÉDOISE

Il faut s'efforcer d'assurer le développement physique des fillettes, que l'on avait jusqu'ici tant soit peu négligé. En préparant des mères vigoureuses, on produira des générations solides.

Photographies de l'école de plein air pour filles du Vernay parues en mai 1914 dans la revue La science et la Vie

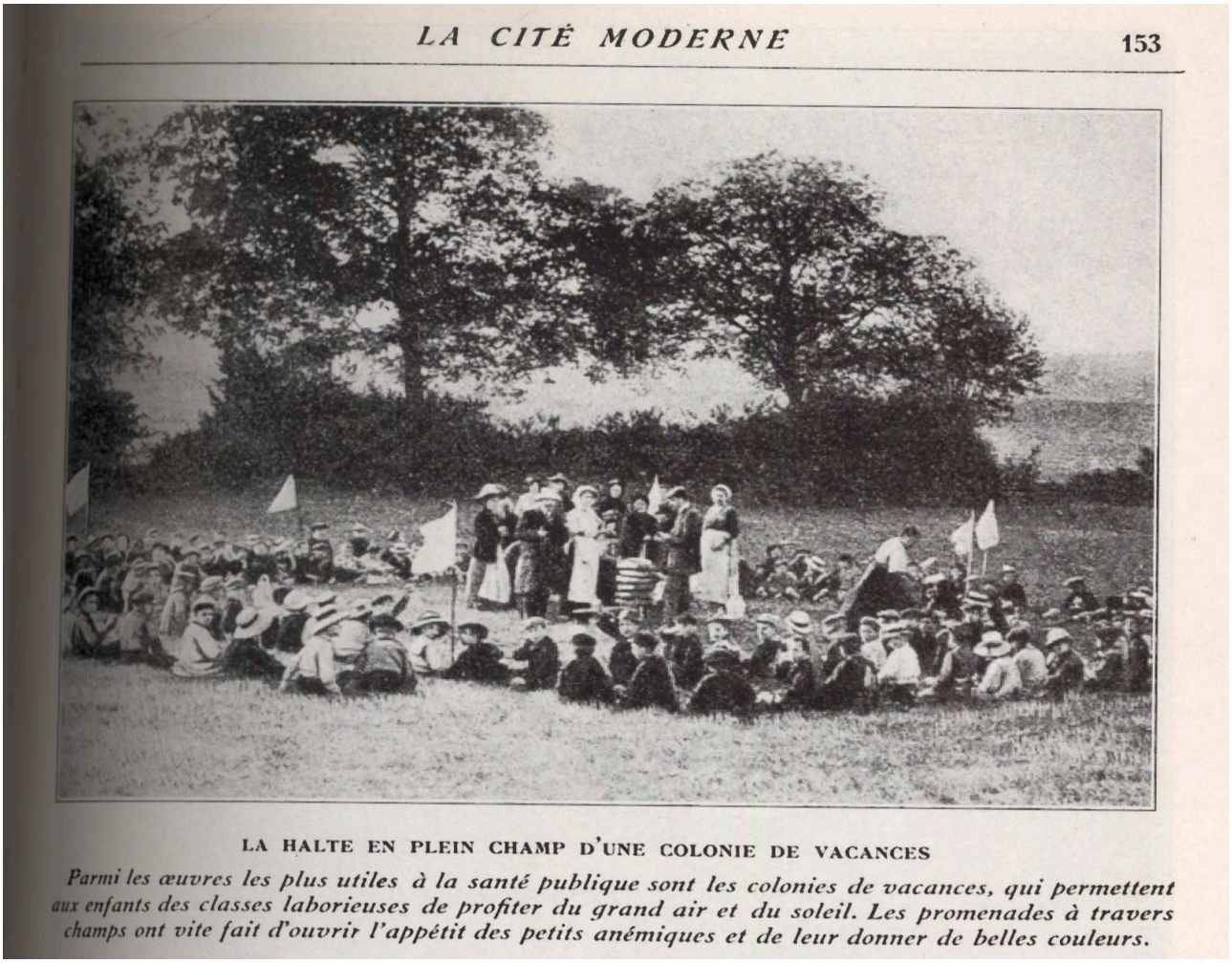

Photographie de la colonie scolaire du Serverin parues en mai 1914 dans la revue La science et la Vie

Ces photographies de l'école de plein air et des colonies de vacances de la ville de Lyon mettent en scène un idéal à la fois éducatif et hygiéniste. Dans la même action, les enfants reçoivent instruction et soins pour les prémunir contre la tuberculose. Dans cet article, Édouard Herriot expose ainsi ses réalisations en tant que maire de Lyon et sa vision de ce qui doit être fait pour protéger les enfants des classes les plus populaires.

B) Les guerres mondiales révélatrices des nouveaux besoins

Les deux conflits mondiaux sont des accélérateurs de l'évolution de ces colonies scolaires et écoles de plein air. Tout d'abord la mobilisation générale provoque une désorganisation complète de la société, avec la départ des hommes en âge de combattre. Ensuite l'arrivée de réfugiés venant des zones de guerre durant le premier conflit mondial ou ne pouvant rentrer chez eux après les combats, comme lors du second conflit mondial, provoque une croissance du besoin de structures pour l'accueil de mineurs, comme l'explique Édouard Herriot dans ses mémoires[101] :

> *« Il nous faut réorganiser l'enseignement en demandant à l'autorité militaire de nous rendre, pour partie, les locaux scolaires occupés par la mobilisation ou transformés en hôpitaux ».*

Ce n'est pas le seul élément qui fait de la première guerre mondiale un facteur d'accélération des besoins en terme d'éducation. Dans l'article *Nos devoirs en temps de guerre*, paru le 10 mars 1915 dans *Le journal de l'université,* Édouard Herriot déclare que les circonstances de la guerre doivent être utilisées pour faire des réformes sociales (interdiction de l'absinthe, protection de l'enfance).

1) 1914-1918 Entre désorganisation et innovations

Cette volonté de réforme sociale se heurte dans un premier temps aux circonstances de la guerre. En effet le système éducatif lyonnais est désorganisé par les mobilisations d'enseignants et les réquisitions de locaux comme l'école normale de filles et le futur lycée du Parc transformés en hôpitaux militaires. D'après les archives municipales[102], 17 établissements scolaires sont concernés dans la ville. De plus les locaux scolaires font l'objet de dégradations comme le signale le magasin municipal en octobre 1919. Il est reproché aux troupes ayant

101Édouard Herriot, *Jadis,* op. cit., tome II page 31
102Archives municipales 111 WP 053

occupé des bâtiments scolaires, d'avoir volé des livres présents dans les bibliothèques scolaires.[103] Dans le même temps, il est demandé à la municipalité d'organiser des garderies pour les enfants dont le père est mobilisé et la mère au travail[104]. Ces garderies doivent être en place dès août 1914[105], alors que dans le même temps les locaux scolaires sont réquisitionnés, ce qui complique bien évidemment l'organisation de la garde des enfants. Édouard Herriot fait régulièrement allusion, dans le chapitre consacré au début de la guerre à l'arrivée de réfugiés venant du Nord et de l'Est de la France en particulier des réfugiés en provenance de Reims, mais aussi de Belgique. La ville de Lyon organise des soupes populaires, des ouvroirs et des restaurants pour mères nourrices. Ces restaurants pour mères nourrices voient leurs effectifs multipliés par trois.

103Archives municipales 111 WP 053
104Archives municipales 111 WP 016
105Archives municipales 111 WP 016

Restaurant pour mères nourrices organisé par la ville de Lyon pendant la première guerre mondiale. Ces établissements sont une des fiertés de la politique sociale d'Édouard Herriot. Ils se maintiennent jusqu'à la fin des années cinquante. Leur but est de permettre aux femmes enceintes ou allaitantes de recevoir un complément alimentaire, sans se soucier du statut marital des femmes concernées.
Bibliothèque municipale de Lyon, fonds Photographique sur la Grande Guerre, date et lieu de prise de vue inconnus.

C'est dans ce contexte qu'Édouard Herriot organise une école pour les blessés de guerre. Cette dernière s'installe dans les locaux de Tourvielle. La mise en place de cette école a permis de tenter des expériences de formation professionnelle d'adultes. En plus d'assurer la rééducation des blessés, des cours « *d'enseignement général* » avec apprentissage de la lecture pour les illettrés, mais également des cours d'anglais, d'économie, de radiotélégraphie, de

sténographie sont dispensés. Le but de cette école est clairement décrit par Édouard Herriot :

> *« […] nous fournirons à la nation des travailleurs qui, s'ils ont subi un amoindrissement, auront reçu un enrichissement professionnel et un enrichissement intellectuel suffisants pour que la compensation s'accomplisse à leur profit »*[106]

Cette école a permis de manière paradoxale à certains blessés d'avoir une situation améliorée après la guerre[107]. Édouard Herriot indique dans ses mémoires comment l'idée lui en est venue[108] :

> *« Je dois dire d'où l'idée m'en était venue. En octobre 1913, j'avais visité à Charleroi la magnifique Université du Travail, fondée sur l'initiative de M. Pastur, député permanent du Hainaut. J'avais été très frappé par cette institution dont le but était non pas de former quelques ouvriers d'élite, des unités privilégiées, mais d'instruire, d'exhausser toute la masse, de fournir à la production régionale, avec des cadres solides, des troupes, des soldats, une armée […]*
> *Cette visite me donnait l'occasion d'observer, par contraste, la pauvreté de notre enseignement technique français et des mesures à prendre au moins en faveur de la cité lyonnaise »*

Herriot, déjà avant 1914, se déclare favorable au développement de la formation professionnelle car il juge la France en retard dans ce domaine par rapport à l'Allemagne. Ce positionnement explique le haut niveau des subventions accordées aux sociétés de formation professionnelle et à l l'École de la Martinière, jusqu'au développement de l'enseignement professionnel par l'institution scolaire. Des problèmes liés à la guerre, la mobilisation de travailleurs formés et la question des invalides de guerre, permettent à Édouard Herriot de concrétiser certaines de ses idées liées à l'enseignement et à la formation des adultes. Cette thématique de la formation technique des adultes

106Édouard Herriot, « Nos devoirs en temps de guerre », dans *le Journal de l'Université* 10 janvier 1915

107Édouard Herriot, « Nos devoirs en temps de guerre », op. cit. et Gustave Hirchfeld *Une école de rééducation professionnelle de grands blessés*, ouvrage préfacé par Édouard Herriot, Paris Berger-Levrault 1917. Cette école pour soldats blessés se trouve dans les locaux du futur internat de Tourvielle, (actuel lycée Branly). C'est également là que les premiers stages pour moniteurs de centre de vacances ont lieu sous la direction du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque, des Éclaireurs de France et de l'Hygiène par l'Exemple.

108Édouard Herriot, *Jadis,* op. cit. tome II page 78.

est même le sujet central de plusieurs chapitres d'*Agir*[109]. Édouard Herriot explique que si l'Allemagne résiste malgré son encerclement et le blocus, c'est grâce à son industrie chimique et à ses centaines de techniciens formés dans les écoles techniques avant la guerre. La mise en place de cette école pour blessés est facilitée par les circonstances de guerre, pendant laquelle Édouard Herriot est plus autonome dans la gestion de la ville, en particulier sur les questions d'éducation et de ravitaillement.

109Édouard Herriot, *Agir,* Payot, Paris 1917, chapitre X et suivants

École professionnelle pour blessés de Tourvielle : Les tailleurs. C'est dans cet établissement que de nombreux blessés de guerre peuvent suivre une formation professionnelle et une rééducation physique. Édouard Herriot profite du contexte de la première guerre mondiale pour mettre en application une de ses revendications d'avant 1914. À ses yeux, l'industrie française est en retard face à l'Allemagne à cause de son manque de formation professionnelle.
Bibliothèque municipale de Lyon, fonds photographique sur la grande guerre, date de prise de vue inconnue

Durant le premier conflit mondial, l'organisation du ravitaillement de la ville de Lyon découle de la vision économique qu'a Édouard Herriot du libéralisme placé sous le contrôle de l'État. Ce système repose sur une commission municipale comportant des représentants de consommateurs et de commerçants. Sa tâche consiste à centraliser les demandes et les offres d'achats de denrées alimentaires. Les fonds sont fournis par un groupement de banquiers lyonnais.

Ce système permet d'éviter que le budget municipal soit sollicité, tout en permettant à la ville de Lyon de tirer des bénéfices de cette opération. La somme de deux millions que l'opération dégage permet de financer l'achat du domaine de Cibeins, future école d'agriculture de la ville de Lyon, mais aussi de financer des sociétés ouvrières.[110]

Édouard Herriot définit ainsi les buts de cette école d'agriculture [111]:

> *« Je trouvais nécessaire de renvoyer à la terre avec une bonne éducation générale et technique, les enfants de ceux que la cité tentaculaire attirait dans ses services, chemin de fer, tramway, gaz et électricité, banque ».*

Le but de l'école de Cibeins peut sembler étrange dans le cadre de l'éducation populaire. Si nous avons bien là un objectif de formation, d'instruction et d'éducation de la population, on peut s'interroger sur cette volonté de « *retour à la terre »* pour les enfants des citadins. Il est difficile de croire qu'elle corresponde réellement à un besoin des populations urbaines. Toujours est-il que dans son action municipale en temps de guerre, Édouard Herriot utilise les circonstances pour tenter d'atteindre ses objectifs en matière d'éducation. Il cherche à développer la formation professionnelle, qu'il juge insuffisante en France, mais il en profite aussi pour essayer d'amplifier l'action de l'école publique, qui doit pallier d'une certaine manière les manques éducatifs liés à l'absence d'un ou des parents pour cause de guerre. C'est ce qui explique la transformation de la colonie scolaire du Serverin, qui passe du statut de colonie estivale à celui d'un établissement hébergeant des enfants en permanence, ces derniers étant en situation de quasi abandon du fait de la guerre.

110Serge Berstein, *Édouard Herriot ou la République en personne*, op. cit. et Édouard Herriot, *Jadis,* op. cit. tome II page 75

111Édouard Herriot *Jadis*, tome II page 86

2) Le redémarrage des années 20

Comme le montre Serge Berstein[112], le premier conflit mondial permet à Édouard Herriot d'accéder à des responsabilités nationales, en qualité de ministre du ravitaillement. Après 1918, sa carrière politique prend un tour de plus en plus national, ce qui a évidemment pour conséquence son éloignement de la mairie de Lyon. C'est cette situation qui ouvre la voie à un changement dans les mouvements d'éducation populaire. En effet, Édouard Herriot incite ces mouvements à se fédérer au sein du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque ou GDEL, en 1923[113]. Dans le contexte de l'immédiat après guerre, la Ligue de l'Enseignement est alors en crise et peine à redonner une impulsion nationale aux différentes associations et fédérations laïques d'éducation populaire. Les deux principales fédérations laïques à Lyon (Fédération des œuvres laïques d'éducation scolaire et postscolaire du Rhône et la Fédération des patronages) reprennent également difficilement leur action en 1919. Dans le même temps les mouvements confessionnels sont en plein essor, ce qui pousse Édouard Herriot à inciter les mouvements laïques à se fédérer. Le résultat en est la création du GDEL en 1923, qui fait alors paraître un bulletin, le *Réveil du Rhône,* une des principales sources historiques pour l'étude des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire laïques sur la période étudiée. La présidence d'honneur est occupée par Édouard Herriot et Claude Bador[114].

112Serge Berstein, *Édouard Herriot ou la République en personne,* op. cit.

113Dominique Dessertine et Bernard Maradan, *L'age d'or des patronages,* op. cit.

114Claude Bador, décédé en 1937 est un autodidacte devenu instituteur, « *Sorti du peuple, fils de tisseur, tisseur lui-même, il suivit les cours du soir de la société d'enseignement professionnel pour s'instruire. Seul, il prépara son brevet élémentaire, après le dur labeur de l'atelier son brevet supérieur. Le jeune tisseur réalisa son rêve. Il devint instituteur. Il fut plus encore, il fut éducateur du peuple. Il se donna tout entier à ce rôle. Il anima de sa forte personnalité nos amicales, il fit de la fédération ce qu'elle est, un auxiliaire précieux de l'éducation populaire.* » Propos d'Eugène Amiot à la distribution des récompenses des concours de la Fédération des Œuvres laïques d'éducation le 21 novembre 1937 in *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques d'éducation,* février 1938, cité par Dominique Dessertine dans *l'Âge d'or des patronages,* op. cit.. Claude Bador a également été président de la mutuelle scolaire.

C'est le futur député radical-socialiste du Rhône, Vermare[115],qui occupe la présidence effective.

Le bureau du GDEL est composé de manière à respecter un équilibre entre les deux principales fédérations laïques d'avant 1914. Pour Herriot, le GDEL a trois missions principales : organiser les forces laïques du département et surtout, dans la ville de Lyon, être un laboratoire d'études pour les activités post et périscolaires, et enfin avoir une action administrative en particulier dans la recherche des financements[116]. Comme le déclare Édouard Herriot[117] :

> *« Nous avons constitué ce groupe, pour mettre de l'ordre dans les subventions octroyées aux sociétés postscolaires et périscolaires et substituer à l'individualisme excessif qui sévissait il y a un certain nombre d'années une discipline délibérée et consentie »*

Avec son organe de presse *Le Réveil du Rhône,* le GDEL devient rapidement le point central de l'organisation des œuvres laïques destinées à la jeunesse. *Le Réveil du Rhône* est un véritable fil d'Ariane dans le cadre de notre étude. Ce journal qui se veut l'organe des œuvres et des associations d'éducation populaire, nous permet d'accéder à un certain nombre d'informations sur leur fonctionnement . De plus il permet d'identifier les principaux acteurs, ainsi que les prises de positions des dirigeants des différentes œuvres à travers les éditoriaux, tribunes et articles. C'est pour cela que ce journal est un excellent révélateur des débats et des questionnements qui traversent ce monde de militants. Grâce à lui nous avons également accès aux représentations mentales des militants : comment se représentent-ils eux mêmes et leur action au sein de la société, comment perçoivent-ils leurs adversaires politiques. De plus ce journal permet d'analyser l'interaction entre les événements de politique

115François Vermare (2.06.1866 – 4.12.1944), député du Rhône de 1924 à 1928. Fils de tisseur, il est instituteur. Il est élu conseiller général en 1907, conseiller municipal et adjoint au maire d'Oullins, il est élu en 1924 sur la liste du Cartel des Gauches. D'après http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=7363 consulté le 28/07/2014.

116Dominique Dessertine et Bernard Maradan, *L'Âge d'or des patronages,* op. cit.

117Édouard Herriot, séance du conseil municipal de Lyon du 22 février 1926.

intérieure ou internationale et les œuvres et leurs militants. Les débats sur l'école publique sont évidemment répercutés dans le journal, mais aussi les débats sur la laïcité en Alsace Lorraine.

Par contre, comme nous le verrons par la suite, le *Réveil du Rhône,* ne donne aucune information sur ce qui est réellement pratiqué au sein des différentes œuvres et associations. Les articles de la période d'entre deux guerres traitent uniquement de débats sur des questions de positionnements politiques et de théories générales sur l'Éducation Populaire. C'est peut-être justement à cause de ce côté théoricien et souvent donneur de leçon que ce journal ne réussit pas à augmenter son tirage et son nombre de lecteurs. Finalement, les militants en charge des actions éducatives n'ont pas besoin de justification pour agir. Ils sont militants et croient aux valeurs qu'ils défendent. Ils sont plutôt en recherche de conseils, d'idées pour pouvoir continuer à agir et à améliorer leur action. Le *Réveil du Rhône* semble avoir souffert de son aspect théorique et de l'absence de réponse aux attentes des militants. Cet aspect purement théorique peut certainement expliquer pourquoi ce journal ne réussit jamais à obtenir une diffusion de masse auprès des militants. Cette faiblesse de la diffusion du journal est régulièrement dénoncée dans les colonnes du journal.

Si le *Réveil du Rhône* reste la principale source sur les œuvres laïques d'éducation populaire, il s’avère difficile d'avoir accès à une série complète du journal. La bibliothèque municipale de Lyon a été abonnée à ce journal dès sa création. La collection complète reliée va de 1923 à 1938 sans interruption. Les années suivantes entre 1938 et 1940 n'ont pas été reliées à cause de la guerre. Après un entretien avec un des bibliothécaires, on peut supposer que les numéros manquants sont dans des fonds non encore inventoriés, à l'image du fonds Herriot sur la première guerre mondiale qui est actuellement en cours

d'inventaire[118]. Le journal cesse de paraître en 1940 et ne reparaît qu'en 1946. La collection de la bibliothèque municipale de Lyon ne reprend qu'en 1954. Les numéros de 1946 à 1954 ne sont présents qu'à la bibliothèque nationale en accès restreint à cause de la mauvaise conservation du papier journal de l'immédiat après guerre.

Le Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque se met en place au moment précis où la carrière politique d'Édouard Herriot acquiert une dimension nationale, ce qui lui laisse moins de temps à consacrer à la ville de Lyon. L'initiative dans le domaine de l'éducation populaire passe donc à ce moment de la municipalité aux militants des différentes associations laïques. Commence alors une période dans laquelle les militants obtiennent une place de plus en plus importante. Le GDEL permet aussi de mettre en place une véritable action concertée et donne aux associations les moyens de sortir de leur isolement, enfin, il permet à Édouard Herriot de continuer de contrôler de manière indirecte les milieux des militants laïques de Lyon, ceux-ci étant proches du parti radical mais également de la SFIO avec une montée progressive de l'influence du parti communiste.

Dans le même temps, la ville de Lyon décide de développer la pratique sportive chez les enfants et adolescents. Ces pratiques pourraient de prime abord paraître en dehors du sujet, mais pour les militants, celles-ci font partie intégrante de leur programme d'éducation populaire. Comme l'a déjà montré Pierre Arnaud[119], la municipalité de Lyon, sous l'impulsion de personnalités comme le

118Toujours d'après cet entretien avec ce bibliothécaire, des cartons, faits lors du déménagement de la bibliothèque municipale vers le site de la Part Dieu, n'ont toujours pas été défaits et leur contenu inventorié et indexé.

119Pierre Arnaud « L'éducation physique à Lyon », op. Cit. et *Les savoirs du corps, éducation physique et éducation intellectuelle dans le système scolaire français* Presses Universitaires de Lyon, 1982, 324 pages et sous sa direction *Le corps en mouvement, précurseurs et pionniers de l'éducation physique,* Privat, Toulouse, 1981, 316 pages.

professeur André Latarjet (directeur du Cours Supérieur d'éducation Physique et promoteur de la médecine sportive), est pionnière dans le développement de la pratique sportive dans le milieu scolaire. Cette importance apparaît avec les *Fêtes Civiques de la jeunesse* qui réunissent annuellement les amicales sportives laïques pour des démonstrations collectives de gymnastique.

Le professeur Latarget soutient évidemment Herriot qui anime cette politique municipale. Nous sommes dans un contexte de médicalisation de l'éducation physique, André Latarjet est nommé par De Monzie (Ministre de l'instruction dans le troisième cabinet Herriot), président d'une commission chargée de l'étude des problèmes médicaux liés à la pratique sportive. Il profite de ses nombreux voyages à l'étranger pour étudier les différentes pratiques sportives. À Lyon, il fonde l'Institut Lyonnais d'éducation physique, en 1920, avec l'aide d'Herriot et du *Comité Lyonnais des sports.* C'est la première fois en France qu'une formation des cadres de la pratique sportive est mise en place. Cet Institut Lyonnais d'éducation physique devient « universitaire » en 1928, avec la création des Instituts régionaux d'éducation physique. Ces structures permettent une grande innovation dans la pratique et dans l'étude des résultats de l'éducation physique sur le développement des enfants. On assiste à la mise en place des fondements scientifiques et pédagogiques de l'éducation physique, qui s'appuie sur l'exemplarité des pratiques lyonnaises sous l'impulsion d'Herriot.

Le but de ces pratiques sportives est de favoriser la régénération de la jeunesse française, en particulier la jeunesse issue des classes populaires. Celle-ci a alors des conditions de vie difficile en particulier dans certains quartiers ouvriers. Il s'agit de permettre un meilleur développement physique des enfants en luttant contre le rachitisme et la tuberculose, entre autres. Ces pratiques sont extrêmement innovantes pour l'époque et deviennent des exemples pour

d’autres villes de France. La motivation de cette politique va de pair avec les visions d’Herriot en faveur de l’éducation de masse, mais constitue aussi un moyen de montrer la grandeur de la ville de Lyon face à Paris.

En complément de la politique municipale de développement de l'éducation physique, les actions éducatives périscolaires et postscolaires prennent un nouveau départ. C'est le GDEL qui initie celui-ci pour les patronages et les garderies scolaires. Les critiques formulées sur les garderies scolaires avant 1914 sont prises en compte. Si la fréquentation est jugée suffisante pour les organisateurs, il est globalement reproché à ces garderies de ne pas proposer suffisamment d'activités éducatives aux enfants. Les critiques les plus vives sont émises par Henri Gorju et Claude Bador. Ils reprochent globalement au personnel chargé des garderies de se contenter d'emmener les enfants en promenades et de les laisser jouer seuls. Cet état de fait est, selon eux, lié, soit à l'incompétence de l'encadrement, soit au manque de motivation du personnel. Il est également reproché à ces garderies du jeudi de se terminer trop tôt. A la séance du 22 février 1926, le rapporteur de la commission des garderies du jeudi, M. Bourdet, signale au maire de Lyon :

> *« Telles qu'elles (les garderies) sont organisées, elles ne répondent pas à l'idée de leurs créateurs. Ce que nous avions voulu, dans nos patronages, c'est enlever l'enfant de la rue pendant les heures où les parents sont au travail ; nous les gardions de 1h à 5h30.*
> *Avec le système actuel, à 4 heures, les enfants sont abandonnés à eux-mêmes et livrés à toutes les mauvaises tentations de la rue. Quelques-uns, après avoir profité de notre cinéma ou de notre guignol, vont en face, ils y goûtent et ont à leur disposition des jeux jusqu'à 6 heures ».*

On peut comprendre aisément que l'idée que des enfants passent du patronage laïque au patronage clérical puisse provoquer un mécontentement chez les initiateurs du patronage laïque. Bourdet en appelle au maire et au GDEL pour faire cesser cet état de fait.

De plus, l'absence de propositions d'activités pour les jeudis, conduit bien souvent les parents à confier leurs enfants aux patronages cléricaux. C'est pour

cela que le patronage du Ier arrondissement, suivi bientôt par ceux des 3 et 4ème arrondissements, celui de Berthelot-Jean Macé organisent des activités le jeudi après midi dès le début des années 20[120].

Le GDEL, sous l'influence de Greppo, président du patronage du 1er arrondissement, met en place une commission pour aider et trouver les financements pour permettre aux œuvres laïques de redémarrer. Le problème principal des œuvres laïques est l'encadrement. Contrairement aux œuvres cléricales où des prêtres sont disponibles pour l'œuvre pastorale, il faut dans les mouvements laïques trouver du personnel pour encadrer, et il faut bien évidemment le rémunérer.

On peut constater que, pour l'organisation des activités post et périscolaires, Édouard Herriot utilise la même méthode que pour l'organisation du ravitaillement de la ville de Lyon durant le premier conflit mondial. En effet, il crée une structure regroupant des acteurs privés (associations, amicales etc.) et des acteurs publics (élus). Cette structure devient la source des initiatives que la ville de Lyon relaie en finançant ou en aidant matériellement. Dans les deux cas, Édouard Herriot utilise les initiatives personnelles pour atteindre un but politique. C'est ainsi qu'il développe l'encadrement des élèves des écoles de Lyon en dehors des temps scolaires, pour renforcer leur éducation de futurs citoyens et aussi pour les soustraire aux influences jugées dangereuses de l'Église. La ville de Lyon n'a pas à organiser elle-même les garderies : les associations laïques s'en chargent. Ce système se montre efficace, car il repose sur les initiatives locales issues des associations et amicales d'anciens élèves, composées souvent de parents d'élèves, ce qui leur permet d'être au plus près des besoins des enfants. En 1922-1923, tous les arrondissements de Lyon possèdent des garderies. Progressivement la ville de Lyon en reprend le

120Dominique Dessertine et Bernard Maradan, *L'Âge d'or des patronages,* op. cit.

contrôle. En effet, les militants des patronages n'assurent ni la surveillance, qui est faite par les instituteurs, ni le financement qui est le fait de la ville de Lyon. En 1925, l'organisation des garderies se fait par concertation entre les instituteurs et la ville de Lyon[121]. À partir de 1929, les garderies sont réorganisées, avec la création d'un service municipal des œuvres péri et postscolaires ; l'administration municipale chapeaute toutes les garderies et colonies de vacances. Les associations qui interviennent doivent recevoir un agrément de la municipalité.

C'est à l'occasion du renouveau de ces garderies du jeudi et du dimanche mais aussi des œuvres de vacances scolaires, qu'une recherche est faite pour que de nouvelles activités soient proposées aux enfants. Nous pouvons prendre l'exemple de l'Association Jules Ferry fondée en 1920[122]. Celle-ci se donne pour but de reprendre les patronages scolaires de l'école, au 36 rue de la Buire dans le 3e arrondissement, qui ont cessé de fonctionner depuis 1914. À sa reprise des activités en 1920, ce patronage scolaire rompt avec les anciennes pratiques, en particulier faire défiler les enfants dans le quartier derrière une clique. Le programme d'activités repose sur la pratique du sport, de la musique et du théâtre, comme le déclare le président de l'association G. Grenier dans une lettre au maire de Lyon [123]:

> *« Nous avons orienté notre patronage vers un idéal : l'éducation des enfants, supprimant les tambours et les clairons , créant des cours de violon, et faisant fonctionner effectivement les cours de diction , comédie, chant, solfège, éducation physique ».*

De plus, ce patronage met en place des séances de cinéma avec le soutien de *L'office du cinéma éducateur,* qui multiplie ce type d'activités durant les années

121Dominique Dessertine et Bernard Maradan, *L'age d'or des patronages*, op. cit..
122Archives Municipales 101 WP 004-2
123Archives Municipales 101 WP 004-2

vingt[124]. Cet exemple n'est en rien original, de nombreux patronages organisent un programme similaire.

124Gustave Cauvin, *Rapport sur l'activité du cinéma éducateur de Lyon pour l'année 1928,* Office du cinéma éducateur, Lyon, 1929, Archives municipales 110 WP 12

La manière dont cette association se fait représenter sur cette carte postale est révélatrice des patronages laïques d'avant la première guerre mondiale. Bien souvent ils se résumaient à des temps consacrés au travail scolaire et à une activité sportive, laquelle était pensée non pas comme un moyen de développement individuel, mais comme une pratique hygiénique de lutte contre la maladie (tuberculose) et comme une préparation au service militaire. Cet aspect militariste peut être analysé comme une survivance des bataillons scolaires des années 1880.
Carte postale illustrant les pratiques des patronages avant la première guerre mondiale avec les défilés derrière une fanfare. Bibliothèque municipale de Lyon

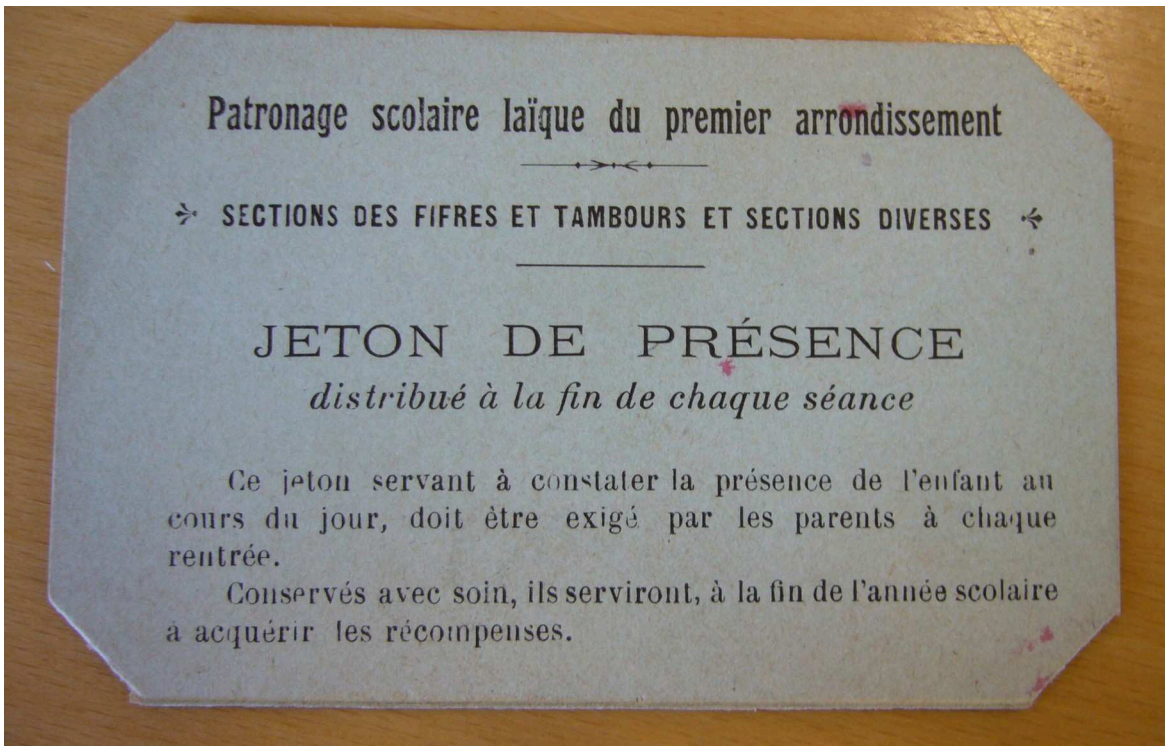

Jeton de présence pour les participants aux activités du patronage laïque du premier arrondissement. Archives municipales de Lyon, Fonds Georges Aveyron.
Ce jeton nous éclaire sur le fonctionnement des associations, le contrôle des présences et les méthodes pour entretenir l'assiduité et la motivation des participants avec la distribution de récompenses.
Il témoigne également de la pratique de la musique militaire avant la première guerre mondiale dans quasiment l'ensemble des patronages laïques.

ASSOCIATION JULES-FERRY

Patronage Laïque Guillotière - Anciennes et Anciens Élèves du IIIe Arrondissement

Groupe Scolaire : 34, Rue de la Buire — LYON

Vous connaissez

Maintenant notre but, ce que nous avons fait,
CE QUE NOUS VOULONS FAIRE.

Nous vous rappelons les jours de nos cours :

Le dimanche matin : Solfège, chant, violon, éducation physique.

Pour les adultes seulement :

Le lundi soir : Education physique.

Le vendredi soir : Diction et comédie.

Les cours de tambours et clairons ont été supprimés depuis trois ans et nous ne faisons aucune exhibition ni défilé dans la rue.

Nous faisons un pressant appel auprès de vous pour faire inscrire vos enfants aux différents cours ci-dessus et notamment aux cours moyen et supérieur de violon.

Nous attendons votre visite

avec votre inscription, tous les dimanches matin, de 9 à 11 h.

Parents, Membres participants 12 fr. *par an.*
Enfants. . . . . . 1.50 *par an.*

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur : M. EGGER.
Président actif : M. GRENIER.
Vice-Présidents : Mmes ARNOUX et LANG, Mlle MARTIN, M. ARNOUX, Me ROLLAND.
Secrétaire-Trésorier : M. CHENEVIER.
Trésorier : M. ENFOUX.
Bibliothécaire : M. BESSON.
Membres du Conseil : Mme ENFOUX, MM. AUGIER, BACHON, BESSON, CAIRE, DEBERTY, DURY, FABRE, FERMOND, FLEUTER, GUILLAUD, JUPIN, KEYSER, LAROY, MAGAND, MAILLET, MORAND, POTTU, VOLLET

Programme de l'association Jules Ferry 1927
AM 101 WP OO4 2

Cinéma Jules=Ferry

34, Rue de la Buire, 34 (Angle Place Garibaldi)

Samedi 28 Janvier, à 8 h. 1/2

Troisième Episode du grand Film

LA COURSE AUX MILLIONS

avec Edith JOHNSON et William DUNCAN

1re Partie LE MYSTÈRE DE MINOATTI -:- 2me Partie SUPRÊME EXÉCUTION

— 3me Partie AGONIE —

La suite sera projetée Samedi 4 et Dimanche 5 Février

et LES MAINS DANS LES POCHES

(Comique)

Dimanche 29 Janvier, à 2 h. 1/2

avec la COURSE AUX MILLIONS

MATINÉE ARTISTIQUE

par les Elèves de l'Association

DANSE NÈGRE, par M. GIEZENDANNER, Professeur de Danse

LE PETIT BÉBERT, Fantaisiste

VALBERT, du Casino de Marseille

MADAME VEUT UN FILLEUL

Sketch par la Section Comique de l'Association avec son Directeur BARLET

Il est rappelé que ces séances sont données au profit de notre œuvre.

Les films sont choisis dans les superproductions des principales firmes et projetés exactement comme sur les principaux écrans lyonnais.

Les séances sont données tous les Samedis en soirée et tous les Dimanches en matinée.

== N'ATTENDEZ PAS NOTRE INVITATION, VENEZ ==

L'ENTRÉE EST UNIFORMÉMENT FIXÉE A 2 FRANCS

Programme de l'association Jules Ferry, 1927, Archives Municipales de Lyon, 101 WP OO4 2

A travers ce programme de l'association Jules Ferry, apparaissent les nouvelles pratiques éducatives des patronages laïques. Les activités proposées reposent sur des pratiques artistiques et sportives. On constate aussi l'apparition du cinéma comme un loisir et non seulement comme une pratique purement éducative. Dans un contexte particulièrement vif de concurrence entre patronages laïques et patronages confessionnels, le développement de séances de cinéma peut devenir un avantage pour attirer les enfants.

Ce changement de pratique éducative nous est connu, car il a provoqué une division au sein de l'association Jules Ferry. Un certain nombre de membres la quitte et cherche à fonder un nouveau patronage laïque. Pour cela, ils écrivent à la mairie pour dénoncer la direction de l'association Jules Ferry comme constitué de membres de la SFIO et font signer une pétition aux commerçants du quartier pour obtenir leur soutien. Ils promettent de réorganiser les défilés des enfants du patronage derrière une fanfare.

Les raisons de cette division ne sont certainement pas uniquement liées à des questions de pédagogie, mais sont aussi politiques. Il y a certainement une opposition entre les membres anciens du patronage proches du parti radical et les nouveaux venus proches de la SFIO. Les opposants à la nouvelle direction du patronage Jules Ferry tentent d'utiliser cet argument politique pour récupérer les locaux mis à disposition. Ils n'obtiennent pas gain de cause auprès de la mairie, qui soutient la direction de l'association Jules Ferry. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette décision :

Une première raison est que, d'après les courriers conservés aux archives, le groupe partisan des activités d'avant 1914 (défilé etc.) semble avoir été minoritaire, ce groupe n'était plus du tout en phase avec la demande des parents et enseignants en matière de proposition d'activités pour les enfants du patronage.

La deuxième raison, est justement liée à cette demande de nouvelles formes d’activités pour les enfants de la part des parents. Les enseignants et les organisateurs de l’Amicale Jules Ferry apportent une réponse satisfaisante à cette demande. Dans ce contexte Édouard Herriot ne veut certainement pas prendre le risque de déplaire à la fois aux parents d’élèves et au corps enseignant, surtout en période électorale.

Il y a enfin une troisième raison, Édouard Herriot peut avoir été lui-même favorable à cette évolution des pratiques éducatives.

Nous avons là un exemple d'évolution des choix éducatifs exprimés par les parents d'élèves et le reste de la société. L'organisation d'activités reposant sur l'imitation de pratiques militaires est totalement passée de mode dans les années vingt (ce qui est certainement une des conséquences du premier conflit mondial).

L'Amicale Jules Ferry n'est qu'un exemple de patronage. En décembre 1930, E. Julien publie dans *Le Réveil du Rhône* un article consacré aux patronages laïques sous le titre *Autour de l'École, L'effort de nos patronages laïques*. Cet article permet d'avoir un aperçu de ce que peut être un patronage laïque. L'auteur expose que leur but est avant tout de favoriser la fréquentation scolaire des enfants des familles pauvres et aussi de compléter l'action éducative de l'école. Ces patronages reposent sur l'action de militants bénévoles les soirs de semaine et les dimanches pour assurer le fonctionnement de l'association. D'après l'auteur, la motivation des militants est de vouloir éviter aux enfants issus de milieux pauvres les difficultés qu'ils ont rencontrées dans les débuts de leur vie active. C'est une forme de solidarité entre les générations qui se met en place. Les militants apportent un soutien scolaire, proposent des activités sportives et occupent les enfants sur des demi-journées ou des journées entières lors des loisirs scolaires. L'auteur loue la bonne volonté de la municipalité et de l'académie pour fournir les locaux indispensables au fonctionnement des patronages, mais la croissance de la population scolarisée conduit à une pénurie de locaux qu'il est difficile de surmonter, malgré les projets de construction de nouveaux groupes scolaires incluant les locaux des patronages.

Le développement de l'utilisation du cinéma dans le cadre scolaire et périscolaire est également un exemple de l'évolution des pratiques éducatives.
L'idée de créer un cinéma scolaire est lancée par le ministre de l'instruction publique Paul Painlevé au début de 1918. Édouard Herriot montre rapidement son intérêt pour la question du « cinématographe éducateur » car, le 8 mai 1918, il déclare devant le conseil municipal[125] :

> *« Une commission aurait été nommée par monsieur le ministre Painlevé pour étudier l'application du cinématographe à l'enseignement. Elle ne paraît pas avoir abouti à des conclusions pratiques. Nous ne pouvons plus attendre pour tirer parti, dans l'intérêt de nos enfants, d'une création qui peut rendre des services immenses et qui provoque aujourd'hui encore tant de spectacles au moins ineptes, pour ne rien dire de plus ».*

On peut tirer deux enseignements de cette intervention d'Édouard Herriot. Premièrement, il faut agir rapidement, il est inutile d'attendre les résultats des consignes du ministère. Deuxièmement, les enfants et adolescents sont soumis à ces *« spectacles ineptes »*, que certains éducateurs jugent comme responsables de la délinquance juvénile, le mauvais exemple du cinéma étant suivi par les enfants.
Après avoir consulté l'inspection académique, celle-ci dans un rapport[126], se montre favorable au « *cinématographe éducateur »* et conseille d'équiper les principaux groupes scolaires d'une véritable salle de projection et d'équiper les autres avec des appareils de projection légers.
Le 13 mai 1918, *le cinématographe scolaire* est créé, l'annonce de sa création est faite par *Le Progrès de Lyon.* Il est précisé que ce cinématographe scolaire n'interviendra que dans les établissements scolaires publiques et les patronages laïques. Cette annonce provoque différentes réactions. La ville de Lyon reçoit de nombreuses sollicitations pour assurer les projections cinématographiques, les présidents des patronages laïques apportent leur soutien à cette réalisation.

125Archives municipales 111 WP 018
126Archives municipales 111 WP 018

Le président du patronage de Montchat envoie à la mairie une série d'articles sur le cinéma scolaire parus dans le journal de la Ligue de l'Enseignement, en particulier des articles sur les expériences du directeur, M. Collette, de l'école de garçons de la rue Étienne Marcel dans le 2e arrondissement de Paris, qui a organisé des séances de cinéma adaptées au public scolaire.

Enfin, une dernière réaction est celle de parents d'élèves de l'enseignement privé, qui protestent contre le fait que le *cinématographe scolaire* soit organisé uniquement pour les écoles et patronages laïques, comme l'écrit ce père d'élève d'école libre[127] :

> *« Monsieur le maire, je suis très en colère, car je viens de lire dans un journal « Le Progrès » je crois, qui enveloppait une botte de carottes.*
> *Pourquoi donc n'y aurait-il que les enfants des écoles laïques qui puissent profiter jusqu'à nouvel ordre des représentations cinématographiques pour leur éducation ! Est ce que pour la guerre « La France » n'a choisi que les pères, les époux, les frères aînés des enfants des écoles laïques pour combattre l'ennemi ? Non, non mille fois non n'est ce pas. Et bien pourquoi cette restriction, nous sommes tous français monsieur le maire et très patriotes, et les enfants des écoles de tous genres et même de toutes les religions, doivent, à mon bien modeste avis profiter de tout ce qui peut instruire divertir et ouvrir l'intelligence à toutes et tous, surtout à ces futurs défenseurs de notre sol bien aimé.*
>
> *J'espère que vous reviendrez sur votre décision, faite je l'espère à la légère.*
>
> *Daignez agréer, monsieur le Maire mes empressées salutations.*
>
> *Signature illisible*
> *Le 16 mai 1918 »*

L'inspecteur d'académie est quant à lui plutôt favorable à l'extension du cinéma scolaire à l'ensemble des écoles publiques comme privées[128], mais Édouard Herriot maintient le choix de l'organiser uniquement pour les écoles publiques, ce qui montre un attachement de sa part aux principes de laïcité tels qu'ils sont exprimés dans les milieux radicaux avant la première guerre mondiale, même si dans la même période le discours anticlérical n'est plus aussi porteur électoralement pour le parti radical.

127Archives municipales 111 WP 018
128Archives municipales 111 WP 018

Le cinématographe scolaire est mis en place progressivement. Le groupe scolaire de la place Jean Macé est retenu pour l'installation d'une salle de projection ; en décembre 1918, une salle de projection est installée dans l'École Primaire Supérieure de la place Morel dans le 1er arrondissement, installation utilisable par les élèves de l'école, mais aussi par les enfants des amicales laïques des premier et quatrième arrondissements et les élèves des cours supérieurs des 2 arrondissements.

Ces installations se font malgré la pénurie de locaux scolaires que connaît la ville à cause des réquisitions. L'école de la rue Jacquard, dans le 4e arrondissement, est toujours occupée par un hôpital militaire, ce qui provoque des surcharges d'effectifs dans les autres bâtiments scolaires. Cet exemple nous montre bien que les questions d'éducation et d'instruction restent une priorité pour Édouard Herriot. Il n'attend pas la fin du conflit pour reprendre sa politique en faveur de l'éducation. Il y a là un véritable effort de modernisation des pratiques éducatives. Dans cette période de pénurie de matériel et de locaux, il peut être surprenant de consacrer autant d'énergie au cinéma scolaire qui pourrait ne pas être une priorité. C'est que, pour certains comme Gustave Cauvin, le cinéma apparaît comme le moyen le plus efficace pour pratiquer une éducation populaire à grande échelle. De plus l'objet en lui même est pensé comme un élément attractif qui permet à l'école publique de renforcer sa position face à l'enseignement confessionnel.

En mars 1919, M. Collette vient faire une démonstration de cinéma scolaire devant une classe, un ensemble d'instituteurs et d'inspecteurs de l'enseignement primaire. M. Collette a déjà organisé de semblables démonstrations devant le ministre Painlevé en 1916 et utilise le cinéma dans son école depuis 1914,

comme l'indiquent les articles du journal de la Ligue de l'Enseignement envoyés par le président du patronage de Montchat.[129]

Le programme de la première séance organisée le 21 janvier 1919 dans le groupe scolaire de la place Jean Macé nous permet d'avoir une image précise des films projetés aux enfants pendant un petit peu plus d'une heure :

- Voyage dans la vallée de la Seine
- Excursion en Normandie
- Algérie pittoresque
- Excursion en Picardie (Laon)
- Les fleurs de nos jardins
- La couleuvre et les grenouilles
- Les passereaux
- Éducation physique
- Comment sont faites nos tranchées

Pour les premières séances, un appareil est loué à la société Pathé qui met à la disposition de la ville un opérateur pour assurer les projections. La municipalité reçoit de nombreuses demandes de renseignements pour connaître les modalités d'organisation du cinématographe scolaire, comme le fait le professeur Duviard à Cannes[130]. En 1921, un certain nombre de modifications sont apportées au fonctionnement du cinématographe scolaire. Le 1er mai, Gustave Cauvin est désigné comme opérateur municipal pour organiser les séances dans les écoles primaires de la ville[131] et, le 21 mai une commission du cinéma scolaire est créée. Le cinématographe scolaire se transforme en *Office du Cinéma*

129Archives municipales 111 WP 018
130Archives municipales 111 WP 018
131Archives municipales 110 WP 012

Éducateur sous la direction de Gustave Cauvin. Afin de le financer, celui-ci déploie une grande activité pour collecter des dons en argent (grâce à la création en octobre 1921 d'une commission pour gérer les dons) et obtenir de grandes entreprises comme Schneider ou Citroën des films présentant leurs usines et production ; sont également sollicités les gouverneurs des différentes colonies, et les ligues antialcooliques. Le but de Gustave Cauvin est de permettre l'équipement de toutes les écoles de Lyon en matériel de projection cinématographique[132].
En septembre 1921, Édouard Herriot déclare[133] :

> *« Le cinéma scolaire permettra d'offrir aux enfants pendant les jours de vacances de saines distractions et de lutter contre l'immoralité des mauvais spectacles et les dangers de la rue »[...]*
> *De plus l'enseignement proprement dit avec l'aide du cinéma préparera les enfants à acquérir plus rapidement, le moment venu, les qualités professionnelles nécessaires à leur bien être et à la prospérité de l'industrie nationale. »*

On retrouve dans cette intervention les grands thèmes de prédilection d'Édouard Herriot sur les questions éducatives. On doit protéger les enfants des mauvaises influences pour qu'ils puissent être de bons citoyens, mais dans le même temps ce cinéma éducateur doit leur permettre un début d'apprentissage professionnel, qu'Édouard Herriot juge à ce moment-là insuffisamment développé en France comme il le rappelle dans ses ouvrages *Créer* et *Agir*.

Le développement de l'utilisation du cinéma comme moyen éducatif, permet de mettre en évidence plusieurs points. On peut constater qu'il y a une vraie volonté de moderniser les garderies et patronages laïques. Cette volonté peut être expliquée de la manière suivante. Les pratiques éducatives d'avant 1914 ne correspondent plus aux attentes de la population. D'autre part nous sommes dans une période de forte concurrence, si ce n'est d'opposition, avec les œuvres

132Archives municipales 110 WP 012
133Archives municipales 110 WP 012

cléricales. Par l'utilisation du cinéma, les organisateurs des garderies et patronages laïques espèrent attirer à eux beaucoup plus d'enfants que les patronages confessionnels. Cependant cette volonté d'attraction des enfants ne fait pas perdre de vue les objectifs éducatifs. Comme le rappelle Édouard Herriot en septembre 1921, il s'agit d'éduquer les enfants et de les soustraire aux influences néfastes de la rue et l'on peut certainement ajouter à celle de l'Église.
La municipalité lyonnaise se montre particulièrement innovante dans sa volonté d'utilisation du cinéma à un usage scolaire. Pascal Ory[134] montre que l'utilisation du cinéma ne devient l'objet de l'attention du ministère de l'Éducation Nationale que lors de la présence de Jean Zay rue de Grenelle. Celui-ci s'appuie sur les pratiques de l'UFOCEL (Union Française des Offices du Cinéma Éducatif Laïque). Ici encore les pratiques lyonnaises se montrent annonciatrices des futurs développements de l'Éducation Nationale.

Les Éclaireurs de France fournissent un troisième exemple d'évolution des pratiques éducatives des associations d'éducation populaire dans les années vingt.
Les Éclaireurs de France sont un mouvement de scoutisme fondé en 1911. À l'origine celui-ci se déclare neutre. La section lyonnaise est créée en 1912 ; le but que se donne cette section est clairement indiqué dans ses statuts[135] :

> *«L'ÉCLAIREUR. Nous donnons à nos jeunes garçons le nom d'Éclaireurs.*
> *Dans une armée, il désigne le soldat particulièrement hardi et intelligent qui part en reconnaissance et guide l'armée dont il est l'œil.*
> *Mais ce mot, pour nous, doit être pris dans un sens figuré et élargi : il désigne les hommes d'élite provenant de toutes les catégories sociales qui, par la force et la noblesse de caractère, autant que par leur jugement, leur décision et leur sens pratique, seront les guides, les vigies de la France, les*

134Pascal Ory, *La Belle Illusion*, *Culture et politique sous le signe du Front Populaire*, Paris, Plon, 1994.
135Archives départementales du Rhône, boite 4 M sup 25.

vrais pionniers de sa civilisation et de son action commerciale, industrielle, maritime, militaire et coloniale [...] »

Ces statuts, qui datent du début de la période étudiée (1896-1957), sont antérieurs à la première guerre mondiale. Le but affiché est la création d'une nouvelle élite pour la France. C'est ce que déclare Nicolas Benoît, fondateur des Éclaireurs de France. Pour lui, il s'agit de constituer une « *Phalange de Fer* », fondation d'une nouvelle élite :

« Ah ! La belle, la noble mission : chercher des hommes ! Des hommes qui vivaient côte à côte sans se connaître, les unir, afin de constituer avec eux une phalange de fer, faite de ce qu'il y a de meilleur, de digne de durer dans notre race, noyau indestructible autour duquel la France de demain s'organisera et s'unifiera »[136].

À la suite du premier conflit mondial, le projet éducatif des Éclaireurs de France évolue : on parle alors de fonder une élite de caractère. Dans le même temps, le mouvement se rapproche de l'enseignement public comme le montre la présence de plus en plus importante de membres de l'enseignement en son sein. C'est le cas de la section de Lyon qui a comme vice président, puis président, Jean Kergomard, directeur de l'École Normale d'Instituteurs de Lyon[137], il est secondé par Edmond Goblot. Cette association n'est pas inconnue d'Édouard Herriot puisqu'il a adhéré à son comité de patronage en juin 1916[138].
Dans le contexte des années vingt, le scoutisme est en pleine expansion, les Éclaireurs de France neutres religieusement, les Éclaireurs Unionistes protestants sont en pleine croissance. L'Église catholique, qui au début s'est montrée hostile au scoutisme, fonde les Scouts de France en juillet 1920. Ces mouvements se développent dans la ville de Lyon. Édouard Herriot, toujours dans l'optique de développer les garderies de la ville de Lyon et également de

136Lieutenant de vaisseau Benoît, « Du rôle des instructeurs et des comités locaux », *l'Éclaireur de France* N° 1, octobre 1913, pages 18-20

137Archives Départementales du Rhône, 4 M sup 25 et également *L'Éclaireur de France,* organe officiel de la fédération des Éclaireurs de France, 1920

138*L'Éclaireur de France*, organe officiel de la Fédération des Éclaireurs de France, juin 1916

renforcer les œuvres d'éducation laïques, apporte son soutien à la section lyonnaise des Éclaireurs de France. Le 7 décembre 1929, dans le rapport qu'il produit devant le conseil municipal, Édouard Herriot propose de développer la pratique du scoutisme, et envisage la création d'une section de scoutisme dans les écoles de la ville de Lyon.[139]De même, lors de la séance du 24 mai 1930, il déclare :

> *« Messieurs, au cours de la séance publique du 19 février dernier, vous avez bien voulu approuver les propositions que je vous ai présentées pour favoriser l'idée du scoutisme chez les enfants de nos écoles primaires élémentaires, en attendant la création d'un corps de boy-scouts scolaires.*
> *Vous avez décidé, notamment, de confier à la société des « Éclaireurs de France » le soin de développer cette œuvre dans les écoles et à cet effet une subvention de 5300 francs a été allouée à la section lyonnaise des Éclaireurs pour lui permettre de réaliser son programme.*
> *Dans un rapport que vous trouverez joint au dossier, M. l'inspecteur d'Académie rend compte des résultats obtenus à ce jour dans l'organisation et le développement du scoutisme dans les écoles publiques de la ville de Lyon conformément à la délibération du 19 février précitée.*
> *Ces résultats sont encourageants. Depuis le commencement de la propagande entreprise par l'inspecteur primaire Coche, vers le mois de décembre 1929, on peut évaluer à plus de 300 le nombre d'adhérents recueillis dans les écoles primaires élémentaires. Cette propagande se continue et rencontre partout le meilleur accueil.*
> *Toutefois, pour que les efforts obtenus jusqu'ici ne restent pas vains, M. l'Inspecteur d'Académie sollicite l'octroi d'une nouvelle subvention en faveur de la section lyonnaise des Éclaireurs de France […]*
> *Si vous êtes de mon avis, je vous propose de vouloir bien décider l'allocation d'une subvention de 9000 fr à la section lyonnaise des Éclaireurs de France, qui aura à justifier de son emploi comme elle l'a déjà fait pour partie de la subvention de 5300 fr qui lui a été accordée le 19 février dernier […]*
> *Lyon le 24 mai 1930 »*

Cet extrait du bulletin municipal officiel de la ville de Lyon consacré à la séance du 24 mai 1930 appelle plusieurs observations.

Premièrement, la ville de Lyon, en la personne d'Édouard Herriot, est très intéressée par les pratiques du scoutisme pour ses garderies. Édouard Herriot voit là certainement une méthode pédagogique nouvelle, qui est en plein essor et qui pourrait moderniser les garderies scolaires.

Deuxièmement, il n'hésite pas à subventionner fortement la section lyonnaise des Éclaireurs de France pour que ceux-ci interviennent dans les garderies. Pour

139Édouard Herriot, interventions devant le conseil municipal de Lyon, le 1er février 1930, le 19 février et le 24 mai 1930.

la seule année 1930 ils obtiennent 14300 F., sachant que quelques années auparavant, en 1928, la subvention accordée aux Éclaireurs de France n'était que de 400 F.

On retrouve la méthode d'Édouard Herriot dans la mise en place de ses projets politiques : il s'appuie sur les initiatives privées qui vont dans le même sens que lui et utilise l'administration municipale pour apporter un soutien matériel à celles-ci. Cette méthode a plusieurs avantages pour lui : la mairie n'engage des fonds que sur des actions qui sont déjà en cours de réalisation, sans avoir à dégager les moyens nécessaires à leur préparation ; les militants des différentes associations et amicales ont fait le travail préparatoire d'étude et d'organisation. De plus, les militants sont beaucoup plus rapides et réactifs dans l'organisation de ces actions d'éducation populaire que ne pourrait l'être la ville de Lyon. Édouard Herriot a ainsi des moyens d'action très rapides pour développer son action municipale.

Les recherches en archives n'ont pas permis de connaître les résultats de cet accord entre les Éclaireurs de France et la ville de Lyon. Les documents de justification des Éclaireurs de France n'ont pas été localisés dans les dépôts d'archives, il apparaît que les archives municipales n'ont pas conservé les documents de travail des commissions. Cet accord ne semble pas avoir perduré très longtemps, plusieurs éléments plaident en ce sens : tout d'abord, si les objectifs fixés par les deux parties avaient été atteints, des subventions à un niveau aussi élevé sur plusieurs années auraient laissé des traces, or il n'y a que sur l'année 1930 que ces subventions apparaissent, ce qui incite à penser que l'accord n'est pas reconduit.

Le deuxième élément est qu'à partir de 1930 les Éclaireurs de France se rapprochent du GDEL pour finalement y adhérer[140]. De ce fait leur demande de subventions passe par le canal du GDEL qui se charge de faire les démarches administratives pour les sociétés et associations qui en font partie.
Enfin le troisième élément est certainement la crise économique des années trente, qui a pour conséquence la réduction des finances de la ville de Lyon et par là même la diminution des subventions allouées par cette dernière. Cette diminution des financements est d'ailleurs régulièrement dénoncée par le *Réveil du Rhône* sur la période du début des années trente.

Durant la période 1918-1934, on peut donc constater que les actions d'éducation populaire dans la ville de Lyon, que ce soient les garderies et patronages, mais également les colonies de vacances, sortent d'une période de désorganisation complète à cause de la première guerre mondiale. La fin de la guerre montre un désir de redémarrage de la part des militants qui relancent les activités avec une modernisation des pratiques. Cette volonté de modernisation est en même temps une adaptation à l'évolution de la société et une réaction face à l'essor des patronages et œuvres cléricales. Cette reprise et cette réorganisation sont évidemment soutenues par Édouard Herriot qui utilise les milieux associatifs pour amplifier la politique municipale sur les questions d'éducation. Ceci est certainement aussi à analyser avec la proximité des élections législatives de 1924. Le but, pour Édouard Herriot, peut être aussi de remobiliser son électorat traditionnel avant le scrutin.
Cependant, du fait de sa carrière politique qui devient de plus en plus nationale, avec l'accès soit à des ministères soit à la Présidence du Conseil, Édouard

140À ce sujet voir Bertrand Silvestre, *Les Éclaireurs de France à Lyon de 1911 à 1947,* mémoire de maîtrise sous la direction d'Étienne Fouillioux, Université Lumière Lyon 2 - 2000

Herriot n'est plus en mesure d'agir de manière aussi directe dans les questions d'éducation de la ville de Lyon. Ce retrait laisse le champ libre à la structure qu'il a contribué à fonder, le GDEL, et surtout permet à de nouvelles générations de militants de s'impliquer dans le mouvement durant les décennies précédant le second conflit mondial.

3) Les années trente, une repolitisation de l'action éducative

L'analyse du *Réveil du Rhône* au long des années trente permet de faire apparaître les éléments de base du discours des militants de l'éducation populaire et aussi de connaître son évolution.

Dans les dix premières années de son existence, le *Réveil du Rhône* produit un nombre important d'articles portant surtout sur la défense de la laïcité, la demande de l'application de la séparation des Églises et de l'État dans les territoires d'Alsace-Lorraine. Dans sa tonalité globale, le journal reste sur les thèmes d'avant 1914 avec des appels réguliers pour la défense de l'École laïque, le développement des œuvres post et périscolaires. Enfin il est régulièrement fait appel à l'unité des différentes associations laïques pour pouvoir faire face à la force des mouvements confessionnaux, en particulier catholiques.

Le 15 juin 1923, Justin Godart publie un article *Contre les profiteurs de l'Union Sacrée ;* cet article peut être considéré comme le manifeste du GDEL. En voici l'entame :

> *« Il y a un certain nombre d'années, j'ai publié à Lyon, avec mon ami A. Moulet, qui était alors professeur à l'École Normale d'Instituteurs, un hebdomadaire qui avait pour titre L'Instituteur Républicain. […]*
> *Le Réveil du Rhône, en arrivant sur ma table, évoque ce passé avec d'autant plus de netteté que son programme est celui que nous avons suivi autrefois avec Moulet. Et je prends ma plume avec joie pour continuer, dans le nouvel organe, la lutte pour les idées républicaines et la laïcité, devenue peut-être plus nécessaire qu'autrefois.*
> *Les sectaires de la politique et des religions ont profité de l'attitude loyale des honnêtes gens durant la guerre et après pour reprendre quelques avantages. Ils ont agi dans l'intérêt de leur parti alors*

que les patriotes, que les vrais démocrates n'avaient souci que du sort de la nation. Ces derniers sont dans l'obligation de rappeler aux convenances les profiteurs de l'union sacrée.[...] Le devoir actuel des républicains laïques est de combattre hardiment.
[...]
Dans tous les domaines, l'activité des réacteurs se déploie, va reprendre le plus possible sur les progrès démocratiques, sociaux, laïques, accomplis.

Cette audace est faite surtout de l'indifférence de ceux qui devraient la réprimer; j'entends, par là, la masse du peuple qui, ces dernières années, est demeurée hésitante, incertaine, atone. Il est bien certain que le jour où elle le voudra, le changement nécessaire se fera et la France reprendra, aux yeux du monde, sa marche en avant et son action éducatrice de liberté et de paix.

Le moment de ce réveil des idées et de l'action est venu. En vérité, il n'est plus possible d'attendre sans péril. L'école laïque, l'école nationale est attaquée. L'indépendance de l'État à l'égard de l'Église est compromise, la législation ouvrière est sapée, la protection du Travail est amoindrie,[...]
La démocratie doit se défendre.
Le Réveil du Rhône veut la grouper, l'organiser autour de l'école laïque. C'est le vrai centre de ralliement de tous ceux qui entendent que continue la France de la Révolution. »

Dans cette tribune, nous retrouvons les thèmes de base de la pensée des militants des organisations laïques d'éducation populaire. Premièrement, la laïcité de l'État et de l'école est une condition indispensable pour asseoir une véritable démocratie. Ensuite, il apparaît que cet objectif d'État démocratique se heurte à un groupe que Justin Godart décrit comme réactionnaire, « *Les réacteurs* », qu'il faut combattre pour pouvoir obtenir une République démocratique et sociale. Enfin, c'est l'apparition dans le discours des années vingt d'une position défensive. Avant la première guerre mondiale, les républicains partisans de la laïcité étaient plutôt dans un registre de conquête de nouvelles libertés. Désormais émerge un discours défensif : « *En vérité, il n'est plus possible d'attendre sans péril. L'école laïque, l'école nationale est attaquée. L'indépendance de l'État à l'égard de l'Église est compromise, la législation ouvrière est sapée »,* il faut donc défendre les acquis des victoires des républicains depuis l'instauration de la IIIe République.

Durant cette période, les articles décrivant les actions menées par les associations membres du GDEL sont surtout consacrés aux patronages scolaires. Il faut noter dans les premiers numéros du journal un discours très vindicatif : on trouve des titres comme « *Il faut en finir* [141]» avec des appels à

141*Le Réveil du Rhône,* 15 juin 1923.

l'engagement des sympathisants :« *Il faut que nos amis nous aident à mener l'action énergiquement », « Pour une action décisive » « Nous voulons réduire à néant les calomnies et les mensonges dont nos adversaires accablent journellement l'Enseignement Public ».* Le ton des premiers numéros est celui d'un appel répété à la défense de l'école laïque. À intervalles réguliers, sont insérés dans le journal des encarts incitant à augmenter la diffusion du journal. Enfin toutes les atteintes à l'école laïque, que ce soit dans le Rhône ou dans les autres départements sont rapportées certainement avec l'objectif de motiver des militants en leur démontrant que les valeurs pour lesquelles ils se sont engagés sont menacées par un retour en force des associations cléricales, associations qui sont clairement identifiées à des groupes réactionnaires, comme le montre le vocabulaire employé par Justin Godart.
Des appels à l'union des différentes associations laïques pour pouvoir amplifier leurs actions sont publiés. La régularité de ces appels dans les premières années du journal nous indique que l'union des associations au sein du GDEL s'est faite progressivement. On peut être certain que des conflits entre militants ont certainement ralenti ce processus de fédération au sein du GDEL.

À partir de 1929, avec la municipalisation des garderies, les associations d'éducation populaire entament une réflexion sur leur action qui apparaît dans le *Réveil du Rhône.* Jusque là, les actions principales en direction des enfants scolarisés se font sous la forme de garderies, que ce soit en soirée, le jeudi, le dimanche ou durant les vacances scolaires. On peut illustrer ce type de fonctionnement avec un exemple : les garderies organisées par le Patronage Villette-Paul-Bert tel qu'il est décrit en décembre 1929 par le *Réveil du Rhône* :

« Sur l'initiative de notre ami Richerand[142], adjoint au maire, qui s'est spécialisé dans les questions d'assistance et de protection de l'enfance, une garderie pour fillettes a fonctionné pendant les vacances d'août et de septembre avec succès dans le clos du patronage Villette-Paul-Bert.
[...]Cent cinquante enfants d'âge scolaire ont trouvé dans un clos admirablement installé de nombreux jeux, un goûter matin et soir, à midi un confortable déjeuner (facultatif). Le nombre de repas servis au cours des vacances s'est élevé à 937. C'est coquet.
Des causeries d'éducation morale et civique, des bains-douches agrémentaient utilement le séjour à la garderie.
[...] Il y a là une tentative qui a réussi. L'idée en est excellente. Elle tend à soustraire pendant les vacances la jeunesse scolaire aux dangers de la rue. L'œuvre si intéressante de la caisse des écoles de la ville de Lyon envoie bien annuellement un nombre élevé d'enfants à la campagne, mais le nombre de ceux qui ne peuvent en bénéficier est encore plus grand [...] »

Cet article nous montre le fonctionnement de la garderie assurée par le patronage. Il y a là peu de différences avec un centre aéré municipal d'aujourd'hui. En outre ce texte fait apparaître en filigrane les principales préoccupations des initiateurs de ces garderies : il faut fournir une occupation aux enfants pendant leurs loisirs et cette occupation ne peut être qu'éducative. De plus, les patronages et la caisse des écoles de Lyon ne concernent pas suffisamment d'enfants. Il faut intensifier le développement des différentes œuvres pour pouvoir toucher l'ensemble des enfants en âge d'être scolarisés. À travers ces discussions, sous la forme d'articles et de tribunes, entre militants sur la question des actions à entreprendre, apparaît finalement la prise de

142Richerand - Né le 13 octobre 1862 à Soucieu-en-Jarrest (Rhône), mort le 14 janvier 1931 à Lyon (Rhône). Député du Rhône de 1928 à 1931. Né dans une famille d'ouvriers qui se fixe à Lyon, il apprend le métier de cordonnier et connaît la vie difficile des quartiers populaires. Il est naturellement séduit par les idées de la gauche et s'emploie à les répandre. Élu au conseil municipal de 1904 puis au Conseil général, il se préoccupe surtout des questions d'assistance. En 1925, il devient adjoint au maire de Lyon. Puis il se présente à la députation aux élections d'avril 1928 sous la bannière du parti socialiste dans la 4e circonscription de Lyon (IIIe arr., 3e canton). Homme du peuple, il fait appel à la classe ouvrière pour l'aider à améliorer le sort des travailleurs. Il conçoit son mandat comme une mission sacrée de défense des déshérités et du prolétariat. Pacifiste convaincu, il fait campagne pour la Société des Nations. Il est élu au second tour avec 4.146 voix sur 6.625 votants, contre 1.541 à M. Varloud et 861 à M. Pillet, ayant gardé la tête dès le premier tour, avec 3.080 voix contre 1.317 à M. Bourdet, 1.308 à M. Varloud et 1.090 à M. Pillet. À la Chambre, où il adhère bien évidemment au groupe socialiste, il intervient surtout pour apporter à ses collègues, tant sur le budget du travail que sur celui de l'hygiène, des faits précis, des opinions nettement formulées qu'inspirait sa longue expérience. Une santé usée par une vie difficile ne lui permettra pas d'achever son mandat et il meurt à Lyon le 14 janvier 1931. Biographie extraite de http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6744 consulté le 03/09/2014.

conscience que les patronages et les garderies ne sont plus suffisants, il faut passer à autre chose.

La grande question qui apparaît également dans ces années-là est celle des actions et des mesures à entreprendre pour les adolescents qui ont quitté le système scolaire et qui ont commencé à travailler. Les actions éducatives qui leur sont destinées prennent le nom d'œuvres *post-scolaires* ou de *post-école.*

Cette question occupe une place de plus en plus grande dans le *Réveil du Rhône*. Ces œuvres postscolaires sont évidemment faites en lien avec l'École Publique et sont placées localement sous le contrôle des enseignants[143] ; il faut conserver l'initiative privée venant des associations, mais celles-ci doivent recevoir, après agrément par l'inspection primaire, un soutien financier et matériel de la part des communes et de l'institution scolaire. Ces œuvres ont pour but de permettre l'émancipation des enfants et adolescents qui leur sont confiés, en particulier des filles qui sont « *la proie de l'Église* »[144]. Enfin il faut que ces œuvres restent éducatives, si un sport est pratiqué, il ne faut pas sombrer dans le « *Championisme* », la mise en place d'une éducation civique devant rester l'objectif principal.

À l'occasion du congrès du GDEL de 1931, Léon Emery, dans un discours fleuve, dont il a le secret, définit à son tour pourquoi il faut organiser la *Post-école.*[145] *:*

> *« [...]par cette création essentielle, que sera supprimée cette anomalie funeste d'aujourd'hui, le fait que sur trois millions d'enfants qui sortent chaque année des écoles, il y en aura quelques dizaines de milliers qui pourront bénéficier d'un complément d'instruction sous quelque forme que ce soit, et que l'immense majorité d'entre eux sera lancée avec le seul viatique représenté par le certificat d'étude primaire à travers les crises de l'existence. On n'aura pas à s'étonner beaucoup si très rapidement, il ne reste à peu près rien de ce qu'on a pu d'abord lui enseigner en quelques pauvres années. »*

143*Le Réveil du Rhône* 1er janvier 1929
144Idem
145*Le Réveil du Rhône,* Septembre 1931

Par cette volonté d'action en faveur de la *post-école*, avec l'apparition des nouveaux militants comme Léon Emery, dans le contexte de la seconde moitié des années trente avec la montée des fascismes en Europe, avec le développement du goût du public pour le sport et l'activité de plein air, s'ouvre une période où le militantisme au sein du GDEL se renouvelle et surtout s'émancipe en partie de la figure tutélaire d'Édouard Herriot, accaparé par ses fonctions politiques nationales.

Les milieux militants de l'éducation populaire laïque prennent conscience qu'il faut renouveler leur manière d'agir, car le public visé peut se lasser des propositions qui lui sont faites. Celles-ci doivent correspondre aux attentes des enfants, des adolescents et de leurs parents. Cette évolution est rendue nécessaire par la crainte de voir la concurrence des organisations et mouvements confessionnaux capter une part de plus en plus grande du public visé, c'est-à-dire les enfants des écoles publiques.

Cette volonté transparaît dans une série d'articles qui sont publiés à la fin des années vingt et au début des années trente. En décembre 1927, le professeur du lycée du Parc Antoine Allemand-Martin publie un compte rendu sur ses expériences de tourisme scolaire, c'est-à-dire l'organisation de visites de sites culturels ou industriels par des élèves du lycée du Parc, afin de développer chez eux leur culture, mais aussi les ouvrir à la vie réelle en les sortant de leurs études habituelles jugées trop abstraites. Allemand-Martin organise également des séjours à la montagne à Huez en Oisans. Il voit là, la possibilité de former de futurs cadres pour les troupes de montagne et un moyen pour renforcer la santé des adolescents qui restent trop longtemps enfermés en classe.

D'autres éléments montrent cette volonté de renouvellement : ce sont les nombreux articles consacrés au scoutisme. Ce mouvement, apparu en 1907, est alors en plein essor. Précédemment a été évoquée l'utilisation des Éclaireurs de

France pour renouveler les garderies des écoles primaires de la ville de Lyon. Dans le même temps, *Le Réveil du Rhône* publie une série d'articles sur la question du scoutisme. En juillet 1930, lors du congrès de Clermont-Ferrand de la *Confédération des œuvres laïques*, le GDEL formule le vœu suivant :

> *« Le Groupement Départemental de l'Enseignement Laïc du Rhône devant les résultats obtenus dans notre région en ce qui concerne le scoutisme (un groupe de 450 louveteaux) émet le vœu :*
> *Que le principe du scoutisme soit étudié dans toutes les grandes villes de France comme un moyen efficace de propagande en faveur de la laïcité ».*

En janvier 1931, le journal *Lyon Scout*, *organe des Éclaireurs de France de Lyon* est présenté de manière positive ; en mars 1931, un article sur le scoutisme, décrit comme un moyen adéquat de propagation de l'idéal laïque, est publié avec un questionnaire sur le développement du scoutisme avec l'aide de la Ligue de l'Enseignement. Cet article donne lieu à un rapport positif sur le scoutisme par le président du GDEL, Laborde.

Ce rapprochement entre un mouvement de scoutisme et le GDEL peut sembler surprenant aujourd'hui mais il peut s'expliquer ainsi : le mouvement des Éclaireurs de France se déclare laïque et dans la région lyonnaise compte un certain nombre de militants membres de l'enseignement mais également membres du GDEL. Parmi ces militants présents dans ces différentes organisations, on peut évoquer l'inspecteur primaire Aristide Coche qui est président du comité lyonnais des Éclaireurs de France[146], le professeur Allemand-Martin, qui est commissaire régional des Éclaireurs de France, mais aussi le directeur de l'École Normale d'Instituteurs de Lyon, Jean Kergomard, qui était vice président du comité lyonnais des Éclaireurs de France en 1922, Edmond Goblot ancien président des fêtes civiques de la jeunesse[147], président du comité local des Éclaireurs de France en 1922. Nous avons donc là une

146Archives départementales 4 M SUP 25 - Aristide Coche est également l'inspecteur chargé de l'habilitation des associations intervenant dans les écoles primaires pour les garderies .

147*Le Réveil du Rhône,* février 1931

convergence entre deux mouvements. D'un côté un mouvement classique dans les milieux laïques français, le GDEL fédérant les patronages et les garderies, et de l'autre un mouvement nouveau apportant des innovations pédagogiques, les Éclaireurs de France. Cette convergence est rendue possible par des militants communs aux deux mouvements, elle est de ce fait favorable aux deux organisations. Les Éclaireurs de France peuvent intervenir dans les écoles de la ville, ce qui apparaît avec l'accord passé avec la municipalité ; quant au GDEL, il a la possibilité de développer des activités de plein air et à caractère sportif en évitant les problèmes des associations sportives tels qu'ils sont décrits par *Le Réveil du Rhône*, associations où le sport devient une fin en soi, au détriment de l'éducation morale des enfants, avec le problème de la participation à des championnats disputés également par des associations sportives confessionnelles[148].

En 1932, le GDEL tire le bilan de son action après dix ans de fonctionnement. Le groupement compte 295 sociétés affiliées et environ 4500 adhérents. Les principaux reproches qui lui sont faits à l'occasion de son Assemblée Générale[149], sont d'avoir des frais de fonctionnement trop élevés, de faire des conférences inutiles, de ne pas faire suffisamment de propagande pour les œuvres laïques et de ne pas jouer le rôle d'un laboratoire d'idées. Enfin on regrette que l'on ne fasse pas plus d'efforts pour la création de nouvelles œuvres laïques et pour la formation des militants.

Nous sommes clairement dans une période de transition : d'un côté de nouveaux militants arrivent dans le GDEL et les œuvres laïques souhaitent apporter des changements dans leur fonctionnement ; de l'autre côté, il y a une prise de

148*Le Réveil du Rhône,* mars 1932
149*Le Réveil du Rhône,* mars 1932

conscience de la nécessité de renouveler les actions entreprises. Nous sommes au début de la période de stagnation des effectifs des garderies traditionnelles organisées par les patronages laïques[150].Un rapport d'inspecteur d'académie publié par le *Réveil du Rhône*[151] confirme cette évolution :

> *« En réalité, l'œuvre postscolaire, insensiblement, depuis la guerre, cède la place à l'œuvre périscolaire. L'intérêt s'est déplacé : il ne réside plus dans un enseignement du soir, mais plutôt dans le recrutement, la défense, la propagande, en ce qui concerne l'école, la protection et l'assistance en ce qui concerne les élèves. »*

Cette évolution est bien comprise par les membres du GDEL, de plus ce rapport confirme l'impression de retard face aux œuvres confessionnelles :

> *« Enfin le cinéma parlant a fait son apparition dans les œuvres paroissiales, et on le préfère bien entendu, au pauvre cinéma muet de nos écoles »*

Pour les militants du GDEL, il devient important de réagir et de renouveler l'action éducative.

4) 1932-1939, le combat contre la montée des périls, un âge d'or du militantisme ?

Le renouveau de l'action du GDEL se fait sur plusieurs plans. On observe tout d'abord une réorientation de l'action et des moyens militants en direction des œuvres de vacances, en particulier celles des colonies de vacances. Le deuxième aspect du renouveau est surtout dans des prises de positions politiques de plus en plus marquées, en particulier face à la montée des fascismes en Europe et en France. On voit alors apparaître un discours fortement orienté politiquement, qui induit un engagement des militants

150Dominique Dessertine et Bernard Maradan, *L'âge d'or des patronages*, op. cit., Page 71. C'est entre 1932 et 1934 que les effectifs des garderies stagnent avant de commencer leur diminution pour arriver aux niveaux de 1928 en 1939, alors que dans le même temps les effectifs des écoles primaires publiques ne cessent d'augmenter.

151*Le Réveil du Rhône,* décembre 1934

beaucoup plus fort et influence les choix éducatifs, mais qui incite aussi à encore élargir le public visé avec des actions éducatives en direction des adultes.

En décembre 1933, *Le Réveil du Rhône* publie une information obtenue par le député du Rhône Paul Richard[152]. Le GDEL a ainsi pu consulter la liste des subventions allouées aux colonies de vacances et celles allouées aux œuvres d'assistance maternelle et de protection des enfants du premier âge ; il en tire le constat suivant :

> *« Dans la première liste qui comprend un total de subventions de 378.000 francs, nous voyons avec stupéfaction, les œuvres laïques ne compter que pour la somme de 208.100 francs dans lesquels figure la somme de 150.000 francs attribuée à la Caisse des Écoles de Lyon qui chacun le sait, s'occupe avec une activité digne d'éloge des colonies de vacances. Par contre, nous voyons un nombre très grand d'œuvres congréganistes bénéficier de subventions de l'État. C'est pire pour la seconde liste qui a un total de 312.000 francs et dans laquelle les œuvres purement laïques n'émargent pas du tout.*
> *[...]*
> *À la suite d'un examen attentif de ces deux documents, le Comité Directeur du Groupement Départemental a décidé de demander à M. le Ministre de la Santé Publique, les démarches qu'il convenait de faire pour que nos œuvres puissent participer aux subventions de l'État. »*

Dans cet article on peut constater que le GDEL semble découvrir l'ampleur des œuvres congréganistes à travers le montant des subventions qu'elles reçoivent, mais surtout, on perçoit clairement un défaut d'organisation du GDEL. En effet celui-ci semble ne pas connaître les procédures permettant aux œuvres laïques d'obtenir des subventions. On peut s'interroger sur la réelle connaissance qu'a le GDEL de l'ensemble des œuvres organisant des colonies de vacances, car bien qu'étant une fédération d'associations ayant fait le choix d'adhérer, un certain nombre n'en font pas partie pour des raisons diverses. Le GDEL est incapable de connaître finalement l'ensemble des associations, amicales et œuvres qu'il est censé défendre. Indirectement cela a des conséquences pour notre étude

152Paul Richard, né le 28 décembre 1889 à Lyon, décédé le 17 avril 1950 à Lyon, député du Rhône de 1932 à 1942, d'abord sous l'étiquette radicale puis, après 1936 sous celle de la Fédération Républicaine de France. D'après http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6738 consulté le 9 août 2014.

historique puisqu'une part de ces associations disparaissent des sources, sans que l'on puisse connaître leur effectif, l'ampleur de leur action et leur durée de vie.

Le constat que fait le GDEL, grâce aux documents fournis par Paul Richard, est certainement partagé par la Ligue de l'Enseignement. Au même moment les différentes œuvres de la Ligue de l'Enseignement sont regroupées dans des fédérations à l'instar des associations laïques sportives regroupées, depuis 1928, au sein de l'Union Fédérale des *Œuvres Laïques d'éducation Physique* (UFOLEP). Apparaissent en 1933 l'UFOLEA, *Union Fédérales des Œuvres Laïques d'éducation Artistique* et l'UFOCEL, *Union Fédérale des Œuvres de Cinéma Éducateur Laïques* et en 1934 L'UFOVAL, *Union Fédérale des Œuvres Laïques de Vacances et de Loisirs.*

On peut estimer que durant cette période le GDEL et plus généralement la Ligue de l'Enseignement sont parcourus par des débats sur la question des colonies de vacances. Il y a comme une prise de conscience du retard pris par les organisations laïques face aux mouvements confessionnels. Si avant la première guerre mondiale, les œuvres laïques, en particulier *L'Œuvre Lyonnaise des Enfants à la Montagne et à la Mer* et la ville de Lyon avec les colonies scolaires du Serverin et du Vernay, ont innové dans l'agglomération lyonnaise, après 1918 ces œuvres prennent du retard face aux œuvres cléricales. Les colonies classiques ne prennent pas en charge suffisamment d'enfants et le système de placement des enfants dans des familles rurales de *L'Œuvre Lyonnaise des Enfants à la Montagne et à la Mer* ne correspond plus à la demande des familles qui souhaitent des placements collectifs en colonie[153].

153Dominique Dessertine, Bernard Maradan, *L'âge d'or des patronages* op. cit..

Ces discussions aboutissent en mars 1934 à la publication d'un long article sur les œuvres de vacances. Cet article est l'analyse de l'enquête menée par la Ligue de l'Enseignement en février 1933. C'est encore l'aspect sanitaire, en particulier la lutte contre la tuberculose, qui est mis en avant comme but des œuvres de vacances. Cependant, une évolution se fait jour : E. Aimot[154], auteur de l'article explique qu'il est logique que dans le cas de la lutte contre la tuberculose on envoie en priorité les enfants issus des milieux les plus défavorisés ou dont la santé est la plus menacée, mais il déplore que les autres enfants n'aient pas accès aux œuvres de vacances.

> *« [...]à la fin de l'année scolaire 1932, l'effectif de garçons et filles des écoles publiques de la ville de Lyon se montait à : 27068 élèves. Sur ces 27068 élèves , 3300 seulement (c'est déjà un chiffre) ont été envoyés à la montagne ou à la mer par l'Œuvre Lyonnaise des Enfants à la Montagne et à la Mer.*
>
> *Et les 21768 autres !*
>
> *L'éloquence de ce chiffre montre, malgré l'admirable travail de l'œuvre municipale lyonnaise ce qui reste à accomplir. »*

Si, d'après E. Aimot, le département du Rhône est un des plus dynamiques pour organiser le départ des enfants vers la campagne, il déplore que les œuvres ne s'occupent pas des enfants après 13 ans.

> *« Après 13 ans, rien n'a été prévu. l'Œuvre de Protection de l'Enfance ne devrait pas s'arrêter à l'âge scolaire. Elle devrait être étendue sur la période de la puberté de croissance ».*

Étendre l'action des différentes œuvres aux adolescents devient pour les membres du GDEL la direction à suivre. Dans le contexte de l'époque, les enfants de plus de 13 ans qui ont quitté l'école pour entrer en apprentissage échappent totalement aux différentes œuvres, qu'elles soient laïques ou confessionnelles d'ailleurs. De plus, en étant hors du système scolaire, hors d'atteinte des œuvres, ces adolescents peuvent être la proie des dangers dénoncés par les organisateurs des différentes œuvres, ceux-ci parlent du

154Président de la *Fédération des Œuvres laïques d'éducation du Rhône.* Membre du Conseil général de la Ligue Française de l'Enseignement.

« *danger de la rue », « des spectacles immoraux »,* on dénonce l'alcoolisme, le tabagisme. Il est à noter que ce discours est le même tant dans les milieux laïques que dans les milieux confessionnels. Enfin on craint que l'adolescent subisse l'influence de l'Église ou des partis politiques hostiles au régime républicain.

Parmi les solutions proposées, l'auteur s'attarde longuement sur les expériences effectuées par le professeur du lycée du Parc, Antoine Allemand-Martin. Depuis 1925, il organise des séjours à la montagne pour les élèves du lycée. Ces séjours se déroulent à Huez en Oisans, dans un chalet aménagé pour accueillir un groupe de 70 personnes. Allemand-Martin est bien conscient de la nécessité d'organiser des œuvres pour les enfants ayant dépassé les 13 ans puisqu'il déclare en 1927 au Congrès des Œuvres du Sauvetage de l'Enfance :

> *« Il est indispensable de suivre les enfants jusqu'à l'âge adulte et au moins jusqu'à 18 ans, d'autant plus que l'adolescence est la période la plus critique et qu'elle coïncide avec le surmenage intellectuel pour les élèves des écoles et avec le surmenage physique pour les apprentis »*

En s'appuyant toujours sur l'exemple des actions entreprises par Allemand-Martin, E. Aimot insiste sur le développement d'œuvres du type des Auberges de Jeunesse et le développement du tourisme scolaire également mis en avant par Allemand-Martin. Toujours sur la question de l'ouverture des œuvres de vacances vers les enfants de plus de 13 ans, E. Aimot cite de nouveau Allemand-Martin :

> *« La question se pose alors : pourquoi cette limite d'âge ? Pourquoi depuis l'existence de ces œuvres, c'est-à-dire depuis 40 ans , n'a-t-on rien tenté en faveur des adolescents de 14 à 18 ans ? Est-ce par crainte de la responsabilité morale ? Est-ce parce que les ressources ont fait défaut ou parce que l'on redoute que ces organisations soient plus coûteuses que pour les enfants ? Enfin, est-ce parce que la discipline y serait plus difficile ? Si ce sont là les raisons de la carence que nous constatons, nous estimons qu'elles sont insuffisantes pour justifier la mise à l'écart des adolescents. »*

Il est important de constater qu'Aimot, président de la Fédération des Œuvres Laïques d'éducation du Rhône, utilise l'exemple des actions entreprises par

Allemand-Martin. En effet Allemand-Martin est, nous l'avons déjà vu, membre des Éclaireurs de France, mais aussi militant du Centre Laïque des Auberges de Jeunesse[155] et sa mère a assisté Georges Beauvisage lors de la création de *L'Œuvre Lyonnaise des Enfants à la Montagne et à la Mer*[156]. Nous avons là un exemple qui montre que le militantisme des acteurs de l'éducation populaire ne se limite pas à une seule association.

Nous sommes alors dans une période où l'idée d'adolescence est de plus en plus prise en compte dans la société. Il n'y a plus de passage direct de l'enfance vers l'âge adulte, mais une évolution progressive marquée par la scolarisation et avec en étape finale pour les hommes le service militaire. Cette prise en compte de l'adolescence transparaît dans la réflexion des militants lyonnais. La prise de conscience des besoins éducatifs liés à l'adolescence oblige à repenser les pratiques éducatives. Il est évident que les actions dirigées vers les enfants ne sont plus adaptées, il est donc nécessaire de changer les pratiques. Ce changement doit se faire avant que les mouvements confessionnels ne mettent en place leurs propres réponses à la question de l'éducation de l'adolescence. C'est ce qui explique ces débats dans *Le Réveil du Rhône* mais également les articles consacrés au scoutisme des Éclaireurs de France. Cet intérêt pour le scoutisme peut s'expliquer justement par le fait que c'est, à ce moment là, la seule proposition éducative construite pour des adolescents et de jeunes adultes. De plus, le scoutisme propose également dans sa pédagogie l'utilisation de méthode actives jusque là très peu utilisées.

E. Aimot, dans la suite de son article, expose les différentes œuvres de plein air existantes, mais il souligne que très peu sont conçues pour accueillir des enfants

155Archives municipales 093 WP 006, 2 et 3
156Archives départementales 1T 2613, Lettre d'Allemand-Martin

de plus de 13 ans et qu'il est donc nécessaire de fournir un effort pour permettre à ces enfants et adolescents de partir en colonies de vacances. Celles-ci apportent la santé à l'enfant et à l'adolescent grâce à la vie au grand air :

> *« Songez à ces enfants anémiés par dix mois de surmenage scolaire, songez à ceux d'entre eux qui, après avoir quitté l'école gaie, accueillante où le soleil et la lumière entrent à profusion, regagnent les logements obscurs, malsains, où le soleil ne pénètre jamais et représentez-vous ces enfants venant s'ébattre pendant les vacances au grand air ».*

La colonie de vacances est donc un temps où l'enfant retrouve la santé, elle est un temps de lutte contre la maladie en particulier la tuberculose, mais c'est également un temps où l'enfant fait l'apprentissage d'une vie saine, en quittant le surmenage scolaire ou physique déjà dénoncé par Allemand-Martin, mais aussi en quittant un logement insalubre voire malsain. Cette expérience de la vie saine se fait au grand air, qui est pensé comme l'antithèse de la ville, mais aussi par l'apprentissage des règles d'hygiène.

Mais, point important, pour Aimot, ces colonies et camps de vacances, en plus d'être des temps où l'enfant et l'adolescent se fortifient par le grand air, doivent être des temps éducatifs :

> *« Éducateurs nous sommes, éducateurs nous resterons. Éducateurs avant tout.*
> *Nous restons fidèles à la parole de Painlevé : "Je voudrais que, lorsque l'être que je suis disparaîtra dans le grand infini, ce fut le sentiment de tous ceux qui m'ont connu que toujours toute ma vie, de toutes mes forces, j'ai essayé d'être un éducateur".*
> *Idéal plein de Noblesse »*

Le séjour en colonie et camp de vacances est donc pensé comme devant toujours avoir une fonction éducative, celle-ci se faisant en complément de la famille et de l'école. Elle doit également se faire par des moyens différents de ceux que l'enfant connaît le reste du temps ; ainsi Aimot déclare : « *Il ne faut pas que, durant son séjour à la montagne ou à la mer, l'enfant "sente l'école*" ». L'éducation doit se faire dans le cadre des activités pratiquées pendant le séjour.

Le but des colonies de vacances apparaît dans cette citation de Louis Comte[157] qu'Aimot reproduit dans son article :

> *« Nous devons rendre aux parents qui nous les ont confiés leurs enfants plus forts, mieux portants, la conscience plus droite et les sentiments plus élevés ».*

Cette place accordée à l'aspect éducatif des colonies de vacances nous montre que nous sommes en pleine période de transition entre les conceptions purement médicales et hygiénistes des colonies de vacances et celles qui sont avant tout éducatives.

À ce moment de son argumentaire, E. Aimot met sur un pied d'égalité, s'agissant des insuffisances éducatives, les familles bourgeoises et ouvrières :

> « *[...] innombrables sont les familles dans les milieux populaires, tout d'abord, mais aussi je le crains dans beaucoup de milieux bourgeois où la culture morale est à peu près inexistante [...] ».*

Pour Aimot, l'hypocrisie de la mère de famille qui « *aura prescrit à sa servante de mentir en disant qu'elle n'est pas là... »* est aussi grave que le comportement de parents ouvriers chez qui la fin de l'obligation scolaire est « *attendue avec impatience pour que l'enfant puisse gagner et ne plus rien coûter » ;* il rappelle également que le rôle de parents ne se résume pas « *uniquement à assurer le vivre et le couvert, le vêtement et la fréquentation à l'école ».* Pour l'auteur ces carences éducatives font que l'enfant « *se courbera sous la loi familiale, mais en révolté ou apathique. »*

Aimot rappelle que l'école non plus ne peut suffire à éduquer et à pallier les carences éducatives familiales :

157Louis Comte, 1857-1926. Il fonde en 1893 l'*Œuvre Stéphanoise des Enfants à la Montagne*, qui inspire Georges Beauvisage en 1901 pour fonder l'*Œuvre Lyonnaise des Enfants à la Montagne*. Louis Comte est également le secrétaire de L'Office Départemental des *Pupilles de la Nation* en 1921 et président du Cercle Forezien de la Ligue de l'Enseignement, d'après Franck Storne, « Comte, Pierre Louis Frédéric », dans André Encrevé, *Les Protestants*, Éditions Beauchesne, 1993.

> « *Quant à l'école, je ne mets pas en doute le désir très réel d'instituteurs et d'institutrices d'être de véritables éducateurs […]*
> *Mais par suite des conditions même de la vie scolaire, l'influence morale du maître s'adresse surtout à la collectivité ; le nombre des élèves, le temps dont on dispose fait obstacle à une cure morale individuelle quelque peu approfondie. Et puis cette action ne peut qu'être intermittente. Elle s'encadre dans les heures où l'enfant est à l'école, elle cesse pendant les périodes de vacances.* »

On peut considérer cet article comme un appel d'Aimot, alors président de la Fédération des Œuvres Laïques d'éducation, aux militants pour amplifier l'action dans le domaine des colonies de vacances. Le GDEL reconnaît son retard face aux mouvements confessionnels, il est donc important pour lui de réagir. Cette réaction ne peut passer que par le développement des œuvres de vacances. Mais pour Aimot et l'ensemble des militants, il importe de développer les œuvres adéquates et surtout que l'État, c'est-à-dire la République, puisse contrôler ce qui se passe dans les différentes œuvres laïques ou confessionnelles.

Toutefois développer les colonies de vacances nécessite le recrutement et la formation du personnel d'encadrement. Il faut noter que le terme de « surveillant » n'apparaît pas comme le plus adapté pour E. Aimot. En effet il indique que ce terme évoque plutôt l'application sévère d'un règlement et n'évoque pas suffisamment le rôle d'éducateur de l'adulte dans les colonies de vacances. Aimot argumente que les personnels engagés sont souvent des élèves-maîtres des écoles normales et que ceux-ci, malgré leur bonne volonté, manquent encore trop d'expérience pour pouvoir remplir cette fonction. Le recrutement du personnel compétent se heurte aux difficultés financières, et sans ce personnel les œuvres de vacances sont incomplètes. Les réflexions sur l'encadrement des œuvres de vacances, dont cet article est le reflet, aboutissent plus tard à l'organisation des premiers stages de formation du personnel d'encadrement des colonies de vacances à partir de 1937, aspect que nous aborderons par la suite.

Le dernier point évoqué par Aimot dans son article est la question de la surveillance et du contrôle des œuvres de vacances. Cette question part d'un constat simple : « *N'importe qui peut ouvrir une colonie de vacances, n'importe quel "marchand de soupe"* », ce qui amène à une conclusion simple :

> *« Pendant dix mois de l'année, pendant dix mois de scolarité, la jeunesse est suivie, protégée et défendue. Est-il admissible que pendant les deux autres mois, les plus beaux pour elle puisque ce sont les mois des vacances elle puisse être livrée sans défense à des dirigeants inexpérimentés et dont le seul mobile est parfois le seul désir de gagner de l'argent à ses dépens sans se soucier suffisamment de sa santé physique et morale ?*
> *[...]*
> *Des garanties sérieuses doivent être imposées et exigées. Il s'agit de la santé de notre jeunesse ».*

Pour l'auteur, le problème est donc simple : l'organisateur d'une colonie de vacances doit fournir des garanties lors de l'ouverture de celle-ci. Ces garanties portent sur la vie matérielle (localisation, installation, hygiène), mais concerne aussi le domaine éducatif. Il est fait appel à la puissance publique pour organiser ce contrôle, mais on ne veut pas d'un contrôle absolu de l'État, il faut que l'initiative privée puisse continuer à s'exercer :

> *« L'initiative privée, dans le domaine des colonies de vacances a, comme dans beaucoup d'autres domaines, précédé ou plutôt suppléé à la carence de l'État. Il n'est pas dans notre pensée d'envisager la création de colonies de vacances publiques organisées par l'État.*
> *La situation financière d'abord ne le permettrait pas. Secondement nous n'aimons pas voir l'État "monopoliser l'initiative privée" ».*

Nous retrouvons là encore, les positions d'Édouard Herriot sur la place de l'État face à l'initiative privée, positions certainement partagées par un grand nombre des militants du GDEL. Il faut laisser faire l'initiative privée, l'État quant à lui, doit avoir une fonction de régulation pour éviter les dérèglements qui sont sources de désordre.

C'est en réponse à ces interrogations sur le problème de la surveillance des colonies de vacances que trois personnes, Claude Bruyas, Massimi et Alfred

Vernay[158], élaborent une proposition de loi et la déposent devant l'assemblée le 12 janvier 1933, mais l'auteur regrette qu'elle tarde à être votée.
Dans cet article, le *Réveil du Rhône* synthétise les positions des militants sur la question des colonies de vacances. Dans le même numéro de mai 1934, est publié un vœu émis par le congrès de la Ligue de l'Enseignement demandant l'application des conclusions du rapport de E. Aimot, c'est-à-dire l'ouverture d'œuvres de vacances pour les enfants de plus de 13 ans, et la mise en place du contrôle par l'État des colonies de vacances avec le vote de la proposition de loi déposée par Bruyas, Massimi et Vernay.

Le renouveau de l'action du GDEL se fait également jour par une implication politique de plus en plus forte, surtout après le 6 février 1934. Des appels à la lutte contre le fascisme sont publiés dès avril 1934. Le but des initiateurs de cet appel est la création d'un front anti-fasciste.
La première réaction est la publication dans le numéro de mars 1934 de l'article suivant :

> *« Alerte*
> *Ordre du jour voté à l'unanimité par le Comité Directeur, le 22 février.*
>
> *Le comité directeur du GDEl,*
> *Considère que les événements du 6 février constituent le renversement violent et illégal par l'émeute réactionnaire d'une politique conforme aux volontés du suffrage universel et que, depuis ce coup d'État de la rue, la République, conservée dans ses formes extérieures, n'est plus qu'une apparence dissimulant la dictature réelle des puissances d'argent maîtresses de la presse et par elle d'une opinion publique odieusement trompée.*
> *Il signale à tous les démocrates que la confirmation et l'aggravation de ce régime signifieraient dans un très court délai la mort de l'école laïque et la fin de toute pensée libre.*

158Claude Bruyas, 1892-1966, est député du Rhône radical socialiste de 1928 à 1936. Il est également conseiller général sur la même période. Alfred Vernay, 1877-1950, est député de la Loire radical socialiste. Il est également maire de Saint Étienne en 1932. Durant ses mandats il est à la commission de l'enseignement et se déclare favorable au droit syndical des fonctionnaires et aux congés payés. Massini, 1885-1961, industriel lyonnais, il se présente pour la première fois aux élections législatives d'avril 1928 : radical, il bénéficie dans le département de l'influence déjà grande d'Édouard Herriot, à la Chambre, il est membre du groupe républicain radical et radical-socialiste. Il est réélu en 1932, mais ne l'est pas en 1936. Biographies d'après http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/index.asp consulté le 10 août 2014.

Indépendant des partis politiques, mais serviteur de l'idéal démocratique et populaire, il déclare que la place du GDEL est aux côtés de tous ceux qui luttent contre les menées fascistes et l'instauration sournoise ou brutale de la dictature.

En conséquence, il s'engage à mettre tous les moyens dont il dispose au service de la propagande antifasciste, expression indispensable aujourd'hui de l'action laïque et adresse à toutes les sociétés adhérentes l'appel le plus chaleureux pour que chacun dans sa sphère comprenne la gravité du péril et l'urgence de l'effort à accomplir.

Confirmant des décisions de principes antérieures, il se déclare prêt à collaborer de façon permanente avec les syndicats ouvriers et les autres associations démocratiques de telle sorte que chaque contractant, conservant par ailleurs son autonomie doctrinale, puisse participer à la bataille nécessaire contre la réaction selon un plan commun, dont seule serait exclue l'action électorale. »

Avec ce texte, on peut constater que dans l'état d'esprit des militants lyonnais, le 6 février 1934 marque une véritable rupture. Sans entrer dans l'analyse de ce que fut réellement l'émeute, elle est clairement perçue comme une tentative de coup d'État. Les militants conçoivent donc leur action comme politique : il ne s'agit plus seulement de faire en sorte de protéger les enfants des écoles contre les maladies et de leur permettre d'avoir des conditions de scolarisation satisfaisantes, il s'agit de défendre la République. Cette défense de la République donne un sens politique à l'idée d'éducation et réactive d'une certaine manière le souvenir des principes éducatifs de la Révolution, mais les militants du GDEL conçoivent leur action politique comme non partisane.

Des grands thèmes apparaissent à l'occasion de cet article. Premièrement comme nous l'avons vu, le GDEL se déclare libre de toute attache avec un parti politique. Cette prise de position est aisée à comprendre dans le contexte politique des années trente : les militants de base sont issus d'un large éventail politique allant du parti radical au parti communiste, leur dénominateur commun étant la défense de l'École Publique et une opposition au fascisme et à ce qui est perçu comme des formes de réaction.

Deuxièmement, on voit réapparaître et se développer le thème de la vénalité de la presse sur lequel nous reviendrons dans l'étude de la formation du citoyen. Ce thème n'est pas nouveau. Anatole France, dans *Monsieur Bergeret à Paris,* évoquait déjà la question en parlant des antidreyfusards et des nationalistes

Le *Réveil du Rhône* dénonce régulièrement les calomnies des opposants à l'École Publique dans la presse conservatrice et cléricale. Ce qui est nouveau, c'est ce discours dénonçant les puissances d'argent, maîtresses de la presse et qui cherchent à influencer l'opinion publique pour arriver à leurs fins. On ne peut que faire le rapprochement avec le discours de Daladier au congrès du parti radical en 1934 :

> *« Deux cent familles sont maîtresses de l'économie française et, en fait, de la politique française. Ce sont des forces qu'un État démocratique ne devrait pas tolérer, que Richelieu n'eût pas tolérées dans le royaume de France.*
>
> *L'influence des deux cent familles pèse sur le système fiscal, sur les transports, sur le crédit. Les deux cents familles placent au pouvoir leurs délégués. Elles interviennent sur l'opinion publique, car elles contrôlent la presse ».*

Cette dénonciation de la corruption de la presse française entraîne une réalisation concrète dans le Rhône avec la constitution le 22 janvier 1935 de l'*Association pour la Protection de l'Opinion*[159] qui est affiliée au GDEL.

Cette position anti-fasciste au sein du GDEL est animée par Léon Emery, personnage central dans le milieu des militants lyonnais de l'éducation populaire et dont nous retracerons la biographie plus loin. C'est le principal auteur des articles et éditoriaux consacrés à la question. Toujours dans ce numéro de mars 1934, dans un article intitulé *En pleine crise sociale,* Léon Emery expose pourquoi le GDEL doit entrer en lutte contre le fascisme. Pour lui, l'installation d'un régime fasciste en France serait synonyme de la destruction de l'École Laïque :

> *« Il est trop clair que le fascisme est, partout où il triomphe, synonyme de la mort de l'école laïque dont on a assez dit qu'elle était inséparable de la République. En Italie depuis la réforme du ministre Gentile, l'école primaire est devenue non seulement confessionnelle, mais nationaliste et militariste. […] Les organisations paramilitaires reçoivent d'ailleurs les enfants, même très jeunes, pour les conduire progressivement à la caserne où dit-on, s'achève le citoyen. Même régime en Allemagne depuis Hitler et cela y prend une allure encore plus pénible après les admirables essais de l'École Nouvelle de la République Weimarienne. »*

159Archives Départementales du Rhône, 4M SUP 25

Il est donc évident qu'il y a une opposition complète entre le projet scolaire français et l'idéologie fasciste. Celle-ci ne menace pas uniquement la scolarisation, mais aussi tout le projet d'éducation populaire comme l'annonce Léon Emery :

> *« Mais ce n'est pas tout. Non seulement le fascisme signifie la fin de toute culture humaine et libérale, il est la négation évidente du principe démocratique de la culture librement offerte à tous. Il proclame que, pour beaucoup, le savoir est dangereux ou inutile et qu'un peuple sain a besoin de laboureurs et de soldats, non d'intellectuels, de serviteurs dociles et dévoués, non d'esprits libres. La conséquence de cette politique, c'est la limitation des places dans les Universités, l'arrêt du recrutement, la censure sur les lectures, l'exaltation d'un idéal de soumission collective et même d'ignorance salutaire.*
> *Si nous laissons donc se développer le mouvement qui vient de se révéler en France, le fait de parler d'éducation populaire, de défense de l'école apparaîtra comme une grossière comédie ou la marque d'une ridicule ignorance. »*

Pour Emery les choses sont claires : le fascisme représente un danger mortel pour la République et pour ceux qui la défendent, c'est-à-dire les militants du GDEL. Il est donc nécessaire de lutter contre le développement de cette idéologie. Cette lutte, le GDEL doit la mener avec ses armes propres, soit le développement de l'instruction et de l'éducation de la population.
Pour renforcer cet argumentaire, Léon Emery s'appuie sur la situation en France :

> *« Avons-nous d'ailleurs, pour voir se réaliser nos craintes, à attendre une subversion complète de nos institutions ? Allons donc, s'imagine-t-on qu'un ministère où siège M. Louis Marin, pour ne citer que lui, va défendre l'école laïque avec un zèle indomptable ? Voila longtemps que nous dénonçons en ce journal la faute impardonnable des élus de gauche qui, depuis 1932, n'ont rien su faire et ont condamné l'école à la vie ralentie. On peut croire que cette politique va s'accentuer. Économie, diminution des voies d'accès à l'enseignement supérieur, chômage des intellectuels, noyautage clérical, nous allons connaître de mieux en mieux toutes ces beautés qui mènent au fascisme et en sont d'ailleurs la forme bénigne, insinuante et lente.*
> *Cela, au moment où l'éducation de l'opinion publique apparaît comme l'œuvre de salut à laquelle tout gouvernement républicain devrait songer immédiatement ».*

L'instruction et l'éducation sont alors pensées comme les meilleures armes pour lutter contre le développement du fascisme. Mais cette éducation ne doit pas seulement être faite uniquement en direction des enfants scolarisés, elle doit s'adresser à l'ensemble de la population. C'est ce qui ressort d'un des thèmes

récurrents du discours de Léon Emery, celui de la corruption de la presse ; il déclare alors :

> *« Les événements de février ont porté, en effet, à un degré inimaginable l'audace malfaisante de la grande presse qui empoisonne ce pays et qui, en sa totalité sous des étiquettes variées et également trompeuses, appartient aux puissances d'argent. […]*
> *On ne saurait que trop répéter que, pour la pensée libre, la presse est bien plus dangereuse que ne le fut jamais l'inquisition catholique, et cela pour des motifs infiniment moins avouables. Par elle, les conditions morales du fascisme sont d'avance créées. »*

Léon Emery termine son article par un appel à la mobilisation des militants et des œuvres d'éducation laïques :

> *« La pire faute serait donc bien de sous-estimer le péril. La République, telle que nous pensions la préparer, n'est désormais qu'un mirage et si nous ne nous ressaisissons pas immédiatement, elle se dissipera pour laisser apparaître la dictature capitaliste et nationaliste que nous aurons contribué à préparer par nos erreurs et lâchetés. Toute organisation qui déserte le combat commet aujourd'hui la plus impardonnable trahison. Il n'y a plus de neutralité, ni de compromis possibles. »*

On peut constater que ce discours antifasciste, dès le numéro de mars 1934, apparaît très rapidement et sous une forme relativement aboutie qui est certainement due à la personne de Léon Emery, alors professeur de lettres à l'École Normale de Lyon. Ceci laisse penser qu'il était déjà sous-jacent chez les militants du GDEL, mais que le 6 février 1934 provoque une forme de choc et permet à ce discours d'apparaître au grand jour et d'être rapidement repris par la suite.

Le vocabulaire employé a également son importance. Léon Emery utilise des expressions très fortes pour désigner le danger du fascisme, ce qui est logique dans le contexte politique de l'époque, mais cette insistance stylistique a pour but de faire réagir les militants ; il n'hésite pas à déclarer que le manque de réaction est une *"lâcheté"* et une *"trahison"* de l'idéal républicain.

Cet article est révélateur du changement de ton qui s'opère à ce moment-là dans *Le Réveil du Rhône*. Ce discours beaucoup plus offensif et combatif est la

conséquence de la perception de la situation politique, considérée comme beaucoup plus grave que ce qu'elle était une dizaine d'années auparavant.

Cette prise de position politique, certainement initiée par Léon Emery, ne se décide pas sans débat interne comme le montre la réunion du comité directeur du GDEL du 22 février 1934[160]. Des objections sont faites à Léon Emery au sujet de ses prises de positions politiques dans le *Réveil du Rhône*. Des membres du comité directeur comme M. Coeffé estiment que ces prises de positions peuvent « *effaroucher les gens, surtout à la campagne »*. La lecture du compte rendu fait apparaître deux camps au sein du comité directeur :

D'un côté, les partisans d'une prise de position politique claire contre le fascisme, position défendue par Léon Emery et d'autres comme Jullien, Pardon, Blain. Pour eux, il faut faire une action en direction de la jeunesse, lutter contre les partis pris anti-républicains de la grande presse et agir de concert avec les organisations ouvrières. Leur argument principal étant que les mouvements fascistes profitent du manque de réaction des mouvements républicains.

De l'autre côté les personnes qui estiment que le GDEL ne doit pas entrer dans ce type de débat, à cause de la crainte de perdre des adhérents et des subventions.

Malgré ces débats, l'ordre du jour de Léon Emery publié en mars 1934 est voté à l'unanimité, mais la lecture du *Réveil du Rhône* des mois suivants montre que des dissensions apparaissent justement sur la question de l'engagement politique du GDEL. En décembre 1934, Léon Emery publie un long article intitulé *Éclaircissements*. Dans cet article il répond aux nouvelles objections qui sont faites à ses prises de positions politiques. À travers cet article on peut percevoir

160*Le Réveil du Rhône,* avril 1934.

les tensions entre Léon Emery, secrétaire de rédaction du *Réveil du Rhône* et le président du GDEL, le docteur Dreyfus. Les réponses de Léon Emery permettent de connaître les reproches que lui fait le président du GDEL. Léon Emery explique qu'il est normal que les effectifs du GDEL n'aient pas augmenté depuis les prises de positions politiques. Pour lui, le GDEL doit intervenir dans les actions collectives menées par les autres mouvements antifascistes. Si le GDEL n'est pas plus intervenu, c'est à cause de mots d'ordre lancés auxquels le GDEL ne pouvait souscrire, certainement des mots d'ordre lancés par la SFIO ou le parti communiste. Ces deux partis étant en opposition avec le gouvernement Doumergue auquel participe Édouard Herriot, Léon Emery insiste sur la nécessité de diffuser dans les milieux laïques, en particulier dans les campagnes, un bulletin d'information antifasciste, *Le Front Commun Antifasciste*, il déplore le peu de participation du GDEL dans cette action. Enfin Léon Emery insiste sur la nécessité d'organiser des groupes d'éducation sociale, pour les jeunes adultes dont il décrit ainsi l'action :

> *« Les jeunes gens les plus intelligents et les plus curieux seraient non pas amenés à « faire de la politique », mais à s'informer des questions sociales, à se préparer au rôle de citoyens. »*

Pour Léon Emery, la formation des citoyens, qui est clairement une action d'éducation populaire, est indissociable de la lutte contre le fascisme. Il ajoute que si le GDEL ne connaît pas une hausse d'effectifs, c'est à cause de son manque d'action antifasciste, qui selon lui peut attirer la jeunesse :

> *« Quand le docteur Dreyfus souligne donc que, contrairement à mes prédictions, le GDEL ne s'est pas renforcé en ces derniers mois, il oublie une chose, c'est que le GDEL n'a rien fait de ce qui lui était demandé, de ce qu'avaient décidé C. D. et C. C. et qu'il n'est pas sorti de son atonie. Quoi d'étonnant si les jeunes ne s'y intéressent pas plus que par le passé ! Il ne peut recueillir les bénéfices d'une action qu'il n'a pas faite. Je pourrais citer une autre organisation, que je connais bien, où les jeunes sont en quelques mois venus en si grand nombre qu'ils en ont pratiquement la direction. Mes paroles n'étaient pas donc de simples promesses de candidats ».*

Un certain nombre de points sont à relever dans les propos de Léon Emery, qui sont révélateurs de critiques certainement faites au GDEL. D'abord on peut percevoir le reproche qui lui est fait d'être une organisation vieillissante n'ayant pas su attirer les nouvelles générations de militants. Ce reproche va de paire avec la prise de conscience du retard pris sur les œuvres cléricales. Léon Emery devient d'une certaine manière le porte-parole des militants souhaitant une prise de position politique plus claire du GDEL, celle-ci devant permettre le renouvellement des militants en attirant les jeunes adultes.

Pour Léon Emery, le GDEL ne doit pas se contenter simplement d'organiser ses actions habituelles comme le souhaitent certains militants, les enjeux politiques étant trop importants pour être négligés :

> *« Il est très discutable qu'il faille d'abord s'occuper des petites choses avant de s'occuper des grandes. Et si par hasard les petites dépendaient des grandes ? En Allemagne, certains socialistes ou syndicalistes voulaient aussi dédaigner la doctrine pour développer surtout leurs coopératives et leurs œuvres de secours. Ils ont eu simplement le plaisir, si c'en est un, de laisser à Hitler des caisses encore assez bien garnies. Mais nous n'en sommes pas là. Non. Mais si nous laissons démolir l'école, ruiner la laïcité, perdre à l'enseignement populaire toute vertu, toute efficacité, à quoi serviront les distributions, d'ailleurs de toutes façons si pauvres, de bourses et d'allocations ? À l'heure actuelle le problème politique domine tout. Ce n'est pas nous qui l'avons voulu. Nous subissons notre époque. »*

Dans l'esprit de Léon Emery et d'une partie des militants, il est donc indispensable de prendre position politiquement pour pouvoir continuer d'amplifier les actions d'éducation populaire

Ces débats et ces dissensions au sein du GDEL n'empêchent pas des propositions pour renforcer l'action des œuvres d'éducation populaire laïques, comme le fait Allemand-Martin, dans le même numéro avec une présentation du « Tourisme scolaire », tel qu'il le pratique depuis une dizaine d'années au Lycée du Parc.

Cette volonté de créer au sein des associations d'éducation populaire un *« Front commun antifasciste »* a une première application concrète en avril 1934 avec la

publication dans *Le Réveil du Rhône* d'un « *Projet de Plan d'Action Commune entre toutes les Organisations Fondatrices du Centre Laïque d'Auberge de Jeunesse ».*

Ce projet de plan est soutenu par un nombre important d'organismes syndicaux et d'associations d'éducation populaire : la CGT, la Fédération Générale de l'Enseignement, la Confédération des Œuvres Laïques, la Ligue de l'Enseignement, mais aussi la Fédération des Municipalités Socialistes, le Syndicat National des Instituteurs, l'Association des Amis des Auberges de Jeunesse, le Bureau d'Étude des Municipalités Radicales. Ce regroupement très large d'associations, de syndicats et de communes correspond au vœu exprimé par Léon Emery de voir les organisations d'éducation populaire s'unir avec les organisations syndicales pour amplifier l'action contre la montée du fascisme en France ; cette volonté est logique quand on sait que Léon Emery est membre de la section du Rhône du Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes. Le but de ce programme est de permettre une action commune dans le domaine de l'éducation des adolescents et jeunes adultes dans une optique de lutte antifasciste. C'est elle qui sous-tend l'ensemble du programme d'actions. La conclusion du projet de ce programme est sans aucune équivoque :

> *« Nous ne voudrions pas être trop pessimistes, exagérer le danger prochain, et cependant l'exemple de l'Allemagne, le progrès des fascismes semblent bien montrer que le problème se ramène pour nous à cette alternative : agir ou mourir ».*

La nécessité de l'action éducative en direction des adolescents et jeunes adultes est, là aussi, confondue avec la nécessité de la lutte contre le fascisme. On peut même retrouver dans cette conclusion une forme d'écho des slogans révolutionnaires français comme « *La liberté ou la mort* », avec cette même idée d'une lutte nécessaire contre ce nouvel ennemi qu'est le fascisme, synthèse des courants réactionnaires, anti-républicains et cléricaux.

Dans ce programme d'actions, l'éducation politique de la population est pensée comme le remède contre le fascisme. On peut constater l'apparition d'un nouveau modèle de référence dans l'éducation populaire en la personne de Jean Jaurès. Les actions entreprises sont perçues comme l'application d'une de ses propositions, tirée d'un article de 1906 sur les *sociétés d'éducation populaire* :

> *« Créer dans chaque village un foyer de vie intellectuelle, faire rayonner en tous sens les recherches et les perspectives, préciser la conception morale d'une humanité nouvelle, essayer de créer un ordre social qui serait l'épanouissement de l'élite, de l'humanité ».*

Jean Jaurès est le nouveau héros à rejoindre le Panthéon de l'éducation Populaire, il est le tribun qui a lutté pour plus de justice sociale, pour la paix et qui a payé de sa vie son engagement. La proposition de programme commence directement avec une référence à l'article de 1906 de Jaurès. Le but est clairement celui d'un développement des individus :

> *« permettre ainsi à chacun de se perfectionner, d'augmenter sa résistance physique, d'élargir ses curiosités, de cultiver sa jouissance de pensée, d'action et d'affection, d'accroître en un mot sa valeur humaine. »*

Ce progrès des individus doit avoir des effets bénéfiques sur la société et les institutions républicaines :

> *« Créer, par des activités communes, un grand courant de pensée et d'action collectives pour la défense et le perfectionnement des institutions démocratiques et sociales, et au service d'un idéal de liberté, de paix, de justice sociale et de laïcité ».*

Pour obtenir ce résultat, il est important de développer les actions éducatives qui doivent attirer les enfants, les adolescents et les jeunes adultes ; comme il est indiqué dans le projet de programme d'actions : « *soustraire les enfants qui fréquentent l'école primaire publique de l'influence des patronages cléricaux ».* Ces actions doivent reposer sur la pratique de travaux manuels, de jeux sportifs et du théâtre. Il est même question de créer un mouvement de scoutisme laïque au sein de la Ligue de l'Enseignement, qui doit permettre de développer le sens

de l'initiative chez les participants et reposer sur une idéologie « *résolument rationaliste et pacifiste* ». Ce point du programme a certainement provoqué des tensions au sein du GDEL et de la Ligue de l'Enseignement, à cause de la présence de membres des Éclaireurs de France. On peut d'ailleurs noter que ce point de projet semble n'avoir jamais fait l'objet d'une tentative de réalisation, certainement sous la pression des Éclaireurs de France.

Les auteurs du projet insistent sur la nécessité de l'action urgente, ils prennent comme exemples les cas de l'Italie et de l'Allemagne où la jeunesse est enrôlée dans des mouvements contrôlés par l'état fasciste ou nazi. Il est alors exprimé la crainte de voir des mouvements semblables se développer en France :

> *« Il n'est pas douteux que les forces conservatrices pensent à créer un mouvement de jeunesse qui serve leurs desseins, qui sera ce qu'est déjà le patronage clérical, selon le père Lhande, "un correctif puissant aux idées subversives que renforce trop souvent l'enseignement des maîtres enrôlés dans les milices du socialisme et de l'anarchie" »*

Si les mouvements de jeunesse italien et allemand sont une forme de repoussoir pour les auteurs de ce projet de programme, on peut noter que leur référence est le modèle des mouvements de jeunesse soviétiques :

> *« La jeunesse russe est un des facteurs prépondérants dans l'œuvre constructive de la révolution soviétique ».*

Néanmoins, ce programme illustre l'évolution des finalités pour les militants de l'éducation populaire : il ne s'agit plus simplement de défendre la République Laïque mais de lutter pour améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population :

> *« Il convient de parer au danger et d'organiser sans retard une jeunesse résolument acquise aux idées de laïcité, d'internationalisme et de justice sociale.*
> *[...]*
> *A la jeunesse française, est-il possible de faire entrevoir la possibilité, sinon d'une révolution constructive, du moins d'une rénovation de l'appareil démocratique ? »*

Cette évolution du discours d'une partie des militants des associations d'éducation populaire, appelant à des transformations sociales et politiques, qui doivent être obtenues par l'action de la jeunesse qu'ils ont formée, est bien évidemment à mettre en lien avec les propos de Léon Emery et est certainement à l'origine des tensions entre partisans et opposants à une implication politique du GDEL

Ce changement de discours n'est pas sans soulever des interrogations sur les rapports entre Édouard Herriot et ces militants. En effet ce discours militant appelant à des changements sociaux et politiques n'est pas celui que défend alors le parti radical en général, et Édouard Herriot en particulier ; sa participation aux gouvernements Doumergue, Flandin et Laval n'a certainement pas été du goût des militants de l'éducation populaire laïque. Bien que ce soient des gouvernements qui se déclarent être d'union nationale, leur légitimité est remise en cause, en particulier par Léon Emery, dans son éditorial de mars 1934 du *Réveil du Rhône,* où il déclare :

> *« Depuis ce coup d'État de la Rue, La République, conservée dans ses formes extérieures, n'est plus qu'une apparence dissimulant la dictature réelle des puissances d'argent... »*

Serge Berstein confirme cette idée qu'en acceptant de participer au gouvernement Doumergue, Édouard Herriot n'est pas fidèle aux idéaux républicains qu'il défend jusqu'à présent[161], cette participation marquant l'échec des conceptions du radicalisme que pouvait avoir Édouard Herriot.
Dans ses mémoires[162], Édouard Herriot n'aborde absolument pas la question des relations avec les militants de base, que ce soit du parti radical ou du GDEL. Son récit est concentré sur la vision des événements depuis Paris. Les éléments

161Serge Berstein, *Édouard Herriot ou la République en personne*, op. cit.
162Édouard Herriot, *Jadis Tome II,* Paris, Flammarion, 1957

qu'il aborde dans la relation de sa participation aux cabinets Doumergue, Flandin et Laval reposent sur les questions de l'affaire Stavisky, du désarmement en Europe, de l'endettement de la France et des relations internationales, avec les différentes crises des années trente.

Une des actions gouvernementales qui suscite une des critiques les plus vives de la part des militants, la question de la réduction du nombre de fonctionnaires, est à peine évoquée entre deux paragraphes sur le désarmement. Les tensions entre Herriot et son parti n'apparaissent qu'en filigrane, au détour des comptes rendus des congrès du parti radical. Le seul lien que l'on puisse faire entre le récit d'Édouard Herriot et les articles du *Réveil du Rhône* se trouve dans les problèmes au sein de l'enseignement primaire. Herriot écrit :

> *« 30 août […] Berthod s'explique sur l'affaire des instituteurs ; il éprouve avec eux de très grandes difficultés. On parvient à établir un texte accepté par Doumergue. L'école publique, l'école laïque, pour laquelle nous nous sommes tant battus, connaîtra de graves dangers, du fait des violences inadmissibles de quelques démagogues fanatiques »*

En octobre 1934, Léon Emery fait publier dans *Le Réveil du Rhône* un article intitulé *Situation Critique*, où il critique la politique de déflation du gouvernement pour ses effets néfastes sur l'école publique et condamne les mesures prises contre certains instituteurs pour leurs prises de parole dans des réunions politiques.

De plus le gouvernement Doumergue, avec son projet de réforme de la constitution qui est condamné par le Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes, en particulier sur la question de la dissolution de la Chambre des Députés par le Président de la République et sur le statut des fonctionnaires, cristallise de plus en plus de critiques de la part des organisations de gauche et antifascistes. Par ailleurs, dans la même période, Édouard Herriot doit faire face à une hostilité croissante de l'aile gauche du parti radical, qui s'exprime lors du congrès du parti à Clermont-Ferrand en mai 1934. S'il réussit à maintenir sa

position à l'intérieur de son parti, celle-ci n'en reste pas moins fragile, car l'opposition interne se regroupe autour de Jean Zay[163], futur ministre de l'Éducation Nationale et figure de proue de l'éducation populaire. Son ascension dans l'appareil du parti radical est à rapprocher de l'évolution idéologique d'une partie des militants du GDEL, avec une vision de plus en plus politisée de ce que doit être l'action d'éducation populaire. Selon Serge Berstein[164], au moment de participer au gouvernement Laval en juin 1935, Édouard Herriot est bien conscient de l'évolution de son parti vers la gauche et il perçoit les prémices de ce que sera le Front Populaire.

Comme l'indique Serge Berstein, les militants PC et SFIO entrent dans les comités antifascistes, ce qui de manière directe provoque le départ des membres du parti radical. C'est certainement là l'origine du conflit qui transparaît dans les comptes rendus du comité directeur. Léon Emery se positionne en animateur d'un courant antifasciste se voulant le plus large possible et regroupant, d'un côté des partisans de gauche plus ou moins hostiles au parti radical et de l'autre des personnalités sympathisantes ou membres du parti radical, proches d'Édouard Herriot, qui souhaitent que le GDEL reste un organisme purement technique apportant une aide aux différentes associations membres.

Cependant, si ces tensions sont perceptibles à l'intérieur des articles aucune attaque directe contre Édouard Herriot n'apparaît dans le *Réveil du Rhône*.

Par contre, il publie des articles dénonçant les mauvais coups portés à l'école publique par les mesures prises par le gouvernement Doumergue, comme le fait André Berthet dans le numéro d'avril 1934, sous le titre « *Le sabotage de l'école publique* ». En juin 1934, il publie un nouvel article, intitulé « *La*

163Serge Berstein, *Édouard Herriot ou la République en personne* op. cit.
164Serge Berstein, *Édouard Herriot ou la République en Personne* op. cit.

trahison du militant », où il dénonce les responsabilités des militants dans la situation actuelle ; pour lui les militants républicains sont trop dociles :

> *« Il y a enfin et surtout la docilité extrême du militant sur lequel, malgré ses sautes d'humeur, le parlementaire sait très bien qu'il pourra toujours compter, quelle que soit l'attitude qu'il adoptera au Parlement*
> *[…]*
> *Qu'on se le dise bien ; les républicains, les laïques ont les élus qu'ils méritent. Si ces derniers savaient qu'ils risquent de perdre définitivement la confiance de leur mandants en reniant certains de leurs engagements, ils auraient davantage de mémoire et respecteraient le suffrage universel. Et voilà pourquoi les militants doivent faire leur "mea culpa" ».*

Il continue son article en critiquant très vivement ce qu'est finalement l'action politique la plus courante du GDEL :

> *« […] que des ordres du jour savamment nuancés sont votés par nos organisations laïques. Mais pour atteindre vraiment leur but, pour exercer l'influence efficace que l'on attend d'eux, ils manquent de vigueur. Et, dans le même temps où ils sont critiqués pour leurs défaillances, les parlementaires sont invités à plastronner, au cours de manifestations et de fêtes, à la même place d'honneur. Comment voulez-vous que nos protestations puissent, dans ces conditions, être prises au sérieux ? »*

Dans cette mise en cause du comportement du militant de base, on peut relever plusieurs points forts.

Le premier est constitué par une critique indirecte d'Édouard Herriot. Cette dénonciation de l'homme politique qui renie ses engagements et qui continue de parader et de recevoir des honneurs devant ceux dont il a trahi la confiance ne lui est-elle pas destinée ? Une dernière pique lui est adressée quand André Berthet déclare que l'homme politique : « *trafique pour l'honneur et la gloire quand ce n'est pas tout simplement par peur (abdication devant l'émeute) ».* C'est ainsi, comme le rappelle Serge Berstein, qu'est perçu par une part importante des électeurs de gauche et certainement des militants de l'éducation populaire, le choix d'Édouard Herriot de participer au gouvernement Doumergue au lendemain du 6 février 1934.

Le deuxième point, dans l'esprit d'André Berthet, est certainement que ce comportement de l'électeur trop indulgent avec ses représentants élus est le

résultat d'une formation insuffisante des citoyens, qui s'avère dangereuse pour la démocratie :

> *« La réaction fasciste saura exploiter la conclusion que nous aurons créée par notre lâcheté et la déception produite par notre veulerie.*
> *Les militants comprendront-ils leur devoir ? »*

Cette compréhension, selon André Berthet, de son devoir par le militant citoyen est rendue possible uniquement par l'action d'éducation de la population.

Malgré ces tensions, *Le Réveil du Rhône* ne fait paraître aucun article attaquant frontalement Édouard Herriot, certainement à cause des appuis importants que celui-ci a conservés à l'intérieur du GDEL. Mais il ne faut pas oublier que dans le contexte lyonnais, l'aura locale d'Herriot, de ses réseaux dans les milieux associatifs, l'importance des subventions que verse la ville de Lyon, fait que, les militants en désaccord avec les choix politiques d'Édouard Herriot, ont bien conscience que s'opposer à lui frontalement serait certainement une très grave erreur de stratégie politique avec des conséquences lourdes pour les associations locales.

Néanmoins les tensions entre Édouard Herriot et la SFIO et le PC continuent ; en 1935, il est exclu de la section lyonnaise de la ligue des Droits de l'Homme dont il est le fondateur. Selon Serge Berstein, cette exclusion est le résultat de la politique de la SFIO contre le président du parti radical et surtout de sa participation aux gouvernements issus du 6 février 1934. Cet événement montre l'importance des clivages qu'il peut y avoir au sein du GDEL, car Léon Emery en plus d'être rédacteur en chef du *Réveil du Rhône*, est président de la Fédération Rhodanienne de la Ligue des Droits de l'Homme de 1933 à 1939,

membre du Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes[165], qui vient d'exclure Édouard Herriot.

Édouard Herriot constate l'évolution de son parti vers une union avec les autres partis de gauche, il n'est pas en accord avec cette évolution mais ne fait rien pour s'y opposer. La participation d'Édouard Herriot au gouvernement Laval continue de le couper de son parti et de son électorat

Comme le montre Serge Berstein, l'échec du gouvernement Laval, son abandon de la présidence du parti radical, son attitude réservée mais globalement favorable au Front populaire, conduisent Édouard Herriot à se placer en retrait de la vie politique. Après les élections législatives de 1936, il est élu président de l'Assemblée Nationale où il prend la posture du vieux sage au-dessus de la mêlé.

Ce retrait de la vie politique nationale semble avoir des conséquences locales. *Le Réveil du Rhône* continue ses appels à la défense de l'école laïque et à la lutte contre le fascisme, mais les articles dénonçant une forme de trahison de la laïcité par les élus des partis de gauches disparaissent au cours de l'année 1935. De nombreux titres et articles appellent à voter pour eux, comme celui-ci daté de mai 1936.

165Célian Faure, *Les socialistes rhodaniens sous l'occupation (1940-1944),* Mémoire de fin d'études à l'Institut d'Étude Politique de Lyon, sous la direction de M. Gilles Vergnon, septembre 2003

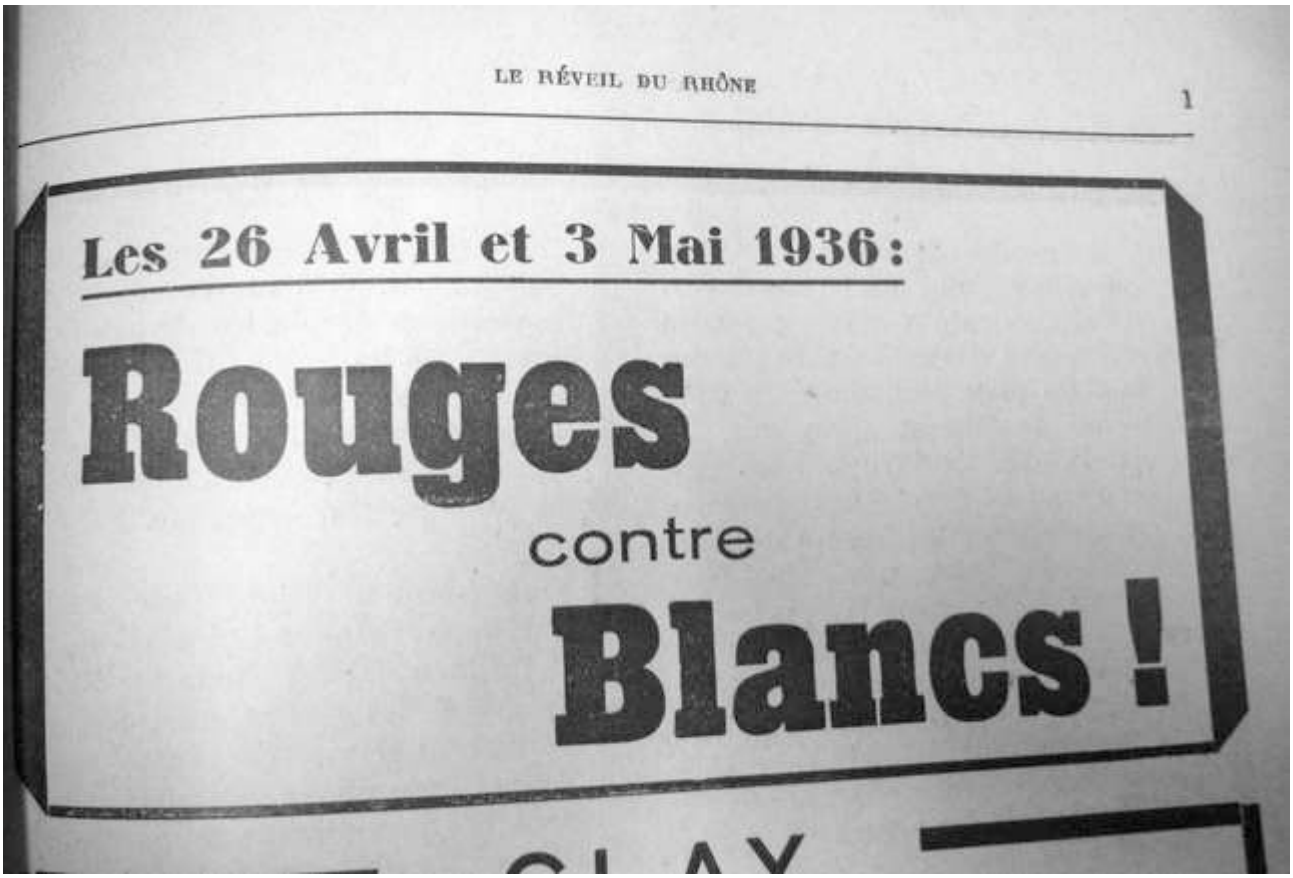
LE RÉVEIL DU RHÔNE 1

Les 26 Avril et 3 Mai 1936:

Rouges

contre

Blancs !

Le Réveil du Rhône Mai 1936

Il est important de noter que les articles de ce journal continuent de dénoncer les politiques des gouvernements précédant celui du Front populaire, comme le fait régulièrement Léon Emery dans ses éditoriaux, tel celui de février 1935 intitulé : *L'ordre moral dans l'université,* où sont dénoncées les actions du ministre de l'éducation nationale Mallarmé, dans le gouvernent Flandin de novembre 1934 à juin 1935, en particulier les poursuites et les sanctions contre les instituteurs qui ont manifesté en dehors de leur service des opinions de gauche et pacifistes. Dans le même temps le GDEL, par le biais de son organe *Le Réveil du Rhône,* entend être un élément d'influence auprès des élus du Front Populaire pour qu'ils défendent la laïcité. Ce sont deux points sur lesquels nous

allons revenir car ils sont révélateurs de la vision politique de l'éducation que portent les militants du GDEL.
Comme l'annonce Léon Emery dans son éditorial de février 1935 :

> *« Seulement,il ne faudrait pas réduire la portée de cet épisode à un simple accès de despotisme administratif. M. Mallarmé a trouvé le secret, certes, d'exaspérer ce qui était latent ; mais le conflit va bien au-delà de sa personne et de ses procédés. Deux conceptions de l'école s'y manifestent et s'y combattent violemment. »*

Ces deux conceptions de l'école sont les suivantes :

- Premièrement : la conception conservatrice de l'école que le ministre Mallarmé défend, met en danger la République. Léon Emery fait le lien entre l'action du ministre et le discours de Pétain du 3 décembre 1934 au banquet de la *Revue des Deux-Monde,* présentée comme le «*sanctuaire des idées conservatrices» :* il cite alors Pétain :

> *« Après 1880, dit-il, l'exploitation par l'école d'un principe philosophique nouveau (la laïcité), l'émancipation des consciences, la neutralité scolaire mal comprise, certaines influences d'ordre politique, ces causes réunies allaient entraîner peu à peu une partie de l'Université à négliger et parfois même à contredire l'enseignement patriotique... Aujourd'hui notre système pédagogique poursuit comme but unique le développement de l'individu considéré comme une fin en soi »*

Pour Emery, ce que dénonce alors Pétain, c'est le but de l'école laïque et la « *doctrine officielle »* de la République. Pour lui l'enseignement se doit de permettre l'éveil des consciences individuelles et de développer les individualités et il conclut de la manière suivante :

> *« En somme, le maréchal Pétain trouve séditieux et funestes les principes même de l'école laïque, « pierre angulaire du régime » comme on disait autrefois. »*

La vision conservatrice de l'école publique met en danger l'existence même de la République, car celle-ci a pour pilier la formation d'individus autonomes qui deviennent par la suite des citoyens. Léon Emery donne l'explication suivante.

Pour lui, Pétain est incapable « *d'avoir improvisé des pensées téméraires* [166]*»* et son discours est révélateur des opinions dominantes dans « *le monde des académiciens et des notables »,* la République est devenue conservatrice et,

> *« effrayée d'elle-même et qui, selon la remarque d'Alain, a toujours peur de sa gauche , abjure ouvertement ce qu'elle avait fait, a sourdement trahi depuis longtemps. Elle renonce à faire des hommes, des citoyens épris de liberté ; s'accordant à l'ambiance européenne, elle ne veut plus connaître que des sujets, former des soldats. »*

Pour Léon Emery c'est aux membres de l'enseignement, en particulier les instituteurs et aussi aux militants du GDEL de défendre la République en permettant à l'école de continuer sa mission de formation des individus et des citoyens et ce malgré les pressions, menaces et sanctions que peuvent faire les gouvernements conservateurs alors en place.

- Deuxièmement, pour pouvoir mener cette action de formation des individus, les militants doivent agir et intervenir auprès des élus pour appliquer le programme sur lequel ils ont été élus. Le GDEL adresse un questionnaire aux candidats aux élections législatives de 1936. Celui-ci est accompagné du texte suivant[167] :

> *« Monsieur,*
> *Au moment où vous sollicitez les suffrages des électeurs, le Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque du Rhône tient à attirer votre attention sur les problèmes scolaires et post-scolaires d'ordre général qui le préoccupent particulièrement.*
> *[…]*
> *Votre réponse sera portée à la connaissance de nos adhérents et transmise à la Ligue Française de l'Enseignement. »*

À la lecture de ce texte qui accompagne le questionnaire, on peut déjà constater que pour les membres du GDEL, la défense de l'école laïque ne se limite pas aux problèmes de l'enseignement et de fonctionnement des établissements

166Cette attaque contre Pétain peut paraître surprenante quand on connaît la trajectoire pétainiste de Léon Emery durant la guerre. Elle est antérieure à son évolution politique vers l'ultra-pacifisme qui le conduira au maréchalisme après 1940.

167*Le Réveil du Rhône,* mai 1936

scolaires. Il s'agit d'une vison globale, il faut faire une œuvre d'éducation dépassant le simple enseignement. Cette vision transparaît à travers les questions posées aux candidats. À côté des questions plus classiques portant sur le rétablissement du budget de l'éducation nationale et sur le respect de la laïcité, apparaissent des questions plus larges sur ce que doit être l'éducation populaire :

> *« 1) Faut-il donner une éducation aux enfants ? Si oui cette éducation doit-elle être indépendante des religions et des partis politiques ?*
> *2) Faut-il prolonger la durée de la scolarité à l'école primaire ? - Jusqu'à quel âge ?*
> *Organiser l'enseignement post-scolaire obligatoire ?*

À travers ce questionnaire, il est clair que pour les militants du GDEL, instruire ne suffit plus, il faut mettre en place un véritable programme d'actions d'éducation de la population pour pouvoir renforcer la République et lutter contre les courants idéologiques conservateurs, cléricaux voire fascisants voulant et pouvant la détruire.

Cette volonté de mettre en place cette éducation populaire apparaît dans une série d'articles que publie *Le Réveil du Rhône* de 1935 à 1937 :

- Mai 1935, *L'éducation post-scolair*e, par Marius Bordel
- Avril 1936, *L'éducation populaire et la Paix,* par Léon Emery
- Décembre 1936, *L'éducation civique de la jeunesse dans les œuvres post et péri-scolaires,* par E. Aimot
- Janvier 1937, *L'éducation civique de la jeunesse dans les œuvres post et péri-scolaires,* deuxième partie par Marius Bordel
- Avril 1937, *L'éducation civique de la jeunesse dans les œuvres post-scolaires,* par Léon Emery.

Le contenu de ces articles est analysé dans la partie suivante. Ils nous montrent une étape importante dans l'évolution des conceptions des acteurs de l'éducation populaire laïque. Ils ont dépassé l'idée simple que l'instruction est suffisante

pour la formation des individus, il faut aller au-delà. Il y a une prise de conscience de la nécessité de développer les actions éducatives à destination des enfants, adolescents et jeunes adultes en complément de l'éducation reçue lors de leur scolarité. On peut considérer dans le cas lyonnais que cette idée est maintenant admise par l'ensemble des militants. Cette évolution est certainement le produit de l'évolution de la société française dans le contexte de l'entre-deux-guerres. C'est cette idée qui trouve un début de réalisation avec les gouvernements du Front populaire.

La victoire du Front populaire aux élections d'avril et mai 1936 est alors perçue comme l'occasion de renforcer l'éducation populaire telle qu'elle est pensée par les militants du GDEL, et en particulier les rédacteurs du *Réveil du Rhône*. Cette victoire est commentée de la manière suivante par Léon Emery dans le numéro de juin 1936 :

> *« La vraie Laïcité*
> *Nous ne commenterons pas longuement le résultat des élections. Il serait désormais trop impardonnable, trop désespérant, trop scandaleux qu'un véritable enseignement laïque ne soit pas organisé par des partis qui prétendent être le peuple au pouvoir. Rappelons seulement que la défense de l'école laïque ne saurait se réduire à la lutte contre les influences cléricales. Elle va bien au delà et suppose :*
> *1° La fin d'une politique d'économies sordides et ruineuses, qui sans aucun résultat, ont désorganisé l'Université beaucoup plus que la concurrence ouverte de ses adversaires.*
> *2° La réalisation d'une véritable Université démocratique, non pas seulement par des refontes internes, mais par la création d'un ample enseignement populaire du 2° degré.*
> *3° La rénovation des méthodes et des programmes en collaboration avec les syndicats universitaires.*
> *4° L'octroi à l'école d'une liberté complète, non seulement par rapport aux Eglises, mais par rapport à la raison d'État et aux influences nationalistes et militaristes.*
>
> *A l'œuvre, nous jugerons nos nouveaux délégués.*
>
> *Léon Emery »*

On peut tirer deux conclusion à la lecture de cet éditorial de Léon Emery :

-Premièrement, les militants du GDEL sont assez réservés envers les élus. Ils attendent des prises de décisions rapides allant dans le sens des quatre points exposés par Léon Emery.

-Deuxièmement, il est clairement attendu une réforme importante du système scolaire français. Celle-ci doit permettre l'accès de tous à l'instruction et permettre de développer une véritable éducation populaire laïque, c'est-à-dire dans l'esprit de ses promoteurs, totalement délivrée des influences religieuses mais aussi de celles des courants de pensée jugés hostiles à la République comme le militarisme, le nationalisme et enfin le fascisme.

Comme le montre Pascal Ory[168], l'arrivée au pouvoir du Front Populaire est une source d'espoir pour les militants de l'éducation populaire, mais on peut cependant remarquer d'après le ton des articles du *Réveil du Rhône,* que les militants ne manifestent pas une confiance aveugle vis-à-vis de leurs élus, ils sont décidés à faire pression pour obtenir la satisfaction de leurs revendications.
Si dans le domaine scolaire le Front Populaire mène une politique active qui est conforme aux attentes des militants, sur la question de la laïcité, celui-ci les déçoit.
Sur toute la période allant de 1918 à 1936, les milieux syndicalistes de l'enseignement public, la SFIO et une partie des radicaux exposent régulièrement leur position sur la nécessité de lutter contre la « *propagande anti-laïque »*, pour le monopole de l'enseignement. Celui-ci reste l'objectif officiel de la SFIO et d'une partie de la gauche républicaine. Le 11 janvier 1936, *L'école libératrice* annonce la création d'un Front Laïque, mais celui-ci est

168Pascal Ory, *La Belle Illusion, Culture et politique sous le signe du Front Populaire, 1935-1938,* Paris, Plon, 1994

marqué par un échec rapide avec la défection des principaux partis politiques. Ce Front Laïque n'est porté que par les associations de libre penseurs, le FGE et le CLAJ et la Ligue de l'enseignement. Pour Pascal Ory, l'échec du Front Laïque est lié à la crainte des partis du rassemblement de réveiller une « guerre religieuse » qui pourrait être néfaste au gouvernement de Front Populaire. Les aspects les plus conquérants du programme laïque sont abandonnés, comme la fermeture des écoles congréganistes. Cependant les mesures perçues comme plus neutres voire défensives sont considérées avec bienveillance.

Un aparté peut être fait sur le contenu des articles du *Réveil du Rhône.* Dans son ouvrage *La Belle Illusion*[169], Pascal Ory note un point important qui apparaît dans *Le Réveil du Rhône*. Lorsqu'il évoque la place des pédagogues dans le projet de réforme du ministère Zay, Pascal Ory rapporte les regrets de Freinet sur les instituteurs militants de l'éducation populaire, qui restent « *dans leur classe de paisibles conservateurs* »[170] ; en effet, les articles du *Réveil du Rhône* insistent sur l'importance politique de l'action éducative, sur son rôle dans la défense de la République et la formation des citoyens, mais il n'y a aucun article sur les méthodes mises en place concrètement. Quand des articles consacrés à des nouveauté éducatives sont publiés, ceux par exemple sur le scoutisme pratiqué par les Éclaireurs de France, très peu de détails sont donnés, l'auteur de l'article en reste à de grands principes généraux.

À ce point de l'étude, on peut se poser la question de la place du Front Populaire dans l'historiographie de l'éducation populaire. Le Front Populaire constitue-t-il une rupture avec la mise en place de nombreuses réformes, dont celle de Jean Zay, ou est-il plus simplement une nouvelle étape dans le développement de

169 Pascal Ory, *La Belle Illusion*, op. cit., page 628 et suivantes.
170 *L'éducateur prolétarien,* octobre 1936, cit. par Pascal Ory, in *La Belle Illusion,* op. cit.

l'éducation populaire ? De plus, on peut légitimement se demander si en raison de sa brièveté, le Front Populaire est une expérience sans lendemain. Seulement il apparaît que le régime de Vichy reprend à son compte des éléments de la réforme de Jean Zay, sans évidemment le reconnaître[171]. Dans le cas de cette continuité paradoxale entre le Front Populaire et le gouvernement de Vichy, on peut faire l'hypothèse qu'il y a justement des évolutions, au sein des structures qui organisent l'éducation populaire, qui se font à long terme en lien avec les attentes de la population et que les régimes politiques successifs sont obligés de prendre en compte. L'exemple de certaines actions lyonnaises peut permettre de mettre en avant, sur une longue durée, cet aspect de l'évolution des pratiques de l'éducation populaire.

Tout d'abord, il faut se pencher sur la réforme de Jean Zay. Celle- ci se donne pour but de répondre à une critique ancienne faite au système scolaire français. Il lui est reproché de provoquer la fatigue intellectuelle des élèves. Cette critique est récurrente durant la première moitié du XXe siècle. Cette fatigue intellectuelle et l'absence d'exercice physique sont dénoncées par les hygiénistes comme formant un terreau propice à la tuberculose.

Jean Zay pense sa réforme comme une démocratisation de l'enseignement[172], il se place alors dans la ligne de l'action des Compagnons de l'Université Nouvelle et du Comité de l'École Unique. Bien que « Jeune Turc » du Parti Radical, il se trouve alors dans les traces de l'action d'Édouard Herriot, mais aussi dans celles des grandes figures du Panthéon de l'École Publique de l'entre-deux-guerres, comme Jules Ferry, Paul Bert, François Albert.

171 Pierre Giolitto, *Histoire de la Jeunesse sous Vichy*, Perrin, Paris, 1991 et Jean Louis Gay-Lescot *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944),* PUL, Lyon 1991.

172 Pascal Ory, *La belle illusion, Culture et politique sous le signe du Front Populaire 1935-1938,* Paris Plon 1994

Dans le cadre de notre étude, parmi les réformes que met en place Jean Zay, nous analyserons plus particulièrement celles portant sur l'organisation de l'orientation et les fameux *Loisirs dirigés* dans les collèges et lycées.

L'organisation de l'orientation scolaire, même si elle ne reste que partielle par manque de temps, est à relier aux réorganisations de l'enseignement autour du primaire et du secondaire. Ces réformes sont portées par une volonté de réorganiser l'enseignement en France avec une véritable démocratisation de celui-ci. Il est évident que la mise en place d'un service d'orientation va dans le sens des souhaits qu'Édouard Herriot exprime dans ses ouvrages *Agir* et *Créer.*

Quant aux loisirs dirigés, ils sont créés par une série d'arrêtés allant du 22 mai au 6 août 1937. Ceux-ci reposent sur la création d'activités périscolaires dans un créneau horaire de trois heures hebdomadaires. Le but est de développer le *« sens social »,* l'autonomie des élèves, en les « *faisant acteurs de leur propre éducation* »[173]. Les activités proposées consistent en des visites d'usines et de chantiers, des travaux manuels ; dans les faits les activités se sont révélées particulièrement variées. Jean Zay décrit lui-même ces loisirs dirigés[174]

> *« Dans le domaine proprement pédagogique, l'organisation des « loisirs dirigés » constitua la principale nouveauté. Le samedi après-midi fut réservé à une classe dans laquelle il serait fait appel de cent manières à l'activité spontanée de l'élève. Il s'agissait d'éveiller ses aptitudes ou ses dons, de favoriser ses goûts les plus sains, de le préparer à la vie, bref de rendre l'enseignement plus vivant[...] »*

Cette réforme, qui suscita de nombreuses critiques et condamnations, y compris dans *le Réveil du Rhône*, est également à l'origine d'un nombre important d'expériences pédagogiques dans de nombreux lycées parisiens ou

173 Circulaire aux recteurs du 26 avril 1939, cité. par Pascal Ory , *La belle illusion*, op. cit..

174 Jean Zay *Souvenirs et solitude,* Paris, 1946, réédition Belin 2010, cité par Jean-François Condette, Les loisirs dirigés dans les collèges et les lycées (1937-1939), in *Histoire de l'éducation*, n°129, janvier mars 2011.

provinciaux[175]. En novembre 1937, Léon Emery formule les reproches suivants :

> *« La principale nouveauté scolaire de la rentrée 1937 est l'organisation dans toutes les écoles d'un après-midi de loisirs dirigés. L'administration chérit d'autant plus cette réforme qu'elle la veut gratuite ou à peu près et que dans la plupart des cas le personnel est invité à s'en accommoder comme il pourra. Cela dispense d'insister d'autre part sur les classes surchargées, les groupes scolaires insuffisants, l'absence de rénovation profonde du deuxième degré, le néant de la post-école, la misère des bibliothèques publiques, bref tout ce qui montre les scandaleux retards de l'œuvre d'éducation de la nation. »*

Léon Emery reproche finalement à l'action de Jean Zay son manque de moyens financiers et matériels, situation dont le ministre de l'éducation nationale est bien conscient, puisqu'il déclare dans ses mémoires[176] :

> *« […] il vous était défendu de critiquer la mystique de l'équilibre budgétaire, sous peine d'être considéré comme un traître et accusé de provoquer des catastrophes. […]*
> *Le premier résultat de cet état de chose a été la paralysie gouvernementale. Par crainte de compromettre l'équilibre budgétaire – cet idéal constamment entrevu, jamais atteint -, il était devenu impossible de réaliser la moindre réforme, de faire aboutir la plus petite innovation. […]*
> *Aucun des chapitres de mon effort rue de Grenelle ne put être réalisé sans bataille avec « les Finances » et leurs auxiliaires des commissions parlementaires. Il en fut ainsi pour la prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans, pour la construction des groupes scolaires, pour le dédoublement des classes trop nombreuses [...] »*

Mais globalement, Léon Emery est plutôt favorable à cette réforme. Pour lui, cette réforme est nécessaire, car elle permet de renforcer la démocratie, au contraire de ce qui est pratiqué en Italie et en Allemagne.

> *« [...]le loisir le plus précieux, c'est en somme une activité libre et désintéressée. Assurément il faut chercher l'agrément, le plaisir, la joie, assurément il faut échapper à toute discipline imposée ; mais cela n'exclut nullement l'effort. Bien au contraire, l'effort est essentiel ; il est la joie de chercher et parfois de créer la satisfaction donnée à des curiosités personnelles, l'apprentissage du travail en équipe par lequel on s'émancipe et on se cultive sans chercher autre chose que l'épanouissement de soi-même.*
> *C'est cela qu'exigent la démocratie et la véritable civilisation. Mais ce n'est pas simple et l'on voit qu'il s'agit de bien autre chose que de « distraire » des enfants une fois par semaine. Le problème est de les éveiller et de les former, non de les endormir dans une puérilité prolongée sans grâce et sans valeur. A tous les éducateurs d'y penser sérieusement. »*

Les pratiques que souhaite promouvoir Jean Zay avec sa réforme, sont en accord avec les conceptions de Léon Emery. On peut constater qu'elles sont

175 Sur les critiques de la réforme des loisirs dirigés voir, Pascal Ory et Jean-François Condette, op. cit.

176 Jean Zay, *Souvenirs et solitude* , Belin Paris 2010

aussi cohérentes avec ce que décrit Alain Corbin[177] ; il s'agit de loisir rationnel. Cette idée de loisir rationnel apparaît avec le développement du temps libre qu'il s'agit d'occuper, il faut lutter contre l'oisiveté qui est source de dérèglement de la société. Le temps de loisir est donc perçu par les militants de l'éducation populaire comme un temps qui doit permettre l'éducation et l'instruction de la population. Cette conception des loisirs s'oppose à celle qui fait du loisir un temps individuel avec une pratique culturelle de masse. On peut constater que le *Réveil du Rhône,* à longueur d'articles, fait l'éloge des loisirs collectifs sous toutes les formes possibles (sport, théâtre, chants, scoutisme et auberge de jeunesse) et condamne au contraire sans appel les différentes formes de loisirs de masse que sont le cinéma (souvent qualifié d'immoral) et les différentes formes d'illustrés (souvent également qualifiés d'ineptes et également immoraux)

Cette question des loisirs est évidemment perçue comme éminemment politique. Léon Emery, dans le *Réveil du Rhône* de mars 1937, argue que le développement des loisirs permet aux classes populaires d'accéder à des habitudes nouvelles, il devient alors nécessaire pour un gouvernement démocratique de permettre l'organisation de ces temps de loisirs. Mais Léon Emery expose clairement ce que doit pour lui être l'organisation de ces temps de loisirs :

> *« Le mot même « d'organisation » fait penser à une sorte de discipline militaire et l'on imagine les populations des villes conviées par rang de quatre et aux heures fixées par le programme se distraire méthodiquement. Il en est qui ne rêvent que de cela, qui voient les loisirs comme une série d'exercices collectifs où domine naturellement le sport discipliné.*
> *Nous pensons que ce serait déplorable. Le loisir intelligent doit rester avant tout chose individuelle. Plus la vie courante exige des actes communs et une organisation savante du travail de masses, plus il importe à la vraie culture du cœur de l'esprit, du corps que l'on puisse se retrouver soi-même et être son vrai maître.*
> *[...]*
> *Le rôle des collectivités est donc de fournir ce qui est nécessaire à l'emploi intelligent des loisirs : facilités de voyages, stades, terrains de jeu et de sports, bibliothèques et salle de lecture, etc..., mais non d'en imposer l'usage en groupe. Il s'agit de facilités matérielles à offrir et par lesquelles on peut*

177 Alain Corbin, *L'avènement des loisirs,* op. cit.

tenter les amateurs. Mais pas d'embrigadement, pas d'enrôlement forcé pour des distractions obligatoires. Le but serait complètement manqué. »

Il apparaît dans cet extrait que, premièrement, les pratiques d'organisation des loisirs des pays totalitaires comme l'Allemagne, l'Italie et aussi l'URSS sont condamnées. Deuxièmement, il est clairement défendu que les loisirs sont un des moyens d'émancipation des classes populaires avec l'instruction. C'est pour cette raison que cette organisation des loisirs doit également être faite dans le cadre scolaire mais pas n'importe comment, ce qu'indique Léon Emery dans ce même article :

« Le développement des loisirs doit aussi retentir sur la vie de l'école. On commence à revendiquer pour les écoliers une réduction du temps de travail et l'éternelle question de la surcharge des programmes se trouve donc à son tour reprise, renouvelée [...] Je souhaite aussi que le travail scolaire soit ramené à un horaire raisonnable et que la part des loisirs soit généreusement comptée aux enfants.
Mais cela dit, il importe que la partie de la semaine consacrée au travail intellectuel y soit sérieusement employée. On a tant parlé d'ouvrir l'école sur la vie que dans bien des cas elle s'en trouve complètement perturbée
[...]
Aussi la vie d'un enfant pourrait se partager plus rationnellement entre de longs loisirs consacrés au jeu, à la culture physique, à la promenade, au cinéma, au chant, à la lecture libre, etc..., et entre des tâches spécialisées, réduites, si l'on veut, à un petit nombre d'heures, mais qui constituent alors une vraie culture. En fait d'éducation populaire, nous n'en sommes encore qu'aux premiers tâtonnements »

Cet article de Léon Emery est révélateur d'une évolution de la conception de l'éducation populaire chez ses militants. L'éducation populaire n'est plus uniquement conçue comme reposant sur une transmission de connaissances et de valeurs morales par l'école et les activités périscolaires, le temps des loisirs devient à son tour un moment d'éducation. De plus l'éducation n'est plus pensée comme assise uniquement sur des pratiques intellectuelles, ludiques et sportives, mais comme une action devant se dérouler dans les périodes de loisirs. Cette évolution est logique, car du temps de loisirs est de plus en plus disponible avec l'avènement des congés payés et la réduction du temps de travail. Ce temps libre doit donc être utilisé pour permettre aux classes populaires de compléter leur culture et leur instruction.

Dans ce domaine des activités périscolaires organisées au sein d'établissements scolaires du secondaire, le contexte lyonnais permet de mettre en lumière l'œuvre de précurseurs comme Allemand-Martin.

Comme nous le verrons plus tard, ce dernier, professeur de sciences naturelles au lycée du Parc de Lyon, est un militant actif dans les œuvres d'éducation populaire. Il est membre du comité local des Éclaireurs de France[178] et du Comité Lyonnais des Auberges de Jeunesse Laïques[179]. Allemand-Martin est un annonciateur de la réforme de Jean Zay, avec l'organisation de sorties et de voyages scolaires pour les élèves internes des lycées de Lyon. Pour ce faire, il fonde une association *L'Oeuvre de plein air de l'association des anciens élèves des lycées de Lyon*[180] *;* il publie en 1926 une brochure pour décrire l'action entreprise, *L'enseignement par le tourisme scolaire*[181]. Son action se poursuit jusqu'en 1947, dix ans après son départ à la retraite. Les archives du lycée du Parc[182], nous montrent qu'il prend en charge l'organisation des *loisirs dirigés* voulus par la réforme de Jean Zay. Cette implication de la part de ce professeur, qui part à la retraite en 1937, peut s'expliquer par le fait qu'Allemand-Martin voit sans doute dans la mise en place des loisirs dirigés une forme de reconnaissance des actions qu'il a entreprises depuis le début des années vingt dans les différents établissements où il a enseigné. Le cas d'Allemand-Martin est révélateur de la porosité entre l'enseignement public et les milieux de l'éducation populaire. En effet, il semble qu'Allemand Martin utilise les pratiques des séjours organisés par les Éclaireurs de France pour organiser le

178 Archives Départementales du Rhône, 4M SUP 25.

179 Comptes-rendus du CA du GDEL publié dans *Le Réveil du Rhône* et archives départementales 4M sup 19.

180 Archives départementales du Rhône, 4M SUP 19.

181 Antoine Allemand-Martin, *L'enseignement par le tourisme scolaire,* Édition les Alpes, Grenoble, 1926.

182 Archives Départementales du Rhône, 1T 2612.

fonctionnement de ses différentes sorties. Les extraits des comptes-rendus des sorties faits par les collégiens et lycéens sont très proches dans leur construction des rapports d'exploration demandés aux adolescents au retour de leur randonnée en autonomie complète. Toujours dans le cadre des loisirs dirigés, une troupe d'Éclaireurs de France est organisée dans l'annexe de Saint-Rambert du lycée du Parc de Lyon par un professeur de lettres de l'Université de Lyon, René Waltz. Il est à noter qu'Allemand-Martin ne se limite pas au public des élèves des lycées de Lyon. On peut constater une volonté d'ouverture vers les élèves des écoles primaires supérieures de la ville de Lyon. Comme le montrent les documents relatifs à l'*Oeuvre de vacances et de tourisme scolaire et école du Rhône,* conservés aux Archives Municipales de Lyon[183], il existe dès 1927 des bourses allouées par la caisse des *Écoles de Lyon* et l'Association des Anciens Élèves des Lycées de Lyon pour permettre aux élèves les moins favorisés de partir en séjour à la montagne. Ces bourses sont attribuées à titre de récompenses en fin d'année scolaire sur proposition des directeurs ou proviseurs.

5) 1940-1945, des « années troubles[184] ».

Dans ses mémoires de prison *Souvenirs et Solitude,* à la date du 1er septembre 1941, Jean Zay explique que la lecture de *La revue des deux mondes* de 1872 lui a évoqué les difficultés rencontrées lors de la mise en place de sa réforme. Il fait un parallèle avec les difficultés de Jules Simon lors de l'introduction des langues vivantes dans l'enseignement, au détriment de la composition et du

183 L'*Œuvre de vacances et de tourisme scolaire des lycées et écoles du Rhône* apparaît dans les Archives Municipales de Lyon (carton 93 WP 006 2), mais pas aux Archives Départementales. Les documents indiquent qu'elle est domiciliée à Huez en Oisans. On peut donc penser que si des documents sur cette œuvre ont subsisté, ils sont en dépôt aux archives départementales de l'Isère.

184 On reprend ici l'expression de Pierre Laborie, préférée à celle des « années noires », Pierre Laborie, *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération,* Seuil Point, Paris, 2003

discours latins. Dans les deux cas, les opposants à ces réformes dénoncent une baisse du niveau des élèves et la fin de la culture intellectuelle. De même, Jean Zay rapporte dans la note du 19 octobre 1941 que, d'après la presse, le maréchal Pétain a félicité les enfants d'une école primaire qu'il a rencontrés lors d'une excursion. Jean Zay rappelle que ce type d'activités a été encouragé par ses instructions ministérielles de 1937-1938, avec l'instauration d'un après-midi de « plein air » et d'« activités dirigées », mesures que Jean Zay avait prises et qui sont reconduites sous un autre nom par le gouvernement de Vichy.

Les observations, non dénuées d'ironie, de Jean Zay sur les réformes de l'enseignement qu'il avait entreprises, et de manière plus générale sur les obstacles qui se dressent face aux volontés de modernisation et de démocratisation de l'enseignement, nous amènent à nous interroger sur les temporalités.

Nous observons ici plusieurs temporalités qui se superposent. Nous avons d'un côté celle de l'histoire politique française. C'est un rythme rapide, marqué par la succession de gouvernements, mais aussi par les grands événements historiques comme les deux guerres mondiales, le Front Populaire, la crise économique des années trente.

De l'autre côté, nous avons la temporalité sociale, marquée par les évolutions de la société française. Ces évolutions peuvent être classées de manière schématique autour de plusieurs thèmes :

- Une demande de plus en plus forte pour un accès de toute la population à l'instruction, d'abord primaire au début de la période étudiée, puis progressivement à l'enseignement secondaire.
- Une demande d'actions éducatives qui évolue également. Si, dans un premier temps, l'instruction est pensée comme la réponse aux maux de la société (maladies, alcoolisme etc.), rapidement une demande d'actions

éducatives diversifiées, émane de la population. Elles sont soit le fait des associations, comme les patronages scolaires, soit de l'institution scolaire. Celle-ci répond de manière plus tardive à cette demande, en particulier avec l'action de Jean Zay.

- Enfin en plus des attentes en matières éducatives, il y a une demande croissante pour le développement de l'éducation physique, le discours dominant réclamant que son développement varie selon le contexte. Si la justification hygiéniste demeure très forte pendant toute la période, les aspects de préparation militaire, de développement de la camaraderie, de moyen de tisser des liens pacifiques entre les individus sont plus ou moins mis en avant selon les époques.

Il y a donc une logique à la reprise de certains éléments des réformes de Jean Zay par le gouvernement de Vichy. Ces réformes étaient des réponses aux attentes de la population en matière d'instruction et d'éducation. Par contre, il est évident que les projets politiques, qui animent d'un côté Jean Zay et de l'autre le gouvernement de Vichy et ses ministres de l'instruction successifs, n'ont absolument rien de commun. S'il est clair que le projet politique pétainiste est l'antithèse du projet politique des militants de l'éducation populaire, il apparaît que la période vichyste ne provoque pas une rupture complète.

Si le gouvernement de Vichy prend des mesures contre les syndicats enseignants, contre la Ligue de l'Enseignement, quels sont les changements produits sur le terrain?

Les besoins d'encadrement de l'enfance et de la jeunesse sont toujours aussi importants, voire plus forts suite aux problèmes liés à la guerre. De plus le discours officiel de Vichy valorise la jeunesse. Celle-ci se doit d'être active, disciplinée, obéissante et saine. Ce discours, mis en évidence par Pierre Giolitto

dans son *Histoire de la jeunesse sous Vichy*[185], ne serait pas remis en cause par une partie des acteurs de l'éducation populaire. En effet la comparaison des productions des différents mouvements de jeunesse fait apparaître des similitudes sur un certain nombre de questions, comme la valorisation de l'effort physique, du travail, mais aussi le discours sur les mœurs, où l'on rejette toutes les formes d'oisiveté, et de ce qui peut être assimilé à la débauche avec une mise en avant du terme de « pureté ». La jeunesse se doit d'être « pure ». Ce terme est équivoque. Il y a bien évidemment le sens que lui donne l'Église catholique, où l'idée de pureté est quasi synonyme de chasteté en acte et en pensée. Par contre il apparaît que ce n'est pas son unique acception.

Prenons à titre d'exemple un manuel des Éclaireurs Unionistes pour comprendre cette idée de pureté valorisée. Bien que produit par un mouvement confessionnel, ce manuel a été utilisé par les Éclaireurs de France. Ce manuel, *Sois un Chef* de Paul Breittmayer[186], publié en 1926 est la synthèse des expériences d'animation de troupes d'Éclaireurs Unionistes et nous montre un aspect du discours éducatif tenu dans les mouvements de scoutisme, discours qui influence l'ensemble des mouvements de jeunesses, qu'ils soient laïques ou confessionnels. *Sois un Chef* débute de la manière suivante :

> *« **Vivre** - On peut avoir des idées différentes sur la vie..., ... ou n'en point avoir du tout : mais cela revient à vivre comme si l'on en avait une. Alors, quel est ton cas ?*
> *Veux tu Vivre, ou MOURIR ?*
> *Rien n'a l'air bête comme cette question-là : elle paraît d'avance résolue, donc vaine ; pourtant il faut la poser... et y répondre. Crois tu que tous les gens que tu connais veuillent VIVRE ? Tu ne les as pas regardés !*
> *Beaucoup, tout au fond d'eux-mêmes, désirent MOURIR, simplement ! Les uns très vite, les autres doucement, doucement.*
> *Dans notre monde, il n'y a plus besoin d'horrible fées pour transformer un homme vivant en une bête, en une plante, ou en un cadavre puant : chacun de nous , s'il le veut, arrive à le faire tout seul, pour lui-même, et peut y pousser les autres. Or, beaucoup de gens le désirent et y parviennent : l'alcool supprime vite en nous ce qu'il y a d'humain et ne laisse plus que la bête brute. Ne crois pas qu'il n'y ait que des gens incultes pour en arriver là : des employés, des officiers, des patrons, des rentiers, j'en ai connu qui ne pouvaient plus vivre sans leur « apéro » ou sans leur petit*

185 Pierre Giolitto, op. cit.
186*Sois un Chef,* Paul Breittmayer, Édition la Flamme, Paris 1926

verre après le repas ; ils s'étaient créé un besoin lentement mortel et le préféraient à leur santé même.

Un vieux garçon, qui passe son existence sur un rond de cuir, puis au café, à la manille ou au billard, doit à ces qualités de ressembler à une plante qui est froissée d'un rien et meurt si on la change de place ou si l'on modifie ses habitudes.

Quant aux cadavres puants... Je ne te souhaite guère de rencontrer de ces êtres dépravés, esclaves du jeu, de la débauche ou du crime, dont la présence soulève le cœur de dégoût et de pitié tout à la fois, tant on réalise bien, de chacun tel Lazare après cinq ou six jours « Il sent déjà ». Je fais le vœu que tu n'en trouves point, mais ça existe, dans ta ville, proche de toi : il y a des être perdus qui se suicident eux-mêmes et se complaisent dans la pourriture de leur propre décomposition.

Tu vois bien qu'il y a des gens qui désirent MOURIR, chacun à sa manière : ne pas rester homme mais rétrograder : s'abrutir, s'assoupir ou s'avilir jusqu'à extirper tout ce qui leur reste d'humain pour descendre à la bête, à la plante, au néant.

Le plus grand nombre y verse au début sans s'en rendre compte : on aime un plaisir, on y retourne pour plus de jouissance, cela devient une ivresse, une passion et c'est fini, c'est l'esclavage. Et plusieurs contractent ainsi pour en jouir des habitudes, en en jouissant, des maladies, qui les détruisent lentement : ils préfèrent cette mort en détail, lambeau par lambeau à une vie riche, pleine, généreuse et saine. L'alcool, l'opium, la morphine procurent aussi de lents suicides : et beaucoup d'êtres comme toi et moi bornent leur existence à ce désir.

Sans aller aussi vite, à des passions qui semblent vraiment anormales, tu verras des quantités d'hommes qui se DIMINUENT, ou qui s'usent lentement en limitant leur existence à une jouissance de leur sens. Une IVRESSE ou une autre : ce qui se boit, ce qui se mange, l'autre sexe ; tout ce qui enivre, et devient ESCLAVAGE, au lieu d'un usage modéré de leur sens, s'ils en gardaient la MAÎTRISE en sachant dire « Non !»à telle ou telle tentation, enrichirait leur vie entière. Ne vont-ils pas vers la MORT, ceux qui se perdent dans une IVRESSE ?

Et enfin, des tas (n'en es-tu pas?) n'ont qu'un désir : le REPOS. En faire le moins possible, arriver vite aux Dimanches, aux vacances; des fauteuils rembourrés, des siestes, du sommeil ; se laisser aller, faire comme tout le monde ; du bien être, des domestiques ; ne pas bouger, surtout pas d'effort ! Ils tendent, en toute chose, partout et toujours à satisfaire leur FLEMME. Appelles-tu cela de la VIE ?

Le laisser-aller, la paresse, la jouissance tendent au NÉANT, donc à la MORT : tu peux ainsi te tuer si tu veux et sans que personne ne puisse rien y faire.

Mais tu peux aussi te camper, droit et fort, dans le clair soleil, crier avec nous : « JE VEUX VIVRE ! », et devenir un HOMME.

Tout le bien être de notre civilisation : les outils, les meubles, le téléphone, les autos, les habits et le reste, qui pourraient LIBÉRER l'homme de préoccupations grossières pour lui laisser davantage de temps à consacrer à ce qu'il a de meilleur, au plus humain de lui même pour lui permettre de se CULTIVER, de S'AMÉLIORER, de mieux vivre en GROUPE, pour lui permettre de tendre vers le divin, finit par ASSERVIR la majorité des humains : ils jouissent de tous ces perfectionnements, ils ne peuvent plus s'en passer, ils s'y enivrent et perdent leur vie en devenant ESCLAVES des instruments faits pour leur rendre SERVICE.

Que seras-tu ? MAÎTRE ? Ou ESCLAVE ? »

On condamne ainsi fermement et même violemment tout ce qui est assimilé aux formes de débauches, la consommation, l'alcoolisme, le tabagisme etc. L'idée est que l'individu ne peut être libre s'il se complaît dans une forme de vie où le plaisir immédiat prend le dessus. Il est intéressant de noter que sur cet aspect des positions éducatives, mouvements laïques et mouvements confessionnaux se rejoignent et tiennent quasiment le même discours quant à la pureté de

l'individu. Cette idée de la pureté de l'esprit est révélatrice de l'importance pour ces militants des valeurs défendues et de l'éthique que chacun d'entre eux se doit de respecter.

Ce discours se trouve pris dans une situation ambiguë vis-à-vis du régime de Vichy[187]. En effet, dans son programme d'actions vis-à-vis de la jeunesse, Vichy reprend certains éléments et certaines formes d'actions des associations laïques d'éducation populaire.

Tout d'abord, on peut résumer le paradoxe de la politique de jeunesse de Vichy en en parlant comme d'un régime réactionnaire qui innove. Vichy souhaite faire sa Révolution Nationale, programme politique qui repose sur un certain nombre d'éléments :

- La défaite est le résultat des politiques menées par la République, en particulier celles du gouvernement du Front Populaire. Les conséquences de ces politiques ont été amplifiées par le comportement des Français ; ceux-ci se sont montrés individualistes, égoïstes, ils se sont éloignés des valeurs de base de la France (Ruralité, Catholicisme etc.)
- Le nouveau régime que met en place Vichy se doit donc de reconstruire la France après la défaite, mais aussi de changer les Français pour permettre cette reconstruction. Il y a là un enjeu éducatif vis-à-vis de la population pour que celle-ci adhère au programme pétainiste. Il s'agit de lutter contre les mauvaises influences qui ont perverti la population française (socialisme, communisme, athéisme, franc-maçonnerie, judaïsme, démocratie parlementaire etc.)
- Le programme de la Révolution Nationale se révèle être une forme de fusion d'idéologies différentes ; J.-P Azéma parle d'un syncrétisme

187 Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy,* Paris, Perrin 1991

idéologique[188] à partir d'un ensemble d'écrivains de droite, à commencer par Maurras et son *Action Française*, Péguy, J. de Maistre etc. On peut également noter une influence de l'*Estado Novo* de Salazar.

L'homme nouveau que souhaite créer la Révolution Nationale correspond à une vision idéalisée de l'homme d'avant la Révolution Industrielle : Un bon père de famille, bon agriculteur ou ouvrier, adepte des choix simples de la nature et du travail. Il va à l'encontre de l'idée du citoyen, avec beaucoup de devoirs vis-à-vis des autres et de l'État, mais peu de droits.

Il est donc logique qu'avec un tel programme, Vichy éprouve le besoin de mettre en place des dispositifs d'éducation de la population en général et de la jeunesse en particulier. Ce dispositif d'éducation repose sur une propagande intensive, mais aussi sur des innovations, qui sont d'ailleurs reprises à la Libération, comme par exemple le principe d'un Commissariat à la Jeunesse[189].
On peut s'interroger alors pour savoir qui influence qui ? La différence majeure tient au fait que Vichy pense tout cela comme un système obligatoire et coercitif qui s'insère dans un projet global liberticide, quand les promoteurs de l'éducation populaire tiennent à une pédagogie de l'exemple avec une adhésion libre à l'action. Il y a là une opposition fondamentale. En effet dans ses programmes pour la jeunesse, Vichy reprend des pratiques et des propositions pédagogiques déjà appliquées dans de nombreux mouvements de jeunesse, en particulier les mouvements de scoutisme. Cela peut s'expliquer de plusieurs manières.

188 J.P Azéma, *La Collaboration*, Paris, Presses universitaire de France, 1975
189 CF J.P Giolitto, op. cit.

Tout d'abord les mouvements de scoutisme ont une expérience et une pratique du séjour d'enfants, adolescents et jeunes adultes sous tente qui fait école auprès des différents mouvements de jeunesse. De plus pour Vichy, le scoutisme catholique représente un idéal de jeunesse : saine, disciplinée, engagée, vivant au plein air ; une action éducative qui forme une antithèse à celle du Front Populaire[190]. D'autre part, un certain nombre d'acteurs des mouvements de jeunesse ont été séduits par les débuts du régime de Vichy. Néanmoins, une rupture progressive avec une chronologie variable se fait au fur et à mesure du durcissement du régime. Enfin, un élément important est à prendre en compte : dans le contexte de la Débâcle et de la désorganisation de la France occupée, il apparaît que les pouvoirs publics doivent faire face à un nombre important d'enfants et d'adolescents séparés de leurs parents et souvent errants. Il leur est donc difficile d'être trop exigeants sur les orientations politiques de ceux qui vont prendre en charge ces enfants. Si officiellement, les grandes organisations et fédérations laïques s'occupant de jeunesse sont dissoutes, sur le terrain elles continuent leurs actions, les acteurs entrant dans le nouveau cadre administratif mis en place par Vichy.

De plus, l'analyse des discours de la Révolution Nationale et les productions de différents mouvements de jeunesse montrent que les discours tenus se rejoignent sur un certain nombre de points, en particulier sur ceux qui se rapportent aux mœurs et aux manières de vivre.

À ces « points de convergences » doctrinales, on peut également ajouter qu'il est un diagnostic très certainement largement partagé dans la population française, c'est celui de l'impréparation de la jeunesse française à la guerre. Sont ainsi opposés les taux de réforme au service militaire entre la France et l'Allemagne d'avant guerre : le taux élevé de réformés pour des raisons de santé

190 CF J.P Giolitto, op. cit.

est considéré comme révélateur des carences dans la formation physique des jeunes Français. La pratique sportive en Allemagne a permis le développement d'une jeunesse forte[191]. Le discours de Borotra, Commissaire à l'Education Générale et aux Sports illustre parfaitement cette idée qui traverse certainement toute la société :

> *« [...]c'est sur le terrain de jeux que l'on peut mieux donner à l'enfant le goût de l'effort, de la lutte tenace et loyale, qu'on lui apprend à obéir sans réticence, à pousser cet esprit d'équipe jusqu'au sacrifice »*[192]

Cette idée de la nécessité de former une jeunesse active est encore présente après la guerre, comme le montre un manuel de jeux publié par les Éclaireurs de France, en 1942 puis réédité en 1946, sous le titre *Qui vive,* avec trois oies en couverture et une citation latine placée en exergue rappelant que sans la vigilance des oies, l'empire romain n'aurait pas survécu.

La question de la formation physique des enfants et adolescents fait alors consensus dans une grande partie de la population. Quant à la question de l'obéissance des enfants et adolescents elle est, elle aussi, largement partagée dans les milieux éducatifs, seuls des pédagogues souvent sur la marge comme Freinet, réfléchissent sur la part d'autonomie et de libre décision que l'on peut laisser à l'enfant et adolescent.

Il est donc logique que dans ce contexte des formes de proximités et des passerelles apparaissent entre le discours et les pratiques éducatives voulues par Vichy et les pratiques antérieures. Comme le montrent Pierre Giolitto et Jean Louis Gay-Lescot, même si le gouvernement de Vichy ne le reconnaît jamais, la réforme de Jean Zay reste une source d'inspiration pour son action. Ceci peut s'expliquer de différentes manières. Premièrement le gouvernement de Vichy est

191 Voir Jean Louis Gay-Lescot, *Sport et éducation sous Vichy,* Presse Universitaire de Lyon, 1991 et Pierre Giolitto, op. cit.

192 Pierre Giolitto, op. cit.

dans l'incapacité d'épurer totalement le corps enseignant et n'a que très peu d'influence sur les milieux de militants associatifs. De plus, les idées de Jean Zay, la nécessité d'un renforcement du contrôle de l'État sur les œuvres de jeunesse sont présentes dans l'esprit des militants avant guerre.

Ces points de convergences entre le discours éducatif de Vichy et les prises de positions sur la question de l'éducation de la population, sont des éléments qui peuvent expliquer en partie l'évolution d'un des acteurs importants du GDEL avant guerre, Léon Emery.

Au cours des années trente, Léon Emery se fait connaître par une implication de plus en plus importante dans la vie politique lyonnaise[193]. Il s'engage dans le parti Frontiste de Bergery. Cet engagement s'accompagne d'un certain nombre de répercussions sur son activité professionnelle[194]. Léon Emery est secrétaire général du Front Commun et membre du Comité de Vigilance Antifasciste. Suite à une agression menée par des membres de l'extrême droite en juin 1934, au cours de laquelle un des agresseurs est tué par les gardiens du local du Front Commun, une lettre anonyme est envoyée à l'École Normale de Lyon. Celle-ci menace clairement Léon Emery, mais aussi le directeur de l'École Normale. L'administration s'en émeut et l'engagement trop visible de Léon Emery lui est reproché dans ses rapports d'inspection des années 1934-1935.

193 Informations tirées du *Réveil du Rhône* et de la notice biographique de Léon Emery dans le Maitron http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article24314, consulté le 07 janvier 2015

194 Archives Nationales, dossier de Léon Emery F/17/27286

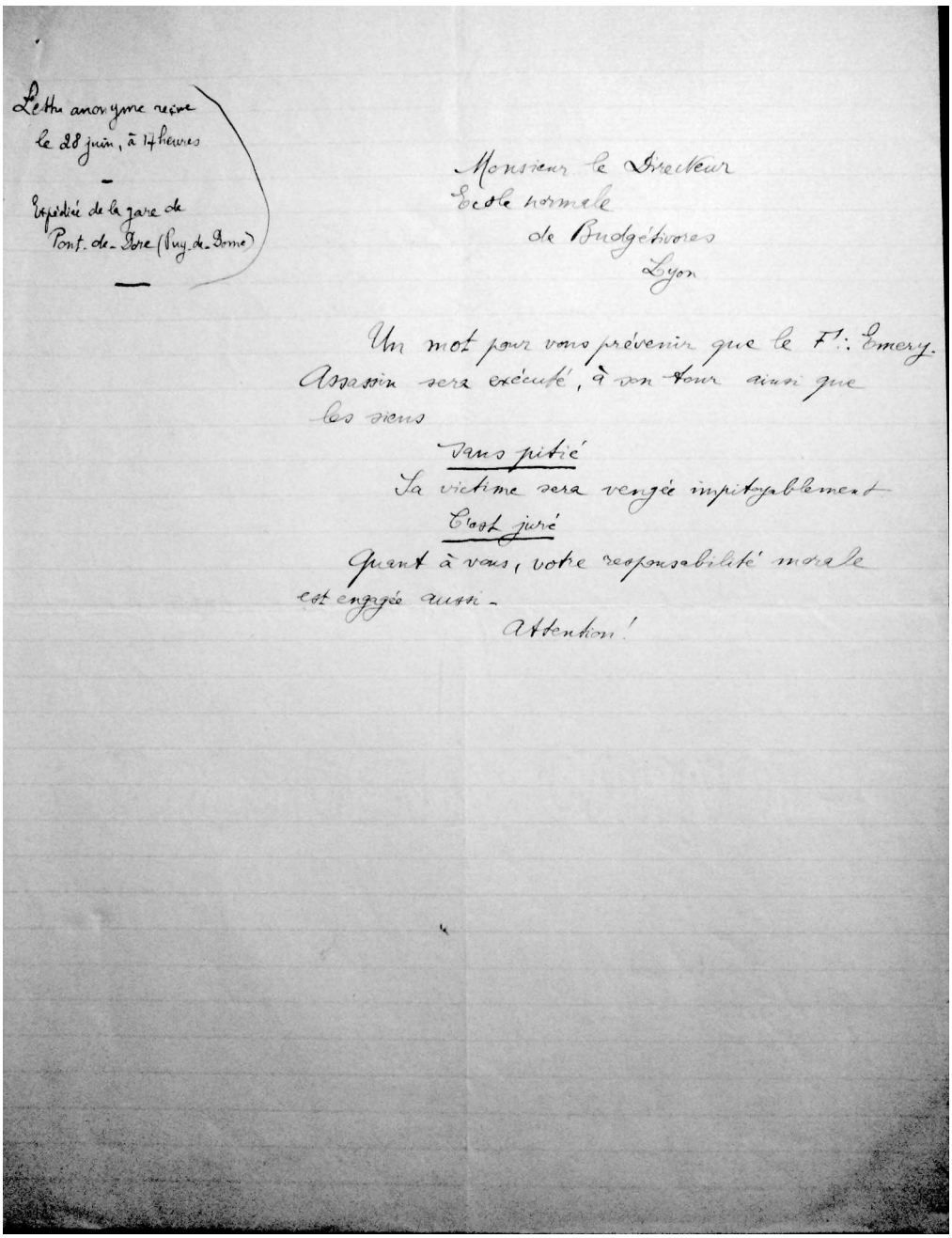

Lettre anonyme reçue
le 28 juin, à 14 heures
—
Expédiée de la gare de
Pont-de-Dore (Puy-de-Dome)
—

Monsieur le Directeur
Ecole normale
de Budgétivores
Lyon

Un mot pour vous prévenir que le Fr. Emery
Assassin sera exécuté, à son tour ainsi que
les siens

Sans pitié
La victime sera vengée impitoyablement
C'est juré
Quant à vous, votre responsabilité morale
est engagée aussi -
Attention !

Lettre anonyme reçue à l'École Normale de Lyon le 28 juin 1934. Léon Emery est accusé d'être responsable de la mort d'un des agresseurs du gardien de nuit du local du parti du Front Commun. A travers ce document, on perçoit la montée des tensions politiques au cours de la deuxième moitié des années trente.

Archives Nationales F/17/27286

À la déclaration de guerre, Léon Emery est impliqué dans une affaire de tract pacifiste qui lui vaut une suspension sans salaire du 28 décembre 1939 au 30 septembre 1940, puis d'être muté d'office à l'École Primaire Supérieure de Bordeaux.

Il revient à Lyon grâce à l'intervention de Bergery, Pucheu et Marion[195], ce dernier étant sensible aux articles maréchalistes qu'il joint à son courrier. Il s'implique de plus en plus dans l'action maréchaliste, devient un doctrinaire de la Révolution Nationale et donne des cours à l'Ecole des Cadres de la Légion Française à Allevard. Il est arrêté à la Libération et condamné à 5 ans de prison et à la dégradation nationale. Les éléments qui peuvent expliquer son évolution sont multiples. Il y a évidemment le pacifisme intégral qu'il proclame dès les années trente et également un anticommunisme viscéral. Mais dans le cas de notre étude, il apparaît que Léon Emery avait une vision précise de l'éducation populaire qui reposait sur la formation d'une « *élite ouvrière, d'esprit libre et cultivé* »[196], cette vision de l'éducation populaire n'est pas sans ressemblance avec les courants issus de la pensée de Frédéric Leplay, fortement implantés dans Lyon. On peut également s'interroger pour savoir si l'ambition personnelle de Léon Emery n'est pas aussi un facteur d'explication de sa trajectoire. Avant guerre, il apparaît comme la cheville ouvrière d'un nombre important d'organisations et d'associations lyonnaises, comme le GDEL avec *Le Réveil du Rhône,* la section Lyonnaise de la Ligue des droits de l'Homme, le Comité de Vigilance Antifasciste, l'Association pour la Protection de l'Opinion Publique, sans compter ses cours à l'École Normale de Lyon où les rapports d'inspection insistent sur l'ascendant moral qu'il a sur les élèves-maîtres[197]. Dans toutes ces œuvres et associations, Léon Emery est toujours cantonné à un rôle subalterne.

195 Archives Nationales, F/17/27286
196 Lettre de Léon Emery du 29 août 1977 citée dans sa biographie du Maitron
197 Archives Nationales, F/17/27286, Rapports d'inspection de Léon Emery

S'il est difficile de connaître exactement les ambitions de Léon Emery, quels sont les postes qu'il souhaite occuper, quelle forme de reconnaissance sociale il désire, il semble que son ambition se heurte à une forme de « plafond de verre ». S'il a connu une véritable progression sociale grâce à l'école publique[198], il reste quoi qu'il fasse, un professeur de l'école normale de Lyon, il ne peut obtenir la présidence dans aucune des associations où il milite. Sa « surface sociale » reste insuffisante, il reste toujours au second rang. A ce point de l'analyse se pose alors de nouveau la question de sa véritable importance au sein des milieux de l'éducation populaire. Léon Emery apparaît dans l'organigramme du GDEL, du *Réveil du Rhône,* mais toujours dans une position de théoricien de ce que doit être l'éducation populaire, au contraire d'autres militants comme Gustave Cauvin. Celui-ci contrairement à Léon Emery, ne théorise que très peu. Quand il le fait c'est principalement à partir de son expérience vécue.

Quelle est donc l'importance véritable de l'influence de Léon Emery auprès des militants de l'éducation populaire ? Au sein de l'éducation nationale elle est avérée par les témoignages des anciens élèves maîtres[199]. Quelle influence a-t-il eu sur les militants de l'éducation populaire qui n'étaient pas tous membres de l'éducation nationale ? Finalement n'est-il resté que le théoricien du *Réveil du Rhône,* sur les questions de principes de l'éducation populaire, mais dont la réflexion est restée purement théorique, sans apporter d'éléments de mise en application des principes défendus ? Cette position de théoricien ne fait-elle pas de Léon Emery une personnalité très présente, mais d'une importance relativement faible au regard des militants de base ? Si l'on retient cette hypothèse, il aura été un producteur d'articles, de grandes théories, mais de peu

198 Léon Emery, *Etapes et rencontres : À travers les tumultes du siècle,* Lyon, Les Cahiers Libres, 1976.

199Archives Nationales, F/17/27286, Rapports d'inspection de Léon Emery

d'utilité pour l'organisation de l'éducation populaire par les militants. On pourra même soutenir que sa position au sein du GDEL fait de lui un exemple vivant de la caricature de l'intellectuel qui reste dans les grandes idées et théories sans aucune prise réelle sur la réalité. Cette position de théoricien semble finalement ne pas permettre à Léon Emery de développer sa surface sociale et d'accéder aux postes qu'il ambitionne peut-être dans ce monde de l'éducation populaire.
Avec la mise en place du régime de Vichy, les personnes à la tête des différentes organisations où Léon Emery militait se trouvent écartées ; s'offre alors à lui l'occasion de faire avancer sa position sociale et sa carrière. Dans sa trajectoire vichyste, il est évident que son anti-communisme et ses positions en faveur du pacifisme absolu sont les principales explications, mais on peut s'interroger sur le rôle de cette ambition contrariée. Jusqu'à quel point son adhésion au régime de Vichy ne lui permet-elle pas de prendre une revanche sociale ?

Finalement, comme le montre Pierre Giolitto[200], Vichy a tenté pour la première fois de mettre en place une politique globale de la jeunesse. Celle-ci a eu ses prémices dans l'action du Front Populaire et correspond à une attente des milieux militants, comme cela transparaît dans le *Réveil du Rhône*. Il est par contre évident que le projet politique de Vichy est à l'opposé de celui des militants de l'éducation populaire laïque, même si l'on peut trouver des similitudes entre les deux. Ce projet de politique globale de la jeunesse avec le Commissariat Général à la Jeunesse est appelé à survivre à Vichy, puisqu'une politique de la jeunesse sera mise en place sous la IVe République.
Cependant Vichy n'a pas réussi dans son projet d'encadrement et d'embrigadement de la jeunesse ; Pierre Giolitto rappelle qu'elle a fait « *le lit du gaullisme et de la résistance »*, les jeunes adultes refusant leur infantilisation

200Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy,* op. cit.

telle qu'elle se met en place à travers les programmes éducatifs du Commissariat à la Jeunesse. Une partie d'entre eux a trouvé à travers l'engagement dans la Résistance et les maquis un moyen de mettre en œuvre les grands principes patriotiques et nationaux à la base du discours vichyste.

Dans le cas de la politique scolaire, si Pierre Giolitto montre qu'il y a une continuité entre les projets de Jean Zay et la réforme de Jérome Carcopino, néanmoins un certain nombre de mesures prises sous Vichy connaissent une continuité sous les IVe et la Ve Républiques, avec la survie des centres de formation professionnelle sous le terme de « centres d'apprentissage » et le maintien des sciences expérimentales au baccalauréat.

La politique scolaire de Vichy a également un effet non voulu sur la démocratisation de l'enseignement secondaire, en rattachant le primaire supérieur à l'enseignement secondaire[201]. Par contre cette politique scolaire change la donne entre enseignement public et enseignement privé. Pour la première fois au cours du XXe siècle, l'enseignement privé en France reçoit des subventions. Ceci conduit à une inversion du rapport de force entre milieux laïques et cléricaux, mais surtout cette politique préfigure ce que seront les politiques scolaires de la IVe et de la Ve Républiques, avec les lois Marie et Barangé en 1951 et la loi Debré de 1959. Pierre Giolitto met en évidence que, de ce point de vue également, le régime de Vichy a été précurseur d'évolutions futures.

On peut tirer une conclusion rapide sur la période de Vichy dans le cadre de l'éducation populaire à Lyon. Cette conclusion ne peut être que provisoire car cette question est particulièrement vaste et mériterait à elle seule une étude approfondie. Toujours est-il que Vichy représente une rupture complète dans les

201Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, op. cit. et Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation Tome IV depuis 1930,* Edition Perrin, coll. Tempus, Paris, 2004.

milieux de l'éducation populaire laïque. En 1945, les situations politiques et sociales du pays ont totalement changé, et les formes d'action de l'éducation populaire telles qu'elles se sont mises en place durant les décennies précédant la seconde guerre mondiale se trouvent être complètement obsolètes.

Par contre, dans les pratiques et les formes d'actions de l'éducation populaire après 1945, il est frappant de constater que le projet politique lui, n'a guère changé depuis l'affaire Dreyfus. Il s'agit toujours de faire la promotion de la République, d'assurer sa défense et de former les futurs citoyens. Si nous élargissons notre champ de vision et que nous replaçons l'éducation populaire dans le cadre des évolutions de l'opinion publique française, cette constance dans le système de valeurs défendues apparaît d'autant plus singulière.
Dans son ouvrage *L'opinion française sous Vichy*[202], Pierre Laborie analyse la crise d'identité nationale en France de 1936 à 1944. Il met ainsi en évidence le climat de confusion qui touche alors l'opinion française dans la seconde moitié des années trente. Il évoque le fait que « *la disparition et la friabilité des références idéologiques et des symboles traditionnels d'identité accroissent l'impression d'insécurité dans la sensibilité collective* » Ce qui se traduit par un sentiment d'impuissance à déchiffrer la complexité de la situation et renforce le sentiment de résignation, les réflexes de repli et d'exclusion. Pierre Laborie illustre cette situation de l'opinion de l'immédiat avant guerre avec une citation de Pierre Brossolette[203] qui parle du « *grand trouble des esprits et des cœurs de l'avant guerre ».* Ce « *grand trouble des esprits* » se caractérise alors par un désordre idéologique autour du rejet de l'ordre établi. Ce qui se traduit par des

202Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy,* Paris, Le Seuil, Collection Point Histoire, 2001
203Pierre Brossolette, allocution radiodiffusée à Londres, le 22 septembre 1942. Le texte complet est reproduit dans *Anthologies des écrivains morts à la guerre 1939, 1945,* Paris, Albin Michel, 1960

rapprochements paradoxaux entre courants politiques. Celui-ci est également entretenu par l'incohérence de la vie parlementaire avec des majorités que Pierre Laborie qualifie d'équivoques, avec de la part des partis de gauche des discours incantatoires de fidélité au rassemblement populaire et dans le même temps, par ces mêmes partis, des décisions et des votes en contradiction avec ces mêmes discours. A cela il faut ajouter les pratiques de la presse de l'époque, en particulier sa vénalité[204].

Or nous avons constaté que l'écart entre les discours et le fonctionnement des élus de gauche est stigmatisé par Léon Emery dans le *Réveil du Rhône.* De même, pour lutter contre la vénalité de la presse qu'il a dénoncée, une association est créée par celui-ci. Le désordre idéologique, toujours selon Pierre Laborie s'accompagne d'une « *dégénérescence des symboles* » autour du drapeau tricolore, de la Marseillaise qui font l'objet de tentatives de récupération par tous les camps politiques. Ce qui est révélateur de cette dégénérescence, ce sont les manifestations du 150e anniversaire de la Révolution Française en 1939, que Pierre Laborie décrit de la manière suivante :

> *« Dans ce même domaine du symbolique, les conditions restrictives de la célébration du cent cinquantième anniversaire de 1789 vont dans un sens identique et brouillent un peu plus des références passablement obscurcies. Le 14 juillet 1939, dans un Paris noyé sous une pluie diluvienne, le souffle révolutionnaire se fait léger. Il est ramené à l'abstraction de grands principes et réduit aux proportions du message radical-socialiste du moment, celui de la démocratie rurale et des autorités constituées, pour reprendre les expressions utilisées par Édouard Herriot. »*

Dans ce contexte, l'école publique devient un enjeu politique, comme le montrent les prises de position de Pétain en 1934, lorsqu'il accuse l'école républicaine de préparer la destruction de l'État et de la société.

204Cette vénalité de la presse française fait justement l'objet d'une condamnation par les militants de l'éducation populaire à travers les articles du *Réveil du Rhône* et de l'association pour la sauvegarde de l'opinion publique.

Nous avons là une description d'une société en pleine crise morale et politique. Or cette crise ne transparaît pas dans les articles du *Réveil du Rhône*, ou pour être plus précis, on peut voir dans les articles et éditoriaux une réaction face à cette crise morale. En toute logique, cette réaction s'appuie sur une armature idéologique solide, que nous avons précédemment mise en évidence. Cette idéologie républicaine ne peut vivre et se développer selon ces militants que par une action continue, sans cesse renouvelée en direction des enfants et adolescents pour développer chez eux les sentiments républicains. Par leurs actions, leur foi dans celle-ci, ces militants semblent être finalement immunisés contre cette crise morale qui touche alors l'opinion française. Cette hypothèse peut être une piste d'analyse pour comprendre la trajectoire de certains militants de l'éducation populaire et de leur famille et entourage, comme Gustave Cauvin, Eric Kauffman ou la fille d'Antoine Allemand-Martin, bien que la trajectoire de Léon Emery puisse être perçue comme infirmant l'hypothèse ainsi formulée. Par sa bascule vers le pétainisme puis la pure et simple collaboration, provoquée par l'alliance du pacifisme absolu et l'anticommunisme, Léon Emery est la parfaite illustration du *grand trouble des esprits*. La seule solution pour finalement valider ou invalider cette hypothèse serait de faire une étude prosopographique d'un corpus le plus large possible de militants de l'éducation populaire. Elle permettrait par une analyse statistique de vérifier si cette adhésion aux valeurs républicaines affichées par ces militants s'est maintenue sur la période couvrant l'entre-deux-guerres et la seconde guerre mondiale. La difficulté serait alors de le faire non pas sur une personne comme Alain Corbin[205], mais plusieurs centaines de personnes. Compte tenu de la teneur des fonds d’archives disponibles, une telle étude est inconcevable.

205Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot,* opus cité

Par contre, l'analyse des articles du *Réveil du Rhône*, montre que les milieux de l'éducation populaire laïque ne sont pas épargnés par les stéréotypes qui touchent la population française[206]. Pour eux, les milieux catholiques sont obligatoirement réactionnaires et dangereux pour la République, ce qui en donne une vision extrêmement réductrice.

C) 1945, ou les derniers feux de la III° République et « l'aube radieuse » de l'éducation populaire

Il est évident que les mouvements laïques d'éducation populaire ressortent de la guerre profondément marqués par celle-ci, mais aussi par l'occupation et la collaboration. Le régime de Vichy, ayant dissous la Ligue de L'Enseignement, a tenté de mettre sous sa tutelle les associations d'éducation populaire avec « *l'Association Nationale des Œuvres Scolaires et Postscolaires de l'Enseignement Public* » à laquelle toutes ces associations devaient s'affilier sous peine de dissolution. Il est bien évident que dans ces conditions, à la Libération tout est à reconstruire pour les militants de l'éducation populaire laïque. De plus cette période a également été un véritable séisme politique avec un brassage complet des cartes. Des certitudes politiques et idéologiques ont volé en éclats.

L'exemple de Léon Emery montre à quel point ces certitudes ont été détruites. À ce traumatisme de l'occupation et de Vichy, s'ajoutent les premières tensions

206À ce sujet se reporter à Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy,* opus. cit., en particulier le chapitre II.

liées à la guerre froide qui sont sources de division parmi les militants de l'éducation populaire laïque.

Ce qui complique alors le travail de recherche historique, c'est que le fil d'Ariane que représente le *Réveil du Rhône* disparaît en 1940 et ne commence à reparaître qu'à partir de 1946. Il manque alors une source importante pour reconstituer le fonctionnement des mouvements d'éducation populaire et leur relation avec la ville de Lyon. Les données sont particulièrement fragmentaires. De plus, à la fin des années 40, le *Réveil du Rhône* abandonne de plus en plus les articles de fond et se consacre à la publication quasi exclusive des résultats des différents concours et championnats organisés par l'UFOLEP. Cette disparition des articles de fond sur ce que doivent être l'École Publique et l'enseignement laïque peut être expliquée par deux hypothèses. La première est liée aux dissensions qui sont en train d'apparaître parmi les militants avec les tensions de début de la guerre froide. Les partisans traditionnels du parti radical, les socialistes de la SFIO et les communistes pouvaient trouver un accord avant guerre, comme le montrent les articles d'union lors du Front Populaire. Dans le contexte de la fin des années quarante, dégager des positions communes devient de plus en plus difficile.

La deuxième raison est peut-être plus simplement liée à la personnalité de l'ancien éditorialiste du *Réveil du Rhône*, Léon Emery. Après la guerre, la place d'éditorialiste est libre, mais personne ne la prend. Pourquoi ? Peut-être est-ce la crainte d'être comparé avec Léon Emery, ce qui dans le contexte de la fin des années quarante est rédhibitoire ; ou plus simplement, il n'y a personne qui se sente en capacité de prendre la relève, surtout dans un contexte politique où l'on sait que l'on fera l'objet d'attaques quasiment systématiques, et ce quelles que soient les prises de positions que l'on puisse avoir.

Toujours est-il que l'absence d'articles de fond dans le *Réveil du Rhône* nous montre que les milieux militants de l'éducation populaire laïque sont profondément désorientés dans l'immédiat après-guerre.

1) Un monde en complète réorganisation

La décennie qui suit le second conflit mondial est une période charnière pour les associations d'éducation populaire et les mouvements de jeunesses laïques.
C'est en effet durant cette période qu'apparaissent plusieurs éléments qui conduisent à une transformation complète des réseaux de militants, du fonctionnement des associations et enfin de la demande sociale en matière d'éducation et de loisirs.

En premier lieu, on constate une institutionnalisation de plus en plus importante de l'éducation populaire après guerre. Le régime de Vichy avait mis en place son Commissariat à la Jeunesse, mais si Vichy innove bien, c'est également en réponse à une demande de l'ensemble des acteurs de l'éducation populaire.

Le deuxième point découle de cette institutionnalisation. Les pouvoirs publiques qu'ils soient nationaux ou locaux, mettent en place des politiques destinées à la jeunesse et aux sports. Ces politiques se concrétisent par une hausse des subventions et par la mise à disposition de personnels auprès des associations et des mouvements de jeunesse agréés, mais également par un renforcement de la réglementation. Ces moyens mis ainsi à disposition leur permettent de se développer et d'intensifier leur action, mais c'est aussi la fin des petites structures locales. C'est le point de départ des grandes fédérations comme celles des Francs et Franches Camarades, la Fédération Léo Lagrange etc...

Il faut également prendre en compte une évolution dans la demande sociale. Les pratiques d'avant guerre ne répondent plus aux besoins de la population. Les familles expriment plus d'exigence quant à la qualité des séjours, que ce soit pour l'hébergement ou pour les contenus éducatifs. De plus commence à apparaître une pratique des loisirs plus individuelle, qui annonce le développement de la consommation de loisirs de masse.

Enfin, le contexte politique n'est plus le même. Dans la période de 1896 à 1939, les oppositions politiques peuvent souvent être analysées schématiquement entre partisans de la République démocratique laïque et partisans de régimes politiques plus ou moins autoritaires et confessionnels. Après 1945, il n'y finalement plus de remise en cause de la République, de la démocratie et de la laïcité de l'État. Dans ce nouveau contexte politique, les prises de position d'union républicaine pour la défense de la démocratie ne sont plus à l'ordre du jour, mais cela ne signifie pas pour autant que les acteurs considèrent que leur action arrive à son terme. Pour eux il est nécessaire de s'adapter aux nouvelles priorités de la période. Les lois Marie et Barangé et la réaction qu'elles provoquent dans les milieux laïques avec le « Serment de Rennes », la création du Cartel Laïque montrent que le conflit entre mouvements confessionnels et mouvements laïques reste très fort dans les milieux des militants

2) Les premiers effets sociaux de la croissance économique

C'est justement au cours des années 50 que les mutations de la société commencent à être perceptibles, en particulier le rajeunissement de la population avec les effets démographiques du Baby Boom, mais également l'explosion scolaire qui l'accompagne.

Laurent Besse, dans son ouvrage consacré aux 50 ans du Fonjep[207], rappelle le contexte de l'immédiat après guerre pour les associations et les mouvements de jeunesse impliqués dans l'éducation populaire : l'espérance suscitée par l'élan d'éducation populaire initié par la Libération a été contrariée. La guerre froide introduit une fracture parmi les militants de l'éducation populaire, les communistes étant exclus du jeu politique ; cette fracture apparaît sur le terrain, avec une opposition entre militants communistes et militants des partis de gauche. La création du Cartel d'Action Laïque en 1947, peut être analysée comme une tentative de reprendre les combats politiques d'avant guerre et de rétablir une situation à l'image de celle de 1939, mais elle marque surtout la reprise des conflits autour de la laïcité de l'État. Enfin les coupes budgétaires mettent à mal les premiers efforts de la nouvelle administration de la Jeunesse et des Sports. Dans ces conditions, la IVe République peut être analysée comme une période de transition entre les formes anciennes d'éducation populaire et les formes nouvelles qui se développent à partir de la fin des années 50 avec l'expansion économique.

Les évolutions de l'éducation populaire à l'échelle nationale ont été analysées et étudiées par les acteurs, mais aussi par des historiens de l'éducation. Il est important de refixer le cadre général de cette évolution pour pouvoir dresser le tableau de la situation lyonnaise pour les mouvements de jeunesse et les associations laïques d'éducation populaire. Dans le contexte de la Libération, le concept d'éducation populaire devient la base des projets de politique de jeunesse. Jean-Marie Mignon, dans son *Histoire de l'éducation populaire*[208], rappelle le contexte de la France de l'immédiat après guerre. La société est en

207Laurent Besse, *Construire l'Éducation Populaire, Naissance d'une politique de jeunesse, 1958-1970,* La documentation française, Paris, 2014

208Jean-Marie Mignon *Une histoire de l'éducation populaire*, édition la Découverte, Paris, 2007.

pleine mutation et les formes d'éducation populaire d'avant guerre n'apparaissent plus pertinentes. Les militants doivent également prendre en compte l'ouverture de plus en plus importante de l'enseignement secondaire. Enfin l'on constate que les idéologies totalitaires et la guerre ont marqué les populations. Le but est donc de permettre une émancipation intellectuelle et politique à la population, celle-ci étant rendue possible par l'éducation populaire. Le climat euphorique de l'immédiat après guerre semble propice à ce projet.

Une des premières tentatives de réalisation de ce projet est évidemment *Peuple et Culture.* Son but est de dépasser les clivages sociaux et de maintenir l'esprit de la résistance par un brassage culturel permanent. Une des références est également l'affaire Dreyfus, ce qui confirme qu'elle est un moment clé dans le processus de développement de l'idée d'éducation populaire avec la création des universités populaires. L'objectif est « *l'abolition des classes économiques* » construites par les enfermements culturels[209]. On rejoint ainsi ce projet de société défendue par de nombreux militants lyonnais comme ceux de l'Office Social Lyonnais. Nous sommes alors dans une période de complète refonte des conceptions de l'éducation populaire.

Les premières tentatives d'action de l'État dans le domaine de l'éducation populaire sont liées au projet de loi d'André Philip sur l'éducation populaire en 1952. Les craintes des différents mouvements en particulier de l'UFCV font que ce projet de loi reste dans les cartons, mais il apparaît que la question de l'éducation populaire est bien prise en compte par l'État. La puissance publique intervient progressivement, en organisant le cadre réglementaire et en finançant les différentes structures. Il n'y pas de structure d'État qui interviennent directement auprès de la jeunesse en dehors du système scolaire.

209Jean-Marie Mignon, *Une histoire de l'éducation populaire,* op. cit.

Les associations d'éducation populaire et les mouvements de jeunesse sont à leur tour en pleine évolution et surtout réorganisation. En novembre 1944, sont fondés les Francs et Franches Camarades, sur l'initiative du commissaire national des Éclaireurs de France, Pierre François avec le soutien du Syndicat national des instituteurs et de la Ligue de l'enseignement. Son but est de permettre la fédération des différents patronages laïques. En 1954, la Ligue de l'Enseignement renonce à refonder son Union Fédérale de patronage dissoute par Pétain. Les patronages laïques se trouvent tous réunis dans la même fédération, les Francs et Franches Camarades. Ceux-ci deviennent progressivement sur la fin de notre période les prestataires de services pour les activités périscolaires organisées par de nombreuses municipalités.

Dans le même temps se développent les Centres d'Entraînement aux Méthodes Éducatives Actives. Ils prennent en charge la formation des personnels encadrant les colonies de vacances et les garderies laïques. Ils deviennent rapidement la référence pour tout ce qui touche à la pédagogie dans les milieux laïques.

La période de la fin des années cinquante est également marquée par une transformation de la conception de ce que doivent être les loisirs pour les enfants et adolescents. Jusqu'à cette date, ces temps de loisirs étaient pensés comme devant être des temps éducatifs. Les garderies, les colonies de vacances, etc. devaient compléter l'éducation et l'instruction reçues grâce à la famille et à l'école. Vers la fin des années cinquante commence à se développer une conception des loisirs reposant sur l'idée d'activités récréatives et bien souvent de consommation. Dans un premier temps, cette évolution de la conception des loisirs se fait à travers le développement des départs en vacances familiaux, rendu possible par l'élévation du niveau de vie. Comme nous l'avons vu dans la

chronologie de l'introduction on peut illustrer cette évolution avec certaines productions littéraires comme *Les vacances du petit Nicolas,* de Sempé et Goscinny, paru en feuilleton dans le journal *Pilote* en 1960. Lorsque Goscinny écrit ces histoires, nous sommes à un moment de transition puisque le héros part alternativement en vacances en famille ou en colonie de vacances.

3) Le temps des grandes structures

Ces évolutions ont évidemment des conséquences dans le contexte lyonnais et provoquent des transformations des politiques d'éducation populaire de la ville de Lyon et des mouvements de jeunesse.

Nous avons abordé dans l'introduction le cas du local du restaurant pour mères nourrices de la Croix Rousse qui ferme en 1957 et dont le local est disputé par un collège et le groupe Éclaireurs de France A. Lefèvre, pour être finalement attribué à un club de jeunes de la fédération Léo Lagrange. Nous avions alors souligné que cet exemple était révélateur de l'évolution de l'éducation populaire qui était en train de se dérouler à ce moment là.

L'après guerre est une période de municipalisation d'un grand nombre d'actions qui étaient auparavant organisées par des structures associatives, en particulier les cantines des écoles primaires et les garderies. L'analyse des dossiers d'associations aux archives départementales du Rhône, fait apparaître qu'un nombre important de ces structures associatives cessent progressivement leur activité et disparaissent durant cette période de la fin des années cinquante. Les fêtes civiques de la jeunesse, qui étaient le temps fort de cette vie associative n'ont pas survécu à la guerre, ce qui montre cette rupture provoquée par le second conflit mondial[210]. Le temps est désormais à une action éducative

210Pierre Arnaud, « Fête, sport et éducation politique à Lyon sous la IIIe République », in *Les Usages politiques des Fêtes au XIXe et XXe siècle,* sous la direction d'Alain Corbin, Noëlle Gérôme et Danielle Tartakowsky, Paris, publication de la Sorbonne, 1994.

organisée au sein des grandes fédérations comme les Francs et Franches Camarades, l'UFOVAL ou la fédération Léo Lagrange.

Les associations qui résistent à cette modification de leur environnement social et politique sont donc obligées de se transformer. On peut prendre l'exemple d'un mouvement de jeunesse, les Éclaireurs de France. Leur évolution est facilement analysable grâce au fonds d'archives de l'association qui a été conservé.

En 1957, les Éclaireurs de France lyonnais décident d'organiser un cantonnement permanent pour les louveteaux dans le village de Ranchal dans le canton de Lamure sur Azergues. Les cantonnements utilisés jusqu'à alors, c'est à dire des années 20 jusqu'à la première moitié des années 50 sont décrits de la manière suivante dans le rapport du comité de gestion du cantonnement de Ranchal de décembre 1957[211] :

> *« Chaque meute de 20 louveteaux environ, faisait généralement un cantonnement indépendant de quinze jours (3 semaines au plus) dans un local (ferme ou école) prêté ou loué pour la durée du séjour, ou même sous tentes.*
> *L'installation et la vie matérielle, y compris la cuisine, étaient assurées par les cheftaines aidées des louveteaux et parfois de routiers »*

Ce rapport explique pourquoi ce type d'hébergement n'est plus à l'ordre du jour et donne trois des principales raisons :

> *« 1) La prolifération des colonies de vacances a obligé la direction de la jeunesse à une réglementation sévère, qui est appliquée, malgré leur caractère particulier, aux cantonnements louveteaux. Ces règlements ne peuvent être appliqués entièrement dans les cantonnements provisoires.*
> *2) Les familles préfèrent souvent une colonie mieux aménagée et plus longue à un cantonnement court et moins confortable, malgré son caractère plus éducatif.*
> *3) La difficulté de trouver des cheftaines de louveteaux ne permet pas le plus souvent d'avoir le nombre, la maturité et l'expérience nécessaires pour l'encadrement de nombreux cantonnements indépendants »*

Nous voyons là apparaître les effets de ces évolutions. Le développement de l'action et du contrôle de l'État aboutit à une législation plus contraignante sur

211Document conservé dans les archives des Éclaireuses Éclaireurs de France de la région de Lyon, en cours de versement aux archives départementales de Lyon.

les séjours de mineurs, celle-ci correspondant à une demande sociale. Les familles sont plus exigeantes sur les conditions de séjours de leurs enfants en colonie de vacances. La conséquence est que les associations doivent investir dans des structures d'hébergement. Enfin, on peut noter une forme de regret de cette évolution, car il semble que pour les auteurs de ce document, l'amélioration des conditions matérielles des séjours ait pour conséquence une diminution de leurs vertus éducatives.

L'exemple du centre de Ranchal des Éclaireurs de France permet également de montrer l'importance croissante prise par les grandes structures associatives et publiques dans le fonctionnement des associations d'éducation populaire et les mouvements de jeunesses laïques. En effet, le rapport du comité de gestion indique les sources de financement pour la réalisation des travaux destinés à rendre les bâtiments de ferme, loués puis achetés, utilisables pour l'accueil d'enfants. Les travaux sont financés par des prêts sans intérêt contractés auprès de la Jeunesse au Plein Air, complétés par des subventions de fonctionnement allouées par le Conseil Général. La mise en place d'un tel équipement pour une association a pour conséquence un changement d'échelle et de pratique dans le fonctionnement de celle-ci. Les frais engagés, les remboursements de prêts, les amortissements des locaux et matériels conduisent l'association à avoir obligatoirement des résultats financiers avec un excédent de plus en plus élevé. Les associations et les mouvements de jeunesses, dans ce contexte, développent leurs capacités d'action en profitant de la croissance des effectifs, mais dans le même temps, ils deviennent de plus en plus dépendants des financements publics.

Deuxième Partie : Éduquer la population, dans quels buts ?

I Lutter contre les fléaux sociaux

A) Lutter contre la Tuberculose avec les placements familiaux et les premières colonies

1) Lutter contre le fléau

La tuberculose peut être considérée comme le grand fléau du XIX[e] siècle, mais aussi le point de départ des mouvements hygiénistes. Il s'agit de lutter contre cette maladie qui est associée aux logements insalubres, à la mauvaise alimentation et au manque d'air pur. Alain Corbin, dans son ouvrage *Le miasme et la jonquille*[212], nous montre que la recherche de l'air pur est une des bases des courants hygiénistes du XIXe siècle. Le refus de la proximité avec les excréments, les ordures et les odeurs fortes apparaît sur la fin du XVIIIe siècle. Ce refus conduit tout d'abord, à purifier et assainir l'espace public. L'étape suivante est la volonté de purification de l'espace privé. Le discours hygiéniste et moralisateur cherche alors à étendre cette purification aux classes populaires. Les militants de l'éducation populaire sont bien évidemment influencés par ce discours.

Édouard Herriot dans ses ouvrages *Créer* et *Agir*[213] consacre des chapitres entiers à cette question. Dans *Agir,* dans le chapitre consacré aux soldats souffrant de la tuberculose, il regrette que l'on ait perdu du temps avant 1914 et déplore le retard de la France face à l'Angleterre ; la lutte contre la tuberculose doit être une priorité après la guerre car, selon lui :

212 Alain Corbin, *Le Miasme et la Jonquille,* Édition Flammarion, 2008, Paris, Collection Champs Histoire.

213 Édouard Herriot, *Agir* et *Créer,* op. cit.

> « *c'est alors qu'il faudra refaire une France plus jeune, plus saine, plus fraîche, plus neuve. Songeons-y dès maintenant. Disons-nous que la tuberculose nous a enlevé chaque année, la population d'une grande ville, dévorant les cités, grandes ou petites, attaquant les villages, ravageant des corporations entières […]. »*

Dans le premier tome de *Créer,* Herriot revient sur la question de la tuberculose, comme le montre le titre du chapitre, il s'agit d'une question de « *Préservation de la race »,* il demande de nouveau la mise en place d'un véritable plan de lutte contre la tuberculose à l'échelle nationale avec la création de plus de sanatoriums et de préventoriums.

Dans la brochure *L'œuvre municipale, 1905-1929*[214], rédigée à l'occasion des élections municipales pour mettre en avant le bilan de la municipalité, la question de la lutte contre la tuberculose est évoquée dans celle de l'hygiène publique, où il est rappelé que les services municipaux ont eu leurs effectifs augmentés et que la ville a innové en développant des visites de médecins et d'infirmières dans les écoles primaires pour détecter précocement les cas de tuberculose. On fait ainsi ressortir les résultats de cette politique avec une régression du nombre de cas de tuberculose dans la ville de Lyon.

Toutefois la municipalité de Lyon a commencé à agir contre la tuberculose avant l'élection d'Édouard Herriot. C'est la lutte contre cette maladie dans la population scolaire qui a justifié la première création d'une colonie de vacances par la ville de Lyon, la colonie du Serverin. Édouard Herriot ne fait que reprendre un thème récurrent des discours hygiénistes à la charnière des XIX^{e} et XX^{e} siècles. En cela, le discours du maire de Lyon est absolument dans la norme du discours politique progressiste. Par contre, sous son impulsion, la ville de Lyon développe une politique particulièrement active contre la maladie.

En 1895, la ville de Lyon organise ses premières colonies de vacances en suivant l'exemple parisien[215].Cette action fait suite aux premières tentatives

214 Ville de Lyon, *L'œuvre municipale 1905-1929,* Lyon, Imprimerie Nouvelle Lyonnaise, 1929.
215 Archives municipales, *documents préparatoires au budget municipale,* 1895.

privées d'organisation de colonies de vacances. Celle-ci sont l'œuvre d'associations dont *La tutélaire des Brotteaux* et *La tutélaire de la Croix Rousse.*[216] Ces expériences privées ne sont pas reconduites car elles sont jugées trop coûteuses, mais les associations continuent en participant à la fondation de l'Œuvre Municipale Lyonnaise des Enfants à la Mer et à la Montagne. Dans tous les cas, le but est de permettre aux « *enfants débiles et anémiés des écoles primaires communales »*[217] de faire des séjours à la campagne. Pour cela la ville de Lyon dispose d'un domaine de 410 hectares mis à sa disposition par son propriétaire, M. Fisch. C'est le bureau d'hygiène qui est chargé d'organiser la sélection des enfants qui doivent partir en colonie. Les enfants choisis, le sont d'après un certain nombre de critères, à savoir, leurs taille, poids, périmètre thoracique, leur état de propreté et les conditions familiales (nombre d'enfants des parents et conditions matérielles).

216 Georges Beauvisage, « Œuvres de colonies de vacances », in *Lyon et la région lyonnaise en 1906,* Tome 1, chez Rey Editeur à Lyon

217 Archives municipales , *documents préparatoires au budget municipal 1895.*

2) Le contrôle sanitaire et le choix des participants

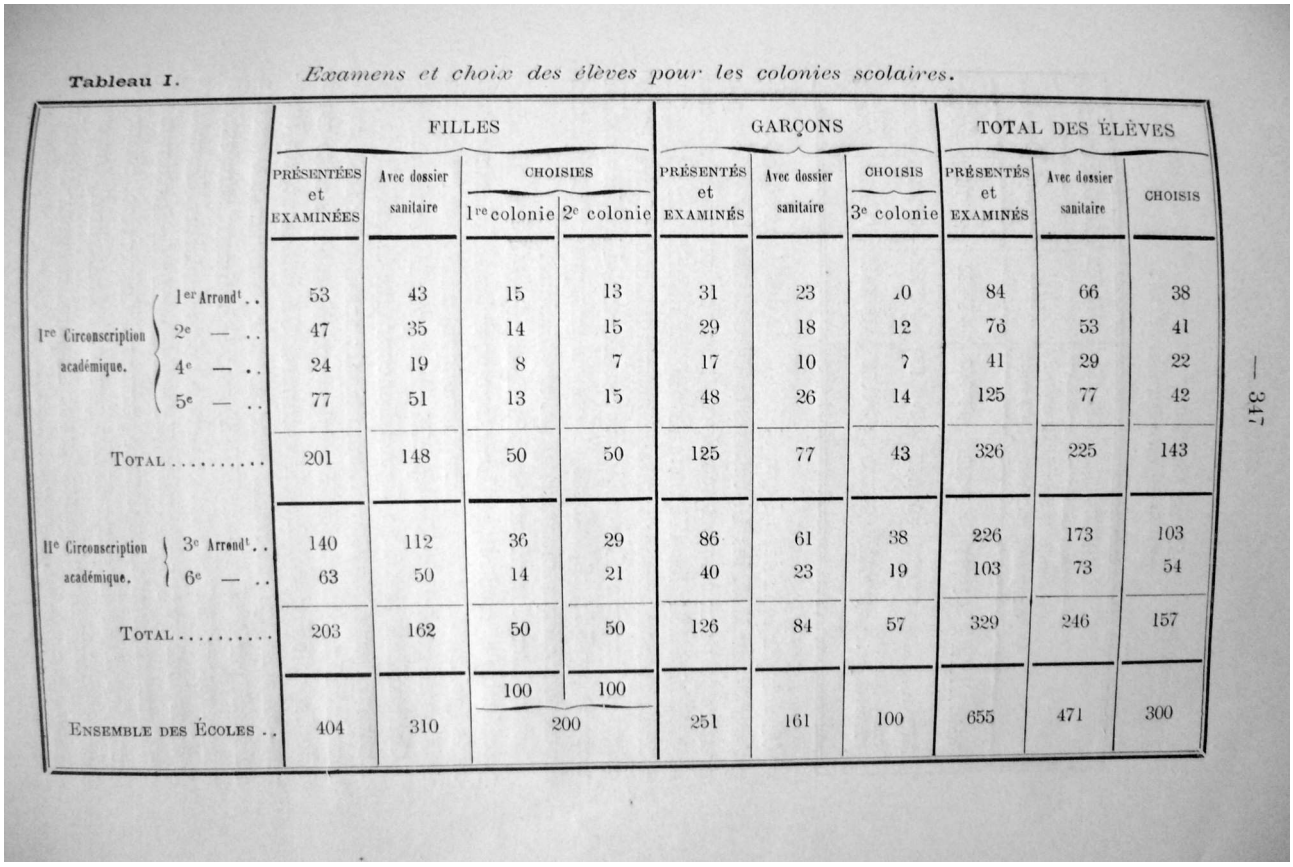

Tableau I. *Examens et choix des élèves pour les colonies scolaires.*

		FILLES				GARÇONS			TOTAL DES ÉLÈVES		
		PRÉSENTÉES et EXAMINÉES	Avec dossier sanitaire	CHOISIES 1re colonie	CHOISIES 2e colonie	PRÉSENTÉS et EXAMINÉS	Avec dossier sanitaire	CHOISIS 3e colonie	PRÉSENTÉS et EXAMINÉS	Avec dossier sanitaire	CHOISIS
Ire Circonscription académique.	1er Arrondt	53	43	15	13	31	23	10	84	66	38
	2e —	47	35	14	15	29	18	12	76	53	41
	4e —	24	19	8	7	17	10	7	41	29	22
	5e —	77	51	13	15	48	26	14	125	77	42
TOTAL		201	148	50	50	125	77	43	326	225	143
IIe Circonscription académique.	3e Arrondt	140	112	36	29	86	61	38	226	173	103
	6e —	63	50	14	21	40	23	19	103	73	54
TOTAL		203	162	50	50	126	84	57	329	246	157
ENSEMBLE DES ÉCOLES		404	310	100	100	251	161	100	655	471	300
				200							

— 347 —

Tableau récapitulatif des choix des élèves des écoles primaires de Lyon pour la colonie de vacances du Serverin

Archives municipales de Lyon, Document préparatoire au budget pour 1897

En étudiant ce tableau, on peut faire trois constatations :

- Premièrement, le 3e arrondissement fournit à lui seul un tiers des enfants envoyés en colonie de vacances, ce qui peut s'expliquer par sa taille, à l'époque, il correspond aux 3e et 7e arrondissement actuels de Lyon. Il comporte en particulier les quartiers industriels et ouvriers de l'est de la ville. C'est la zone en pleine expansion géographique, économique et démographique.

- Deuxièmement, le 4e arrondissement est sous-représenté. C'est le quartier ouvrier traditionnel de Lyon, mais ce qui peut expliquer sa sous-représentation dans la sélection des élèves est peut-être l'existence d'autres structures comme l'*œuvre lyonnaise des enfants à la mer et à la montagne*, initiée en partie par Georges Beauvisage. Comme nous l'avons vu dans l'introduction cette œuvre est fondée en réponse à la demande des parents d'élèves du 4e arrondissement dont les enfants n'ont pas été retenus pour partir au Serverin.
- Troisièmement, un examen attentif du tableau montre qu'il y a eu une pré-sélection. Il n'y a eu que 605 élèves présentés et examinés, ce qui est un chiffre relativement faible pour une ville comme Lyon. On peut en conséquence, supposer que les instituteurs n'ont envoyé à la visite médicale que des élèves déjà remarqués pour leur condition sanitaire.

La première année, en 1895, deux séjours de 22 jours sont organisés, en juillet pour les filles et en août pour les garçons. Durant toute la durée de leur séjour, les enfants sont régulièrement pesés. Un des principaux critères pour juger de la réussite du séjour est la prise de poids. Pour pouvoir correctement évaluer les résultats, les enfants ont eu une visite médicale en début et en fin de séjour. Le tout fait l'objet d'un rapport du directeur du bureau d'hygiène de la ville au conseil municipal le 24 octobre 1895. Ce rapport met en avant les effets physiologiques de ces séjours :

> *« La proportion générale (d'accroissement) pour nos deux colonies, est de : +0 kil. 799 chez les garçons et de + 1 kil. 904 chez les filles. La démonstration ne saurait certes être ni plus complète ni plus convaincante, puisque les garçons ont bénéficié d'une augmentation en poids, plus de cinq fois supérieure à celle qu'elle aurait dû être normalement et que chez les filles, le gain en poids est neuf fois plus fort que le gain physiologique »*

Les données chiffrées issues de ces rapports font l'objet d'analyse et sont reproduites sous la forme d'un tableau :

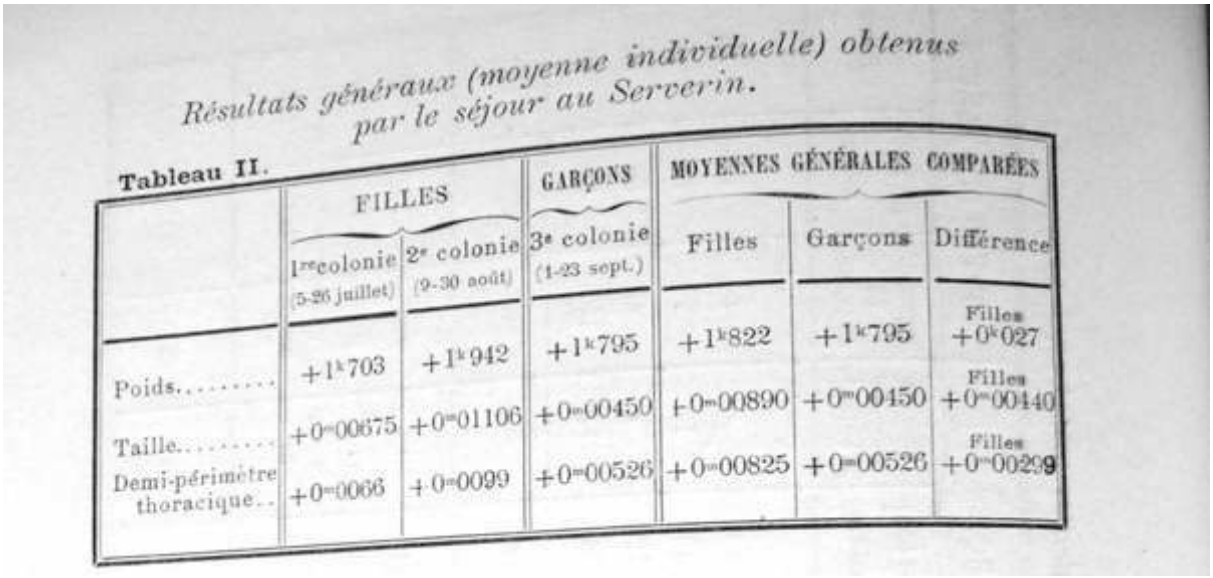

Résultats généraux (moyenne individuelle) obtenus par le séjour au Serverin.

Tableau II.

	FILLES		GARÇONS	MOYENNES GÉNÉRALES COMPARÉES		
	1re colonie (5-26 juillet)	2e colonie (9-30 août)	3e colonie (1-23 sept.)	Filles	Garçons	Différence
Poids.....	+1k703	+1k942	+1k795	+1k822	+1k795	Filles +0k027
Taille.....	+0m00675	+0m01106	+0m00450	+0m00890	+0m00450	Filles +0m00440
Demi-périmètre thoracique..	+0m0066	+0m0099	+0m00526	+0m00825	+0m00526	Filles +0m00299

Tableau extrait des documents préparatoire au budget municipal 1897
Archives municipales de Lyon

Ce tableau est accompagné du commentaire suivant :

> *« Ces résultats sont bien dignes d'encourager les efforts de mon administration et du conseil municipal ; aussi, pour 1898, avons-nous donné une extension bien plus considérable à cette œuvre utile des colonies de vacances. Un bâtiment, au Serverin, sera aménagé et agrandi pour recevoir, non plus 300 enfants, mais 450, par 3 colonies de 150 élèves, il sera exclusivement réservé à l'installation des colonies scolaires. La création de bain-douches par aspersion, l'aménagement de dortoirs mieux aérés, une augmentation dans le personnel de service [...]bref, des conditions hygiéniques meilleures feront disparaître pour l'avenir les quelques desiderata constatés encore au Serverin »*

Il est évident que pour la municipalité, cette expérience est considérée comme une réussite, c'est pourquoi il est décidé de continuer et d'intensifier l'effort en direction des colonies de vacances. C'est le point de départ d'une politique volontariste de la ville de Lyon pour l'hygiène publique et la santé. C'est cette politique qu'Édouard Herriot trouve à son arrivée à la mairie de Lyon. Il va la poursuivre et l'amplifier en l'alliant avec une politique éducative.

Face à ce qui est considéré comme un succès, la municipalité décide de continuer l'expérience en augmentant progressivement le nombre d'enfants envoyé en séjour.

Le domaine du Serverin est progressivement aménagé pour pouvoir accueillir de plus en plus d'enfants. En 1896, un projet d'agrandissement du bâtiment de la colonie est établi. Le but est d'augmenter la capacité d'hébergement à 150 enfants, d'installer des douches et sanitaires en nombre suffisant[218].

Après le déclenchement de la première guerre mondiale le domaine du Serverin est utilisé pour l'hébergement d'enfants séparés de leurs parents du fait de la guerre. Après 1918, le domaine reprend sa fonction de colonie de vacances. La municipalité augmente son effort pour les colonies de vacances, d'autres centres ouvrent, en particulier avec l'école d'agriculture de Cibeins, dans les locaux de l'internat de Tourvielle, la colonie maritime de Saint-Tropez et au Château des Halles.

A ces colonies municipales, dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, il faut également ajouter les placements d'enfants à la campagne organisés par *l'Oeuvre Lyonnaise des Enfants à la Mer et à la Montagne* fondée par Georges Beauvisage.

Dans un article publié en 1906, Georges Beauvisage expose les origines de *l'Oeuvre Lyonnaise des Enfants à la Mer et à la Montagne*[219]. Pour fonder cette œuvre, Georges Beauvisage s'inspire des expériences du pasteur Comte à Saint-Étienne. Celui-ci organise en 1893 le placement d'enfants stéphanois nécessiteux dans des familles paysannes de Haute Loire et d'Ardèche pour la durée des vacances estivales. Les visites médicales faites aux cours de ces séjours montrent une amélioration de l'état de santé des enfants. C'est d'ailleurs

218 Archives municipales de Lyon 1613 WP 21/1 – 3, reproduit en annexe.

219 Georges Beauvisage, Œuvres de colonies de vacances dans *Lyon et la région lyonnaise en 1906* op. cit.

à la suite de cet exemple que la ville de Lyon décide d'organiser ses premières colonies de vacances. Les placements d'enfants dans des familles rurales sont désignés sous le nom de « colonies familiales ».

La création de cette œuvre est une réponse aux besoins des enfants du quatrième arrondissement qui n'ont pas été admis dans la colonie du Serverin. Les parents de l'arrondissement demandent, dans une pétition, qu'à défaut de partir au Serverin, les enfants de l'arrondissement puissent être placés individuellement à la campagne[220]. La caisse des écoles de la ville de Lyon qui est chargée de trouver la réponse à cette pétition, se révèle incapable de créer un sanatorium. Il est donc décidé de s'inspirer de l'action du Pasteur Comte. Après de nombreuses démarches, le placement de 200 enfants lyonnais est organisé. Des dons et des souscriptions viennent progressivement permettre le développement de l'œuvre.

Dès 1901 celle-ci devient très populaire, elle bénéficie d'articles dans le *Progrès* et *Lyon Républicain*. Des ventes de charité, des fêtes et diverses manifestations sont organisées pour assurer le financement de l'œuvre. Elle bénéficie également de subventions de la ville de Lyon, du ministère de l'instruction publique et de la Ligue de l'Enseignement ainsi que de dons de bienfaiteurs.

Le fonctionnement de l'œuvre est le suivant :

- De septembre à décembre, les demandes d'inscriptions des parents sont recueillies
- Durant l'année scolaire, a lieu la distribution du carnet *Du sou de la Montagne* qui permet de recevoir les timbres d'épargne de 10 centimes

220 Georges Beauvisage, Œuvres de colonies de vacances dans *Lyon et la région lyonnaise en 1906* op. cit.

émis par la caisse des écoles. Des enquêtes sont faites sur les revenus des familles dans les mairies.

- En juillet les enfants demandant à partir passent une visite médicale. Le choix définitif des enfants se fait selon leur état de santé.

Les directeurs des écoles primaires des communes où sont placés les enfants sont les correspondants de l'œuvre. Ils sont également chargés de la surveillance des enfants et des familles d'accueil. Des instructions précises sont distribuées aux familles rurales qui reçoivent les enfants

À la lecture de ces instructions on peut constater deux éléments :

- Premièrement on veille à ce que les enfants placés pour l'été ne soient pas considérés par les familles d'accueil comme une main d'œuvre auxiliaire pour les travaux agricoles.
- Des consignes d'hygiènes sont données, en particulier sur la propreté et le couchage.

B) Le recul face aux premières colonies

1) Les placements familiaux, une solution idéale ?

Ce type de placement en famille d'accueil se trouve en concurrence avec les colonies de vacances en internat qui sont devenues la norme par la suite. Philippe Alexandre Rey-Herme, dans son étude sur les colonies de vacances[221], rappelle le débats sur le choix du type d'hébergement. La colonie de vacances familiale a pour but de permettre à l'enfant de retrouver son équilibre compromis par la vie urbaine, il faut y parvenir en éliminant les éléments de

221 Philippe Alexandre Rey-Herme, *Les colonies de vacances en France de 1906 à 1936, L'institution et ses problèmes,* op. cit

perturbation. On y parvient par le choix des familles paysannes d'accueil, comme le montrent les consignes données à celles-ci. Ce placement en famille doit permettre le développement intellectuel de l'enfant par la découverte d'autres manières de vivre. Il y a également un objectif de progression morale, car l'enfant est placé dans des familles considérées comme unies et équilibrées. Le tout, dans un mode de séjour qui n'a rien de commun avec le fonctionnement scolaire. Certains éducateurs considèrent donc ces colonies familiales comme supérieures aux colonies en internat auxquelles ils reprochent une mentalité de « *caserne* ». C'est le cas de Georges Beauvisage, qui au congrès national des Colonies de Vacances de 1910, présente un rapport sur les différents modes de placement en colonie de vacances[222]. Si, dans l'ensemble de son rapport, Georges Beauvisage ne cesse de proclamer qu'il n'y a pas de mode de placement supérieur à un autre, il apparaît tout de même que sa préférence va au mode de placements familiaux. Pour lui le placement en famille apparaît comme largement supérieur aux colonies de vacances pour plusieurs raisons :

- Les placements d'enfants dans des familles rurales pendant les périodes de vacances sont une solution moins onéreuse que les colonies en internat.
- Les colonies familiales permettent de changer les habitudes alimentaires, morales et intellectuelles, mais aussi de changer d'air les enfants. Ces changements sont perçus par Georges Beauvisage comme particulièrement bénéfiques.
- Il y a moins de risque de *« contagions physiques ou morales »* entre les enfants répartis dans plusieurs familles rurales.
- On obtient un rapprochement entre la ville et les campagnes et l'acquisition de nouvelles connaissances pour les enfants placés

222 Georges Beauvisage, *Mode de Placement-Rapport du docteur Georges Beauvisage,* Imprimerie moderne, Paris, 1910.

- Enfin, il s'agit de véritables vacances avec une vraie rupture avec la routine scolaire et les modes de vie urbains.

Cependant Georges Beauvisage reste ouvert aux colonies en internat et reconnaît qu'elles sont aussi une solution dans certains cas. C'est sous la forme d'une colonie en internat que *l'Œuvre Lyonnaise des enfants à la mer et à la montagne* organise le séjour d'enfants en bord de mer. Ces débats sur la forme que doivent prendre les hébergements d'enfants pour leur séjour à la campagne peuvent être analysés comme le reflet du changement progressif d'objectifs des œuvres de vacances.

2) Les colonies de vacances, une formule adaptée aux nouvelles attentes éducatives

Avant 1914, le principal objectif est celui de la lutte contre la tuberculose et la sous-alimentation parmi les enfants des classes ouvrières urbaines. Pour cela différentes formules apparaissent. Celle qui apparaît comme la plus efficace est celle des placements familiaux. Ceux-ci permettent de placer des enfants à la campagne, à un coût plus faible. Dans les familles, ils reçoivent une alimentation plus saine, sont à l'air pur, pratiquent des exercices physiques en participant à vie des autres enfants des campagnes. Enfin, les enfants placés dans les familles rurales sont considérés comme à l’abri des influences néfastes qu'ils peuvent recevoir dans la ville, dans un milieu familial jugé déficient ou au milieu d'autres enfants « pervertis ».

De plus l'organisation de séjours dans des familles rurales demande une lourde organisation. À la procédure de choix et de sélection des enfants devant partir en séjour, s'ajoute la constitution du réseau des familles d'accueil dans les campagnes. Même en bénéficiant du soutien des instituteurs et des maires locaux, créer un tel réseau est une opération longue et qui peut se révéler

aléatoire, par les refus qui peuvent apparaître suite à des problèmes rencontrés avec les enfants accueillis. Dans le même temps, l'organisation d'une colonie de vacances est relativement simple, y compris pour une petite structure associative. Il est évidemment nécessaire d'avoir un lieu d'hébergement. Jusqu'aux années cinquante, la législation sur l'accueil des mineurs reste relativement peu contraignante, beaucoup de locaux ruraux peuvent alors satisfaire les besoins d'une colonie de vacances. De plus, à partir des années trente, avec le développement du goût pour les activités de plein air et le camping, l'organisation d'une colonie de vacances sous toile est encore plus simple. Au besoin, il faut également ajouter l'équipe d'encadrement et l'intendance. Là encore la législation de la première moitié du XX^{e} siècle permet des taux d'encadrement faibles et aucune formation n'est requise. Ce contexte administratif facilitant l'organisation d'une colonie de vacances explique pourquoi dans les décennies vingt et trente, énormément de petites structures organisent leur colonie de vacances. Les archives municipales gardent leurs traces, on peut citer parmi elles : *la Colonie scolaire Croix roussiènne de JM jacquard, Colonie de vacances de Combloux, Colonie Lyonnaise de Charpaillan, Colonie de vacances perrachoise, Enfance heureuse, Enfants à la montagne.* On peut aussi ajouter les différentes familles scolaires et autres associations de soutien et d'entraide qui semblent avoir également eu la volonté d'organiser leur propre séjour de vacances. La création du GDEL, puis des unions fédérales comme l'UFOVAL, ont eu pour conséquence de progressivement concentrer les départs en colonies de vacances sur des structures de plus en plus importantes. Cette évolution est amplifiée après 1945 avec un cadre législatif et administratif qui devient plus exigeant sur les conditions d'organisation et d'accueil des enfants.

Ce qui transparaît de cette situation des colonies de vacances de la ville de Lyon, c'est qu'elles restent dans le cadre évolutif des colonies de vacances françaises. Le basculement des colonies familiales vers les colonies en internat se fait selon la même temporalité que dans le reste du pays. Par contre, si l'on met cette évolution en lien avec les motivations des acteurs et leur projet politique, l'exemple lyonnais fait apparaître un très grand pragmatisme de la part de ces derniers.

En effet, la question de la forme de la colonie de vacances (placement en famille ou internat) fait certes l'objet de débats, mais ceux-ci restent limités dans le temps, car le choix se fait en fonction des objectifs et des contraintes matérielles.

C) Lutter contre l'alcoolisme

> *« Il est vrai qu'il a des joies. Il lui est délicieux sans doute d'avaler le vitriol de l'assommoir. Il disparaîtra avec le dernier mastroquet. Il n'y aura plus de marchande de vin dans ma république. »*

C'est en parlant ainsi du clochard Clopinel que Lucien Bergeret[223], double littéraire d'Anatole France, prophétise et annonce la place de l'alcool dans sa république idéale. Avec Anatole France, nous retrouvons notre guide à travers l'esprit des républicains progressistes de la charnière entre le XIXe et le XXe siècle. Pour lui, comme pour beaucoup de personnes de sa génération l'alcoolisme est un fléau social, source de bien des maux :

> *« -Il est vrai que Clopinel est devenu une brute. De tous les biens qui peuvent flatter un homme, il ne goûte que l'alcool. J'en juge à ce qu'il puait l'eau-de-vie, quand il m'approcha. Mais tel qu'il est, il est notre ouvrage. Notre orgueil fut son père ; notre iniquité sa mère. Il est le fruit mauvais de nos vices. Tout homme en société doit donner et recevoir. Celui-ci n'a pas assez donné sans doute parce qu'il n'a pas assez reçu »*

223 Anatole France, *Monsieur Bergeret à Paris,* op. cit.

Mais lutter contre l'alcoolisme, n'est pas seulement une mesure d'hygiène publique, c'est aussi lutter contre les inégalités de la société. Pour Anatole France comme pour les militants de l'éducation populaire, ce sont les injustices sociales, la misère, qui permettent le développement de l'alcoolisme.
Il est donc tout à fait logique que la lutte contre l'alcoolisme soit le deuxième grand objectif des milieux éducatifs français, toutes obédiences politiques confondues. Dans son ouvrage *Créer*, Édouard Herriot consacre la première partie du chapitre IV à « *La sauvegarde de la race* ». Les premières lignes de ce chapitre mettent en évidence l'aspect dangereux de l'alcoolisme pour la société française

> *« Comme le problème de la population, la question de l'alcoolisme a été étudiée par l'Académie de médecine, au cours de la guerre. Une fois de plus, il fut démontré, par un rapport de M. Gilbert Ballet, que l'alcool est un des grands générateurs de la misère, l'un des principaux pourvoyeur de la prison et de l'asile, l'un des plus importants facteurs des maladies, notamment de la tuberculose et des tares congénitales. »*

Pour Herriot, l'alcool est un ennemi pour la France, qui est symptomatique de toutes ses difficultés et défaillances.

> *« L'alcool peuple nos asiles d'aliénés, obligeant l'État à des dépenses inadmissibles. Il n'est pas d'exemple plus net de notre désordre social que l'obligation où nous sommes d'assister à grands frais un vieil alcoolique, sans intérêt social, alors que nous manquons de ressources pour aider une famille nombreuse. En perpétuant de telles absurdités, une nation se condamne à périr.*
> *[...]*
> *Que de famille employées à vendre de l'alcool seraient, plus utilement pour elles et pour le pays, occupées dans l'industrie ou sur la terre ! Quelle contribution elle pourraient fournir au remembrement souhaité de la France ! »*

Herriot déplore la lenteur de la mise en œuvre d'une véritable lutte contre l'alcoolisme à cause des groupes de pression

> *« Mais la campagne menée par les défenseurs de l'alcoolisme demeurait acharnée. Les journaux du mois de décembre 1916 publiaient un ordre du jour, voté par l'Union syndicale des débitants de vins et liquoristes de Paris et de la banlieue . La dernière phrase vaut d'être citée : « Nous demandons au parlement de rejeter tous les projets de suppressions suggérés par le fanatisme des ligues tempérantes qui, par l'excès de leur exigences, finiront par troubler la tranquillité du pays, si nécessaire en ces heures difficiles où toutes nos énergies doivent être consacrées à la victoire du droit sur la barbarie ». En vain l'Union des industries métallurgique et minières demandait au Parlement d'en finir avec ce fléau ; en vain des associations d'hôteliers [...] ; en vain des hommes*

comme Vandervelde et Joseph Reinach multipliaient les appels ; en vain un apôtre courageux de la réforme, Gustave Cauvin, membre du syndicat ouvrier du bâtiment de la Seine menait à travers la France une campagne acharnée ; en vain, les États-Unis, entrant en guerre, interdisaient l'alcool à leurs officiers et soldats : la réforme ne s'accomplissait pas. »

À travers ces lignes, les principes qui guident l'action d'Herriot apparaissent clairement. Comme il l'indique dans l'introduction de son ouvrage, *Créer* est pensé à la fois comme une réflexion et un programme d'action politique pour l'après première guerre mondiale pour « *féconder le sacrifice des morts ». I*l s'agit bien d'utiliser les circonstances de la guerre pour mettre en place les réformes qu'Herriot juge urgentes, et parmi celles-ci un contrôle fort par l'État, de la consommation des boissons alcoolisées en particulier les alcools distillés, si ce n'est leur interdiction. C'est pour Herriot à la fois un objectif de santé publique qui peut être atteint par la mise en place d'une législation mais aussi par une action éducative ; C'est justement dans le cadre de celle-ci qu'apparaît le nom de Gustave Cauvin, déjà rencontré au sujet de la mise en place du cinéma éducateur.

Gustave Cauvin est lui aussi une grande figure de l'éducation populaire laïque à Lyon dans la période de l'entre-deux-guerres. S'il est principalement connu pour son action dans le développement du cinéma éducateur à Lyon, son activité militante s'exerce dès le début du XX^{e} siècle autour des questions du contrôle des naissance et de l'alcoolisme

II Éduquer la population à quelles fins ?

Un choix éducatif est bien souvent un choix politique. À travers celui-ci apparaît la vision politique des acteurs et de ce que doit être la société idéale selon eux. Dans le cadre de notre étude, nous sommes en présence de militants dont les sensibilités politiques vont du centre gauche à l'extrême gauche. Si en

leur sein des dissensions politiques apparaissent au cours de la période, ils n'en restent pas moins extrêmement attachés au programme scolaire républicain, celui d'une école laïque ouverte à tous. Un des objectifs communs à tous ces militants sur quasiment toute la période étudiée est celui de mettre en place l'École Unique. Après 1945, les divisions politiques deviennent très importantes dans les milieux laïques, mais un consensus demeure avec un discours de défense de l'école publique et surtout de la laïcité de l'enseignement.

A) Il faut instruire et éduquer les citoyens

1) L'instruction comme moyen de créer de nouveaux citoyens

> *« Mes enfants je suis heureux de vous accueillir dans le Camp bleu, où j'en suis sûr vous passerez d'excellentes vacances dans une ambiance de saine et franche camaraderie, et où nous vous préparerons pour votre avenir d'homme, dans le cadre de la discipline librement consentie »*

Ces paroles que René Goscinny place dans la bouche du directeur de la colonie de vacances du petit Nicolas[224], sont certainement très proches de la réalité du discours éducatif des mouvements de jeunesse laïques. Si Goscinny, dans son ironie, estime nécessaire de faire tenir ce discours par le directeur de la colonie de vacances, c'est qu'il est révélateur du projet éducatif des militants de l'éducation populaire des années cinquante et soixante. On peut considérer ces paroles comme l'écho d'un discours bien réel, celui tenu par le commandant Fabre au congrès des colonies de vacances à Marseille en 1922 :

> *« La discipline est excellente, facile jusqu'à 16 ans, plus difficile après : il n'y a pas de sanctions prévues, sauf le renvoi du camp, très rare. Les travaux et les corvées sont consciencieusement exécutés. Les garçons, même rudes de caractère ou sceptiques, sont rapidement empoignés par l'ambiance saine et morale. Le grand air, le travail physique et jusqu'à la forme même de la discipline, toute familiale et discrète, font qu'ils se calment et qu'ils se soumettent volontiers à la règle. »*

224 René Goscinny, *Les vacances du petits Nicolas,* op. cit.

Au cours de ce même congrès, il déclare également[225] :

> *« Cette éducation ne doit pas être livrée aux entreprises des sectes et des partis ; elle doit donc être nationale et commune à tous les adolescents, et ne peut être dirigée dans un but intéressé qui pourrait la fausser ; son but est de préparer le citoyen de demain »*

On retrouve, dans le discours fictif du directeur de la colonie de vacances du petit Nicolas, un élément clé de la rhétorique éducative des mouvements laïques : former des hommes disciplinés sans avoir à user de la contrainte. Quand les acteurs de l'éducation populaire parlent de former des hommes, pour eux le but est bien de former des citoyens. Ceux-ci, par leur engagement ultérieur, doivent agir pour faire en sorte que la société s'améliore.

Ce qui est frappant c'est que presque quarante ans séparent le discours du commandant Fabre et le récit de Goscinny, et ils apparaissent étrangement semblables. Nous sommes face à une permanence très forte. Sur toute la période étudiée, et même jusqu'à aujourd'hui, le but affiché des œuvres et associations d'éducation populaire est de former des citoyens attachés à la République. Par contre, il est évident que la conception de la citoyenneté évolue considérablement sur les cinquante années de l'étude. Cette évolution est le résultat des événements que traverse la France et des changements sociétaux qu'elle connaît durant cette période. Cette évolution des conceptions nous montre ce que doit être un citoyen et également ce que doit être une République démocratique aux yeux de ces militants.

La définition classique du citoyen telle que nous l'avons héritée de l'Antiquité est celle d'une personne bénéficiant des droits politiques au sein d'un État, mais cette définition n'est pas suffisante dans le cadre de notre étude. De plus, il peut

225 Cité par Philippe Alexandre Rey-Herme, *Les colonies de vacances en France de 1906 à 1936, L'institution et ses problèmes,* Thèse principale pour le doctorat ès lettre, éditions Fleurus 1961

être important de comparer les définitions de la citoyenneté telles qu'elles apparaissent au cours du XXe siècle.

L'enjeu est non pas de partir de la définition des concepts de citoyen et citoyenneté tels qu'on l'entend aujourd'hui, mais bien des conceptions contemporaines de l'action des différents acteurs. Il ne faut pas non plus perdre de vue que l'étude porte sur une période longue marquée par des évolutions politiques importantes. Un bon point de départ est de prendre appui sur les définitions des concepts de citoyen et de citoyenneté à portée de nos acteurs, celles des dictionnaires d'usage courant dans ce milieu. En d'autre termes, il importe, pour comprendre les différentes actions entreprises, d'user des définitions de ces concepts que les acteurs ont à l'esprit.

Les éditions du Petit Larousse illustré de 1910, de 1940 et 1952 ainsi que le grand Larousse Universel de 1922 définissent le citoyen de la manière suivante :

> *« Habitant d'une cité. Qui jouit du droit de cité : les citoyens romains. Membre de l'État, considéré au point de vue de ses devoirs envers la patrie et de ses droits politiques »*

On peut constater que dans cette définition, la référence première est l'Antiquité. Comme le rappelle Michel Foucault[226], depuis le XVIIe siècle et les Lumières, la Rome antique est un modèle, la République Romaine est considérée comme le symbole de la liberté, mais avec la discipline exemplaire des armées romaines. On peut donc déjà faire apparaître une évolution dans la conception de ce que doit être un citoyen. Au début de la période étudiée, nous avons une conception du citoyen bénéficiant de ses droits politiques, mais devant aussi obéir à la loi et aux ordres, en particulier lorsqu'il remplit ses obligations militaires. De manière générale, les formes de désobéissance et de

226 Michel Foucault, *Surveiller et Punir,* Paris, Gallimard, 1975.

remise en cause de l'autorité sont rarement perçues comme légitimes par les milieux républicains traditionnels et radicaux-socialistes, seule l'extrême gauche en fait l'apologie avec, par exemple, la chanson de Monthéus « *Gloire au 17e »*. Sur la fin de la période, la conception du citoyen et surtout la question de l'obéissance ont beaucoup évolué. Le citoyen est toujours celui qui bénéficie des droits politiques, qui a également des devoirs, mais il n'est plus tenu à l'obéissance aveugle, les formes de résistances et d'oppositions aux choix politiques sont acceptées, voire valorisées, comme la pratique de la manifestation, de la grève et de la pétition. Par contre l'usage de la violence dans le cadre de la vie politique républicaine reste condamné. Mais avec les conflits mondiaux, la Révolution Russe et la Résistance durant l'Occupation, il est réactualisé pour défendre les droits et les libertés des citoyens.

Un type de document peut nous permettre d'avoir une vision de ce que doit être le bon citoyen, ce sont les discours de remise des prix de fin d'année dans les écoles primaires. Un certain nombre a pu nous parvenir. Prenons l'exemple de celui prononcé par Georges Beauvisage le 28 juillet 1900 pour la distribution des prix des écoles primaires de filles du 3^{e} arrondissement de Lyon[227]. Ce discours est reproduit en son entier dans les annexes.

Son analyse fait apparaître à travers différents thèmes le portrait du citoyen et de la citoyenne type tel qu'il est souhaité par un des acteurs majeurs de l'éducation populaire à Lyon à cette époque.

Georges Beauvisage fait l'éloge de l'école laïque et républicaine qui permet aux enfants et adolescents d'acquérir des connaissances et de prendre conscience de leurs droits. Cet éloge repose sur une comparaison avec les écoles privées qui

227 Archives municipales de Lyon, document conservé dans la bibliothèque des archives.

sont présentées comme dangereuses et comme l'antithèse de l'école républicaine qui émancipe :

> *« Plaignez les pauvres enfants qui sont livrés aux mains de tels maîtres et qui sont menacés de ne jamais savoir ce que c'est que la liberté, c'est à dire le pouvoir de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui [...]*
> *Ceux qui patronnent les écoles auxquelles je fais allusion, les écoles congréganistes, sont en effet les pires ennemis de la liberté et, par conséquent disent tout le mal possible des écoles laïques, qui préparent les enfants à savoir ce qu'il faut pour être libres plus tard, quand ils seront grands »*

Dans la suite de son discours Georges Beauvisage reprend les critiques contre les écoles laïques et en fait des arguments mettant ainsi en avant les qualités qui font un bon citoyen.

• La première critique est que l'école laïque est l'œuvre des ennemis de la religion. George Beauvisage rappelle que l'école laïque est neutre religieusement et que son enseignement repose sur la science :

> *« [...] elle ne vous enseigne jamais que des vérités démontrées, que vous même pourrez, dès maintenant ou plus tard , reconnaître exactes par votre raison. Tant pis pour ceux que ces vérités peuvent gêner ! Elle vous enseigne, par exemple, la grande loi naturelle du travail »*

Le citoyen, selon Georges Beauvisage, utilise donc la raison plutôt que la croyance. Ses actions obéissent donc à une pensée rationnelle. La référence au travail permet d'aborder la deuxième critique émise vis à vis de l'école laïque.

• Cette deuxième critique que relève Georges Beauvisage est celle qui veut que l'école laïque encourage la paresse. Il la réfute vigoureusement :

> « *L'école Laïque vous enseigne que vous devez travailler pour exercer vos facultés naturelles, travailler pour tenir dignement et honnêtement votre place dans la société humaine, travailler pour gagner votre vie, la faire aussi large que possible (ce qui dépendra de votre degré d'instruction) et pour avoir le droit de jouir de votre travail, le travail étant le seul moyen honnête d'acquérir de la propriété.*
> *L'école laïque vous enseigne donc à mépriser ceux qui prétendent acquérir la propriété aux dépens des autres, sans travailler par eux-mêmes »*

Le citoyen est donc une personne travailleuse et honnête. Il sait également quelle est sa place dans la société. Cet apprentissage du travail, de l'épargne, est fait au sein des écoles avec l'action de certaines sociétés d'éducation populaire :

> *« Et vos maîtresses, qui vous conseillent l'épargne et la prévoyance, se dévouent aussi pour le fonctionnement de ces sociétés mutuelles scolaires dont vos familles et vous-mêmes comprenez si bien l'importance »*

• La troisième critique adressée à l'école laïque est que celle-ci est néfaste aux familles. Georges Beauvisage y répond en citant des extraits des évangiles :

> « *Ce n'est pas à l'école laïque qu'on vous conseillerait d'imiter ces deux pêcheurs appelés Jacques et Jean qui abandonnent dans sa barque leur vieux père Zèbédée et le laissent travailler tout seul à raccommoder ses filets (Mathieu, IV, 21-22), tandis qu'ils vont suivre par les chemins un prédicateur anarchiste et mendiant qui déclare "être venu pour mettre la division entre le fils et le père, entre la mère et la fille" (Mathieu, X, 35) »*

Sans surprise, pour Georges Beauvisage, le citoyen se doit de respecter et d'aider ses parents et sa famille.

• Enfin la dernière critique à laquelle Georges Beauvisage fait un sort est l'accusation d'absence de patriotisme chez les élèves des écoles laïques. La conception de la patrie qui est mise en avant par Georges Beauvisage, est celle d'une patrie qui a pour origine 1789. Pour lui l'héritage révolutionnaire est primordial, car c'est la Révolution qui a apporté la liberté en France. Défendre la patrie c'est défendre la République contre ses ennemis, à commencer par l'Église Catholique :

> *« Quant à sauver la France, oui certes nous voulons y travailler, mais pas au nom du Sacré Cœur, qui n'est que l'emblème de nos ennemis, mais au nom du drapeau tricolore, qui est l'emblème de la Révolution française et de la liberté de la patrie. Oui, nous voulons sauver la France, mais nous voulons la sauver tout d'abord en la défendant contre Rome qui la menace »*

Georges Beauvisage nous dresse le portrait d'un citoyen qui se doit donc d'être travailleur, patriote, fidèle à sa famille et d'avoir un comportement rationnel. Ces qualités du bon citoyen sont celles justement que les enfants acquièrent en

fréquentant les écoles laïques. Pour Georges Beauvisage, comme pour l'ensemble des républicains de l'époque, la formation du citoyen se fait à l'école avec l'enseignement et l'exemple de l'instituteur ou de l'institutrice, exemple que Georges Beauvisage promeut régulièrement dans son discours.

Un autre élément que l'on peut étudier pour cerner la vision de la citoyenneté des acteurs de l'éducation populaire est le discours d'Édouard Herriot aux fêtes civiques de la jeunesse du 18 mai 1930, reproduit également dans les annexes. Il est publié dans le n° 155 du bulletin de la Fédération des Œuvres Laïques et d'Education, et est particulièrement révélateur. Dans ce discours, Édouard Herriot présente ce que doit être la morale laïque défendue par l'école publique et les organisations et mouvements de jeunesse d'éducation populaire laïques
Les Fêtes Civiques de la Jeunesse réunissaient les élèves des établissements d'enseignement publiques primaires et secondaires. A ceux-ci se rajoutaient les membres des associations post et péri-scolaires laïques.
Elles se déroulaient toutes selon le même schéma :

- Les différentes associations sportives et culturelles défilaient en faisant une démonstration de leurs activités. La cérémonie finale avait lieu dans la grande salle de l'opéra de Lyon. En 1931, elle eut lieu dans le nouveau stade municipal.
- Ensuite, les personnalités présentes tenaient leur discours
- Enfin, les participants présents prêtaient serment.

Ce discours d'Édouard Herriot est un concentré des éléments essentiels de l'idéologie politique des mouvements d'éducation populaire laïque des décennies vingt et trente. S'y retrouvent, tout d'abord les deux principaux modèles historiques de ce milieu de militants républicains laïques, c'est-à-dire Athènes et la Première République.

Ensuite ce discours suit la *morale laïque.* Cette morale laïque est l'ensemble des règles et des valeurs qui doivent être respectées pour permettre la vie en commun au sein de la société, mais également pour permettre à chacun de connaître une vie heureuse. L'éducation donnée, avec ces deux modèles historiques et cette morale qui ne se réclame d'aucune religion, s'insère dans un projet politique clair. Sa finalité est de former des citoyens attachés à la république laïque et démocratique, mais également prêts à la défendre.
Le texte fait allusion aux discours prononcés au cours de la cérémonie et qui se rapportaient à la Grèce Antique et surtout à la République athénienne, présentée comme la première démocratie.

> *« cette journée a été vraiment consacrée à Athènes, car j'entends parler de l'Acropole depuis ce matin, dans les fêtes grecques auxquelles j'assiste. Il est vrai que je n'en ai pas entendu aussi bien parler que par mon ami Le Foyer*[228]*»*

Dans le dictionnaire Larousse Universel de 1922, Athènes est présentée comme la cité phare de la Grèce antique, et comme la cité qui a lutté pour la liberté de l'Attique contre la Perse et contre la Macédoine, avec ce paragraphe en fin de définition :

> *« Allu. Litt. En raison du rôle brillant qu'elle a joué dans la civilisation, son nom s'emploie pour désigner toute cité où fleurissent les lettres, les arts et l'esprit ; mais c'est surtout pour désigner la ville de Paris , qui offre tant de points de ressemblance avec elle, que l'on fait usage du mot Athènes. Les Français ont souvent été comparés aux Athéniens, […] »*

La nouvelle encyclopédie autodidactique illustrée d'enseignement moderne des éditions Quillet de 1922, présente la constitution d'Athènes (constitution de Solon) comme un modèle de démocratie, et Athènes comme la puissance démocratique aux prises avec les autres cités aux pouvoirs aristocratiques.

228 Lucien Le Foyer, avocat à la cour d'appel de Paris, membre du Comité central de la ligue des Droits de l'homme, et secrétaire de la Délégation permanente des Sociétés de la Paix.

Le rôle d'Athènes dans les arts et les lettres est également mis en parallèle avec la France qu'Édouard Herriot présente comme « *le pays à travers les âges qui a conservé et a défendu les plus hautes valeurs morales ».*

Ces deux ouvrages, présents avec d'autres du même type dans le milieu scolaire, montrent que dans le discours enseignant de la III^{ème} République, le parallèle fait entre la France et Athènes avait valeur de lieu commun.

Par ce biais l'image qu'Édouard Herriot veut donner, est celle d'une France qui est forte grâce à son régime politique, la république démocratique. Ce discours permet de vanter la grandeur de la France et le régime avec une comparaison élogieuse. La France et Athènes ont connu leur grandeur politique et culturelle grâce au régime démocratique et toutes les deux ont pu conquérir un empire autour d'elle. Cette comparaison entre la cité antique et la France contemporaine est utilisée pour ainsi dire naturellement. Comme Athènes, qui avec ses soldats citoyens a su vaincre la Perse, la France avec son armée de conscription a su vaincre l'Allemagne. Pour le service militaire, le soldat citoyen de la république était comparé au citoyen soldat d'Athènes, qui se battait pour sa liberté, le discours magnifiait ainsi les morts de la première guerre mondiale.

Cette comparaison ne porte que sur le plan politique. Athènes appuyait son régime sur sa mythologie et sa religion. Aucune distinction n'était faite, bien entendu, entre le religieux et le politique. Au contraire, la III^{ème} République s'est bâtie avec la distinction entre le religieux et le politique, puis à partir de 1905 sur la séparation entre les Églises et l'État. Cette distinction entre l'Athènes antique et la République est mise en avant par le rappel que le Parthénon était un temple comme les autres. Nous avons donc affaire à une cérémonie en partie inspirée par la Grèce antique.

Un modèle complètement différent est également mis en avant, celui de la première République, avec ses grandes cérémonies, où les participants prêtaient serment de défendre la patrie et la liberté. Cette Fête civique de la jeunesse se présente donc comme l'écho de cérémonies révolutionnaires similaires qui avaient eu lieu à Lyon, elle reprend la forme des grandes prestations de serment de 1792, quand la patrie fut déclarée en danger. Cette recherche du modèle révolutionnaire fait abstraction du siège de Lyon de 1793, par les armées révolutionnaires dont le rappel est ici sans objet et pourrait même s'avérer contre-productif.

Cette cérémonie est conçue pour marquer les participants de façon à ce qu'ils restent fidèles aux idéaux de démocratie et de laïcité qui leur ont été enseignés au cours de leur scolarité. Cet enseignement rejoint en cela le projet politique des mouvements laïques d'éducation populaire.

Ce qui est mis en avant c'est surtout le rôle du citoyen de base qui se bat pour défendre sa liberté et ses idéaux révolutionnaires jusqu'au bout. Ce combat se fait en restant fidèle à une morale laïque qui a pour fondement la raison, les philosophes des lumières, les notions de droit de l'homme et de libre arbitre.

Cette morale, élaborée lors de la laïcisation de l'enseignement, visait à remplacer, par d'autres règles, les règles de conduite des individus, qui trouvaient leur justification dans les textes religieux .

L'absence revendiquée de toute référence religieuse a conduit à créer une morale trouvant son appui sur les travaux philosophiques des Lumières, comme ceux de Rousseau sur le Contrat Social, ceux de Voltaire, sur la recherche des valeurs universelles propres à toutes les sociétés humaines pour permettre une vie sociale harmonieuse exempte de conflits violents. Les modèles historiques utilisés tendent à montrer que les valeurs de cette morale sont universelles.

Ce modèle peut justifier en partie l'universalisme du principe démocratique, mais il ne peut suffire et peut même servir une idéologie contraire à celle que défend Herriot[229].

Le régime Athénien était, comme on sait, basé sur une classe de citoyens, mais fonctionnait grâce à la présence d'esclaves dans la cité. C'est pourquoi le modèle révolutionnaire avec ses notions de droits universels et l'abolition de l'esclavage est également nécessaire à la justification morale du régime. Dans son discours, Édouard Herriot fait l'apologie de valeurs comme

- Le travail :

> *« on va vous recommander le travail avant tout, et je suis convaincu que vous avez déjà accueilli cette recommandation qui vous a aussi été faite par vos maîtres. On n'est heureux dans la vie qu'à partir du moment où on a trouvé dans son travail son plaisir, quand on a fait de sa vie deux parts, l'une pour le plaisir et l'autre pour le travail. On n'est digne de cela que le jour où, dans un travail continu assidu, honnête même, on a cherché son plaisir [...]*
> *Je crois que le travail est l'exercice normal de l'activité humaine et qu'après tout travailler, c'est la meilleure façon de se maintenir digne de soi même, digne de la société où l'on vit »*

Le travail est une des valeurs principales de cette morale laïque, un des éléments nécessaires à la vie, il est même pour Édouard Herriot l'élément principal qui donne son sens à la vie.

- La fraternité

> *« Elles* [les paroles du serment] *vous disent d'aimer votre cité, d'aimer votre pays, d'aimer la République, dont vous êtes les fils et les filles, d'aimer aussi l'humanité. »*

C'est une des trois valeurs de la devise de la République, Liberté, Égalité, Fraternité. Avoir un comportement fraternel et défendre cette valeur c'est défendre la République Cette valeur sous-entend une communauté de citoyens tous unis au sein de la république, ce qui implique que les classes sociales ne doivent pas interférer dans les rapports entre les citoyens. L'idée de fraternité ouvre également la voie à une éducation au pacifisme telle qu'elle est pratiquée

229 Le nazisme va chercher, lui aussi, des justifications dans la Grèce antique, mais son inspiration se portera plus particulièrement sur Sparte et son système militaire.

au même moment dans l'éducation populaire laïque et dont Le Foyer, orateur précédent est un partisan.

Cet ensemble de valeurs conduit à un projet de société formée de citoyens égaux et unis par des liens fraternels au sein de la République. Les différences de statuts sociaux, comme il est énoncé dans la Déclaration des Droits de l'Homme, se fondent sur le travail et le mérite, dans le cadre de la République. La régulation se fait par le respect de ces règles par chacun.

Le but de cette morale est de permettre à tous de connaître le bonheur durant leur vie. Il s'agit donc d'inciter les présents, lors de cette cérémonie, à se comporter en personnes de bien , à se montrer constants dans leur travail et à avoir une attitude respectueuse envers autrui.

L'argumentaire du discours est que si l'on respecte ces préceptes, on est assuré de connaître une vie heureuse. Cette morale prend le contre-pied de la morale chrétienne, pour laquelle, le respect des règles assure le bonheur, mais après la vie terrestre. L'objectif est également de permettre aux individus de jouir de leur liberté de pensée, et de bénéficier de la liberté individuelle.

Le terme de liberté de pensée a un sens politique clair dans le cadre du discours d'Édouard Herriot, et sous-entend un conflit[230] entre tenants de l'enseignement religieux et tenants de l'enseignement laïque :

> *"Cette école calomniée souvent par des gens qui ne connaissent ni son programme, ni ses maîtres, cette école de la république française qui a cherché à vous enseigner qu'il fallait , toute sa vie, se conformer aux lois de l'honneur et de la dignité"*

Cette morale laïque, dans le discours d'Édouard Herriot ne se sépare pas de la défense de la République. C'est même le sens de la cérémonie qui transparaît dans le texte du serment prononcé à l'issue de la cérémonie :

230 Ce discours est prononcé durant la période de débat sur *L'Ecole Unique*, qu'Édouard Herriot avait défendue lors de son passage au ministère de l'instruction publique.

« Le précieux souvenir que vous venez de nous remettre et qui porte en lui-même un enseignement durable ne sera pas le seul que nous garderons de cette belle Fête Civique. Les conseils et les leçons qui se dégagent des discours et des poèmes entendus sont profondément gravés dans nos esprits.
Ainsi prenons-nous dans la pleine indépendance de notre conscience, le solennel engagement de toujours obéir aux lois de l'honneur et du devoir que nous dicte la morale laïque, de garder intacte notre dignité personnelle, de ne jamais abdiquer notre liberté de penser, de chercher dans le travail la vraie discipline de notre vie.
Près de ce vieux palais communal, patrimoine collectif légué par nos laborieux ancêtres, nous proclamons notre amour pour notre cité, notre dévouement sans réserve à la France et à la République, notre solidarité avec tous les humains.
Notre seule fierté sera d'être actifs, d'être bons, de coopérer de tous nos efforts modestes, mais convaincus, à l'affranchissement du peuple dont nous sommes, par la science, la vérité et la justice. »

L'étude de cette forme de morale, qui est la morale laïque, peut permettre de mieux appréhender les assises idéologiques et intellectuelles des associations laïques.

Cette morale laïque est la base idéologique des réalisations des associations laïques d'éducation populaire, qui visent à la préservation de la République, en formant des citoyens attachés à ses valeurs et principes. Promouvoir la morale laïque c'est défendre la République. Si dans le cadre de cette fête civique de la jeunesse, les intervenants parlent de défense de la République et plus particulièrement de ce qu'ils considèrent comme une de ses plus importantes assises, l'école publique, c'est que ces personnes considèrent la République menacée, et plus particulièrement l'enseignement laïque. Or celui-ci reste pour ces personnes le meilleur moyen de défense de la République.

Le Réveil du Rhône de cette période fait sans cesse allusion aux affaires opposant des instituteurs publics aux prises, soit avec des prêtres, soit avec des élus locaux partisans de l'enseignement privé. À la relation de ces incidents, le journal rapporte également les débats de l'assemblée portant sur la question de l'enseignement. Édouard Herriot y fait également allusion dans son discours :

« Mais au seuil de ces devoirs, on a voulu réserver votre liberté de pensée, votre liberté de conscience, votre liberté de recherche et, ainsi nous sommes restés fidèles au programme et aux idées de notre école publique, de cette école dont nous allons, l'année prochaine, célébrer le cinquantenaire, de cette école calomniée souvent par des gens qui ne connaissent ni son

programme, ni ses maîtres, de cette école de la République française, qui a cherché à vous enseigner qu'il fallait, toute la vie, se conformer aux lois de l'honneur et de la dignité »

La défense de l'école publique est présentée comme indissociable de la défense de la République

2) Un discours récurrent sur la nécessaire instruction

La proximité entre le discours de Georges Beauvisage et celui d'Édouard Herriot est flagrante malgré les trente années et le conflit mondial qui les séparent. Les bases de la citoyenneté selon ces deux personnes reposent finalement sur une obéissance aux principes moraux et aux lois de la République. Le bon citoyen est avant tout obéissant.

C'est l'illustration de ce que doit être un citoyen pour les militants de l'éducation populaire. Ce modèle de citoyen républicain tel qu'il est décrit, apparaît comme une illustration de l'ouvrage d'Yves Déloye, *École et citoyenneté*[231]. Il rappelle que l'école est au cœur du processus de formation de l'identité civique et nationale. Dans le contexte français il y a un enjeu qui est d'uniformiser et d'homogénéiser la culture des citoyens. Le système scolaire conduit donc à former une conscience nationale. Les élites républicaines accordent énormément d'importance à cette question, c'est ce qui explique la volonté de contrôle des programmes et de la formation des enseignants. L'objectif est d'encourager et d'affermir au profit de la République un sentiment de loyauté et d'engagement civique. Cet engagement ne se fait pas uniquement dans la participation à la vie politique et en accomplissant ses devoirs militaires. Pour les militants de l'éducation populaire, s'engager en tant que militant dans une structure œuvrant à renforcer l'action de l'école publique, c'est s'engager

231 Yves Déloye, *École et citoyenneté, L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverse,* Presse de la Fondation Nationale des sciences politiques, Paris, 1994

pour la défense de la République[232]. Ce thème de la défense de la République est d'ailleurs un des thèmes les plus fréquents des discours et articles de ces militants. Selon Déloye il y a, de manière plus ou moins explicite, une volonté de gérer les sentiments politiques et de gouverner les mœurs dans une direction favorable à la République. En s'appuyant sur les travaux de Norbert Elias et Michel Foucault, Déloye insiste sur le lien entre l'affirmation des états modernes et la transformation des sensibilités politiques. Des nouvelles relations sociales induisent le processus de civilisation d'Elias et une régulation et une maîtrise de la vie affective avec le conditionnement des pulsions en fonction des impératifs de la vie en société. Apparaît ainsi « l'homme civilisé » qui est aussi un « bon citoyen ». De même selon Déloye, les travaux de Foucault sur la question de la gouvernabilité montrent que le pouvoir politique s'inscrit dans les corps et les conduites. Cette approche incite à voir dans les manuels de morale et d'instruction civique une manière de favoriser le gouvernement de soi et la soumission volontaire à un gouvernement dorénavant élu au suffrage universel :

> *« Celui qui décide souverainement, par son vote, du gouvernement doit d'abord savoir se gouverner lui-même, ensuite à un autre niveau, gouverner sa famille, ses biens, son épargne. »*[233]

L'école laïque a donc parmi ses objectifs le développement de valeurs indispensables au fonctionnement d'un État démocratique comme l'autodiscipline, l'acceptation de l'ordre républicain, et de développer une éthique de la responsabilité civique qui pousse les citoyens à modérer leur comportement et à se discipliner. L' autodiscipline est recherchée et vantée par des acteurs de l'éducation populaire comme Antoine Allemand Martin dans son

232 Dans la troisième partie, à travers l'exemple d'Eric Kauffman, nous analyserons une exemple de ce type d'engagement.

233 Yves Déloye, *École et citoyenneté,* op. cit. Page 27

projet pédagogique de camps de ski à l'Alpe d'Huez dans les années vingt[234], identique à celui du commandant Fabre cité en début ce chapitre.

Cette permanence de la vision du citoyen obéissant de l'affaire Dreyfus jusqu'à la seconde guerre mondiale est remarquable. Elle se fait malgré les crises que traverse la France et surtout, les éléments qui peuvent apporter une contestation de cette vision de la citoyenneté sont complètement mis de côté. Cette conception de la citoyenneté qui n'évolue pas n'est-elle pas finalement révélatrice de l'immobilisme d'une grande partie des élites politiques de la IIIe République, tel que le décrit Pierre Laborie[235] ? En effet comment ne pas percevoir cet immobilisme dans les conceptions d'une des bases de la République comme un des symptôme de cette crise morale touchant la France à la fin des année trente et éclatant au grand jour avec la défaite de juin 40 ?

C'est sur cette base que l'école laïque et les mouvements d'éducation populaire développent leur formation du citoyen, bien que les crises politiques et les guerres, en changeant les conditions d'exercice de cette citoyenneté, conduisent les acteurs à des évolutions de la conception de ce qu'il doit être . Cette évolution apparaît dans une série d'articles du *Réveil du Rhône.* Ces articles sont signés par un ensemble de militants prenant de plus en plus d'importance, en particulier Léon Emery qui apparaît comme l'homme orchestre incontournable et qui se place dans sa position coutumière du grand théoricien, ouvrant la voie aux militants sans entrer dans les aspects pratiques pour autant. Il s'agit alors de présenter les bases théoriques de ce que doit être la formation du citoyen, mais les auteurs sont justement incapables de dépasser les pratiques traditionnelles.

.

234 Antoine Allemand-Martin*, L'enseignement par le tourisme scolaire-tourisme d'étude et tourisme d'agrément,* édition Les Alpes*,* Grenoble *1926.* Voir également la troisième partie de ce mémoire.

235 Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy, op. cit.*

3) Les limites de l'émancipation par l'instruction, militer et agir pour former des citoyens.

> *« Il n'y a plus beaucoup de républicains en France. La République n'en a pas formé. C'est le gouvernement absolu qui forme les républicains. Sur la meule de la royauté ou du césarisme s'aiguise l'amour de la liberté, qui s'émousse dans un pays libre, ou qui se croit libre. Ce n'est guère l'usage d'aimer ce qu'on a. Aussi bien la réalité n'est pas bien aimable. Il faut de la sagesse pour s'en contenter. On peut dire qu'aujourd'hui les Français âgés de moins de cinquante ans ne sont pas républicains. »*

Ce constat de l'incapacité de la IIIe République à former des citoyens, qu'Anatole France place dans la bouche de Lucien Bergeret[236], son double littéraire, est bien évidemment partagé par beaucoup de militants de l'éducation populaire lors de l'affaire Dreyfus. Cette idée de former des citoyens est la grande constante dans les justifications de l'éducation populaire. Elle se retrouve dans les instructions données à l'encadrement d'un mouvement de jeunesse comme les Éclaireurs de France en 1944[237] :

> *« Ou nous formons un garçon tout juste capable de reconnaître la Grande-Ourse et de se distinguer dans une bagarre au foulard – ou nous formons un futur citoyen conscient de* tous *ses devoirs.*
> *Nous savons quel est notre vrai but. C'est dire l'importance de relations avec la famille et l'école. »*

Ces lignes écrites avant la fin de la seconde guerre mondiale, certainement dans le contexte euphorique de la Libération nous montrent que cette idée de formation du citoyen est restée présente sur toute la période étudiée avec une réactivation forte dans ce contexte de fin de conflit. Mais à travers elles, nous voyons également transparaître deux éléments importants :

Pour les initiateurs des mouvements de jeunesse, de garderies, de colonies de vacances, l'enjeu dépasse la simple question d'occupation des enfants en dehors des temps scolaires. Il y a une prise de conscience de l'enjeu civique des actions entreprises, les militants ne sont pas là simplement pour amuser les enfants, ils

236 Anatole France, *Monsieur Bergeret à Paris,* op. cit.

237 Pierre Sainderichin, *Troupe vivante, manuel du chef de troupe,* Les Éclaireurs de France, Paris, 4° trimestre 1944

sont là également pour opérer cette formation du citoyen, souhaitée sur toute la période et plus particulièrement à partir de la seconde moitié des années trente.

Il est également évident pour ces militants que l'action éducative entreprise ne peut-être conçue et réalisée de manière isolée. Elle doit se faire en lien et en partenariat avec l'école publique, les familles, mais également le milieu professionnel pour les adolescents en formation et les jeunes adultes. Cette prise de conscience, qu'aucune structure ne peut réussir à elle seule, cette formation citoyenne conduit après 1945 les différentes associations d'éducation laïque à mettre en avant leur complémentarité avec l'école publique en prolongeant son action de formation du citoyen.

S'il y a bien une volonté de formation du citoyen sur toute la période étudiée, les modalités de cette formation, ses objectifs, ses méthodes sont en continuelle évolution, une évolution liée à la conception que l'on a de la citoyenneté, mais également liée au contexte politique et social. Par contre si cette formation est parfaitement théorisée par les dirigeants des principales structures d'éducation populaire du Rhône, la réflexion sur sa mise en pratique reste pratiquement inconnue car elle n’a jamais fait l'objet de publication ou de comptes-rendus sauf à de très rare exceptions.

Sur la période 1896-1940, un certain nombre de crises traversées par la IIIe République apportent doutes et interrogations dans les milieux républicains. Selon leurs conceptions, l'instruction par l'école laïque devait permettre la formation de citoyens à partir des enfants scolarisés. Ces citoyens devraient bien évidemment être attachés à la République, alors comment expliquer des crises politiques comme l'affaire Dreyfus, la montée du fascisme dans les années trente, qui font apparaître des proportions notables de Français hostiles à la République ? En théorie, la grande majorité des Français ayant été scolarisés

dans des écoles laïques, ces crises ne devraient pas avoir une telle ampleur. Cela signifie donc que la formation du citoyen telle qu'elle est pensée et assurée par l'école laïque est insuffisante. Il faut donc mettre en place d'autres formes de formation du citoyen pour palier les manques de l'école laïque. C'est donc un des objectifs que se fixent les acteurs de l'éducation populaire.

Apprendre les droits et les devoirs aux futurs citoyens n'est pas suffisant pour permettre le plein exercice de la démocratie. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, Anatole France résume avec ironie les interrogations des milieux républicains sur l'exercice du suffrage par une partie de la population dans le contexte de l'affaire Dreyfus.

> *« Jean Coq et Jean Mouton sont républicains. Jean Coq vote à chaque élection pour le candidat impérialiste et Jean Mouton pour le candidat royaliste »*[238]

Il devient donc évident pour les républicains qu'il est nécessaire de faire une véritable éducation du peuple. Cette éducation du citoyen peut avoir deux objectifs, le premier étant de former des individus prêts à défendre la République contre ses adversaires. Quant au deuxième comme le fait dire Anatole France à un de ses personnages[239] :

> *« L'éducation du peuple est à peine commencée, voilà la vérité. Dans la cervelle d'un ouvrier, à la place où les bourgeois logent leurs préjugés ineptes et cruels, il y a un grand trou. C'est à combler. On y arrivera. Ce sera long. En attendant, il vaut mieux avoir la tête vide que pleine de crapauds et de serpents »*

Il s'agit bien de former des individus pour que ceux-ci deviennent des militants politiques ayant pour objectif de faire évoluer la société vers plus de justice sociale. La question qui reste en suspend est celle des moyens à utiliser pour obtenir cette justice sociale.

---

238 Anatole France, *Monsieur Bergeret à Paris,* op. cit.
239 Anatole France, *Monsieur Bergeret à Paris,* op. cit.

Si pendant l'affaire Dreyfus, la réponse à ce besoin de formation du citoyen se fit sous la forme des universités populaires, il est apparu également nécessaire de lutter contre les influences anti-républicaines, en particulier à travers les médias. Ce qu'Anatole France dénonce également :

> *« [...] mais ils sont simples tous deux, et ils croient ce que dit leur journal. C'est là qu'éclate leur candeur [...] »*[240]

Cette question de l'influence des milieux anti-républicains sur la population à travers les médias trouve une réponse à Lyon, avec la constitution en 1935 de l'Association pour la Protection de l'Opinion Publique[241].Cette association a fait l'objet d'une surveillance policière à sa création, ce qui explique pourquoi son dossier en préfecture est relativement complet. Elle regroupe un certain nombre de membres du GDEL, en particulier son président Dreyfus et Léon Emery qui participent à l'organisation des conférences sur les médias. On retrouve également des membres de l'enseignement primaire comme Lebossé inspecteur primaire, Josserand inspecteur primaire honoraire et Chambard instituteur. La personne à l'origine de cette association est Mage, secrétaire de la Société des patronages des enfants pauvres de la ville de Lyon[242]. Les rapports de police concluent que les membre de cette association sont « *honorablement connus. Leurs opinions sont réputées républicaines de gauche* »

Avant d'avancer dans l'étude de cette association, on peut faire une première remarque sur la chronologie. *Monsieur Bergeret à Paris* d'Anatole France est publié en 1901, l'Association Pour la Protection de l'Opinion Publique est fondée, quant à elle en 1935. On voit par là que la question de la place des médias dans l'éducation populaire est une question de taille qui demeure

240 Anatole France, *Monsieur Bergeret à Paris,* op. cit.
241 Archives départementales du Rhône 4 M sup 15
242 Rapport de police du 18 janvier 1935 et du 14 avril 1934, archives départementales du Rhône 4 M sup 15

d'actualité pendant pratiquement plus de trente ans. Au delà de la place des médias dans cette formation, les militants se questionnent sur le contrôle des grands groupes de presse privée et sur les intérêts auxquels ils obéissent.
Dans ses statuts, l'association présente son objectif de la manière suivante :

> *« L'ASSOCIATION ne poursuit aucun but lucratif et a pour but principal de préserver l'Opinion Publique contre tout travestissement de la vérité par les organes d'Information : Presse, Cinéma, T.S.F.*
> *Organe d'éducation et de protection de cette Opinion elle tend donc à développer l'esprit critique et le jugement personnel ; elle s'adresse à toutes les bonnes volontés, respecte toutes les convictions, politiques, philosophiques ou religieuses mais ne s'inféode à aucune d'elles, l'exposé de la vérité sur le plan de l'Information et de la Documentation étant son seul mobile. »*

Nous sommes donc en présence d'une action éducative qui est clairement pensée comme une partie intégrante d'un programme politique. Le discours tenu par cette association nous est parvenu car elle a produit une brochure[243] qui a pour titre : *« Ce qu'est devenu la Presse »* et pour sous-titre : « *Comment la Presse aux mains des puissances d'argent égare l'opinion publique. Les remèdes. »*
Cette brochure résume le contenu des conférences faites par l'association et permet d'avoir accès à un résumé de la pensée de ses membres. Dans son introduction, les auteurs de la brochure rappellent pourquoi défendre l'opinion publique est si important pour eux :

> *« L'idée la plus généreuse, l'action la plus utile, l'entreprise la plus noble, en un mot tout progrès social ne peut s'implanter dans le monde actuel que du consentement préalable de l'opinion publique »*

La presse est, donc indispensable pour faire progresser la société en diffusant les nouvelles idées. Cependant, les auteurs dénoncent :

> *« Cette puissance* (la Presse)*, qui pourrait être une merveilleuse éducatrice des peuples est devenue, en sa majeur partie, une puissance dangereuse, séduisante et trompeuse, qui capte, endort, apeure ou affole les esprits des lecteurs au gré des hommes d'argent qui l'ont accaparée en vue de leurs machiavéliques calculs et de leurs bas intérêts »*

243 Archives départementales du Rhône 4 M sup 15

Non seulement les médias en général et la presse en particulier sont contrôlés par des groupes considérés comme hostiles à la République et au bien-être collectif, mais cet état de fait les empêche de jouer à plein leur rôle d'éducation de la population. Dans le contexte de cette première partie des années trente, peu de temps après la manifestation du 6 février 1934, il apparaît urgent pour ces militants de l'éducation populaire de dépasser la simple action éducative en direction des enfants, adolescents et jeunes adultes pour également atteindre les adultes et éduquer leur esprit critique. L'association présente alors son programme d'action de la manière suivante :

> *« Nous avons commencé notre labeur par le ralliement des groupements de progrès dont nous ne voulons être qu'une émanation, un centre d'action, une spécialisation de l'effort tendant à éveiller dans tout le corps social la notion du danger que fait courir à la pensée moderne la presse ploutocratique, c'est à dire l'ensemble des grands journaux quotidiens accaparées par les Puissances d'argent, et le désir d'en arrêter enfin l'odieuse malfaisance que nous tenterons de dévoiler dans cet exposé »*

Grâce aux rapports de police nous connaissons les organisations que les auteurs désignent sous le nom de « *groupements de progrès ».* Il s'agit principalement de la Ligue des Droits de l'Homme, du GDEL, de l'Union des Femmes Espérantistes, du Syndicat National des Instituteurs, des Anciens Combattants Pacifistes, des Anciens Combattants Républicains, de La Jeune République et de deux loges maçonniques.
Le plan des conférences organisées par l'association, dont cette brochure est la retranscription, permet de mettre en évidence son argumentaire.

Après avoir rappelé ce qu'est un journal et expliqué comment les puissances financières et les intérêts particuliers instrumentalisent la presse, les auteurs insistent sur les conséquences négatives, en particulier les scandales financiers, mais également l'influence néfaste auprès de l'opinion publique au moment de la déclaration de guerre en 1914. Les auteurs concluent de la manière suivante :

« *Nous savons maintenant qu'un journal, surtout un grand journal d'information, est, dans tous les pays, depuis le titre (il s'appelle parfois INDEPENDANT, VERITE), jusqu'à la signature du gérant (homme de paille mettant son nom en bas du journal pour recueillir les sanctions que pourrait subir le journal), en passant par les informations tripatouillées dès leur origine, les articles tendancieux des partis politiques, la publicité commerciale ou financière, une entreprise basée sur le mensonge. Il n'est donc pas de but plus urgent que d'en préserver l'Opinion Publique. Comme il est difficile, impossible de fonder un journal en dehors des monopoles d'Informations, de transport ou distribution et Publicité, il est plus expédient de briser l'arme ou d'émousser sa pointe dans les mains des ploutocrates qui s'en servent et, pour cela faire connaître « urbi et orbi » ce qu'est un journal. Ce fut le but de cet exposé fait au nom du COMITÉ CENTRAL POUR LA PROTECTION DE L'OPINION PUBLIQUE, dont le but principal est de préserver l'Opinion Publique contre tout travestissement de la vérité par tous les éléments qui concourent à former cette opinion et surtout par la presse. »*

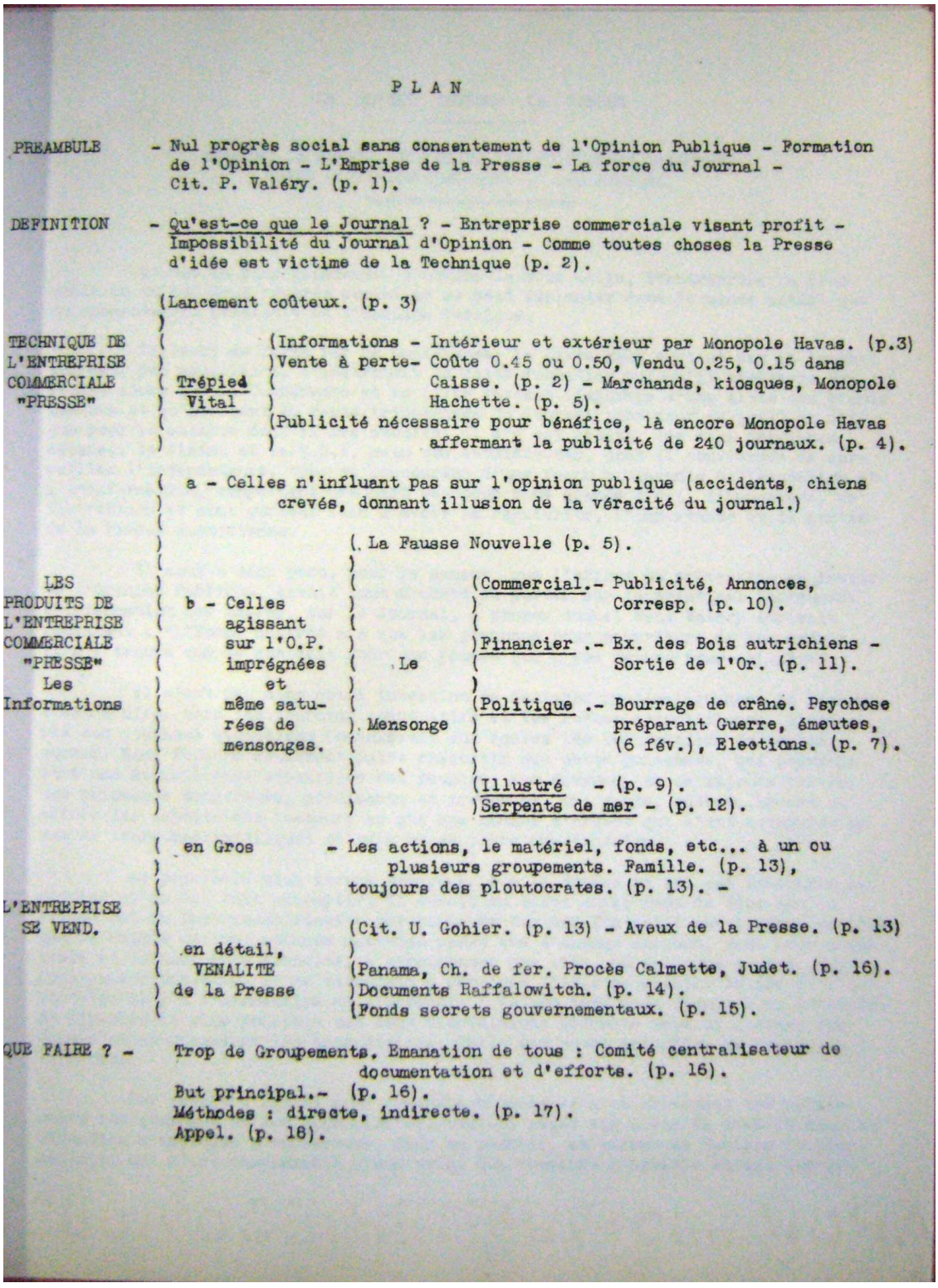

P L A N

PREAMBULE - Nul progrès social sans consentement de l'Opinion Publique - Formation de l'Opinion - L'Emprise de la Presse - La force du Journal - Cit. P. Valéry. (p. 1).

DEFINITION - Qu'est-ce que le Journal ? - Entreprise commerciale visant profit - Impossibilité du Journal d'Opinion - Comme toutes choses la Presse d'idée est victime de la Technique (p. 2).

TECHNIQUE DE L'ENTREPRISE COMMERCIALE "PRESSE"

(Lancement coûteux. (p. 3)

Trépied Vital

(Informations - Intérieur et extérieur par Monopole Havas. (p.3)

Vente à perte- Coûte 0.45 ou 0.50, Vendu 0.25, 0.15 dans Caisse. (p. 2) - Marchands, kiosques, Monopole Hachette. (p. 5).

(Publicité nécessaire pour bénéfice, là encore Monopole Havas affermant la publicité de 240 journaux. (p. 4).

LES PRODUITS DE L'ENTREPRISE COMMERCIALE "PRESSE" Les Informations

a - Celles n'influant pas sur l'opinion publique (accidents, chiens crevés, donnant illusion de la véracité du journal.)

b - Celles agissant sur l'O.P. imprégnées et même saturées de mensonges.

Le Mensonge

(La Fausse Nouvelle (p. 5).

(Commercial.- Publicité, Annonces, Corresp. (p. 10).

Financier .- Ex. des Bois autrichiens - Sortie de l'Or. (p. 11).

Politique .- Bourrage de crâne. Psychose préparant Guerre, émeutes, (6 fév.), Elections. (p. 7).

(Illustré - (p. 9).

Serpents de mer - (p. 12).

L'ENTREPRISE SE VEND.

en Gros - Les actions, le matériel, fonds, etc... à un ou plusieurs groupements. Famille. (p. 13), toujours des ploutocrates. (p. 13). -

en détail, VENALITE de la Presse

(Cit. U. Gohier. (p. 13) - Aveux de la Presse. (p. 13)

(Panama, Ch. de fer. Procès Calmette, Judet. (p. 16).

Documents Raffalowitch. (p. 14).

Fonds secrets gouvernementaux. (p. 15).

QUE FAIRE ? - Trop de Groupements. Emanation de tous : Comité centralisateur de documentation et d'efforts. (p. 16).

But principal.- (p. 16).

Méthodes : directe, indirecte. (p. 17).

Appel. (p. 18).

Plan des conférences organisées par l'association pour la défense de l'Opinion publique. Archives départementales du Rhône 4 M sup 15. À travers ce plan de conférences, on peut constater que l'action d'éducation est pensée uniquement sous la forme de cours magistraux dirigés vers le public.

Après cette conclusion, les auteurs exposent les deux méthodes qu'ils jugent adéquates pour mettre fin à cet état de domination de la presse par des puissances financières :

- La première méthode est décrite comme directe, il s'agit de continuer de recueillir des informations sur « *l'abominable vénalité de la presse française* » puis d'organiser conférences et causeries pour informer et éduquer la population. Grâce à cela le Comité de défense de l'Opinion Publique peut devenir de plus en plus puissant et contrecarrer les puissances financières maîtresses de la presse.

- La deuxième méthode est considérée comme indirecte, il s'agit de faire pression pour faire modifier la législation du 29 juillet 1881, de faire cesser les pratiques condamnables de la presse et de créer un « Journal officiel d'information » avec la suppression des subventions directes et indirectes aux journaux.

On peut constater que cette association souhaite également une action internationale qui s'appuierait sur la Société des Nations, pour le contrôle des agences de presses internationales, par l'intermédiaire des unions espérantistes. Nous avons là un exemple de la manière dont est pensée ce que doit être la formation du citoyen. Ce projet abouti est fortement marqué par le contexte lyonnais, mais aussi par la personnalité forte de Léon Emery. On retrouve dans ce programme d'actions ses différentes prises de positions sur la question des médias dans ses éditoriaux du journal « *Le Réveil du Rhône* » sur la même période. Léon Emery trouve dans cette association un moyen pour mettre en application ses conceptions de l'éducation populaire, sur lesquelles nous reviendrons dans la troisième partie.

Il faut cependant nuancer les actions de cette association. Si elle semble avoir fait l'objet d'une légère surveillance policière à ses débuts, son dossier administratif conservé aux archives départementales ne permet pas de mettre en évidence une activité intense. Il ne fait apparaître qu'une conférence à Tassin La Demi-Lune. Un autre élément va dans le sens d'une activité réduite : le GDEL fait partie des organisations membres, or *Le Réveil du Rhône*, organe du GDEL, ne fait aucune allusion à cette association ni à ses conférences. Au-delà de son action qui a vraisemblablement été minime, elle est révélatrice de la pensée d'une partie des militants de l'éducation populaire. On peut également se demander si cette association n'est pas un moyen pour Léon Emery de faire organiser ses propres conférences sur un sujet qui lui est cher, comme nous le verrons par la suite, sans donner l'impression de trop se mettre en avant.

Cette association qui se donne pour but de former l'esprit critique des citoyens prend place dans un programme de formation civique qui apparaît dans le *Réveil du Rhône*.

Cette association de protection de l'opinion française est évidemment à mettre en lien avec le Comité de Vigilance des Intellectuels Antifascistes, auquel Léon Emery adhère également. Comme le rappellent Pascal Ory et Jean François Sirinelli[244], le CVIA dénonce la *« presse pourrie »* pour combattre le développement du fascisme.

Ce rapprochement entre le GDEL et le CVIA par le biais de Léon Emery amène à faire une remarque sur l'objectif politique des mouvements d'éducation populaire laïques lyonnais. Nous avons là un aspect remarquable de ces mouvements qui s’inscrivent dans la très longue continuité du projet de défense de la République. En effet celui-ci est présent au début de la période étudiée et

244 Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France,* op. cit

ne cesse d'être réactivé. Il est encore aujourd'hui régulièrement remis en avant dans les projets éducatifs des différents mouvements et associations d'éducation populaire. Par contre il est important de noter que l'adversaire, lui, change au cours de la période. Dans les années 1890, l'adversaire est le royaliste, soutenu par l'Église catholique, il faut alors préserver la République de ses atteintes. Au cours des années vingt et trente, si l'Église catholique est encore décrite comme l'adversaire déterminé de la République, par contre elle perd progressivement sa place d'ennemi numéro un. Le nouvel adversaire qui se développe est celui que l'on désigne sous le vocabulaire générique de « *fasciste* ». Ce terme regroupe une multitude de réalités et de positionnements des adversaires politiques des militants de l'éducation populaire, eux-mêmes répartis dans un champ politique allant du parti radical jusqu'au parti communiste.
Sur les soixante années couvertes par l'étude, pour ces militants, la République aura sans cesse été en danger ; il y a là, de manière implicite, l'idée que la démocratie et l'émancipation du peuple sont des combats permanents. Cette idée n'est finalement explicitement exprimée qu'après la seconde guerre mondiale dans une tribune consacrée à l'éducation des citoyens.

La question de la formation du citoyen au cours des années trente devient un sujet de préoccupation de plus en plus fréquent dans les articles du *Réveil du Rhône.* Ce qui se dégage de ces articles gravite toujours autour de la protection et du renforcement de la République. Il s'agit de trouver les moyens de renforcer l'éducation républicaine donnée en même temps que l'instruction dans les écoles publiques. Pour cela il faut dépasser l'idée que l'instruction est suffisante pour former des citoyens, il faut mettre en place une véritable

éducation civique. Ce terme devient alors de plus en plus fréquent dans les discours et articles des militants.

Entre décembre 1936 et avril 1937, dans l'idée de former l'esprit critique des citoyens, une série d'articles sur « *L'éducation civique de la jeunesse »* est publiée. Les auteurs sont Aimot, Bordel et Emery, les trois principaux rédacteurs d'articles dans *Le Réveil du Rhône* à cette époque. Le but de cette série d'articles est de proposer un programme de formation de la population, en particulier de la jeunesse, afin de renforcer son attachement à la démocratie et au progrès social.

Ce programme de formation du citoyen part d'un certain nombre de constats liés au contexte du milieu des années trente.

> *« A l'heure où la jeunesse angoissée, inquiète pour son avenir se voit attirée vers les solutions extrêmes, à l'heure où notre France est divisée entre des courants politiques contraires et violents, à l'heure où des citoyens perdent sans s'en rendre compte le contrôle de leur personnalité, où ils s'injurient, se menacent, se haïssent, il est grand temps de s'occuper de l'éducation civique de la jeunesse »*[245]

L'article de Léon Emery d'avril 1937 dans le *Réveil du Rhône* permet d'avoir des compléments sur la perception de la situation politique par les militants de l'éducation populaire laïque :

> « *En effet, les régimes politiques placés sous le signe de la liberté et des droits de l'homme sont violemment combattus ; partout s'affirme la tendance vers une société autoritaire et homogène, dans laquelle la raison d'état serait érigée en vérité absolue. Il n'est pas besoin de le montrer longuement pour les États fascistes. Mais nous abstenant, cela va sans dire, de tout jugement politique, nous devons bien remarquer que, sur le plan éducatif, le communisme n'agit pas autrement ; la jeunesse trouve dans le marxisme une dogmatique qui s'impose à toutes ses croyances. […] La pensée libre, la laïcité et la démocratie, aspect inséparables d'un même système moral et social, n'a donc pas à compter seulement avec leur adversaire traditionnel, c'est à dire la Haute Église ; de nouveaux ennemis plus puissants, plus jeunes, plus riches de dynamisme social passent au premier plan. Il est impossible que nos efforts n'en soient pas rendus à la fois bien plus difficiles et bien plus nécessaires. L'éducation civique de la jeunesse devient pour la démocratie une question de vie ou de mort. »*[246]

245 *Le Réveil du Rhône,* décembre 1936
246 *Le Réveil du Rhône,* avril 1937

On peut donc constater que ce que veulent défendre les auteurs de ces textes est bien le modèle républicain français. Pour eux, il faut soustraire la jeunesse française des influences qui pourraient la détourner de son attachement à la République, c'est à dire l'Église catholique, mais surtout les influences des pays fascistes et de l'URSS qui apparaissent comme les nouveaux adversaires bien plus dangereux. On peut constater que Léon Emery prend plus de précaution pour critiquer l'URSS, son reproche repose principalement sur l'utilisation du marxisme comme d'un dogme auprès de la jeunesse. Ces précautions sont certainement justifiées par la volonté de ne pas provoquer d'incident au sein de la coalition du Front Populaire que Léon Emery défend. Elles sont aussi révélatrices de l'influence que le parti communiste peut avoir au sein des militants de l'éducation populaire et des lecteurs du *Réveil du Rhône*

Pour Aimot, les tensions politiques et le manque de formation du citoyen sont clairement les éléments qui sont à l'origine des troubles qui touchent la France à ce moment là. Selon lui, ce qui fait le bon citoyen c'est « *entendre dans le calme et la courtoisie l'exposé d'une thèse qui heurte ses convictions. Il sait correctement, ce qui n'exclue ni l'énergie, ni la vigueur d'une riposte, la réfuter »*[247]. Pour Aimot c'est cette absence de formation du citoyen qui provoque les tensions, les haines et la violence. La question qui se pose alors est comment former les citoyens ? Pour lui, l'école primaire n'est pas le lieu car elle donne de l'instruction civique et pas de l'éducation civique qui est un « *complément nécessaire à l'école* ». Enfin la scolarité ne touche pas les citoyens, mais les enfants et, de même, ni les journaux, ni les partis politiques ne sont aptes à cela car ils sont en recherche de partisans. Aimot déplore ce comportement de la presse, car selon lui, elle devrait être un instrument de formation du citoyen.

247 *Le Réveil du Rhône*, Décembre 1936

On peut déjà identifier un élément central de ce que doit comporter la formation du citoyen, à savoir le développement de l'esprit critique. Dans le contexte lyonnais, nous avons une réalisation qui tend à ce but, c'est l'association pour la défense de l'opinion publique. Cette tentative lyonnaise est d'autant plus intéressante qu'elle est certainement le résultat de l'initiative de Léon Emery, même si celui-ci n'apparaît pas parmi les dirigeants de l'*Association de Protection de l'Opinion Publique*. Dans le « *Réveil du Rhône »* d'avril 1937, Léon Emery rappelle que la question de la presse est primordiale dans la formation du citoyen :

> *« Il est enfin une dernière branche d'étude d'une importance capitale, à tel point que s'il fallait absolument choisir, je n'hésiterais pas à la mettre en tout premier plan (tant qu'il s'agit bien entendu de formation civique) : celle des moyens d'information. La pensée politique est formée par la presse. Il faut donc que chacun sache ce qu'est un journal, comment il est fait et surtout comment il faut le lire. Le régime actuel de l'information dans le monde est une chose proprement monstrueuse. Nous vivons dans un bain continu d'erreurs et de mensonges. Du moins, s'il est vrai que le lecteur est défendu par une vague méfiance et qu'un mensonge en chasse un autre, on ne saurait imaginer pire moyen de connaître, influence plus dissolvante pour la pensée, plus destructrice pour le raisonnement que celle de cette pluie de nouvelles vraies, fausses, vraies et fausses […] d'où ne peut résulter qu'un passage constant de l'indifférence à une crédibilité mystique et finalement à une sorte d'hébétude intellectuelle. »*

Ce commentaire de Léon Emery sur la presse et les médias de manière générale est évidemment à mettre en lien avec l'*Association de Protection de l'Opinion Publique*. Ces éléments nous montrent que le programme de formation du citoyen sous le nom d'éducation civique, est le résultat d'une réflexion poussée, mais qu'il fait aussi l'objet de premières tentatives de réalisation. Celles-ci ne semblent pas avoir été couronnées de succès, car, comme on l'a dit, le dossier conservé aux archives départementales ne fait mention que d'une conférence alors que cette association était placée sous une surveillance policière. Là encore, le fait que les organisateurs soient incapables de trouver une forme d'action qui ne soit pas la conférence avec un orateur assurant un cours magistral devant un auditoire passif est certainement la raison principale de l'échec de cette expérience.

En reprenant l'analyse des éditorialistes et collaborateurs du *Réveil du Rhône,* nous arrivons à la conclusion suivante : si, ni les partis politiques, ni la presse et les médias, ni l'école ne peuvent former les citoyens, l'enseignement qu'en tire Aimot est le suivant, c'est aux *« œuvres post et péri-scolaires »* d'agir. Mais celles ci doivent agir en :

> « *S'inspirant et se souvenant de l'enseignement reçu dans nos écoles publiques (enseignement qui n'est inféodé à aucun dogme, qui ne dépend d'aucun parti politique, qui tend à développer la réflexion, le libre arbitre, enseignement basé sur la raison) »*[248]

Aimot insiste sur le fait que la formation du citoyen doit permettre *« le libre jeu de la liberté ».* Mais si Aimot montre que la formation du citoyen est indispensable pour avoir une vie politique apaisée, s'il est convaincu que ce sont les œuvres d'éducation populaire qui doivent assurer cette formation, il s'interroge sur les formes qu'elle doit prendre et sur le point de savoir comment les différents militants vont la concevoir et la mettre en application. Car cette formation du citoyen, toujours selon Aimot, doit se faire sans embrigadement et elle ne doit pas être confondue avec l'action sociale.

Dans le deuxième article de janvier 1937 de Bordel, la nécessité de la formation du citoyen est encore mise en avant :

> *« à l'heure où précisément le peuple souverain qui vient de remporter une magnifique victoire, a besoin de fortifier son éducation civique »*[249]

Le contexte politique apparaît comme favorable pour organiser cette formation du citoyen. La victoire du Front Populaire est alors analysée comme le rejet par l'électorat du fascisme et le nouveau gouvernement est perçu comme favorable

248 *Le Réveil du Rhône,* Décembre 1936
249 *Le Réveil du Rhône,* janvier 1937

à ce projet qui n'a pour but que la défense de la République en formant des citoyens qui lui sont profondément attachés.

Selon Bordel, la formation du citoyen jusqu'à présent se résume aux leçons d'instruction civique reçues durant la scolarité du primaire, qu'il faut donc compléter. Cela est d'autant plus important qu'il ne faut pas laisser la place aux organisations de jeunesse confessionnelle comme la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, la Jeunesse Étudiante Chrétienne ou la Jeunesse Agricole Chrétienne, qui sont décrites comme étant particulièrement actives et attractives. Les militants laïques se doivent donc de réagir :

> *« Tandis que les organisations clérico-sociales préparent avec un soin méticuleux des esprits d'une souplesse déconcertante, nous devons assurer le progrès par le civisme de notre jeunesse »*[250]

La question de la manière d'agir est clairement posée, Bordel repousse dès le départ l'idée d'une formation du citoyen qui se ferait sous la forme de « *cours d'Éducation civique ».* Ce serait contre-productif voir répulsif pour la jeunesse. Mais aucune alternative n'est proposée aux *cours « d'Éducation civique ».* Les auteurs de ces articles montrent une réflexion théorique très poussée pour asseoir leur vision et leur projet d'éducation populaire. En revanche, ils sont incapables de présenter un plan d'action concret pour mettre en œuvre leur projet. Toujours est-il que cette formation doit reposer sur la morale et l'histoire :

Les éléments de morale sont eux aussi exposés :

> *« Au premier plan : Droits et devoirs d'un citoyen dans sa nation et dans l'humanité.*
> *Quels beaux sujets à développer largement : l'Horreur et l'imbécillité de la guerre ; La Paix et ses grandes valeurs.*
> *[...]*
> *Au premier plan encore : Tolérance.*
> *La volonté libre, l'accord des volontés libres constituent la base solide d'une nation. Alors l'honneur demeure ce qu'il est, sans désirer enchaîner et asservir ce qui n'est pas lui.*

250 *Le Réveil du Rhône,* Janvier 1937

L'intolérance, mot chargé d'histoire dont Michelet fournit la matière pour faire de nos adolescents des hommes indemnes et sains »[251]

A ces valeurs, Bordel ajoute la question de l'obéissance, pour lui les citoyens doivent obéir à la loi, car c'est elle qui est la garante des libertés individuelles, mais il pose néanmoins un certain nombre de limites :

« Hésiterons-nous à dire à nos adolescents que la loi n'est pas la loi si le peuple ne l'a point voulue ? S'ils ne le savaient pas, ils ne seraient pas des citoyens mais des sujets.
Nous leur montrerons autour d'eux certains peuples asservis où le bonheur n'est que façade, et la propriété d'un mythe dangereux »[252]

Nous voyons là apparaître le portrait du citoyen idéal pour les auteurs des articles mais aussi les militants du GDEL. Ce citoyen idéal doit avoir une bonne connaissance historique, il se doit d'obéir à la loi établie dans un cadre démocratique et doit conserver son esprit critique face aux médias et aux partis politiques. Nous avons une première brèche dans la conception de la citoyenneté défendue jusque là. La question de l'obéissance et de la désobéissance n'est pas explicite, mais est posée comme condition du respect de la loi, avec la nécessité que celle-ci soit faite en suivant un processus démocratique. Il est donc indiqué de manière implicite le contexte dans lequel le citoyen peut désobéir. Cette désobéissance ne peut exister que lorsque les principes démocratiques sont enfreints. Enfin les valeurs qu'il défend font qu'il doit avoir un engagement politique et social pour soutenir la République face à ses adversaires.

L'étude de l'histoire doit être une source d'inspiration pour l'action des citoyens et doit leur indiquer les conséquences que peuvent avoir les guerres et les atteintes aux libertés individuelles et droits de l'homme :

---

251 *Le Réveil du Rhône,* janvier 1937
252 *Le Réveil du Rhône,* janvier 1937

« L'immense mouvement du siècle dernier est un trésor inépuisable pour l'éducation civique de la jeunesse -l'Empire avec Waterloo, la restauration et 1830, Louis Philippe et 48, Napoléon III et Sedan-. Ne sont-ce pas les sublimes avertissements à donner à chaque instant en exemple aux réflexions d'une jeunesse ardente, quelquefois belliqueuse, et irréfléchie »[253]

Léon Emery apporte des compléments sur la manière dont l'histoire doit être enseignée[254]. Celle-ci ne doit pas être « *travestie en prédication nationale* » comme cela était pratiqué dans les écoles. Il faut donc enseigner une histoire l*aïque* et *scientifique :*

« c'est à dire conforme aux exigences de la pensée rationnelle et qui ne constitue pour l'esprit nul asservissement, telle est l'histoire universelle, celle qui présente en raccourci l'évolution humaine et en fait sortir non le sentiment d'une fatalité, mais celui d'une aventure commune dont l'aboutissement dépend de nous, de notre sagesse et de notre courage. L'histoire qui enseigne à croire à la liberté, c'est l'histoire d'une humanité qui se fait elle-même et qui s'élève en s'immisçant. »

C'est cette exigence scientifique qui fait que cet enseignement ne peut se faire auprès d'enfants :

« Mais si l'on peut soutenir que pour de jeunes enfants l'histoire scientifique est incompréhensible, on ne saurait, lorsqu'il s'agit d'adolescents, se débarrasser ainsi d'une éducation délicate, mais indispensable »

Le fait d'organiser la formation du citoyen auprès d'adolescents et de jeunes adultes permet également d'introduire une autre matière que Léon Emery juge indispensable : l'économie politique :

« La seconde discipline sur laquelle il nous faut attirer l'attention de nos collègues, est l'économie politique. Je ne crois pas, certes, au matérialisme historique, d'ailleurs très mal compris, par lequel on voudrait parfois nous faire croire que l'économie domine et explique tout. Mais il n'en est pas moins vrai que sans elle on n'explique rien. Or l'ignorance de la masse des citoyens est à cet égard incroyable : dès qu'il s'agit de monnaie, de crédits, de capitaux, de banque, de problèmes commerciaux l'homme de la rue ne voit qu'un jeu d'ombres chinoises et ne se fait plus des choses qu'une idée prodigieusement enfantine et grossière. Comment dès lors pourrait-il prendre position, avoir un avis réfléchi, obéir à autre chose qu'à des instincts ?. […] Le citoyen fermé à de tels problèmes est dès lors aveugle et sourd ; il ne peut plus que subir des faits qui lui paraissent toujours incohérents, contradictoires et décevants. »[255]

253 *Le Réveil du Rhône,* janvier 1937
254 *Le Réveil du Rhône, Avril* 1937
255 *Le Réveil du Rhône*, avril 1937

Cette formation repose donc sur l'instruction, (nous sommes toujours dans l'idée classique de la IIIe République que l'instruction est indispensable pour avoir un fonctionnement démocratique) mais qu'il faut dépasser la simple instruction en donnant un sens politique aux connaissances acquises à l'école. Les valeurs et les éléments de morale exposés dans ces articles indiquent le sens politique que doit prendre la formation du citoyen. Mais là encore, Léon Emery comme les autres personnes qui l'accompagnent dans sa réflexion, est incapable de dépasser le stade des déclarations de principe. La question de la mise en application n'est pas abordée.

Un deuxième élément important de cette formation du citoyen, est la connaissance du syndicalisme, que Bordel rapproche de la souveraineté populaire. Nous retrouvons encore sur ce point de l'action syndicale, l'idée qu'il est nécessaire d'avoir un engagement personnel fort pour pouvoir jouer à plein son rôle de citoyen.

Si cette formation du citoyen ne peut se faire sous la forme de cours ou de leçons, elle doit se faire par l'action des différentes œuvres d'éducation populaire, patronage, cantines, sociétés de bienfaisances, ce qui est un signe que la formation du citoyen n'a pas de limite d'âge

> *« Patronages, cantines, sociétés de bienfaisance n'ont pas de jeunes direz-vous ? Mais l'éducation à donner ne s'arrête pas à un âge déterminé.*
>
> *D'autres part, qu'attendent nos œuvres de campagne, j'entends les sociétés de bienfaisance, pour élargir leur champ d'action ? Pourquoi bornent-elles leurs tâches laïques à l'école. Oublient-elles qu'après 13 ans, il reste encore tout à faire pour former le citoyen ?»*[256]

Nous avons là une évolution dans la conception de ce que doit être l'action des œuvres post et périscolaires. Jusqu'à présent, celles-ci agissent en direction des enfants scolarisés. Les enfants et adolescents qui quittent le système scolaire échappent totalement à leur action. On peut considérer qu'il y a une prise de

256 *Le Réveil du Rhône,* janvier 1937

conscience, à la fois d'un manque éducatif et d'un retard, face aux œuvres confessionnelles qui agissent déjà auprès de ce public pris entre la fin de la scolarité obligatoire et le service militaire ou le mariage. Cette faiblesse dans l'action des différentes œuvres laïques paraît d'autant plus grave pour les militants que le contexte politique du milieu des années trente leur donne l'impression d'être « encerclés » par des idéologies hostiles au système démocratique de la IIIe République. C'est donc ce qui explique cette volonté d'organiser une formation du citoyen. Celle-ci doit s'organiser autour de 3 points :

> *« 1° Créer des cours dans certaines amicales où l'éducation est très poussée.*
> *2° Créer des cercles d'études mutuels, créer des foyers et par un choix de livres donner le goût de l'étude.*
> *3° Élargir sans peur le champ d'action de toutes nos bonnes œuvres de bienfaisance, et en faire des cercles d'éducation républicaine. »*

Le programme d'actions ainsi proposé est encore fortement marqué par les conceptions du XIXe siècle sur l'éducation populaire. En effet, la formation est pensée sur un mode encore très scolaire, des cours, des lectures et des conférences, ce qui amène une deuxième remarque : si les acteurs de l'éducation populaire laïque peuvent être considérés comme issus d'un milieu politique progressiste, on ne peut pas dire que les choix pédagogiques et didactiques retenus soient les plus modernes. C'est une illustration de ce que dénonce déjà Freinet au sujet des loisirs dirigés[257], à savoir que le conservatisme pédagogique et l'absence de pratiques éducatives actives ne peuvent qu'empêcher les progrès dans l'éducation.

Cette remarque se trouve amplifiée par l'analyse du *Réveil du Rhône.* Sur l'ensemble de la collection consultée que ce soit à la Bibliothèque Municipale de Lyon ou à la Bibliothèque Nationale, il n'y a aucun article sur la manière de mettre en place ce projet de formation du citoyen, aucune description des

257 Jean François Condette, *Les loisirs dirigés dans les collèges et les lycées*, op. cit.

activités pratiquées. Nous sommes face à des prises de positions, des postures purement théoriques, sans aucun lien direct avec la réalité. Au delà des circonstances et du manque de temps liés à l'éclatement de la guerre, cet aspect purement théorique est certainement une des raisons qui aboutissent à l'échec de ce projet de formation du citoyen. Nous avons là une faiblesse manifeste des mouvements d'éducation populaire à Lyon, ils apparaissent complètement coupés des réflexions pédagogiques comme celles menées par Freinet.

Il est important de noter que nous sommes dans une phase de réflexion sur ce que doit être le citoyen et sa formation. Bordel indique le but de celle-ci :

> *« L'éducation civique que nous nous efforcerons de donner fera aussi de nos adolescents des êtres justes. Cela ne se fera pas sans heurts »*[258]

Cette réflexion est interrompue par la seconde guerre mondiale, mais elle reprend toute son importance au yeux des militants après 1945 et les expériences de la guerre. Ces dernières, en particulier la Résistance, donnent l'exemple ultime de l'engagement du citoyen pour la défense de ses droits et libertés. D'autre part, la Résistance s'est également accompagnée d'une pensée politique avec un programme de transformations sociales et politiques de la société française, dans le but d'accorder plus de droits et de liberté aux citoyens[259]. En janvier 1946, dans le *Réveil du Rhône*, paraît une longue tribune de Rolland au congrès départemental de la Ligue de l'Enseignement, consacrée à « *La formation civique de la jeunesse républicaine* ». À travers ce texte, apparaissent les évolutions des conceptions de formation du citoyen et surtout de ce que doit être le citoyen.

---

258 *Le Réveil du Rhône,* janvier 1937

259 Dans la troisième partie, à travers l'exemple d'Eric Kauffman, la question de l'engagement et de la volonté de transformation de la société est abordée.

Le point de départ de la réflexion est le même, il s'agit de décrire la période comme troublée avec un retard important dans la formation des citoyens. La première nouveauté est que les citoyens sont décrits comme « *conscients de leur époque et de leur pays ?* » et ils ne doivent pas être des « *spectateurs passifs et amusés ».* Le but de cette formation est bien de faire des citoyens capables et désireux d'agir, l'action est même un nouveau devoir pour la citoyenneté :

> *« Mais ce serait incomplet, s'il restait persuadé que les affaires politiques ou sociales sont moins de son ressort que de celui des techniciens : la démocratie n'est pas uniquement une affaire d'urnes et d'isoloirs »*

Cette vision de ce que doit être le citoyen n'est pas propre aux œuvres et organisations de jeunesse de la Ligue de l'Enseignement, elle peut être rapprochée de la conception du citoyen d'un autre mouvement laïque, les Éclaireurs de France. C'est ce que rappelle leur commissaire national ,Pierre François[260], quand il explique que les Éclaireurs de France décident de ne plus se déclarer neutres :

> « *Nous avons également réfléchi sur la neutralité, qui avait été de règle chez les Éclaireurs de France jusqu'en 1940 et qui nous avait interdit de nous prononcer sur les totalitarismes et leur atteintes aux droits et à la vie des hommes. La fantastique leçon de la 2ème guerre mondiale nous avait profondément marqués et nous dictait de ne plus rester silencieux et, bien au contraire, d'orienter toutes nos entreprises d'éducation selon les principes nettement affirmés, au premier rang desquels se plaçait le respect de la liberté et de la justice. C'est la raison pour laquelle nous avons ajouté à l'article 1 de nos statuts le paragraphe suivant :*
> *"L'association a pour objectif final de préparer un citoyen conscient des problèmes sociaux et soucieux de les résoudre. Elle ne sépare pas ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme de tout asservissement[261]"*
> *Dans les mêmes statuts nous nous sommes déclarés "laïques" et pour exprimer clairement que nous ne succombions à aucun sectarisme nous avons tenu à préciser que les Éclaireurs de France étaient "laïques" comme l'école publique »*

Le discours de formation du citoyen au sein des Éclaireurs de France est le résultat de la fusion de ces influences diverses.

---

260 Pierre François, in *Les cahier de l'animation,* N° 57 58, INEP, Marly le Roi, Décembre 1986.

261 C'est cet article qui provoque la division entre les Éclaireurs de France et les Éclaireurs Neutres de France en 1947. Ces derniers refusent ce changement de statuts qu'ils jugent trop politiques. Voir Bertrand Silvestre, *Les Éclaireurs de France à Lyon,* op. cit.

Dans une lettre au maire de Lyon, Pierre Kergomard[262] explique que :

> *"...la discipline n'est pas imposée mais voulue. Elle repose sur l'adhésion complète à notre loi (...) loi que chacun promet d'observer et qui résume l'idéal de tous les honnêtes gens et de tous les bons citoyens."*

Dans les revues et publications au cours de la période de l'entre deux guerres, l'amour de la patrie ne désigne plus seulement la nécessité de la défense et du sacrifice pour elle, mais également l'obligation de se rendre utile à son pays comme le montre ce texte[263] :

> *« CE QUE LA FRANCE ATTEND DE SES ÉCLAIREURS*
>
> *Pour lutter avec succès contre la paresse et l'égoïsme, il faut des hommes instruits, énergiques, dévoués, capables de remplir avec la même conscience les missions les plus hautes comme les plus modestes, de bons citoyens prêts à donner aussi leur vie dans l'accomplissement de leur devoir civique.*
>
> *Éclaireur, c'est dès maintenant que tu dois te préparer à remplir ton devoir d'homme et de citoyen. Il te faut faire chaque jour quelque chose, aussi simple que ce soit.*
>
> *Ta B.A. est une des formes de ton service. On rend un pays fort en y maintenant l'habitude de l'aide réciproque, de la bonne humeur, de l'esprit d'observation et de vigilance. On sert son pays en étant propre, ordonné et travailleur. »*

Tout un discours cohérent est mis en place. Il est destiné à former des adultes qui soient de bons citoyens prêts à tout faire pour aider leur pays et autrui. Le mouvement prônait encore l'obéissance sans distinction jusqu'à la fin de la guerre.

Après la guerre, un certain nombre de valeurs vont être remises en cause, comme l'obéissance aveugle qui faisait l'objet de l'article 7 de la loi de l'Eclaireur.

Cette remise en cause de valeurs dans toute la société aura pour conséquence, au sein des Éclaireurs de France, la mise en place des résolutions d'Angoulême en 1948, et l'abandon de la neutralité.

262Archives municipales 0048 WP 0026

263Extrait du *Manuel de l'Éclaireur,* édition de septembre 1944, Éclaireurs de France, Paris.

On retrouve le même objectif, puisque Rolland, dans sa tribune de 1946, déclare qu'il faut :

> *« Donner le sens de la responsabilité personnelle à l'égard de la collectivité et du pays et, ayant proposé comme idéal la réalisation de toutes les possibilités françaises, orienter le goût de la lutte propre à la jeunesse vers la réalisation de ce but »*

C'est une évolution majeure qui touche l'ensemble des mouvements d'éducation populaire laïque, former des citoyens est une action qui est évidemment politique. Elle ne se résume pas seulement à faire apprendre des connaissances, des valeurs, des droits et des devoirs, mais aussi à faire apprendre à agir pour défendre, développer et promouvoir les valeurs de cette citoyenneté. Cette vision de l'action du citoyen implique à son tour une évolution dans les conceptions des méthodes.

La tribune de janvier 1946 du *Réveil du Rhône* sur la formation du citoyen marque aussi l'adoption de méthodes actives pour cette formation

> *« […] la jeunesse n'aime pas la morale, donc éviter de prêcher. La jeunesse est en révolte contre tout ce qu'elle trouve de tout fait en arrivant, donc ne pas lui proposer comme idéal la défense de ce qui existe (ce qui existe est une conquête pour nous et un acquis est un point de départ pour les jeunes) »*[264]

La formation des citoyens a pour objectif d'apprendre les moyens d'actions aux nouveaux citoyens, il est donc logique qu'elle se fasse avec l'utilisation de méthodes actives. Il est alors fait la proposition d'organiser une nouvelle union fédérale d'œuvres laïques en charge de la formation du citoyen. Celle-ci doit mettre en place un programme d'actions en direction des adolescents et des jeunes adultes. Rolland conclut son article de la manière suivante :

> *« Jean Macé a dit " Ce n'est pas des élections que nous devons faire, mais des électeurs". Cette formule célèbre, toujours remarquable, est devenue incomplète. Former des électeurs ne suffit pas. Il faut préparer la relève ! Qu'on donne donc aux masses laborieuses les capacités et le désir de diriger effectivement, et efficacement la vie politique, économique et sociale de notre pays. »*[265]

264 *Le Réveil du Rhône,* janvier 1946
265 *Le Réveil du Rhône,* janvier 1946

S'il est bien question de mettre en place des méthodes actives, c'est-à-dire faire en sorte que les enfants et adolescents ne soient plus les spectateurs passifs de cours et de conférences sur ce que doit être un citoyen, le but de ces méthodes est bien de placer enfants et adolescents dans une situation où ils doivent appliquer les principes que l'on veut qu'ils acquièrent, l'apprentissage se faisant par l'action. Si le principe de l'utilisation de méthodes actives est bien posé, par contre *Le Réveil du Rhône* ne fournit toujours pas d'indications sur la manière de les mettre en place.

Ce programme ambitieux de formation du citoyen de l'immédiat après guerre se heurte au contexte politique dès 1947 avec les débuts de la guerre froide.
Dès 1944, à la Libération, la question de l'éducation populaire devient objet de politique publique[266]avec la création d'une Direction des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire au sein du ministère de l'Éducation Nationale. Le ministre en titre René Capitant en confie la direction à Jean Guéhenno. Celui-ci abandonne la fonction en 1945, à cause des tensions politiques et des évolutions qu'il ne cautionne pas. Il écrit en 1952[267] :

> *« Les souvenirs du secrétariat vichyssois à la Jeunesse empoisonnaient tout. Dans la confusion politique, chaque parti ne pensait qu'aux profits qu'il pourrait tirer de la nouvelle institution. Personne n'acceptait de concevoir que ce qui était l'objet de sa propagande particulière et passionnée pût devenir celui d'une éducation commune désintéressée et contrôlée par l'État. Chaque parti ne pensait à faire des citoyens que pour lui et à flatter sa clientèle »*

A travers ce texte, Jean Guéhénno fait apparaître les éléments qui conduisent à l'échec des projets de politiques d'éducation populaire et de formation du citoyen. Les réticences face à l'intervention de l'État auprès de la jeunesse, les tensions entre les différents organismes, les oppositions politiques, annonciatrices de la guerre froide, font que progressivement ce projet de

266 Jean Marie Mignon, *Une histoire de l'éducation populaire,* op. cit.
267 Jean Guéhenno, « Sur l'éducation populaire », *le Figaro,* 2 mai 1952.

politique publique perd de sa force et se trouve intégré à la direction de la Jeunesse et des Sports en novembre 1946. Cette situation explique pourquoi le projet de formation du citoyen, décrit par Rolland en janvier 1946 dans le *Réveil du Rhône*, ne voit jamais le jour. Les différentes associations et œuvres laïques mettent alors en place chacune leur propre programme de formation du citoyen.

B) Réformer et réguler la société

1) Encadrer et réguler

Ces sociétés d'éducation populaire prennent place dans un contexte historique précis.

Notre étude débute à la fin du XIXe siècle, dans la continuité du processus que décrit Michel Foucault pour le XVIIIe siècle[268], si, dans son objet , nous ne sommes pas dans le domaine carcéral dont il décrit l'évolution, nous sommes bien face à une volonté de faire entrer les classes populaires dans un nouveau cadre social. Cette volonté passe, comme il le montre , par leur surveillance mais également par l'éducation, qu'elle soit donnée par l'école ou par les associations d'éducation populaire. Pour notre étude nous ne prenons pas en compte l'éducation familiale, car finalement cette volonté de faire entrer les classes populaires dans des nouvelles pratiques sociales implique de faire adopter celles-ci par les enfants, de les inciter également à abandonner des pratiques familiales jugées de manière négative par les éducateurs. Le processus éducatif devient un moyen de contrôle et de régulation du corps social.

268 Michel Foucault *Surveiller et punir,* édition Gallimard 1975

A cette question du contrôle s'ajoute celle de la violence au sein de la société. Robert Muchembled dans son *Histoire de la violence*[269], montre que le XIX[e] siècle est dans la suite du grand mouvement de pacification des mœurs qui a débuté à la période moderne. La violence est perçue comme perturbatrice de l'ordre social. Celle-ci est détournée vers un ennemi extérieur ou dans les conquêtes coloniales. Ce détournement apparaît dans la littérature avec l'apparition de héros qui deviennent des substituts oniriques aux pratiques violentes. De même se développe au XIXe siècle le modèle du citoyen idéal, pacifique, bon époux et bon père de famille. La diffusion de ce modèle est plus lente dans les classes populaires. C'est dans le cadre urbain que cette évolution se fait en premier, là où sont mis en place des processus de contrôle social et de répression de cette violence. Cette pacification des mœurs passe par les lois protégeant les animaux, par les pratiques éducatives qui insistent sur le contrôle de soi et sur la politesse, et enfin par le sport qui devient un dérivatif à la violence juvénile. Enfin, l'expansion coloniale donne un cadre extérieur pour l'expression d'une violence utilisée par les États. Le tout se fait avec une volonté d'encadrer les classes populaires, qui restent perçues par les classes dominantes comme dangereuses.

Une invention pédagogique du XIXe siècle illustre bien cette volonté de contrôle des pulsions violentes de la jeunesse urbaine, le scoutisme. Dès ses origines, conçu pour la jeunesse urbaine, il utilise les figures des héros, valorise la pratique d'activités sportives qui permettent le développement des corps et surtout, est pensé en pleine période d'expansion coloniale avec comme objectif initial de former les futurs cadres coloniaux. Cet exemple nous ramène à l'objet de notre étude, les différentes associations, œuvres et autres d'éducation populaire qui entrent dans ce processus de pacification des mœurs. Grâce à

269 Robert Muchembled , *Une histoire de la violence*, Le seuil 2008

elles, les enfants et adolescents ne sont plus livrés à eux-même en dehors des temps scolaires et de travail. Ils restent en permanence dans un cadre normatif qui permet leur intégration dans une société pacifiée.

A cela, il faut ajouter ce qu'expose Yves Deloye[270]. Pour le républicain, le développement de la démocratie passe par la disparition des formes d'expression violente. La formation civique des enfants et jeunes adultes va donc de paire avec le processus de pacification des mœurs. Dans le discours éducatif, le vote montre la dignité du citoyen, qui ne s'abaisse pas à des pratiques violentes. Ce qui n'est pas sans poser des problèmes lors des références à la Révolution de 1789. Si la Révolution est toujours pensée comme l'acte fondateur de la France républicaine, la mise en place de la démocratie avec la IIIe République disqualifie l'idée de Révolution. Les commémorations de 1789 symbolisent en partie la fin de la pratique révolutionnaire comme une pratique politique légitime. Georges Beauvisage dans son discours à la distribution des prix des écoles primaires de filles du IIe arrondissement de Lyon en 1900, illustre cette vision de la Révolution :

> *« Vous savez ou vous apprendrez que la patrie française a réellement pris naissance en 1789, par la réunion des États Généraux, par leur transformation en Assemblée constituante et par la prise de la Bastille […], qu'elle s'est affranchie par la suppression de la royauté et la proclamation de la République en 1792, qu'elle a reçu le baptême du sang aux accents de la Marseillaise […]Et ceux dont les efforts tendent à suivre la trace glorieuse de nos ancêtres d'alors, à reprendre et à continuer leur œuvre, ceux qui après une trop longue éclipse de la liberté ont fait renaître la république et avec elle l'école laïque qui en est le fondement nécessaire, pourraient être considérés comme des ennemis de la patrie !! Nous, les fils respectueux et dévoués de la grande Révolution, nous qui voulons graduellement faire disparaître tous les abus persistants encore après la chute des odieux régimes disparus, nous qui voulons perfectionner sans cesse les institutions de notre chère République [...] »*

La question de la Révolution connaît évidemment des évolutions au cours de la période, en particulier après 1917. Il est évident que pour les militants proches du parti radical, il est nécessaire de tout faire pour que la propagande révolutionnaire ne puisse pas atteindre les adolescents et jeunes adultes.

270 Yves Deloye, *École et citoyenneté,* op. cit.

Le vote est la forme légitime de la participation citoyenne à la vie publique pendant une longue partie de la période étudiée. L'acte de voter apparaît comme sacralisé dans de nombreux discours républicains. Les militants lyonnais ne font pas exception. Cette volonté de réguler la société pour faire disparaître les comportements violents est bien évidemment en lien avec la formation de citoyens comme nous l'avons décrit précédemment. Des citoyens formés et respectueux des règles seront les garants d'une société apaisée.

Fête des écoles, Place Bellecour, Date inconnue, certainement avant 1914
Archives municipales de Lyon, Fonds Georges Aveyron.

Georges Aveyron, instituteur à Lyon dans le 1er arrondissement, a milité dans les œuvres post et péri scolaire. Un groupe scolaire du 1e arrondissement, sur le boulevard de la Croix Rousse, porte son nom.

À travers cette photographie des enfants des écoles de Lyon défilant en saluant les officiels sur la place Bellecour, nous avons un aspect de la solennité de ces fêtes scolaires au début du XXe siècle.

A cette occasion, les enfants apparaissent vêtus de leurs plus beaux habits . On peut remarquer au second plan une personne nue tête en train de saluer une autre personne coiffé d'un haut-de-forme. Certainement l'instituteur, du groupe d'enfants, qui salue lui aussi les officiels et ses supérieurs hiérarchiques.

Sur la droite de la photographie, entre les officiels, on peut entre-apercevoir les livres de prix de fin d'année posés sur une table.

Toutes la solennité des remises de prix de fin d'année ressurgit devant nous, telle qu'elle est décrite dans de nombreux souvenirs scolaires de cette période. L'organisation et la mise en scène de cet événement matérialisent les hiérarchies administratives et sociales, ce qui contribue à leur intériorisation en tant que normes par les enfants.

2) Protéger la République des dangers sociaux

« Vous n'ignorez pas, Messieurs, la crise que subit en ce moment la classe ouvrière et combien sont nombreuses les misères que nous avons à soulager, si nous voulons lutter contre les protecteurs puissants des écoles congréganistes »

Ces lignes sont extraites du rapport moral de « *La prévoyance scolaire du 1er arrondissement »* pour l'année 1896[271]. Elles nous montrent que, pour les acteurs de l'éducation populaire au début de la période étudiée, il y a un lien étroit entre la lutte contre des déséquilibres de la société et le combat pour défendre la République. Les actions d'aide en direction des élèves des écoles publiques dépassent la simple question de la philanthropie. Pour les militants de l'éducation populaire il ne faut pas laisser ce champ d'actions à ceux que l'on considère comme des adversaires de la République. Pour les acteurs et militants de l'éducation populaire laïque, il devient donc important de lutter pour que les enfants puissent aller à l'école, puissent être bien nourris et habillés sans pour cela oublier la régulation des comportements sociaux en particulier sur les questions de violence et d'hygiène.

Une des premières formes de lutte contre les dérèglements de la société est bien évidemment de faire en sorte que l'école publique puisse être un élément d'ascension sociale, les grades scolaires et universitaires devant permettre à chacun de trouver sa juste place dans la société. Pour que ce principe fonctionne, il faut que tous aient accès à l'enseignement et si possible dans de bonnes conditions. C'est pour cela qu'il faut que les situations sociales des élèves ne puissent pas influer sur leur scolarité. Dans le but d'éviter que les inégalités sociales impactent la scolarité des enfants issus des milieux populaires, un certain nombre de société philanthropiques se développent. Leur

271 Archives Départementales du Rhône 4 M sup 27

but est d'aider les enfants des différents quartiers de Lyon à fréquenter les écoles publiques, que ce soit en organisant des cantines ou bien par la distribution de fournitures scolaires et de vêtements aux enfants nécessiteux. Ces associations portent des noms faisant clairement référence à leur action comme : « *La Prévoyance Scolaire », « Société de Patronage des Ecoles Publiques Laïques du 1er arrondissement », « Société d'Encouragement aux Ecoles Laïques de Montchat », « Cantine Scolaire de la Guillotière nord »,* ou encore la « *Tutélaire du 5e arrondissement ».*

Les archives départementales du Rhône font apparaître un très grand nombre d'associations de ce type. Bien souvent leurs dossiers sont hélas très fragmentaires. Peu de ces sociétés ont pris la peine de se conformer à la loi en envoyant à la préfecture les comptes-rendus des assemblées générales et les changements survenus à l'intérieur du bureau. Il y a cependant des exceptions et, parmi elle, « *La Prévoyance Scolaire du premier arrondissement »*[272] en est un bon exemple. Si cette association est finalement une exception archivistique, son action et son fonctionnement ne font pas de cette société une exception au sein de l'ensemble de ces sociétés philanthropiques laïques.

La prévoyance scolaire du premier arrondissement est fondée en 1887, à l'occasion de l'inauguration des groupes scolaires de la rue Neyret et de la place Morel, bien avant la loi de 1901 sur les associations. Elle fait alors l'objet de rapports de police à chacune de ses manifestations. C'est pour cette raison que son dossier aux archives départementales du Rhône est riche d'informations. Elle se constitue en association en 1902, et disparaît en 1940. Cette société n'a pas pu obtenir la reconnaissance d'utilité publique car elle n'agissait que dans un seul arrondissement de Lyon. Son but est d'apporter une aide matérielle aux enfants pauvres des écoles publiques de l' arrondissement . Les différents

272 Archives départementales du Rhône 4 M sup 27

rapports de police permettent d'avoir une idée sur son fonctionnement. Lors de ses assemblées générales annuelles, les rapports moraux rappellent :

> « *Elle a pour but de venir en aide aux enfants pauvres des deux sexes fréquentant les écoles primaires laïques, dont les parents habitent le 1er arrondissement* »

Les revenus de cette association reposent essentiellement sur les cotisations de ses membres, les différentes quêtes organisées, les recettes des fêtes annuelles et les aides financières versées par la ville de Lyon. D'après le dossier en préfecture, son action principale est la distribution de matériel scolaire et de vêtements pour les enfants nécessiteux, décrits comme les *pupilles de la société.* Les rapports moraux font état de plusieurs centaines de vêtements distribués auprès des élèves des écoles primaires.

Les rapports de police permettent d'avoir une idée des fêtes données. L'organisation de ces fêtes et leur déroulement mettent en évidence la proximité de l'association avec le Parti Radical. Dans le bilan comptable de l'année 1901, des recettes apparaissent liées à l'organisation d'un banquet le 4 septembre avec le Comité Central et le Comité Radical. Nous sommes là dans une forme classique de manifestation politique de la troisième République, avec un banquet commémorant la proclamation de la République en 1870, organisé par le Parti Radical. Ce qui montre également cette proximité avec le Parti Radical, ce sont les invités aux fêtes annuelles de la société. En 1897, Jean Marie de Lanessan et Émile Combe sont les principaux invités. Après un concert donné par l'harmonie municipale et les enfants des écoles, Lanessan donne une conférence sur la question coloniale.

Le rapport de police permet d'avoir une idée de la teneur des propos tenus par ces deux invités :

« M. de Lanessan a débuté en faisant une digression sur l'utilité des lois scolaires, qui ont permis au pays de s'affranchir de la pression jadis exercé sur les consciences et sur la liberté, par les régimes abhorrés de l'empire et par celui non moins odieux de l'ordre moral qui lui a succédé »

Si l'action de distribuer des fournitures aux enfants des écoles publiques n'est pas une action éducative à proprement parler, celles-ci sont vues comme des moyens pour développer l'action de l'école et renforcer l'instruction de la population. De plus les conférences organisées lors de ces fêtes annuelles peuvent être considérées comme des actions d'éducation populaire car elles s'adressent à un public adulte et sont censées apporter une instruction supplémentaire à l'auditoire. Il faut cependant relativiser les effets de ces conférences auprès de la population. Il semble, comme le note le rapport de police, que l'ancrage des organisateurs, très marqué dans le parti radical, puisse provoquer certaines réticences dans la population de l'arrondissement :

« Des conversations particulières tenues par un certain nombre d'habitants du 1er arrondissement, il résulte que la présence de M. le sénateur Combes a éloigné de cette conférence bon nombre de parents, dont les enfants fréquentent les écoles communales, ce qui peut expliquer le peu d'affluence du public. »

L'importance des distributions entreprises par cette société est difficile à évaluer. Le dossier des archives départementales ne livre que très peu de données chiffrées. Par contre, les archives ont conservé la liste des adhérents avec leur profession. Fournir la liste des adhérents à la préfecture est une obligation légale avant 1901, c'est grâce à cela que nous pouvons avoir une vision de la catégorie sociale des personnes fondatrices. Parmi elles on trouve pêle-mêle un bijoutier, des employés de commerce, un passementier, un architecte, un emballeur, un chapelier, un propriétaire et un grand nombre d'enseignants (primaire et secondaire). On ne peut que constater une très grande hétérogénéité des professions représentées, mais il apparaît que dans la grande majorité des cas nous sommes en présence de personnes exerçant une

profession nécessitant un minimum d'études et qui se situent dans ce qui sera appelé plus tard les classes moyennes.

Ce type de société d'aide aux élèves des écoles publiques est fréquent dans la première partie de la période étudiée, le dépouillement des fonds des archives départementales permet de mettre en évidence quasiment une association de soutien aux élèves les plus démunis par arrondissement si ce n'est une association par groupe scolaire.
Les dossiers d'associations étant très lacunaires, il est quasiment impossible de faire un historique de leur évolution. Par contre il semble que les deux conflits mondiaux leur ont été préjudiciables. Beaucoup de ces sociétés sont contraintes de cesser leurs activités à la déclaration de guerre en 1914, à cause surtout, de la mobilisation de leurs membres actifs. Pour celles qui ont pu redémarrer après le premier conflit mondial, dans les années vingt, la seconde guerre mondiale a été fatale. Leur proximité avec les milieux radicaux et la Ligue de l'Enseignement provoque bien souvent leur dissolution par Vichy et après 1945, ce type de société n'a plus sa place dans le paysage associatif, l'administration municipale et les politiques sociales rendant cette forme de militantisme obsolète. Comme le montre le rapport cité dans l'introduction, provenant des services de Jeunesse et des Sports, demandant un soutien pour une Maison de Jeunes du quartier de Gerland, l'aide sociale est alors pensée comme indissociable de l'action éducative.

Dans le cas de « *La Prévoyance Scolaire du 1er arrondissement* », ce qui relie son action philanthropique à une action d'éducation populaire, c'est premièrement cette volonté d'aider la fréquentation scolaire dans les écoles publiques du 1er arrondissement et surtout le fait que les kermesses annuelles de

l'association soient le prétexte à l'organisation de conférences, en particulier sur la question coloniale de manière générale, et plus précisément l'Algérie ou l'Indochine. Ces conférences sont à rapprocher des conférences décrites par Alain Corbin dans « *Les Conférences de Morterolles »*[273], qui sont contemporaines de celles de *la « Prévoyance Scolaire du premier arrondissement »*. Nous pouvons donc intégrer ces associations ayant pour but de favoriser la fréquentation des écoles, c'est à dire les associations laïques d'éducation populaire et les mouvements de jeunesse, à notre objet d'étude.

Les conférences organisées par « *La Prévoyance scolaire du premier arrondissement »*, son action éducative et la lutte contre les déséquilibres de la société nous amènent à aborder la question de la place de l'hygiène dans l'action éducative. Cette question est une constante sur toute la période. Elle est considérée comme primordiale, car les épidémies (comme la tuberculose) sont associées à un manque général d'hygiène, mais aussi à une mauvaise hygiène de vie (alcoolisme, tabagisme etc.).
En mai 1914, Édouard Herriot fait publier dans la revue *La science et la Vie*, un article intitulé *La cité moderne.* Cette publication se fait à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition Internationale Urbaine de Lyon. Dans cet article Herriot déplore le retard de la France dans la lutte contre ces fléaux que sont la tuberculose et l'alcoolisme qui se développent principalement dans le monde urbain :

> *« Et comme le lien est étroit entre cette horrible tuberculose et l'autre fléau français, l'alcoolisme ! Ici encore, la cité devrait s'instituer l'organe de lutte ; elle se trouve être, au contraire, l'organe de généralisation du fléau. »*

Pour Édouard Herriot, la ville moderne se doit d'être le lieu où l'on lutte contre les fléaux sociaux. Il met ainsi en avant les réalisations de sa municipalité. Si

273 Alain Corbin, *Les conférences de Morterolles,* op. cit.

dans la première partie nous avons analysé sa présentation des colonies de vacances de la ville de Lyon, cet article souligne les efforts de la ville en matière d'hygiène. C'est pour lui indispensable :

> *« Assurer l'existence de la cité, c'est d'abord assurer* sa vie matérielle. *C'est, pour ne citer que quelques exemples, imposer ou conseiller (imposer vaut mieux) l'hygiène générale, surveiller l'alimentation et l'habitation, veiller à la netteté des voies publiques, prévoir (notion nouvelle) l'aération de cet organisme compliqué auquel une respiration abondante et facile est aussi nécessaire qu'à l'individu, le pourvoir d'eau salubre, le débarrasser de ses déchets, lutter contre les grands fléaux collectifs »*

Pour Herriot, en parlant de la ville, *« le maire doit être son médecin permanent »,* il doit pour agir, recevoir l'aide d'une opinion publique qui doit être réceptive à ces problématiques d'hygiène. Il faut donc l'éduquer et cette éducation commence dès l'enfance.

A cela on peut ajouter également l'argumentaire sur les écoles municipales de plein air, publié en 1909[274].

> *« En donnant à l'enfant pauvre une assistance sanitaire opportune, la société n'accomplit pas seulement un devoir élémentaire de charité ; elle sert aussi très utilement ses propres intérêts matériels, et aucun moyen de protection ne saurait être plus efficace pour elle contre la maladie en général, contre le fléau tuberculeux en particulier.*
>
> *C'est surtout dans les grandes centres urbains - où la misère physiologique s'aggrave de causes nombreuses d'insalubrité - que se manifestent le besoin et l'utilité de fondations philanthropiques destinées à assurer, par une meilleure hygiène, une sauvegarde efficace du futur capital humain.*
>
> *Abandonné à son sort malheureux, mal nourri, mal logé, mal vêtu, le jeune citadin déshérité offre à toute infection un terrain propice, grâce auquel le mal ira se propageant et se perpétuant.*
>
> *Secouru à temps, il peut, au contraire, rassembler en lui assez de forces résistantes pour passer dans la vie, non comme une triste et dangereuse épave à la merci du moindre accident, cause elle-même d'accidents nombreux et lamentables, mais comme un élément de force et de prospérité. »*

Cet argumentaire est typique du début de la période, en ce sens qu'il est fondé sur une idée philanthropique d'aide envers les plus défavorisés, mais aussi de protection de la société en empêchant le développement des épidémies pouvant toucher toute la société. Sur la période étudiée, il y a bien sur une évolution dans l'argumentaire expliquant la nécessité de lutter contre les fléaux sociaux que sont la tuberculose, l'alcoolisme et l'absence d'hygiène. Sur la fin de la

274 Archives Municipales, documents préparatoires au budget 1909

période, cette lutte est vue comme une action éducative en tant que telle. Il s'agit d'éduquer une population en carence, étape indispensable avant de passer à un autre objectif qui est la formation de citoyens.

Dans ces conditions la lutte pour l'hygiène collective et individuelle acquiert rapidement une dimension politique. Pour la ville de Lyon et les militants républicains, il y a une nécessité d'actions pour plusieurs raisons :

- Des raisons philosophiques et philanthropiques, il faut faire preuve de solidarité et apporter l'aide nécessaire à ces enfants en difficulté.
- Des raisons politiques, ces foyers de misères peuvent être des foyers de désordres, qu'ils soient causés par les épidémies, par la délinquance ou des révoltes.
- Enfin, il ne faut pas laisser le champ libre à la charité confessionnelle. Les milieux proches de l'Église catholique étant considérés comme hostiles à la République, leur laisser le champ libre dans l'action caritative permettrait à l'Église de renforcer son influence dans la population.

AU POINT DE VUE SOCIAL LES SOINS CORPORELS NE SONT PAS MOINS INDISPENSABLES QUE LA CULTURE INTELLECTUELLE
Il importe de donner aux enfants l'habitude d'une propreté méticuleuse. Aux orphelinats municipaux de Lyon, les lavabos sont installés dans les meilleures conditions d'hygiène. Chaque enfant y dispose d'objets de toilette individuels, placés dans un sac spécial.

Présentation des sanitaires installés dans les orphelinats municipaux de la ville de Lyon, La Science et la Vie, mai 1914.
Cette photographie, extraite de l'article d'Édouard Herriot, est censée nous montrer les efforts de la ville de Lyon pour éduquer les enfants à l'hygiène. Elle peut être rapprochée des plans établis pour la colonie de vacances du Serverin, (placés en annexe). En effet ceux-ci prévoient de nombreux sanitaires pour les colons. Dans les deux cas, il s'agit de faire en sorte que des enfants issus des classes populaires, et pris en charge par la municipalité, reçoivent une éducation hygiéniste.

Dans ce combat pour l'éducation à l'hygiène, Édouard Herriot reçoit un soutien de poids en la personne de Justin Godart. Herriot et Godart se retrouvent dans une volonté commune de lutte contre l'habitat insalubre[275]. Godart agit en tant que parlementaire pour l'amélioration de l'habitat des populations les plus fragiles par la construction d'Habitations à Bon Marché et la destruction des taudis et immeubles insalubres. Son implication pour amélioration de l'hygiène en France passe évidemment par son action de ministre, il est bien conscient lui aussi que les progrès de l'hygiène passent par une véritable éducation. A la fin de la première guerre mondiale, il a recours à la philanthropie américaine en sollicitant l'aide de la mission Rockfeller, en particulier pour démobiliser et lutter contre l'absence d'éducation politique. Il déclare d'ailleurs :

> *« Un parlementaire qui aura derrière lui une opinion publique agissante n'aura plus besoin de demander aux Américains de l'argent pour fonder l'Office national d'hygiène sociale ; la presse suivra peut-être mieux les indications et les demandes des pouvoirs publics dans ce domaine »*

C'est pour amplifier son action qu'il fonde le Parti social de l'hygiène destiné à être un moyen de pression pour mettre en place une véritable politique d'hygiène publique[276].

On retrouve là les éléments déjà évoqués que sont la volonté d'éduquer la population, mais aussi de former des citoyens actifs. Cette volonté de formation des citoyens et d'éducation à l'hygiène apparaît clairement dans le journal commun à l'ensemble des mouvements de scoutisme, *Sois Propre,* dont Justin Godart rédige la préface de ce numéro consacré à l'hygiène collective et personnelle. Ce numéro de mars 1934 développe un véritable programme ,. que ce soit pour l'hygiène des villes, des campagnes et des habitations, mais également l'hygiène des corps. Des conseils pratiques sont donnés pour pouvoir

275 Thibault Tellier, « Justin Godart, parlementaire », in *Justin Godart, Un homme dans son siècle (1871-1956),* CNRS édition, Paris, 2004.

276 Vincent Viet, Justin Godart, ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales (Juin 1924-Avril 1925), in *Justin Godart, un homme dans son siècle,* op. cit.

se laver dans toutes les circonstances. Enfin la pratique quotidienne d'une activité physique est encouragée avec des propositions d'activités à faire.

Cette volonté de lutte pour le développement de l'hygiène continue sur toute la période comme le montre le rapport sur la situation des familles pauvres du quartier de Gerland[277], cité en introduction.

Avant d'avancer dans l'analyse de ce rapport, il est nécessaire de dresser le décor du quartier Gerland . Ce quartier s'est profondément transformé au cours de la première moitié du XXe siècle et il apparaît comme une zone en marge de la ville, une marge à la fois urbaine et sociale.

Nous sommes dans une zone en cours d'urbanisation. Elle est le lieu de grandes réalisations de la politique urbaine de Lyon comme les nouveaux abattoirs et le grand stade de Tony Garnier. C'est un espace industriel où s'installent des fleurons de l'industrie lyonnaise. La zone reste marécageuse jusqu'aux années cinquante. Quant à l'habitat, s'il existe bien des immeubles d'habitations à bon marché, Gerland reste à cette époque avant tout le quartier des « Baraques »[278](maisons de bric et de broc, roulottes) que l'on ne désigne pas encore sous le terme de bidonville. Elles sont apparues à la fin de la première guerre mondiale et ne disparaîtront que quinze ans après la seconde guerre mondiale.

Les habitants de ces quartiers font partie des populations pauvres, ce sont bien souvent des migrants, que ce soit des ruraux pauvres récemment arrivés en ville ou des personnes d'origines étrangères, principalement des Italiens et des Espagnols et, à partir des années cinquante, de plus en plus de Nord Africains. A ces populations déplacées, il faut ajouter les victimes de la crise des années

277 Archives municipales 101 WP 004-2

278 Pour avoir un meilleur aperçu de ce que furent les baraques de Gerland, on peut consulter *Baraques*, *l'album photographique du dispensaire de la Mouche-Gerland, 1929-1936,* sous la direction de Vincent Lemire et Stéphanie Samson, ENS Édition & Le temps qu'il fait, Lyon, 2003

trente. Le dispensaire de la Mouche Gerland, organisme caritatif confessionnel, indique, dans ses rapports d'activités, une hausse de la population du quartier à partir de 1931. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la situation des populations habitant dans ce quartier n'a finalement que très peu évolué La pauvreté et l'insalubrité restent les éléments marquants de l'endroit.

Ce quartier de Gerland est perçu comme une « terre de mission », que ce soit par les œuvres confessionnelles comme *les Apostoliques de Marie Immaculée* à l'origine du dispensaire de La Mouche-Gerland, mais aussi par le parti communiste qui y développe également ses œuvres et réseaux.

En toute logique, des œuvres d'éducation populaire laïques se développent dans cette zone de Gerland où les besoins sont justement si importants.

Après avoir dénoncé la misère des taudis de l'avenue Jean Jaurès et de l'avenue Debourg, ce rapport présente la maison des jeunes comme un lieu d'éducation. Pour renforcer son impact, les auteurs du rapport utilisent la photographie pour faire un effet de contraste entre les taudis et la maison de jeunes.

Taudis de l'avenue Debourg

Taudis de l'avenue Debourg. Archives municipales de Lyon 101 wp 004-2

Taudis de l'avenue Jean Jaurès
Archives municipales de Lyon 101 wp 004-2

Famille et enfants habitant les Taudis de l'avenue Debourg
Archives municipales de Lyon 101 wp 004-2

Maison de jeunes de Gerland
Archives municipales de Lyon 101 wp 004-2

Maison de jeunes de Gerland
Archives municipales de Lyon 101 wp 004-2

Les premières photos nous plongent dans le quartier insalubre de Gerland. où les maisons endommagées par les bombardements de la fin de la guerre sont des taudis. Cette série de photographies permet de mettre en évidence ce contre quoi ces militants de la maison de jeunes de ce quartier luttent et comment ils agissent. Le développement de la pratique sportive et de l'hygiène est présenté comme une des solutions permettant aux populations de prendre conscience que leur situation n'est pas irrémédiable et qu'ils peuvent l'améliorer. Mais leur action ne se limite pas seulement à la pratique du sport, à des leçons d'art ménager. Il est certain qu'une forme d'éducation à l'action, d'incitation à l'engagement civique est pratiquée. Pour les promoteurs de cette maison des jeunes de Gerland, le citoyen se doit d'agir en permanence pour faire progresser la société.

Pour ces militants, l'action sanitaire et sociale n'est pas pensée uniquement comme une lutte contre la misère, mais aussi comme une action d'éducation des personnes pour qu'elles agissent contre leur misère. L'idée que ces jeunes fréquentant ce lieu soient *révoltés* est perçue comme une chose positive. Il s'agit alors d'utiliser cette révolte pour faire progresser la société vers plus de justice sociale, tout en la canalisant dans une action militante. Le but de ces différentes actions est bien la transformation de la société, comme l'annonce E. Jullien dans son article « L'effort de nos patronages scolaires laïques » dans le *Réveil du Rhône* de décembre 1930 :

> « *La société de demain sera celle que nous aurons, les uns et les autres, faite avec notre cœur, avec nos égoïsmes. Si nous la voulons plus humaine, envers les faibles et les déshérités, nous devons donner à notre enfance, dans la plus grande mesure du possible, tout ce qui lui est nécessaire pour que plus tard dans la vie, elle puisse donner à la Patrie, à l'Humanité, ses meilleurs éléments de travail et de sagesse. A plus forte raison, nous avons le devoir de défendre notre enfance contre les misères physiques et morales évitables*
>
> *Le but des Patronages est de travailler dans la mesure de ses moyens à l'avènement d'une société où les humains auront la conscience de leurs Droits avec la volonté continue de l'accomplissement de tous leurs devoirs »*

On voit dans ces lignes la volonté de former les enfants à leur futur rôle de citoyens. Ce rôle ne devant pas être passif, ces citoyens se doivent d'agir pour le progrès de la société. Seulement dans le cas de *La Maison de jeunes* de Gerland, si les justifications idéologiques restent les mêmes que celles des actions antérieures, nous sommes face à une véritable action concrète en direction de la jeunesse. Les initiateurs et organisateurs de cette structure ont dépassé la forme traditionnelle de cours en direction du public visé et semblent favoriser la pratique de méthodes actives pour rendre les participants acteurs de leur éducation. Cette structure peut ainsi illustrer la diffusion de ces méthodes actives dans le monde éducatif au lendemain de la seconde guerre mondiale.

3) Tout changer pour que rien ne change.

Ce programme de transformation de la société par la formation des citoyens peut être rapproché du programme de *L'office Social de Lyon*. Il s'agit bien de réformer la société, en aucun cas de faire une Révolution. Les documents de *L'office social de Lyon,* conservés à la bibliothèque municipale de Lyon, permettent de mettre en évidence ce projet réformiste que l'on peut rapprocher des idée de Leplay.

A l'origine de L*'office social de Lyon*[279]*,* on retrouve Justin Godart, le juriste Paul Pic en tant que président et un certain nombre de personnes militantes ou proches des associations d'éducation populaire comme Comeau, président de l'association *l'Art pour tous*, Bender, député du Rhône[280], souvent évoqué dans le *Réveil du Rhône* par la suite, le docteur Lesieur, directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, Charles François, secrétaire de la compagnie du gaz et père de Louis François, l'avocat et juriste Jean Appleton, compagnon d'Herriot à l'université populaire de la Croix Rousse et dans la création de la section lyonnaise de la Ligue des droits de l'Homme[281].

C'est Justin Godart lui-même qui présente les objectifs de l'*Office Social de Lyon*[282]. Dans la brochure *Création d'un office social de renseignement et d'étude à Lyon,* il dresse le constat suivant :

---

279 *Notice sur l'office social de Lyon, Lyon*, Imprimerie J. Bertrand 1911, Bibliothèque municipale.

280 Emile Bender, Né le 6 septembre 1871 à Charentay (Rhône) Décédé le 26 mars 1953 à Nice (Alpes-Maritimes)Député du Rhône de 1907 à 1919 et de 1924 à 1928 Sénateur du Rhône de 1931 à 1944, Emile Bender fait partie des quatre-vingts parlementaires qui refusent le vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Il se retire ensuite de la vie politique, et meurt en 1953. Dans sa profession de foi pour les élections législative de 1914, Emile Bender déclare, dans ses engagements de campagne, vouloir « *Développer les lois de laïcité et l'enseignement postscolaire »* et *« Lutter pour le salut de la race, contre le taudis, l'alcoolisme et la tuberculose ».* http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=613 consulté le 9 septembre 2015.

281 Édouard Herriot, *Jadis,* op. cit., p 129.

282 Justin Godart, *Création d'un office social de renseignement et d'étude à Lyon,*Lyon, F. Nicolas imprimeur éditeur, 1901, Bibliothèque municipale de Lyon, côte 126304

« Lorsqu'un événement économique se produit dans une région, grève, crise etc... hâtivement viennent de Paris journalistes et sociologues, qui débarquent en plein pays inconnu, se documentent un peu au hasard, puis retournent publier les résultats de leur rapide enquête ; alors que pour connaître les vraies causes, pour apprécier les lointaines raisons d'une grève ou d'une crise, il faut avoir vécu dans le milieu, suivi pas à pas l'effervescence qui monte, le travail qui s'en va , s'être imprégné de toute cette ambiance des populations ouvrières faite d'hésitation, de timidité constante, de brusque résolution, qui rattachent un fait imprévu à tout un long passé de rancune et donne à une grève, par exemple, une cause tout autre que celle pour laquelle elle est réellement déclarée.[...] Et tout cela ne peut être connu et apprécié que par des hommes vivant dans le milieu et le connaissant à fond. Il faut instituer des résidents, et non des explorateurs, en sciences sociales. »

Le but annoncé est d'organiser un centre d'étude pour comprendre la situation sociale et économique de la région lyonnaise. On peut noter au passage la critique dirigée contre les journalistes ne prenant pas la peine de faire de véritables enquêtes. Cette critique peut être rapprochée des autres critiques déjà émises par les milieux de l'éducation populaire laïque. C'est pour remédier à cet état de fait, que sont conviés à rejoindre cet office social, des spécialistes en sciences humaines, mais aussi des juristes, des étudiants, des professeurs et des entrepreneurs. Mais la réalisation d'études sociales et économiques n'est pas le seul but que se donne l'office. Justin Godart veut également développer une action sociale et éducatrice :

« Former des ingénieurs et aussi des éducateurs sociaux, voilà le but vers lequel de plus en plus nous devons tendre : et pour cela il nous faut créer, dans les régions industrielles importantes, des centres d'études pratiques comme celui que nous allons créer à Lyon, sous le titre d'Office social de renseignement et d'étude.
Il aura pour but :
1° De fournir aux industriels et commerçants des renseignements de toutes sortes pour la fondation d'œuvres sociales en faveur de leurs ouvriers et employés [...]pour la protection contre les accidents, pour l'hygiène et la salubrité, etc...
2° D'offrir aux ouvriers et aux syndicats une organisation qui puisse leur donner tous les renseignement relatifs à la marche des associations (sociétés de secours mutuels, de crédit populaire, coopératives, etc.) à leur création, leur en suggérer l'organisation par des conférences, etc...
3° De créer une bibliothèque et de réunir les documents relatifs au travail et à l'économie sociale dans la région lyonnaise.
4° D'organiser des cours et des conférences permettant aux jeunes gens de faire leur éducation économique et sociale, les mettant à même d'avoir, sur les points essentiels dont on discute tous les jours des idées précises qu'ils pourraient répandre autour d'eux ; ces cours tendraient ainsi à former des éducateurs du peuple; »

Les objectifs, annoncés par Justin Godart, permettent de souligner deux points importants.

Premièrement, on peut constater que l'*Office Social de Lyon*, a des objectifs communs avec les militants de l'éducation populaire, ce qui est logique dans la mesure où l'on peut constater que le milieu de recrutement des militants est le même.

Deuxièmement, l'*Office Social de Lyon* est bien pensé comme une action d'éducation populaire. Cela apparaît clairement, on souhaite former le peuple, mais aussi des personnes en charge de cette formation. Cette volonté d'éducation populaire est clairement indiquée dans les statuts de *l'Office social*[283] *:*

> *« 5° De coopérer activement à l'œuvre de l'éducation populaire, tant par l'institution, au local même de la société de cours, de conférences ainsi que par l'envoi de conférenciers aux organisations lyonnaises ou régionales qui auront adhéré à l'Office [...]* »

Pour cette formation, l'*Office social de Lyon* se donne pour objectif de former des éducateurs pour le peuple. Ceux-ci sont visiblement choisis parmi les étudiants et lycéens comme le montre la liste des membres. Ce sont d'ailleurs des étudiants membres de *l'Office social de Lyon,* qui mettent en place une *section d'éducation sociale*[284]. Cette section se donne plusieurs objectifs qui sont très proches des objectifs globaux de l'*Office social de Lyon* : approfondir les connaissances sur certaines questions sociales, organiser des causeries entre membres de la section ou ouvertes au public et enfin organiser des conférences pour les syndicats et les Cercles populaires :

> « *Les causeries de la section sont destinées à mettre les membres au courant d'un certain nombre de question essentielles de l'époque actuelle. Les conférences publiques ont pour but d'affirmer l'activité de la Section et de lui amener des adhérents. Et enfin, des exposés faits dans les syndicats doivent faire profiter les ouvriers des connaissances historiques ou juridiques que peut leur apporter tel ou tel membre de la Section. »*

Ces principes sont l'application des théories leplaysiennes, avec en particulier la constitution de corps intermédiaires devant assurer le lien entre les différentes

283 *Notice sur l'Office Social de Lyon, extraits des statuts,* Imprimerie J. Bertrand, Lyon 1911
284 *Notice sur l'Office Social de Lyon, extraits des statuts,* Imprimerie J. Bertrand, Lyon 1911

classes sociales. On peut néanmoins noter que si l'on cherche à développer les liens à travers les différentes strates de la société, les hiérarchies sociales sont respectées. Dans le cas de la *section d'éducation sociale*, l'initiative provient des étudiants certainement issus de la bourgeoisie, les employés et ouvriers étant réduits à la fonction d'un auditoire qu'il faut instruire et former. Cette distinction forte se retrouve dans les autres actions de l'*Office social de Lyon,* où l'on fait appel à la collaboration ouvrière, mais les ouvriers n'apparaissent pas comme étant placés dans un rôle d'initiateurs d'une des actions, ils restent toujours subordonnés aux membres de l'*Office social de Lyon.*

Nous sommes en présence d'un des fondements idéologiques d'un mouvement de jeunesse laïque, les Éclaireurs de France. Leur projet éducatif est, comme l'a montré Nicolas Palluau[285], justement la constitution de ces corps intermédiaires. Cette proximité est d'autant plus forte que l'on retrouve dans l'*Office Social de Lyon,* Charles François, vice président de l'office[286] et père de Louis et Pierre François, tous deux membres des Éclaireurs de France et respectivement futur doyen de l'inspection générale en histoire et commissaire national des Éclaireurs de France. On discerne également l'influence de l'*Office Social de Lyon* et des idées leplaysiennes dans l'action d'Antoine Allemand Martin au Lycée du Parc[287].

Ces corps intermédiaires doivent permettre le progrès social en établissant un dialogue et une coopération entre les classes sociales :

> « *Pour les dossiers d'enquêtes, nous nous efforcerons de constituer un groupe actif d'enquêteurs. […] Les ouvriers pourront être de précieux auxiliaires et leur concours sera sollicité* »

285 Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues*, op. cit.

286 Charles François a organisé les caisses de retraites et d'allocations familiales des gaziers. Voire Nicolas Palluau, « Jeunesse d'un réformateur » in *Louis François et les frontières scolaires,* Presses Universitaires de Rennes, 2014.

287 Voir en troisième partie, *L'action d'Antoine Allemand-Martin au lycée du Parc de Lyon 1919-1947 Des prémices des loisirs dirigés à leur héritage.*

Pour agir, l'*Office social lyonnais* et les corps intermédiaires qu'il a formés, recherchent la coopération et la collaboration de la classe ouvrière, que ce soit lors de la réalisation des enquêtes ou la mise en place de la section d'éducation sociale. On peut noter finalement une proximité dans la manière d'agir entre l'*Office social de Lyon* et les œuvres catholiques comme la Jeunesse Agricole Chrétienne, la Jeunesse Étudiante Chrétienne et la Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Dans les deux cas on retrouve la volonté de faire pratiquer des enquêtes de terrain par les adhérents, ces enquêtes devant permettre à ceux-ci de prendre conscience des problèmes sociaux et de rechercher des solutions. Dans les deux cas se font jour également la volonté de ne pas remettre en cause les hiérarchies sociales et le rejet des théories liées à la lutte des classe.

Il y a donc une volonté de progrès social tout en rejetant les idées marxistes de lutte des classes et de Révolution, qui sont considérées comme des idées nuisibles à la paix sociale. Cet élément apparaît clairement dans la brochure de Justin Godart[288] :

> *« Outre ces grandes conférences, l'organisation en fera faire de plus simples dans les milieux ouvriers. Ce seront ses enquêteurs […] qui s'efforceront de répandre par la parole la connaissance exacte des questions vitales du travail. Leur tache sera parfois difficile […] car ils iront sans autre souci que d'établir la vérité d'après les faits, que de renverser les fausses interprétations, les flatteuses chimères, que de faire œuvre scientifique et non de parti. […]*
>
> *Chaque fois qu'une grève éclate, les orateurs accourent l'attiser, non parce qu'elle est juste et légitime, mais parce qu'elle est la lutte et ils en dénaturent le sens et la portée, qui doit être le triomphe du droit et l'exercice d'un mode de protestation normal. Présenter la grève comme un différend passager et non comme une phase locale de la lutte des classe, […] faire entendre la voix de la raison, de la justice et de la politique »*

Dans sa présentation des buts de l'*Office social Lyonnais*, Justin Godart montre ainsi son opposition aux formes de contestations sociales qui ne respectent pas les formes légales. Son opposition va jusqu'à les comparer avec des maladies ou des bacilles

288 Justin Godart, *Création d'un office social de renseignement et d'étude à Lyon,* op. cit.

« Il est des laboratoires où l'on étudie les maladies contagieuses sitôt qu'elles se déclarent, où l'on cherche le remède, où on l'applique avec diligence ; l'organisation sera un de ces laboratoires, d'où sortira peut-être le remède à une crise passagère, le remède qui arrêtera la contagion irraisonnée et parasitaire des excitations de parti dans les questions du travail purement économiques et juridiques »

On peut considérer l'*Office social lyonnais*, comme révélateur du projet politique des mouvements d'éducation populaire laïque. Ceux-ci, dans le contexte politique lyonnais sont évidemment très proches du parti radical d'Édouard Herriot : ils se retrouvent sur leur projet réformiste et de lutte contre les inégalités pouvant mettre en danger la République. Ces réformes sociales voulues doivent reposer sur des processus légaux, mais également démocratiques. En cherchant le dialogue à travers les différentes classes sociales, elles sont au cœur du projet politique des associations d'éducation populaire et des mouvements de jeunesse laïques

Cependant, si l'*Office social lyonnais* est révélateur de courants de pensée qui traversent l'éducation populaire lyonnaise, son influence directe doit être nuancée. Il ne semble pas avoir survécu au premier conflit mondial, car toutes les références bibliographiques des brochures de l'office sont antérieures à 1914. De plus, mis à part les documents évoqués, le catalogue de la bibliothèque municipale de Lyon ne fait apparaître aucune autre référence consacrée à *l'Office Social Lyonnais.* Par contre les membres ont continué à s'engager dans l'éducation populaire et l'action sociale. Certains comme Justin Godart, ont eu une influence qui a dépassé le simple cadre lyonnais. On peut considérer l'*office social lyonnais* comme un creuset intellectuel dont l'influence reste à mesurer. Une étude de prosopographie à partir de la centaine d'adhérents identifiés en 1911 pourrait permettre de mesurer finement cette influence.

La question de l'opposition au marxisme et aux théories de la lutte des classes telle qu'elle est formulée dans les brochures de l'*Office social lyonnais* reste une

constante au sein d'une partie des militants. Cette opposition est bien évidemment la source de tension au sein du GDEL au cours de la période de l'entre-deux-guerres, avec la montée de l'influence de la SFIO et du Parti communiste dans les milieux de l'éducation populaire.

E) L'importance du pacifisme

1) La clique comme programme éducatif

Avant 1914, le discours pacifiste n'est pas développé dans les milieux de l'éducation populaire. Au contraire, comme nous l'avons vu, le fait de faire défiler de manière martiale les enfants des patronages laïques dans les rue de la ville ne dérange ni les militants, ni les parents, ni les habitants du quartier. Ce goût prononcé pour des pratiques éducatives d'aspect martial est partagé par l'ensemble des mouvements de jeunesse. Les Éclaireurs de France en sont également un exemple. Ils sont eux aussi profondément marqués par cette vision militaire de l'action éducative. Une série de photographies des activités pratiquées par la section lyonnaise des Éclaireurs de France en montre bien cet aspect.

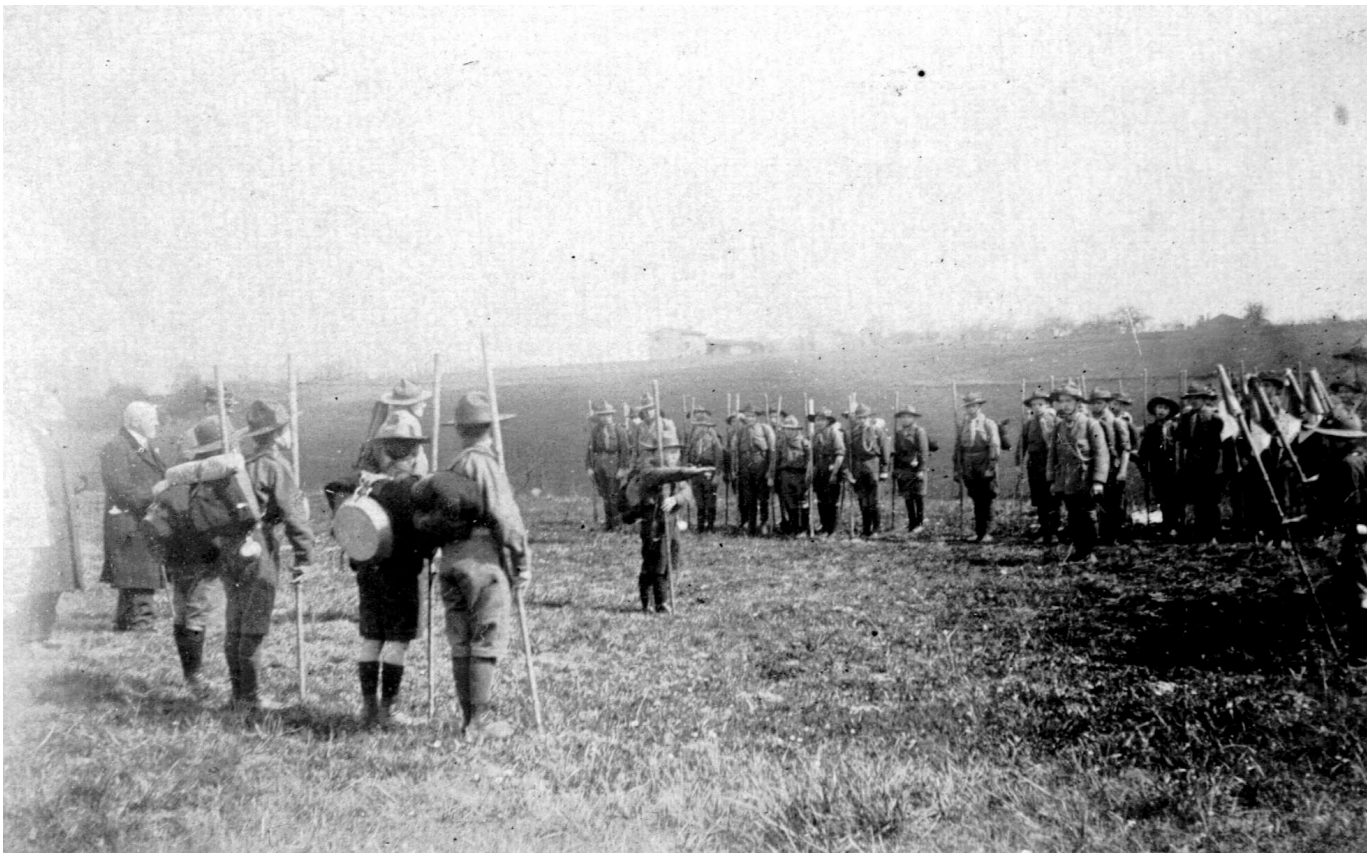

Prestation de serment à Dardilly, 1916

La pratique de la promesse est un élément fondamental de la méthode du scoutisme, elle implique l'engagement fort, attendu de la part des enfants et adolescents. La section lyonnaise des Éclaireurs de France fait dès 1912 le choix de la promesse purement laïque plutôt que la promesse alternative. Le cérémonial est manifestement inspiré des cérémonies militaires. L'usage des bâtons renforce cette apparence militaire de la cérémonie.

Bivouac dans une salle d'école, 1916, lieu inconnu

Bivouac dans une salle d'école, 1916, lieu inconnu

La pratique du bivouac organisé dans des bâtiments scolaires reste une constante jusqu'aux années cinquante. C'est leur proximité avec les milieux de l'éducation nationale qui permet aux Éclaireurs de France d'utiliser des locaux scolaires. On peut noter que le scoutisme continue d'utiliser un vocabulaire militaire pour désigner ses actions. On parle de bivouac, de cantonnements, d'unité etc... même après l'évolution rejetant les pratiques d'éducation militariste.

Départ en camp pour Saint Péray, été 1916.
Les uniformes et l'usage des bâtons par les adolescents donnent aux groupes d'éclaireurs de France une allure martiale. Celle-ci est évidemment cultivée par les responsables de la section lyonnaise des Éclaireurs de France, en lien avec la pédagogie militariste et patriotique de l'association à cette période.

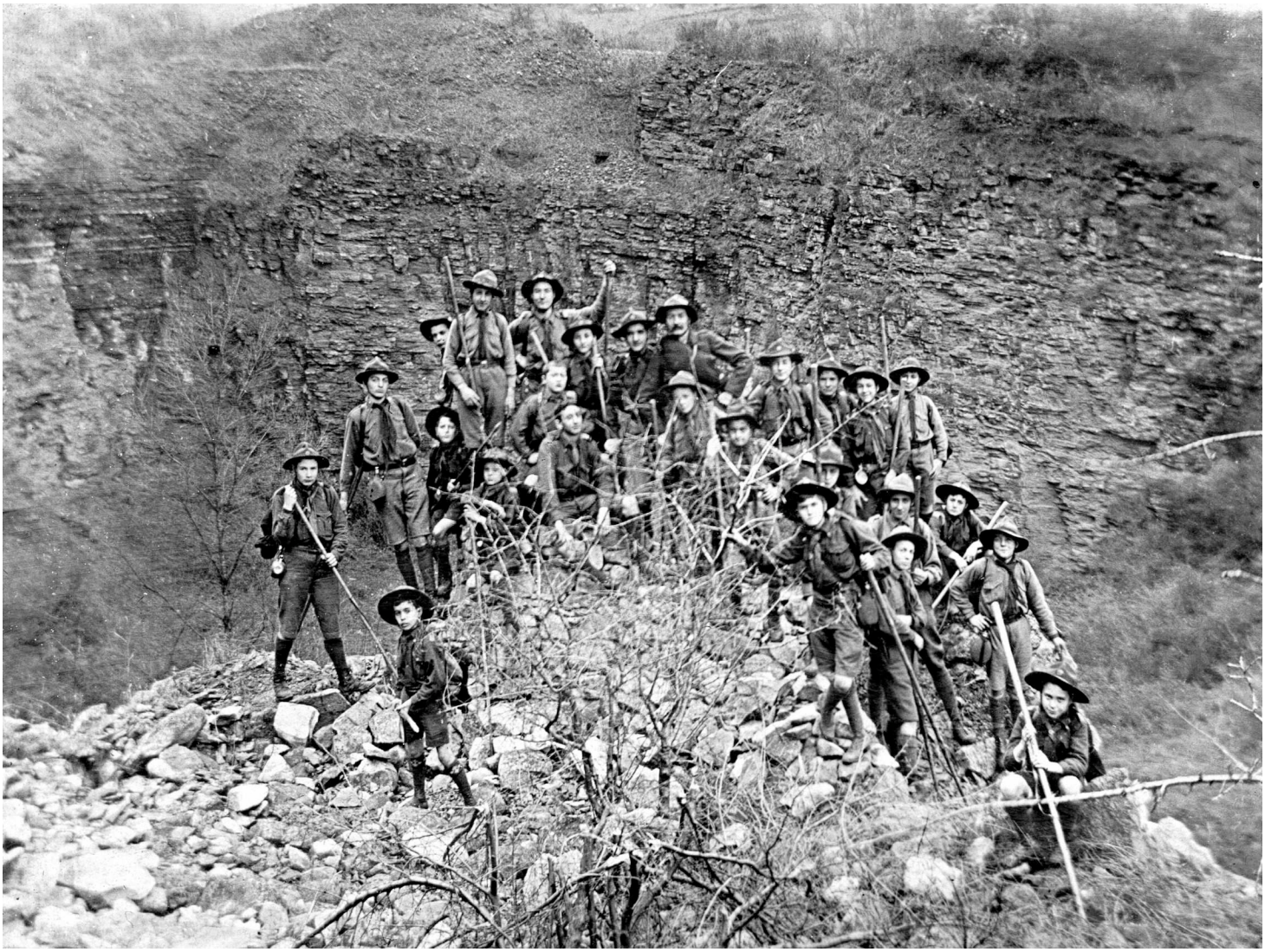

Dans les carrières de Collonges aux Monts d'Or 1916. Les activités pratiquées par les Éclaireurs de France sont conçues comme une forme de préparation militaire pour les enfants et adolescents.

Photographies issues du fonds d'archives des Éclaireuses Éclaireurs de France en cours de versement aux archives municipales de Lyon

Ces six photographies issues d'un album photo de 1916 nous donnent une image d'un mouvement de jeunesse pratiquant des activités que l'on peut désigner comme militaristes. Les comptes rendus d'activités, que ce soit dans les revues du mouvement ou les témoignages des anciens participants, vont dans ce sens [289]. C'est également le cas de l'iconographie que développent les Éclaireurs de France durant le premier conflit mondial.

Carte éditée par les Éclaireurs de France 1915 Collection de l'auteur

Ce qui est remarquable dans cette carte éditée par les Éclaireurs de France pendant le premier conflit mondial c'est la volonté de se présenter comme le creuset d'une avant-garde qui doit régénérer le France et non comme une œuvre *éducative.*

289 Voir Bertrand Silvestre, *Les Éclaireurs de France à Lyon 1911-1917,* op. cit. et Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues - Encadrer les colonies de vacances 1919-1939,* op. cit.

Cette carte présentant un membre des Éclaireurs de France en posture martiale, comme l'avant-garde d'une troupe militaire, n'est pas simplement une image du discours patriotique de 1914, c'est aussi une illustration d'un objectif que la section lyonnaise des Éclaireurs de France cherche à atteindre. Le rapport d'activité, pour l'année 1915, qu'adresse son fondateur Pierre Mazeran[290] au préfet de Lyon en janvier 1916[291], nous indique que la section lyonnaise semble s'être impliquée dans les événements lyonnais relatifs à la mobilisation :

> *« Vous savez déjà le rôle joué par nos éclaireurs durant les premiers jours de la guerre. De nombreux hôpitaux, tant des sociétés de la Croix Rouge que de l'administration militaire ont réclamé notre aide, et nos éclaireurs s'y sont comportés de telle sorte qu'on les regrette et les réclame toutes les fois que les vacances permettent de reprendre ces services. D'autres services publics ont été assurés par eux. Pendant 4 mois, de septembre à décembre le service d'estafette de la mairie centrale a été assuré par nos enfants et ce n'est que le départ de nos derniers chefs disponibles qui mit fin à ce service.*
> *Tous ces services ont été si réels que l'autorité militaire a tenu à nous en remercier de façon active et le général Meunier, gouverneur, en même temps qu'il nous faisait avoir une subvention du ministère de la guerre, nous a chargés officiellement d'un service d'honneur et de garde à la gare des Brotteaux pour la réception des grands blessés rapatriés. Nous sommes la seule société admise à cet honneur et pour la première fois nos éclaireurs ont si bien rempli leur mission, qu'à l'issue de la cérémonie, le général Meunier vint les en féliciter, le colonel chef du service d'ordre réclama leur concours pour la réception suivante , sans que nous puissions accéder à sa demande. »*

Nous avons là une implication forte dans les débuts de la guerre, une volonté, assumée ou non, de rejouer, à l'échelle lyonnaise, un des épisodes mythiques de la fondation du scoutisme, le siège de la ville de Mafeking durant la guerre des Boers[292]. Nous sommes dans ce cadre-là face à une éducation patriotique, si ce n'est nationaliste avec des aspects évidents et importants de militarisme.

290 Pierre Mazeran est le fondateur de la section lyonnaise des Éclaireurs de France, voire Bertrand Silvestre *Les Éclaireurs de France à Lyon 1911 1947* op. cit.

291 Rapport sur l'activité de la section lyonnaise des Éclaireurs de France pour l'année 1914-1915, archives départementale du Rhône 1 M 147, texte en entier en annexe

292 Selon Baden Powell, dans son livre *Scouting for Boy,* le siège de la ville de Mafeking, durant la seconde guerre des Boers, fut déterminant dans son idée de création du scoutisme. Pour faire face au manque de soldats valides, Baden Powell aurait alors eu l'idée de constituer un corps de cadets avec les garçons de la ville pour leur confier des tâches subalternes comme la liaison ou l'observation.

2) Il faut maintenant éduquer à la paix et à la fraternité

Douze ans après la fin du conflit, en 1930, les Éclaireurs de France de la section participent à une manifestation pacifiste avec d'autres organisations d'éducation populaire.

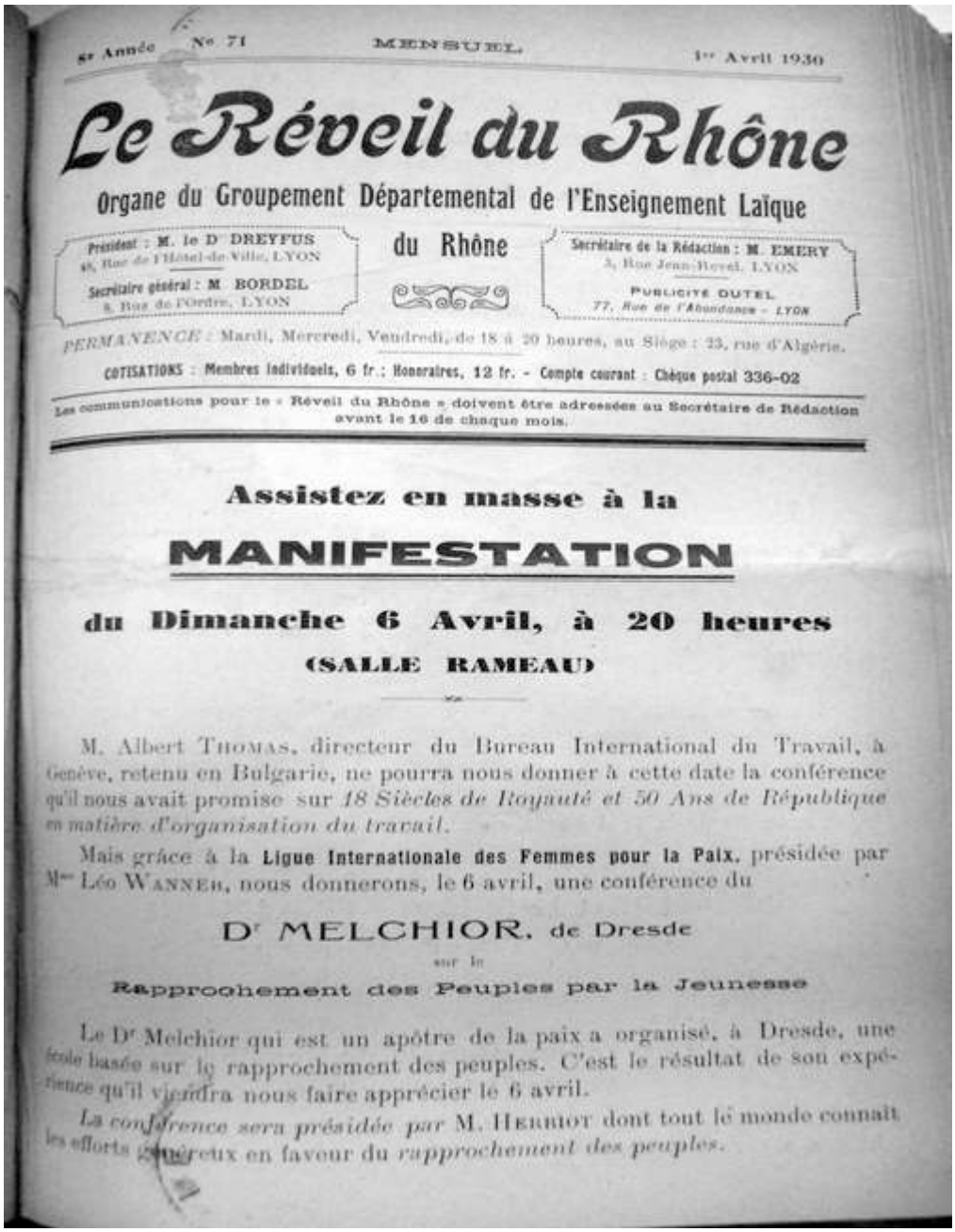

8e Année — No 71 — MENSUEL — 1er Avril 1930

Le Réveil du Rhône

Organe du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque du Rhône

Président : M. le Dr DREYFUS, 48, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON
Secrétaire général : M. BORDEL, 8, Rue de l'Ordre, LYON
Secrétaire de la Rédaction : M. EMERY, 3, Rue Jean-Reveil, LYON
PUBLICITE DUTEL, 77, Rue de l'Abondance – LYON

PERMANENCE : Mardi, Mercredi, Vendredi, de 18 à 20 heures, au Siège : 23, rue d'Algérie.

COTISATIONS : Membres individuels, 6 fr. ; Honoraires, 12 fr. – Compte courant : Chèque postal 336-02

Les communications pour le « Réveil du Rhône » doivent être adressées au Secrétaire de Rédaction avant le 16 de chaque mois.

Assistez en masse à la

MANIFESTATION

du Dimanche 6 Avril, à 20 heures

(SALLE RAMEAU)

M. Albert THOMAS, directeur du Bureau International du Travail, à Genève, retenu en Bulgarie, ne pourra nous donner à cette date la conférence qu'il nous avait promise sur *18 Siècles de Royauté et 50 Ans de République en matière d'organisation du travail.*

Mais grâce à la **Ligue Internationale des Femmes pour la Paix**, présidée par Mme Léo WANNER, nous donnerons, le 6 avril, une conférence du

Dr MELCHIOR, de Dresde

sur le

Rapprochement des Peuples par la Jeunesse

Le Dr Melchior qui est un apôtre de la paix a organisé, à Dresde, une école basée sur le rapprochement des peuples. C'est le résultat de son expérience qu'il viendra nous faire apprécier le 6 avril.

La conférence sera présidée par M. HERRIOT dont tout le monde connaît les efforts généreux en faveur du *rapprochement des peuples.*

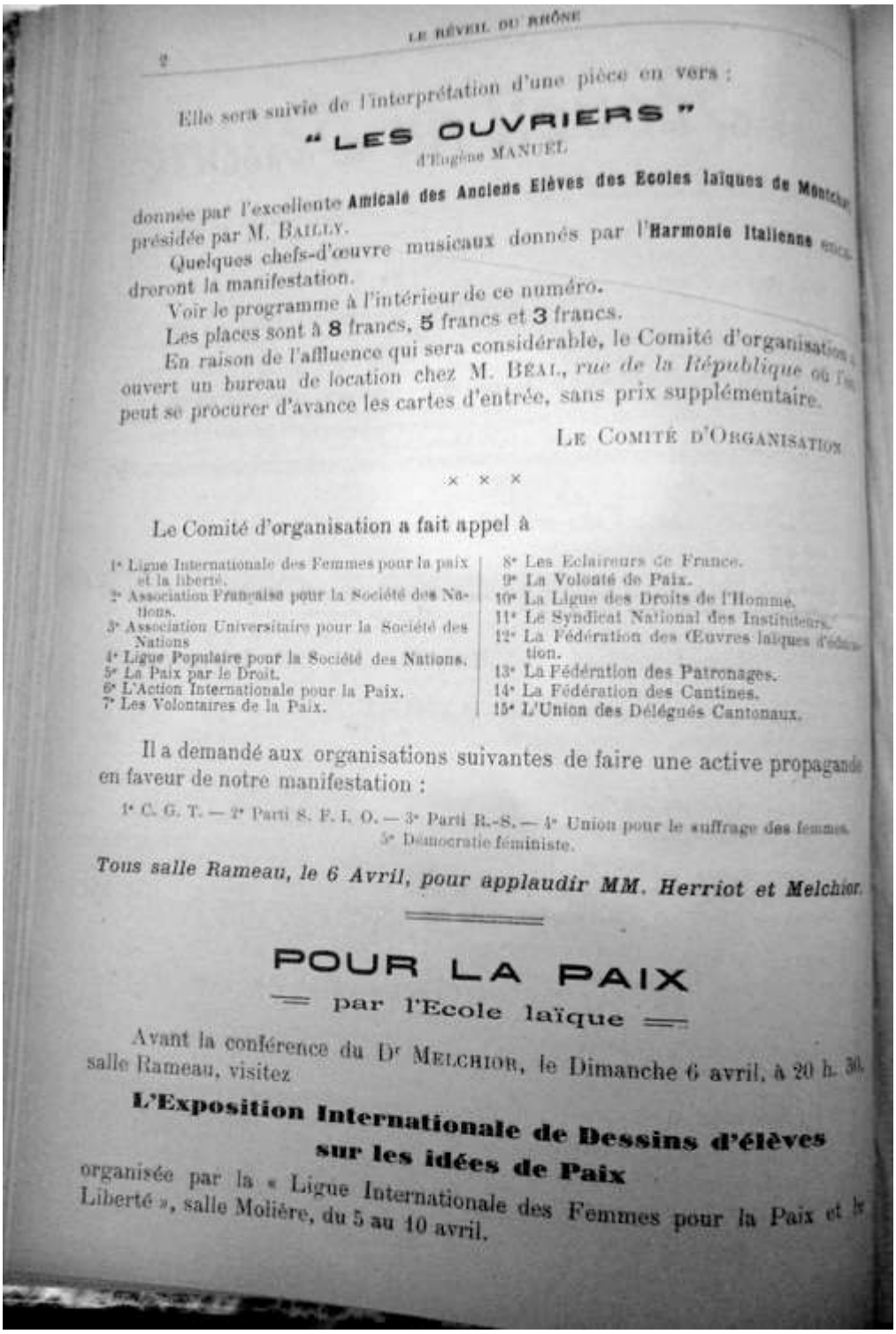

2 LE RÉVEIL DU RHÔNE

Elle sera suivie de l'interprétation d'une pièce en vers :

" LES OUVRIERS "

d'Eugène MANUEL

donnée par l'excellente **Amicale des Anciens Elèves des Ecoles laïques de Monchat** présidée par M. BAILLY.

Quelques chefs-d'œuvre musicaux donnés par l'**Harmonie Italienne** encadreront la manifestation.

Voir le programme à l'intérieur de ce numéro.

Les places sont à **8** francs, **5** francs et **3** francs.

En raison de l'affluence qui sera considérable, le Comité d'organisation a ouvert un bureau de location chez M. BÉAL, *rue de la République* où l'on peut se procurer d'avance les cartes d'entrée, sans prix supplémentaire.

LE COMITÉ D'ORGANISATION

× × ×

Le Comité d'organisation a fait appel à

1° Ligue Internationale des Femmes pour la paix et la liberté.
2° Association Française pour la Société des Nations.
3° Association Universitaire pour la Société des Nations
4° Ligue Populaire pour la Société des Nations.
5° La Paix par le Droit.
6° L'Action Internationale pour la Paix.
7° Les Volontaires de la Paix.
8° Les Eclaireurs de France.
9° La Volonté de Paix.
10° La Ligue des Droits de l'Homme.
11° Le Syndicat National des Instituteurs.
12° La Fédération des Œuvres laïques d'éducation.
13° La Fédération des Patronages.
14° La Fédération des Cantines.
15° L'Union des Délégués Cantonaux.

Il a demandé aux organisations suivantes de faire une active propagande en faveur de notre manifestation :

1° C. G. T. — 2° Parti S. F. I. O. — 3° Parti R.-S. — 4° Union pour le suffrage des femmes. 5° Démocratie féministe.

Tous salle Rameau, le 6 Avril, pour applaudir MM. Herriot et Melchior.

POUR LA PAIX

par l'Ecole laïque

Avant la conférence du Dr MELCHIOR, le Dimanche 6 avril, à 20 h. 30, salle Rameau, visitez

L'Exposition Internationale de Dessins d'élèves sur les idées de Paix

organisée par la « Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté », salle Molière, du 5 au 10 avril.

Le Réveil du Rhône Avril 1930
Bibliothèque municipale de Lyon

Le fait que les Éclaireurs de France participent à cette manifestation est révélateur d'une profonde mutation dans les pratiques pédagogiques de ce mouvement. Cette manifestation montre également l'importance que prend le discours pacifiste dans les milieux de l'éducation populaire laïque après le premier conflit mondial. Il est intéressant de noter que d'après l'hommage de Louis François à Pierre Mazeran, c'est à lui que les Éclaireurs de France doivent leur évolution vers une véritable pratique éducative et non plus seulement se contenter d'être une forme de préparation militaire [293]:

> *« Le Scoutisme lyonnais lui doit sa fondation véritable, et le Scoutisme français une bonne partie de de son orientation actuelle. Mazeran nous a sorti des bataillons scolaires pour nous lancer sur les pistes de la Nature et de l'Idéal »*

Le fait que les idées pacifistes se développent parmi les militants de l'éducation populaire après le premier conflit mondial est évidemment simple à comprendre. Le souvenir des combats, l'importance des pertes humaines, les destructions, la question des orphelins, des mutilés de guerre sont des facteurs évidents du développement du pacifisme. La société française étant traumatisée par ce conflit, pour les différents acteurs de l'éducation populaire, il apparaît clairement qu'il faut éduquer les enfants et les adultes au pacifisme afin qu'un tel conflit ne puisse se reproduire.

Ce puissant courant pacifiste conduit à un changement dans les projets éducatifs des différents mouvements. Celui-ci peut être illustré par un certain nombres d'actions éducatives qui font l'objet d'articles dans le *Réveil du Rhône*.
En novembre 1929, le *Réveil du Rhône,* sous la plume d'André Lavenir, dans la première rubrique de conseils pour les bibliothèques des œuvres et des écoles, fait la critique d'*À l'ouest rien de nouveau,* de la manière suivante :

293 Louis François, Pierre Mazeran in *L'Éclaireur de France,* 20 décembre 1933

« Il tomba en octobre mil neuf cent dix-huit, par une journée qui fut si tranquille sur tout le front que le communiqué se borna à signaler qu'à l'ouest il n'y avait rien de nouveau...

Ainsi mourut Paul Bämer. Ainsi moururent beaucoup d'autres du temps où les vies humaines n'avaient d'autre but que d'alimenter la machine à broyer de la guerre.

Il est particulièrement nécessaire d'entendre sur la guerre le témoignage d'un « ennemi ». Au temps de la guerre, une barrière partageait le monde. Nous n'arrivions pas à nous persuader vraiment de ce que nous savions pourtant : de l'autre côté de la ligne de feu, il y avait un peuple voué au malheur tout comme nous. Le livre de Remarque nous montre les ennemis unis par les mêmes souffrances, des soldats, des blessés, les mêmes douleurs des mères.

La guerre y apparaît bien comme une entreprise anonyme de tuerie et de dévastation. […] lisez donc A L'ouest rien de nouveau […] un des témoignages où nous retrouverons, pour la détester, l'image de la guerre »

La deuxième rubrique de conseils pour les bibliothèques est tenue par Léon Emery qui présente l'ouvrage de Madeleine Vernet, *Le Rameau d'Olivier.* Selon Léon Emery cet ouvrage vise au désarmement moral et au développement de la paix.

Enfin en janvier 1931, c'est l'ouvrage de Gabriel Chevalier, *La Peur,* qui fait l'objet d'une critique par Alexis Desambrois, instituteur à Lyon. Ce livre qui dénonce la guerre est vivement recommandé :

« Cet ouvrage doit être lu par tous les lecteurs du « Réveil », il doit être recommandé à toutes nos Amicales, ce sera la meilleure propagande que nous puissions faire contre la guerre, »

En avril 1930, le professeur Melchior vient faire un certain nombre de conférences à Lyon, au sujet de la paix. Cette conférence est présentée de la manière suivante :

« Le docteur Melchior de Dresde, qui vient à Lyon, sous les auspices de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix que préside Mme Léo Vanner. Le Dr Melchior parlera de son œuvre éducative en faveur du rapprochement des peuples. »

La salle Rameau où a lieu cette conférence est mise gratuitement à la disposition du GDEL par la fédération des cantines scolaires. En juin 1930, le *Réveil du Rhône* publie un compte rendu de cette conférence. Le premier constat qui est fait est celui d'une faible participation du public, étant surtout présents les représentants des diverses associations soutenant la conférence. Le docteur Melchior est professeur à l'école Dürer de Dresde. Il expose que les

étudiants de celle-ci ont une tradition de correspondance scolaire avec des établissements étrangers. Le projet de l'orateur est l'organisation d'échanges scolaires entre Lyon et Dresde. Pour lui c'est le moyen le plus sûr de permettre le développement d'une amitié entre la France et l'Allemagne.

Le point de départ de cette série d'actions est un article[294], anonyme, qui traite des actions entreprises en Angleterre pour l'enseignement de la paix avec la création d'une structure portant le nom d'*Union pour la SDN*. Ces unions ont pour but de faire connaître la SDN aux écoliers anglais. Elles agissent en accord avec les instituteurs et organisent un certain nombre d'actions liées à la formation des enseignants, des conférences en direction des écoliers et des émissions de radio et réalisent également des films documentaires et des plaques photographiques pour projection sur les actions et l'esprit de la SDN. L'auteur met ainsi en avant à titre d'exemple un véritable programme d'éducation à la paix. Ce projet connaît un début de réalisation comme le montrent différents articles du *Réveil du Rhône*.

Ligonnet, président de l'association des anciens élèves de la rue Smith, dans un article intitulé *Nos amicales travaillent pour la Paix*[295], déclare clairement que le but des différentes œuvres laïques d'éducation doit être la mise en place d'une éducation pacifiste. L'auteur part d'un exemple, précis celui de l'association des anciens élèves de la rue Smith. Cette association a créé une bibliothèque de 400 volumes d'où ont été exclus des ouvrages présentant les guerres sous un aspect positif, mais également « *les brochures à tendance chauvine »*, pour privilégier les ouvrages « *des écrivains qui ont eu le courage de dénoncer la guerre avec ses horreurs, ses crimes et ses misères »*

294 *Le Réveil du Rhône*, octobre 1930
295 *Le Réveil du Rhône,* novembre 1930

Cette association a également organisé une conférence sur les causes de la première guerre mondiale et les risques de guerre encore présents dans le monde. Cette conférence est organisée avec le soutien de la section de Lyon de la Ligue des Droits de l'Homme et le conférencier, membre de la Ligue, est Berthet. Des intermèdes musicaux ont été organisés pour rendre la conférence plus attractive avec les membres du groupe artistique de l'amicale qui interprétèrent des chants et des poèmes pacifistes.

La troisième action d'éducation à la paix mise en avant est également réalisée en partenariat avec l'amicale des anciens élèves de la rue Smith. Il s'agit d'un échange inter-scolaire avec des élèves de l'école Dürer de Dresde qui fait suite à la conférence du docteur Melchior, celui-ci étant présent lors de la réception des étudiants allemands à Lyon. Cet échange reçoit le soutien de la Ligue lyonnaise des femmes pour la paix, initiatrice de l'échange, et également celui de la ville de Lyon.

Cet échange franco-allemand entre Lyon et Dresde a également été l'occasion d'un séjour d'une douzaine de Lyonnais à Dresde lors des vacances de l'été 1930.

En 1931, l'organisation de ces échanges est maintenue. Les élèves de troisième année de l'école normale de Lyon font un séjour à Vienne, et le *Réveil du Rhône* présente en août 1931 le compte rendu d'un voyage organisé pour une centaine de normaliens à Hambourg qui met en avant l'accueil chaleureux et la fraternité entre étudiants et professeurs français et allemands. Ces échanges sont soutenus par le parti radical et la SFIO en France et le parti Social Démocrate en Allemagne.

L'aboutissement de ces échanges se fait avec l'organisation d'une colonie de vacances internationale à Thonon et Saint Claude en 1931. Cette colonie fait

l'objet d'un article dans le *Réveil du Rhône* en novembre 1931. À la lecture de ce compte-rendu, deux points ressortent :

Premièrement, le public de cette colonie est constitué de jeunes adultes, il est fait plusieurs fois allusion aux jeunes institutrices. L'effectif est relativement réduit, 40 jeunes filles.

Deuxièmement, les principales activités mises en avant sont des conférences sur la paix dans le monde, la SDN et le désarmement en Europe. Le compte-rendu se termine avec un bilan de cette colonie de vacances internationale :

> *« La conclusion qui sembla se dégager de cette expérience de quinze jours, c'est qu'il est beaucoup plus facile de faire la paix entre les individus, et beaucoup plus difficile de faire la paix entre les pays qu'on ne l'aurait cru de prime abord ; c'est que l'harmonisation du monde, pour se réaliser, exigera toute la foi, toute l'ingéniosité et toute la persévérance de la génération qui vient. De précieuses lettres reçues de nos jeunes amies d'un jour nous montrent qu'elles ont compris, dans ces rapides contacts, la possibilité et la nécessité d'une action énergique pour la paix. Merci à ces forces nouvelles qui s'offrent pour le soutien de la bonne cause »*

Cette conclusion nous montre un enthousiasme et un véritable optimisme pour la construction d'une paix mondiale. Cet enthousiasme peut être mis en parallèle avec la politique étrangère de Briand qui a marqué la décennie des années vingt. On peut s'interroger sur l'importance en effectif de cette colonie internationale, elle ne semble pas avoir été reconduite, car elle ne réapparaît plus dans les articles suivants du *Réveil du Rhône*. Dès la fin de l'année 1931 il n'existe plus aucune allusion à cette colonie de vacances. Par contre les articles qui lui sont consacrés, ainsi qu'aux conférences du Docteur Melchior montrent que le sujet est important pour les militants.

Pour continuer son action pacifiste, le GDEL organise les Fêtes de la Paix. Ces fêtes ont lieu en 1930 et 1931. Elles sont l'occasion d'organisation de conférences de Victor Basch et Paul Langevin en 1930 et de Georges Pioch en 1931. Ces fêtes offrent l’opportunité pour le *Réveil du Rhône*, de mettre en

avant toutes les initiatives d'éducation à la paix pratiquées dans la région lyonnaise, en France et en Europe.

Enfin, dans le cadre de l'organisation d'une éducation populaire, des conférences éducatives sont organisées. La première à lieu en novembre 1930[296], elle est faite par Léon Emery et porte sur la paix à travers la question des *Conditions de l'Union Européenne.* Le compte-rendu du *Réveil du Rhône* montre que cette conférence est faite avec le soutien de la CGT, de la Ligue des Droits de l'Homme et du GDEL. Sont d'ailleurs présents à cette réunion Vivier Merle en tant que secrétaire de la CGT, Pardon du Syndicat des instituteurs et évidemment Léon Emery qui représente le GDEL. Le contenu de la conférence est rapidement résumé et repose sur un certain nombre de points précis :

- Il y a un inéluctable mouvement d'union entre les peuples européens qui doit assurer la paix.

- Il faut éviter l'hégémonie d'une nation sur les autres.

- Il faut veiller à ce que les intérêts nationaux ne poussent pas les États à des comportements égoïstes.

Si ces points sont remplis, on peut espérer alors voir les frontières disparaître. Mais cela ne peut se faire qu'en remplissant un certain nombre de conditions :

> *« 1° La société des Nations ne doit point mourir. Il y aura toujours assez de besogne pour elle ;*
> *2° Le Traité de Versailles, si souvent révisé déjà, et contenant l'article 19[297], autorisant les refontes nécessaires, ne doit point laisser subsister aux flancs de l'Europe les plaies béantes d'où pourrait surgir un jour l'épouvantable catastrophe ;*
> *3° La course aux armements doit s'arrêter net, si l'on ne veut point que la peur de n'être prêts pousse les peuples à l'assaut fatal. »*

296 *Le Réveil du Rhône*, janvier 1931

297 L'article 19 fait partie du pacte de la Société des Nations « *L'Assemblée peut, de temps à autre, inviter les membres de la Société à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables ainsi que des situations internationales, dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du mond*e. ». Il a pour objectif de permettre la recherche de solutions pacifiques aux conflits entre États.

On retrouve là classiquement les grands thèmes du pacifisme de l'entre-deux-guerres, de même que l'on remarque la présence active de Léon Emery. Il apparaît, une fois encore, comme la personne centrale de ce programme. Cette présence forte nous amène donc à nous pencher sur la biographie de ce militant de l'éducation populaire, sachant que c'est justement le pacifisme qui est un des facteurs explicatifs de sa trajectoire durant la seconde guerre mondiale.

3) L'impasse du pacifisme intégral

Le discours pacifiste, reste un discours de fond dans le *Réveil du Rhône* sur toute la période de l'entre-deux-guerres. S'il est très présent au début des années trente, il diminue progressivement avant d'être réactivé avec la montée des craintes vis-à-vis d'une future guerre européenne. C'est encore Léon Emery qui, dans ses éditoriaux, dénonce les dangers contre la paix. En janvier 1937, dans un éditorial intitulé *« La jeunesse et la préparation militaire »*, il déplore que dans toute l'Europe, une préparation militaire soit intégrée à la scolarité et aux œuvres de jeunesse, en particulier en Italie, Allemagne et URSS et il craint que ce soit bientôt le cas en France. Il conclue son article sur l'exemple des îles Fidji :

> *« Je ne puis cependant quitter les IPI* [Informations pédagogiques internationales] *sans citer le chapitre le plus réconfortant que j'y aie trouvé. Il porte sur le développement de l'école indigène aux îles Fidji ; en cet heureux pays, l'école est encore considérée comme devant aider les indigènes à sortir de la misère et même oh ! Miracle, comme devant leur donner l'idée de leurs droits civiques et de leur dignité d'hommes. Il ne reste plus qu'à souhaiter la colonisation de l'Europe par les indigènes des îles Fidji »*

Pour Léon Emery, la crainte d'une guerre est d'ailleurs une des raisons du blocage des réformes scolaires et éducatives

> *« Tant que la vie des peuples est commandée dans tous ses détails par la crainte de la guerre totale et la nécessité de s'y préparer, quand vient-on parler de réforme scolaire, d'école unique et d'éducation des adolescents ? J'entends bien qu'on en parle un peu, mais ce peu est encore de la comédie. Les nations sont dans l'engrenage et tout est happé progressivement. Qu'elles cessent de feindre et qu'elles proclament enfin que, si la paix n'est pas consolidée, l'école sous quelque forme*

que ce soit , ne sera plus qu'une caserne, puisque cette caserne s'étendra aux dimensions mêmes de chaque pays »

On peut noter que les craintes de guerre se sont amplifiées , mais la lecture du *Réveil du Rhône* ne fait quasiment apparaître aucun article relatif à la guerre d'Espagne. Cette absence est certainement imputable aux divisions au sein de la gauche française sur la question de l'attitude à adopter face à ce conflit. Toujours est-il que dans le cas du GDEL, la ligne pacifiste semble l'avoir emporté certainement sous l'influence de Léon Emery. Cependant, la question de la guerre d'Espagne et celle des accords de Munich provoquent des débats dont le *Réveil du Rhône* ne renvoie que de faibles échos. Dans son numéro de novembre 1938, transparaissent dans le compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire des Auberges Laïques de la jeunesse du 27 octobre 1938, les débats relatifs au pacifisme qui traversent les milieux de l'éducation populaire et en particulier les auberges de jeunesse :

« Une assemblée générale extraordinaire des Auberges Laïques de la jeunesse section dépendant du Groupement départemental, s'est tenue le 27 octobre dans la Salle des Fêtes de la Mairie du 3e, sous la présidence de M. Guéraud, commissaire général, assisté des membres du bureau, MM Aimot, Bordel, Cottarel, Laborde, Rouby, Mme Roettger, en présence de nombreux ajistes.

M. Guéraud donne les raisons de cette assemblée générale extraordinaire : c'est le désir tacite exprimé aux permanences qui a rendu souhaitable que l'ensemble des membres soit appelé à faire connaître ses sentiments et ses réactions, désir encore accru par la publication et la distribution de tracts pacifistes ; enfin les usagers souhaitent également que certaines réformes viennent aménager les Auberges du Rhône.

Rapport de M Rouby
M. Rouby présente sur ces différentes questions un rapport très circonstancié ; il rappelle le succès des Auberges et fait ressortir les avantages matériels et moraux que retire le Club lyonnais du fait de son rattachement au Groupement départemental ; il les oppose à ceux qui critiquent et ne font rien pour apporter au Club les améliorations qu'ils réclament. D'autre part, aux heures tragiques de septembre, il s'est trouvé des courageux pour jeter un cri d'alarme et leur manifeste a été voté et adopté à la permanence avec l'approbation du bureau, mais là encore il y a des mécontents. Le conseil d'administration leur demande de justifier leur critiques. A vrai dire, ils sont surtout opposés à la paix ; or d'après les statuts du CLAJ le mouvement des AJ est un mouvement social pacifique. Aussi les responsables du Club lyonnais n'admettront-ils pas d'agissement à base politique.
Après débat, les membres présents approuvent à l'unanimité, moins 2 voix le bureau d'avoir publié le tract. »

Apparaît dans ce texte un débat au sein des Ajistes sur la question des accords de Munich et des risques de guerre à l'automne 1938. On peut noter que ce sont les auteurs du tract pacifiste qui sont décrits comme les « *courageux »* et ceux qui se sont visiblement opposés aux accords de Munich sont décrits comme « *opposés à la paix ».* Il est étonnant de voir une rhétorique aussi simpliste être utilisée contre des adversaires politiques, dans un milieu où justement on développe l'idée de respect de l'autre et d'écoute. De plus, ce compte rendu se termine par cette annonce « *Aussi les responsables du Club lyonnais n'admettront-ils pas d'agissement à base politique »,* qui montre une volonté de clore le débat pour éviter toute remise en cause des prises de positions favorables aux principes des accords de Munich. On peut l'interpréter comme le signe des tensions très fortes qui traversent alors les groupes de militants de l'éducation populaire. C'est également le signe de la très forte influence des courants du pacifisme intégral dont le principal représentant est Léon Emery.
Un deuxième exemple qui montre cet attachement au pacifisme est le compte-rendu de la réunion du Comité Central du 23 octobre 1938, toujours dans le numéro de novembre 1938 du *Réveil du Rhône*

> *« III La paix*
> *Le président Aimot montre que la lutte s'avère difficile mais que le Groupement est prêt à s'y jeter, avec l'impression que c'est la laïcité qui nous a empêché d'aller à la guerre. Certain d'être l'interprète de tous, il a signé, dans les jours troublés de septembre, sans hésitation, deux tracts contre la guerre. Ce geste soulèvera des polémiques qui ne pourront changer en rien l'attitude du Groupement. »*

Le Groupement départemental de l'Enseignement Laïque se déclare ouvertement pacifiste, l'annonce des polémiques est révélatrice des tensions et des divisions que ces prises de positions vont provoquer. Dans le contexte de la fin des années trente, de la prise de conscience dans la population de l'augmentation du risque de guerre, crainte amplifiée par la guerre d'Espagne et les crises internationales provoquées par les revendications territoriales de

l'Allemagne nazie, la question du pacifisme et de la recherche d'un accord à tout prix est remise en cause pour certaines personnes.

Cette remise en cause peut être illustrée par la personne de Gustave Cauvin, président de l'Office du Cinéma Éducateur Laïque Lyonnais. Dans son ouvrage *L'enfer des gosses*[298], retranscription de son intervention devant le congrès de la Ligue de l'Enseignement à Vichy en 1937, lorsqu'il évoque la question du financement des cantines scolaires, il déclare :

> *« Certainement l'État ne se ruinerait pas s'il assurait le repas du soir aux enfants sous-alimentés ; il dépense tant de milliards pour des choses moins utiles.*
> *Certains lecteurs pourraient sourire à cette affirmation et penser lorsqu'il s'agit de crédits destinés à la Défense nationale, il n'y a pas à discuter. Je suis personnellement d'avis que ces crédits sont indispensables pour faire face aux menaces des pays fascistes. La Force au service des Démocraties est une garantie de Paix. Mais si pour les armements on ne doit pas hésiter à dépenser des milliards, il serait au moins aussi judicieux que l'on employât d'autres milliards pour sauvegarder la santé morale et physique de nos enfants »*

Ces propos, tenus par Gustave Cauvin devant les congressistes de la Ligue de l'Enseignement, ont certainement provoqué la réaction des militants pacifistes.

À travers la personne de Gustave Cauvin, nous voyons apparaître un type de militant qui est l'antithèse de Léon Emery. Nous reviendrons sur sa personnalité dans la partie suivante. Comme nous pouvons le remarquer à propos de Léon Emery, nous avons affaire à une personne qui se démène au sein du GDEL et des différentes associations. Léon Emery est un véritable « homme orchestre », il est dans toutes les associations.

La question du pacifisme au sein de l'éducation populaire lyonnaise amène à étudier son plus ardent défenseur, qui évolue par la suite vers le pacifisme absolu et devient un soutien actif du régime de Vichy : Léon Emery. Cela sera fait dans la troisième partie de l'étude.

298 Gustave Cauvin, *L'enfer des gosses,* L'office Régional du Cinéma Éducateur, Lyon, 1937

Troisième partie :Un monde de militants

I « Un monde que nous avons perdu » : Une société de militants

« François[299], professeur d'histoire à Henri-IV, a été arrêté à Paris. On craint pour sa vie. Je l'avais rencontré à Lyon, il y a quelques mois, chez les Latarjet. Un grand garçon tout clair, tout ouvert, qui résistait à l'Allemagne, aussi naturellement qu'il respirait »

Cette note de Léon Werth dans son journal, datée du 19 octobre 1942[300] est porteuse de précieuses informations.

Tout d'abord l'amitié entre le professeur Latarjet et Léon Werth, amitié qui n'est pas mise à mal par la guerre, nous permet de cerner les positions politiques du professeur Latarjet. Au vu des opinions exprimées par Léon Werth, il est fort probable qu'André Latarjet ait lui aussi des opinions progressistes.

Nous nous trouvons ici devant un exemple des relations existant entre les différents acteurs de l'éducation populaire. À travers l'évocation de cette rencontre chez les Latarjet, apparaît un fragment des réseaux sociaux qui la structurent avec la réunion de deux acteurs importants, de générations différentes. André Latarjet est né en 1877, Louis François est né en 1904. Ce qui les rassemble est bien l'action éducative en direction de la population. Il y a de fortes chances que Latarjet ait été proche du père de Louis François, dans les milieux réformateurs lyonnais, en particulier dans le cadre de l'O*ffice social lyonnais*. C'est certainement ce qui explique les relations entre ces deux hommes de générations différentes.

Le deuxième lien fort entre eux qui apparaît dans cet extrait du journal de Léon Werth, est évidemment la prise de position résistante contre le régime de Vichy.

299 Il s'agit de Louis François, information confirmée par Jean-Pierre Azéma dans une notice explicative.

300 Léon Werth, *Déposition Journal 1940-1944,* Edition Viviane Hamy, Paris, 1992

On peut logiquement penser que ces liens sont le résultat des relations de militantisme des années antérieures.

Cet exemple de relations entre André Latarjet, Louis François et Léon Werth, nous permet d'atteindre un des éléments de l'éducation populaire qui n'est pas systématiquement mis en avant dans le cadre de l'histoire de l'éducation. Il s'agit de l'importance sociale de l'engagement des militants.

Si militer dans l'éducation populaire est bien faire en sorte d'arriver à réaliser un projet politique-lequel est la principale source de motivation pour les militants-c'est également s'assurer une insertion dans la société, se constituer un réseau social et dans certains cas améliorer sa position dans la société.

Précédemment, le foisonnement d'associations et d'œuvres d'éducation populaire a été mis en évidence. Il s'accompagne de la constitution d'une doctrine expliquant et justifiant la nécessité de l'action. Cependant, comme nous l'avons vu, cette doctrine de l'éducation populaire laïque n'est pas accompagnée d'une véritable réflexion pédagogique et pratique. Si *Le Réveil du Rhône,* à travers la plume des militants les plus prolixes, est une source très riche pour atteindre leur pensée, en revanche on ne peut qu'être frappé par la pauvreté de ce journal en articles sur les pratiques pédagogiques et les méthodes à mettre en place. On peut prendre l'exemple de la série d'articles consacrés au scoutisme laïque des EdF au début des années 30[301] qui se demandent quelle est l'importance du scoutisme (alors en plein développement) et dans lesquels les militants du GDEL s'interrogent sur la possible adhésion des Éclaireurs de France à la Ligue de l'enseignement et si des troupes doivent être organisées au sein des patronages laïques. Certains de ces articles visent souvent à rassurer les militants du GDEL, comme le fait Laborde en octobre 1930 :

301 *Le Réveil du Rhône* publie une série d'article consacrés au scoutisme à partir d'octobre 1930 et également Bertrand Silvestre, *Les Éclaireurs de France à Lyon 1911-1947,* op. cit.

« *Comme beaucoup de camarades, en effet, longtemps, j'ai considéré le scoutisme comme une organisation préparant d'abord à la vie militaire. Une première fois, j'ai nettement refusé à mon fils l'autorisation qui lui était nécessaire pour entrer dans une troupe d'Éclaireurs, mais devant son insistance et après de nombreux renseignements pris auprès de collègues ayant leur enfant dans une troupe, j'ai consenti à revenir sur ma décision. Et je ne le regrette pas.*

Les méthodes d'éducation aux Éclaireurs sont incompatibles avec la formation militaire. Le développement de la personnalité, son perfectionnement physique, moral et intellectuel sont les résultats les plus précieux de l'éducation scoutiste et font de tout éclaireur une conscience passionnément attachée à tout ce qui est foncièrement bon et vrai, réprouvant tout ce qui est mauvais ou susceptible de faire naître la haine. »

Si, Laborde, président du GDEL dresse un portrait élogieux du scoutisme laïque, en revanche, que ce soit lui ou les autres contributeurs du *Réveil du Rhône,* aucun ne donne d'explications pratiques sur la méthode du scoutisme. Cet état de fait se retrouve également dans les articles sur la question des patronages scolaires : on déplore leur manque de fréquentation, on dresse les louanges des fêtes annuelles de ces patronages, on se félicite de la mise en place du cinéma éducateur les jeudis après midi, de la constitution d'ateliers de travaux manuels, de pratiques sportives Mais jamais on ne donne de conseils pratiques aux militants animant ces patronages, sur ce qu'il pourrait être bon de faire et comment renouveler les activités pour éviter la lassitude chez les enfants.

Cette faiblesse des garderies en matière d'éducation est mise en lumière par Marianne Thivend[302] qui rappelle que dès 1912, Georges Aveyron souhaite que les garderies organisent des sorties et des excursions pour les enfants qui les fréquentent. Henri Gorju en 1913, en tant qu'adjoint au maire chargé des affaires scolaires, déplore que les garderies ne soient qu'un simple service de surveillance sans activités éducatives et récréatives. Nous avons là, une faiblesse existant dès les débuts d'organisation des différentes œuvres.

Les militants se trouvent donc seuls face à une situation qui peut être décourageante, puisqu'il s'agit de mettre en place le programme éducatif de l'éducation populaire laïque et lyonnaise sans soutien d'ordre pratique, sans le

302 Marianne Thivend, *L'école républicaine en ville, Lyon 1870-1914,* op. cit.

secours d'une formation même succincte pour réussir.. Cette difficulté est surmontée principalement grâce à deux aspects de ce militantisme :

- Premièrement on peut parler d'une véritable foi dans le projet politique porté par l'éducation populaire, dans la mesure où l'on dépasse la simple adhésion. Face aux difficultés de mise en œuvre la base militante ne se décourage pas et allie pragmatisme et empirisme pour pallier les manques que nous avons évoqués.

- Deuxièmement, l'action militante peut être analysée comme un élément indispensable dans la formation individuelle des militants. On peut la percevoir comme une réaction contre les conditions de vie difficiles de la période. Agir dans l'éducation populaire est une manière de lutter pour améliorer les conditions de vie, ainsi, les militants se trouvent ils dans une double action émancipatrice : ils émancipent leur public d'enfants et adolescents et s'émancipent eux-mêmes.

A) Théories, empirisme et grands principes

1) De l'ennui à l'éducation : la construction d'un programme éducatif à la colonie du Serverin

En fondant la colonie du Serverin, la ville de Lyon se trouve dans une situation où tout doit être créé. Il n'existe aucune formation pour l'encadrement, il y a eu très peu d'expériences de colonies de vacances et d'après les premiers rapports des organisateurs il semble que ceux-ci pensaient que les balades au grand air seraient suffisantes pour occuper les enfants. Très rapidement ils comprennent qu'il faut mettre en place un programme d'activités pour que les enfants ne s'ennuient pas et ne demandent pas à rentrer chez eux avant la fin du séjou[303].

303 Georges Beauvisage, Œuvres de colonies de vacances in *Lyon et la région lyonnaise en 1906* op. cit.

Progressivement toute une organisation voit le jour et l'emploi du temps des colonies de vacances suit un déroulement immuable.
La journée se décompose ainsi :

6h : Lever
6h à 6h 30 : Soins de propreté
6h 30 à 7h : Premier déjeuner
7h à 8h 30 :Petite promenade
8h 30 à 9h : Deuxième déjeuner
9h à 10h : Récréation dans le parc
10h à 11h : Leçon de chant
11h à midi : Récréation dans le parc
Midi : Dîner
1h à 2h : Récréation dans le parc
2h à 3h : Travaux manuels
3h à 4h : Récréation dans le parc
4h : goûter
4h 15 à 7h : Grande promenade
7h : Souper
7h 30 à 8h : récréation
8h : coucher

Comme on peut le noter, le programme est organisé de manière à faire profiter au maximum les enfants du grand air. L'organisation de la colonie répond surtout à une fonction de soin et de prévention des maladies. Toujours d'après *Les documents préparatoires au budget municipal,* dans le budget de 15000 francs, la ligne budgétaire « *Transport de marchandises, déplacements, médecin, pharmacien, achat de jouets et instruments divers »* est d'environ 300

francs. Cela montre bien que la colonie n'est absolument pas pensée comme une action éducative mais bien comme une action sanitaire. Georges Beauvisage dans un rapport devant le Congrès National des colonies de vacances en 1910[304], dénonce justement cette carence éducative :

> *« M. René Leblanc disait en 1900, qu'il y avait plus d'inconvénients que d'avantages à laisser les enfants éloignés de leur parents plus de trois semaines ou un mois, parce que « leur curiosité s'épuise et l'ennui les gagne ». Je crois bien qu'il avait dû faire cette constatation dans les colonies d'internat ; car je l'ai faite moi-même à la Colonie municipale lyonnaise d'internat du Serverin, où les enfants n'attendaient pas le délai de trois semaines pour s'ennuyer et demander à rentrer à Lyon, et, où lassés d'être en récréation presque continuelle, régulièrement entrecoupée de promenades à heure fixe, des fillettes se faisaient porter malades pour échapper momentanément à la régularité de l'existence en commun. Il a fallu instituer deux classes quotidiennes d'une heure (chants et travaux manuels), trop régulières[305] encore, pour dissiper notablement, par la suite, cette atmosphère d'ennui qu'il m'était si pénible de constater. »*

Si la raison d'être de ces colonies est avant tout sanitaire, les organisateurs doivent progressivement développer de plus en plus d'activités pour occuper les enfants. Au fil des années les budgets alloués aux colonies de vacances voient augmenter la ligne consacrée aux occupations des enfants, les dernières années avant la première guerre mondiale, apparaissent ainsi un phonographe et un spectacle de Guignol.

Après 1914, la lutte contre la tuberculose continue d'être une des priorités, mais la question de l'éducation passe au premier plan et dans l'esprit des initiateurs les questions éducatives deviennent l'objet de l'action de spécialistes : c'est ce qui apparaît avec le développement de la formation de l'encadrement des colonies de vacances[306]. Cette primauté de l'action éducative explique le désintérêt pour les placements en famille car même si les familles choisies ont toutes les vertus voulues, comment peuvent-elles répondre aux exigences éducatives des promoteurs de l'éducation populaire ? Cette réticence à envoyer les enfants des

304 Georges Beauvisage, *Mode de Placement- Rapport du docteur Georges Beauvisage,* Imprimerie moderne, Paris, 1910.

305 On peut relever dans le texte une volonté de s'éloigner de toute forme de routine pouvant évoquer la vie scolaire aux enfants

306 Sur ce sujet voir Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues,* op. cit

villes dans des familles paysannes peut être amplifiée par une vision négative que peuvent avoir les militants du monde rural. Celui-ci est souvent décrit comme conservateur et fortement marqué par le cléricalisme. Les familles rurales peuvent alors apparaître comme un milieu défavorable à une éducation populaire pensée comme une éducation républicaine

En conclusion, si les colonies de vacances en internat deviennent la norme c'est tout simplement qu'elles répondent le mieux à l'objectif éducatif qui devient prioritaire après la première guerre mondiale. Placer les enfants dans ce type de colonie permet de mettre en place un programme éducatif. Si l'on veut que celui-ci soit le plus bénéfique possible, il faut faire partir le maximum d'enfants. La colonie de vacances devient alors la solution la plus efficace et la plus économique. Les colonies en placement familial disparaissent alors progressivement et ce malgré le soutien que leur apporte Georges Beauvisage. Dans le même temps disparaît également la sélection des enfants sur des critères sanitaires car ceux-ci deviennent incompatibles avec le développement d'une action de masse.

En toute logique le choix du type d'organisation des colonies de vacances doit répondre aux objectifs des acteurs. Dans le cas lyonnais nous avons constaté que l'objectif devient politique très rapidement avec l'idée de former et d'éduquer des citoyens. De plus, il est apparu que les théoriciens de cet objectif de formation civique semblent avoir été incapables de concevoir des formes de pédagogie moderne. Il reste que les militants lyonnais ont su dépasser cet état de fait de manière empirique lors de l'organisation de séjours de vacances. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié des années trente que la question de la formation de l'encadrement des colonies de vacances se pose avec celle de l'organisation de la formation de celui-ci. Le résultat de ces questionnements est

l'ouverture des premiers stages de formation de moniteurs de colonies de vacances.

L'exemple de l'évolution de la colonie du Serverin met particulièrement en valeur cette faiblesse structurelle des mouvements laïques d'éducation populaire qu' est l'absence de développement de réflexions et de pratiques pédagogiques. Nous ne pouvons que constater que cette colonie est initiée pour répondre à un projet sanitaire puis éducatif. Si les buts sont clairement définis par les initiateurs, ils apparaissent par la suite comme incapables de faire des propositions concrètes pour réaliser leurs projets.

Cette absence de réflexion pratique apparaît, comme nous l'avons vu précédemment, dans le contenu du *Réveil du Rhône,* ou plutôt par l'absence au sein de ce journal de tout article sur les questions de pratiques pédagogiques.

On aurait pu légitimement penser que cette situation pouvait s'être développée dans le contexte lyonnais, par la simple présence de personnes qui, comme Léon Emery grand producteur de projets et de buts théoriques à atteindre, ont occupé la place et empêché l'émergence d'autres personnalités capables de produire cette réflexion pratique. L'exemple du programme éducatif du Serverin nous montre que ce n'est justement pas le cas, la faiblesse en matière de réflexion pratique est antérieure à l'action de Léon Emery. Dès le départ le projet de colonie de vacances est pensé sous l'ensemble des questions techniques et les questions pédagogiques semblent avoir été complètement négligées. Comme nous l'avons vu, les promenades dans la campagne devaient dans l'esprit des initiateurs servir d'occupation aux colons.

Ce manque de réflexion pédagogique initiale peut aussi être une des raisons expliquant la préférence de certains, comme Georges Beauvisage pour les placement familiaux. En effet, dans ce type d'action et de séjours, il devient inutile de s'interroger sur la pédagogie à avoir. Ce sont les familles d'accueil

qui sont alors en charge d'occuper les enfants et la question pédagogique est alors purement et simplement évacuée. Seulement, le développement du projet éducatif autour de la création et de la formation de citoyen rend ce type de placements obsolète et ce n'est pas par des balades dans les campagnes que cette formation du citoyen peut s'opérer. Il devient donc nécessaire de mettre en place de véritables actions éducatives. Pour cela, il faut du personnel ayant de réelles connaissances pédagogiques, c'est-à-dire du personnel formé.

2) De l'amateurisme au professionnalisme, les besoins croissant d'un encadrement formé.

En effet, si l'on veut obtenir une véritable éducation des enfants, ceux-ci ne peuvent pas être confiés à n'importe qui. Pour les premières expériences de colonies lyonnaises, le personnel employé pour la surveillance des enfants n'est absolument pas habitué à l'encadrement de mineurs. Vallat, directeur du service des voitures de la ville de Lyon, est détaché à partir de 1912 comme directeur de la colonie du Serverin. C'est donc une personne dont l'activité première ne le destine absolument pas à l'encadrement d'une colonie de vacances. De plus durant le premier conflit mondial, des militaires démobilisés ont été engagés de manière provisoire pour assurer la surveillance des colonies du Serverin.

Les premiers stages de formation des moniteurs de colonies de vacances s'organisent à partir de 1938 à Lyon. Ils sont organisés en partenariat entre le GDEL, les Éclaireurs de France et l'Union Fédérale des Œuvres de Vacances Laïques. Ils s'inspirent du premier stage organisé à Beaurecueil en 1937 par la Ligue de l'enseignement, l'Hygiène par l'exemple, les Éclaireurs de France et la Fédération des Éclaireuses[307]. Ceux-ci s'organisent soit en internat (dans des

307 Voire Nicolas Palluaut, *La fabrique des pédagogues,* op. cit. et *Cadres de jeunesse et d'éducation populaire 1918-1971*, La documentation Française, 2010

locaux municipaux comme l'internat de Tourvielle) soit en cours du soir avec une sortie sur le terrain[308].

Si *Le Réveil du Rhône*, permet de connaître le nombre de stages de formation de moniteurs de colonies de vacances organisés entre 1937 et 1940, il reste cependant très laconique sur leur localisation et leurs organisateurs. Les archives municipales permettent de connaître un des lieux utilisé pour organiser ces stages[309], il s'agit de l'internat de Tourvielle. Cet internat, futur lycée Branly, occupe les locaux de l'ancienne école Foch pour les blessés et mutilés de guerre fermée le 31 mars 1922 dans lesquels la ville de Lyon installe alors un internat primaire pour les familles lyonnaises qui ne peuvent s'occuper de leurs enfants pour des raisons professionnelles.[310] Ces locaux sont également utilisés pour organiser des colonies durant les vacances et c'est le patronage scolaire du 1er arrondissement qui organise les sorties pour les élèves pupilles. Les Éclaireurs de France y organisent régulièrement des fêtes et créent une troupe pour les élèves internes. De 1937 à 1943, les stages de formation des moniteurs de colonies de vacances se déroulent sur le site de Tourvielle. A partir de 1943, pour des raisons qui restent obscures, le site n'est plus utilisé pour l'organisation des stages de moniteurs et disparaît alors des archives. Il devient alors très difficile de localiser les stages et d'en retrouver des traces archivistiques.Si les dépôts d'archives publiques permettent d'en retrouver une partie, en revanche, l'ensemble des sources disponibles restent hélas muettes sur leur contenu. On peut avancer de manière presque certaine que les pratiques pédagogiques proposées dans ces stages reposent sur des propositions issues des Éclaireurs de France, avec en particulier l'organisation du groupe d'enfants en petites équipes et la recherche de l'activité de plein air. Les stagiaires ont certainement été

308 Le Réveil du Rhône de 1938 à 1939, série d'articles et d'annonces de stage sur la période.
309 Archives municipales de Lyon 112 WP
310 Archives municipales de Lyon 110 WP 16

sensibilisés aux questions de formation du citoyen, puisque cette problématique est de plus en plus présente parmi les préoccupations des militants.

Le développement de la formation des militants s'accompagne d'une exigence plus grande dans le recrutement des moniteurs. Les archives municipales[311] ont conservé un certain nombre de questionnaires de recrutement sur cette période 1937–1945. Les circonstances liées à la guerre n'ont visiblement pas provoqué de changement dans les pratiques de recrutement. Les questions posées aux candidats permettent de mettre en avant ceux qui ont été membres de mouvements de jeunesse ainsi que les élèves-maîtres.

311 Archives municipales de Lyon 96 WP 009

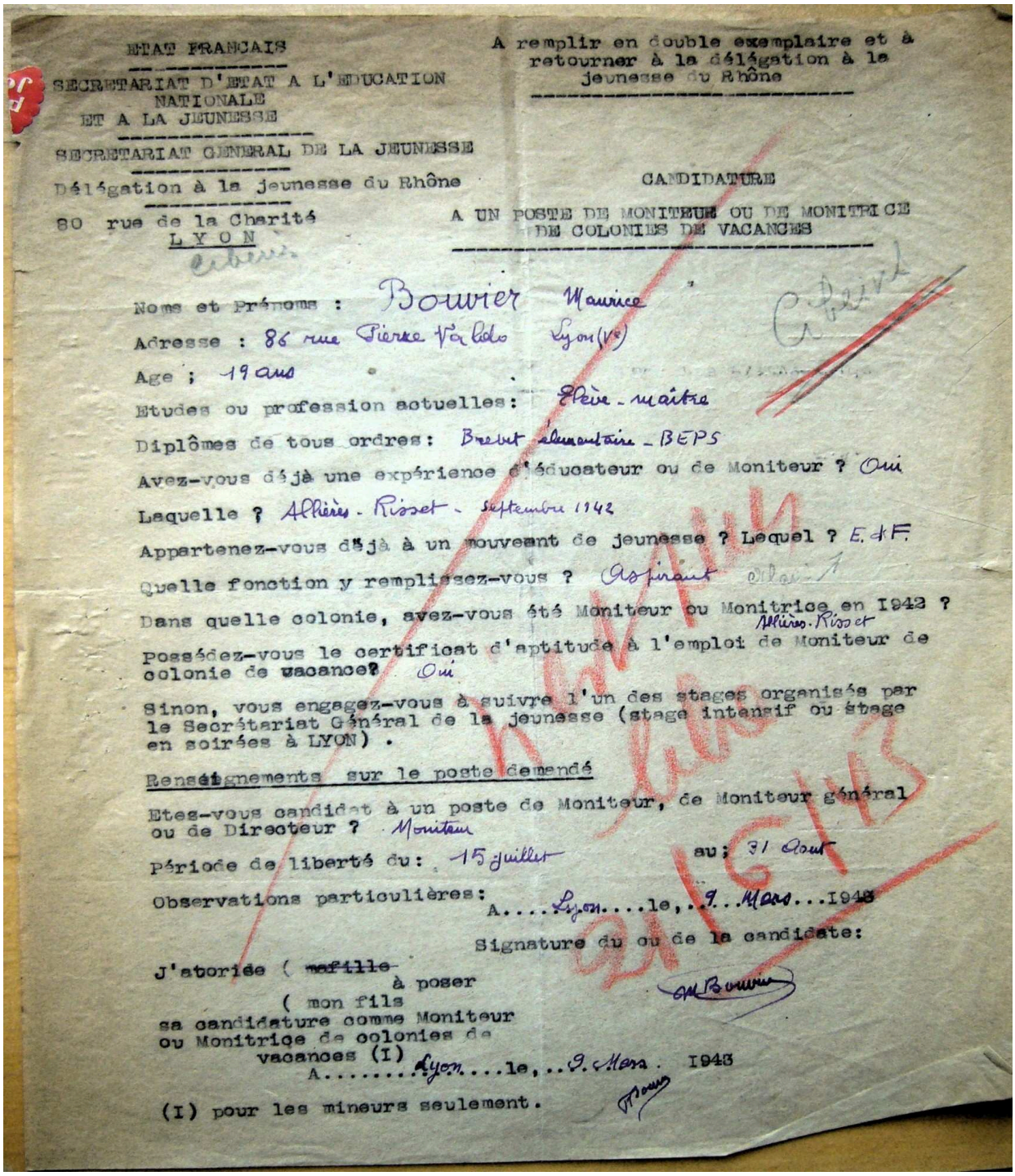

ETAT FRANCAIS

SECRETARIAT D'ETAT A L'EDUCATION NATIONALE ET A LA JEUNESSE

SECRETARIAT GENERAL DE LA JEUNESSE

Délégation à la jeunesse du Rhône

80 rue de la Charité LYON

A remplir en double exemplaire et à retourner à la délégation à la jeunesse du Rhône

CANDIDATURE

A UN POSTE DE MONITEUR OU DE MONITRICE DE COLONIES DE VACANCES

Noms et Prénoms : Bouvier Maurice

Adresse : 86 rue Pierre Valdo Lyon (Ve)

Age ; 19 ans

Etudes ou profession actuelles : Elève-maître

Diplômes de tous ordres : Brevet élémentaire - BEPS

Avez-vous déjà une expérience d'éducateur ou de Moniteur ? Oui

Laquelle ? Allières - Rivset - Septembre 1942

Appartenez-vous déjà à un mouvement de jeunesse ? Lequel ? E. de F.

Quelle fonction y remplissez-vous ? Aspirant

Dans quelle colonie, avez-vous été Moniteur ou Monitrice en 1942 ? Allières. Rivset

Possédez-vous le certificat d'aptitude à l'emploi de Moniteur de colonie de vacance? Oui

Sinon, vous engagez-vous à suivre l'un des stages organisés par le Secrétariat Général de la jeunesse (stage intensif ou stage en soirées à LYON) .

Renseignements sur le poste demandé

Etes-vous candidat à un poste de Moniteur, de Moniteur général ou de Directeur ? Moniteur

Période de liberté du : 15 juillet au ; 31 Août

Observations particulières:

A....Lyon....le,..9..Mars...1943

Signature du ou de la candidate:

J'autorise (~~ma fille~~ à poser (mon fils sa candidature comme Moniteur ou Monitrice de colonies de vacances (I)

A.....Lyon....le,..9..Mars. 1943

(I) pour les mineurs seulement.

Fiche de recrutement de moniteur de colonie de vacances de la ville de Lyon, 1943, Archives municipales de Lyon 96 WP 009.

Maurice Bouvier, le candidat de cette fiche, cumule les atouts pour le poste de moniteur. Il a été membre d'un mouvement de jeunesse. Il est titulaire du certificat d'aptitude à l'emploi de moniteur de colonie de vacances et il se destine à l'enseignement primaire comme le montre son statut d'élève maître. Maurice Bouvier réalise d'ailleurs sa carrière dans la région lyonnaise, en particulier dans la ville de l'Arbresle.

Un stage a été particulièrement bien identifié. Il a lieu à Lyon en août 1940. Il est surprenant de noter que ce stage de formation du personnel d'encadrement, se situe immédiatement après la Débâcle. Il semblerait qu'il y ait eu jusqu'à trois stages organisés par an jusqu'en 1943. Le soutien de la ville de Lyon se fait par le prêt de locaux (internat de Tourvielle). Les stages sont organisés dans cet internat jusqu'à ce que celui-ci soit utilisé en qualité de centre pour l'enfance en difficulté. La date du stage (aout 1940) et la fréquence rapide d'organisation des stages dans les années suivantes, sont le signe d'une véritable volonté de mettre en place un personnel compétent dans les colonies de vacances. C'est également le signe d'un besoin en hausse de personnel pour prendre en charge un nombre important d'enfants, dont les effectifs ont augmenté à cause de la guerre (réfugiés, orphelins, etc.). Le fait que ces stages soient soutenus par le commissariat à la Jeunesse de Vichy, incite à se demander si cette volonté de formation des moniteurs n'est pas également un moyen de la part de l'État Français de renforcer son contrôle sur la jeunesse. Si la volonté de contrôle de la jeunesse par Vichy est indéniable, un certain nombre d'éléments incite à nuancer fortement cette vision :

Premièrement, comme le montre Pierre Giolitto[312], Vichy ne réussit pas dans son opération de séduction de la jeunesse, en particulier auprès des différents mouvements de jeunesse.

Deuxièmement, le processus de renforcement de la formation des moniteurs de colonies de vacances démarre avant la guerre, avec l'organisation des premiers stages de formation, et se poursuit après. Vichy marque une rupture avec, pour la première fois, une politique de jeunesse globale et cohérente[313] dont certains

312 Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy,* op. cit.
313 Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy,* op. cit.

éléments sont repris après 1945, ceux-ci n'étant finalement que des adaptations des évolutions engagées avant la guerre.

Enfin troisièmement, le besoin en formation de moniteurs de colonies de vacances est, comme nous l'avons vu, en pleine croissance avec finalement un effectif restreint de personnes pouvant assurer ces formations. Il y a une probabilité faible qu'il y ait eu un renouvellement complet des équipes de formation durant la période de Vichy. Les militants ont certainement continué leur action, malgré la dissolution de certaines structures comme la Ligue de l'Enseignement et le réseau d'associations locales s'est globalement maintenu. Ce maintien est certainement lié au fait qu'il n'y avait aucune autre structure ou organisation en capacité de prendre la relève, de plus, malgré les discours volontaristes du gouvernement de Vichy, les questions de jeunesse ne semblent pas avoir été la priorité face aux autres problèmes de la période.

L'analyse du *Réveil du Rhône* montre que ces stages reprennent tout de suite après la guerre, ce qui va dans le sens de l'idée que Vichy n'a pas provoqué une rupture dans ce processus de formation et d'encadrement des moniteurs de colonies de vacances.

Le processus de formation du personnel d'encadrement touche également les garderies scolaires après la guerre. L'encadrement des Éclaireurs de France participe à leur réorganisation, avec l'objectif d'en améliorer l'aspect éducatif.

> *« La réouverture des garderies du jeudi de Lyon sera incessamment demandée à la municipalité lyonnaise. Un accord vient d'être réalisé avec la Fédération des Éclaireurs de France pour la préparation des monitrices et des moniteurs qui en seront les premiers chargés, afin de donner un caractère éducatif à ces garderies. Des stages ont été organisés au château de Crépieu pour le personnel enseignant. D'autres stages auront lieu en ville, pour les jeunes filles et les jeunes gens des amicales. Les Éclaireurs de France apporteront un concours momentané aux patronages pour la réorganisation de leur section de pupilles. Les enfants groupés le jeudi constitueront les éléments du Mouvement National des Francs et Franches Camarades… »* [314]

314*Le Réveil du Rhône* du 20 juin 1945, il est important de noter que les Francs et Franches Camarades (FRANCA) sont issus des Éclaireurs de France, les 2 mouvements partagent le même siège national au 66 de la Chaussée d'Antin à Paris.

L'évolution des colonies de vacances montre qu'elles passent progressivement du statut d'action sanitaire à celui d'action éducative. Cette évolution est accélérée par les conflits mondiaux. La priorité n'est plus alors la lutte contre les maladies, mais la prise en charge des enfants délaissés. Ce besoin croissant rejoint alors la priorité des militants qui souhaitent mettre en place un véritable programme éducatif dans les colonies de vacances et garderies scolaires. Le fait que la conception éducative des colonies de vacances l'emporte sur les conceptions sanitaires a pour corollaire qu'elles doivent devenir des actions de masse. Nous l'avons vu, les premières expériences de colonies de vacances lyonnaises ont pour but de lutter contre la tuberculose. Le nombre de places étant limité, les organisateurs sélectionnent évidemment les enfants qui leur semblent être les plus en danger de contamination par la maladie. Avec la montée en puissance des objectifs éducatifs et surtout la volonté de formation du citoyen, il devient nécessaire de transformer les colonies en actions de masse. L'objectif de formation et d'éducation des citoyens ne peut être atteint que si l'on touche une très large majorité de la population. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que les objectifs sanitaires restent compatibles avec les objectifs éducatifs et cette action de masse.

Dans le contexte lyonnais, cette évolution explique en partie la création du G.D.E.L. Celui-ci se donne pour but de coordonner les efforts de l'ensemble des militants et de développer ces actions de masse. On peut également prendre un autre exemple, qui se situe à l'échelle nationale, mais où une personnalité lyonnaise joue un grand rôle : Pierre François, frère de Louis François. Pierre François, commissaire national des Éclaireurs de France, décide de créer le « grand mouvement » destiné à tous les jeunes que « *les Éclaireurs de France ne peuvent incorporer, dans la crainte de se dénaturer* ». C'est pourquoi avec le soutien, entre autres, du Syndicat National des Instituteurs, des Centres

d'entraînement aux Méthodes Actives, de la CGT, il initie la création de la Fédération des Francs et Franches Camarades[315]. Quand Pierre François parle de la crainte des Éclaireurs de France de se « *dénaturer* », il fait certainement référence à l'abandon du projet éducatif initial de formation d'une élite.

L'évolution vers les priorités éducatives et l'action de masse a en toute logique conduit à une évolution des organisations et des structures associatives. La période de l'après 45 est celle de l'aboutissement de la volonté de massification des colonies de vacances. Les grandes structures comme l'UFOVAL ou la Fédération Léo Lagrange deviennent de fait des prestataires de services auprès des municipalités. Cette situation conduit à une forme de professionnalisation de l'encadrement, même si pour les moniteurs ce n'est qu'un travail saisonnier durant leur vacances d'étudiants ou de jeunes enseignants. Cette professionnalisation explique l'exigence croissante en matière de formation des personnels encadrant et l'essor des stage BAFA organisés en premier lieu par les CEMEA

B) La réalité de l'action, une réaction aux conditions de vie

«Il est donc aisé de constater que « le monde que nous avons perdu », comme j'ai choisi de l'appeler, n'était ni un paradis, ni un âge d'or où régnaient l'égalité, la tolérance et l'amour charitable»

Par ces lignes, Peter Laslett[316] nous met en garde contre la tentation d'idéaliser une société passée, que ce soit l'Angleterre d'avant la Révolution Industrielle ou plus près de nous la France de la première moitié du XX^{e} siècle. La dureté des conditions de vie est même une des raisons d'être des différents mouvements

315 Voir la notice Pierre François, in *Dictionnaire Biographique des Militants,* sous la direction de Geneviève Poujol et Madeleine Romer, Paris, L'Harmattan 1996

316 Peter Laslett, *Un monde que nous avons perdu. Les structures sociales pré-industrielles,* op. cit. Page 10

d'éducation populaire laïque. Il s'agit de remédier à ce qui est perçu comme une somme d'injustices.

Les actions entreprises dans le cadre de l'éducation populaire sont le reflet des besoins de la société. Si cette affirmation peut apparaître comme une évidence, toujours est-il que l'analyse des réalisations nous permet de comprendre les conditions de vie et les aspirations des militants de l'éducation populaire. Ces militants, dont ce travail cherche à mettre en avant l'action et les motivations ne forment absolument pas un ensemble social homogène. Différents milieux sociaux sont représentés en leur sein et ont une très forte influence sur les relations entre eux. Si le projet politique est dans ses grandes lignes commun à l'ensemble, par contre les classes sociales contribuent à la hiérarchisation des militants au sein des différentes structures. Le maintien des hiérarchies sociales transparaît dans les sources. En effet, bien souvent n'apparaissent que les présidents de comités, d'amicales ou d'associations alors que les militants de base ne sont pas cités ou bien de manière collective et anonyme.

1) Têtes de pipe notables et chevilles ouvrières. Un militantisme respectueux des hiérarchies sociales.

Les premiers acteurs connus sont des personnalités politiques de premier plan avec par exemple, Georges Beauvisage, sénateur du Rhône et bien sûr Édouard Herriot, en tête de l'ensemble des mouvements avant 1914. Après le premier conflit mondial, d'autres apparaissent comme Justin Godart, le docteur Dreyfus, Edmond Goblot, Jean Kergomard. Tous ont en commun d'avoir une position sociale forte, que ce soit par leur fonction politique ou universitaire. C'est à ce titre qu'ils sont finalement élus ou désignés. Leur poids et surface sociale renforcent alors l'importance de ces différents mouvements.

On peut également noter que les ordres universitaires sont respectés. A la tête des organisations d'importance départementale on retrouve plutôt des professeurs d'université ou des directeurs d'écoles normales comme Kergomard. Par contre, si les associations sont plutôt d'importance locale, de la ville ou d'un quartier de la ville, seront aux commandes des enseignants du secondaire ou du primaire, en particulier dans les structures liées à des établissement primaires.

Nous pouvons prendre plusieurs exemples du maintien des hiérarchies sociales au sein des mouvements d'éducation populaire, que ce soit dans l'organisation de *L'Office social de Lyon*, où la bourgeoisie progressiste lyonnaise est sur-représentée ou *La Prévoyance scolaire du premier arrondissement,* avec une organisation reproduisant les hiérarchies sociales. De même pour le cas en partie analysé de Léon Emery, qui malgré son engagement fort et ses efforts permanents et omniprésents, reste cantonné dans des rôles subalternes.

L'Office social de Lyon est connu grâce aux brochures conservées à la bibliothèque municipale de Lyon[317]. Si nous avons déjà vu précédemment les bases idéologiques et les objectifs de cet office, il nous faut maintenant analyser en quoi il est révélateur de la persistance de hiérarchies sociales au sein des mouvements d'éducation populaire. Pour cela nous nous fondons sur la seule liste nominative conservée des adhérents avec leur adresse et profession.

La première remarque que l'on peut faire est la représentation très importante des étudiants (en particulier en droit), des universitaires et des professeurs du secondaire. Il s'agit d'une véritable illustration de cette *République des professeurs*, telle que l'a décrite Albert Thibaudet en 1924, lors de l'élection du cartel des gauches avec à sa tête Édouard Herriot. Nous sommes en présence de personnes ayant la même trajectoire d'intellectuels et de professeurs entrant en po-

317 *Notice sur L'Office social de Lyon,* Bibliothèque municipale de Lyon, Lyon Imprimerie J. Bertrand, 1911, A 484878 et Justin Godart, *Création d'un office social de renseignement et d'étude,* Lyon, édition Nicolas, 1901.

litique. Ils forment un groupe se donnant pour objectif d'étudier les conditions de vie des classes populaires de la région lyonnaise, mais qui en son sein ne comporte aucune personne issue de ces classes. De plus dans les objectifs de *L'Office social de Lyon,* tels que les décrit Justin Godart[318], les classes ouvrières apparaissent comme un objet d'étude de recherche en sociologie, mais aussi comme un groupe ayant besoin de d'éducateurs sociaux. Le but est alors le suivant :

> *« [...]offrir aux ouvriers et aux syndicats [...]tous les renseignements relatifs à la marche des associations[319] (société de secours mutuel, de crédit populaire, coopératives, etc...)*

Néanmoins les ouvriers sont également perçus comme des « *précieux auxiliaires* » pour des travaux et des recherches qui les concernent au premier chef. Nous sommes face à une organisation qui finalement se donne pour but d'étudier et d'améliorer les conditions de vie du monde ouvrier tout en gardant une distance avec lui. De plus, dans les objectifs de l'*Office Social de Lyon*, aucune remise en cause des hiérarchies sociales n'apparaît. On souhaite améliorer les conditions de vie des ouvriers, mettre en place des *médiateurs sociaux* pour dépasser la lutte des classes. Par contre, il n'est aucunement question de réfléchir sur le bien-fondé de la hiérarchie sociale, sa légitimité, son éventuelle remise en question. Cette absence de questionnement est d'ailleurs logique : remettre en cause l'ordre social n'est-il pas justement le premier pas vers cette Révolution que les membres de l'*Office social* de Lyon souhaitent éviter ?

Si l'exemple de l'*Office social* de Lyon est révélateur de ce maintien des hiérarchies sociales dans l'éducation populaire avant la première guerre mondiale, il n'est pas le seul. Le cas de la P*révoyance scolaire du 1er*

318 Justin Godart, *Création d'un office social de renseignement et d'étude, op. cit.*

319 Lors de la rédaction de ce texte, la loi de 1901 sur les associations venant d'être proclamée, la possibilité de création d'une association apparaît comme un nouveau moyen d'action pour les mouvements d'éducation populaire.

arrondissement, est lui aussi analysable grâce au dossier complet conservé aux archives départementales du Rhône[320]. Comme nous l'avons vu précédemment, cette association créée avant la loi de 1901 a fait l'objet de contrôles policiers dont les rapports ont été conservés avec les listes d'adhérents. Ces listes font apparaître beaucoup de professions libérales et de commerçants. On ne trouve quasiment aucun employé ou ouvrier. On peut également faire une remarque sur l'âge des militants, la moyenne d'âge étant 44 ans, ce qui montre un âge relativement élevé pour des militants s'occupant d'enfants du primaire[321].

Une analyse plus poussée de la composition de *La Prévoyance Scolaire*, confirme ce respect des hiérarchies sociales :

- Dans la constitution du bureau, sur les cinq membres du bureau, on retrouve les professions suivantes : Graveur
Chef d'institution
Employé de commerce
Passementier
Employé d'administration

Le libellé des professions ne permet pas d'avoir une idée précise de la position sociale des militants. Mais sur ces 5 personnes nous ne retrouvons que 2 employés.

- Sur la liste de militants désignés comme membres de l'administration on relève 4 personnes clairement identifiables comme salariés parmi les 15 inscrits.

- Enfin dans la liste des sociétaires on compte une dizaine de salariés et de petits commerçants sur les 45 inscrits.

320 *Prévoyance scolaire du 1er arrondissement*, archives départementales du Rhône, 4 M sup 27.

321 En 1889, on note parmi ces militants, un tisseur de 72ans Jean Reynier. Nous sommes certainement face à l'archétype du Canut lyonnais, ouvrier indépendant sensibilisé aux sociétés de secours mutuels.

On note une prédominance des classes moyennes parmi les membres de cette société. Alors qu'au vu des objectifs de celle-ci, ce sont bien les couches défavorisées qu'il s'agit de protéger :

> *« venir en aide aux enfants des deux sexes fréquentant les Écoles primaires Laïques dont les parents habitent le premier arrondissement »*[322]

On peut avoir la certitude que l'on s'adresse aux couches les plus pauvres de la société. Le 1er arrondissement de Lyon comprend les pentes de la Croix Rousse qui sont des zones de pauvreté et d'insalubrité au cœur de la ville. Nous avons là une société, organisée par une partie de la population qui apparaît, d'après la liste des professions, comme la plus instruite de l'arrondissement, qui organise une action d'aide et d'éducation en direction des enfants issus des classes les plus pauvres. C'est là un point commun avec l'*Office Social de Lyon*, société dont le but concerne les classes les plus pauvres, mais qui est le fait de classes sociales ayant déjà atteint une relative aisance.

Nous sommes face à un groupe de personnes ayant atteint une certaine stabilité avec une aisance économique et sociale, pouvant leur permettre de prendre le temps de militer et de s'engager dans cette société de prévoyance scolaire. La contre-partie de leur engagement est que finalement peu de place est laissée aux personnes plus jeunes certainement moins bien installées dans la vie. On peut considérer que l'absence de ces dernières est révélatrice des mentalités de ce début de XXe siècle. Pour ces militants, il est évident que ceux qui doivent diriger les œuvres et associations sont ceux qui sont le mieux établis socialement. Se soucier de l'avis des plus jeunes (ou tout du moins en donner l'impression) est une préoccupation qui apparaît seulement dans la deuxième moitié du XXe siècle.

322 Statuts de *La prévoyance scolaire,* archives départementales du Rhône, 4 M sup 27

Dans ces deux sociétés de la première moitié du XX^{e} siècle, nous avons par conséquent des normes et des hiérarchies sociales jusque dans leur fonctionnement. Cette soumission aux normes sociales peut être mise en lien avec leur projet réformiste de la société. En effet remettre en cause l'ordre social dans le fonctionnement des œuvres et des sociétés serait finalement contradictoire avec le projet politique.

Durant l'entre-deux-guerres, ce respect de l'ordre et des hiérarchies sociales au sein des mouvements d'éducation populaire est toujours de mise, comme le montre l'exemple déjà en partie étudié de Léon Emery. Ce qui est marquant dans son cas, c'est son ascension sociale. Né en 1898, il est issu d'un milieu lyonnais très modeste, dont il reconnaît lui-même le manque de culture littéraire, dans ses mémoires[323]. Il décrit avec un certain mépris la littérature populaire qui a marqué son enfance. C'est par ses études, d'abord à l'école primaire supérieure de la rue Neyret puis à l'École Normale de Lyon, qu'il atteint le statut d'instituteur puis de professeur à l'École Normale de Lyon. Grâce à ses talents d'orateur et à sa brillante culture littéraire il a une très grande influence sur les élèves maîtres. Durant les années trente, il devient la cheville ouvrière du GDEL ainsi que de nombreuses autres associations. Malgré son implication très forte dans ces associations et son statut de professeur, il n'accède jamais à une position de président. Il reste cantonné à des fonctions de secrétaire général ou de secrétaire de rédaction au *Réveil du Rhône.* Les postes de présidents sont tous occupés par des personnes au statut social beaucoup plus élevé, comme le docteur Dreyfus ou des élus à l'image de Justin Godart.

Ce fort respect des normes sociales les plus établies est finalement paradoxal au sein de ces organisations qui souhaitent l'inclusion de l'ensemble des citoyens dans la vie politique et qui dans le même temps, dans leur fonctionnement

323 Léon Emery, *Etapes et rencontres,* op. cit.

pratiquent des formes d'exclusion. Les fonctions de direction et de représentation échoient à des personnes ayant un fort capital social, ce qui par là même empêche des militants issus des classes populaires d'accroître justement leur propre capital social, ce dernier reposant justement sur l'accès à des réseaux est un élément indispensable pour une élévation de son rang dans la société.

L'analyse de l'organigramme des mouvements d'éducation populaire permet de mettre en évidence l'importance de l'origine sociale des militants.

C'est sans surprise que l'on trouve Édouard Herriot à la tête de ces réseaux. L'analyse devient en revanche précieuse sur les échelons intermédiaires. Elle permet de mettre en lumière des personnes comme Allemand-Martin, Léon Emery, Gustave Cauvin. Tous sont des militants actifs et souvent incontournables. Leur action infatigable permet une structuration des mouvements d'éducation populaire laïque lyonnais. Ces personnes font partie d'une strate de militants qui ont progressivement disparu des mémoires et de la connaissance historique. Ces militants, qui font chacun l'objet d'une étude plus poussée sont de véritables courroies de transmission entre la tête des réseaux et les jambes composées des militants de base. Quant à ces derniers, leur nombre et les limites des sources historiques rendent leur connaissance quasiment impossible. Comme évoqué, nous ne pouvons établir à partir des fonds d'archives que des listes de militants avec des lacunes dans la chronologie. Les recoupements sont quasiment impossibles et ne sortent de l'anonymat que les militants au destin exceptionnel.

En toute logique, la hiérarchisation sociale au sein des mouvements d'éducation transparaît dans les dépôts d'archives et nous prive ainsi de moyens d'analyse des militants de la base, qui sont les plus nombreux. L'analyse de l'importance

sociale du militantisme au sein de l'éducation populaire laïque devient de ce simple fait quasiment impossible.

Ce conformisme face aux hiérarchies de la société n'a certainement pas été sans provoquer des tensions et des difficultés au sein des différentes associations et mouvements d'éducation populaire.

Si nous avons déjà évoqué le cas de Léon Emery qui reste cantonné à des places subalternes alors qu'il fait fonctionner un nombre important de structures, on peut être quasiment certain que le verrouillage des postes de responsabilités par des personnes issues de classes sociales favorisées a certainement été un élément de blocage pour le recrutement de nouveaux militants dans les différentes organisations, mais aussi un facteur de découragement pour les militants les plus actifs. Ceux-ci, en effet ne trouvent finalement que peu de signes de reconnaissance pour leur action.

Ce décrochage social entre les militants de bases et les personnes dirigeant les différentes structures d'éducation populaire n'a certainement pas été sans conséquences sur les fonctionnements et l'organisation des actions éducatives.

Il est évident que la place des individus dans la société a une influence sur la manière de percevoir les problèmes et les besoins sociaux, mais aussi une influence sur la conception des solutions à apporter. Avec cette hiérarchie sociale respectée dans les organigrammes associatifs, ce décalage de perception n'a pu que se faire ressentir. Nous n'en retrouvons pas de traces directes, par manque de fonds associatifs, car ces divisions internes n'apparaissent pas. Les conflits au sein d'une association se soldent de manière générale par le départ d'une partie des militants. Ces départs peuvent être accompagnés de lettres expliquant les démissions. Malheureusement, nos sources sur les associations restent hélas trop lacunaires et pour l'instant aucun document de ce type n'a pu

être analysé. Nous avons néanmoins un élément qui peut être le signe de ce décrochage entre la tête des associations et les « chevilles ouvrières » faisant fonctionner l'ensemble de ces structures. L'incapacité des associations et mouvements d'éducation populaire laïque à développer une réflexion sur les pratiques éducatives ne peut-elle pas justement être analysée comme un symptôme de ce décrochage ? Les directions des différentes structures, en restant coupées de la réalité de l'action éducative, sont placées dans une situation où il leur est très difficile d'analyser et de comprendre les évolutions nécessaires des pratiques éducatives devant les changements de la société. Cette incapacité de penser la pratique éducative se trouve certainement compensée par le développement du discours de justification théorique. En pensant et diffusant cet important corpus théorique, que nous avons évoqué précédemment, les élites sociales à la tête des mouvements d'éducation populaire peuvent ainsi justifier leur place et leur rôle. Mais cette légitimation d'une place par ce discours théorique reste éminemment fragile. En effet, cette théorisation coupée de l'expérience des militants de base devient rapidement un discours sans fondement solide. Cette situation peut donner une des raisons qui ont conduit les mouvements d'éducation populaire à prendre du retard face aux innovations pédagogiques portées par des mouvements comme les Éclaireurs de France, ou par des instituteurs comme Célestin Freinet, et également face aux mouvements confessionnels qui sont eux-aussi dans cette lutte d'influence auprès de la jeunesse.

Cependant, ce respect des hiérarchies sociales n'empêche absolument pas que ce monde de militants de l'éducation populaire soit un lieu de rassemblement de personnes issues de différents milieux, allant des ouvrier jusqu'aux professeurs d'université ou au sénateurs.

La lecture des comptes rendus du *Réveil du Rhône,* des rares listes d'adhérents qui nous sont parvenues, permet d'avoir un aperçu des origines sociales des militants de l'éducation populaire laïque sur Lyon.

Nous pouvons reprendre l'exemple de *La Prévoyance Scolaire* fondée en 1888[324]. Cette société est une des rares à avoir conservé dans son dossier administratif à la préfecture du Rhône la liste nominative des adhérents avec leur profession. S'y retrouvent pêle-mêle des employés, des instituteurs, des inspecteurs de l'enseignement primaire, des tisseurs et passementiers, des architectes, des employés de commerces, des imprimeurs. On peut donc noter une très grande variété de professions, que ce soit des professions libérales ou des travailleurs indépendants. Par contre le monde ouvrier est très peu présent, car cette société est basée dans le 1er arrondissement, quartier peu industriel de la ville de Lyon.

En revanche, on relève que cet ensemble de militants regroupe une multitude de situations sociales diverses et que l'élément fédérateur est de faciliter l'accès à l'école primaire pour le maximum d'enfants. Sont en présence des personnes qui, en temps normal, ne se seraient jamais rencontrées car elles évoluent dans des cercles et domaines d'activités totalement différents. C'est le militantisme qui les amène à se rencontrer autour de ce projet commun de développer l'instruction dans la population, c'est à dire d'éduquer le peuple. Pour eux, militer dans cette société leur permet d'élargir leur horizon social, ils peuvent ainsi rencontrer d'autre personnes autour de convictions et de valeurs communes.

Ainsi qu'il a été dit, leur objectif tout au long de la période est de permettre l'avènement en France d'une société plus juste avec une République sociale, telle qu'elle sera définie dans le préambule de la constitution de la IVe Répu-

324 Archives Départementales du Rhône 4 M Sup 27

blique. Si au sein de ce groupe très hétérogène nous avons une multitude d'opinions et d'aspirations, il n'en demeure pas moins un point commun à tous, celui d'un engagement complet et sans hésitation aucune. En effet, ces militants ne cessent d'agir sans qu'apparaissent des formes de lassitude ou de renoncement. Ils passent l'ensemble de leur temps disponible à organiser de nombreuses actions éducatives en direction d'enfants et de jeunes adultes.

2) L'éthique de l'action : faire face à la dureté de la vie.

Ces personnes aux multiples statuts sociaux s'agrègent autour de l'action éducative laïque et y vivent leur engagement dans l'éducation populaire. Au sein de ces engagements collectifs et individuels les militants développent une forme d'éthique en réaction aux conditions de vie de la période. Nous pouvons appréhender ces conditions de vie à travers une série d'œuvres littéraires, photographiques et cinématographiques.

« Gentils enfants d'Aubervilliers
Vous plongez la tête la première
Dans les eaux grasses de la misère
Où flottent les vieux morceaux de liège
Avec les pauvres vieux chats crevés
Mais votre jeunesse vous protège
Et vous êtes les privilégiés
D'un monde hostile et sans pitié
Le triste monde d'Aubervilliers
Où sans cesse vos pères et mères
Ont toujours travaillé
Pour échapper à la misère
A la misère d'Aubervilliers
A la misère du monde entier
Gentils enfants d'Aubervilliers
Gentils enfants des prolétaires
Gentils enfants de la misère

Gentils enfants du monde entier
Gentils enfants d'Aubervilliers
C'est les vacances et c'est l'été
Mais pour vous le bord de la mer
La côte d'azur et le grand air
C'est la poussière d'Aubervilliers
Et vous jetez sur le pavé
Les pauvres dés de la misère
Et l'enfance désœuvrée

Et qui pourrait vous en blâmer
Gentils enfants d'Aubervilliers
Gentils enfants de la misère
Gentils enfants d'Aubervilliers

Aubervilliers, Chanson des enfants
Jacques Prévert 1945

Ce poème, mis en musique par Joseph Kosma pour le film *Aubervilliers,* commandé par la municipalité d'Aubervilliers en 1945 pour dénoncer la misère de cette commune de la banlieue parisienne et la mauvaise gestion de l'ancienne municipalité dirigée par Pierre Laval avant guerre, peut être mis en parallèle avec d'autres textes de Prévert comme : *La Grasse Matinée* publié en 1946 dans *Paroles :*

« Il est terrible
Le petit bruit de l'œuf dur cassé sur un comptoir d'étain
Quand il remue dans la mémoire de l'homme qui a faim
elle est terrible aussi la tête de l'homme
la tête de l'homme qui a faim [...] »

et également *La chasse à l'enfant*, publié dans *Paroles,* et initialement écrit pour accompagner le film de Carné et Prévert « L'île des enfants perdus » sur un bagne d'enfants. Il ne reste de ce film, jamais sorti sur les écrans que des photos.

« Bandit ! Voleur ! Chenapan !

Au-dessus de l'île il y a des oiseaux
Tout autour de l'île il y a de l'eau-de-vie

Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !

Qu'est ce que c'est que ces hurlements

Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !

C'est la meute des honnêtes gens
Qui fait la chasse à l'enfant

Il avait dit J'en ai assez de la maison de redressement
Et les gardiens à coups de clés lui avaient brisé les dents
Et puis ils l'avaient laissé étendu sur le ciment »

Ces poèmes sont alors à mettre en lien avec l'ouvrage de Gustave Cauvin, *L'enfer des gosses*[325], les textes de Fernand Deligny[326] *Graines de Crapules* et *Les vagabonds efficaces*, parus respectivement en 1945 et 1947, mais également avec les photographies des baraques du quartier de Gerland[327], et celles de Pierre Jamet[328]. On peut également garder à l'esprit le film de Renoir *Le crime de monsieur Lange*[329], avec un scénario de Prévert.

Dans toutes ces œuvres nous sommes face aux classes populaires. Dans les écrits de Gustave Cauvin et de Fernand Deligny, c'est l'enfance en difficulté et malheureuse, telle qu'on l'aperçoit dans les photographies du dispensaire de Gerland. Ce que dénoncent ces deux auteurs, ce sont les réponses mises en place, qui ne font qu'enfoncer les enfants dans leurs souffrances sans leur laisser de chances pour l'avenir. En revanche, les photographies de Pierre Jamet, les textes de Prévert et le film de Renoir nous montrent les classes populaires qui luttent pour améliorer leurs conditions de vie.

Cet ensemble d'œuvres nous dresse alors le portrait d'une période qui allie dureté de la vie, engagement et espoir d'une vie meilleure. En l'absence de toute protection sociale, le moindre accident de la vie peut avoir les conséquences les

---

325 Gustave Cauvin, *L'enfer des Gosses,* op. Cit.

326 Fernand Deligny, 1913-1996, a profondément marqué l'éducation spécialisée par ses méthodes novatrices et pionnières dans la prise en charge des enfants difficiles et autistes.

327 *Baraques, L'album photographique du dispensaire La Mouche-Gerland, 1929-1936.*

328 Pierre Jamet 1910 - 2000, est né dans une famille modeste à Saint Quentin dans l'Aisne. Il est élève au Lycée Henri IV, où il est membre de la troupe d'Éclaireurs de France. Après un passage dans la marine marchande, il peut satisfaire ses deux passions, la photographie et la chanson. Il a été entre autre danseur dans la troupe de ballet Weidt, membre de la chorale de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (AEAR), directeur de la colonie de vacances de Belle-Ile en Mer, membre actif du Centre Laïque des Auberge de Jeunesse (CLAJ) et père aubergiste au Petit Morond dans le Jura. Après guerre, il fait carrière dans la chanson en particulier dans le groupe « Les quatre barbus ». Biographie établie à partir du site http://www.pierrejamet-photos.com/fr/bio.html consulté le 04/06/2016 et l'ouvrage *1936 Au-devant de la Vie,* édition Taffimai, Paris 2016. On peut également consulter le *Dictionnaire Biographique des Militants,* De Geneviève Poujol et Madeleine Romer, L'harmattan, Paris 1996, page 203.

329 *Le Crime de Monsieur Lange,* Réalisation et scénario de Jean Renoir et dialogue de Jaques Prévert, sortie le 24 janvier 1936. Le film retrace la prise en main d'une imprimerie par les employés après le départ du patron malhonnête.

plus graves. C'est également une période où les conditions de vie et de logements, maintenant parfaitement connues, sont plus que précaires.
Elles ont été dénoncées par les contemporains. Si des tentatives d'amélioration de l'habitat populaire sont faites durant l'entre-deux-guerres, avec en particulier à Lyon les expériences urbanistiques de Tony Garnier dans le quartier des États Unis, globalement des quartiers entiers de la ville comme la Guillotière et les pentes de la Croix Rousse demeurent constitués d'habitats bien souvent insalubres. Dans ces conditions, les enfants sont les premières victimes des maladies liées à la promiscuité, au manque d'hygiène et à une alimentation déséquilibrée. Cette dureté se retrouve dans les pratiques éducatives institutionnelles. Gustave Cauvin et Fernand Deligny dénoncent les conditions de prise en charge de l'enfance en difficulté. La description qu'ils font des maisons d'éducation spécialisée dresse un tableau sinistre de leurs conditions de vie. C'est de la prise de conscience des injustices sociales, des conditions de vie déplorables d'une partie de la population, de la souffrance des enfants subissant ces conditions de vie que naissent les engagements des militants dans l'éducation populaire. Cet engagement implique l'adhésion forte par un ensemble de valeurs morales.
Les actions entreprises par ces militants sont le moyen de faire vivre ces valeurs et de mettre en application l'éthique qu'ils ont développée. Dans le cas des militants de base, on peut parler d'une véritable foi dans l'action entreprise.
En effet lorsque l'on dresse la liste des difficultés à surmonter pour pouvoir organiser, une garderie, une colonie de vacances ou toutes autres sortes d'activités, il faut vraiment une foi inébranlable dans l'action entreprise pour s'y lancer. Ce fait est patent lorsqu'on énumère les obstacles à surmonter pour une simple colonie de vacances :

- Il faut trouver un lieu pouvant héberger les enfants, soit le louer, soit l'acheter ce qui nécessite un financement

- Il faut recruter une équipe pour encadrer les enfants, ce qui est d'autant plus difficile, qu'il n'existe à l'époque aucune formation pour animateur et les méthodes pédagogiques pour les colonies de vacances sont encore embryonnaires.

- Il est également nécessaire d'organiser l'intendance pour ravitailler la colonie de vacances en faisant face aux difficultés techniques devant une restauration collective dans des locaux souvent peu adaptés, sans oublier les pénuries dans les périodes de guerre en particulier entre 1940 et 1945.

- Il faut trouver les financements pour la colonie de vacances afin de rémunérer une partie du personnel, les locaux, payer les charges en évitant d'avoir un prix trop élevé pour les familles

- Enfin, il faut recruter les enfants, faire en sorte que les parents puissent payer l'inscription, les rassurer, organiser leur transport.

Cette liste des difficultés est loin d'être exhaustive. Il ne faut pas oublier les innombrables problèmes qui peuvent survenir durant la colonie et qui demandent une très grande énergie aux militants qui doivent les résoudre.

Le fait que chaque année, des personnes bénévoles surmontent ces difficultés et recommencent sans désemparer sur des périodes longues est le signe d'un engagement très fort.

Il est évident qu'au-delà de la mise en pratique des principes politiques fondant l'éducation populaire, les militants trouvent une réalisation personnelle dans l'action éducative. Cette action peut être un moyen d'améliorer sa position sociale localement, même si nous l'avons vu le respect des hiérarchies sociales reste fort dans ce monde de militants.

Mais ce qui semble surtout compter pour eux c'est de mettre en accord leur action avec les principes politiques défendus, c'est-à-dire de suivre une véritable

éthique. Nous avons vu précédemment que *Le Réveil du Rhône* dénonce les élus qui ne respectent pas leur programme de défense de l'école publique et de la laïcité[330]. Il est donc logique qu'une part importante des militants se doit de mettre en accord ses actes avec son discours. C'est d'ailleurs cette cohérence qui donne à ces militants leur légitimité nécessaire pour interpeller le personnel politique.
Cette éthique de l'action peut se heurter à un obstacle qui tient à l'empirisme.
Si les justifications sociales, politiques, économiques sont parfaitement théorisées comme le montrent les abondants articles du *Réveil du Rhône* justifiant les actions militantes, en revanche, les militants lecteurs de ce journal n'y trouvent, il faut y insister, aucun conseil pratique sur la manière d'organiser leurs garderies ou colonies de vacances. On ne trouve aucune description de l'organisation des différentes œuvres, aucune idée de jeux ou d'activités à faire pratiquer, aucune suggestion pour organiser et gérer l'intendance d'une colonie de vacances.
Cette faiblesse du *Réveil du Rhône*, appelle deux remarques.
Premièrement, cette incapacité à sortir de la théorie et des grands principes politiques de défense des règles d'une éducation populaire laïque peut s'expliquer justement par le respect des hiérarchies sociales au sein des différentes organisations. Les rédacteurs d'articles dans *Le Réveil du Rhône*, sont des présidents de comités, d'amicales laïques. Ce n'est qu'exceptionnellement que des militants ayant mené eux-mêmes une action rédigent un article. C'est principalement le cas d'Antoine Allemand-Martin et de Gustave Cauvin, dans le milieu des années trente. Leurs productions écrites sont particulièrement faibles face à celle de Léon Emery qui semble n'avoir jamais animé ne serait-ce que la garderie d'un jeudi après midi.
Deuxièmement, cette absence de traitement des questions pratiques dans *Le Réveil du Rhône*, peut expliquer la faible diffusion de ce journal. Régulièrement

330 André Berthet, « La trahison du militant », *Le Réveil du Rhône*, juin 1934

des appels pour aider la diffusion sont publiés dans les colonnes. Ce qui est le signe que cette diffusion n'atteint pas les objectifs que se sont fixés les rédacteurs. Cet état de fait est logique. En effet pour le militant de base devant organiser une action éducative mais n'ayant finalement que très peu de formation, la lecture justifiant son engagement est finalement peu utile. S'il continue d'agir c'est qu'il est persuadé de l'utilité de son action. Dans ce contexte là, *Le Réveil du Rhône*, ne lui apporte que peu de choses.

C) Une action libératrice

Cette photographie de Pierre Jamet peut être prise pour point de départ de l'analyse de la place de l'action des acteurs de l'éducation populaire dans la formation personnelle des militants.

Saut à la corde, Jean-Pierre Vernant, Saint Raphaël (Var) 1938
Photo de Pierre Jamet

Sur cette photographie nous découvrons Jean-Pierre Vernant, pas encore spécialiste de la Grèce Antique, ni résistant, mais ajiste sautant à la corde en 1938 à Saint-Raphaël avec un arrière plan évoquant des ruines antiques. Cette

photographie peut apparaître comme hors sujet, car ni le photographe, ni son sujet, ni le lieu ne sont lyonnais. Elle est pourtant pertinente car nous avons bien là un exemple d'un militant de l'éducation populaire agissant au sein des auberges de jeunesse. Cette photographie est particulièrement parlante. Elle nous fait sentir l'évolution qui s'est faite sur la période étudiée au sein de l'éducation populaire. En une quarantaine d'années, ces militants sont passés de Zola à Vernant sautant à la corde.

Ce passage du Zola de *l'Assommoir* à Jean-Pierre Vernant athlète est révélateur d'une évolution de fond au sein de l'éducation populaire. Au début de la période étudiée, les constats sur la situation des classes populaires sont principalement des productions des élites sociales. On retrouve peu de documents produits par des personnes issues de ces classes populaires dans les fonds d'archives. De plus, ces discours, ces rapports de militants dénoncent, en début de période, les conditions de vie difficiles des quartiers pauvres de la ville de Lyon. On déplore les ravages de l'alcoolisme, de la tuberculose. C'est une des bases de la politique d'Édouard Herriot, que ce soit sur le plan social, scolaire et urbain. À partir des années vingt, avec une montée en puissance sur la première moitié des années trente, les origines sociales des producteurs de textes, rapports et articles sur ces conditions de vie changent. Les auteurs sont des personnes concernées de plus en plus directement par cette situation. Ils sont souvent issus de ces classes sociales, en particulier le personnel scolaire primaire. De plus, à partir de la seconde moitié des année trente, nous sommes face à des militants pratiquant le sport dans une optique d'entretien du corps. Mais la pratique des activités physiques et de plein air dépasse la simple hygiène de vie. Elle est révélatrice d'une nouvelle vision de la vie et de la société de la part de ces militants. Cette pratique physique peut être perçue comme la volonté personnelle du militant d'agir pour changer ses conditions de vie et celles de son entourage. Pratiquer un sport

devient l'expression d'un refus de la fatalité, en particulier de la maladie. C'est, en accord avec les discours hygiénistes, chasser les causes des maladies, dont la plus redoutée de toutes, la tuberculose.

1) S'ouvrir à l'autre, l'éducation populaire comme moyen d'évasion.

Les différentes actions d'éducation populaire, que nous avons évoquées dans la première partie, peuvent quasiment toutes être caractérisées par une volonté explicite ou non de permettre l'ouverture sociale et culturelle des enfants et adolescents ainsi que des militants.

La colonie de vacances du Serverin est un moyen de sortir les enfants des milieux pauvres lyonnais de leur contexte social. En les faisant partir en colonie de vacances, on leur permet de découvrir la campagne et, par là, d'autres manières de vivre. On leur donne une première expérience de vie en commun. L'affaire de la fugue de Danoz évoquée en ouverture de ce travail nous montre que cette vie en communauté a été difficile à mettre en place avec des enfants et adolescents qui n'avaient aucun des codes sociaux nécessaires. De plus comme nous l'avons vu, les colonies de vacances sont considérées comme un moyen de lutter contre l'immoralité supposée régner dans ces classes populaires.

De même les séjours individuels à la campagne dans les colonies de placement telles que les organise *L'Œuvre lyonnaise des enfants à la mer et à la montagne*, sont également décrits comme un moyen d'ouverture culturelle pour les enfants. Georges Beauvisage, fervent défenseur de ce type de colonies, expose au congrès des colonies de vacances[331] que ces placements permettent des changements d'habitudes alimentaires et de vie et un rapprochement entre la ville et les campagnes. Vouloir ce rapprochement est bien le signe d'une volonté de créer une telle ouverture d'esprit, il s'agit bien alors de dépasser des préjugés.

331 Georges Beauvisage, *Mode de Placement-Rapport du docteur Georges Beauvisage,* op. cit.

Ainsi, les actions inspirées par *L'Office Social Lyonnais* sont marquées par cette vision. En effet, vouloir dépasser la lutte des classes en organisant la rencontre entre milieu ouvrier et milieu bourgeois, en cherchant le développement des « *corps intermédiaires* » devant faire la jonction entre les classes sociales, c'est vouloir influencer les représentations mentales de l'ensemble des participants, que ce soit les enfants, adolescents et adultes militants dans les différentes œuvres. Les loisirs scolaires d'Antoine Allemand-Martin sont un exemple des actions inspirées par ces principes. L'organisation de ces loisirs scolaires est décrite en détail dans un deuxième temps consacré à la prosopographie des militants. Mais dans leur conception, que ce soit les sorties du jeudi après-midi pour la visite d'usines, de musées, d'ateliers ou bien les séjours à Huez, l'idée de sortir des élèves de leur milieu habituel est présente, avec la volonté de faire se rencontrer les classes sociales. Les élèves de lycée sont dans leur très grande majorité issus des milieux aisés. Allemand-Martin les emmène à la rencontre du monde ouvrier avec des visites d'usine suivies de la rédaction de comptes rendus . Ces élèves sont donc mis en contact avec un autre monde social que le leur. On peut donc raisonnablement penser que cette expérience doit permettre une ouverture d'esprit vers l'autre. Cette ouverture est amplifiée par la suite avec la possibilité d'inscription accordée aux élèves des établissements professionnels de la ville de Lyon.

2) Libérer les corps et les esprits

En plus d'ouvrir les esprits, éduquer la population doit permettre de libérer les corps. Libérer le corps passe par un certain nombre d'étapes. La première d’entre elle est d'abord avoir un corps sain.

L'éducation à l'hygiène est une des priorités des militants et ce dès le début de la période. Les plans de la colonie du Serverin[332] montrent des installations sanitaires importantes. Les premières colonies se déroulent dans des locaux n'ayant que des lavabos pour la toilette des enfants, mais dès la deuxième année de fonctionnement en 1897, des plans prévoyant des salles de douches sont établis. Ils sont à mettre en lien avec l'article d'Édouard Herriot sur la ville moderne dans *La Science et la Vie* de mai 1914. Il s'agit bien de mettre en place une éducation à l'hygiène et de donner des habitudes de propreté aux colons. Ce but hygiéniste est loin d'être une originalité lyonnaise. Celui-ci trouve un soutien de poids avec Justin Godart qui apparaît comme une personne clé dans le monde de l'éducation populaire lyonnaise. Il fait la jonction entre de nombreux réseaux de militants de l'éducation populaire. Personnage de premier plan de la vie politique lyonnaise, son action à elle seule mériterait une étude plus vaste. Il s'est impliqué dans le mouvement coopératif[333], le développement du droit du travail, la protection de l'enfance. Les différents domaines d'action de Justin Godart montrent que, pour les militants, leur action n'est pas pensée comme isolée. Elle prend place dans un projet politique. Les associations et les œuvres agissant dans le cadre sont certaines de recevoir son appui , qui en plus d'apporter l'aide des institutions auxquelles il participe, se fait aussi grâce à ses réseaux. Ceux-ci viennent en complément de ceux d'Édouard Herriot. Pour des associations lyonnaises, recevoir le soutien de ces deux personnalités ouvre des possibilités inespérées.

Un des buts de ces différentes sociétés est bien de palier l'absence des parents, de développer l'hygiène. L'historien est obligé de constater qu'il est quasiment

332 Voir les plans de la colonie du Serverin placés en annexe.

333 Michel Dreyfus, Justin Godart et le mouvement coopératif, in *Justin Godart, un homme dans son siècle,* CNRS Édition, Paris 2004.

impossible de connaître l'action concrète mise en place. Les sources restent hélas muettes sur la manière employée pour faire l'éducation à l'hygiène des enfants et adolescents dans les différentes structures. La ou les formes que prend cette éducation nous restent inconnues. L'analyse des plans de la colonie de vacances du Severin nous amène à penser qu'elle devait certainement se faire par l'apprentissage des gestes de propreté. Mais l'on retrouve ici l'objection faite dans le rapport sur la maison de jeunes du quartier Gerland : que font ces enfants et adolescents à qui l'on a enseigné les règles de la propreté et de l'hygiène lorsqu'ils rentrent chez eux, dans des logements souvent insalubres ? La réponse sous-entendue est que bien souvent ils oublient très rapidement ces règles pour reprendre leurs anciennes habitudes. De plus, les leçons d'hygiène et de propreté dispensées en classe ne semblent pas être plus efficaces, face à des enfants vivant dans des logements dépourvus de toutes commodités. La description de ces pratiques reste très éloignée de leur quotidien. Cet état de fait est d'ailleurs dénoncé pendant toute la période étudiée, avec des amplifications de cette dénonciation par certains acteurs lyonnais comme Justin Godart. Ce qui est marquant dans son cas, c'est la volonté affichée de mettre en place des actions concrètes pour diffuser cette éducation à l'hygiène. L'organisation du parti social de l'hygiène illustre cette volonté d'action.

Justin Godart débute son expérience gouvernementale durant la première guerre mondiale[334] en tant que sous-secrétaire d'État à la guerre chargé du service de Santé militaire. Il restructure complètement ce service grâce à ses talents d'organisateur et de conciliateur. La situation sanitaire et sociale de la France en 1919 incite à la création en 1920 d'un Ministère de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale, qui lui est confié. Ce ministère ainsi que celui qui lui

334 Vincent Viet, « Justin Godart Ministre du travail de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale (juin 1924 – avril 1925) » in *Justin Godart - Un homme dans son siècle (1871 1956),* op. cit.

succède, souffrent tous deux de restrictions budgétaires. S'ils permettent des progrès dans la protection sociale et les conditions de travail, la question de l'hygiène publique souffre de manque de moyens.

Vincent Viet rappelle que pour Justin Godart, c'est le manque d'éducation politique qui est le problème principal du développement de l'hygiène publique. De plus ce ministère disparaît en 1935 avec la mise en place des politiques déflationnistes de Laval. C'est certainement en raison de la prise de conscience que cette forme d'action publique arrive à son terme, que Justin Godart organise son « Parti Social de l'Hygiène Publique ». Ce parti à l'existence courte semble avoir été pensé comme un moyen d'action pour faire connaître à toute la population française les enjeux liés aux questions d'hygiène. Dans ce but Justin Godart et son parti participent à la rédaction du numéro spécial du journal de l'Éclaireur de mars 1934, *Sois Propre*. On trouve là une convergence entre un homme politique de premier plan et les organisations de jeunesse du scoutisme en France. En effet ce numéro consacré à l'hygiène est commun à l'ensemble des mouvements de scoutisme présents en France. L'étude des différents manuels des associations fait apparaître l'importance du discours hygiéniste en leur sein.

Ces conseils apparaissent dès les débuts des mouvements de scoutisme comme le montre le *Mémento de l'Éclaireur* du capitaine Royet en 1913[335]. Il est alors exigé des enfants d'avoir « *Le souci constant de sa dignité et du respect de soi-même »*[336]. *C*ette injonction du code de l'Éclaireur est évidemment accompagnée de conseils d'hygiène corporelle et de pratiques sportives. Les éditions ultérieures du manuel de l'Éclaireur reprennent ces consignes d'hygiène, puisque la loi de l'éclaireur proclame [337]:

335 Capitaine Royet, *Mémento de l'Éclaireur,* publié par le *Journal des Voyages*, Paris 1913
336 *Mémento de l'Éclaireur,* op. cit. Page 5
337 *Manuel de l'Éclaireur*, édition des Eclaireurs de France 1945

« L'éclaireur est propre dans son corps, ses pensées, ses paroles et ses actes.
Il se tient toujours propre et évite tout ce qui peut salir son corps et son esprit[...] »

Ce manuel est commun aux Éclaireurs de France, laïques, et aux Éclaireurs Unionistes, protestants. Les injonctions de santé et de pratiques sportives se poursuivent, comme le montrent les éditions ultérieures de ces manuels.
Ce discours hygiéniste n'est pas réservé aux seuls garçons fréquentant les mouvements de scoutisme. *Le Manuel de l'Éclaireuse* comporte lui aussi des prescriptions d'hygiène et de pratiques sportives[338]. On peut cependant noter que les consignes d'hygiène sont beaucoup plus développées dans ce manuel destiné à des jeunes filles. Elles sont accompagnées de conseils de puériculture et de soins aux malades. Elles sont précédées de l'avertissement suivant[339] :

« Les lignes qui suivent expliquent ce que toutes les petites filles de France devraient savoir et que toi, Éclaireuse, tu ne peux ignorer. Apprends-les à fond, afin de les mettre en pratique, d'aider les autres et de servir ton pays et en empêchant beaucoup de « petits » de mourir.
Si tu veux être plus tard une bonne mère, soigne ta santé, fais ta « gym » et suis les règles d'hygiène que tu apprends à la Section et ailleurs »

Ce préambule nous amène à faire deux remarques :

Premièrement, nous avons là une éducation des jeunes filles tout ce qu'il y a de plus classique pour l'époque avec une vision de la femme comme mère ou infirmière. Cette vision de la place de la femme est alors plus que largement partagée dans la société et n'est quasiment pas remise en cause. Même si les mouvements de jeunesse féminins comme la Fédération des Éclaireuses ont des aspects émancipateurs dans leur programme d'activités, ils n'en restent pas moins parfaitement conformes à la vision de la place de la femme dans la société.

Deuxièmement, on retrouve dans ces lignes les mêmes motivations que celles des auteurs du rapport sur les habitations insalubres et la maison de jeunes du quartier de Gerland. Dans ces deux cas, pour les auteurs de ces textes,

338 *Le manuel de l'Éclaireuse,* édition des Éclaireuses Neutres, Vichy, 1940
339 *Le manuel de l'Éclaireuse,* op. cit., page 129

les progrès de l'hygiène et l'amélioration des conditions de vie ne peuvent passer que par l'éducation.

Cette question de l'hygiène peut être prise comme l'illustration des enjeux sociaux que représentent les questions d'éducation populaire, en particulier l'éducation des enfants et adolescents. En effet, pour les promoteurs de l'hygiène et des progrès sociaux comme Justin Godart, les dirigeants de la maison de jeunes du quartier Gerland ou les rédacteurs de différentes versions des manuels du scoutisme, la jeunesse est un enjeu primordial. Il est indispensable de l'éduquer et de la former pour qu'une fois adultes, ces jeunes aient la volonté de changer leurs conditions de vie et rejettent un certain nombre d'habitudes que les hygiénistes jugent néfastes.
Ces enjeux sociaux, liés à l'éducation de la jeunesse, doivent permettre de résoudre des problèmes touchant les conditions de vie d'une part importante de la population. Cela renforce la dimension de ces questions d'éducation[340].

Cet aspect d'éducation à l'hygiène et à la santé est à mettre en lien avec la lutte pour améliorer les conditions de vie de la population en particulier dans les quartiers populaires et dans les quartiers insalubres comme Gerland. Il ne faut pas non plus oublier les aspects de la formation de futurs citoyens et de défense de la République. Le projet d'éducation populaire tel qu'il est porté par les associations et les mouvements de jeunesses laïques est éminemment politique.

340 La question de l'hygiène n'est pas limitée aux milieux de l'éducation. Marc Bloch dans *L'étrange défaite*, fait du manque d'hygiène dans les états-majors et les ministères un signe de la crise de la France en 1940 : « *Je n'ai jamais rien vu de plus sale ni de plus fétide que la demeure où travaillait un certain état-major de secteur fortifié ; […]. Il est vrai que je sais des antichambres de ministères très civils, qui ne présentent pas un aspect plus attrayant. Mais ce n'est pas une excuse. M'accusera-t-on de m'attacher à des vétilles ? Je n'apprécie guère, je l'avoue, le négligé des choses ; il passe aisément à l'intelligence. Voilà une utile réforme à proposer au « redressement » de la France. ».* Marc Bloch, *L'étrange défaite,* Édition Gallimard, 1990.

Cela semble être une évidence, mais il est important de l'avoir en tête pour comprendre et analyser l'œuvre de ces militants.
L'ensemble des actions des militants, que ce soit dans l'organisation d'une aide sociale avec la distribution de fournitures, la mise en place d'une cantine, l'organisation d'activités postscolaires (séjours de vacances, garderies périscolaires) nous met face à une vision politique de ce que doit être la société française. Cette vision dépasse le simple cadre d'une action philanthropique. Il est important de noter que si cette vision de la société évolue au cours de la période, celle-ci garde un certain nombre de points forts (Défense de la République, éducation à la santé et à l'hygiène, formation du citoyen) qui forment son ossature. Un autre élément est l'engagement très fort des militants. On peut parler d'une véritable foi dans l'action, celle-ci devant permettre d'atteindre cette société idéale, ou tout du moins d'en prendre le chemin.

Les valeurs et les principes que souhaitent mettre en place les militants de l'éducation populaire sont très proches des valeurs et des principes de la République tels qu'ils sont inscrits dans le préambule de la constitution de la IVe République, et ce avec parfois plus de 50 ans d'avance.
Le premier principe est la laïcité. C'est la principale ligne de force des actions entreprises. Pour les militants la République ne peut être que laïque. Il s'agit de lutter contre toutes les formes pouvant l'atteindre , en particulier dans le domaine scolaire. Les différentes œuvres et associations se donnent pour but de développer l'attachement à la laïcité chez les enfants et adolescents participant aux activités. Ce principe se retrouve dès les premières actions et reste particulièrement présent jusqu'à la fin de la période avec les prises de positions contre les lois Marie, Barangé et plus tard Debré. Cet attachement à la laïcité est d'autant plus fort que les principaux militants attribuent une très grande valeur à

la liberté de conscience. On peut même noter que dans de nombreux écrits des années 20 et 30, en particulier ceux du *Réveil du Rhône,* c'est avant tout la liberté de conscience qui est mise en avant. C'est au nom de celle-ci que justement les militants agissent.

Le deuxième grand principe des militants est l'attachement à la démocratie. Celle-ci est pensée comme inséparable de la République et impossible à mettre en place sans la laïcité de l'État. La défense de la démocratie pour ces militants passe obligatoirement par l'éducation aux principes démocratiques des enfants et adolescents fréquentant l'école publique et les œuvres et mouvements de jeunesse laïques.

On voit donc qu'éduquer à l'hygiène dépasse les considérations hygiénistes initiales. Nous sommes face à une action qui se donne pour but d'améliorer les conditions de vie. Améliorer l'hygiène est un premier pas. Il apparaît rapidement aux militants que cela n'est pas suffisant. L'hygiène n'est pas suffisante pour fortifier les corps. Il est donc nécessaire de développer la pratique physique. Ce qui explique le goût pour le plein air et le sport amateur qui prend de l'ampleur à partir des années vingt.

C'est cette volonté de pratiquer l'activité physique que nous montre la photographie de Jean Pierre Vernant prise par Pierre Jamet. Elle n'est nullement anecdotique et l'on retrouve cette volonté dans l'ensemble des clichés de Pierre Jamet. Cette esthétisation de la pratique physique par les photographies de Jamet peut être mise en lien avec l'esthétique des revues des Éclaireurs de France sur la même période. Ainsi la couverture de *L'Éclaireur de France* du 20 décembre 1933, représentant un éclaireur en pleine ascension en montagne et contemplant le soleil levant en est un parfait exemple.

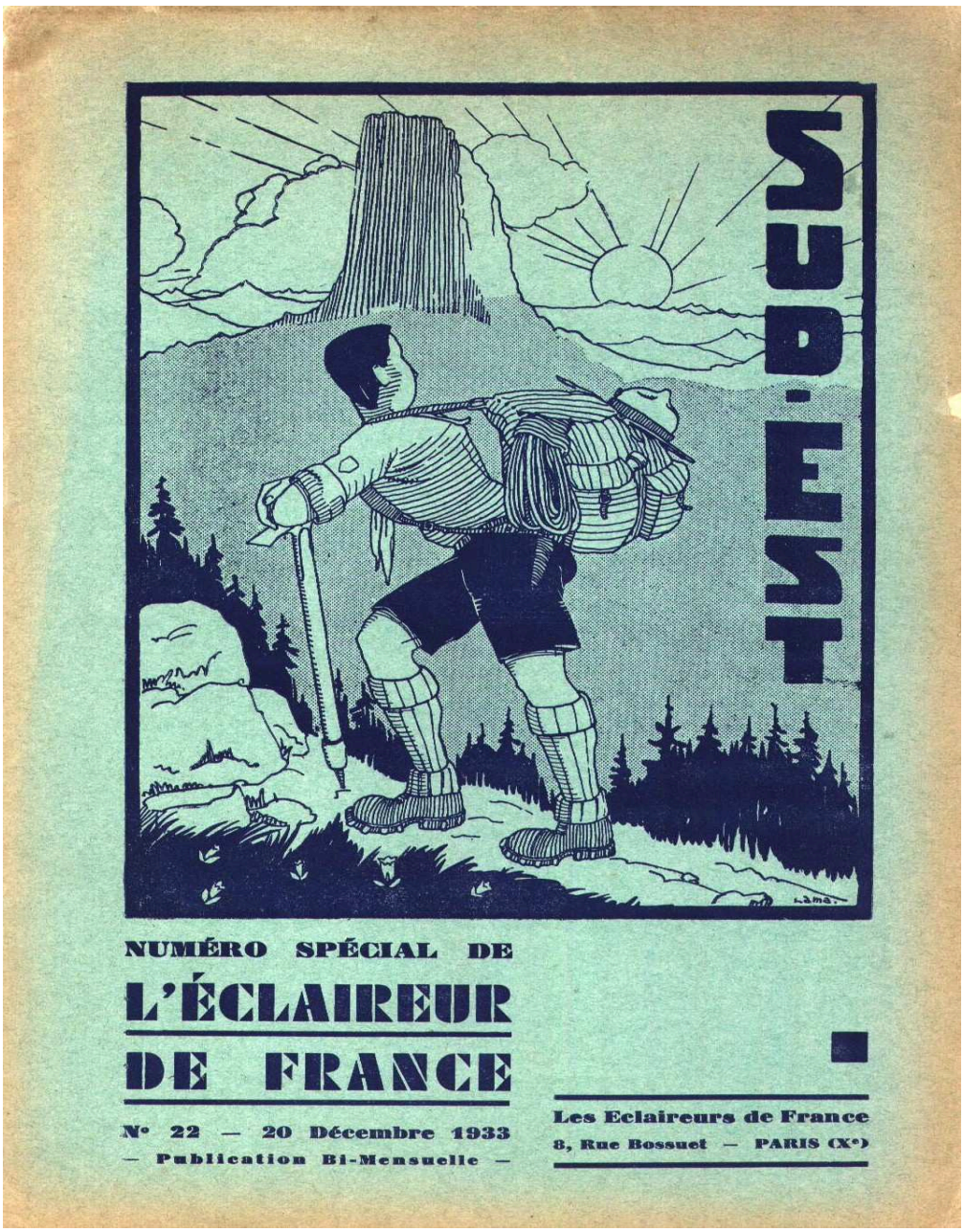

Couverture de *l'Éclaireur de France* du 20 décembre 1933

Numéro spécial consacré à la région Sud-Est, c'est à dire la région Lyonnaise. Nous avons une esthétisation de la pratique physique. L'image de l'éclaireur marchant vers les sommets à la lumière d'un soleil radieux est à mettre en lien avec les paroles de certaines chansons. Celles-ci encouragent l'effort et l'action et annoncent un avenir meilleur, comme nous le voyons dans la dernière partie consacrée à des biographies de militants.

À travers l'ensemble des textes de ce numéro on retrouve l'exaltation de l'effort physique. Dans la nécrologie de Pierre Mazeran, fondateur de la section lyonnaise, Louis François met en avant l'effort physique :

> *« Jamais nous n'aurions manqué les grands camps d'été qu'il* [Pierre Mazeran] *organisait et surtout les expéditions en montagne, si dures parfois, mais où nous avons été nombreux à trouver notre passion d'alpiniste »*

On relève le récit d'une randonnée en ski faite par un clan de routiers encadrée par Dgymka, de son vrai nom Louis Philippe, étudiant à l'école vétérinaire de Lyon et ancien chef de patrouille de Raymond Aubrac. C'est d'ailleurs une constante dans l'ensemble de ce numéro, le ski apparaît comme la grande activité de la région.

Que ce soit Jean-Pierre Vernant à la corde à sauter ou ce numéro de *l'Éclaireur de France,* nous sommes face à l'expression d'un courant de pensée valorisant la pratique sportive comme moyen de développement personnel. On peut même noter des conjonctions entre le milieu des Ajistes et les EdF, un article paru dans ce numéro de *L'Éclaireur de France* du 20 décembre 1933, consacré aux gîtes d'étapes en Savoie qui reprend le courrier d'un étudiant autrichien, Günther Kuhn, qui se termine par ses mots :

> *« Je souhaite qu'en France, l'œuvre des « Auberges de la jeunesse » trouve des défenseurs et de généreux bienfaiteurs qui en assurent le plus rapide développement, ce qui* permettra *à la jeunesse du Monde de mieux se connaître et de réaliser plus vite son rêve de fraternité universelle »*

A travers cet extrait, nous touchons là un autre aspect lié aux pratiques sportives qui peuvent être également un moyen de rencontre entre jeunes de différents pays renforçant ainsi la « fraternité universelle ». Celle-ci est justement un thème repris régulièrement dans *Le Réveil du Rhône*, en particulier dans les articles consacrés à la visite du Docteur Melchior de Dresde et à l'échange franco-allemand. C'est aussi le cas du Comité Laïque des Auberges de Jeunesse et des Éclaireurs de France lorsque leur revue évoque la « *fraternité scoute »*.

Il y a également un autre élément important à prendre en compte dans les motivations des militants pour agir : la question du dépassement de soi apparaît avec le développement de la pratique sportive durant l'entre-deux-guerres. L'aspect hygiéniste de la pratique sportive ne suffit plus à justifier ni à expliquer son développement et surtout la recherche de performance ou d'exploit. Mais il ne s'agit pas uniquement d'un dépassement physique : il y a également l'idée d'un dépassement de soi moral, c'est-à-dire devenir une personne meilleure moralement. On retrouve là le fait que militer pour ces personnes est un moyen de suivre une éthique personnelle.

Un premier élément qui peut illustrer ce discours du dépassement de soi est bien évidemment l'iconographie développée par les mouvements de jeunesse. Nous pouvons reprendre l'exemple du numéro de *L'Éclaireur de France* du 20 décembre 1933. Ce numéro consacré à la région lyonnaise, est intéressant dans le cadre de l'étude. Il a été rédigé par des membres des Éclaireurs de France lyonnais[341]. Ceci nous donne un aperçu de la pratique sportive idéale de certains militants lyonnais de l'éducation populaire, entre autres de Louis François.

Cette exaltation de l'effort et du dépassement transparaît à travers l'ensemble des articles ; en particulier dès le premier, rédigé par Louis François.

Dans cet hommage à Pierre Mazeran (1888 – 1924), fondateur de la section lyonnaise, il débute ainsi, *« Pierre Mazeran... ! Légendaire déjà, il était entré dans nos chansons. ».* Louis François rappelle un certain nombre de faits certainement embellis par la volonté de créer une figure tutélaire pour les jeunes Éclaireurs, à travers le portrait d'un fondateur paré de toutes les vertus. Il dresse ainsi le portrait du militant idéal de l'éducation populaire.

341 Entretien avec Jean-Philippe, totemisé Dgymka, Paris, novembre 2000

Tout d'abord, Pierre Mazeran est présenté comme un homme porteur d'un idéal qu'il a su partager, pour développer une véritable éducation :

> « *Mazeran nous a sorti des bataillons scolaires pour nous lancer sur la piste de la Nature et de l'Idéal Scout »*

Selon Louis François, grâce à Pierre Mazeran, il y a une évolution vers une éducation qui se fait autour de valeurs et non plus par la reproduction et l'imitation de pratiques d'adulte. De plus, en faisant vivre son idéal dans son action militante, Pierre Mazeran devient l'éducateur qui marque durablement son auditoire, qui garde ainsi ancrées en lui les valeurs inculquées.

> « *Celui qui vous parle de ce grand Chef en ce moment, scout depuis seize ans et scout pour toujours, sait bien que si le scoutisme est chevillé à son âme, c'est à Pierre Mazeran qu'il le doit »*

Louis François reconnaît dans cette phrase que l'ensemble des valeurs que Mazeran lui a inculquées lors de son enfance et de son adolescence l'ont profondément marqué. Pour Louis François, se déclarer scout n'est pas une simple affirmation parmi d'autre. Comme le montrent les actes d'une journée d'étude qui lui a été consacrée[342], l'expérience du scoutisme pratiqué au sein des Éclaireurs de France l'a profondément marqué, y compris dans ses pratiques de professeur puis d'inspecteur général en histoire géographie ; il a en particulier une volonté de diffuser les méthodes actives au sein de l'éducation nationale. Cette forte influence de Mazeran est confirmée à la fin de l'article avec cette phrase :

> *« Scouts, je vous souhaite à tous le Chef que nous eûmes autrefois en la personne de Pierre Mazeran, qui nous donna en premier une idée noble de l'homme et qui reste associé à tous à nos meilleurs souvenirs de jeunesse. »*

Selon Louis François , le militant modèle à l'image de Pierre Mazeran est celui qui sait transmettre son idéal, mais qui sait également vivre en le respectant, c'est-à-dire en suivant une véritable éthique :

342 *Louis François et les frontières scolaires, Itinéraire pédagogique d'un inspecteur général,* sous la direction de Jean-Paul Martin et Nicolas Palluau, Presse universitaire de Rennes, 2014.

« Le chef Mazeran dédaignait les honneurs et les douceurs de ce monde. Géologue distingué, il se contentait d'un modeste poste de préparateur à la Faculté des sciences, parce que tout son temps il le donnait aux Scouts. Riche personnellement, il vivait comme un ascète et consacrait une bonne partie de ses ressources à l'activité des Troupes lyonnaises. Célibataire, il avait quelque chose d'un moine laïque. »

Louis François nous présente l'exemple de l'engagement absolu dans l'action éducative, qui prend la première place dans la vie du militant.

C'est un militant d'élite, qui a su transmettre ses valeurs à son public et qui a su également l'amener à se dépasser physiquement.

Dans ce discours du dépassement physique, la montagne devient le lieu idéal pour l'accomplissement individuel. Les paysages font prendre conscience à la personne de sa petitesse face à la nature. L'escalade permet justement de vaincre ces reliefs grâce à un effort physique qui est à la fois individuel, mais également collectif, à l'image de la cordée. Dans cet article, sont évoquées de manière implicite, mais claire, les valeurs éducatives du séjour en montagne.

Ce thème de la montagne comme lieu d'éducation et du dépassement de soi est ancien dans le monde de l'éducation, il est évoqué par Émile Talbert[343] dans son ouvrage *Les Alpes*[344]. Cet ouvrage influence Antoine Allemand-Martin dans l'organisation de son tourisme scolaire au lycée du Parc à Lyon. Les caravanes scolaires que présente Talbert, outre leur objectif de développement physique, autorisent un développement moral. Le manque de confort doit permettre aux participants de se développer moralement.

À travers ce portrait de Pierre Mazeran, nous voyons apparaître le militant idéal, qui adosse sa vie aux principes éducatifs qu'il défend. De plus, son action est désintéressée : il ne fait pas cela pour obtenir en retour des avantages, quels

343 Émile Talbert, 1820 -1892, agrégé de grammaire, professeur de collège, professeur au lycée Louis Le Grand de 1855 à 1864, Directeur du collège municipal Rollin à Paris de 1864- 1876, vice président du club Alpin Français à partir de 1881, d'après le site de la BNF, consulté le 16 04, 2015 http://data.bnf.fr/10334479/emile_talbert/

344 Émile Talbert, *Les Alpes-Études et souvenirs,* Paris, Librairie Hachette 1892, première édition 1880.

qu'ils soient. Ce militant idéal se trouve bien évidemment à l'avant garde de son mouvement et contribue à sa création et à son développement. Enfin on peut constater que dans ce portrait du militant apparaissent des éléments anciens du discours éducatif, en particulier la valeur éducative du voyage et de l'excursion en montagne.

On peut rapprocher cette biographie de celle de Claude Bador décédé en 1937 :

> *« Sorti du peuple, fils de tisseur, tisseur lui-même, il suivit les cours du soir de la société d'enseignement professionnel pour s'instruire. Seul il prépara son brevet élémentaire, seul, il prépara, après le dur labeur de l'atelier son brevet supérieur. Le jeune tisseur réalisa son rêve. Il devint instituteur. Il fut plus encore, il fut éducateur du peuple. Il se donna tout entier à ce rôle. Il anima de sa forte personnalité nos amicales, il fit de la fédération ce qu'elle est, un auxiliaire précieux de l'éducation populaire. »*

Ces propos d'Eugène Amiot sont tenus à la distribution des récompenses des concours de la Fédération des Œuvres laïques d'éducation le 21 novembre 1937 puis repris dans le *Bulletin de la Fédération des œuvres laïques d'éducation* en février 1938. Là encore, on retrouve les deux éléments déjà évoqués dans le cas de Pierre Mazeran. D'abord, nous sommes en présence d'une personne qui, par son travail acharné, a su dépasser sa condition sociale pour réaliser son ambition. Ce dépassement de soi se prolonge dans l'action militante afin d'œuvrer à l'éducation de la population.

Ensuite, on souhaite également faire de Claude Bador un exemple à suivre. C'est pourquoi son éloge est tenu dans une réunion publique, devant un public d'enfants puisqu'il s'agit d'une remise de prix et publié dans le *Bulletin de la Fédération des œuvres Laïque d'éducation.* Claude Bador devient ainsi un modèle pour les militants et les participants aux œuvres de l'éducation populaire. Il devient l'incarnation de l'ascension sociale par la culture et le travail scolaire.

Si l'on reprend notre exemple de *L'Éclaireur de France* sur la région lyonnaise, on retrouve l'incitation au dépassement personnel. Les articles sur le ski et l'alpinisme ont déjà été évoqués. On peut ajouter le compte rendu d'une excursion

en canoë entre Lyon et le Teil d'environ 150 km en plein hiver. Les difficultés liées au froid et à l'humidité sont à peine évoquées. Ce qui est mis en avant c'est le plaisir de mener une activité physique collective, la beauté des paysages et bien évidemment la satisfaction de la réussite de l'entreprise.

Ces comptes-rendus et descriptions d'activités sportives ont certainement pour objectif d'en développer le goût, d'inciter les lecteurs à les pratiquer et à relever des défis physiques qui les feront progresser.

Dans le manuel *Troupe Vivante,* Pierre Sainderichin[345] déclare la chose suivante :

> « *Ne dédaignons pas l'entreprise un peu risquée, qui apporte la joie de se vaincre : la traversée en radeau d'une rivière, la traversée d'un ravin sur un tronc abattu, le franchissement d'un mur élevé (compétition entre patrouilles), le jeu de nuit en terrain accidenté...*
> *Nous devons être à l'affût des occasions, quitte à bouleverser joyeusement la belle ordonnance de notre programme.*
> *Une possibilité d'ascension un peu périlleuse s'offre-t-elle ?*
> *Une sablière nous invite-t-elle à organiser un slalom sans neige ? Et nous ne l'avions pas prévu ? Et bien ! Tant pis ! Allons-y sans remords !*
> *Faisons à nos gars ce magnifique cadeau : donnons notre patronage enthousiaste – mais vigilant ! - à certaines choses réputées « défendues » et qui de ce fait les tentent terriblement !*
> *Bien entendu, aventure n'a jamais signifié le suicide ! »*

Ce qui transparaît dans ces lignes, c'est d'abord que ce goût de l'effort et du dépassement doit être transmis aux enfants et adolescents. Ensuite ce dépassement de soi peut être source de plaisir et de joie pour les participants. C'est par ce moyen que les valeurs que l'on veut transmettre deviennent des réalités pour le public visé. Mais ce dépassement ne peut être transmis aux enfants et adolescents que si la personne qui en a la charge est elle-même capable de se dépasser et de devenir un exemple, comme l'expose toujours Pierre Sainderinchin[346] :

> *« Enfin, notre prestige est fondé sur notre personnalité.*
> *Nous devons être l'homme qu'on suit parce qu'il est un exemple constant de cran, d'équilibre, de vigueur morale.*

345 Pierre Sainderichin, *Troupe Vivante,* Les Éclaireurs de France, 4° trimestre 1944, page 54
346 Pierre Sainderichin, *Troupe Vivante,* Les Éclaireurs de France, op. cit., page 63

Aux yeux de nos garçons, nous ne cesserons jamais d'être une illustration vivante de la loi de l'Éclaireur.
Nous priserons par dessus tout les qualités de caractère, que nous chercherons sans relâche à développer en nous-même.
[...]
Restons nous-mêmes : un homme accessible, dont on peut percevoir la nature libre et spontanée
[...]
Entre l'effort vers la perfection et la comédie de la perfection, nous ne pouvons pas hésiter.
Soyons profondément persuadés que certaines raisons de notre prestige ne sont pas étrangères à notre façon de nous révéler, avec nos manies et nos dadas, nos dégoûts et nos engouements, en brave homme d'homme et non en pédagogue abstrait.
Notre prestige sera, en définitive, à la mesure de notre caractère, de nos capacités et de notre intelligence. »

Le dépassement de soi permet donc au militant d'atteindre les valeurs qu'il doit défendre, mais également de devenir un éducateur qui fait vivre ces mêmes valeurs auprès du plus grand nombre. On retrouve les principes déjà énoncés par Pierre Mazeran en septembre 1921 dans l'*Éclaireur de France*[347] :

« *Le remède à la crise indéniable dont nous souffrons est facile ; application rigoureuse du règlement intérieur concernant les chefs, activités plus grande de leur part ; davantage de modestie et de travail, de « self-perfectionnement » de la part des chefs, abnégation totale de la part de tous... »*

Cet idéal du dépassement de soi est sans cesse affirmé pendant toute la période. Il est déjà présent dans les premiers écrits pédagogiques du scoutisme que nous avons évoqués comme *Sois un chef*[348]. Il réapparaît dans les comptes-rendus d'activités du clan EdF Charcot[349]. Dans le contexte de l'immédiat après Libération, un article consacré aux morts du clan Charcot durant la guerre se termine de la manière suivante :

« Une période de redressement s'ouvre pour notre pays ; nos morts ont contribué plus que tous les autres à ouvrir la voie du redressement. A vous d'être l'élite de cette rénovation, de chercher par tous les moyens à vous fortifier moralement et physiquement, afin que l'on puisse dire de n'importe lequel d'entre vous :

C'est un routier, on peut compter sur lui

Aurochs »

347 Cité par Pierre Kergomard et Pierre François, *Les Éclaireurs de France de 1911 à 1951,* op. cit page 54.

348 Paul Breittmayer, *Sois un chef,* op. cit

349 Comptes rendus d'activés et journaux du Clan Charcot de la période 1943-1945, communiqués par Jeanne Bernet, épouse Raquin, sœur d'Antoine Bernet (Hippocampe Persévérant), membre du clan et engagé volontaire dans la première DFL en 1944 et mort au combat en janvier 45 à Hochstatt.

Ces lignes dont l'auteur reste inconnu, faute d'avoir pu identifier le porteur du totem Aurochs, sont marquées par le contexte de la fin de la guerre. Apparaît toujours cette idée que les militants doivent se dépasser physiquement et moralement, et ce dans un but de rénovation et de transformation du pays. On peut également relever un élément sur lequel nous reviendrons ultérieurement : ces militants qui agissent en suivant des règles d'une éthique politique, pour atteindre un but politique et social, se pensent comme devant être les avant-gardes de la société pour la faire progresser dans le bon sens.

On pourrait objecter que cette idée du dépassement de soi est surtout l'apanage des mouvements de scoutisme et que cette pédagogie ne concerne qu'un aspect restreint des mouvements d'éducation populaire. Si cette objection est fondée, elle n'est pas, cependant, sans appeler plusieurs remarques :

- Premièrement, comme nous l'avons vu, dans le courant des années trente, certains militants lyonnais ont parfaitement su théoriser les raisons et les enjeux de l'éducation populaire. Par contre, en matière de pratiques éducatives, l'éducation populaire laïque lyonnaise fait preuve d'un véritable déficit. À cette même époque, les Éclaireurs de France sont le seul mouvement laïque d'importance nationale à avoir développé une méthode pédagogique cohérente. Ce qui n'est pas sans provoquer la curiosité du GDEL au début des années trente, exprimée par les articles et questionnaires consacrés au scoutisme.

- Deuxièmement, suite au développement de leur pédagogie, les Éclaireurs de France créent leurs camps écoles qui sont à l'origine des premiers stages de formation d'animateurs de colonies de vacances auxquels ils participent. Ces formations touchent un public élargi, recruté par les colonies de vacances, comme le montre l'exemple de Maurice Bouvier déjà évoqué. Il utilise son appartenance aux Éclaireurs de France comme garantie d'une véritable compétence dans l'encadrement de mineurs.

- Troisièmement, les mouvements de scoutisme en général et les Éclaireurs de France en particulier, ont une importante production de livres et de brochures pédagogiques pour exposer leurs méthodes. Ils connaissent une diffusion importante hors de leurs associations respectives.
- Un nombre important de militants des Éclaireurs de France sont également membres d'autres associations. C'est le cas pour Antoine Allemand-Martin, ou des membres de l'enseignement primaire, secondaire ou supérieur comme le montrent les exemples de Pierre Kergomard, Louis François et Edmond Goblot.
Ces éléments vont dans le sens d'une diffusion de pratiques pédagogiques et idéologiques issues du scoutisme laïque des Éclaireurs de France en direction des autres mouvements d'éducation populaires laïques, comme dans le Rhône, où un rapprochement avec le GDEL dès le début des années trente est mis en évidence[350].
- Enfin, dernier point, les Éclaireurs de France, ne forment pas un groupe entièrement à l'écart de la société française. Leurs positions éducatives, leurs choix philosophiques, les pratiques et activités pratiquées sont en adéquation avec la société française. Sans quoi ils n'auraient jamais pu se développer comme ils l'ont fait au cours de la première moitié du XX^{e} siècle.

3) Un vaccin contre l'étouffoir pétainiste ?

La participation aux actions des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire dans les années trente a donc été un moment libératoire pour les participants et les militants et a contribué à leur formation personnelle. Dans le contexte de la seconde guerre mondiale, le souvenir de ces expériences collectives, souvent joyeuses, ne peut que se heurter à la réalité du programme de Révolution Nationale de Pétain. On peut alors s'interroger sur les trajectoires de

350 Voire Bertrand Silvestre, *Les Éclaireurs de France à Lyon de 1911 à 1947,* op. cit.

ces militants pendant cette période. Nous pouvons prendre pour point de départ ce long poème écrit par un ajiste :

« C'est vrai
On était des copains
des vrais
Des vrais copains quoi
qui s'aimaient
Voilà
On était une bonne douzaine
Et toute notre jeunesse vraie
oui
Toute notre enfance
Toute notre adolescence
le meilleur
Le plus pur
Le plus frais
de ce qu'on avait dans le cœur
comme ça
Sans le faire exprès
On l'avait fait ensemble

On s'était connu
à force
de vivre ensemble
et d'avoir lu tous les livres
Sans avoir la chair triste hélas
et d'avoir tout vu
à nous tous

A nous tous
On s'était aimé
machinalement
à force
Les mois d'été
à force de se regarder chanter
de se chanter dans les yeux
et de s'engueuler
ensemble

Ensemble
On n'avait pas mangé quand
On était fauché
ensemble
on avait chanté à la terrasse des cafés
ensemble
on avait fait tant de choses
visité tant de patelins inconnus

Sur les routes on avait été
On avait aussi sur les routes
des belles longues routes ordinaires
chanté
On chantait bien
Même avec des ampoules plein les pieds

On avait tous des sacs sur le dos

même un qui trimballait toujours des bandes Velpeau
et un autre qui chantait faux
C'était moi

maintenant
bien sûr il y a maintenant
l'imparfait ça n'existe pas
c'est toujours au présent
qu'on parle du passé

Y a eu la guerre

Les guerres c'est contre tous les copains
contre tous les copains, en bloc
Regardez, ce serait même qu'Achille et Patrocle
Vous le savez bien
On ne peut pas le taire
Les copains, c'est pas des militaires

Alors
Alors quoi
Alors on a été séparés

Y en a qui sont partis
Y en a qui sont restés
Y en a qui sont morts

Y a des filles qui en ont aimé
d'autres que des copains
et des garçons aussi
ça s'est fait comme ça
quoi !
On peut pas toujours aimer le même

Alors voilà
c'est tout ce qu'on voulait dire
c'est tout ce qu'on avait envie de raconter

Des copains, nous on en était

C'est fini
C'est fini mais c'est pas triste
c'est pas triste quand on se souvient
quand on se souvient comme c'était bien
quand on était copains

Tous ensemble »

Les Copains de Lucien Braslavsky 1941
Poème retranscrit par Pierre Jamet
in *1936 Au-devant de la vie*

Lucien Braslavsky, étudiant en philosophie, est déporté à Auschwitz le 27 mars 1942 où il est assassiné le 1er avril. Ce long poème, retranscrit par Pierre Jamet, peut illustrer l'état d'esprit des Ajistes durant la guerre. C'est une évidence de dire que pour ces personnes, le souvenir de ce qu'ils ont vécu entre 1936 et 1939 au sein des Auberges de jeunesse ne peut que susciter en eux la nostalgie d'une période heureuse et révolue. A la lecture de ce poème, on ne peut que ressentir la nostalgie de son auteur pour une période heureuse qui n'est plus. Mais le lecteur perçoit également ce que représente pour ceux qui l'ont vécue cette expérience des auberges de jeunesse du Front Populaire. Ce qui la caractérise ne se limite pas uniquement au monde des ajistes. On peut en retrouver des éléments parmi toutes les personnes qui ont fréquenté ces mouvements de jeunesse.

Lucien Braslavsky fait allusion aux liens forts qui se sont tissés entre les personnes. Ceux-ci ont été resserrés par les épreuves et les difficultés rencontrées lors des activités, par le fait de les surmonter ensemble. Ce thème de l'amitié est récurent dans les récits des membres des mouvements de jeunesse. A cela, il faut ajouter les évocations des différentes rencontres entre jeunes militants faites lors de ces activités, le poème de Lucien Braslavsky et les photographies de Pierre Jamet mettent en avant le fait qu'elles étaient mixtes. Cette mixité se retrouve même au sein d'organismes où l'on ne l'attend pas comme par exemple au sein des Éclaireurs de France. On peut citer deux cas :

- Le premier vient du clan Charcot qui réalise, en 1943-1944, un spectacle avec un clan d'Éclaireuses sous la direction d'Erick Kauffman et de Louise Revellin. Nous avons là une action remarquable dans le contexte de l'époque : l'organisation et la réalisation d'un projet par une équipe mixte d'adolescents et de jeunes adultes entre 18 et 24 ans. Ce projet aboutit à la réalisation d'un

spectacle joué salle Rameau à Lyon le 20 mars 1943. Or dans le contexte de l'époque, organiser une action mixte n'est pas chose courante. Nous reviendrons justement sur ce spectacle à travers la trajectoire du chef du clan Charcot, Erik Kauffmann, fusillé à Dagneux le 12 juin 1944.

- Le deuxième exemple, est un album de photographies datant de 1939-1944, réalisé par Antoine Bernet, dit Hippocampe Persévérant, membre du clan Charcot. Il réalise des photographies en 1941, où l'on constate la mise en place d'activités mixtes.

Thiellin, Pâques 1941

Saint Marcel d'Urfé, été 1941

Ces photographies montrent que dans le cadre du scoutisme laïque des Éclaireurs de France, des activités mixtes étaient régulièrement organisées. Ce fait va à l'encontre de la vision que l'on peut avoir des activités de jeunesse durant cette période. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les activités mixtes sont beaucoup plus anciennes et ne démarrent pas après guerre.

Il est donc évident que pour de jeunes adultes qui ont eu ces expériences d'activités mixtes, le retour à l'ordre moral prôné par Vichy ne peut être perçu que comme une véritable régression et un étouffoir.

Enfin le poème de Lucien Braslavsky insiste sur les déplacements totalement libres de ces groupes de jeunes. Cette liberté ne peut qu'être regrettée face aux interdictions liées à la guerre.

Mais ces éléments ne sont finalement rien comparés à la souffrance de Lucien Braslavsky, jeune juif persécuté dans la France de 1941, après avoir connu cette période de liberté que fut pour lui le Front Populaire. Cette souffrance transparaît à travers la mélancolie du poème et l'évocation des décès de certains de ses camarades ajistes.

Dire que les participants et militants de l'éducation populaire sont nostalgiques de ce qu'ils ont vécu, avant guerre, peut être qualifié d'évidence. Il est toutefois important de la garder à l'esprit lorsque que l'on aborde la question de la période de Vichy. L'effet de contraste est très fort lorsque l'on compare l'œuvre photographique de Pierre Jamet et le discours pétainiste sur la jeunesse. Dans cette perspective, des trajectoires de résistants comme celle de Jean-Pierre Vernant peuvent apparaître comme normales. On peut s'interroger pour savoir si cette trajectoire relève plus de l'exception ou de la norme au sein de l'éducation populaire. Pour répondre à cette interrogation, les sources sont hélas très lacunaires et les connexions entre trajectoires de résistants et actions de militants au sein de l'éducation populaire sont difficiles à établir. Nous pouvons dans un premier temps nous appuyer sur un exemple issu des Éclaireurs de France lyonnais : celui du clan Charcot du groupe Lyon Perrache Croix-Rousse. Cet exemple nous est connu grâce à des archives personnelles, celles de Jeannette Raquin, dont le frère Antoine Bernet appartenait à ce clan.

Un des premiers éléments tient au nombre d'engagés dans la première armée à la Libération. *Le livre d'or des Éclaireurs de France* publié à la Libération nous

permet déjà d'identifier ceux qui ont été tués au combat lors de la campagne d'Alsace durant l'hiver 44-45 :

- Antoine Bernet, 21 ans, à Hochstatt le 6 janvier 1945.
- Jean Devif,19 ans près de Mulhouse le 11 décembre 1944.
- Robert Issartelle 21 ans à Saint Cosme le 28 janvier 1945
- René Laverlocher, 22 ans, à Mulhouse en décembre 1944

À ces engagés dans la première Armée, on peut ajouter le mari de Jeannette Raquin, qui est blessé au cours de cette campagne. Le journal du clan, fait allusion à des engagements dans l'aviation à la même période, mais aucune liste nominative de ces engagements n'a été retrouvée.

L'enrôlement dans l'armée n'est pas la seule forme d'engagement. Un certain nombre de morts dans des actions de résistance apparaît toujours à travers *Le livre d'or :*

- Erick Kauffmann, 28 ans, fusillé à Dagneux le 12 juin 1944. Sa trajectoire fait l'objet d'un développement ultérieur.
- Charles Swang, 18 ans, fusillé dans l'Ain 19 mai 1944.
- Tona-Bastet, 20 ans, mort en déportation.
- Guy Van Bustelle, 16 ans, fusillé à Lyon le 14 août 1944.
- Michel Wurmser, 22 ans, fusillé à Dagneux le 12 juin 1944.

En plus de ces personnes, il reste un routier non identifié, totemisé Rainette, déporté en janvier 44 et rapatrié de Buchenwald. Nous comptabilisons donc 11 personnes dont on a la certitude de l'engagement résistant ou militaire. *Le livre d'Or des Éclaireurs de France* donne également les noms de nombreux militants lyonnais morts pour des actes de résistance ou de combat.

Dans le cas de ces engagements dans la guerre, le journal du clan Charcot fait apparaître des tensions au sein du groupe. Dans un article, le routier « Grizzli », déplore que les membres du clan se soient engagés dans des armes comme

l'aviation avec une longue période de formation. Selon lui, ces engagés ne seront prêts qu'après la fin de la guerre, alors que s'ils avaient été fidèles à leur promesse et aux valeurs prônées par les EdF, ils se seraient engagés dans l'infanterie pour partir rapidement au front.

Cet exemple du clan Charcot nous dresse une image d'un groupe d'adolescents et de jeunes adultes, qui au sein du scoutisme laïque ont reçu une éducation prônant un engagement des individus très fort, qui doit conduire le jeune à obéir à une morale stricte avec un objectif de service du pays. Comme le montre Jean Pierre Giolitto[351] pour Vichy, le scoutisme est l'anti Front Populaire. C'est une jeunesse disciplinée, pratiquant des activités de plein air. Les mouvements de scoutisme correspondent par certains points à l'image de la jeunesse idéale du discours pétainiste. Ce ne sont pas des jeunes qui font *« les zazous physiquement et moralement [352]».* Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, ces personnes ne suivent pas Vichy, mais s'y opposent et entrent en résistance.

Ces deux exemples nous mettent face à la problématique suivante : dans les choix de résistance et d'engagement militaire de ces personnes durant la seconde guerre mondiale, quelle est la part de l'engagement et de l'expérience de militant ? En d'autres termes jusqu'à quel point la fréquentation des mouvements d'éducation populaire a-t-elle contribué à créer un état d'esprit favorable à l'engagement résistant ? L'exemple d'Eric Kauffmann, peut permettre d'avoir une idée de l'influence de ces mouvements de jeunesse dans la formation intellectuelle de ces résistants. Mais si un exemple isolé nous permet d'avoir des éléments pour répondre, il est quasiment impossible de connaître l'ensemble des trajectoires individuelles conduisant à l'action de résistance. Bien souvent dans leur biographie, les éléments antérieurs parfois de plusieurs

351 P. Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy,* op. cit.
352 Discours de Jacques Doriot du 21 avril 1944

dizaines d'années à la guerre ne sont pas systématiquement abordés. Pour les acteurs eux-mêmes le lien entre éducation populaire, mouvement de jeunesse et engagement dans la résistance, n'est pas forcément conscient.

Au sein de l'éducation populaire, les engagements dans la résistance ne se limitent pas seulement aux membres des mouvements de jeunesse. Nous pouvons prendre l'exemple d'un militant de l'amicale laïque de la Croix-Rousse, Dominique Perfetti. Né le 21 octobre 1904 en Corse à Prunelli-di-Caracconi, cet employé municipal, membre du parti radical-socialiste, adhérent à l'Amicale Laïque de la Croix-Rousse, est mort en déportation à Ersbruck le 21 octobre 1944[353]. Il était responsable de groupes francs du mouvement Franc-Tireur, sous la direction de Benjamin Roux. Il a participé à l'élaboration de journaux clandestins. Dans son cas, nous avons la mise en évidence des réseaux de socialisation des militants de l'éducation populaire. En plus de fréquenter les autres membres de l'amicale laïque de la Croix-Rousse, Dominique Perfetti fréquentait le *Cercle Démocratique*, rue du Bon Pasteur à la Croix-Rousse. Il assure la présidence de ce club de boule lyonnaise avant guerre. Si cette information peut paraître anecdotique, il faut savoir que dans le cadre du fonctionnement de ce cercle, Dominique Perfetti rencontrait régulièrement Auguste Pinton, un des dirigeants du mouvement Fran-tireur dans la Résistance et futur sénateur du Rhône. Le nom même de ce club de boule, *Le cercle démocratique,* est tout un programme. Il semble que cette association ait servi d'antenne au parti radical-socialiste dans ce quartier de Lyon. Nous sommes là à la croisée de plusieurs réseaux et formes de sociabilité. Dans cet exemple nous avons la rencontre de personnes que leurs milieux sociaux et leur profession n'appelaient pas à se croiser. Cette rencontre se fait par le monde associatif et

353 Archives départementale du Rhône, 4 M SUP21, voir également Bruno Permezel, *Résistants à Lyon 1144 noms,* Edition BGA Permezel, Lyon, 1992 et entretiens avec la fille de Dominique Perfetti, Lucette Vacher-Perfetti.

militant. Ce double engagement dans l'éducation populaire et dans la résistance nous permet également d'avoir un aperçu des liens de sociabilité qui s'établissent entre les militants de ces différentes associations. Ces réseaux se constituent autour de l'organisation des associations et des œuvres laïques, mais également autour de la pratique de loisirs. Ils ont certainement eu un rôle dans les élections, en servant de relais au parti radical-socialiste, il apparaît aussi qu'ils ont eu un rôle lors de la constitution de mouvements de résistance. Cependant l'analyse de ce point dépasse le sujet de l'étude car nous abordons la vie associative lyonnaise de manière large et non plus uniquement le monde de l'éducation populaire. Il y a là également tout un chantier de recherches en histoire sociale à ouvrir autour de ces sociabilités associatives urbaines et de leur impact sur la vie politique locale.

Toujours est-il que ces trajectoires de doubles engagements de militants et de résistants semblent conforter cette hypothèse que les pratiques dans les mouvements d'éducation populaire ont pu jouer un rôle de « *vaccin* » contre le discours pétainiste et par là-même préparer le terrain intellectuel à l'engagement résistant. Il faut également garder à l'esprit ce que nous avons mis en avant précédemment : les militants des différentes associations semblent avoir été moins sensibles à ce « *grand trouble des esprits »* que décrit Pierre Laborie[354].
L'idée que le militantisme dans l'éducation populaire puisse préparer l'engagement résistant est également confortée lorsque l'on en compare les objectifs. Dans les deux cas, nous avons des personnes qui décident de lutter pour une société meilleure. Nous avons avant guerre une lutte qui passe par l'action politique et l'action éducative. Durant l'occupation, il s'agit toujours d'une action politique avec en lien une action militaire, mais dans les deux cas

354 Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy,* op. cit.

les objectifs visés sont les mêmes, avec la défense et la restauration de la République, mais aussi l' amélioration de la société. Le programme du CNR, avec ses objectifs sociaux est finalement dans la droite ligne des objectifs des militants de l'éducation populaire.

La question de l'éducation est par ailleurs une des préoccupations des milieux résistants comme le montrent les travaux de Jean François Murraciole[355]. Il met en évidence que la défaite de juin 40, analysée aussi bien par les mouvements de résistance que les milieux pétainistes, est le résultat d'une crise morale de la nation et de ses valeurs. Un des premiers symptômes de cette crise est formé par les innombrables divisions politiques de la population française, comme l'expose Jean-François Murraciole[356] :

> *« Parmi "les divisions stériles" pointées du doigt, les résistants s'accordaient à considérer les conflits religieux qui avaient revêtu en France, depuis la seconde moitié du XIXe siècle, la forme d'un conflit scolaire. Le projet unanimiste de la résistance exigeait la recherche d'une solution du conflit scolaire, autrement dit, la réconciliation ou la réunion des "deux jeunesses". »*

Cette convergence d'analyse s'arrête là. Pour les résistants, ce qui est en cause c'est le fait que l'école républicaine dans son fonctionnement s'est coupée du réel et n'a pas su assurer une formation démocratique des élites. Au contraire, pour Vichy, les causes de la défaite sont : le pacifisme des instituteurs, le syndicalisme, la promotion de *« l'esprit de jouissance »* et *« l'école sans Dieu »*.

Par contre est repris par tous les discours dénonçant le caractère trop intellectuel de l'école de la III[e] République, qui ne prépare pas correctement les élèves à leur futur vie de citoyen actif.

---

355 Jean François Muracciole, « La résistance, l'éducation et la culture », *Tréma* [en ligne], 12-13, mis en ligne le 01 décembre 1997, consulté le 08 août 2016, URL : http://trema.revues.org/1868; DOI:10.4000/trema.1868 et également *Les projets de la France libre et de la résistance en matière d'éducation (enseignement jeunesse, sport, culture 1940-1944),* thèse pour le doctorat en histoire sous la direction de Jean-François Sirinelli, Université Lille III 1996.

356 Jean-François Murracciole, « La résistance, l'éducation et la culture », op. cit.

Ce qui amène donc les mouvements de résistance à vouloir une réforme de l'enseignement pour une école plus démocratique assurant une véritable formation d'une vraie élite puisée dans les profondeurs de la nation et non plus dans des couches trop étroites de la population. Les articles parus dans les organes de la résistance dénoncent le bachotage, en particulier Marc Bloch dans un article d'août 1943 dans les *Cahiers Politiques* du Comité Général d'Études[357] :

> *« Un mot, un affreux mot, résume une des tares les plus pernicieuses de notre système actuel ; celui de bachotage […] On n'invite plus les enfants ou les étudiants à acquérir les connaissances dont l'examen permettra tant bien que mal d'apprécier la solidité. C'est à se préparer à l'examen qu'on les convie »*[358]

On dénonce également l'accumulation stérile d'un savoir encyclopédique et la manie du concours et du classement. Ainsi en février 1942, dans le journal *Défense de la France,* dans un article intitulé « Réflexion sur l'éducation »[359], le professeur Alphonse Dain déplore « *la séparation du savoir et de la vie ».*

Ces critiques sont à mettre en relation avec les remarques déjà faites sur les activités des mouvements d'éducation populaire lyonnais, c'est à dire la faiblesse structurelle en matière de pédagogie active et une très forte réflexion intellectuelle sur les raisons et les objectifs de l'action. Ces critiques sont également à mettre en relation avec les prises de position de Louis François, professeur, résistant puis doyen de l'inspection générale en histoire-géographie dont on a déjà évoqué le passé. Sa volonté de favoriser les méthodes éducatives actives dans l'enseignement trouve son origine dans son passé aux Éclaireurs de France, mais aussi dans ses réflexions sur l'enseignement et l'éducation au sein de la Résistance.

---

357 Le comité général d'études est créé en juillet 1942 sous l'impulsion de Jean Moulin. Il est chargé de collecter les proposition de la résistance intérieure pour l'après guerre. Il dispose de sa propre revue *Les cahiers politiques.*

358 Cité par Jean-François Murraciole, « La résistance, l'éducation et la culture », op. cit.

359 Cité par Jean-François Murracciole, « La résistance, l'éducation et la culture », op. cit

La défaite provoque ainsi une profonde réflexion sur la question de la réforme de l'enseignement et de l'éducation. On peut donc voir une logique dans le fait que des militants de l'éducation populaire s'engagent dans la résistance. Pour eux il y a un lien entre les projets politiques portés par la résistance et celui des mouvements d'éducation populaire autour de la réforme sociale. Il y a des éléments communs dans l'analyse de la société et dans les solutions proposées, en particulier sur les faiblesses de l'enseignement en France et sur la nécessité de développer l'éducation de la population.

Un dernier lien peut être établi entre éducation populaire et action de résistance durant la guerre : c'est le cas des maquis écoles du capitaine Sarrazac-Soulages. Cet élève de l'école normale de Périgueux a certainement été sensibilisé à la question de l'éducation populaire dans son cursus de normalien. On peut le considérer comme proche des milieux lyonnais. Il organise des maquis écoles dans l'Ain et l'Isère. De plus après la guerre, il épouse la fille d'Antoine Allemand-Martin, acteur important, comme on sait, de l'éducation populaire à Lyon[360]. Une piste de recherche pour compléter ce lien entre éducation populaire et mouvements de résistance passe par le contenu de la formation dispensée dans ces fameux maquis écoles. Est-ce qu'il s'agissait simplement d'une formation militaire pour les cadres des futurs maquis ou celle-ci était-elle accompagnée d'une formation politique portant sur ce que devait être la France après la Libération ? Dans ce dernier cas, nous serions alors en face d'une action alliant éducation et action de résistance.

Il importe, à propos de ces trajectoires de militants de l'éducation populaire devenant résistants, de ne pas céder à un raisonnement téléologique faisant des mouvements d'éducation populaire la première étape conduisant vers la

360 Thierry Kec*k, Aux sources de la crise progressiste en France - Le mouvement Jeunesse de l'Eglise,* Thèse sous la direction d'Etienne Fouilloux, Université Lumière Lyon 2, 2002.

résistance. Les trajectoires des individus sont suffisamment diverses pour contredire cette vision. Nous avons des exemples d'acteurs importants de la résistance qui, avant guerre ont été des adversaires politiques des militants de l'éducation populaire. De même, nous avons des exemples d'acteurs de l'éducation populaire qui font le choix d'une action collaboratrice.

Par contre, les expériences vécues et les valeurs morales et politiques apprises par les futurs résistants lors de leur passage dans les organisations d'éducation populaire et les mouvements de jeunesse ont certainement joué un rôle dans le processus d'engagement. Ce ne sont certainement que des facteurs explicatifs parmi beaucoup d'autres. Mais, ce qui restera définitivement comme une inconnue, c'est la part exacte de ces expériences d'éducation populaire dans le processus d'engagement.

Par contre, il apparaît comme évident que les projets politiques développés par l'éducation populaire et les mouvements de résistance ont de nombreux points communs, en particulier sur les questions de formation du citoyen.

A travers cette analyse du monde de militant, nous avons pu établir un effet de coupe à travers cette société. De cette coupe à travers le monde de l'éducation populaire, ressortent finalement trois enseignement principaux.

Premièrement, nous sommes face à une société extrêmement hiérarchisée. Si cet élément n'est évidemment pas une surprise dans le cadre notre étude, en revanche l'importance que conservent les hiérarchies au sein des mouvements d'éducation populaire est remarquable. En effet on peut trouver paradoxal de constater un tel respect des conventions dans un groupe social qui a justement parmi ses objectifs la contestation de cet ordre social. Se pose alors la question :

Comment remettre en cause un ordre établi tout en respectant les hiérarchies sociales ?

Deuxièmement, et malgré cette hiérarchisation forte au sein des mouvements d'éducation populaire, on constate que se développe au sein de ce monde de militants un discours prônant une société plus juste. Cette aspiration se matérialise par une volonté de pallier les inégalités éducatives et scolaires. L'ensemble des discours tenus vont dans ce sens. Dans un premier temps, dans les années précédant la première guerre mondiale, on cherche à corriger les inégalités matérielles dans l'accès à l'enseignement. Il s'agit avant tout de développer des cantines scolaires avec des coopératives distribuant les fournitures pouvant manquer aux élèves des écoles publiques. À cela s'ajoutent les premières colonies de vacances qui ont pour but de permettre de lutter contre la tuberculose et la malnutrition. Ce sont justement ces colonies de vacances et les garderies qui vont progressivement devenir le cœur de l'action militante. Cette évolution se fait dans les années qui suivent la première guerre mondiale avec la prise de conscience croissante des enjeux éducatifs comme nous l'avons vu.

Cette aspiration à une société plus juste a pu se heurter à cette force des hiérarchies sociales. La volonté de transformation de la société exprimée par une majorité de militants peut aboutir à une remise en cause de l'ordre social. La question se pose alors de fixer la limite de ce qui paraît acceptable comme remise en cause de la part des personnes à la tête des mouvements d'éducation populaire. Des conflits internes aux mouvements apparaissent justement lorsque cette limite est atteinte. Ils apparaissent de manière détournée dans certains cas. Nous avons déjà évoqué le compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire des Auberges Laïques de la Jeunesse publié dans le *Réveil du*

Rhône de novembre 1938 sur la question du pacifisme. On peut légitimement s'interroger sur le point de savoir si cette assemblée générale n'a pas également été un moment de reprise en main de ce comité d'Auberge de Jeunesse par les membres du Groupement Départementale de l'Enseignement Laïque, en particulier face à des militants peut-être trop proches du parti communiste. Un élément pouvant donner du poids à cette hypothèse est l'influence de Léon Emery alors à son maximum et qui professe un pacifisme intégral allié à un anti-communisme farouche.

Les sources restent hélas quasiment muettes sur ces dissensions. Au delà des problèmes liés aux mauvaises conditions de conservation des archives associatives, on peut se demander s'il n'y a pas eu un souhait de ne pas conserver trop de traces de ce type de conflits. Ce genre d'affaire, amenant des pratiques en contradiction avec les buts affichés des différentes associations, ne peut que semer le trouble parmi les militants, provoquer des crises graves au sein des associations et diffuser une image négative des mouvements auprès du grand public.

Enfin, le troisième enseignement a trait à la question de la progression individuelle. De manière classique, une action éducative a bien évidemment pour but de faire progresser les individus auxquels elle s'adresse. Les enfants, adolescents et jeunes adultes qui ont fréquenté les mouvements d'éducation populaire doivent acquérir les capacités à mieux s'intégrer dans la société et surtout connaître une ascension sociale. Cet objectif transparaît dans le rapport sur la maison de jeunes du quartier de Gerland déjà évoqué.

Là encore, la question des hiérarchies et de l'ordre social se pose. En effet cette ascension des individus se fait-elle en les respectant et donc en les légitimant ?

Ou bien faut-il, pour faire progresser les individus, militer et lutter pour faire changer ordre et hiérarchies sociales ?

Il n'y a pas de réponse unique au sein des mouvements d'éducation populaire. Mais les éléments de réponse varient, en toute logique, selon la place occupée par le militant dans la société. Cette situation a pu se révéler être à la fois une richesse avec une grande pluralité d'opinions permettant à de nombreuses personnes d'agir en fonction de leurs idéaux politiques et sociaux. Mais ce fut aussi, certainement, une source de conflits provoquant des dissensions et des conflits entre les militants, surtout dans les périodes de tension politique.

II) Une palette incomplète de trajectoires individuelles éclairant une époque.

Dans cette dernière partie de l'étude, l'objectif que nous nous sommes fixé, est de présenter le parcours de quatre acteurs de l'éducation populaire. Le choix de ces quatre individualités est purement arbitraire et si elles ont des cheminements pouvant éclairer sur ce qu'est le militantisme dans l'éducation populaire, ce choix nous a été dicté par les sources archivistiques. L'extrême morcellement de ces sources rend impossible l'établissement d'une base de données permettant de retracer les trajectoires d'un nombre important de militants. Les recoupements entre les différentes sources étant extrêmement rares, notre attention s'est donc concentrée sur ces quatre personnes dont l'itinéraire a pu être reconstitué . Il est évident que nous sommes face à un effet de loupe. Ces quatre personnes qui sont ainsi mises en valeur, ne sont pas des militants d'un modèle courant. Leurs actions et les voies qu'ils ont choisies en font même des cas particuliers qui n'empêchent pas de tirer un certain nombre d'enseignements sur l'éducation populaire laïque.

Dans le cas d'Antoine Allemand-Martin, ce militant allie à son action pédagogique novatrice, une véritable volonté de communication et de diffusion de ses pratiques. De plus il milite dans plusieurs associations laïques. Ces éléments font que, même si aujourd'hui son action est oubliée, les différents fonds d'archives permettent facilement de retracer sa vie et son action.

Dans le cas de Léon Emery, c'est son cheminement du socialisme à la collaboration par la voie du pacifisme intégral qui le fait sortir de l'anonymat. Ce type de démarche ne fait pas de Léon Emery un cas particulier, l'analyse historique de la collaboration ayant mis en lumière d'autres trajectoires de ce type. En revanche le cas Léon Emery permet de mettre en évidence cette

faiblesse structurelle des mouvements d'éducation populaire, que nous avons déjà évoquée, c'est-à-dire cette incapacité à avoir une réflexion sur ce que doit être la pratique de l'éducation populaire et à dépasser la théorisation sur les justifications de l'action éducative.

Léon Emery ayant eu une très importante production littéraire, constituée d'articles, de tribunes, de mémoires, il fût aisé de reconstituer ses prises de positions successives. Son dossier administratif aux archives nationales s'est montré lui aussi particulièrement riche. La reconstitution de la vie de Léon Emery a donc été relativement aisée. Ce n'est hélas pas le cas pour les deux autres vies étudiées.

À contrario, la reconstitution de la vie d'Erick Kauffmann a, quant à elle, été rendue possible grâce à un concours de circonstances favorables. La mémoire d'Erick Kauffmann n'avait pas été perdue par les anciens militants des Éclaireurs de France, en revanche, il était quasiment impossible de reconstituer son action.

C'est lors d'un entretien avec Jeanne Raquin que cette dernière m'a présenté l'album photographique de son frère Antoine Berne. Lors de la discussion, elle m'a exposé le destin d'Erick Kauffmann, mais a été dans l'incapacité de me donner le nom de sa fiancée. C'est en recoupant les informations obtenues avec l'ouvrage de Denise Joussot[361], que l'identité de la fiancée put être retrouvée. Il s'agit de Louise Revellin. J'ai pu entrer en contact avec elle grâce à la présidente de l'Association des Anciennes Éclaireuses, Denise Zwilling. Celle-ci m'a alors confirmé que Louise Revellin était bien fiancée avec Erick Kaufmann et que toutes deux étaient régulièrement en contact.

C'est donc un heureux concours de circonstances, (certainement déjà rencontré par d'autres chercheurs en histoire contemporaine) qui a ainsi permis de

361 JOUSSOT Denise, *Éclaireuse pendant la guerre,* Mario Mella édition, Lyon, 2001.

retrouver la trace d'un témoin majeur, en faisant ressortir ainsi son action de militant

En ce qui concerne le dernier acteur, Gustave Cauvin, dont nous avons souhaité évoquer l'itinéraire, nous nous sommes heurtés à des archives trop lacunaires. Sa trajectoire a pu être évoquée grâce au recoupement de certaines informations avec des travaux d'historiens consacrés au cinéma éducateur en France, en particulier ceux de Pascal Laborderie.

Revenir sur les conditions qui ont permis la reconstitution des différentes voies suivies par ces militants permet de mettre en avant les difficultés qui ont pu surgir lors de nos recherches. Ces quatre trajectoires, en plus d'apporter des éclairages sur l'objet d'étude sont révélatrices des difficultés rencontrées dans l'analyse des sources.

A) L'action d'Antoine Allemand-Martin au lycée du Parc de Lyon, 1919-1937 : Des prémices des loisirs dirigés à leur héritage.

> *« Le titre de cette brochure est en lui-même un programme, et un programme gros de conséquences heureuses pour l'avenir de notre jeunesse, au double point de vue de sa formation intellectuelle et morale et de l'amélioration de la race »*

C'est par ces mots qu'Henry Defert, président du Touring Club Français présente *L'enseignement par le tourisme scolaire*[362], brochure publiée par un professeur de sciences du Lycée du Parc à Lyon, Antoine Allemand-Martin. Celui-ci organise voyages et sorties pour les élèves de cet établissement. Dans ces premières lignes de préface, apparaissent toutes les ambitions éducatives

362 Antoine Allemand-Martin, *L'enseignement par le tourisme scolaire - tourisme d'étude et tourisme d'agrément,* édition *Les Alpes,* Grenoble *1926.*

d'Antoine Allemand-Martin, il s'agit d'apporter une éducation complète aux élèves, en alliant connaissances scientifiques, culture littéraire, découverte de son environnement et développement physique. C'est finalement l'application de la locution latine de Juvenal *Mens sana in corpore sano.*
L'étude de son action éducative fait de lui une sorte de précurseur des pratiques des loisirs dirigés, que Jean Zay a souhaité voir se développer sous son ministère.

En devenant le ministre de l'Éducation Nationale du Front Populaire, Jean Zay lance un programme de réformes devant toucher l'ensemble de l'éducation nationale. Dans le cadre de l'enseignement secondaire, les réformes les plus marquantes sont la classe d'orientation et les loisirs dirigés. Parmi les actions proposées par Jean Zay, la mise en place des loisirs éducatifs est un des éléments qui a certainement provoqué le plus de débats et d'opposition. Le but de ces loisirs dirigés est d'introduire un espace de liberté pédagogique pour les enseignants, il s'agit alors de promouvoir des méthodes nouvelles d'ouverture de l'enseignement secondaire. Ce projet de loisirs éducatifs est dans la ligne de la politique de démocratisation de la culture et des loisirs mise en place par le Front Populaire.

Dans le contexte lyonnais, ce projet de loisirs dirigés rencontre en la personne d'Antoine Allemand-Martin, un partisan enthousiaste mais également un précurseur.

Antoine Allemand-Martin est né le 18 avril 1876 à Lyon. Ses parents forment un couple d'enseignants. Dès son enfance, il évolue dans le milieu de l'enseignement, plus particulièrement l'enseignement primaire, mais aussi dans les milieux de l'éducation populaire laïque lyonnaise. Sa mère, comme il le

rappelle dans un courrier à la préfecture[363], a collaboré avec Georges Beauvisage à L'*Œuvre des enfants à la mer et à la Montagne*.

Il suit des études de biologie à l'université de Lyon où il obtient son doctorat en 1901. Il y devient préparateur. Géologue de formation, il est chargé de mission en Tunisie de 1906 à 1908 et produit une certain nombre de travaux sur la pêche et la spongiculture. De retour en France, il devient professeur de collège à Mauriac, Tournus, Blois puis Moulins. Enfin le 1er octobre 1919 il est nommé professeur de sciences au lycée du Parc où il reste en poste jusqu'à sa retraite en 1937.

En parallèle de sa carrière d'enseignant, Antoine Allemand-Martin est un militant actif dans les milieux de l'Éducation Populaire et les mouvements de jeunesse laïques lyonnais. On le retrouve au comité directeur des Éclaireurs de France de la région lyonnaise, au comité laïque des Auberges de Jeunesse du Rhône, enfin il intervient régulièrement dans le *Réveil du Rhône*, organe du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque, mais c'est surtout en tant qu'animateur du tourisme d'étude qu'Allemand-Martin se montre un précurseur de la réforme des loisirs dirigés.

En effet, dans le cadre du lycée du Parc à Lyon, Allemand-Martin développe la pratique de sorties et de séjours à la montagne. Ces activités ne sont pas pensées comme des compléments des différents enseignements reçus par les élèves, mais bien comme des temps éducatifs en fonction d'un programme et d'une pensée politique précis. A la fin des années trente avec la mise en place de la réforme de Jean Zay, les actions éducatives d'Allemand-Martin trouvent une forme de reconnaissance institutionnelle et voient leur notoriété dépasser le cadre lyonnais. On peut alors s'interroger sur la continuité et la postérité de

363 Archives départementales du Rhône 1T 2631.

l’œuvre d'Allemand-Martin, en particulier à travers l'action d'une personne importante dans le développement de l'enseignement secondaire dans la seconde moitié du XXe siècle, Louis François, ancien lycéen lyonnais, professeur d'histoire géographie puis doyen de l'inspection générale.

Allemand-Martin est donc nommé professeur au lycée du Parc le 1er octobre 1919. Dès sa nomination dans cet établissement, comme le montre un rapport d'inspection conservé aux archives nationales[364], il se fait rapidement remarquer par son activité en faveur des actions péri-scolaires, comme l'organisation de projections ou de sorties au jardin botanique. Dans les années suivantes, il organise de plus en plus de voyages et de sorties scolaires pour ses élèves. Il créé aussi une société scientifique destinée aux élèves afin de développer chez eux le goût des travaux scientifiques plus particulièrement en botanique et géologie. Ces différentes actions sont menées sur toute la durée d'exercice d'Allemand-Martin au lycée du Parc, c'est-à-dire jusqu'à sa retraite en 1937. Si le fonds d'archives du lycée du Parc reste très succinct sur les actions menées, par contre Allemand-Martin a publié en 1926, une brochure consacrée à ce qu'il appelle le tourisme scolaire[365]. À travers cette brochure et les documents plus tardifs conservés aux archives départementales du Rhône[366], nous pouvons avoir une vision suffisamment précise de ce qui fut pratiqué lors de ces sorties. La brochure d'Allemand-Martin est composée à partir des comptes rendus faits par les élèves participants.

En guise d'introduction, Allemand-Martin indique clairement qu'il n'est en rien l'inventeur de cette pratique pédagogique, par contre il insiste sur son

364 Archives nationales F/17/24550.
365 Allemand-Martin, *L'enseignement par le tourisme scolaire,* édition les Alpes, Grenoble, 1926.
366 Archives Départementales du Rhône 1T2612.

expérience de plusieurs années et sur la nécessité de mettre en place un véritable plan d'ensemble alliant pédagogie et découvertes scientifiques par les élèves. Pour lui les obstacles au développement de ce type de pratique sont principalement la non rémunération des heures de préparation pour le professeur et l'engagement de sa responsabilité.

Dans un article extrait du numéro des vacances de *La vie Lyonnaise,* du 20 juin 1929, conservé aux archives départementales[367], Allemand-Martin rappelle les précurseurs du tourisme scolaire en France, en particulier M. Talbert[368], proviseur d'un lycée parisien et vice-président du Club Alpin Français. De plus il semble que des caravanes scolaires d'élèves du lycée de Lyon aient existé sous la direction de P. Guillement[369] en direction du Jura, du Forez et de la Grande Chartreuse aux alentours de 1880[370]. Il explique que lorsqu'il était en poste à Moulins, il a pris la suite du professeur Chauvet, fondateur de la société des jeunes naturalistes, en étendant son domaine d'action au tourisme scolaire et non plus uniquement à des sorties naturalistes.

De plus dans le contexte lyonnais, comme le montre Marianne Thivend dans *L'école Républicaine en Ville*[371]*,* l'idée de développer la pratique des sorties et visites éducatives n'est pas une nouveauté.

Le programme des sorties organisées s'articule autour de visites d'usines comme celles de Berliet, des Hauts-Fourneaux Prénat et d'une usine d'air

367 Archives Départementales 4MSUP 19.

368 Émile Talbert 1820 -1892, agrégé de grammaire, professeur de collège, professeur au lycée Louis Le Grand de 1855 à 1864, Directeur du collège municipal Rollin à Paris de 1864- 1876, vice président du club Alpin Français à partir de 1881, d'après le site de la BNF, consulté le 16. 04. 2015 http://data.bnf.fr/10334479/emile_talbert/.

369 Paul Guillement 1847- 1928 - Inspecteur général de la navigation et des ports de la Seine, explorateur des Alpes françaises de 1870 à 1883, membre du Club Alpin Français, il entreprit l'ascension du Pelvoux, de la Barre des écrins, de la Meije, du mont Viso et du Pic sans nom, d'après le site de la BNF, consulté le 16 04 2015 http://catalogue.bnf.fr/servlet/autorite?ID=15354707&idNoeud=1.1&host=catalogue.

370 Émile Talbert, *Les Alpes,* Paris, Librairie Hachette, 1892.

371 Marianne Thivend, *L'école républicaine en ville, Lyon 1870-1914,* op. cit.

liquide, mais l'action la plus mise en avant, est l'organisation de séjours à la montagne pour les élèves des lycées de Lyon, ainsi que pour ceux des écoles primaires supérieures. Ce programme semble ne pas avoir connu de grande évolution jusqu'à la guerre, car la liste des sorties organisées pour l'année 1936-37[372], fait apparaître une sortie, visite ou excursion chaque jeudi de l'année scolaire. On retrouve dans celles-ci les principales entreprises industrielles de l'agglomération lyonnaise, comme les usines Berliet, Rivoire et Carret, l'Institut Pasteur de Lyon, mais aussi des sites géologiques des monts du Lyonnais ou la Roche de Solutré. Des établissements remarquables comme l'École des Mines de Saint-Étienne ou l'École d'Aveugles de Villeurbanne sont également visités.

Pour pouvoir organiser son action éducative, Allemand-Martin fonde une association de type 1901 qui prend le nom « *Œuvre de Vacances en Montagne et de Tourisme scolaire des lycées et écoles du 2e degré du Rhône (garçons de 14 à 17 ans)* »

Les buts de cette association sont : « A) *Récompenser les meilleurs élèves des lycées et écoles, adolescents de 14 à 17 ans au moyen de petites bourses de séjour éducatif en montagne de 100 à 150 F, couvrant les frais de voyage et une partie du séjour.*

B) Faciliter les voyages à l'étranger (priorité accordé aux boursiers et pupilles de la Nation et aux réfugiés adolescents) par participation aux frais de voyages et séjour. »[373]

Il transparaît de l'étude du dossier administratif d'Allemand-Martin que celui-ci se montre particulièrement actif dans la mise en œuvre de cette association. Cette activité lui vaut les félicitations de sa hiérarchie, mais on peut se

372 Archives Départementales du Rhône 1T2612.
373 Archives municipales de Lyon 93 WP 006-2 et 93 WP 006-3.

demander si elle ne se fait pas au détriment de ses cours, comme le lui reprochent les inspecteurs sur la fin de sa carrière[374] :

> *« Animateur du tourisme et de l'alpinisme universitaire. M. Allemand-Martin semble dépenser dans cette apostolat toute sa flamme, et ne conserve pour son enseignement que des tisons languissants »*

Par ailleurs la lecture des rapports d'inspection donne une image floue de l'enseignement d'Antoine Allemand-Martin. Si tous, chefs d'établissement et inspecteurs, dressent les louanges des actions menées en dehors des cours, par contre les remarques sur son enseignement sont souvent négatives, lui reprochant de manquer de modernité, de discipline, avec de temps en temps un rapport positif. En 1933, le chef d'établissement indique qu'il est sage de ne pas lui confier de classe au delà de la 4°. On peut s'interroger sur ce contraste entre les appréciations des rapports comme le montrent ces trois exemples[375] :

- Rapport du Chef d'établissement du 2 janvier 1934

> « *Les mérites de M. Allemand-Martin comme fondateur et animateur de la « Société touristique et sportive des lycées de Lyon » ont déjà été signalés. Grâce à son inlassable dévouement, nos lycéens, sous sa direction, participent à des excursions instructives et pratiquent les sports de montagne à Huez. Là, les abritent 3 chalets dus à de généreux concours obtenus par de persévérantes démarches.*
> *Après ces éloges, si pleinement mérités, de l'action de M. Allemand-Martin à l'extérieur du lycée, peut-être ne vaut-il mieux ne point parler de sa classe ni porter d'appréciation sur la valeur de son enseignement.* »

- Inspection du 16 janvier 1934

> *« M Allemand-Martin a presque dicté à ses élèves ce qu'ils auraient à voir en exercice pratique sur la pomme, de telle sorte qu'ils seront guidés de près mais n'auront pas fait preuve de beaucoup d'initiatives. Il a ensuite interrogé sur la classification des végétaux sans faire aider par leur camarades les quelques élèves auxquels il s'est adressé, de sorte que la classe n'a pas été très vivante. Les réponses ont d'ailleurs laissé à désirer et bien que M. Allemand-Martin fasse preuve de beaucoup de dévouement, il semble que les élèves pourraient être plus intéressés et mieux entraînés »*

- Inspection du 13 février 1935 :

374 Archives Nationales F/17/24550, rapport d'inspection d'Antoine Allemand-Martin pour 1935.
375 Archives Nationales F/17/24550 rapports d'inspection d'Antoine Allemand Martin.

« Classe en sciences
On vient de commencer l'étude de la botanique. Le maître à recommandé à un jeune disciple de faire germer des graines (haricots, pois) et chacun a apporté le résultat de ses tentatives expérimentales. Les récipients les plus variés des touffes de tiges menues ou encore des graines sur une couche de coton humide. M. Allemand-Martin apprend à donner un tableau d'observation, il fortifie la disposition recommandée et ce faisant, il arrive à donner une foule d'instructions intéressantes et de conseils judicieux. Une classe très vivante. M. Allemand-Martin se montre très doux et très paternel, les élèves l'aiment et le respectent.
[...]
Un excellent homme, un professeur qui donne un enseignement d'observation oral, à forme assez originale dont le succès est manifeste »

Ce contraste flagrant ne provient-il pas du choix des méthodes d'Antoine Allemand-Martin dans le cadre de ses cours ? Ce qui provoque la critique lors des inspections et par le chef d'établissement est peut-être l'utilisation de méthodes différentes en classe, peut-être proches de ce qu'on appellera plus tard les méthodes actives, ce qui peut s'avérer déroutant pour les représentants de l'institution scolaire.

Quoi qu'il en soit, en 1932, Allemand-Martin produit une longue synthèse où il expose le fonctionnement et l'organisation du tourisme scolaire[376]. Il a obtenu le soutien du Touring Club, des proviseurs successifs du lycée du Parc et des associations de parents d'élèves. La direction effective de l'association est assurée par Allemand-Martin en tant que professeur de sciences naturelles. Les élèves organisent un bureau sous le contrôle du censeur et de professeurs. Ce bureau n'a qu'une fonction consultative et Allemand-Martin prend la peine de préciser qu'il est révocable. Il explique : « *Un telle organisation est alors parfaitement disciplinée et la sélection des bons élèves y devient possible ».* Si Allemand-Martin innove dans l'organisation de voyages et de séjours scolaires, par contre, dans son organisation, les élèves ne reçoivent aucune autonomie et en cela il reste dans la relation élèves-adultes qui prévaut à l'époque.

376 Archives Départementales du Rhône 1T2615.

Enfin Allemand-Martin donne une liste des voyages qu'il a organisés jusqu'alors, l'exposition coloniale de Paris de 1931 avec 37 élèves et l'exposition internationale de Turin de 1928. Il indique également des voyages en Suisse et en Alsace sur les champs de bataille en 1929 et une randonnée en 1931 (Suisse - Evian - la Faucille).

Pour conclure, Allemand-Martin expose que ces sorties et voyages ne peuvent se poursuivre que si l'encadrement professoral est rétribué et assuré convenablement.

Pour permettre au maximum d'élèves de participer aux séjours organisés, Allemand-Martin sollicite le soutien de la ville de Lyon et de la caisse des écoles en particulier. Ce soutien lui permet de créer en 1927 une vingtaine de bourses de voyage de 150F pour les « *adolescents méritants de nos lycées et écoles de Lyon »* Celles-ci sont

> *« réservées aux Élèves des Lycées et Écoles de Lyon ou de l'Enseignement Professionnel du Rhône , les mieux notés »*[377]

Antoine Allemand-Martin développe clairement une volonté d'extension de l'œuvre ainsi décrite. Le but est de sortir du public classique du lycée du Parc, c'est-à-dire les enfants de la bourgeoisie lyonnaise et de chercher à atteindre une part plus large de la population scolaire. Mais les élèves sont retenus après une sélection comme l'indiquent les documents de l'Œuvre de Vacances en Montagne et Tourisme Scolaire, *« Conditions d'admission A - Éleves adolescents entre 14 et17 ans. B – proposés par les Proviseurs et Directeurs d'École du 2ème degré. C - Être bien notés pour leur conduite et l'éducation, […]. Compte rendu obligatoire ».* Cette sélection est compatible avec le projet éducatif d'Allemand-Martin sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

377 Archives Départementales du Rhône 1T2615.

Les élèves participant aux voyages et excursions doivent se conformer à un règlement précis, qui ne nous est hélas pas parvenu. Par contre dans ses comptes-rendus, Allemand-Martin insiste sur la mise en place d'un fonctionnement inspiré du scoutisme tel qu'il est pratiqué par les Éclaireurs de France. Il est d'ailleurs indiqué dans sa brochure, *Le tourisme scolaire,* que les séjours à l'Alpe d'Huez sont organisés avec le soutien des Éclaireurs de France.

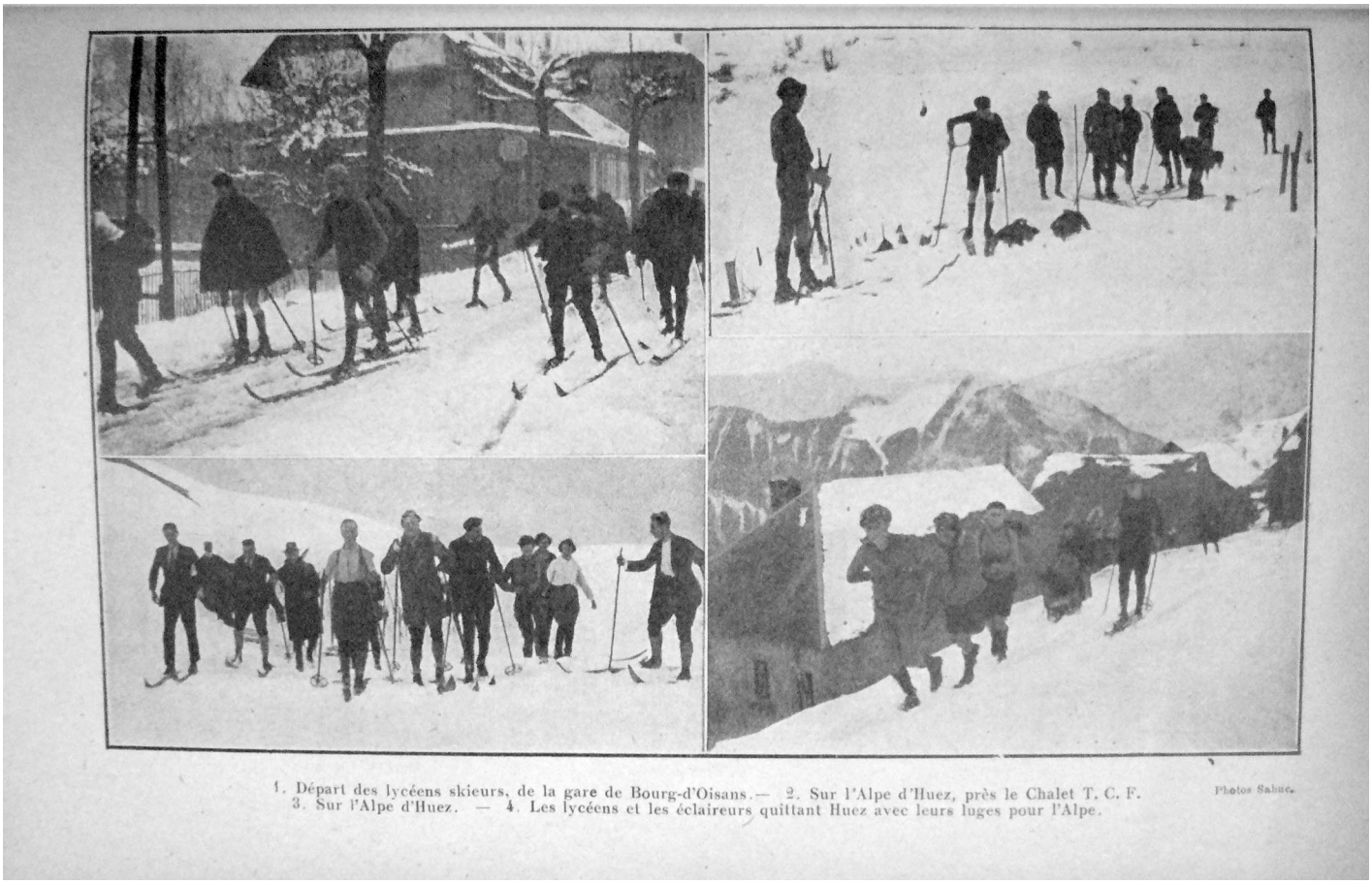

1. Départ des lycéens skieurs, de la gare de Bourg-d'Oisans. — 2. Sur l'Alpe d'Huez, près le Chalet T. C. F. 3. Sur l'Alpe d'Huez. — 4. Les lycéens et les éclaireurs quittant Huez avec leurs luges pour l'Alpe. Photos Sahuc.

Extrait de l'ouvrage d'Allemand-Martin *L'enseignement par le tourisme scolaire* montrant l'organisation de séjours d'hiver à l'Huez en Oisans regroupant lycéens et Éclaireurs de France.

Le recours aux Éclaireurs de France n'est pas fortuit. Pour Allemand-Martin cette association de scoutisme laïque lui permet d'avoir un cadre pédagogique.

Dans les documents conservés aux archives municipales de la ville de Lyon[378], il est clairement indiqué que, pour l'organisation du séjour, la vie des lycéens est conçue selon une *« discipline d'après l'organisation scoute ».* Allemand- Martin s'inspire des pratiques des Éclaireurs de France pour organiser le fonctionnement de ses différentes sorties. Les extraits des comptes-rendus des sorties faits par les collégiens et lycéens sont très proches dans leur construction des *« rapports d'exploration »* demandés aux adolescents au retour de leur randonnée en autonomie complète. Les statuts sont très clairs sur ce point.

> « *Fonctionnement - Ravitaillement et cantine gérés par les élèves eux-mêmes sous le contrôle du Directeur de la colonie – dortoir et cantine entretenus par les élèves (méthode scoute) (médecin à Bourg-d'Oisans à 9 km). Les bourses de séjour sont payées directement aux élèves au retour des vacances contre remise obligatoire d'un compte-rendu détaillé et illustré annoté par le Professeur directeur, concernant la conduite et l'éducation. »*

Allemand-Martin reprend des éléments de la pédagogie du scoutisme[379], par la libre adaptation d'une pratique éducative issue d'un mouvement de jeunesse à un cadre scolaire.

Cette porosité entre un mouvement de jeunesse et une action éducative faite dans le cadre de l'Éducation Nationale est logique quand on se rappelle l'action militante d'Allemand-Martin, qui est membre du comité directeur des Éclaireurs de France sur Lyon, mais également membre du comité Laïque des Auberges de Jeunesse après 1937. Il est important de noter également que le rapprochement entre les Éclaireurs de France et l'enseignement se fait à travers les personnes de Jean Kergomard, directeur de l'École Normale de Garçons de Lyon, Edmond Goblot, professeur de philosophie à l'université de Lyon et René Waltz, professeur de lettres à l'Université de Lyon[380].

---

378 Archives municipale de Lyon 93 WP 006 2.

379 La pédagogie développée par les mouvements de scoutisme repose sur un ensemble de points précis : L'organisation en petite équipe, l'éducation par l'action, la progression personnelle, le cadre symbolique, la vie dans la nature, l'engagement personnel et la relation adulte jeune.

380 Voir Bertrand Silvestre, *Les Éclaireurs de France à Lyon,* op. cit.

L'action menée par Allemand-Martin peut être analysée car il se révèle grand communicant pour deux raisons au moins. Premièrement, il est en recherche permanente de nouveaux financements pour ses sorties et séjours. Deuxièmement, on peut se demander si Allemand-Martin n'aspire pas à une certaine reconnaissance sociale avec l'organisation de ces séjours. Cette reconnaissance locale est d'ailleurs relevée dans les différents rapports d'inspection et de notation comme en 1926 par les services du rectorat[381] :

> *« Il est certain que dans la région lyonnaise, M. Allemand-Martin exerce un véritable apostolat. Il a groupé les élèves en une sorte de société scientifique qui réalise des excursions, des visites d'usine ou de curiosités fort utiles pour fixer et compléter la notion théorique de la classe. »*

Toujours est-il qu'avec la mise en place de la réforme de Jean Zay en 1937, Allemand-Martin apparaît comme le spécialiste du « *loisir dirigé* » grâce aux actions qu'il mène depuis presque 20 ans déjà. Il est alors à l'âge de la retraite, mais son expérience et sa volonté de continuer[382] cette action font de lui la personne indispensable pour la mise en place des loisirs dirigés au lycée du Parc. Il occupe alors une place centrale dans l'organisation de cette réforme au sein de l'établissement, peut-être à la satisfaction des enseignants en poste peu motivés à la perspective de devoir la prendre en charge.

Sous l'impulsion d'Allemand-Martin, un grand nombre d'activités sont proposées aux élèves du Lycée du Parc et de son annexe de Saint-Just - Saint-Rambert (Futur Lycée Jean Perrin). On peut noter la création du cercle du Lycéen à Lyon, ce type d'actions est étendu à l'ensemble des établissements secondaires de la ville . Ce cercle offre aux lycéens un éventail de loisirs allant

381 Dossier administratif d'Antoine Allemand-Martin aux archives nationales F/17/24550.

382 Le 30 septembre 1937, dans une lettre au Proviseur du lycée du Parc, Antoine Allemand-Martin exprime son vœu de continuer d'intervenir au sein de la Société scientifique et tourisme des élèves qu'il a fondée. Bien que retraité, il est autorisé par le ministère de l'Éducation Nationale et le Sous-Secrétariat à l'Éducation Physique à continuer d'intervenir, dans le cadre des loisirs dirigés au lycée du Parc. Archives départementales du Rhône 1T2612.

de la lecture aux pratiques sportives en passant par l'organisation de visites et d'excursions ainsi que la création d'une troupe d'Éclaireurs de France.

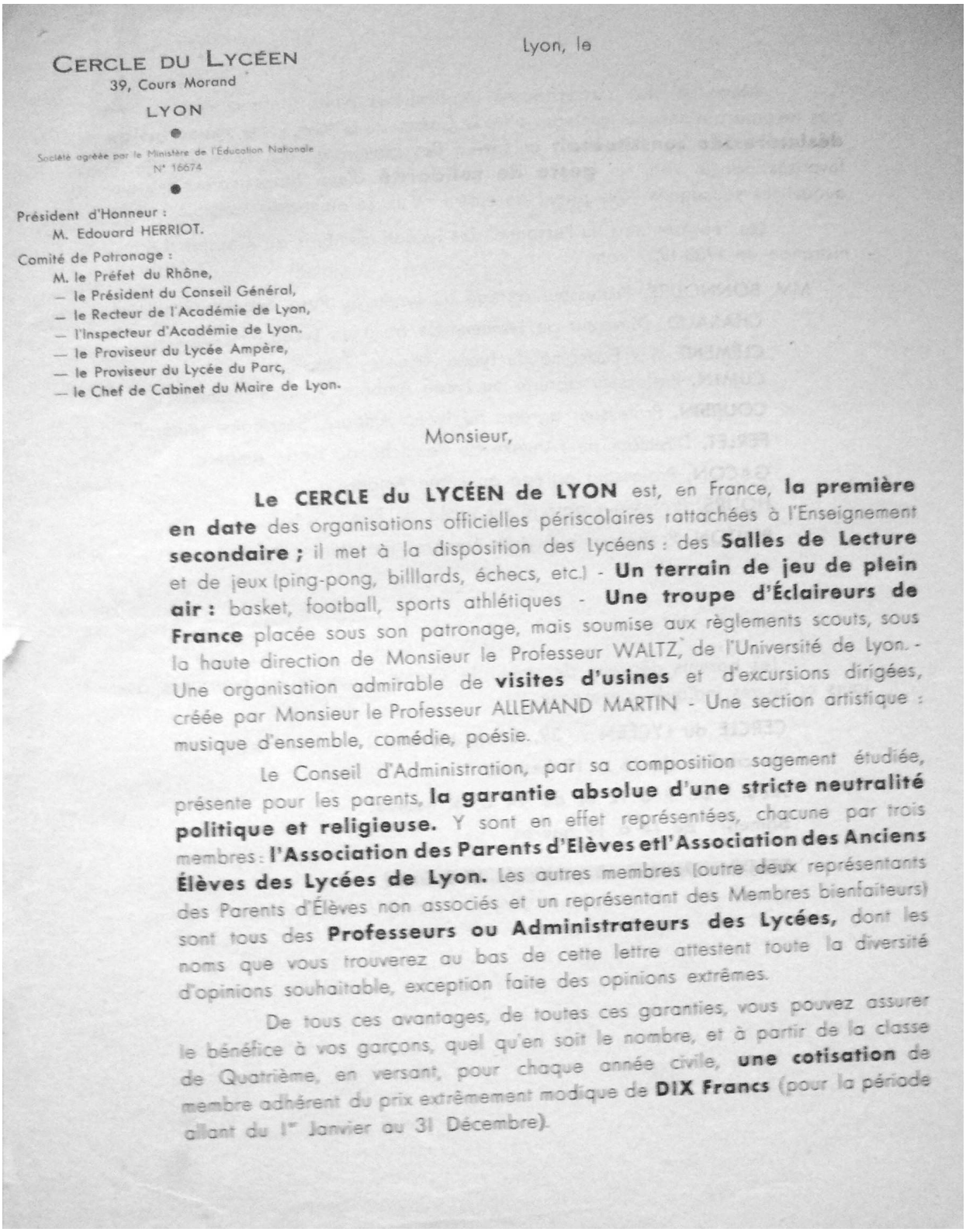

CERCLE DU LYCÉEN
39, Cours Morand
LYON

Société agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale
N° 16674

Président d'Honneur :
M. Edouard HERRIOT.

Comité de Patronage :
M. le Préfet du Rhône,
— le Président du Conseil Général,
— le Recteur de l'Académie de Lyon,
— l'Inspecteur d'Académie de Lyon.
— le Proviseur du Lycée Ampère,
— le Proviseur du Lycée du Parc,
— le Chef de Cabinet du Maire de Lyon.

Lyon, le

Monsieur,

Le CERCLE du LYCÉEN de LYON est, en France, **la première en date** des organisations officielles périscolaires rattachées à l'Enseignement **secondaire ;** il met à la disposition des Lycéens : des **Salles de Lecture** et de jeux (ping-pong, billlards, échecs, etc.) - **Un terrain de jeu de plein air :** basket, football, sports athlétiques - **Une troupe d'Éclaireurs de France** placée sous son patronage, mais soumise aux règlements scouts, sous la haute direction de Monsieur le Professeur WALTZ, de l'Université de Lyon. - Une organisation admirable de **visites d'usines** et d'excursions dirigées, créée par Monsieur le Professeur ALLEMAND MARTIN - Une section artistique : musique d'ensemble, comédie, poésie.

Le Conseil d'Administration, par sa composition sagement étudiée, présente pour les parents, **la garantie absolue d'une stricte neutralité politique et religieuse.** Y sont en effet représentées, chacune par trois membres : **l'Association des Parents d'Elèves etl'Association des Anciens Élèves des Lycées de Lyon.** Les autres membres (outre deux représentants des Parents d'Élèves non associés et un représentant des Membres bienfaiteurs) sont tous des **Professeurs ou Administrateurs des Lycées,** dont les noms que vous trouverez au bas de cette lettre attestent toute la diversité d'opinions souhaitable, exception faite des opinions extrêmes.

De tous ces avantages, de toutes ces garanties, vous pouvez assurer le bénéfice à vos garçons, quel qu'en soit le nombre, et à partir de la classe de Quatrième, en versant, pour chaque année civile, **une cotisation** de membre adhérent du prix extrêmement modique de **DIX Francs** (pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre).

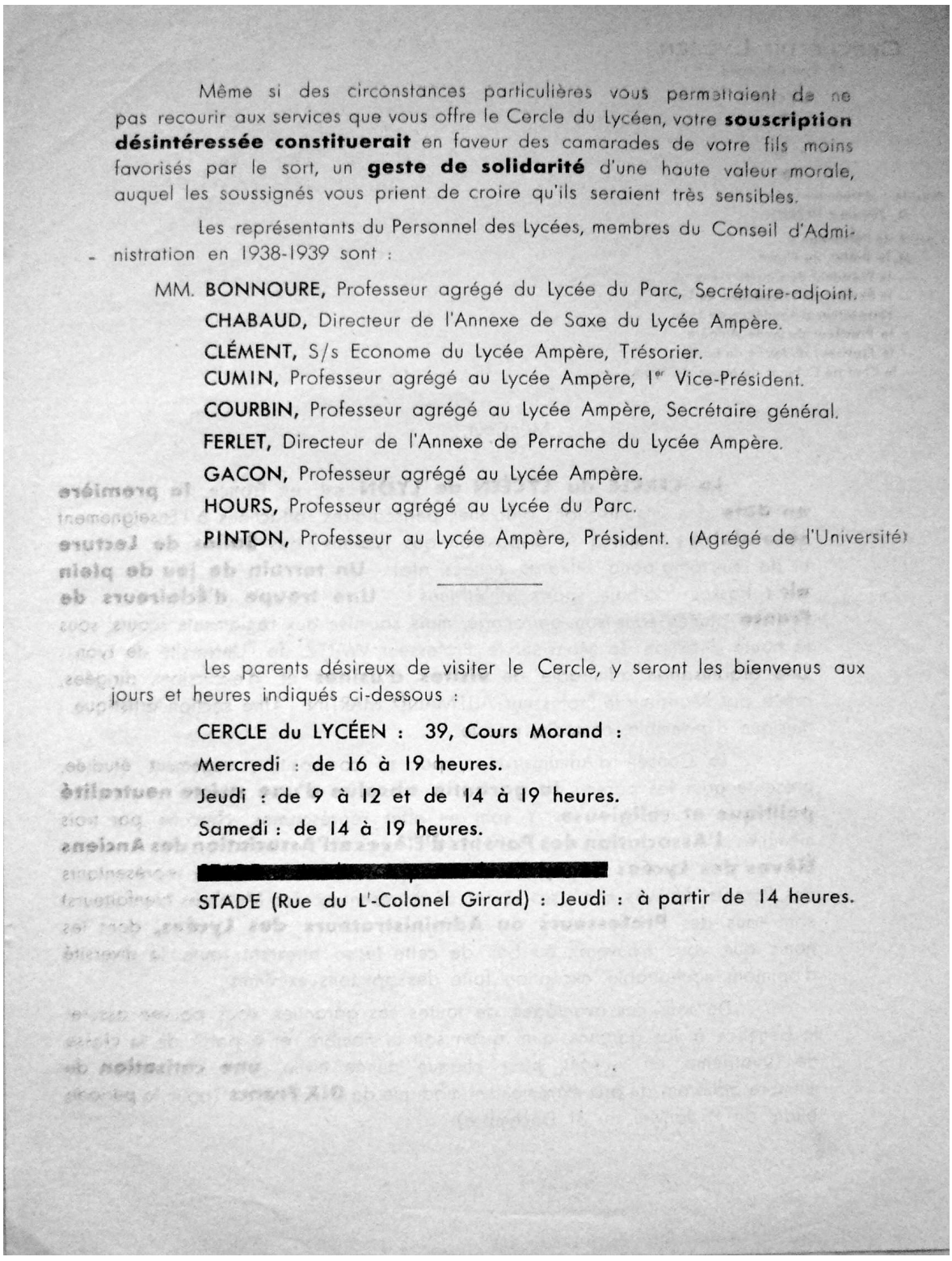

Même si des circonstances particulières vous permettaient de ne pas recourir aux services que vous offre le Cercle du Lycéen, votre **souscription désintéressée constituerait** en faveur des camarades de votre fils moins favorisés par le sort, un **geste de solidarité** d'une haute valeur morale, auquel les soussignés vous prient de croire qu'ils seraient très sensibles.

Les représentants du Personnel des Lycées, membres du Conseil d'Administration en 1938-1939 sont :

MM. **BONNOURE,** Professeur agrégé du Lycée du Parc, Secrétaire-adjoint.
CHABAUD, Directeur de l'Annexe de Saxe du Lycée Ampère.
CLÉMENT, S/s Econome du Lycée Ampère, Trésorier.
CUMIN, Professeur agrégé au Lycée Ampère, 1er Vice-Président.
COURBIN, Professeur agrégé au Lycée Ampère, Secrétaire général.
FERLET, Directeur de l'Annexe de Perrache du Lycée Ampère.
GACON, Professeur agrégé au Lycée Ampère.
HOURS, Professeur agrégé au Lycée du Parc.
PINTON, Professeur au Lycée Ampère, Président. (Agrégé de l'Université)

Les parents désireux de visiter le Cercle, y seront les bienvenus aux jours et heures indiqués ci-dessous :

CERCLE du LYCÉEN : 39, Cours Morand :
Mercredi : de 16 à 19 heures.
Jeudi : de 9 à 12 et de 14 à 19 heures.
Samedi : de 14 à 19 heures.

[redacted]

STADE (Rue du L'-Colonel Girard) : Jeudi : à partir de 14 heures.

Circulaire annonçant la création du cercle lycéen. Parmi les enseignants intervenant dans ce cercle du lycéen on constate la présence d'Auguste Pinton, proche d'Herriot et de Joseph Hours, qui côtoie la fille d'Allemand-Martin dans l'association de Maurice Montuclard et enfin René Waltz, professeur de lettres à l'université de Lyon et commissaire régional des Éclaireurs de France.
Archives Départementales du Rhône 1T2615

Troupe d'éclaireurs du Lycée annexe de Saint-Just Saint-Rambert. Billou René, Billou Jean, Ettori Jacques, Aucouturier René, Seguin Michel

Troupe d'éclaireurs du lycée annexe de Saint-Just Saint-Rambert. Ballandreau, Vallas Jean, Cruaz Georges.
Ces photographies prises au Crêt de Popey (Rhône) en 1942, montre que la troupe d'éclaireurs fondée dans les lycées de Lyon par le cercle lycéen a fonctionné jusqu'en 1942. Cette troupe n'a laissé aucune trace dans les archives des lycées de Lyon et des Éclaireurs de France de Lyon.
Photographies appartenant à Jean Vallas

Dans le compte rendu de la réunion de bureau et de l'assemblée générale de l'*Œuvre de Vacances en Montagne et de Tourisme scolaire des lycées et écoles du 2e degré du Rhône* du 8 novembre 1940[383], Allemand-Martin, bien qu'il soit en retraite depuis 1937, est toujours la cheville ouvrière de l'organisation. Il semble avoir continué cette action jusqu'à son décès. Dans les archives municipales de Lyon[384], la dernière mention des séjours qu'il organise est datée de l'année 1947. C'est son fils qui demande une aide matérielle de la ville de Lyon pour l'organisation d'un séjour en montagne.

La première raison que donne Allemand-Martin pour justifier le développement du tourisme scolaire est classiquement la recherche du grand air, préoccupation des hygiénistes du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle. Allemand-Martin cite les *Alpes* du proviseur Émile Talbert[385] :

> *« Nos élèves enfermés dans les internats des lycées et collèges des villes manquent d'espace de mouvement, de liberté d'allure. Ils travaillent et apprennent beaucoup, mais le développement intellectuel se fait un peu au détriment du développement, ou du moins, l'équilibre n'existe pas assez.. Un peu de gymnastique et d'exercice militaire ne suffit pas assez pour le rétablir »*

Émile Talbert est lui-même un précurseur du tourisme scolaire, il relate ses expériences dans son ouvrage, et comme il l'indique dans son avant propos :

> *« Après avoir reconnu les heureux effets de ces voyages, après avoir acquis la preuve qu'il n'y a rien au monde qui soit meilleur pour l'esprit comme pour le corps, j'ai cherché à donner cette conviction à mes élèves – quand j'en avais – et je cherche aujourd'hui à la donner à ceux des autres, en écrivant ce livre. C'est encore un moyen de faire de la propagande en faveur des voyages d'écoliers en vacances, ou en caravanes scolaires, que j'ai contribué à introduire en France et à organiser »*

La deuxième raison donnée par Allemand-Martin, est évidemment d'apporter un complément aux cours reçus dans la mesure où les élèves participant à ces

383 Archives Départementales 4 MSUP 19.

384 Archives municipales de Lyon 93 WP 006-2 et 93 WP 006-3 Dossiers de demandes de subventions d'Allemand-Martin.

385 Émile Talbert, *Les Alpes - Études et souvenirs,* Paris, Librairie Hachette 1892, première édition 1880, page 132.

sorties acquièrent ainsi des savoir-faire comme la lecture de carte, la tenue d'un carnet de notes, le sens de l'observation. Les élèves sont de la sorte amenés d'une manière plus ludique à travailler plus sérieusement en classe. Chez Émile Talbert et Antoine Allemand-Martin, on retrouve la même conscience d'être des innovateurs et la même volonté de promouvoir ces pratiques nouvelles de voyages et sorties scolaires pour compléter la formation des élèves du secondaire et aussi renforcer leur physique et leur caractère. La confrontation avec la montagne et l'effort physique doit avoir cet effet, comme l'expose Émile Talbert[386] :

> *« Enlever la jeunesse française à la gâterie de la famille et aux plaisirs énervants des villes ; lui faire connaître son pays en lui donnant le goût et l'habitude des voyages, et surtout des voyages à pied ; la préparer par une fatigue modérée et graduée au service militaire, qui est aujourd'hui la dette de tous, heureusement ; joindre à cet exercice fortifiant les leçons de choses – mot à la mode- c'est-à-dire des notions de géographie, d'histoire, des sciences naturelles, etc., et surtout la pratique de la vie, acquise au grand air : tel est le programme. Il a pour but de faire non des bacheliers, mais des hommes. Notre système d'éducation nationale, qui a tant de bons côtés, pèche au moins par un : il est trop sédentaire »*

La question du développement physique de la jeunesse touche d'autant plus Allemand-Martin qu'il est lui-même de santé précaire au point d'avoir été exempté en 1898 pour cause de bronchite[387].

À la formation scolaire, le but est donc d'ajouter une formation du caractère. On rejoint le projet éducatif des Éclaireurs de France dont fait partie Antoine Allemand-Martin. Ceux-ci se donnent pour but de forger une nouvelle élite qui se caractérise par la noblesse de son caractère et une volonté forte[388]. Pour atteindre ce but, il devient nécessaire de continuer les actions éducatives au delà de l'enfance, c'est-à-dire dans l'adolescence, après la fin de la scolarité obligatoire.

386 Émile Talbert, *Les Alpes – Études et souvenirs*, op cit. Page 131.
387 A. D. du Rhône http://archives.rhone.fr/ark:/28729/a011400255414JoiM3u/1/1 n° 664.
388 Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues - Encadrer les colonies de vacances 1919-1939,* op. cit.

Allemand-Martin est bien conscient de la nécessité d'organiser des activités pour les enfants ayant dépassé les 13 ans puisqu'il déclare en 1927 au Congrès des Œuvres du Sauvetage de l'Enfance :

> « *Il est indispensable de suivre les enfants jusqu'à l'âge adulte et au moins jusqu'à 18 ans, d'autant plus que l'adolescence est la période la plus critique et qu'elle coïncide avec le surmenage intellectuel pour les élèves des écoles et avec le surmenage physique pour les apprentis* »

Dans le courant des années trente, se pose parmi des militants organisant des activités post et périscolaires, la question des activités et des loisirs destinés aux enfants ayant dépassé l'âge de la scolarité. En mars 1934, dans *Le Réveil du Rhône*[389], un long article sur les œuvres de vacances est publié. L'auteur, E. Aimot, insiste sur le développement d'activités du type des Auberges de Jeunesse et sur le développement du tourisme scolaire. Concernant la question de l'ouverture des œuvres de vacances aux enfants de plus de 13 ans, il cite Allemand-Martin :

> « *La question se pose alors : pourquoi cette limite d'âge ? Pourquoi depuis l'existence de ces œuvres, c'est-à-dire depuis 40 ans , n'a-t-on rien tenté en faveur des adolescents de 14 à 18 ans ? Est-ce par crainte de la responsabilité morale ? Est-ce parce que les ressources ont fait défaut ou parce que l'on redoute que ces organisations soient plus coûteuses que pour les enfants ? Enfin, est-ce parce que la discipline y serait plus difficile ? Si ce sont là les raisons de la carence que nous constatons, nous estimons qu'elles sont insuffisantes pour justifier la mise à l'écart des adolescents.* »

Il est important de constater qu'Aimot, président de la Fédération des Œuvres Laïques d'éducation du Rhône, utilise l'exemple des actions entreprises par Allemand-Martin. En effet Allemand-Martin, est, nous l'avons déjà vu, membre des Éclaireurs de France, mais aussi militant du Centre Laïque des Auberges de Jeunesse[390] et sa mère a assisté Georges Beauvisage lors de la création de *L'Œuvre Lyonnaise des Enfants à la Montagne et à la Mer*[391]. Nous avons là un exemple qui montre que le militantisme des acteurs de l'éducation populaire ne

389 *Le Réveil du Rhône*, fondé en 1923, organe du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïc du Rhône (GDEL), antenne de la Ligue de l'Enseignement dans le Rhône.

390 Archives municipales 093 WP 006 2 et 3.

391 Archives départementales 1T 2613 Lettre d'Allemand-Martin.

se limite pas à une seule association et une illustration du débat qui traverse les milieux de l'éducation populaire laïque dans les années trente. Les militants se demandent alors comment toucher les enfants et adolescents qui ont passé l'âge de l'obligation scolaire. Allemand-Martin apporte une solution avec son tourisme scolaire, bien que celui-ci ne touche qu'une minorité des adolescents, ceux qui sont encore scolarisés.

L'analyse du contenu du programme et de la brochure *L'enseignement par le tourisme scolaire* fait apparaître l'influence de la pensée Leplaysienne, qui était implantée à Lyon avec la création de *L'Office Social Lyonnais,* pendant local du Musée Social Parisien[392]. Les figures centrales de cet office sont Paul Pic, juriste et professeur de droit à Lyon, ancien directeur de thèse de Justin Godart, Édouard Herriot et Charles François, père de Louis François. Le but de cet office social est d'harmoniser régime démocratique et question sociale par les meilleures lois ouvrières, afin d'éviter les conflits entre patronat et monde ouvrier. L'office organise des enquêtes sociales sur les conditions de vie des travailleurs de la région de Lyon.

Le programme des sorties fait apparaître la visite des cités Berliet, des cités Maréchal de Saint-Priest. Dans *L'enseignement par le tourisme scolaire,* un article est intitulé *« la collaboration ouvrière* ». Cet article décrit les rapports entre un ouvrier, *à la ferveur frémissante,* et son patron, Georges Claude[393] fondateur d'une usine d'air liquide à Lyon.

> « *Comment je suis devenu le collaborateur modeste, mais passionné, de M. Georges Claude ? J'en suis le tout premier étonné quand j'y repense. J'étais dans la marine mécanicien. Un jour j'entends parler qu'on montait une usine pour fabriquer de l'air liquide. L'air liquide ? Qu'est-ce que c'est que ça ? Me suis-je dit. Et pour voir ce que c'était, je me suis embauché comme manœuvre. Tout de suite,*

392 Justin Godart*, Création d'un office social de renseignement et d'étude à Lyon,* op. cit.

393 Il s'agit bien de Georges Claude, pionnier de la liquéfaction des gaz, fondateur de la société Air Liquide et collaborateur notoire durant la seconde guerre mondiale.

je me suis intéressé à ce que combinait M. Claude. Il était toujours là, jour et nuit, oubliant souvent l'heure du dîner pour mieux se rendre compte du fonctionnement des appareils.
[...]
La paie ne tombait pas toujours très régulièrement mais on savait que le patron avait mis là dedans tous ses sous. Et l'on faisait tout ce qu'on pouvait pour l'aider à tenir jusqu'au bout, à réaliser enfin la belle chose que vous voyez aujourd'hui.
Cette ferveur frémissante du jeune chef ouvrier pour le patron, travailleur génial, et pour l'œuvre de la science, n'est-elle pas purement émouvante ?
Ainsi les jeunes étudiants au cours de ces visites apprennent, à côté des précisions de la science industrielle, la virile morale du travail, la passion sacrée de l'œuvre qui prend et rassemble les bons artisans, depuis « l'intellectuel » de génie, perdu dans ses supputations et dans ses chiffres, jusqu'au plus humble des « manuels » attaché aux détails de l'exécution et qui veille et qui vibre lui aussi à la perfection de l'ouvrage »

Cette influence est permanente sur toute la période d'avant guerre. En effet, dans le programme des visites de l'année 1936-1937, les visites d'usines et de cités ouvrières sont présentées sous le thème de l' *Hygiène Sociale et Ouvrière.* Ce qui est mis en avant c'est leur modernité.
Ces extraits nous font voir un projet éducatif influencé par Le Play, soit une recherche de la paix sociale avec une volonté de dépasser les classes sociales en permettant, par la constitution d'un corps intermédiaire composé de techniciens et de cadres, une union entre le monde ouvrier et la bourgeoisie.

Un mouvement de jeunesse a sa pédagogie marquée par ce courant de pensée. Ce sont les Éclaireurs de France avec lesquels Allemand-Martin organise ses séjours à la montagne pour ses élèves. Dans leurs programmes éducatifs[394], les Éclaireurs de France cherchent à former des chefs appelés à devenir les futurs cadres d'une économie modernisée, les principes d'autonomie de l'individu et de l'organisation en petites équipes étant comparés aux principes du taylorisme et du partage des tâches. Le programme de formation se donne aussi pour but d'atteindre la paix sociale en faisant disparaître la lutte de classes, par la rencontre d'individus d'origines sociales différentes et surtout par le développement de personnalités dont le charisme et la maîtrise de soi

394 Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues - Encadrer les colonies de vacances 1919 1939,* op. cit.

permettent de transcender cette lutte, ces personnes ayant vocation à diriger une société réformée. Les dirigeants des Éclaireurs de France ont alors l'ambition de provoquer la réforme sociale par le développement des « corps intermédiaires », de rénover les lycées par la pédagogie du scoutisme, les lycées étant les viviers où doivent se former ces « corps intermédiaires » et par là-même irriguer l'ensemble du corps social.

Il est possible de faire un autre rapprochement entre le programme des sorties proposées par Allemand-Martin et les Éclaireurs de France. La comparaison peut être faite entre les thématiques des sorties et le numéro spécial du *Journal de L'Éclaireur*, *Sois Propre,* de mars 1934, consacré à l'hygiène avec la participation du *Parti Social de la Santé Publique* de Justin Godart. Dans les deux exemples, nous avons un discours hygiéniste qui repose sur 3 piliers :

- L'hygiène générale et la prophylaxie dans les villes, avec la lutte contre les immondices et les épidémies.
- La nécessité d'avoir une alimentation saine et de prendre soin de son corps par la pratique sportive régulière et les séjours en montagne pour profiter de l'air pur.
- Enfin ces mesures ne peuvent être efficaces que si des réformes sont faites dans les cités, avec en particulier la création des équipements nécessaires à la pratique sportive, la création d'un habitat sain pour l'ensemble de la population et l'amélioration des conditions de travail. Ce discours réformiste et hygiéniste est finalement dans l'air du temps de la première moitié du XXe siècle. Il trouve même une illustration fameuse dans la ville de Lyon avec les réalisations urbanistiques d'Édouard Herriot et Tony Garnier. Édouard Herriot avait exposé, on l'a vu, le même type de discours dans un article paru en mai 1914 dans la revue *La Science et la vie.*

Comme nous l'avons dit, c'est à Lyon que s'opère la rencontre entre les Éclaireurs de France et l'école républicaine[395]. En effet, la section lyonnaise est dirigée par des enseignants et des universitaires comme Goblot[396], professeur à la faculté de Lyon, Kergomard, directeur de l'École Normale d'Instituteurs de Lyon, Allemand-Martin, qui organise le tourisme scolaire. En 1924, le congrès des Éclaireurs de France se tient à Lyon, où Herriot mène une politique sociale ambitieuse à partir des activités sportives et culturelles et parraine les Éclaireurs de France et le tourisme scolaire au lycée du Parc. C'est après ce congrès que le directeur de l'École Normale de Lyon, Jean Kergomard, fils de Pauline Kergomard, entreprend de faire la promotion des Éclaireurs de France dans l'enseignement primaire. Cette promotion prend place dans le cadre des débats sur la réforme de l'enseignement : les Éclaireurs de France par la voix de Kergomard se placent dans le camp favorable à l'école unique, position qu'ils ont en commun avec Herriot. Un autre indice des liens entre les milieux leplaysiens lyonnais et les Éclaireurs de France est le fait que le père de Louis François[397] et de Pierre François[398], Charles François, est le vice président de

395 Voir Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues Encadrer les colonies de vacances 1919-1939* op. cit. et Bertrand Silvestre *Les Éclaireurs de France à Lyon,* op. cit.

396 Edmond Goblot (1858-1937) Il fut professeur à la faculté de lettres de Caen puis à celle de Lyon. Il a contribué au renouvellement de la théorie de la démonstration. Il a également cherché à définir le raisonnement téléologique (Doctrine philosophique qui repose sur l'idée de la finalité de toutes choses). En 1925, il fait paraître *La Barrière et le Niveau*, sociologie de la bourgeoisie. Pour lui l'élite n'est pas le fait d'une classe, mais d'un comportement. La bourgeoisie est définie selon les comportements et les représentations qu'elle a d'elle même. Seul le jugement de valeur fait le bourgeois.

397 Louis François (1904- 2002), Professeur d'histoire et géographie durant l'entre-deux-guerres, homme engagé chez les Éclaireurs de France, résistant et déporté, Louis François est nommé inspecteur général à la Libération. Membre du groupe histoire-géographie de l'Inspection générale, il en devient le doyen de 1968 à sa retraite en 1973. En tant qu'inspecteur il est soucieux d'introduire dans l'enseignement les méthodes actives issues de l'éducation populaire. Sous la direction de G. Monod, il introduit l'éducation civique au collège.

398 Pierre François, commissaire général des Éclaireurs de France.

l'Office Social Lyonnais et l'auteur d'un livre pour cet office « *Sommes-nous coopérateurs ? »*[399].

Allemand-Martin est un militant des Éclaireurs de France, professeur dans l'enseignement secondaire. Il n'est pas surprenant que la mise en place de son programme soit profondément marquée par le programme éducatif de cette association. Il réalise même un des projets de ce mouvement en faisant la jonction entre les Éclaireurs de France et l'enseignement secondaire.

Si la réforme des loisirs dirigés initiée par Jean Zay n'a pas donné les résultats escomptés, c'est bien évidemment en raison de la survenue de la seconde guerre mondiale. Cette réforme s'est également heurtée aux difficultés de l'innovation pédagogique et en particulier à la question des moyens alloués aux nouveautés pédagogiques. Dans le cas des pratiques d'Allemand-Martin, si celui-ci a trouvé une place dans les loisirs dirigés, il ne faut pas oublier son aspect précurseur, et il est également légitime de s'interroger sur les survivances de son action.

Dans le cadre de leur rapprochement avec l'"Éducation Nationale au cours des années trente, les Éclaireurs de France ont vu dans les réformes de Jean Zay un moyen d'intervenir dans les lycées publics et d'influer sur les pratiques pédagogiques. Cette volonté transparaît à travers l'agrément obtenu du ministère de l'éducation nationale pour *Le livre des Jeux*, mais aussi avec la publication en décembre 1937 d'un numéro spécial du *Chef*, consacré à l'organisation des loisirs dirigés au sein des établissements secondaires. Ces publications survivent même à l'expérience, puisque *Le livre des Jeux* est réédité plusieurs fois, y compris pendant la guerre où l'indication de l'agrément ministériel de 1937 apparaît toujours, la brochure du *Chef* est également rééditée en avril 1941 sous le titre *Pour une école vivante*, avec une légère refonte de l'introduction.

399 Statut de l'Office Social de Lyon, bibliothèque municipale de Lyon.

Allemand-Martin n'apparaît pas dans ces brochures, aucun des contributeurs autres que les membres du comité de rédaction n'apparaît d'ailleurs dans l'ours, mais il est évident qu'il a certainement envoyé des comptes-rendus des actions menées. Durant toute la période où il a exercé au lycée du Parc, Allemand-Martin n'a eu de cesse de promouvoir le tourisme scolaire et universitaire, il serait étonnant qu'il n'ait pas participé à la rédaction d'une revue d'un mouvement où il militait et qui promouvait le type d'action qu'il menait.

Cette participation aux revues des Éclaireurs de France nous amène à nous interroger sur une autre forme de continuité de l'action d'Allemand-Martin en raison de l'influence qu'il a pu avoir auprès de la famille François, en particulier les frères Pierre et Louis.

La famille François, est une famille de la bourgeoisie lyonnaise, Charles François secrétaire général à la compagnie du gaz de Lyon, est, comme nous l'avons déjà vu, un des membres fondateurs de l'Office Social Lyonnais, mais aussi un acteur des politiques sociales de la ville de Lyon. Il est également directeur de cabinet de Justin Godart de juillet 1915 à décembre 1916 lorsque celui-ci est sous-secrétaire d'état à la santé militaire. Ses enfants ont fait partie des Éclaireurs de France à partir de 1917[400]. Louis François a lui-même déclaré que cela avait été pour lui une expérience fondatrice. Lycéen à Lyon, sa participation directe aux actions menées par Allemand-Martin, à partir de 1920, reste hypothétique, mais il a certainement eu connaissance de cette application des méthodes du scoutisme dans l'enseignement secondaire, sa présence en tant que Khâgneux au lycée du Parc est contemporaine des séjours et sorties organisés par Allemand-Martin. De plus son frère Pierre, né en 1907, a pu lui aussi participer à ces activités lors de sa scolarité dans le secondaire.

400 Nicolas Palluau Jeunesse d'un réformateur, in *Louis François et les frontières scolaires-Itinéraire pédagogique d'un inspecteur généra*l, Presses Universitaires de Rennes 2014.

Dans ses classes, Louis François adapte les méthodes éducatives et pédagogiques actives, telles qu'il les a connues à travers le scoutisme des Éclaireurs de France avec l'organisation de la classe en petites équipes et la responsabilisation des individus[401]. Lors de la réforme des programmes de 1937, Louis François est un participant actif, en particulier avec la promotion des enquêtes de terrain que l'on peut rapprocher des explorations des patrouilles scoutes mais aussi des comptes rendus de voyages et de sorties que demande Allemand-Martin aux élèves.

Durant toute sa carrière, Louis François se montre extrêmement intéressé par les formes d'actions éducatives autour des classes et par les méthodes actives en classe. Sa mission première en tant qu'inspecteur général, après sa nomination par Gustave Monod, était de superviser la réforme de la vie scolaire, le but étant de développer le civisme et l'autonomie au sein des établissements secondaires, avec la mise en place des élections de représentants des élèves et la généralisation de l'éducation civique dans le secondaire. Les consignes de Louis François insistent sur la nécessité d'utiliser des méthodes actives et d'éviter le cours magistral[402].

Une autre action menée par Louis François peut également être rapprochée de ce qui se fit dans les lycées lyonnais avant guerre, la mise en place des bourses de voyage Zellidja. Ces bourses destinées à des lycéens devaient leur permettre de faire un voyage à l'issue duquel un compte-rendu rédigé devait être remis. Pour Louis François c'était un moyen de compléter la formation lycéenne qui n'est pas suffisamment ouverte sur le monde[403]. La description des objectifs de

401 Marie Dercourt-Terris « Agrégé et chef scout », in *Louis François et les Frontières scolaires – Itinéraire pédagogique d'un inspecteur général*. op. cit.

402 Jean Paul Martin, Éducation civique et tradition républicaine in *Louis François et les Frontières scolaires – Itinéraire pédagogique d'un inspecteur général*. op. cit.

403 Éric Passavant Défendre la lettre et l'esprit des bourses de voyages Zellidja in *Louis François et les Frontières scolaires – Itinéraire pédagogique d'un inspecteur général*. op. cit.

ces bourses faites par Éric Passavant montre qu'elles sont proches idéologiquement du projet éducatif d'Antoine Allemand-Martin, mais aussi des Éclaireurs de France, à savoir la création d'une nouvelle élite d'hommes d'action nécessaire à la France. Le fondateur de ces bourses, Jean Walter (1883-1957) était lui aussi marqué par le courant réformateur leplaysien.

On peut s'interroger sur la part qui revient à Allemand-Martin dans les expériences éducatives qui ont façonné la pensée pédagogique de Louis François. Toujours est-il qu'Antoine Allemand-Martin, par son action au lycée du Parc de Lyon, est à la fois un innovateur et un révélateur de l'importance d'un courant de pensée au sein de l'Éducation Nationale et de mouvements de jeunesse comme les Éclaireurs de France.

Innovateur, car il est certain qu'au cours des années vingt et trente, peu de professeurs ont autant développé le principe des sorties et voyages scolaires. Ces temps d'activités, hors des heures de classes n'étaient pas seulement pensés comme des compléments à l'enseignement secondaire, mais bien comme des temps de formation des individus, de véritables temps éducatifs.

Révélateur, Antoine Allemand-Martin le reconnaît lui-même, il n'est pas l'inventeur de la sortie et du voyage scolaire. Par contre, il a su être le point de convergence entre la demande sociale issue des parents d'élèves, la demande institutionnelle et l'influence des réformateurs sociaux lyonnais. C'est cette convergence qui lui a permis une action d'une telle ampleur. Si aujourd'hui son action et sa personne sont quasiment tombées dans l'oubli, on peut supposer, à juste titre qu'Antoine Allemand-Martin a certainement eu une influence sur ses contemporains comme Louis François et a par là-même marqué l'évolution de l'enseignement secondaire.

Si l'on élargit notre point de vue à l'ensemble de la famille d'Antoine Allemand-Martin, nous trouvons des éléments qui conduisent à remettre en cause un certain nombre de représentations que l'on peut avoir sur ce monde de militants des années trente. Pour cela, il faut nous intéresser à la trajectoire de la fille d'Antoine Allemand-Martin, Jeanne Allemand-Martin.

Elle nous est connue par les travaux Thierry Keck[404] sur l'action de Maurice Montuclard et de son mouvement *Jeunesse de l'Église*. Cette action débute par la rencontre de ces deux personnes décrites ainsi[405] :

> *« Dans la fondation de la communauté, plusieurs éléments ont joué un rôle essentiel : il y fallut des circonstances particulières, un vivier de participants et surtout la rencontre de deux personnalités habitées d'une volonté forte de réaliser une expérience chrétienne de type communautaire d'un esprit nouveau : Jeanne Allemand-Martin et Maurice Montuclard. Jusqu'en 1944, date de l'éclatement de l'équipe originelle, les orientations fondamentales du mouvement seront le fait de l'une comme de l'autre et seul l'éloignement de Jeanne Allemand-Martin après la guerre – et donc son absence lorsque Jeunesse de l'Église défrayera la chronique- conduira à minimiser son rôle dans les années de la fondation. »*

A l'issue de sa formation de prêtre, Maurice Montuclard est aumônier de la Jeunesse Étudiante Chrétienne Française à Lyon. C'est dans ce contexte qu'il rencontre Jeanne Allemand-Martin :

> *« Fille d'un professeur de sciences naturelles du lycée Ampère[406], ami de Pierre Termier[407] et pionnier des camps de vacances itinérant en montagne, Jeanne sans être une convertie stricto sensu, affirme un engagement religieux personnel depuis l'adolescence. Responsable de la JECF section sciences de la Faculté de Lyon, elle est amenée par son mandat à rencontrer Montuclard, aumônier de son groupe. Celui ci est impressionné par sa vive intelligence et sa forte personnalité. De plus le dominicain découvre à travers elle un mode de vie exaltant qui tranche avec l'atmosphère confinée*

404 Keck, Thierry, *Aux sources de la crise progressiste en France, le mouvement "Jeunesse de l'Eglise" (1936-1955),* thèse sous la direction d'Etienne Fouilloux, Université Lumière Lyon 2, 2002

405 Keck, Thierry, *Aux sources de la crise progressiste en France, le mouvement "Jeunesse de l'Eglise" (1936-1955) ;* op. cit.

406 Antoine Allemand-Martin est bien professeur au lycée du Parc. Il semble avoir néanmoins exercé dans d'autres établissements lyonnais.

407 Pierre Ternier, Lyon 1859- Grenoble 1930, géologue français, ancien élève de Polytechnique (promotion 1878) et de l'Ecole des Mines de Paris. De 1894-1912, il est professeur de minéralogie, adjoint au directeur de la carte géologique et topographies souterraines, directeur de la carte géologique de France puis professeur titulaire de géologie générale. Il est important de noter qu'il était cousin de Mgr TERMIER, évêque de la Tarentaise et que son oraison funèbre, faite par Louis Nelter est publiée par le Club Alpin Français. D'après le site des *Annales des mines* http://www.annales.com/archives/x/term.html consulté le 22. 07. 2016.

et quelque peu étouffante du couvent : les randonnées dans les Alpes, les longues soirées de discussion dans le chalet familial d'Huez, où se croisent de nombreux étudiants... »

Il apparaît que le milieu familial chez les Allemand-Martin ne semble pas hostile à la religion de manière générale.

Dans la deuxième moitié des année trente Maurice Montuclard et Jeanne Allemand-Martin organisent une communauté de réflexion sur la religion et l'Église Catholique, mais aussi de prière.

« Il s'agit dans notre pensée de créer ce que nous appelons encore la « Communauté Chrétienne »: des chrétiens de tous milieux se rencontrant pour fraterniser dans la prière liturgique, l'étude en commun des problèmes actuels qui les intéressent et décidés à se former à l'exemple des communautés chrétiennes primitives »[408]

D'après Thierry Keck, Jeanne Allemand-Martin joue un rôle important dans la maturation de la pensée de Maurice Montuclard et lui fait découvrir la montagne dans le chalet Allemand-Martin d'Huez.

« La vie de la communauté se traduit chaque année par des journées de prières et d'études, sortes de séminaires qui réunissent les membres, comme en septembre 1937 à l'ancien couvent de Chalais (dont les propriétaires d'alors sont proches des Dominicains), et en décembre 1938 à l'Alpes d'Huez, dans le chalet des Allemand-Martin ; à Montverdun aussi, »

Le groupe comporte 16 membres en 1936 : un avocat (Louis Dominjon), un professeur de Lycée, le sous directeur de l'usine Rhodiacéta de Péage-de-Roussillon, un étudiant, trois ouvriers ou employés, une professeure de Lycée[409], quatre étudiantes, deux élèves de l'Ecole Sociale, une jeune femme de la bourgeoisie, sans profession. Il semble que ce soit essentiellement un groupe de jeunes étudiantes. En 1936, ils forment l'« *Association pour la rénovation sociale »,* qui est déclarée à la préfecture du Rhône.

408 Maurice Montuclard cité par Keck, Thierry, *Aux sources de la crise progressiste en France, le mouvement "Jeunesse de l'Eglise" (1936-1955) ;* op. cit.

409 Le nom de Joseph Hours, prof d'histoire à la Khâgne du Parc, apparaît. On peut noter qu'il participe activement à la mise en place du cercle lycéen au Parc avec Antoine Allemand-Martin.

Dans les circonstances du début de la guerre, la communauté s'installe à Montverdun dans la Loire. Jeanne Allemand-Martin est présente, elle occupe une place de secrétaire de Mairie et d'assistante rurale. La communauté développe un projet de modernisation de la liturgie et de la vie paroissiale.
Jeanne Allemand-Martin s'occupe du secrétariat. En septembre 1940, ils sont de retour à Lyon et habitent au 5 rue Pizay. Des membres de la communauté sont proches des Scouts de France (Jacques Chaveyriat commissaire route) ou des Compagnons de France (Charles Maignial).
En mai 1941 Jeanne Allemand-Martin entre au comité des problèmes de la jeunesse féminine auprès du comité du Secrétariat Général à la Jeunesse. En juillet de la même année Marie Aubertin, également proche de Maurice Montuclard, entre au Comité d'étude féminine qui se réunit à Vichy, de temps en temps. Ces deux faits montrent que, sans adhérer forcément en bloc à l'idéologie de Vichy, certains éléments du groupe ont pu être séduits un temps par des aspects de la Révolution Nationale : condamnation de l'individualisme libéral et bourgeois, réhabilitation d'une morale familiale et sociale, éthique de la responsabilité des élites, etc.
Ce groupe autour de Maurice Montuclard se rapproche progressivement de la Résistance. Le 12 janvier 1941, Jeanne Allemand-Martin se rend à Gurs pour visiter le camp et, avec Marie Aubertin , elle fait partie des volontaires qui ont aidé à sauver des enfants au camp de Vénissieux avec l'abbé Glasberg après la rafle du 26 août 1942. Elles ont également participé à des actions clandestines.
Après guerre, Jeanne Allemand Martin s'engage dans le mouvement citoyen du Monde et épouse le capitaine Sarrazac-Soulages. Malgré sa rupture avec Maurice Montuclard en 1944, elle continue les actions en faveur de la paix avec lui. L'apogée de ces actions se fait en 1948 avec l'affaire Garry Davis.

De ce survol synthétique, puisé dans la riche thèse de Thierry Keck, on peut tirer plusieurs constats. Premièrement, l'exemple d'Antoine Allemand-Martin nous montre que les militants de l'éducation populaire laïque ne sont absolument pas coupés du monde des mouvements d'éducation confessionnelle. Des liens directs semblent exister, y compris dans des périodes et des contextes où la question du respect de la laïcité de l'enseignement est sources de vives tensions comme on peut le constater à travers certains articles du *Réveil du Rhône.* Si la lecture des journaux et des revues des mouvements d'éducation populaire peut donner l'idée d'une opposition frontale entre mouvements laïques et confessionnels cette représentation ne correspond absolument pas à la réalité bien plus complexe, ces milieux ne sont pas hermétiques et des échanges ont lieu. Ce constat est logique quand on prend en compte le fait que l'ensemble des mouvements d'éducation populaire laïques ou confessionnels vise le même public issu des classes populaires. De plus, comme nous l'avons déjà évoqué, la trajectoire de Jeanne Allemand-Martin confirme l'hypothèse des liens que l'on peut établir entre mouvements éducatifs et mouvements de résistance. Dans son cas, on peut avancer l'hypothèse que le sort des populations enfermées à Gurs et la situation des enfants juifs de Venissieux a contribué certainement à l’engagement de Jeanne Allemand-Martin à résister.

Antoine Allemand-Martin est un exemple de militant de l'éducation populaire qui a su mettre en place des actions et des méthodes éducatives innovantes, en ayant eu une relative notoriété dans les dernières années avant la seconde guerre mondiale. Si son nom est vite tombé dans l'oubli, en revanche, il y a lieu de penser que les innovations éducatives et pédagogiques dont il a été le fer de lance ont perduré après lui.

Dans son cas, on peut remarquer que bien qu'il soit parfaitement apte à théoriser l'action éducative comme le montrent certains de ses articles dans le *Réveil du Rhône,* et dans son ouvrage sur le tourisme scolaire, il ne s'enferme pas dans l'élaboration de théories et reste jusqu'au bout un militant développant des actions concrètes, pour justement mettre en place un programme d'éducation populaire.

De plus, la trajectoire de sa fille va à l'encontre d'une représentation des différents réseaux de militants qui voudrait qu'il y ait une étanchéité complète entre réseaux confessionnels et réseaux laïques. Des échanges ont lieu mais pas uniquement dans un contexte ou une optique d'affrontement.

B) Léon Emery, l'aveuglement du théoricien

Contrairement à Antoine Allemand-Martin, Léon Emery n'est pas à proprement parler un militant de terrain. Dans l'analyse de sa biographie, rien n'indique en effet que Léon Emery soit intervenu sous une forme ou une autre dans une œuvre ou une association d'éducation populaire. Par contre son action en tant que théoricien de l'éducation des masses et son poste de professeur à l'École Normale de Lyon lui valent une très grande influence. C'est, parmi notre échantillon de militants, le seul qui a une audience presque à l'échelle nationale.

La biographie de Léon Emery a déjà fait l'objet de travaux de recherche[410] sur lesquels nous allons nous appuyer. L'objectif ici n'est pas de reprendre l'ensemble de sa biographie, mais de mettre en avant les éléments qui peuvent permettre de mieux cerner ce monde de militants de l'éducation populaire.

410 Julien Dupont, *Itinéraire d'un Pacifiste. Léon Emery 1898-1981*, mémoire de DEA d'histoire contemporaine sous la direction de Laurent Douzou, Université Lumière, Lyon II, 1997.

La trajectoire de Léon Emery peut être symbolisée par quatre dates importantes de sa vie : - 1919 : Il obtient l'aptitude au professorat

- 1933 : Il est président de la section Rhodanienne de la Ligue des Droits de l'Homme

- 1938 : Il soutient activement les accords de Munich

- 1943 : Il est conférencier à l'école des cadres de la Légion des Combattants d'Allard

Ces quatre dates montrent les contradictions de Léon Emery, mais aussi les continuités à travers le pacifisme. De 1919 à 1945, les prises de position de Léon Emery sont celles d'un pacifiste intégral, pour qui il est préférable de trouver un accord avec les régimes fascistes plutôt que de risquer une guerre. Le parcours de Léon Emery évolue, du Syndicat National des Instituteurs au Rassemblement National Populaire de Déat. Cette trajectoire est motivée par le pacifisme intégral, mais également par un anti-communisme de plus en plus fort après 1936.

Pour reconstituer la trajectoire de Léon Emery, l'historien se heurte à plusieurs obstacles. Le premier est celui que rencontrent beaucoup d'historiens contemporains, à savoir une richesse de sources très importantes car Léon Emery se révèle être un polygraphe extrêmement prolixe. Ce qui conduit à une immense production d'articles et de tribunes publiés dans de nombreux journaux. Le deuxième obstacle est celui des mémoires rédigées par Léon Emery lui-même. Ce récit de vie se révèle plein de désillusions et Emery donne une vision historisante de sa vie.

Cependant Léon Emery n'est pas un inconnu pour les historiens. À travers différents travaux comme ceux de Pascal Ory[411] , Pierre Giollito[412], Roger Martin[413], Emery est régulièrement évoqué comme un personnage secondaire, présent partout mais de manière discrète. Ce simple fait nous montre que Léon Emery bien qu'il n'accède jamais à la tête de l'ensemble des organisations auxquelles il participe, n'en reste pas moins certainement le militant lyonnais qui exerce la plus grande influence. Cette influence est telle qu'il pouvait encore être évoqué de manière acerbe par certains de ses anciens élèves dans les années 80.

Léon Emery est l'exemple parfait des « strates intermédiaires », ces intellectuels qui comptent de leur vivant, mais qui ne sont pas des personnalités de premier plan comme le théorise Jean François Sirinelli dans son article[414] *Hasard ou nécessité ? Une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels.*

Léon Emery est décrit comme un grand pédagogue, voire un grand éducateur par ses contemporains et cette vision est reprise dans les études historiques. L'étude des mouvements d'éducation populaire lyonnais amène à nuancer cette présentation des choses.

Léon Emery est certainement un grand éducateur populaire comme le montre son action pour développer des cours pour ouvriers et la création en 1926 du cercle d'étude de l'Union Départementale CGT du Rhône[415]. Pour lui le syndicalisme est un moyen de faire apparaître une élite ouvrière, mais comme nous l'avons constaté dans ses nombreux articles dans le *Réveil du Rhône,* Léon Emery ne conçoit son action que sous la forme de conférences. De plus

411 Pascal Ory, *La belle illusion,* op. cit et *Les collaborateurs,* Le Seuil, Paris 1976.
412 Pierre Giollito, *Histoire de la Jeunesse sous Vichy,* op. cit.
413 Roger Martin, *Les instituteurs de l'entre-deux guerres : idéologie et action syndicale*, Lyon . Presses universitaires de Lyon, DL 1982.
414 Jean-François Sirinelli, « Le hasard ou la nécessité ? une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels », op. cit.
415 Roger Martin, *Les instituteurs de l'entre-deux guerres : idéologie et action syndicale*, op. cit.

l'analyse de sa carrière montre qu'il n'est resté que très peu de temps face à des élèves en situation normale puisqu'il a été très vite professeur en école normale. On peut dire que durant toute sa carrière Léon Emery est toujours dans la position du professeur ou du conférencier. Son rapport d'inspection pour l'année 1937 vaut d'être cité à cet égard[416] :

> *« Professeur doué de brillantes qualités personnelles : une voix chaude et prenante, une pensée variée, nuancée, riche de trouvailles heureuses et de formules bien frappées, qui se moule naturellement dans la forme oratoire et atteint souvent l'éloquence, une lecture abondante et une mémoire infaillible, qui étayent utilement son talent particulier de synthèse. Peut-être cependant M. Emery exagère-t-il dans le sens de ses qualités : certaines de ses leçons tournent à la conférence et ne reposent plus assez sur les textes, sur lesquels on n'a plus qu'une vue à vol d'oiseau. Les élèves charmés, mais passifs, ne sont plus préparés directement à leur métier d'instituteur. »*

Léon Emery est le révélateur de l'incapacité des milieux de l'éducation populaire à proposer d'autres modes d'action. C'est d'ailleurs une des faiblesses permanentes de l'éducation populaire laïque lyonnaise. De 1923 à 1940, *Le Réveil du Rhône* ne produit, on l'a dit, aucun article sur les méthodes pour mettre en place le programme éducatif justement théorisé dans les pages du journal.

Le profil diffère du tout au tout de celui des autres militants dont nous faisons le portrait. En effet, Antoine Allemand-Martin ou Gustave Cauvin sont des militants de l'éducation qui ont, eux aussi, théorisé leur action, mais qui ont également su développer et diffuser de nouvelles formes d'éducation populaire, que ce soit par le tourisme scolaire dans le cas d'Allemand-Martin ou bien par le cinéma éducateur pour Gustave Cauvin.

Par contre, s'il est un fait évident dans le cadre de notre étude, c'est que Léon Emery est le produit de l'école de la III^{e} République, ce qui est confirmé par ses mémoires[417].L'école lui permet d'échapper à son milieu social pauvre, l'École Normale de Lyon est pour lui un tremplin vers l'accès à la culture, surtout avec

416 Dossier de Léon Emery aux archives nationales, F17/27286.

417 Emery, Léon, 1898-1981 *Étapes et rencontres : à travers les tumultes d'un siècle*, Lyon, "Les Cahiers libres", 1976.

son professeur Roger Pillet. L'ambition de son père était de faire de lui un instituteur, ce qui représente, alors dans les classes populaires, l'idéal de la réussite et de l'ascension sociale. De ses origines modestes, il conserve une vision pessimiste des classes populaires, la pauvreté, selon lui, génère la bêtise, la vulgarité et l'ignorance. L'éducation est alors la seule alternative pour permettre le progrès social et sortir de la fatalité plébéienne[418].

Emery décrit lui-même son milieu social comme celui des classes pauvres déchristianisées. Il décrit son père comme chauvin et cocardier, rejetant le socialisme. Emery est élevé dans le respect de l'autorité. La mort de son frère sur le front en 1916 et la lecture du *Feu* de Barbusse ébranlent son patriotisme. A la fin du premier conflit mondial, Emery est socialiste partisan de la Révolution Russe et Wilsonien. Comme pour ses autres opinions, sa pensée et son action ont toujours une base littéraire. C'est par la littérature qu'il forge sa vison politique. Emery est finalement un autodidacte, il approfondit lui-même sa culture au cours des années vingt.

1919 est une année charnière pour Léon Emery, il subit les influences de différents courants de pensées socialistes et pacifistes et perd dans le même temps certains traits de son éducation familiale, en particulier le chauvinisme et le respect de l'autorité.

La mort de Roger Pillet est un tournant dans sa vie, comme en fait foi la rédaction de la brochure consacrée à la mémoire de son professeur ; il adhère à la Ligue des Droits de l'Homme en hommage posthume à son ancien professeur. En 1925, après ses premières affectations à l'École Normale de Bourg puis de Chaumont (Haute-Marne), il est de retour à l'école normale de Lyon et chargé de préparer les élèves de 4e année à Saint Cloud et Fontenay.

418 Julien Dupont, *Itinéraire d'un Pacifiste. Léon Emery 1898-1981,* op. cit.

Son expérience personnelle l'incite à vouloir généraliser l'éducation à l'ensemble des couches de la population. Il prend pour modèle Fernand Pelloutier, organisateur d'universités populaires, d'offices de renseignements pour les ouvriers et de musées sociaux. C'est lui qui inspire la vison d'Emery sur ce que doit être l'éducation des classes ouvrières. En 1926, il crée le cercle d'étude de l'Union Départementale CGT du Rhône. Au congrès de l'Union de l'Enseignement laïque du Rhône en mars 1927, il insiste sur la nécessité de renforcer l'éducation post-scolaire jusqu'à 18 ans. Pour Emery l'éducation ouvrière a pour but de lutter « *contre la perte d'esprit critique observable aux États Unis* »[419]. Pour lui le syndicalisme est un moyen de faire apparaître une élite ouvrière, ce qui explique son implication de plus en plus forte dans le syndicalisme enseignant. Julien Dupont relève qu'il a cependant une approche littéraire du monde ouvrier, et non socio-économique, c'est-à-dire qu'il reste finalement sur des représentations plus que sur des analyses des phénomènes sociaux. Ce fait est bien évidemment à mettre en lien avec son rôle de théoricien absent des aspects pratiques pour réaliser cette éducation post-scolaire qu'il appelle de ses vœux.

Emery renforce le syndicalisme enseignant en le théorisant, il est au centre de la vingtaine d'enseignants qui font vivre le syndicalisme. Il est alors en même temps secrétaire de rédaction du *Réveil du Rhône,* où il peut exposer, comme nous l'avons vu, sa vision et ses théories sur ce que doit être l'éducation populaire.

Il utilise alors les structures syndicales pour développer ses idées politiques. Il passe du statut d'éducateur à celui d'intellectuel engagé. Il commence à proposer une doctrine cohérente, obtient une certaine notoriété au niveau national.

419 Citation rapporté par Roger Martin *Idéologie et action syndicale des instituteurs de l'entre-deux-guerres* et reprise par Julien Dupont in *Itinéraire d'un Pacifiste. Léon Emery 1898-1981,* op. cit.

Pour lui le pacifisme est tourné vers la révision du traité de Versailles. La justice sociale ne peut se faire que dans un monde en paix. Il faut détruire les causes qui ont permis le développement du fascisme et cela passe par l'égalité des droits entre les nations. Cette idée après l'arrivée d'Hitler au pouvoir conduit au pacifisme intégral. Selon lui, le pacifisme est la base de sa lutte antifasciste car le militarisme et le nationalisme mènent au fascisme. A ses yeux, l'antifascisme ne peut justifier aucune guerre. Il faut lutter contre le fascisme à l'intérieur du pays, à l'extérieur il faut négocier pour éviter les guerres.

A partir de 1935 avec le traité franco-soviétique, Emery s'oriente de plus en plus vers l'anticommunisme Ainsi, la question de l'intervention dans la guerre d'Espagne et les purges staliniennes le confirment dans l'idée que le communisme peut conduire à la guerre. Léon Emery est alors l'homme des engagements multiples. Le milieu des années trente est l'apogée de ce militantisme. On retrouve Léon Emery dans une multitude d'organisations comme le SNI, Le GDEL, la ligue des Droits de l'Homme, le CVIA et enfin le Front Commun. Il cherche à lutter contre le fascisme en utilisant l'ensemble des moyens disponibles. L'éducation populaire est évidemment un des moyens à utiliser : il s'agit alors d'éviter la mainmise des organisations fascistes sur la jeunesse.

Dès 1934, ses prises de positions le font entrer en conflit avec de nombreux milieux politiques. Le premier conflit éclate avec l'affaire de l'exclusion d'Édouard Herriot de la Ligue des Droits de l'Homme, menée par Emery. Il expose ses raisons dans sa brochure « *Du cas Herriot à la réforme de la Ligue ».* Le point de départ de ce conflit est l'entrée d'Herriot dans le cabinet Doumergue le lendemain du 6 février 1934. Pour Emery, en faisant cela, Herriot participe à un gouvernement né de l'émeute et trahit ainsi ses engagements pris au sein de la Ligue des Droits de l'Homme.

Après 1936 et l'élection du Front Populaire, les conflits politiques se multiplient, en particulier au sein du CVIA et de la Ligue des Droits de l'Homme. En 1937, Léon Emery démissionne de cette dernière. Il s'investit alors de plus en plus dans la section lyonnaise du Front Commun de Bergery. C'est alors que se produit l'affaire du décès d'un militant d'extrême droite dans l'attaque du local lyonnais du Front Commun. Les lettres anonymes et les menaces inquiètent les supérieurs de Léon Emery, qui reçoit alors une mise en garde sur sa trop grande exposition publique, avec ses nombreux engagements militants et politiques comme le montrent les rapports de sa direction et d'inspection pour l'année scolaire 1934 - 1935[420]:

- Rapport de la direction, 9 janvier 1935 :

> *« Comme par le passé, ce professeur sait enrichir son enseignement des fruits d'une lecture ample, variée, sans cesse renouvelée, en même temps qu'il entraîne ses élèves par le charme maintes fois signalé d'une élocution élégante et aisée. Pour faciliter la réorganisation de la 4e année (latin), M. Emery a consenti de bonne grâce à abandonner la presque totalité de l'enseignement littéraire dans cette promotion au profit de celui de l'histoire ; et nous devons l'en remercier.*
> *Pourquoi faut-il que ce fonctionnaire s'impose un nombre croissant de tâche extra-scolaires, dont il serait miraculeux que la multiplicité ne nuisît pas à la qualité d'un enseignement dont l'efficacité requiert une préparation immédiate et un souci d'adaptation constant ? On hésite à proposer, pour une promotion au choix un professeur brillant certes, mais dont l'activité au lieu de se concentrer sur sa fonction d'enseignement semble prendre plaisir à se disperser en dehors de l'Ecole »*

- Rapport de l'inspection d'académie 21 février 1935

> *« Professeur de talent, remarquable par sa culture, ses abondantes lectures, sa faculté d'assimilation, sa grande mémoire et un don d'élocution fort enviable. Depuis quelque temps déborde de son cadre de professeur par une action sociale qui, absorbant de plus en plus son attention et son temps, ne peut pas aller sans quelque dérangement dans ses travaux scolaires et ne pas se traduire par quelque reflet de sophisme dans son enseignement. Pour renforcer une thèse, il est si facile de taire les faits ou arguments contraires, surtout à des jeunes gens enthousiastes, qui ne voient que par les yeux de leur professeur. Son activité dans ce milieu devient probablement néfaste »*

En 1938, avec la défense des accords de Munich, sous l'influence d'Emery, la section lyonnaise du SNI bascule dans le pacifisme intégral. Suite à une affaire de tracts pacifistes en 1940, Léon Emery est déplacé à l'école primaire

420 Dossier de Léon Emery aux archives nationales, F17/27286.

supérieure de Bordeaux durant deux ans. Il utilise son réseau, en particulier ses anciens adjoints lyonnais[421] au SNI pour pouvoir être réintégré sur Lyon.
Commence alors pour Léon Emery une trajectoire vers le pétainisme et la collaboration. Selon lui, toute son action collaboratrice n'est que le résultat de circonstances « fortuites »[422]. Son soutien au régime de Vichy est justifié par le fait que celui-ci assure la paix sur le territoire français, c'est donc pour cela qu'il est nécessaire de s'entendre avec l'Allemagne pour maintenir la paix en France.
Avec les conférences qu'il fait à Allevard, dans l'école des cadres de la Légion des Combattants, Léon Emery devient un doctrinaire de la Révolution Nationale. Il participe également au journal *La voix ouvrière,* organe des groupes légionnaires d'entreprise. A partir de mai 1944, il est chargé de mission au cabinet du secrétaire d'État au Travail à l'échelon de Vichy, en particulier sur les questions d'éducation ouvrière[423].

En septembre 1944 ; Léon Emery est arrêté et incarcéré à la prison Saint Paul de Lyon. Le 3 mai 1945, il est révoqué sans pension et le 28 novembre 1945, la cour de justice de Lyon le condamne à 5 ans de prison, 12000 F d'amende et à la dégradation nationale. Il obtient sa libération en mars 1946 et s'installe à Nîmes. Après guerre, il poursuit ses études littéraires et musicales. Il donne des conférences à Lyon dans des cercles restreints et enseigne au grand séminaire de Nîmes et au lycée libre de la Sauque près de Bordeaux[424].

---

421 Il s'agit en particulier de Lavenir, secrétaire du SNI, puis membre du cabinet d'Abel Bonnard et de Louis Blain, ancien trésorier du SNI sur Lyon membre du ministère de l'information sous les ordres de Philippe Henriot, voir Julien Dupont in *Itinéraire d'un Pacifiste. Léon Emery 1898-1981,* op. cit. Louis Blain semble avoir été instituteur dans la commune de Dardilly dans le Rhône, il y a certainement un lien entre son pacifisme et l'érection dans cette commune du Rhône d'un des rares monuments aux morts pacifistes.

422 Emery, Léon, 1898-1981 *Étapes et rencontres : à travers les tumultes d'un siècle,* op. cit.

423 Dossier de Léon Emery aux archives nationales, F17/27286.

424 Article sur Léon Emery par Maurice Moissonnier dans le Maitron http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article24314, version mise en ligne le 18 janvier 2009.

Au-delà d'une trajectoire individuelle marquée par le pacifisme intégral, qui conduit un militant de mouvements laïques de gauche à sombrer dans le pétainisme et la collaboration, l'exemple de Léon Emery, comme nous l'avons déjà relevé plusieurs fois, est symptomatique de la faiblesse des mouvements d'éducation populaire lyonnais lors de la mise en place de leur programme éducatif. Si la nécessité de cette éducation et ses objectifs sont parfaitement théorisés et maîtrisés par l'ensemble des militants, en revanche la question des méthodes à employer n'est absolument pas traitée. Les militants se trouvent seuls et doivent finalement faire preuve d'empirisme dans leur action. C'est en partie ce qui explique l'influence grandissante de mouvements ayant fait ce travail de réflexion sur les méthodes éducatives à mettre en place comme par exemple les Éclaireurs de France, dont on trouve de nombreux militants au sein du GDEL et qui assurent en partie l'organisation des premières formations pour le personnel d'encadrement des colonies de vacances.

C) Eric Kauffman , ou les multiples formes d'engagement individuel en temps de guerre

Le terme d'engagement est souvent indispensable pour décrire une société de militants. Mais ce terme est bien souvent porteur d'une multitude de sens et de valeurs :

- Que ce soit simplement un engagement dans une force armée régulière ou irrégulière.

- Que ce soit un engagement dans une organisation politique active dans une société.
- Que ce soit un engagement individuel dans une action sociale, éducative ou caritative.

On peut s'interroger sur le fait de savoir si ces différentes formes d'engagement ne sont pas l'expression d'une volonté individuelle d'agir pour changer une situation ou la société, action pensée selon un schéma mental structuré par un ensemble d'idées politiques et de valeurs morales.

Dans le cadre des études historiques consacrées à la seconde guerre mondiale, les différentes formes d'engagement sociales, politiques et militaires sont étudiées. Dans le cadre de cette étude , nous nous pencherons sur la question de l'engagement multiple chez une personne.

Pour amorcer notre analyse nous pouvons prendre pour point de départ un ensemble de photographies issues d'archives privées, celles de Jeanne Raquin, une de mes témoins dans le cadre de mes recherches. Cette série peut nous permettre de comprendre les motivations et l'état d'esprit des personnes faisant le choix de s'engager dans une action éducative.

1 Louise Revellin (Fleur de Pomme) *2 Erick Kauffman (Canneton)*

3 Antoine Berne (Hippocampe persévérant) auteur de la série de photographies

Cette série de quatre photos nous montre le repas de fiançailles d'Eric Kaufmann (Canneton) chef du clan Éclaireurs de France Charcot avec la cheftaine Éclaireuse Louise Revellin (Fleur de Pomme), de la Fédération Française des Éclaireuses, le 10 octobre 1943 à Jonage. Le mariage n'a jamais eu lieu car Kaufmann a été fusillé par les Allemands le 12 juin 1944 à Dagneux. Kaufmann était un membre des Éclaireurs de France pendant l'occupation. Il travaillait à la SNCF à Oullins, a été arrêté sur son lieu de travail et a été fusillé pour faits de résistance. Son nom est porté sur le livre d'Or des Éclaireurs de France à la Libération.
Il semble qu'un nombre important des personnes présentes à ce repas ait participé à des actions d'aide aux réfugiés, à des sauvetages d'enfants juifs, à des actions de résistance ou se soit engagé dans l'armée française à la libération.

Au-delà du destin tragique du fiancé, cette photo illustre un aspect de l'état d'esprit des acteurs de l'éducation populaire. Elle peut aider à mettre en évidence l'engagement très fort de ces individus dans ce type d'action. Cette fête est une manifestation privée, mais on constate que les participants portent l'uniforme de leur mouvement respectif. Sur la table devant les deux fiancés, deux portraits, celui de Baden-Powel, le fondateur du scoutisme, à gauche, et le deuxième à droite est celui du général Lafont, chef du scoutisme français, identifiable aux décorations sur la poche gauche de sa veste d'uniforme.
De ces photographies, on peut déduire l'importance de l'engagement personnel pour ces personnes. Ce repas de fiançailles (le terme de banquet en 1943 n'est certainement pas le plus adéquat) associe l'action militante et la vie privée. La photo nous montre l'importance, pour les personnes présentes, de leur engagement. On peut parler d'une véritable foi dans l'action entreprise, car c'est bien d'une foi qu'il s'agit : dans un idéal, dans des valeurs et dans des principes

qui doivent permettre de construire une société nouvelle, certainement pensée comme démocratique et moins inégalitaire.

Cet idéal se constitue et évolue entre les années 1890 et la fin de la première moitié du XXe siècle. Il est la colonne vertébrale de l'action de l'Éducation Populaire, il est donc nécessaire de le définir et de mettre en évidence ses évolutions.

Comprendre cet idéal passe obligatoirement par une compréhension du contexte social et économique. La France de 1896 à 1950 est certes proche de nous, mais son état d'esprit est radicalement différent. Dans une interview, le photographe Henri Cartier-Bresson déclare que les années trente étaient encore le XIXe siècle. Si nous faisons abstraction du conflit mondial et du contexte géopolitique, nous sommes dans une société, qui peut apparaître proche de nous, avec de nombreuses références culturelles communes, mais également une société très éloignée de la nôtre pour les raisons suivantes :

Le premier élément à prendre en compte est la très grande précarité dans la vie des personnes. Que ce soit la précarité économique, la perte d'un emploi étant synonyme d'une perte quasi totale des revenus, mais aussi la précarité de la vie, les maladies infectieuses provoquant encore la mort, les décès lors des accouchements restant fréquents.

Le deuxième élément peut être l'importance accordée à des codes de valeurs morales et politiques auxquels les individus adhèrent et avec lesquels on ne peut transiger. Leur respect peut reposer en partie sur la crainte d'une mise à l'écart de la société.

Enfin l'importance de l'engagement personnel pour les individus, que ce soit dans des associations diverses, des mouvements politiques ou syndicaux. Ce militantisme est un élément de la socialisation des acteurs et de leur identité personnelle dans une société où les valeurs morales et politiques des individus

ont une grande importance dans leur choix de vie. Cet engagement personnel fort transparaît dans le foisonnement des associations en lien avec l'éducation populaire que nous avons déjà évoqué. Dans ce contexte, il est évident que les acteurs agissent au nom d'un idéal, qui peut être politique, philosophique ou religieux. Dans le cas de l'étude, cet idéal repose sur une espérance dans un avenir qui ne sera meilleur que si l'on agit.

Ce point peut être illustré par les paroles des chants utilisés dans ces différents mouvements, cette vision de l'avenir meilleur, étant un fil conducteur sur toute la période.

Le chant fédéral des Éclaireurs de France commence par la strophe suivante :

« Toujours tout droit les Éclaireurs de France
S'en vont joyeux vers l'avenir meilleur
En son prochain chacun d'entre eux a confiance »

Il est clairement annoncé dans ce chant que l'action entreprise doit mener vers une meilleure société, laquelle doit être construite par l'effort des militants, ceux-ci étant destinés à en être l'élite. Les statuts de la section de Lyon des Éclaireurs de France sont clairs. Celle-ci est créée en 1912, ses statuts sont déposés à la préfecture du Rhône le 25 mars[425]. Dans l'avis de création du *Journal Officiel*, cette section est décrite de la manière suivante :

« Éclaireurs de France Boys Scouts Lyonnais
Éducation Morale, physique, sportive et militaire »

Dans ses statuts de 1912, la section lyonnaise ne parle pas de formation de citoyens, mais on axe l'action sur l'éducation d'individus devant former une élite, comme le montre cet extrait :

> *«L'ÉCLAIREUR. Nous donnons à nos jeunes garçons le nom d'Éclaireurs.*
> *Dans une armée, il désigne le soldat particulièrement hardi et intelligent qui part en reconnaissance et guide l'armée dont il est l'œil.*

425 Archives départementales du Rhône, boite 4 M sup 25.

Mais ce mot, pour nous, doit être pris dans un sens figuré et élargi : il désigne les hommes d'élite provenant de toutes les catégories sociales qui, par la force et la noblesse de caractère, autant que par leur jugement, leur décision et leur sens pratique, seront les guides, les vigies de la France, les vrais pionniers de sa civilisation et de son action commerciale, industrielle, maritime, militaire et coloniale [...] »

Ces statuts datent du début de la période étudiée, nous sommes alors avant la première guerre mondiale. A ce moment là, il n'est pas encore question d'un avenir meilleur mais de constituer une nouvelle élite pour la France. C'est ce que déclare Nicolas Benoît, fondateur des Éclaireurs de France. Pour lui, comme nous l'avons vu, il s'agit de constituer une *« Phalange de Fer »,* fondation d'une nouvelle élite.

Il est donc logique que dès le début, le volontarisme des militants soit exalté et mis en avant. Ce discours appelant à l'action et au volontarisme ne se limite pas à cette période, il devient un élément permanent de la rhétorique des mouvements de jeunesse. C'est un appel à l'action qui est fait ; la nouvelle société, plus juste, qui est attendue par les militants ne peut survenir que par l'action. Le 1er couplet du chant des Éclaireurs de France se terminant par la phrase :

« Nous seront forts, car nous savons vouloir »

Ce chant fédéral des Éclaireurs de France nous permet encore d'illustrer l'état d'esprit des militants des Éclaireurs de France en particulier et des militants des mouvements de jeunesse de manière générale. On retrouve dans le texte les grands thèmes de cet état d'esprit.

Chant des Éclaireurs de France

Refrain
Toujours tout droit, les Éclaireurs de France
S'en vont joyeux vers l'avenir meilleur ;
En son prochain chacun d'eux a confiance
Le sachant digne, ardent et travailleur

1er complet
Le cœur conquis par une foi commune,
l'âme grisée au souffle de l'espoir ;
Allons heureux, sans gloriole aucune.
Nous serons forts car nous savons vouloir

2ème complet
Tel l'Arc tendu, le plus noble symbole
Nos volontés, prêtes à tout moment,
Sauront agir et la bonne parole
Triomphera par la voie du serment

3ème complet
Nous promettons d'agir par la Loi Scout
De suivre la vie en homme d'honneur ;
La Flèche de notre Arc montre la route,
L'espoir le plus beau soutient notre cœur

Paroles d'Édouard Laval et musique Étienne Taupin.

Les grands thèmes abordés le plus souvent sont les suivants :

1. Un avenir meilleur est à construire. Le constat est fait des dérèglements, déséquilibres et injustices de la société. Il s'agit de les supprimer pour atteindre le but que l'on s'est ainsi fixé.
2. Cet avenir sera l'œuvre de la jeunesse engagée dans l'idéal défendu par les mouvements de jeunesse. L'action et la jeunesse sont ainsi exaltées. Dans l'esprit des initiateurs la jeunesse ne se limite pas à l'adolescence, mais concerne aussi les jeunes adultes.
3. Cette jeunesse se caractérise par sa véritable foi dans l'avenir qu'elle doit construire et dans les valeurs qu'elle défend.
4. Le membre d'un mouvement de jeunesse est une personne ayant un code moral. Il est important de noter que la pureté de son esprit est mise en avant, cette pureté n'est pas uniquement une valeur défendue par les mouvements catholiques ou protestants : les mouvements laïques comme les Éclaireurs de

France en font également la promotion dans leur publication. Cet extrait du manuel de l'Éclaireur de France de 1944 le montre.

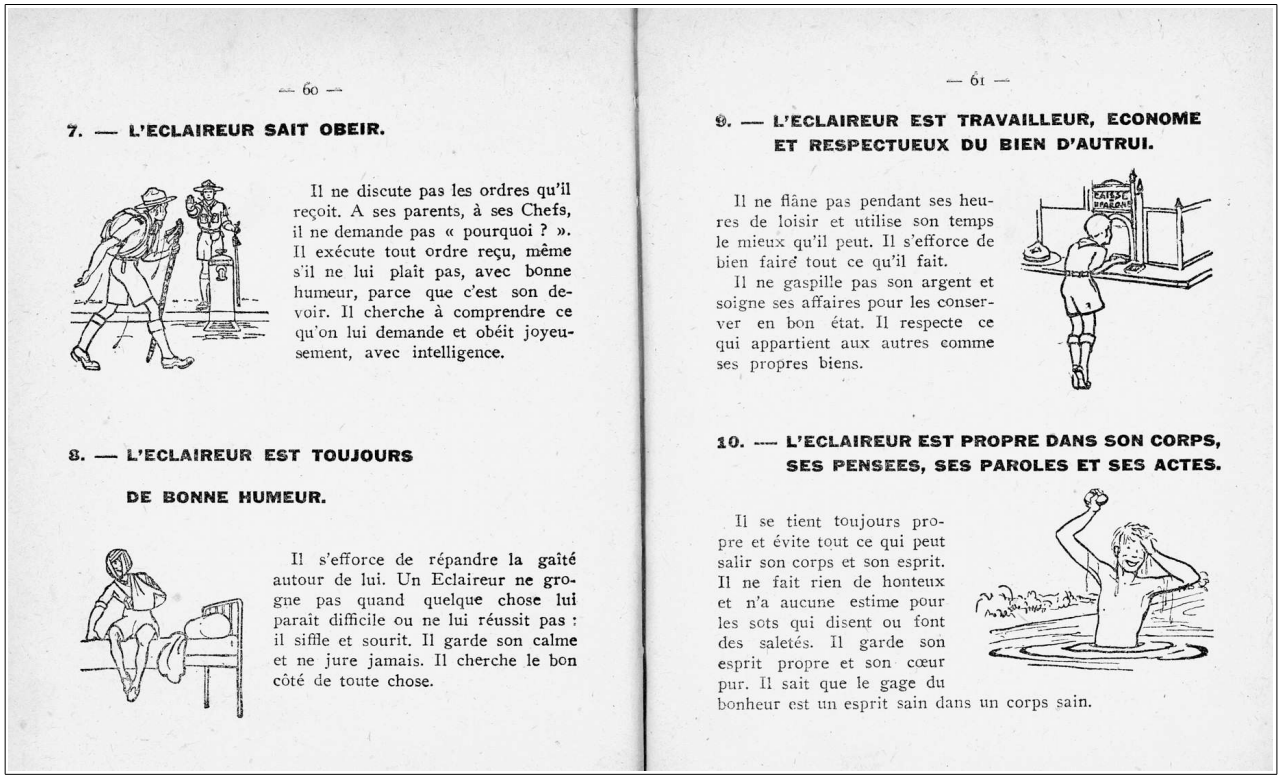

— 60 —

7. — L'ECLAIREUR SAIT OBEIR.

Il ne discute pas les ordres qu'il reçoit. A ses parents, à ses Chefs, il ne demande pas « pourquoi ? ». Il exécute tout ordre reçu, même s'il ne lui plaît pas, avec bonne humeur, parce que c'est son devoir. Il cherche à comprendre ce qu'on lui demande et obéit joyeusement, avec intelligence.

8. — L'ECLAIREUR EST TOUJOURS DE BONNE HUMEUR.

Il s'efforce de répandre la gaîté autour de lui. Un Eclaireur ne grogne pas quand quelque chose lui paraît difficile ou ne lui réussit pas : il siffle et sourit. Il garde son calme et ne jure jamais. Il cherche le bon côté de toute chose.

— 61 —

9. — L'ECLAIREUR EST TRAVAILLEUR, ECONOME ET RESPECTUEUX DU BIEN D'AUTRUI.

Il ne flâne pas pendant ses heures de loisir et utilise son temps le mieux qu'il peut. Il s'efforce de bien faire tout ce qu'il fait.

Il ne gaspille pas son argent et soigne ses affaires pour les conserver en bon état. Il respecte ce qui appartient aux autres comme ses propres biens.

10. — L'ECLAIREUR EST PROPRE DANS SON CORPS, SES PENSEES, SES PAROLES ET SES ACTES.

Il se tient toujours propre et évite tout ce qui peut salir son corps et son esprit. Il ne fait rien de honteux et n'a aucune estime pour les sots qui disent ou font des saletés. Il garde son esprit propre et son cœur pur. Il sait que le gage du bonheur est un esprit sain dans un corps sain.

Extrait de la Loi de l'Éclaireur, Manuel de l'Éclaireur, édition de 1944.

Le chant « *Amitiés liberté* » est aussi un autre exemple. De plus, il n'est pas cantonné à un seul mouvement. Ce chant qui tire son inspiration d'un chant traditionnel suisse est créé et chanté d'abord par le mouvement des *Faucons Rouges,* avant d'être repris par un grand nombre de mouvements de jeunesse après 1945.

Amitiés Liberté

1er couplet
Le visage inondé de lumière
Tourné vers des lendemains heureux
Nous bâtirons une cité fière
En chantant ce refrain joyeux

Refrain
Amitié, amitié liberté, liberté,
Par nous l'avenir sera plus beau

2e couplet
Si tu peines parmi la tempête
Vois, tant d'autres sont dans le ressac
Unis tes efforts pour tenir tête
Aidons-nous à porter le sac

3e couplet
Et bien sûr quand les tous les gars du monde
Chanteront avec nous ce refrain
Tous unis dans une joie profonde
Léger sera notre chemin

Se donne ici à voir une exaltation à l'action collective avec pour objectif de construire cet « avenir meilleur », même si celui ci reste très flou dans sa définition et ses caractéristiques. C'est une forme de vœu pieu, on déclare sa confiance dans l'avenir que l'on entreprend de construire par l'action éducative auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes.

Nous pouvons prendre aussi comme autres exemples les productions de William Lemit, le chansonnier des Éclaireurs de France, puis des CEMEA, qui compose une « *Fleur au chapeau* ».

Une Fleur au chapeau
(Refrain)
Une fleur au chapeau,
À la bouche une chanson,
Un cœur joyeux et sincère
Et c'est tout ce qu'il faut
À nous autres, gais lurons,
Pour aller au bout de la Terre

Vous, qui nous regardez passer
Dans le soleil ou sous l'orage,
Peut-être bien que vous pensez
Que nous avons bien du courage
Pour ainsi nous harasser
À courir le long des routes.
Vous ne savez ce que c'est
Vous n'aurez jamais sans doute

(au Refrain)

Ah ! Comme nous serions heureux,
Si nous pouvions la vie entière,
Courir par les chemins ombreux
Ou sur les routes familières.
Depuis les sommets neigeux
Jusqu'au bord des mers profondes,
À travers nos cris joyeux,
Nous dirions au vaste monde

(au Refrain)

Hélas ! Il n'en est pas ainsi
Et notre tâche est plus aride
Mais il nous faut du cœur aussi,
Il faut aussi des bras solides
Pour combattre sans merci
La laideur et la paresse.
A travers luttes et soucis
Il nous faut garder sans cesse

William Lemit compose également *Ensemble* en 1947, qui devient le chants des Éclaireuses Éclaireurs de France après la fusion des Éclaireurs de France, des Éclaireurs français et la branche neutre de la Fédération des Éclaireuses en 1964.

Ensemble

Ensemble, nous avons marché
Marché le long des sentes,
Ensemble nous avons cherché
Des fleurs au creux des pentes.

Refrain :
Ensemble (bis)
Notre devise est dans ce mot,
Ensemble, tout semble
Plus beau.

Ensemble nous avons gémi
Sous le lourd sac qui brise
Ensemble nous avons frémi
Aux baisers de la brise.

Refrain

Ensemble nous avons chanté
Tous d'une même haleine
Ensemble nous avons jeté
Nos cœurs au vent des plaines.

Refrain

Ensemble nous avons appris
Bien mieux que dans un livre
Ensemble nous avons compris
Qu'il faut aimer pour vivre.

Refrain

Ces exemples de chansons abordent les points évoqués plus haut. Si le message peut nous apparaître naïf voire simpliste aujourd'hui, il n'en est pas moins certain que ces chants illustrent l'état d'esprit des acteurs de l'éducation populaire. De plus, ils nourrissent un discours de fond permanent autour de l'idée de construction d'un avenir meilleur, de la nécessité d'être actif, de défendre ses valeurs mais également d'être une sorte d'élite sociale qui œuvre pour le bien de tous. Les personnes qui baignent dans ce discours entre 15 et 25 ans, sont marquées dans leur caractère et leur manière d'être. Elles pensent alors

leur action éducative dans le cadre idéologique de ces chants, discours et principes éducatifs énoncés par les mouvements d'éducation populaire.

Dans le contexte de la seconde guerre mondiale, ce discours se trouve pris dans une situation ambiguë vis-à-vis du régime de Vichy[426]. Un certain nombre d'acteurs des mouvements de jeunesse ont été séduits par les débuts du régime de Vichy, mais une rupture progressive, avec une temporalité variable se fait au fur et à mesure du durcissement du régime. Il y a enfin un élément important à prendre en compte. Dans le contexte de la Débâcle et de la désorganisation de la France occupée, les pouvoirs publics doivent faire face à un nombre important d'enfants et d'adolescents séparés de leurs parents et souvent errants. Dans cette situation , il leur est difficile d'être trop exigeants sur les orientations politiques de ceux qui vont prendre en charge ces enfants. Si officiellement les grandes organisations et fédérations laïques s'occupant de jeunesse sont dissoutes, sur le terrain elles continuent leur action, les acteurs entrant dans le nouveau cadre administratif mis en place par Vichy.
De plus, l'analyse des discours de la Révolution Nationale et les productions de différents mouvements de jeunesse montrent que sur un certain nombre de points, les discours tenus se rejoignent, en particulier ceux qui ont trait aux mœurs et aux manières de vivre.

Cette situation complexe de la France occupée explique ce paradoxe apparent des photos du repas de fiançailles d'Éric Kaufmann et de Louise Revellin. Elles nous montrent des jeunes adultes qui correspondent à l'image de l'idéal de jeunesse selon Vichy, dynamique et active, sportive et saine comme le montre l'importance de ce repas de fiançailles, témoin du respect des codes et

426 Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy,* Paris, Perrin 1991.

conventions sociales de l'époque. Mais nous savons par l'itinéraire du fiancé, fusillé par les Allemands pour résistance, par les parcours d'un grand nombre de convives à ce repas, allant de la résistance dans les maquis et engagement dans la première DFL en 1944, au sauvetage d'enfants juifs par la Fédération des Éclaireuses, que ces personnes sont en opposition avec le régime de Vichy et l'occupation.

Cette hypothèse de l'engagement dans les mouvements de jeunesse comme un espace de liberté et d'opposition face à la situation de la France de l'occupation, est confortée par le témoignage[427] de Louise Revellin.

Le projet de spectacle organisé par ces deux mouvements de scoutisme, a été pensé comme un moyen de faire un rapprochement entre garçons et filles qui vivaient leurs activités de manière séparée. Louise Revellin a proposé un spectacle ayant pour thème l'histoire de Lyon de l'Antiquité au temps présent. Le choix d'une représentation théâtrale vient de son goût pour les lettres et la mise en scène. Selon elle, ce projet a été accepté par tous comme une chose naturelle sans provoquer la moindre réaction hostile de la part des familles des adolescents et adolescentes. Louise Revellin décrit même cette expérience comme « *Une chose nouvelle et sympathique* » où les participants étaient « *heureux ensemble* ». Le fait que ce projet se déroule dans le cadre du scoutisme a facilité les choses. Les activités entre adolescentes et adolescents se sont alors faites dans une ambiance de respect réciproque et avec un sentiment d'absence de contrainte.

L'organisation de ce spectacle a été alors vécue comme un espace de liberté pour les participants. Liberté de choix dans les modalités d'action, mais aussi de liberté de paroles. Lors des préparatifs de ce spectacle, Louis Revellin rapporte que les membres du clan Charcot taquinaient Erick Kauffman sur son attitude

427 Entretien réalisé le 20 septembre 2016.

attentiste et insuffisamment résistante. Ils étaient dans l'ignorance de son action résistante.

Spectacle « Avan Avan Lyon le Melhor » organisé par l'équipe d'Éclaireuses Chanteclerc et le clan Charcot 20 mars 1943

Clan Charcot et l'équipe Chanteclerc lors des préparations de leur spectacle 20 mars 1943
Album d'Antoine Berne (Hippocampe persévérant). Prêt de madame Jeanne Raquin

Cet espace de liberté apparaissait d'autant plus précieux pour des adolescents et jeunes adultes qui se trouvaient alors dans le contexte dramatique de l'occupation. Ce spectacle fut d'ailleurs une des dernières activités du clan Charcot, en raison du contexte de plus en plus tendu au cours de l'année 1944, celui-ci se dispersa, ses membres cessant progressivement toutes les activités officielles.

Cette expérience alors novatrice, est le seul exemple connu à Lyon. Elle va également à l'encontre d'idées reçues que l'on peut avoir sur les conceptions éducatives de la période, en particulier la question de la séparation quasi hermétique entre garçons et filles. La volonté d'organiser des activités mixtes se poursuit après la guerre. C'est une source de tension entre les Éclaireurs de France et la Fédération des Éclaireuses de France. Ces expériences, puis ce rapprochement aboutissent en 1964 à la fusion des branches neutres[428] de la Fédération des Éclaireuses avec les Éclaireurs de France, pour fonder le mouvement des Éclaireuses et Éclaireurs de France.

Louise Revellin continue son activité dans le scoutisme jusqu'au début des années cinquante. En 1945 ou 1946 dans le cadre d'un camp proche d'Aiguebellette, elle crée un spectacle en mettant en scène *Christophe Colomb* de Claudel. Ce spectacle est ouvert aux personnes des alentours du camp, paysans, vacanciers et participants d'autres camps scouts. Ce type d'action fait d'elle définitivement une grande militante de l'éducation populaire.

Il est évident pour ces acteurs que ces différentes formes d'engagement sont intimement liées. Si aujourd'hui, actions militaires et action éducatives semblent être déconnectées et ne pas avoir de liens, pour les acteurs elles ne forment

428 La Fédération des Éclaireuses comportait trois branches, Protestante, Israélite et Neutre. Ces trois branches cohabitaient au sein de cette fédération jusqu'à sa dissolution en 1964.

qu'une seule et même action, qui est justifiée par la volonté de construire une société nouvelle plus juste et égalitaire. Cette action prend alors différentes formes en fonction du contexte. Nous sommes en présence de personnes qui ont une pensée politique forte, qui structure leur action et lui donne un sens global. Les acteurs se mobilisent autour de leur volonté de changement de la société, même si la définition de société plus juste reste floue et variable selon les mouvements. On peut considérer que la fréquentation des mouvements de jeunesse avant et pendant la guerre prépare le terrain mental pour l'engagement dans l'action résistante. En effet par le discours permanent autour de l'engagement individuel, de la glorification de la jeunesse, les militants se trouvent dans des dispositions mentales rendant l'idée d'engagement militaire acceptable y compris avec son corollaire qui est le risque de trouver la mort dans le cadre de l'action entreprise.

À travers l'action éducative d'Erick Kauffman, nous pouvons également aborder la question de la sexualisation des discours éducatifs. Cette question se pose par le fait qu'Erick Kauffman et Louise Revellin organisent ensemble une activité mêlant adolescents et jeunes adultes des deux sexes. *L'a priori* que nous pouvons avoir, c'est que dans la société française de cette époque, ou un cloisonnement très fort est opéré entre filles et garçons dès l'école primaire, mais également dans l'ensemble des mouvements de jeunesse, colonies de vacances et garderies, il semble logique que les différents discours éducatifs soient fortement marqués par cette division entre filles et garçons. Cette idée de cloisonnement entre les sexes dans les mouvements de jeunesse est justement amplifiée, entre autres, par l'exemple des mouvements de scoutisme où garçons et filles, de mouvements de même obédience, sont dans des associations

différentes comme c'est le cas des Éclaireurs de France laïques et la Section Neutre de la Fédération des Éclaireuses de France. C'est également le cas dans les mouvements confessionnels comme les Scouts de France et Guides de France.

Si Erick Kauffman et Louise Revellin font le choix d'organiser une action commune, on peut partir du postulat qu'il y a des éléments de convergences entre leurs mouvements respectifs, ce qui va à l'encontre de *l'a priori* que nous avons évoqué. Ces éléments de convergences doivent alors forcément apparaître dans les discours éducatifs des différents mouvements. Pour cela il suffit de comparer des productions éditoriales, comme *Le manuel de l'Éclaireur* de l'édition de la fin de l'année 1944 et *Le manuel de l'Éclaireuse* édité au cours de la seconde guerre mondiale.

Ces deux manuels répondent aux besoins liés à la mise en place du programme éducatif du scoutisme. Celui-ci est une méthode d'éducation qui a pour but de permettre le développement personnel, social et spirituel de l'individu. Pour cela l'action éducative repose sur les points suivants :

- La Loi et la promesse, c'est-à-dire l'engagement solennel de l'individu sur des principes moraux énoncés dans un texte de référence (loi de l'Éclaireur). Il est important de noter que cette idée de promesse ou de serment prononcé par les enfants n'est pas limitée au scoutisme dans la période de l'entre-deux-guerres. Lors des fêtes civiques de la jeunesse, les participants sont invités à prononcer un serment comme nous l'avons vu précédemment. Il faut également avoir à l'esprit que dans le cas des deux mouvements étudiés, les adolescents ont le choix dans la formulation du texte de la promesse, c'est-à-dire avec ou sans la référence à Dieu.
- Le fonctionnement en petites équipes, ce qui permet la responsabilisation des individus dans le cadre d'un projet d'équipe.

- L’éducation de l’individu doit se faire par l’action, en évitant tout discours théorique.
- L’individu doit avoir une progression personnelle qui est matérialisée par le port d’insignes, les fameux badges symbolisant les différents savoir-faire et compétences acquis.
- Le cadre symbolique est très présent en proposant aux enfants des personnages et des héros auxquels ils peuvent s’identifier. Le scoutisme des années vingt et trente utilise beaucoup la figure du chevalier comme homme de parole courageux et la figure de l’indien comme homme proche de la nature et non corrompu par la vie moderne. Les savants et explorateurs sont également des figures d’identification qui sont proposées aux enfants et adolescents
- Les activités doivent se dérouler au maximum en contact avec la nature, celle-ci formant le cadre ou l’individu peut s’épanouir. Cela permet également de mettre en place le cadre symbolique en faisant jouer l'identification des adolescents à des personnages d'explorateurs, de pionniers ou d'indiens.

Ces deux manuels expliquent aux membres de l'association comment ces principes sont mis en place. La loi et la promesse sont présentées ainsi que le fonctionnement des associations et les autres mouvements de scoutisme.

Les premières différences que l'ont perçoit dans le discours éducatif tiennent à la nature des épreuves techniques. Parmi les épreuves que doivent réaliser les éclaireuses apparaissent la réalisation d'une trousse de couture, savoir brosser une robe et réaliser un certain nombre de tâches ménagères, alors que pour les garçons, il est simplement indiqué « *Pour sa personne, ses vêtements civils autant que son uniforme, faire preuve de qualité, de propreté et de soins ».*

Les différenciations sexuées dans les pratiques éducatives sont encore plus marquées dans le cadre des brevets validant des compétences. Si l'on retrouve des éléments communs autour des pratiques du plein air, sportives, culturelles, ou de connaissance de la nature, par contre apparaissent dans *Le manuel de l'Éclaireuse* des brevets sur des activités considérées comme purement féminines comme *Assistante Sociale, Brodeuse, Couturière, Garde-Malade, Lingère, Puériculture, Repasseuse, Raccommodeuse, Tricoteuse.* Jusqu'à présent ces manuels ne remettent pas en cause la vision d'une éducation genrée que l'on peut avoir sur ces pratiques.

Mais une lecture plus attentive nous amène à nuancer cette vision. En effet, il apparaît que la Fédération des Éclaireuses ne se contente pas d'une éducation qui se limite à la place traditionnelle des femmes dans la société. Dans ces badges qui, indiquent les compétences acquises par les adolescentes au cours de leur passage dans les rangs des éclaireuses, apparaissent des domaines techniques comme *Électricienne, Géologue, Ingéniosité*[429]. La jeune fille apprend donc à l'instar de son homologue masculin des techniques qui peuvent être liées à des professions.

Le programme d'éducation mis en place par la Fédération des Éclaireuses se donne pour objectif de former des femmes ayant un certains nombre de compétences pratiques leur permettant une certaine autonomie dans leur vie quotidienne. De plus, on développe une vision plus ouverte de ce que doit être le foyer de la femme, célibataire ou non.

> *« Que tu te maries d'ici quelques années ou que tu restes célibataire, ta vocation de femme est de fonder un « foyer », c'est-à-dire de devenir peu à peu le centre lumineux et chaud autour duquel viendront se grouper et se réconforter : ta famille, tes amis, peut-être de petits ou de grands enfants. »*[430]

429 Ce brevet comporte les épreuves suivantes : repeindre ou revernir des meubles, suspendre un tableau, des rideaux, remplir d'eau les piles de sonnettes, remettre un plomb sauté, huiler les serrures, remettre un carreau etc.

430 *Le manuel de l'Éclaireuse,* Fédération des Éclaireuses, 5e édition, page 182.

Nous avons là une définition de ce que doit être un foyer qui est plus large que la vision classique. Le foyer est le lieu où l'éclaireuse devenue adulte continue d'agir pour le bien de la société, que ce soit une école, un centre pour enfants, une colonie de vacances, etc. Ce que l'on remarque c'est que selon les auteures de ce manuel, la réussite de la vie pour une femme ne passe pas forcément par le mariage, mais par le service collectif[431].

> *« Ce n'est pas le mariage ou le célibat qui fait qu'une femme est heureuse ou malheureuse. Elle est heureuse quand elle se donne et malheureuse dans l'égoïsme »*

Si le mariage et les enfants ne sont pas l'aboutissement de la vie de femme, par contre son activité professionnelle n'est pensée que comme une activité de service social. Au demeurant, les femmes sont appelées à jouer un rôle dans le redressement du pays comme le montre cet extrait :

> *« Toutes les femmes doivent comprendre que la révolution morale et spirituelle à laquelle les Français sont conviés ne peut se faire sans elles. »*

Ce texte écrit pendant la guerre, -la date d'édition exacte du manuel n'étant pas précisée-, peut être analysé comme clairement favorable à la Révolution Nationale de Vichy, avec cependant une nuance, pour les auteures les femmes ont un rôle à jouer sur une question que l'on peut considérer comme éminemment politique. Penser que les femmes doivent avoir un rôle actif dans la société peut être pris comme un indice de distanciation avec l'idéologie pétainiste. Cette hypothèse est confortée par la trajectoire de personnalités lyonnaises de la Fédération des Éclaireuses comme Denise Joussot déclarée « Juste Parmi les Nations » en 2000.

Nous avons donc une déclinaison selon les sexes de la mise en pratique des méthodes éducatives du scoutisme. Nous avons bien une éducation sexuée, où l'on considère que filles et garçons ne doivent pas être formée de la même

431 *Le manuel de l'Éclaireuse,* Fédération des Éclaireuses, 5e édition, page 183.

manière. Cependant le cloisonnement entre garçons et filles au sein des mouvements de scoutismes laïques doit être nuancé, car des convergences apparaissent dans les pratiques éducatives et ces deux mouvements mettent en place des projets mixtes. Les Éclaireurs de France mettent d'ailleurs en place les premières expériences d'activités mixtes dès 1949, ce qui n'est pas sans provoquer des tensions avec les autres mouvements du scoutisme français et du scoutisme international[432].

D) Gustave Cauvin, un visionnaire de l'action éducative

D'après le dictionnaire Maitron[433], Gustave Cauvin est né le 4 janvier 1886 à Marseille et décédé en 1951. Le lieu de décès n'est pas précisé, mais c'est probablement à Lyon. La biographie de Gustave Cauvin est pour l'instant très lacunaire. Il manque quantité d'éléments pour reconstruire sa vie de militant de l'éducation populaire. Cette recherche peut faire à elle seule l'objet d'un travail de recherche historique. De plus, de nombreux écrits de Gustave Cauvin sont devenus très difficiles d'accès, en particulier ses brochures éditées pour la Ligue Nationale Anti-alcoolique. Les rares exemplaires sont disséminés dans quelques bibliothèques.

Toujours est-il que Gustave Cauvin commence son engagement politique comme militant anarchiste et participe à différents mouvements entre Marseille, Lyon et Paris. Ces différentes actions lui valent des démêlés avec la justice, comme en 1910, lorsqu'il se présente comme candidat abstentionniste dans la 2e

432 Pierre Kergomard et Pierre François, *Les Éclaireurs de France de 1911 à 1951,* Éclaireuses Éclaireurs de France, Paris, 1983.

433 http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article153850, notice CAUVIN Gustave, Virgile [Dictionnaire des anarchistes] par René Bianco et Antoine Olivesi, notice complétée par Rolf Dupuy et Guillaume Davranche, version mise en ligne le 4 avril 2014.

circonscription de Marseille-Saint-Louis. Pour s'être battu avec le candidat Carnaux, il est condamné à quinze jours de prison.

Son action change et il se spécialise dans la propagande antialcoolique et néo-malthusienne. Il devient secrétaire adjoint de la Fédération ouvrière anti-alcoolique. C'est dans le cadre de ces actions qu'il découvre la force du cinéma en projetant des films montrant des crises de delirium tremens. C'est cette action anti-alcoolique qui semble l'avoir mis en contact avec Édouard Herriot[434]. Son action de militant anti-alcool utilisant le cinéma a certainement été remarquée par Herriot, qui organise au même moment la mise en place du cinéma éducateur municipal à Lyon. On peut également constater qu'Herriot fait abstraction des prises de position de Cauvin en faveur du contrôle des naissance, pratique qu'Herriot condamne dans *Créer,* mais sur cette question également l'alcoolisme apparaît comme l'ennemi :

> *« Aux causes morales ou sociales de restriction de la natalité, il est trop évident qu'il faut ajouter, selon des proportions qu'il appartient aux spécialistes de discuter, l'alcoolisme, les contagions vénériennes, la tuberculose. On leur accorde en général peu d'importance. Les sociologues de l'école moraliste nous invitent même à les négliger. Nous ne saurions admettre cette exclusion. On a pu se demander si l'excès de travail cérébral, la surexcitation nerveuse ne nuisait pas à la fécondité. Un alcoolique peut engendrer : dira-t-on qu'un fils d'alcoolique ait les mêmes aptitudes qu'un homme sain ? La tare agit au-delà de l'individu qui la porte »*

L'engagement politique de Gustave Cauvin aurait pu être également une source de conflit avec la municipalité de Lyon. Ancien militant anarchiste, Gustave Cauvin adhère à la SFIO et se présente sous cette étiquette aux élections législatives de 1928 face à Laurent Bonnevay. Cette appartenance à la SFIO à une période où celle-ci s'oppose à Herriot à Lyon aurait pu être un obstacle au développement du cinéma éducateur par Cauvin. Nous pouvons voir là encore, le pragmatisme d'Édouard Herriot. Comme dans le cas de l'association Jules Ferry de la Guillotière, Herriot appuie les personnes pouvant développer une

434 *Agir* est publié en 1919, Gustave Cauvin devient opérateur de cinéma municipal le 1er mai 1921.

action d'éducation populaire conforme à sa vison de ce que doit être justement l'éducation. Pour lui l'appartenance à une formation politique adverse n'est pas forcément rédhibitoire, à la condition évidemment qu'elle défende les mêmes objectifs que lui sur la question scolaire. Ce qui semble primer avant tout dans l'esprit d'Herriot c'est l'action entreprise. De plus, ce soutien à des personnes qui peuvent potentiellement s'opposer à lui politiquement peut être également analysé comme un moyen de neutraliser justement ces potentiels opposants à sa politique municipale. Toujours d'après le Maitron, il semble que Gustave Cauvin n'ait jamais pris de position contre Herriot dans le contexte de politique locale. Sous son impulsion, *L'Office Lyonnais du Cinéma éducateur,* devient un des plus importants de France.

Comme le montre Pascal Laborderie[435], Gustave Cauvin s'avère être un militant de l'éducation populaire guidé par un fort engagement politique. En avril 1942, après l'interdiction de l'Office de Lyon du Cinéma éducateur, Gustave Cauvin entre en résistance, il devient secrétaire général du comité de libération du cinéma français. Après guerre, il devient proche du Parti Communiste. Il faut également ajouter que l'engagement de Gustave Cauvin ne porte pas uniquement sur le cinéma éducateur, la lutte antialcoolique et le contrôle des naissance, il prend également position contre les maisons de redressement et pour la lutte contre la maltraitance des enfants dans son livre *L'enfer des gosses*[436]. L'action de Gustave Cauvin repose finalement sur deux grands principes :

- Les misères de la classe ouvrières proviennent de l'alcoolisme et du trop grand nombre d'enfants

435 Pascal Laborderie, *Le cinéma éducateur Laïque,* L'Harmattan, Paris, 2015.

436 Gustave Cauvin, *L'enfer des gosses,* Lyon, Office régional du cinéma éducateur, 5, Place de la Boucle, 1937.

- Il est indispensable d'éduquer la population avec les moyens modernes tel que le cinéma.

- Il faut que les militants laïques interviennent dans la protection de l'enfance et ne pas laisser le champ libre au « *personnes bien pensantes ».*[437]

Le ton employé, par Gustave Cauvin dans son ouvrage *L'enfer des gosses,* se rapproche de celui dont use Fernand Deligny dix plus tard dans ses deux ouvrages *Graines de Crapules* et *Les vagabonds efficaces*[438]. On retrouve chez eux la même révolte face à la misère de certains enfants et la même volonté de protéger et aider les enfants, en dépassant les manières de faire des « *personnes bien pensantes »,* qu'ils soupçonnent de vouloir défendre avant tout la morale et l'ordre social.

L'ouvrage de Gustave Cauvin permet d'avoir un aperçu des positions des militants de l'éducation populaire laïque sur la question de l'enfance en danger et de l'enfance délinquante. Jusqu'à présent, ce sont surtout les actions en direction des enfants scolarisés dans les écoles publiques qui ont été analysées dans cette étude. La question de la délinquance juvénile et de l'enfance en danger n'a pas été abordée pour plusieurs raisons. Premièrement, ce type d'action demande une véritable compétence qui dépasse bien souvent celle des bénévoles agissant dans les associations et œuvres de jeunesse laïque. Deuxièmement, ce n'est pas le public principal des œuvres d'éducation populaires. Leurs différentes actions sont avant tout dirigées vers les élèves scolarisés dans le but de compléter l'instruction reçue à l'école par une éducation à but civique. Cependant, pour certains militants comme Gustave

437 Gustave Cauvin, *L'enfer des gosses,* op. cit.

438 Gustave Deligny *Graine de Crapules,*Lille, Édition Victor Michon 1945 et *Les vagabonds efficaces,* Lille, Édition Victor Michon 1947.

Cauvin, ne pas agir en direction de l'enfance en danger et de l'enfance délinquante est une faute morale. Se dédier à cette cause, c'est également lutter pour plus de justice sociale. Cet aspect de justice sociale apparaît dans tout l'ouvrage de Gustave Cauvin et il dénonce la partialité des juges dans les affaires de mineurs[439] :

> *« Qu'avait fait le malheureux gosse, Roger Abel[440], qui a trouvé la mort dans un cachot à Eysses ? Moins certainement, que la petite fripouille de Grenoble qui plongea un couteau dans le ventre de son camarade.*
> *Pour ce dernier, on a tous les égards : c'est un fils à papa, d'excellente famille ! Les siens veilleront sur lui.*
> *La logique voudrait que ce fût, au contraire, un cas de circonstances aggravantes. Non les juges bourgeois auront pitié de lui ! Ils font preuve de toute leur indulgence envers ce jeune criminel, comme ils la montrent pour les bourreaux d'enfant !*

Pour Gustave Cauvin, le fait que l'on agisse pour éduquer et non plus réprimer l'enfance délinquante ne peut être qu'une action de progrès social[441] :

> *« En attendant que la société comprenne qu'il est indispensable de veiller sur la conservation de l'espèce humaine, comme l'on fait pour la race chevaline et bovine, comme l'on fait pour les oies et les cochons ; les enfants étant là, et ne pouvant nous résoudre à les noyer comme l'on fait pour les petits chats, il faut les protéger, les sauver et en faire des hommes dignes »*

Bien que les styles littéraires diffèrent, on retrouve dans ces lignes de Gustave Cauvin les mêmes préoccupations qu'Édouard Herriot dans *Agir*.

La volonté de recherche de la justice sociale se fait dans un contexte historique très précis, celui de la France de la fin du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle. Comme nous nous l'avons déjà vu, pour ce milieu de militants, particulièrement attaché à la République laïque, les crises et les guerres qu'elle traverse sur la fin du XIXe siècle sont des épisodes fondateurs de l'engagement collectif, mais également individuel. C'est le cas pour Édouard Herriot. Ces

439 Gustave Cauvin, *l'Enfer des gosses*, op. cit.
440 Roger Abel avait été condamné à l'éducation surveillée jusqu'à sa majorité pour le vol d'un billet de 100 francs. Son décès en 1937 provoque une forte émotion publique et provoque la fermeture de la Maison d'Education surveillée des Eysses .
441 Gustave Cauvin, *L'enfer des gosses,* op. cit.

événements ont alors bien souvent pour effet de renforcer la motivation des militants, mais aussi de rendre nécessaire une évolution des pratiques éducatives et des modes d'action.

De plus, s'il est évident que la désorganisation des sociétés en temps de guerre provoque une augmentation des besoins en actions éducatives pour justement pallier les dérèglements sociaux, les conflits du XXe siècle, en provoquant des brassages sociaux, contribuent aussi à faire évoluer les conceptions éducatives dans les différentes classes sociales.

Comme nous l'avons vu précédemment, avant 1914 l'initiative des différentes actions d'éducation populaire sont très souvent le fait de personnes issues de classes favorisées et instruites. Comme le montre Nicolas Mariot[442], la première guerre mondiale provoque une rencontre de fait entre les classes intellectuelles et les classes populaires qui apparaît souvent d'abord par le rejet des distractions des classes populaires souvent jugées insuffisamment intellectuelles, et bien sûr par la dénonciation de l'alcoolisme[443]. À cela, il faut ajouter les incompréhensions entre des individus issus de milieux sociaux totalement différents, qui peuvent déboucher sur des antipathies[444]. De plus pour nombre d'entre-eux, ces intellectuels mobilisés se trouvent souvent dans une situation d'infériorité physique face aux soldats issus des classes ouvrières et paysannes[445]. Ils souffrent souvent d'une mauvaise préparation physique et d'un manque de compétences techniques et pratiques. Ce constat fait par ces intellectuels au front est très certainement à la source des nouvelles conceptions de l'éducation populaire, en particulier le développement d'un mouvement de

442 Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée ? 1914 1918 les intellectuels rencontrent le peuple,* Le Seuil, Paris 2013.
443 Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée*, op. cit. Page 217.
444 Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée*, op. cit. Page 125.
445 Nicolas Mariot, *Tous unis dans la tranchée*, op. cit. Page 165.

jeunesse, le scoutisme et le développement d'un mouvement de démocratisation de l'enseignement, *Les compagnons de l'université nouvelle.*

Dans le cas du scoutisme, le constat des intellectuels rejoint le discours du mythe fondateur du scoutisme. À savoir le constat fait par Robert Baden Powell du manque d'esprit pratique des jeunes recrues de l'armée anglaise dans le cadre des guerres coloniales du XXe siècle[446]. Le principal introducteur du scoutisme en France, Nicolas Benoit, fondateur des Éclaireurs de France adhère à ce projet avec le but de l'adapter à la France. Le projet éducatif des Éclaireurs de France de former des corps intermédiaires entre les différentes classes sociales, mais également de développer les capacités physiques et manuelles des adhérents tel que le décrit Nicolas Palluau[447] est certainement à rapprocher avec ce constat fait sur le front. On peut également mettre en lien cette sensation d'échec physique sur le front de certains intellectuels avec le projet d'Allemand-Martin sur le tourisme scolaire. Le fait de vouloir développer la pratique sportive et un enseignement plus pratique auprès d'élèves des lycées de Lyon n'est-il pas une réponse à ce constat ? Surtout quand on sait que l'initiateur Allemand-Martin est un ancien combattant réformé au cours du conflit pour des raisons de santé[448]. De manière générale, le succès du scoutisme dans la période de l'entre-deux-guerres est certainement lié à cette perception de la guerre dans les milieux intellectuels, même si rapidement les mouvements de scoutisme développe un discours pacifiste et fraternel, comme le montre le cas des Éclaireurs de France Lyonnais.

La question des liens entre les mouvements de scoutisme et leurs relations aux conflits mérite également de faire l'objet d'un travail de recherche historique.

---

446 Christian Guérin, *L'utopie Scout de France,* Éditions Fayard, Paris 1997 et Pierre Kergomard et Pierre François, *Histoire des Éclaireurs de France de 1911 à 1951,* Paris Éclaireurs de France, 1983.

447 Nicolas Palluau, *La Fabrique des pédagogues,* op. cit.

448A. D. du Rhône, http://archives.rhone.fr/ark:/28729/a011400255414JoiM3u/1/1 n° 664.

Deuxième élément qui montre que le premier conflit mondial provoque une évolution des projets éducatifs, c'est le cas de *L'université nouvelle.* Ce plan de réforme de l'enseignement en France publié entre 1918 et 1919, rédigé par 7 officiers, est bien évidemment marqué par le conflit, comme cela apparaît dans l'avertissement de la première édition des cahiers de Probus[449]

> *« Demain la vie ne va pas s'arrêter pour nous permettre de construire l'Université nouvelle. Il n'y aura pas de haltes, mais au contraire une ruée générale, une confusion des forces et des routes, et malheur à qui ne sera pas prêt. Tout retard sera une défaite, et nous aurions lutté en vain pendant la guerre, si la paix devait nous vaincre.*
> *[...]*
> *Il dépend de nous, il dépend de vous, de modeler l'Université nouvelle. Que le plan soit prêt quand la paix viendra, pour que « l'ordre nouveau » -cet ordre ardent- se réalise »*

Ce texte signé *les compagnons aux armées,* montre une volonté évidente de ne pas revenir à la situation d'avant 1914 dans l'enseignement en France. Pour agir, dès la première publication de leur cahier, les compagnons de l'université nouvelle lancent un appel aux enseignants et universitaire pour les rejoindre. Ils déclarent d'ailleurs[450] :

> *« Nous vous demandons, à vous tous qui nous lirez, non pas de nous donner une adhésion passive, mais de prendre un parti.*
> Les compagnons sont des partisans.
> *Leur parti, c'est celui de l'initiative contre la routine.*
> *En nous envoyant votre signature, que vous soyez universitaire ou non, vous n'engagez pas votre action de détail[...], mais vous engagez votre attitude, vous vous décidez à affronter et à résoudre ce problème :*
> « Créer une Université nouvelle dans la plus grande France »
> *À nous, Compagnons de demain et à l'ouvrage ! »*

Les textes des Compagnons de l'Université nouvelle ont une très forte influence dans les milieux enseignants de la période de l'entre-deux-guerre. Parmi les soutiens que reçoivent les compagnons, il en est un de poids, c'est celui d'Édouard Herriot. Dans son ouvrage, *Agir*[451]*,* sont évoquées dès le deuxième

449 Avertissement à la première édition des *Cahiers de Probus*, *Les principes*, réédition sous le titre *L'université nouvelle,* édition critique par Bruno Garnier*,* INRP 2008, page 17.
450 Avertissement à la première édition des *Cahiers de Probus*, Les principes, in *L'université nouvelle,* op. cit.
451 Édouard Herriot, *Agir,* op. cit.

chapitre du premier cahier, la question de l'école unique[452]et également l'indépendance politique des instituteurs.

Comme le rappelle Bruno Garnier[453] dans sa notice consacrée à Édouard Herriot, celui-ci fut le premier homme politique d'importance nationale qui adhéra au programme des compagnons et qui le soutint. Herriot est même le premier à répondre à l'appel à l'adhésion lancé en février 1918. Dans ses ouvrages *Agir* et *Créer*, Herriot a des positions communes avec les compagnons. Celles-ci sont le résultat de l'analyse des pratiques pédagogiques allemandes, mais également des réformes mise en place au Royaume Uni et au Japon. On déplore aussi le retard pris par la France dans la nécessaire réforme de l'enseignement vers l'école unique[454]. Bruno Garnier met en évidence les différences entre Herriot et les Compagnons de l'Université Nouvelle, en particulier sur la place des humanités[455]. Bien que de formation littéraire, Herriot est favorable au développement de l'enseignement scientifique et technique indispensable, selon lui, pour permettre le développement économique de la France après la Grande Guerre. Bien que plusieurs fois ministre de l'instruction publique, Édouard Herriot n'applique pas le programme des compagnons, ce qui provoque chez eux une évidente déception.

Toujours est-il que les Compagnons de l'Université Nouvelle marquent durablement les militants de l'éducation populaire. Le thème de l'école unique est récurent dans le *Réveil du Rhône*, en particulier durant les périodes électorales. La thématique de la suppression des classes primaires dans les lycées et l'accès à l'enseignement secondaire pour tous sont les grands débats dans le monde de l'enseignement et de l'éducation sur la première moitié du

452 Chapitre II du premier cahier *Les principes*, réédition sous le titre, in *L'université nouvelle,* op. cit.

453 *L'université nouvelle,* édition critique par Bruno Garnier, op. cit.

454 Édouard Herriot, *Créer,* op. cit. Page 125.

455 *L'université nouvelle,* édition critique par Bruno Garnier, op. cit.

XX^e siècle. Comme le montre Antoine Prost dans l'*Histoire de l'enseignement*[456], le but des compagnons est de pallier les carences de l'enseignement en France. Pour cela il faut unifier l'ensemble des classes primaires, allonger la scolarité dans le primaire et raccourcir celle dans le secondaire. Comme nous l'avons vu, le Cartel des Gauches ne met pas en application ce programme ; celui-ci est repris dans les milieux syndicaux, en particulier à la CGT et dans le SNI. Ce débat se poursuit pendant tout le XX^e siècle, avec en particulier la place des humanités grecques et latines et la question de la sélection des élèves pour le secondaire.

Jusqu'à présent, les aspects de l'éducation populaire que nous avons abordés sont principalement les actions et œuvres entreprises pour compléter l'éducation familiale et scolaire reçue par les enfants. La question de l'enfance en danger à cause des déficiences des parents n'est alors pas abordée. L'ouvrage de Gustave Cauvin, *L'enfer des Gosses,* montre comment un militant de l'éducation populaire aborde la question de l'enfance en danger. Au delà de son aspect de dénonciation, *L'enfer des gosses*, développe un véritable programme d'action pour une politique éducative ambitieuse. Mais la mise en place de ce programme ne peut passer que par une action énergique. Il condamne les actions caritatives dans un chapitre intitulé « *Remèdes et Palliatifs, On danse et on boit pour venir au secours des Enfants malheureux* » :

> « *Des Sociétés organisent des « Sauteries », des « Ventes de charité », des « Buffets », où des « excellentes madames » s'empiffrent de gâteaux en faveur des enfants malheureux, des enfants qui n'ont pas de pain !*
> *Quelle est l'action de ces Sociétés ? Quels sont les résultats qu'elles obtiennent ?*
> *Elles peuvent certainement distribuer quelques secours dans les familles nombreuses et malheureuses.*
> *[...]*

456 Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation-Tome IV Depuis 1930,* édition Perrin, coll Tempus, Paris 2008.

Mais avouons que ce n'est pas ça qui atténuera les souffrances des gosses maltraités, ce n'est pas ça qui amènera la fin de leur martyre, il faut d'autres procédés.

Le chapitre suivant est intitulé « *Remèdes sérieux* ». Pour Auguste Cauvin, il faut développer une action qui dépasse la simple charité. La sauvegarde de l'enfance passe par le développement des cantines scolaires, des colonies de vacances, également des œuvres venant au secours des mères comme les « *Maisons des Mères* » ou les « *Les restaurants de mères nourrices* ». En toute logique, pour Gustave Cauvin, les meilleures formes d'action pour la sauvegarde de l'enfance sont celles que pratiquent déjà les associations liées à la Ligue de l'Enseignement par le biais du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque. Sa critique des œuvres caritatives et des soirées et fêtes de charité vise en priorité les « *bonnes œuvres* » confessionnelles, mais certaines organisations laïques comme l'Œuvre Lyonnaise des enfants à la mer et à la montagne peuvent se sentir visées car elles organisent aussi ce type de soirées et de fêtes pour financer leur action.

Les propos de Gustave Cauvin en 1937 peuvent être analysés comme le constat de l'échec des pratiques antérieures reposant sur une action caritative en direction des enfants en difficultés. Pour de nombreux militants, il devient évident qu'il faut passer à des formes d'actions plus efficaces.

VILLE DE LYON

Œuvre des Enfants
à la Montagne et à la Mer

SIÈGE : Hôtel de Ville - Lyon

HOTEL DE VILLE DE LYON

Téléph. : Burdeau 50-32

LYON, le 22 Décembre 1936.

Monsieur,

L'Œuvre Lyonnaise des Enfants à la Montagne et à la Mer organisera, les **6-7-8 Février** *prochain, dans les* **Salons de l'Hôtel de Ville de Lyon,** *de grandes* **Fêtes de Bienfaisance,** *dont le produit est uniquement affecté à faire bénéficier les enfants indigents et malingres des Ecoles de la Ville d'un séjour de* **4** *semaines au grand air.*

Ces Fêtes, qui sont le rendez-vous de **toutes les notabilités lyonnaises** *et qui reçoivent la visite de* **plusieurs milliers de personnes,** *comprennent de nombreux comptoirs de vente. Nous vous serions très reconnaissants si vous consentiez à nous en faciliter l'approvisionnement par un* **don de vos produits** *ou par l'envoi d'***articles réclames** *ou d'***échantillons** *accompagnés de* **panneaux, étiquettes** *ou* **affiches A VOTRE NOM** *que nous apposerions dans les comptoirs de vente.*

Tout en faisant ainsi de la publicité pour votre firme *vous nous permettriez de soulager l'enfance malheureuse.*

Nous espérons que ce n'est pas en vain que nous aurons fait appel à votre bonté et nous vous exprimons, dès maintenant, notre gratitude pour l'accueil que vous réserverez à la présente demande.

Veuillez agréer, Monsieur, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

LE MAIRE DE LYON,
Président de l'Œuvre lyonnaise des Enfants à la Montagne et à la Mer
Edouard HERRIOT.

Annonce des fêtes aux bénéfices de l'Œuvre municipale des Enfants à la mer et à la montagne de 1936. Cette fête repose sur le soutien d'entreprises lyonnaises. Le but est de récolter des moyens financiers et des soutiens pour le fonctionnement de l'œuvre. Cette forme d'action ancienne est en perte de vitesse. Pour de nombreux militants, il devient nécessaire de changer de forme d'action. Archives municipales de Lyon 101WP 003-2

La volonté de dépasser l'action caritative est relancée après la seconde guerre mondiale. C'est ce qui transparaît dans le rapport déjà cité sur la maison de jeunes du quartier de Gerland

> *« Éduquer les parents de demain. Donner aux jeunes gens et aux jeunes filles le culte du plein air. Habituer les jeunes apprentis, les jeunes ouvriers à mettre régulièrement de côté une partie de leur salaire pour leur vacances d'été.*
> *C'est l'action entreprise par les Mouvements de Jeunesse et les Maisons de Jeunes.*
> *Malheureusement nous touchons trop peu d'usagers, les Maisons de Jeunes disposent de si faibles capitaux qu'elles ne sont pas, dans le quartier de Gerland en particulier, le pôle attractif qu'elles devraient être.*
> *Cependant nous suivons de très près quelques jeunes ménages qui se sont fondés sous l'aile de la Maison.*
> *Ils tranchent sur les autres.*
> *Ce sont des révoltés, ils refusent d'accepter le sort qu'ont connu leurs parents, leurs frères aînés parfois.*
> *Ils veulent vivre dans des maisons nettes et élever leur enfants proprement*
> *[...]*
> *Pour des gens qui ont vécu dans l'enseignement et pratiqué ce métier pendant plus de vingt ans, il est navrant de constater que sur le plan pratique l'École a dans presque tous les cas fait faillite. Nous pouvons dire que les leçons de soins ménagers que les Maîtresses font à leurs jeunes élèves sans pénétrer le milieu dans lequel elles vivent sont une série de mauvaises actions.*
> *Que doit penser la jeune fille de 14-15 ans à qui l'on fait dessiner sur un cahier spécial une belle armoire, divisée en compartiments et pochettes destinées à recevoir le linge d'un ménage aisé ?*
> *Comment réagit-elle le soir en entrant chez elle, quand elle pénètre dans un des intérieurs que nous avons décrits ?*
> *Ne vaudrait-il pas mieux avoir dans chaque quartier un petit atelier de bois et mettre à la disposition des jeunes qui le fréquentent le bois nécessaire à la construction de petits meubles et l'atelier de couture pour les jeunes filles.*
> *[...]*
> *Nous aurions voulu ouvrir dans le quartier de Gerland un Centre d'accueil pour jeunes gens ou jeunes filles vivant dans un milieu contaminé.*
> *[...]*
> *Ce que nous aurions aimé équiper, c'est un coin de la Maison des Jeunes dans lequel des jeunes filles, des jeunes gens sains viendraient s'abriter les jours de beuveries familiales.*
> *Ce qu'il y a de navrant, Monsieur le Préfet, c'est de croire que dans cette population il n'y a rien à faire. Certains prétendent que les crasseux restent toujours crasseux et que l'on ne relève personne.*
> *Ceci est rigoureusement faux. Il est possible de faire beaucoup avec des moyens très limités.*
> *[...]*
> *Nos garçons qui partent à la remise en état des taudis et les directeurs de Maisons de Jeunes qui essayent de faire les sauvetages que je vous signale, ont besoin de penser que les administrations d'État et les services publics ne considèrent pas tous les illuminés comme des fous.*
> *Il y a des gens qui attendent quelque chose de plus qu'un chambardement général qui n'amènerait que plus de misère dans le milieu que nous connaissons un peu. »*

Ce qui apparaît dans cet extrait, au delà du constat d'échec de l'école, c'est la volonté de développer de nouvelles formes d'actions. Celles-ci passent premièrement par une prise de conscience politique des individus qui ouvre la porte à l'action politique qui doit permettre l'amélioration des conditions de vie.

En second lieu, les pratiques éducatives doivent reposer sur des actions concrètes, des méthodes actives, il faut cesser cette éducation reposant sur des discours théoriques,. Ces pratiques permettent également de rendre les individus autonomes, c'est-à-dire qu'ils n'auront plus besoin des œuvres caritatives.

Cette vision de l'éducation des populations pauvres du quartier de Gerland est dans la droite ligne des discours de formation du citoyen. Il s'agit par un ensemble de moyens divers d'apporter une autonomie de penser, d' agir, pour que le citoyen puisse exercer ses droits politiques sans être influencé. L'exercice des droits politiques par tous devant conduire à l'amélioration des conditions de vie de tous, nous sommes en présence d'un éducation populaire pensée comme une action émancipatrice politiquement, socialement et économiquement.

La maison des jeunes du quartier de Gerland n'est pas un cas isolé. On retrouve la même vision de l'éducation populaire dans la tribune sur la formation du citoyen parue dans le *Réveil du Rhône* sous la plume de Rolland en janvier 1946 mais également chez les Éclaireurs de France, qui adoptent en 1947 l'article 1 de leurs statuts, qui déclare :

> *« L'association a pour objectif final de préparer un citoyen conscient des problèmes sociaux et soucieux de les résoudre. Elle ne se sépare pas de ce devoir civique de la lutte pour libérer l'homme de toute forme d'asservissement ».*

L'ouvrage de Gustave Cauvin marque un tournant dans les conceptions de l'action sociale et éducative. Les nouvelles conceptions qui apparaissent, sont celles qui fondent l'éducation populaire de l'après guerre.

Ces quatre trajectoires de militants ne sont en aucun cas une typologie des différentes formes d'action dans le cadre de l'éducation populaire lyonnaise. Ces trajectoires ont été choisies car elles permettent d'illustrer des formes d'actions diverses.

En premier lieu, avec Antoine Allemand-Martin, nous sommes face à une forme de militantisme qui multiplie les engagements dans différentes associations en lien avec une activité professionnelle. Cette forme d'engagement permet également la mise en place d'un lien fort avec l'institution scolaire. Antoine Allemand-Martin semble avoir utilisé pour ses actions éducatives son réseau de militants associatifs au sein de l'éducation populaire.

Dans le cas de Léon Emery, nous voyons une autre forme d'action militante. Léon Emery n'est absolument pas un militant de terrain. Son action repose uniquement sur la théorisation de l'éducation populaire et de ce que doivent être ses objectifs. Il est la parfaite illustration de cette scission entre militants de base et dirigeants de l'éducation populaire que nous avons déjà abordée précédemment. Cette coupure est d'autant plus surprenante de la part de militants qui proclament tous vouloir œuvrer pour l'égalité et le progrès social.

Avec Erick Kauffmann, c'est le militantisme issu de milieu non liés à l'Éducation Nationale, qui se révèle. Cet ingénieur de la SNCF travaillant aux ateliers d'Oullins, consacre son temps libre à militer au sein des Éclaireurs de France. Cette action éducative repose sur un ensemble de valeurs défendues par ce mouvement de jeunesse. Celles-ci semblent avoir préparé l'engagement résistant d'Erick Kaufmann. On peut considérer que ces deux formes d'engagements reposent sur un ensemble de valeurs communes développant la volonté d'émancipation des individus et la défense des libertés individuelles et collectives.

Enfin le dernier exemple, celui de Gustave Cauvin, malgré sa trajectoire encore pleine de zones d'ombre, nous donne là un exemple d'un forme d'intégration sociale par le militantisme.

Gustave Cauvin commence son action comme militant anarchiste à Marseille et termine sa vie comme président du Cinéma Éducateur Laïque. Il est alors parfaitement intégré dans la sociabilité militante lyonnaise et se trouve même dans l'entourage proche d'Herriot. Cette intégration est rendue possible par le militantisme. qui devient alors un élément permettant une ascension sociale. Avec le cas de Gustave Cauvin, on constate que l'objectif de progrès social pour les participants est également atteint par des militants. Certains individus ont pu ainsi voir leur position sociale être renforcée par leur militantisme.

Ces quatre militants, par leurs actions, leurs trajectoires différentes, permettent de dresser par petites touches une image, nécessairement impressionniste et qui ne peut être exhaustive, de ce que fut le militantisme au sein de l'éducation populaire laïque.

Au-delà de la mise en avant de formes particulières de militantisme, des options politiques et idéologiques des militants de l'éducation populaire, retracer leurs parcours c'est leur redonner vie. Il est important de ne pas oublier que nous tentons d'élaborer un travail de reconstitution d'un phénomène social. Toutes ces initiatives et ces actions éducatives voulues pour permettre à tous l'accès à l'instruction, à la culture dans le cadre d'une société plus égalitaire et démocratique reposent sur des individus. Redonner la dimension humaine de ces actions est indispensable. Pour ces quatre personnes comme pour l'ensemble des acteurs de l'éducation populaire, militer n'est en aucun cas une simple occupation. C'est ce qui donne bien souvent un sens à leur vie. Raconter les vies de militants permet donc de revenir à une histoire humaine, de sortir des

descriptions d'associations par le biais de leur statut, des demandes de subvention et des articles de journaux.

Conclusion

À travers ce travail de recherche, nous avons tenté de faire ressurgir un passé, à la fois proche et lointain. C'est tout un monde aujourd'hui révolu, dont il ne subsiste plus que des birbes d'une mémoire militante de plus en plus ténue.

Louise Revellin se souvient encore avec émotion comment elle avait adhéré au scoutisme et de son premier camp en tant qu'éclaireuse en Bretagne en 1937. C'est par le biais de sa professeure de mathématique que ses parents l'avaient inscrite dans le groupe des Brotteaux. Quatre vingts ans plus tard ce souvenir reste vivace, c'est là le signe pour Louise Revellin que cet engagement ne fut pas simplement une pratique de loisirs, mais aussi une expérience formatrice. C'est bien souvent le trait commun à l'ensemble de ces anciens militants, la permanence de souvenirs forts de leurs engagements et des liens d'amitiés qui perdurent toute leur vie.

Jusqu'aux années 70, les annuaires de l'Amicale des Anciennes et Anciens Éclaireuses et Éclaireurs portaient dans leurs premières pages un rappel des noms et des totems de leurs camarades morts pendant la guerre. Cette mention a disparu comme ils ont disparu de la mémoire de leur association, même si celle-ci au même moment cherche à réactiver et valoriser ce passé d'engagement. Cet effacement est révélateur de la fragilité de la mémoire militante. La disparition d'une part importante des structures et associations, du théâtre de ces actions, est bien souvent synonyme d'une rupture dans la chaîne de transmission de ces mémoires militantes. Lorsqu'elle n'a pas été perçue comme des radotages de vieux militants par les jeunes générations, la valeur de ces mémoires militantes a été rarement perçue à sa juste valeur à cause justement de cette proximité lointaine avec ce monde perdu.

Ce monde perdu est proche de nous car il est composé d'éléments qui nous sont familiers. C'est le monde urbain des employés et ouvriers d'une grande

agglomération confrontés à des problèmes sociaux qui restent d'actualité comme le chômage, les mauvaises conditions de logements, le coût de la vie et tout ce qui peut conduire aux fins de mois difficiles.

C'est face à ces conditions de vie que les militants de l'éducation populaire ont décidé d'agir. Pour eux, l'instruction a un rôle primordial dans l'élévation sociale mais elle n'est pas suffisante. Il leur apparaît rapidement nécessaire d'avoir un véritable programme éducatif pour l'ensemble de la population. La création de ce programme éducatif se fait en suivant un programme politique clair pour ces militants. Il faut défendre et promouvoir la République en formant des citoyens, lutter contre les dérèglements de la société qui la mettent en danger . Si ce programme fait largement consensus au sein de ces militants, son application suscite un certain nombre de problèmes et de questions. Former et éduquer un citoyen à son rôle social et politique est la première difficulté rencontrée. En toute logique, selon les orientations politiques des militants, la définition du bon citoyen varie. D'importantes nuances apparaissent autour de son rôle social et de son action politique. Ces nuances portent en particulier sur la manière d'agir pour faire entendre son point de vue.

Mais nous avons parlé d'une proximité lointaine, car cette proximité est illusoire. Ce monde est lointain. C'est une société où les conditions de vie sont encore très précaires, à cause des maladies, des accidents, sans oublier les guerres qui restent dans l'esprit des acteurs. La dureté des conditions de vie est un élément indispensable à garder en permanence à l'esprit. Pour ce monde de militants qui consacrent leurs loisirs à l'action éducative, la maladie est bien souvent, en l'absence d'assurances sociales, synonyme de perte de revenus. Que ce soit à cause de la perte d'activité économique ou du coût des soins et des difficultés économiques et sociales que peut provoquer une mauvaise santé, il

faut également ajouter l'impuissance de la médecine de la première moitié du XXe siècle face aux maladies infectieuses comme la tuberculose. Jusqu'aux années cinquante, dans les classes populaires, la maladie peut être la cause de la chute dans la misère de la cellule familiale . Mais la maladie n'est pas la seule crainte. L'autre grande crainte, en particulier dans les milieux ouvriers est bien évidemment l'accident et surtout l'accident de travail qui peut lui aussi faire plonger une famille dans l'indigence .

Enfin, la vieillesse est elle également une source d'angoisse avec la perte progressive de la capacité à travailler avec des retraites quasi inexistantes.

De plus la société est profondément marquée par le respect des normes et convenances sociales. Ne pas les respecter c'est dans bien des cas se retrouver mis en marge de la société avec pour conséquences d'être privé des formes de solidarité alors en cours.

Les mouvements d'éducation populaire sont justement une forme de solidarité, qui ne se limite pas uniquement à une forme d'aide ; on trouve également de façon sous-jacente la volonté de changer la société et les conditions de vie. Ce projet éminemment politique ne peut être réalisé que grâce à l'action de militants dévoués et engagés. L'éducation populaire est donc une action politique au sens large du terme. C'est justement cet aspect qui nous amène à une dernière caractéristique de cette époque révolue, c'est à dire le très fort engagement militant . Les appareils politiques reposent sur les militants qui assurent la diffusion des programmes et la mobilisation de l'électorat. C'est également une période marquée par de fortes oppositions . On parle d'ailleurs de combats politiques, et il y a une utilisation d'un vocabulaire particulièrement dur pour désigner les adversaires . Dans ce contexte social et politique

particulier, les mouvements d'éducation populaire apparaissent, se développent et pour certains disparaissent.

Les questions sociales qui sont à la source des mouvements, les motivations pour agir, les conceptions éducatives, les formes d'action envisagées sont une porte ouverte sur les aspirations sociales et politiques de ces générations de militants qui œuvrent pour changer la société.

Naissance, développement et mort d'un monde de militants

À travers l'éducation populaire lyonnaise, nous pouvons étudier les évolutions de ce monde de militants sur une période de plus de 50 ans. C'est une longue période, pleine de transformations et marquée par les deux conflits mondiaux, qui correspond également à la durée d'action de deux générations.

La grande majorité a débuté dans le militantisme immédiatement après la première guerre mondiale, et a cessé d'agir au cours de la première moitié des années cinquante.

Nous sommes face à des hommes et des femmes de la III^{e} République. Toute leur formation scolaire et intellectuelle est marquée par le système scolaire mis en place après les lois Ferry. Ils ont profondément intériorisé le discours faisant de l'école publique le lieu de l'émancipation de l'individu, mais aussi un temple des sciences, des connaissances et du progrès. Cette valorisation à l'extrême de l'enseignement et de l'institution scolaire n'est jamais remise en cause dans les discours, articles et propositions d'actions. La République laïque est pour eux un horizon quasiment indépassable. Il faut certes trouver des solutions à certains dérèglements sociaux et politiques, mais pour eux ce système politique doit être défendu et promu par l'action éducative.

Les formes d'actions alors développées sont en pleine symbiose avec la vie politique de la III[e] République d'autant plus forte que la ville de Lyon est marquée par la longue présence de celui qui devient « *La République en Personne* [457]», Édouard Herriot.

La disparition de ce monde de militants à la fin des années cinquante peut être comprise comme la fin et la disparition des formes de vie politique liées à la III[e] République. Le nouveau contexte et les nouvelles pratiques politiques ont pu alors fait apparaître un décalage entre les anciens et les nouveaux militants. Enfin une évolution des pratiques éducatives pour l'action reste en phase avec la vie politique de la IVe République.

La permanence des attentes politiques sociales

Cette étude porte sur une période de 50 ans, ce qui est relativement long pour ce type de recherche. Elle est justifiée par le contexte lyonnais, avec en particulier la présence d'Édouard Herriot à la tête de la ville sans quasiment aucune interruption. C'est également un moyen de faire apparaître des constantes dans les attentes et préoccupations politiques et sociales.

La première préoccupation est bien évidemment la volonté de lutter contre les maladies contagieuses et le manque d'hygiène dans les milieux populaires. C'est la principale justification des actions entreprises par la ville de Lyon et relayées par les militants. Pour lutter contre le fléau de la tuberculose sont créées la colonie du Serverin et les écoles de plein air du Vernay. C'est également au nom de la lutte contre la maladie que *l'Œuvre Lyonnaise des Enfants à la Mer et à la Montagne* organise des placements estivaux d'enfants dans des familles rurales. Cette préoccupation de la santé reste très forte

457 Serge Bernstein, *Édouard Herriot ou la République en Personne,* op. cit.

pendant toute la période et même si elle passe au second plan des justifications de l'action, elle reste très présente, comme le montre le rapport sur les habitats insalubres de Gerland et le discours hygiéniste des mouvements de jeunesse après 1945.

La deuxième préoccupation est d'ordre politique. Il s'agit de promouvoir et de défendre la République. C'est une constante dans les préoccupations des militants de l'éducation populaire laïque tout au long de la période. Pour eux, la République laïque et démocratique est régulièrement en danger. Ces dangers sont multiples et sont perçus différemment selon les époques.

Le premier est bien sûr le cléricalisme. Dès les premières actions, dès les premiers numéros du *Réveil du Rhône*, le développement d'œuvres confessionnelles est décrit comme un danger politique pour les militants de l'époque. On pense ainsi que le clergé catholique, lorsqu'il se mêle de politique est particulièrement pernicieux. L'action est désignée comme fidéiste et ne peut avoir comme but que de détruire la laïcité de l'École Publique et de la République. On peut relever que la perception de l'action politique de l'Église catholique évolue au cours de la période. Jusqu'en 1945, l'Église Catholique est vue comme l'ennemie de la République Laïque. Cet antagonisme très fort avant la première guerre mondiale, reste prégnant dans le monde militant comme le montre l'éditorial du premier numéro du *Réveil du Rhône* en 1923. Rédigé par Justin Godart, sous le titre « Les profiteurs de l'Union Sacrée », il dénonce les manœuvres des milieux cléricaux qui profitent de l'Union Sacrée pour remettre en question la laïcité de l'État. Au cours des années trente, avec la montée des fascismes européens, le clergé catholique est très souvent désigné comme un allié objectif du fascisme. C'est un thème que développe Léon Emery dans de nombreux écrits mais il semble que ce discours anticlérical ne trouve plus

autant d'échos dans le grand public et se limite au monde militant. Si après 1945, le discours anticlérical est encore présent, il apparaît que les mouvements d'éducation populaire ne sont plus en capacité de provoquer une mobilisation de masse autour de ces questions, car la laïcité n'est plus une préoccupation du grand publique dans le contexte de la Guerre Froide. D'ailleurs les milieux laïques se trouvent divisés et affaiblis justement par ce contexte politique avec la prise d'autonomie de plus en plus forte des milieux communistes et leur mise à l'écart de la vie politique au début de la Guerre Froide.

Le cléricalisme, nous l'avons, vu n'est pas le seul ennemi pour les militants de l'éducation populaire laïque. Au cours des années vingt et trente apparaît un nouveau péril, le fascisme. Il remplace le royalisme, l'ennemi traditionnel des républicains de la fin du XIX^{e} siècle. Pendant une première période allant des années vingt à la première moitié des année trente, il est associé au péril clérical dans le discours militant. Avec la prise du pouvoir par les nazis en Allemagne et le développement des ligues en France, il devient un adversaire à part entière et même progressivement le principal adversaire. C'est au milieu des année trente que se fait l'union des militants de l'éducation populaire contre tout ce qui est perçu comme fasciste. S'il apparaît des dissensions entre les différentes structures de l'éducation populaire et leurs dirigeants, il semble que les militants de base soient restés unis autour de la défense des principes républicains de démocratie, de laïcité et de justice sociale.

Parmi les courants de pensée pouvant être perçus comme hostiles à la République, les mouvements révolutionnaires marxistes puis le communisme se trouvent dans une situation ambiguë. Selon les périodes, les mouvements d'extrême gauche passent de la position d'alliés à celle d'adversaires. De manière générale, ils sont proches des mouvements d'éducation populaire

laïque car ils combattent les mêmes adversaires et aspirent également à plus de justice sociale. Où les dissensions surgissent, c'est sur le choix de la manière de procéder, la Révolution ou les Réformes. Il est évident que des oppositions apparaissent dans un ensemble regroupant des militants favorables au parti radical-socialiste, proches des thèses leplaysiennes, et des militants proches du parti communiste conservant, sur une grande partie de la période étudiée, un vocabulaire révolutionnaire. Par contre, l'importance d'Édouard Herriot et du parti radical ainsi que le consensus large autour des questions politiques d'éducation induisent un contexte politique local particulier où les différents partis de gauche dépassent leur opposition nationale. C'est justement une condition indispensable pour la réalisation des projets éducatifs des différentes œuvres et associations lyonnaises.

Donc, comme nous le voyons, les adversaires de la République laïque et démocratique évoluent et se transforment au cours de la période, mais la réponse des militants de l'éducation populaire reste la même : la formation des citoyens. Cette permanence de la réponse ne doit pas cacher les évolutions de sa mise en pratique.

Comme nous l'avons constaté, à la fin du XIX^{e} siècle, la formation du citoyen est pensée comme relevant uniquement de l'action de l'école publique. Pour les militants de l'époque, ce sont les connaissances qui émancipent les individus et leur donnent les outils intellectuels pour pouvoir agir en citoyens attachés à la République. Seulement les faits semblent donner tort aux partisans de cette vision de la formation du citoyen, car malgré la mise en place de l'école républicaine avec les lois Ferry, une part importante des Français apparaît comme toujours hostile au projet républicain. Ce constat est fait lors de la crise du boulangisme et de l'affaire Dreyfus. Pour les républicains, il devient alors

nécessaire et urgent de prévoir de nouvelles formes d'actions pour pallier les faiblesses de la formation des citoyens par l'école publique.

Ceci explique cette explosion d'associations à but éducatif que nous avons constatée. Ce phénomène est alors amplifié par la concurrence des associations et mouvements confessionnels. L'analyse de l'éducation populaire laïque montre que, si nous sommes face à un monde de militants qui s'oppose souvent frontalement à son homologue confessionnel, des contacts existent entre ces deux mondes, qui s'observent et se copient bien souvent, le but étant de ne jamais se laisser distancer par le parti adverse. Que ce soit dans les milieux laïques ou les milieux confessionnels nous sommes face à un développement en miroir, chacun observant l'autre et n'hésitant pas à reprendre les idées et activités attractives permettant le développement des actions éducatives.

Cette volonté de formation des citoyens se trouve évidemment renforcée par la situation de l'après première guerre mondiale, où les mouvements révolutionnaires, le retour du cléricalisme et l'apparition du fascisme semblent particulièrement inquiétants.

La vague révolutionnaire de 1917, les mouvements sociaux, le nombre important d'orphelins de guerre, font craindre des troubles, des émeutes ou une révolution. Pour éviter ces risques, apparaît une prise de conscience de la nécessité d'un véritable programme éducatif pour l'ensemble de la population. Ce programme est bel est bien développé, mais sa mise en pratique souffre de la faiblesse récurrente des associations et mouvements d'éducation populaire laïque en matière de réflexion pédagogique. Comme nous l'avons constaté, les questions pédagogiques pratiques ne sont jamais abordées ; Freinet n'est jamais évoqué, que ce soit positivement ou négativement. Ce n'est qu'à la fin des années trente que l'idée des méthodes actives dans les actions éducatives

semble progressivement adoptée, surtout avec la création des stages de formation pour moniteurs qui sont le résultat de mises en commun entre différentes organisations d'éducation populaire.[458].

Le second conflit mondial renforce le sentiment que la formation du citoyen est indispensable. Le redémarrage d'après 1945 se fait autour de cette thématique. Former les citoyens est la première préoccupation des militants. Ceci est évidemment à rattacher à l'état d'esprit de 1945. L'aspiration à plus de démocratie et de justice sociale est alors largement partagée.

Louis François participe à la mise en place de l'instruction civique dans l'enseignement secondaire et se fait le promoteur des méthodes actives à l'intérieur de celui-ci. Ces méthodes actives deviennent la base de l'action des mouvements d'éducation populaire. Leur succès transparaît avec le développement des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives (CEMEA), alors en position de monopole dans la formation des animateurs.

La volonté de former des citoyens est bien une des grandes attentes politiques des mouvements d'éducation populaire. Elle est même un des principaux piliers sur lesquels s'appuie l'action éducative. Évidemment ce n'est pas le seul, toutes les questions d'éducation à l'hygiène et de lutte contre les épidémies sont l'autre grande constante dans les justifications de l'action éducative.

Cette préoccupation hygiéniste et sanitaire conduit au développement de politique de santé, en particulier à destination des enfants. C'est même la raison d'être des premières colonies de vacances de la ville de Lyon. Elles sont organisées avant tout pour permettre aux enfants détectés comme trop faibles de se fortifier et ainsi de résister aux maladies. Cette prévention s'accompagne également d'une éducation à l'hygiène. Le manque de propreté est vu par les

458 Voire Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues,* op. Cit.

courants hygiénistes comme une des principales causes de développement des maladies infectieuses. Ce combat hygiéniste n'est pas pensé uniquement comme la lutte contre les conditions de vie déplorables d'une partie de la population, car sa place dans l'action éducative évolue. On peut remarquer qu'au début de la période étudiée, c'est sa principale raison. L'ensemble du discours justifiant l'action repose sur cette nécessité de lutte contre les épidémies. Progressivement la place des questions d'hygiène et de santé devient secondaire mais reste importante. L'amélioration des conditions de vie de la population devient un des moyens pour renforcer la République. Il s'agit de lutter contre des déséquilibres et des inégalités sociales qui peuvent être la source de troubles, ceux-ci devenant à leur tour le point de départ de mouvements remettant en cause la République en fédérant des mécontentements divers. Pour les militants de l'éducation populaire, agir pour la santé publique, c'est également combattre pour la République. Pour eux, la République se doit d'être sociale, on rejoint là le projet politique des militants de l'éducation populaire, avec les nuances liées aux engagements. L'éventail des positionnements est très large. Il se déploie depuis ceux qui souhaitent des réformes sociales afin de « tout changer pour que rien ne change », comme les leplaysiens proches du parti radical, à ceux qui souhaitent des transformations radicales de la société comme les socialistes ou les communistes. Ce qui est frappant, c'est que cet éventail de sensibilités politiques parmi les militants ne s'oppose absolument pas à l'émergence de consensus pour l'organisation de l'action éducative. Cet état de fait est lié à la personnalité d'Édouard Herriot. En effet, dans le contexte lyonnais, pour une association, il est suicidaire de se brouiller avec le parti radical. Le soutien du maire est indispensable pour obtenir des moyens d'action. Dans le même temps, il est indispensable pour Herriot d'entretenir de bons rapports avec l'ensemble des militants de

l'éducation populaire. Même si ceux-ci ne sont pas tous favorables au parti radical, ils peuvent constituer des réserves de voix dans le contexte des élections locales. Les prises de positions d'Herriot en faveur de l'École Unique ou de la défense de la laïcité, lui ont permis d'acquérir le statut de chef local du clan de défenseurs de l'École Publique. Dans le cas de l'éducation populaire lyonnaise, on peut considérer que s'est établi un véritable consensus sur les questions d'éducation sur quasiment toute la période étudiée. Ce n'est qu'à partir de 1947 que celui-ci semble être mis à mal par les soubresauts de la guerre froide.

La mise en évidence des besoin sociaux sur la période

L'étude de l'éducation populaire ne met pas seulement en évidence un projet politique. C'est aussi un moyen de connaître et de comprendre les besoins de la société française à une époque précise. On peut même partir du postulat expliquant le succès de l'éducation populaire laïque dans sa capacité à répondre aux besoins et attentes de la société française. Le fait que l'étude porte sur une période de cinquante ans nous place justement face à l'évolution de cette dernière. À travers les évolutions des actions éducatives et leur développement nous pouvons percevoir les changements des besoins sociaux en matière d'éducation.

L'éducation populaire passe, au cours de la période, de l'action sanitaire et sociale à la formation de citoyens en lien avec la défense d'un projet politique et éthique.

On peut donc partir du principe que les préoccupations hygiéniques et sociales sont très fortes dans la population lyonnaise de la fin du XIX^{e} siècle. Cela transparaît manifestement dans les actions entreprises par les mouvements

d'éducation populaire, mais aussi dans les projets municipaux. La ville de Lyon sous l'impulsion d'Édouard Herriot et de Tony Garnier entreprend des travaux de modernisation de la ville. Un certain nombre de ces projets imaginés avant le premier conflit mondial ne sont réalisés qu'à partir des années vingt. L'intérêt pour l'hygiène et la santé reste au cœur des préoccupations de la population sur toute la période, mais il n'est pas la seule motivation. L'expérience des guerres et des crises a provoqué ou accéléré l'émergence de nouvelles aspirations dans la population. Celles-ci sont évidemment en lien avec le projet politique de l'éducation populaire et c'est en toute logique une aspiration à de meilleures conditions de vie. Le succès du programme éducatif montre leur pertinence vis à vis des aspirations de la population. Il est évident que proposer une éducation à l'hygiène et aux pratiques de santé ne peut être un succès que, si en face, la population est réceptive, c'est-à-dire sensibilisée à ces questions et prête à agir dans le cadre de l'éducation populaire.

Le développement des thématiques liées à la formation du citoyen est certainement révélateur de l'intérêt croissant de la population pour les questions de défense de la démocratie. Cet intérêt est sûrement à mettre en relation avec le contexte politique de l'entre-deux-guerres et les inquiétudes suscitées par le développement des totalitarismes en Europe. On peut considérer que la seconde moitié des années quarante est l'apogée de cet intérêt pour la formation citoyenne. Au cours des années cinquante, avec l'institutionnalisation des structures d'éducation populaire, la disparition du paysage politique d'adversaires déclarés de la démocratie et les effets sociaux de la croissance économique, les premiers signes de détachement de l'opinion de ces problématiques de formation du citoyen voient le jour. Si la question de la formation du citoyen n'est plus une priorité pour l'ensemble de la population, en revanche, elle reste bien primordiale pour les militants. Ce détachement de

l'opinion des questions d'éducation qui s'amorce au début des années cinquante peut être perçu comme le signe avant-coureur de la crise que connaissent ces mouvements et associations à la fin des années soixante.

Le cas lyonnais, un cas révélateur d'un phénomène social ?

La question de l'exemplarité des pratiques lyonnaises reste néanmoins à traiter.

L'éducation populaire lyonnaise telle qu'elle apparaît dans cette recherche est-elle finalement révélatrice d'un mouvement de fond dans l'ensemble de la société française, ou plus simplement un phénomène local en lien avec un contexte politique particulier ?

Il est évident que les Lyonnais n'ont pas vécu en totale autarcie au sein de la population française. Une large part de leurs aspirations sont celles de la population française. Les classes populaires lyonnaises, qui souhaitent de meilleures conditions de vie, ne sont évidemment pas une exception locale. La réponse qu'apportent les mouvements d'éducation populaire à ces aspirations n'est en elle-même pas particulièrement originale. Organiser des colonies de vacances pour les enfants menacés par la tuberculose est une idée dans l'air du temps de la fin du XIXe siècle. L'idée apparaît en Suisse, avec le pasteur Bion à Zurich en 1876, puis en France avec le pasteur Lorriau aux Batignolles en 1881, et enfin avec le pasteur Comte à Saint-Étienne en 1893. Si l'initiative est issue des milieux protestants, celle-ci est rapidement reprise par l'ensemble des milieux, confessionnels ou pas, sensibilisés par les questions d'éducation et de santé publique. Les premières colonies de vacances de la ville de Lyon débutent en 1896, ce qui est conforme à la chronologie de l'éducation populaire en général. La ville de Lyon ne se démarque donc pas par la chronologie. C'est

même une illustration de la diffusion de nouvelles pratiques éducatives à partir de point centraux, comme Paris ou d'autres capitales européennes.

Si les motivations des militants de l'éducation populaire laïque lyonnaise rentrent dans le cadre des préoccupations et des besoins d'une part importante de la population française, il apparaît que l'ampleur prise par ces mouvements dans le contexte lyonnais soit en revanche une spécificité locale. Les mouvements et les œuvres d'éducation populaire peuvent s'appuyer sur une municipalité extrêmement favorable qui reste en place sur une période exceptionnellement longue.

L'étude des pratiques lyonnaises en matière d'éducation populaire laïque permet donc de mettre en évidence une évolution des préoccupations des classes populaires et moyennes de la population française.

Les évolutions de la société et la disparition de ce militantisme

Les préoccupations des classes populaires et moyennes évoluent bien évidemment au cours de la période étudiée. Le grand changement est produit par l'irruption de la question politique dans les préoccupations éducatives. Les premières actions d'éducation populaire menées sur Lyon ont principalement des objectifs hygiénistes et de santé publique. Comme évoqué, les soubresauts politiques des années 1890 conduisent à prendre en considération la question de la formation des futurs citoyens. L'enjeu est bien de permettre à la III^{e} République de renforcer ses assises au sein de la population française.

Cet objectif de formation des citoyens devient le but premier de l'éducation populaire lyonnaise dans toute la première moitié du XX^{e} siècle. Jusqu'au début des années vingt, on peut parler d'expérience reposant sur un fort empirisme et

l'absence de vision globale de la part des acteurs et militants de l'éducation populaire. Au cours des années trente, cette question de la formation citoyenne est parfaitement théorisée. En revanche les modalités pratiques et les méthodes à utiliser pour réaliser cette éducation restent du domaine de l'empirisme le plus complet. À aucun moment, durant l'entre-deux-guerres, n'apparaît à travers le *Réveil du Rhône* d'articles sur la manière de faire. On peut voir là une faiblesse structurelle de ces mouvements .

Toujours est-il que, globalement, à la charnière des années quarante et cinquante, cet objectif de formation du citoyen et de défense de la République peut sembler atteint par les militants de l'éducation populaire. Les courants idéologiques remettant en cause la République semblent avoir perdu toute influence dans la population. Cet état de fait allié aux divisions de ce monde de militants par le contexte politique de la guerre froide et aux premiers effets économique de la croissance, peut expliquer les mutations des mouvements d'éducation populaire laïque. Il faut également ajouter l'implication de l'État de manière de plus en plus forte dans ce domaine, en particulier avec la mise en place progressive de tout un cadre législatif et administratif. Enfin, les générations de militants ayant mis en place cette éducation populaire laïque disparaissent progressivement au cours des années cinquante.

Les mouvements d'éducation populaire commencent alors une évolution qui les conduit à devenir de plus en plus des organismes prestataires de services pour les municipalités. Leur mission est alors d'organiser les garderies, centres de loisirs et colonies de vacances pour les enfants et adolescents. On peut constater une concentration des associations d'éducation populaire au sein de grandes structures fédératives comme les Francs et Franches Camarades, futurs

FRANCAS, la Fédération Léo Lagrange, l'UFOVAL etc. pour répondre à ces demandes des municipalités

Ces regroupements s'accompagnent d'une professionnalisation croissante de l'encadrement de ces structures. Si les militants locaux existent toujours, en revanche, il devient indispensable d'avoir un personnel professionnel pour assurer les liens avec les structures municipales ou administratives comme celles du Ministère de la jeunesse et des sports.

À la fin de la période étudiée, les associations d'éducation populaire lyonnaises sont en pleine phase de mutation. La concentration en grandes structures conduit à la disparition d'un nombre important de petites associations. Les fonds d'archives, qu'elles soient municipales ou départementales, montrent bien ce phénomène. Cette concentration provoque aussi la transformation des formes de militantisme et nous montre que nous sommes en pleine période de transition avec justement la cohabitation des formes d'avant-guerre de l'éducation populaire et des nouvelles formes d'organisation.

La disparition d'Édouard Herriot marque dans ce domaine là également la fin d'une période. La charnière entre les années cinquante et les années soixante est marquée par le renouvellement des personnels politiques et associatifs en lien avec l'éducation populaire.

Ces cinquante années d'éducation populaire lyonnaise correspondent finalement à une période de profonde transformation de la société française. À travers les évolutions des actions d'éducation populaire à destination des enfants et adolescents, ce sont les évolutions de la société française qui se donnent à voir. Les préoccupations éducatives de la population, telles qu'elles transparaissent

dans les réalisations abordées dans l'étude, sont révélatrices des aspirations et des craintes d'une partie de la population.

Ces aspirations et ces craintes sont les raisons des nombreux engagements qui rendent l'action éducative possible. Celle-ci repose également sur l'appareil théorique développé par certains acteurs en tête des réseaux d'action. Si cet édifice conceptuel donne des raisons d'agir, il n'en demeure pas moins que ces mouvements d'éducation populaire souffrent d'une carence chronique en l'absence de réflexion pédagogique sur la manière d'appliquer le projet éducatif.

À ce stade des recherches historiques, il apparaît que ce travail d'étude ne couvre qu'un aspect de la question de l'éducation populaire lyonnaise laïque. Un nombre important de points restent à étudier et analyser. Ce chantier historique demeure encore largement ouvert.

Une vision de l'enracinement et de l'assimilation des idées politiques.

À travers ce travail de recherche, nous sommes confrontés à des évolutions de idées politiques d'une partie de la population lyonnaise. Nous avons utilisé la grille d'analyse de Jean-François Sirinelli [459], pour mettre en évidence « les éveilleurs » et « les strates intermédiaires » à l'œuvre dans l'éducation populaire. Nous sommes en présence d'un moyen de mesurer la pénétration des discours politiques, des réflexions sociales, de l'analyse des questions éducatives issues des intellectuels, à l'intérieur de la société française. Au delà même de la pénétration de ces pensées, nous sommes en mesure d'en percevoir les modes d'appropriation par la population.

459 Jean-François Sirinelli, *«* Le hasard ou la nécessité », op. cit.

Les discours du plus prolixe des militants, Léon Emery, sont reçus par une part importante des militants de base. Sa fonction de strate intermédiaire entre élites intellectuelles et le reste de la population est indéniable. En revanche la bonne réception que semblent avoir les nombreux écrits et discours de Léon Emery suggère que son public est déjà en accord avec lui. Les discours et les références apportées par Léon Emery semblent avoir une fonction de renforcement des convictions et d'aide à la conceptualisation des idées d'éducation populaire par l'auditoire.

Cependant cette idée est à nuancer, nous sommes dans l'incapacité de connaître les réactions des lecteurs du *Réveil du Rhône* et des militants lors des assemblées face aux articles et production de Léon Emery. Il existe une forte probabilité qu'il ait été perçu comme une sorte d'inépuisable radoteur par des militants lassés de ses articles et longs discours ressassant sans cesse les mêmes sujets.

Les thématiques choisies pour les différents discours sont alors des indicateurs de la pénétration de certaines idées et discours dans l'esprit des militants de l'éducation populaire, mais aussi des révélateurs de leurs craintes.

Les craintes sous-jacentes du discours militant.

La peur de voir la république renversée par des mouvements politiques réactionnaires est bien le fil conducteur de la pensée militante sur Lyon, mais la définition des ces forces réactionnaires évolue dans le temps.

Sur la période 1896-1914, les adversaires désignés de la République sont bien évidemment les cléricaux et les mouvements royalistes ou bonapartistes.

Durant l'entre-deux-guerres, on assiste à un glissement progressif. L'Église est de moins en moins perçue comme l'ennemi irréductible de la République. Si les

atteintes à la laïcité sont toujours dénoncées avec force et véhémence, un nouvel adversaire apparaît, il s'agit du fascisme et de ses soutiens. La dénonciation de ce nouvel ennemi s'opère de manière concomitante avec la perception qu'une partie de la population se fait de la montée de ce péril.

Enfin sur la période démarrant après 1945, on remarque dans les discours et articles la disparition des dénonciations d'adversaires de la République. On dénonce toujours les atteintes à la laïcité, mais en revanche la lecture du *Réveil du Rhône* ne donne plus l'image d'un groupe social sur la défensive, voulant préserver la République. Celle-ci ne leur apparaît pas comme en danger, ce qui compte pour eux c'est maintenant de continuer l'action éducative pour permettre le progrès social.

Cependant, le contexte de division politique liée à la guerre froide met sérieusement à mal ce militantisme en amplifiant les divisions politiques au sein de cette société . Comme nous l'avons évoqué, le contexte de tension de plus en plus fort sur les années cinquante débouche sur un appauvrissement des contenus du *Réveil du Rhône*, avec la disparition des articles de fond au profit des comptes-rendus des tournois sportifs et des fêtes des diverses sociétés et amicales.

Prendre en main son destin

Comme nous avons pu le constater, une évolution du comportement des militants se fait face aux conditions de vie, avec une véritable volonté de prendre en main son destin.

Les débuts des mouvements d'éducation populaire lyonnais sont profondément marqués par la philanthropie lyonnaise. Nous sommes face à un groupe de personnes issues de classes sociales aisées proches des milieux de

l'enseignement. Leur action repose une volonté d'améliorer les conditions de vie de la population. Ce projet est porté par la volonté de stabiliser la politique en renforçant l'attachement au régime parmi les couches populaires. Progressivement au cours de la période on assiste à une prise en main de l'éducation populaire par les classes populaires elles-mêmes. Cette prise en main se fait progressivement au cours de la période de l'entre-deux-guerre. On assiste à un effacement des notables dans les associations. Si les têtes de réseaux restent tenues par des personnes ayant le capital social le plus important, il apparaît qu'au sein des associations, les militants de base prennent progressivement la main, que ce soit à travers la multiplication des œuvres ou en remplaçant les anciennes têtes de réseaux. Au cours des années trente, les personnes en charge du fonctionnement des différentes structures sont de plus en plus des inconnus n'apparaissant pas dans d'autres domaines.

L'éducation populaire, une action politique.

À travers l'étude que nous avons faite, c'est le lien évident entre choix éducatifs et choix politiques qui est mis au jour.

Toute la cohérence de l'action et toute l'unité de ce monde de militants ne reposent finalement que sur un certain nombre de choix politiques . Ces choix s'inspirent de l'idéologie de la gauche française de la première moitié du XX^{e} siècle. L'approche de ces milieux de gauche par le biais des questions d'éducation permet de mettre en évidence les lignes de forces de ces pensées politiques qui restent primordiales malgré les divisions entre les partis. La question de la défense de l'école publique et laïque, l'accès de tous à la culture, l'utilisation de la culture et de l'éducation comme moyen de lutter contre la misère et comme outil d'émancipation de la population permettent des formes

d’union des militants des différents partis. Ce qui transparaît à travers l’analyse de ce monde de militants, même s’il y a des conflits entre radicaux socialistes ou communistes, ce sont des unions de circonstances qui se forment sur les questions d’éducation. Lorsque la municipalité dirigée par Édouard Herriot souhaite étendre certaines formes d’actions sociales ou éducatives, Herriot est pratiquement certain de recevoir le soutien des autres partis de gauche. Ce consensus est d’ailleurs renforcé par ses pratiques politiques car au sein des différents mouvements d’éducation populaire il a su s’attacher des personnalités, comme Gustave Cauvin, qui se révèlent être des soutiens fidèles même si ceux-ci n’appartiennent pas au parti radical.

On peut conclure que les questions liées à l’éducation permettent d’atteindre certaines formes de consensus au sein des partis de gauche dans le contexte lyonnais. Ces formes d’unions ponctuelles sont les plus fortes dans l’entre-deux-guerres. En revanche, elles ne résistent pas au contexte des débuts de la guerre froide. Il devient alors de plus en plus difficile de former une union, même autour de problématiques communes comme c’est le cas sur une partie des questions liées à l’éducation et à la défense de l’école laïque.

L'éducation populaire à Lyon, un chantier ouvert

A travers cette recherche, un des objectifs était de mettre en lumière un phénomène social important dans la ville de Lyon. Son importance est telle que l'on peut pratiquement le décrire comme un phénomène de masse, à cause du nombre de personnes impliquées que ce soit les militants organisant la multitude d'associations et d'œuvres répertoriées ou, si on la prend en compte, la

multitude d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes qui ont connu un passage dans les mouvements d'éducation populaire.

Le deuxième élément montrant l'importance du phénomène est sa durée. La période étudiée est longue, pratiquement 60 années durant lesquelles les mouvements d'éducation populaires apparaissent, se développent et mutent pour s'adapter aux évolutions de la société, de ses besoins, de ses attentes éducatives et des prises en charge de l'enfance. Cette période longue est marquée par deux guerres mondiales, des crises économiques et sociales. Il est évident que ce contexte particulièrement chargé contribue aux évolutions de l'éducation populaire.

Cependant, si grâce aux recherches en archives, ce monde de militants a pu être à la fois redécouvert et mis en lumière, un certain nombre de points restent à éclaircir. Une partie du phénomène seulement a pu être mise en évidence. Le fait que l'on n'ait qu'une connaissance partielle de l'objet d'étude amène évidemment à avoir des zones d'ombre et donc des pistes de recherche à suivre. Enfin parmi les questions que l'on continue à se poser, un certain nombre d'entre elles sont pour l'instant sans réponses.

La face émergée de l'iceberg

Si à travers ce travail de recherche, nous avons en partie atteint le but fixé de faire ressurgir du passé ce monde d'associations et de militants, il est cependant évident que nous n'entrevoyons que la partie émergée de l'iceberg. Un nombre important de structures et d'organisations nous sont pour l'instant inconnues ou ne nous sont connues que de manière extrêmement fragmentaire. Sans revenir sur les fonds d'archives publiques dépouillés et sur leurs lacunes, il faut évoquer les fonds privés qui demeurent encore très peu étudiés. Ce n'est pas par

manque d'intérêt que ces fonds ne sont pas analysés mais bien en raison des difficultés d'accès et de localisation auxquelles se heurte le chercheur.

L'utilisation quasi exclusive de fonds issus des archives publiques, provoque évidemment des biais d'analyse. Les œuvres et associations qui n'ont pas de relations avec la ville de Lyon ou le département du Rhône n'apparaissent pas dans ces fonds. Cette remarque est toutefois à relativiser pour plusieurs raisons. D'abord, ces associations qui n'ont pas de contact avec la ville et le département sont bien souvent de petites structures, qui plus est, isolées. De plus, avec la mise en place du Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque, il n'y a quasiment pas d'associations et d'œuvres d'éducation populaire qui ne soient pas en contact avec la ville et le département. Il est toutefois évident que de nombreuses associations d'éducation populaire ont pu disparaître des sources. La période étudiée est marquée par une multiplication de petites structures d'éducation populaire, à elles seules elles ne marquent pas l'histoire et l'évolution de l'éducation populaire laïque lyonnaise mais leur multitude est révélatrice de l'état d'esprit de la population française. Elles sont le signe de l'importance des questions d'éducation pour une grande part de la population. Ce foisonnement associatif ne peut qu'être le produit d'une volonté d'agir de la population qui se développe au cours de la période étudiée. Comme nous l'avons évoqué avec la photographie de Jean Pierre Vernant sautant à la corde, nous quittons progressivement le monde de *l'Assommoir* de Zola. Les premières actions que nous relevons sont le fait de membres des classes aisées voulant développer leur action philanthropique. Progressivement au cours de la période on constate que les classes populaires prennent une place de plus en plus grande dans l'organisation des actions d'éducation populaire mais aussi dans la prise d'initiative. On peut analyser cette évolution comme une forme de refus de la passivité sur des questions ayant finalement une portée politique. La

question du logement, de l'accès à la culture, de l'hygiène, la défense de la République sont des questions politiques à propos desquelles la population manifeste sa volonté d'implication et d'engagement.

Ensuite, ces associations et œuvres produisent un ensemble de documents destinés à des organismes publics auprès desquels elles souhaitent solliciter une aide financière ou matérielle. Dans ces conditions, il est évident que le discours produit est adapté pour plaire à l'interlocuteur. La situation des œuvres et associations est présentée de manière à susciter les réactions des organismes sollicités et les actions réalisées et les projets sont bien souvent enjolivés de manière à persuader les décideurs et élus de fournir l'aide demandée.

La multitude des dossiers d'associations, de demandes d'aides, de déclarations d'activités faites sur cette longue première moitié du XX^{e} siècle est le signe indéniable d'un véritable foisonnement militant pour l'éducation populaire et de l'intérêt qu'une part importante de la population porte aux questions d'éducation populaire. Cette implication de la population autour des enjeux portés par ces questions d'éducation et de formation civique semble avoir été progressivement oubliée. Cet oubli est certainement lié aux évolutions de la société de la fin des années cinquante et à celles des mouvements d'éducation populaire dont la professionnalisation progressive a certainement été un des facteurs du désintérêt qui les a frappés.

Il est donc évident que cette recherche n'a pu apporter que des éclairages incomplets sur l'éducation populaire laïque lyonnaise dont une part importante reste dans encore l'ombre. Certaines formes d'actions n'ont quasiment pas laissé de traces dans les fonds d'archives publiques. De même la structuration des associations et des œuvres reste inconnue. Il a été pour l'instant impossible d'établir des listes de militants de chaque association et œuvre avec la durée des

engagements. De ce fait on ne peut pas faire de recoupements pour mettre en évidence les engagements multiples, à l'exception de certains militants, qui ont laissé des traces tangibles. Nous pouvons alors reprendre à notre compte l'interrogation d'Alain Corbin[460] : dans le cadre d'un travail historique les quelques traces (engagement, écrits) laissées par des anonymes sont-elles des exemples probants et révélateurs des manières de penser et d'agir de tous les militants ? À défaut d'avoir accès au monde mental et aux représentations des militants de base, l'historien doit finalement se contenter de ceux sortant de l'ordinaire pour une raison ou une autre.

Il faut, hélas, aussi se résoudre à l'impossibilité de dresser le portrait exhaustif et complet de l'éducation populaire laïque lyonnaise. Ce monde en perpétuel mouvement, réorganisation et mutation apparaît de par sa nature même rétif à toutes formes de représentation figée. La capacité à retracer des trajectoires de militants sortis de l'oubli devient alors notre unique moyen d'atteindre ce monde de militantisme et d'engagement de la première moitié du XX^{e} siècle, tout en gardant à l'esprit les biais que cette palette de militants introduit dans l'analyse des milieux de l'éducation populaire.

Les pistes à suivre, les domaines à approfondir

Parmi les nombreuses associations étudiées, une a été régulièrement mise en en avant, ce sont les Éclaireurs de France. La richesse de leur production écrite et le fait qu'ils aient conservés des archives ont permis cette analyse historique de ce mouvement de jeunesse. Cette richesse archivistique ouvre de nouvelles pistes de recherche.

460 Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis François Pinagot,* op. Cit.

En premier, on peut poser la question du rapport du scoutisme laïque des Éclaireurs de France avec l'armée, la guerre et la nation.

Le scoutisme a une origine marquée par le militarisme et la colonisation à travers la personnalité de son fondateur Robert Baden-Powell et celle-ci marque durablement les mouvements. En 1914 à Lyon, les éclaireurs des troupes de Lyon sont mis à la disposition de la mairie centrale pour jouer un rôle d'estafettes. Il y a là une volonté de recréer un des mythes fondateurs du scoutisme, le siège de Mafking. Cette origine militaire est progressivement rejetée au cours de l'entre-deux-guerres. La section lyonnaise semble avoir été en tête de cette évolution. Celle-ci développe également un discours pacifiste au début des années trente, alors que le discours patriotique ne disparaît pas des pratiques éducatives. Cette permanence est attestée par les revues de l'association, mais aussi par les productions locales comme celle du clan Charcot. Cette évolution, certainement révélatrice de celles de la société, mériterait d'être étudiée plus en détail. Il s'agit de mettre en évidence les temporalités et les acteurs clés de ce processus.

Une deuxième piste de recherche est liée à l'action des Éclaireurs de France durant le premier conflit mondial. Nous avons déjà évoqué le rôle d'estafette qui a été assuré à la mobilisation. La même source, le rapport d'activité de Mazeran en 1916, évoque un rôle dans l'accueil des blessés à la gare des Brotteaux la même année. Il y là encore des pistes de recherche. Pour l'instant les archives publiques se sont révélées muettes sur ces actions. Y a-t-il eu d'autres actions au cours du conflit ? Est ce un cas isolé ? Ces faits ont certainement leur place à prendre dans l'analyse de la société française au cours de la première guerre mondiale et sur la place de l'enfant et de l'adolescent dans cette société en guerre.

Un deuxième domaine à approfondir est lié aux trajectoires des militants de l'éducation populaire durant la seconde guerre mondiale. Si nous avons dessiné une palette incomplète à partir de la vie de certains militants, celle-ci est bien trop insuffisante pour permettre une vision d'ordre général de l'ensemble des militants. Par contre, ces biographies nous amènent à un certain nombre de questionnements.

Dans le cas de Léon Emery, que nous avons largement évoqué dans le cadre de cette étude, sa biographie ne présente pas de zone d'ombre. En revanche la question se pose de savoir qu'elle a pu être son influence réelle auprès des militants. Si son influence au sein du SNI du Rhône est indéniable, comme le montrent les trajectoires de Blain et de Lavenir, évoquées dans sa biographie (ces deux personnes sont des instituteurs proches de Léon Emery) par contre, on peut s'interroger sur son influence auprès des militants de l'éducation populaire ne faisant pas partie du corps enseignant. En effet les prises de position de Léon Emery dans le *Réveil du Rhône*, mais également ses discours lors de différentes manifestations ne sont-ils pas loin des préoccupations des militants de base ? Cette interrogation n'est pas une question rhétorique. Il est vrai que s'interroger sur l'influence véritable de Léon Emery, c'est d'une manière indirecte la mettre en doute. La réponse à cette question passe par tout un travail de reconstitution de vie de militants qui n'a pu être réalisé par manque de temps et de moyens. La reconstitution d'un large échantillon de vie de militants pourrait répondre en partie à cette interrogation. En effet, les prises de positions successives des militants permettent de savoir si Léon Emery a eu une influence proportionnelle à son exposition dans les milieux de l'éducation populaire. De plus, ces biographies nous donnent un aperçu des opinions

politiques d'une tranche de la population. Il serait alors intéressant de comparer cet aperçu avec l'image que l'on a des opinions publiques de cette période à travers des études d'opinions ou de presse.

Il est évident que la mise en route de ce travail de prosopographie sur les militants de l'éducation populaire serait certainement extrêmement chronophage et reposerait sur un croisement des multiples fonds d'archives. Mais avant tout, il convient de faire un recensement des fonds extrêmement précis, des archives privées, soit d'associations, soit de militants restés encore inconnus. Les travaux de recherches futurs auront pour point de départ la localisation de ces fonds puis leur analyse, en espérant la découverte d'éléments jusque là inconnus pouvant apporter des éclairages nouveaux sur la question.

Un troisième domaine est bien sûr à approfondir, c'est celui des relations entre Herriot et l'ensemble de ce monde militant. Le maire de Lyon est bien une personne centrale dans le monde de l'éducation populaire laïque. Le contexte lyonnais est fortement marqué par sa présence à la mairie pendant presque cinquante ans, avec une interruption de 1940 à 1945. Au demeurant, les effets de cette interruption sont à relativiser, car même si la ville de Lyon est administrée par un maire nommé par Vichy, une part très importante du personnel de la mairie a été mise en place sous l'administration Herriot.

Nous sommes face à l'une des principales villes de France, dirigée par un homme politique d'importance nationale et spécialiste des questions liées à l'enseignement et à l'éducation pour son parti. Pour Herriot, la ville de Lyon doit être une vitrine. Cette volonté transparaît évidemment dans les réalisations architecturales de Tony Garnier comme le quartier des États Unis, l'hôpital Grange Blanche, les abattoirs de la Mouche, le stade de Gerland et dans le

domaine de l'éducation, la création du lycée du Parc, du Lycée des industries textiles et l'ouverture d'un nombre important de groupes scolaires. Mais les principales réalisations, dans le domaine éducatif, n'ont quasiment pas laissé de traces architecturales. Pour Herriot, ces réalisations ont une mission de représentation de la ville et par la même de sa gestion. De plus ce milieu de militants allié aux parents d'élèves des écoles de Lyon représente un réservoir d'électeurs qui est loin d'être négligeable. Herriot a certainement cherché à garder un œil sur la ville lors de ses mandats nationaux, et la manière dont il l' a fait n'est pas complètement mise en lumière. La création du GDEL est contemporaine des prises de responsabilités nationales d'Herriot. À sa création, un proche d'Herriot, Justin Godart, intervient, mais progressivement le GDEL devient de plus en plus critique face à Herriot comme le montre l'importance croissante en son sein de personnes, comme Léon Emery, qui s'opposent à lui de manière frontale. On peut donc penser qu'Herriot a certainement conservé à l'intérieur du GDEL des personnes permettant de garder le contact et un certain contrôle des milieux de l'éducation populaire. On peut songer à Justin Godart, mais aussi à Gustave Cauvin. Il est évident que ce ne sont pas les seules personnes restées proches d'Herriot au sein du GDEL. Là encore, tout un travail de prosopographie de militants serait nécessaire pour mettre en évidence les réseaux d'Herriot. Une analyse fine de la composition des bureaux des associations, mises en relation avec les trajectoires des militants pourrait permettre de comprendre les rapports de forces politiques qui ont traversé l'éducation populaire laïque lyonnaise.

Un quatrième domaine, est composé de l'analyse de l'éducation populaire dans le département du Rhône et les départements limitrophes qui sont sous l'influence de la ville de Lyon. L'exemple des influences réciproques entre Lyon et Saint Étienne lors de la fondation de l'*Œuvre des Enfants à la mer et à*

la Montagne est parfaitement visible. L'action stéphanoise du pasteur Comte inspire Georges Beauvisage pour la fondation de l'Œuvre lyonnaise. Nous avons là un exemple de porosité entre ces deux villes. Nous pouvons légitimement estimer que des influences réciproques ont également eu lieu entre les différentes villes de ce quart sud-est de la France et même à l'échelle nationale. Pour mettre en évidence ces influences réciproques, il serait nécessaire de faire l'étude de l'éducation populaire dans un nombre important de villes et d'agglomérations françaises pour pouvoir établir des comparaisons. Ces études pourraient également être élargies aux pays européens. L'historien serait alors en capacité de pouvoir mettre en évidence des mouvements de fond sur les questions d'éducation et de loisirs au sein des sociétés européennes . Il y a là un chantier de recherche historique d'une grande ampleur, mais qui peut livrer des apports importants pour l'histoire sociale.

Mais il ne faut pas limiter l'étude de l'éducation populaire au seul milieu urbain. Comme l'a montré Alain Corbin avec *Les conférences de Morterolles*[461], il existe des formes d'éducation populaire dans les milieux ruraux. Elles aussi reposent sur des structures associatives et des liens plus ou moins forts avec l'enseignement primaire. Ces associations rurales avec leurs militants représentent elles aussi des formes de socialisation importantes qui peuvent être à leur tour des facteurs de compréhension des évolutions sociales et politiques de la société française.

Enfin, une dernière piste de recherche à suivre porte sur le corps enseignant des lycées de Lyon. Autour d'Allemand-Martin on retrouve un certain nombre de professeurs qui s'impliquent dans le développement des loisirs dirigés, comme Auguste Pinton et Joseph Hours. Cette implication concerne-t-elle un nombre limité d'enseignants ? Cette question, portant sur des enseignants du secondaire

461 Alain Corbin, *Les conférences de Morterolles,* op. cit.

dans les loisirs dirigés, est un moyen de connaître cette implication. Considèrent-ils leur action comme uniquement une fonction de transmission des connaissances ou comme une mission d'éducation globale où les connaissances doivent être renforcées par des pratiques éducatives ?

Jean-François Sirinelli dans son article *Le hasard ou la nécessité ?*[462], évoque les strates intermédiaires pour désigner ces intellectuels locaux qui jouent un rôle dans la diffusion des idées. Les enseignants des lycées de Lyon ont pu jouer le rôle *« d'éveilleurs»,* c'est-à-dire de personnes ayant joué un rôle fondamental dans la formation intellectuelle et politique de nouvelles générations. Ces professeurs ont certainement eu une grande influence sur leurs élèves. Ce chantier de recherche pourrait se révéler lui aussi fécond.

Les questions restant sans réponse

Malgré les efforts de recherche en archives et de collecte de témoignages, un certain nombre d'éléments restent inconnus et le resteront certainement, en particulier le contenu des nombreuses activités destinées aux enfants et adolescents et plus tard celui des formations conçues et mises en œuvre pour les encadrants.

La justification de l'action éducative et ses buts sont très clairement théorisés et intériorisés par les militants. En revanche la manière dont ceux-ci réussissent à mettre en pratique ce projet politique au sein des mouvements d'éducation populaire laïque, nous reste inconnue. Les sources provenant des différents mouvements d'éducation populaire sont hélas muettes sur la plus grande partie de la période, sur leur contenu et leurs pratiques éducatives. Les documents conservés nous donnent des programmes. Le déroulement des cours de musique

462 Jean-François Sirinelli, *Le hasard ou la nécessité ?,* op. Cit.

et de solfège est facilement imaginable. En revanche quelles sont les activités pratiquées lors des garderies et centres aérés ? Aucun document ne peut nous fournir d'aperçu sur leurs activités. Nous pouvons, comme dans le cas du patronage laïque de Lyon Guillotière, mettre en avant l'abandon des pratiques de défilés de style militaire de la fin du XIXe siècle. Par quoi ces pratiques vivement condamnées par ceux qui reprennent le patronage au lendemain de la première guerre mondiale, sont-elles remplacées ?

Il y a cependant une exception, celle des mouvements de scoutisme avec leur production de manuels et de revues à destination de leurs membres. En plus des publications, les mouvements comme les Éclaireurs de France ou la Fédération des Éclaireuses ont développé dès les années vingt, une véritable formation de leur encadrement. Ces camps écoles, tel que les a décrits Nicolas Palluau[463], permettent une unification de la pédagogie au sein des associations.

Mise à part cette exception du scoutisme laïque, nous sommes face à l'inconnu le plus complet lorsqu'il s'agit de connaître la manière d'occuper les enfants.

Cette question de la manière de faire jouer les enfants et adolescents n'est pas seconde. Le thème des jeux est un moyen puissant et efficace de faire passer des idées politiques ou une vision du monde auprès des participants. Nous pouvons être certains que la connaissance de ces thématiques serait particulièrement éclairante sur l'état d'esprit des organisateurs ; à l'image de ces troupes d'Éclaireuses et Éclaireurs de France de Bretagne, qui dans les années soixante-dix, continuaient de faire des grands jeux autour de thèmes historiques liés à la Révolution. Dans l'intrigue du jeu, les participants devaient contrer un complot contre-révolutionnaire.

463 Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues,* op. Cit.

Un deuxième point qui semble devoir rester complètement inconnu, tient aux modes de fonctionnement des différentes associations. Si la loi de 1901 fixe un certain nombre de modalités pour l'organisation de l'association, nous n'avons plus aucun moyen de pallier le silence des archives sur les choix de fonctionnement des militants. Dans certains cas, les dossiers d'associations font apparaître des conflits liés à leur gestion. Ce cas de figure reste rare, ce qui conduit à se demander si ces conflits sont révélateurs des réalités de la vie associative lyonnaise.

Là encore la question du fonctionnement des associations peut être riche de renseignements Pouvoir collecter les listes d'adhérents avec des indications sur les professions et les responsabilités prises pourrait permettre d'affiner l'analyse des origines sociologiques des militants. Malheureusement, il est quasiment impossible de pouvoir faire ce type d'étude par manque de données. Les dossiers d'associations aux archives départementales ne contiennent que très rarement des listes d'adhérents et encore plus rarement des séries de listes sur toute leur période d'existence. L'assise sociale des associations d'éducation populaire est donc condamnée à rester dans l'ombre.

Dans le fonctionnement des associations, un autre point est lui aussi définitivement inaccessible pour l'historien il s'agit de la question des effectifs des associations. On peut facilement arriver à la conclusion que ces effectifs d'enfants ayant profité des actions d'éducation populaire lyonnaise sur cinquante ans sont extrêmement élevés. L'absence de données statistiques sur la période ne peut permettre de faire une analyse de leur évolution.

Ce problème n'est pas uniquement celui des enfants et adolescents, c'est aussi celui des militants qui font fonctionner les associations. Là encore, il est

impossible de faire des analyses sur l'évolution dans le temps du personnel militant.

Annexes

Discours prononcé à la Distribution des Prix des Écoles primaires de Filles Du 3e arrondissement de Lyon, Le 28 juillet 1900, par le Dr G. Beauvisage, Adjoint au maire de Lyon.

Mesdames Messieurs !

Mes CHÈRES ENFANTS,

Je suis heureux d'être appelé par la bienveillante désignation de M. le Préfet à présider cette fête scolaire, et à vous adresser quelques paroles, en attendant que vous veniez ici recueillir les prix que vous avez su mériter par votre travail de l'année.

Comme adjoint délégué à l'instruction publique, de quoi vous parlerai-je, sinon de nos écoles laïques et de l'éducation que vous venez y puiser, auprès de vos dévouées institutrices, qui apportent dans l'accomplissement de leur tâche tant de zèle, de sollicitude et d'affection pour vous. On dit beaucoup de mal, dans certains milieux, de nos écoles laïques ; je veux les défendre ici contre d'injustes accusations.

"L'éducation a dit Legouvé, est l'art d'apprendre à nos enfants à se passer de nous." cette belle formule résume bien l'esprit de l'éducation laïque ; elle a été résumée elle-même par notre éminent recteur de l'académie de Lyon, M. Gabriel Compayrè, en une définition d'une concision lapidaire : « C'est l'enseignement de la liberté ». Ailleurs, dans les écoles qui ne sont pas laïques, on adopterait plus volontiers, sans l'avouer trop haut une formule inverse qui serait : " L'éducation est l'art d'apprendre aux enfants des autres à ne pas pouvoir se passer de nous. " C'est l'enseignement de l'esclavage.

Plaignez les pauvres enfants qui sont livrés aux mains de tels maîtres et qui sont menacés de ne jamais savoir ce que c'est que la liberté, c'est-à-dire le pouvoir de

faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, ou l'exercice de leurs droits naturels définis par la Déclaration des Droits de l'Homme.

Ceux qui patronnent les écoles auxquelles je fais allusion, les écoles congréganistes, sont en effet les pires ennemis de la liberté et, par conséquent disent tout le mal possible des écoles laïques qui préparent les enfants à savoir ce qu'il faut pour être libres plus tard, quand ils seront grands. Ceux-là disent que les républicains, les vrais, ceux qui ont fondé pour vous les écoles laïques, sont les ennemis de la religion, de la propriété, de la famille et de la patrie.

La religion ! Laquelle ? Il y en a tant de par le monde et leurs luttes ont causé tant de maux, de ruines, de massacres, pour des motifs apparents si futiles, que nous ne pouvons honnêtement prendre parti pour l'une d'elles contre les autres.

L'école laïque est donc neutre en ce sens qu'elle n'enseigne aucune des religions.

Elle s'en méfie plutôt, y voyant surtout le danger qu'elles offrent de préparer, pour l'une ou l'autre des sectes qui s'en réclament, la conquête de la fortune publique, la domination sur les individus et sur les familles, enfin l'asservissement de toutes les patries.

Mais si l'école laïque est neutre, cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas ses idées, ses sentiments, ses opinions, et qu'elle ne s'efforce pas de vous les transmettre en vous faisant connaître des vérités.

Seulement, elle ne vous enseigne jamais que des vérités démontrées, que vous-mêmes pourrez, dès maintenant ou plus tard, reconnaître exactes par votre raison. Tant pis pour ceux que ces vérités peuvent gêner ! Elles vous enseignent, par exemple, la grande loi naturelle du travail.

Tout être vivant est organisé pour travailler, pour gagner sa vie par son travail, les plantes comme les animaux, comme l'homme. Voilà ce que peut vous apprendre l'histoire naturelle. Il y a pourtant, ici et là des êtres dégradés qui

réussissent, souvent en s'associant à cet effet, à s'arranger pour vivre sans travailler, aux dépens du travail des autres. Ce sont les parasites (oïdium, mildiou, phylloxéra). Vous savez quelles ruines ils causent ! L'école laïque vous enseigne que vous devez travailler pour exercer vos facultés naturelles, travailler pour tenir dignement et honnêtement votre place dans la société humaine, travailler pour gagner votre vie, la faire aussi large que possible (ce qui dépendra de votre degré d'instructions) et pour avoir le droit de jouir du fruit de votre travail, le travail étant le seul moyen connote d'acquérir la propriété.

L'école laïque vous enseigne donc à, mépriser ceux qui prétendent acquérir la propriété aux dépens des pairs, sans travailler par eux-mêmes.

Ceux en particulier qui pratiquent systématiquement et collectivement la mendicité; qui, pouvant travailler, préfèrent se faire nourrir par les autres, en se disant entre eux : " Regardez les oiseaux de l'air, ils ne sèment ni ne moissonnent, ni n'amassent dans les greniers, et votre Père céleste les nourrit ! " (Mathieu VI 26.)

" Regardez les lilas: des champs, ils ne travaillent ni ne filent. Cependant Salomon lui-même dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. " (Matthieu, VI 28.)

Ils disent encore : " Ne soyez point en souci du lendemain ; car le Lendemain aura soin de ce qui le regarde. A chaque jour suffit sa peine. (Matthieu, VI 34.),

L'école laïque vous dit au contraire : " Travaillez et épargnez. " Et vos maîtresses vous donnent l'exemple en travaillant à vous instruire, avec quel zèle et quel dévouement, vous le savez, vous le voyez tous les jours. Et vos parents le savent aussi et l'apprécient ! Et vos maîtresses, qui vous conseillent l'épargne et la prévoyance, se dévouent aussi pour le fonctionnement de ces sociétés mutuelles scolaires dont vos familles et vous-mêmes comprenez si bien l'importance.

La famille ! On dit que nous en sommes les ennemis ! Nous ne sommes pourtant pas de ceux qui y renoncent et refusent d'en supporter les soucis et les charges, en se consacrant systématiquement et collectivement au célibat.

Est-ce qu'à tout moment, dans nos écoles, on ne vous apprend pas combien vous devez de reconnaissance à vos parents pour les soins et la sollicitude dont ils vous entourent ? Est-ce qu'on ne vous enseigne pas à les aimer avant tout et à le leur prouver de votre mieux ? Ce n'est pas à l'École laïque qu'on vous dirait jamais : " Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi; et qui aime son fils ou la fille plus que moi n'est pas digne de moi, " (Matthieu, IX, 37).

Ce n'est pas à l'école laïque qu'on vous donnerait jamais en exemple celui qui a dit à, sa mère : "Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? " (Jean, 11, 3). Ce n'est pas à l'école laïque qu'on vous conseillerait d'imiter ces deux pêcheurs appelés Jacques et Jean qui abandonnent dans sa barque leur vieux père Zèbédée et le laissent travailler tout seul à raccommoder ses filets (Matthieu, IV, 21 - 22), tandis qu'ils vont suivre par les chemins un prédicateur anarchiste et mendiant, qui déclare " être venu pour mettre la division entre le fils et le père, entre la fille et la mère " (Matthieu, x, 35).

N'est-on pas saisi d'une cruelle angoisse morale quand on entend raconter, comme une chose toute naturelle, cette anecdote qui est un outrage aux sentiments les plus naturels de l'homme, un attentat contre les devoirs sacrés de la famille? Et comment peut-on mettre d'accord ce triste exemple avec le commandement qui dit : " Honore ton père et ta mère afin que tu vives longuement. " (Exode, XX, 12, Matthieu, XV, 4).

L'école laïque ne se préoccupe pas de vous expliquer cette contradiction.

La patrie, enfin, est-elle menacée par les vieux républicains qui ont fondé et qui inspirent les écoles laïques ?

Je puis me borner à en appeler à vous-mêmes. Ne vous enseigne-t-on pas dans nos écoles à aimer la patrie française ? N'est-ce pas là le but et le couronnement des études qu'on vous a fait faire sur la géographie et l'histoire de la France ? Ne vous apprend-on pas à connaître son sol, ses climats, ses produits, pour vous faire apprécier tous les avantages de sa situation naturelle et vous rendre fiers d'êtres les enfants de ce beau pays ? Ne vous raconte-t-on pas comment, au travers de longs siècles de luttes féodales et religieuses, notre patrie s'est peu à peu constituée, en se débarrassant graduellement de tous les despotismes qui entravaient son développement ; comment la nation a pu enfin s'épanouir dans son unité par les efforts des grands citoyens de la Révolution française, qui étaient avant tout des patriotes et aimaient à se parer de ce beau titre ?

Vous savez ou vous apprendrez que la patrie française a réellement pris naissance en 1789, par la réunion des États Généraux, par leur transformation en Assemblée constituante et par la prise de la Bastille ; qu'elle a été définitivement consacrée par la Fête de la Fédération notre première fête nationale, du 14 juillet 1790 ; qu'elle s'est affranchie par la suppression de la royauté et la proclamation de la République en 1792 qu'elle a reçu le baptême du sang, aux accents de la Marseillaise, dans les luttes héroïques de la convention nationale contre l'Europe entière, acharnée à détruire cette patrie qui donnait aux autres nations un exemple redouté par leurs tyrans.

Et ceux dont tous les efforts tendent à suivre la trace glorieuse de nos ancêtres d'alors, à reprendre et à continuer leur œuvre, ceux qui, après une trop longue éclipse de la liberté ont fait renaître la République et avec elle l'école laïque qui en est le fondement nécessaire, pourraient être considérés comme des ennemis de la patrie ! ! Nous, les fils respectueux et dévoués de la grande Révolution, nous qui voulons graduellement faire disparaître tous les abus persistant encore après la chute des odieux régimes disparus, nous qui voulons perfectionner sans

cesse les institutions de notre chère République et accroître son rayonnement dans le monde, nous serions les ennemis de la Patrie ! Ce n'est pas nous pourtant qui voulons la soumettre à, une puissance étrangère ! Ce n'est pas nous qui voulons l'asservir à un souverain étranger, le Pape ! Ce n'est pas nous qui faisons chanter aux enfants de nos écoles : " *Sauvez Rome et la France au nom du Sacré Cœur !* " Rome d'abord, la France ensuite ! Sauver Rome, ce n'est pas notre affaire Rome n'est point notre patrie. Quant à sauver la France, oui certes nous voulons y travailler, non pas au nom du Sacré Cœur, qui n'est que l'emblème de nos ennemis, mais au nom du drapeau tricolore, qui est l'emblème de la Révolution française et de la liberté de la patrie. Oui nous voulons sauver la France, mais nous voulons la sauver tout d'abord en la défendant contre Rome qui la menace.

Nous ne voulons pas que la France soit conquise par les milices romaines, qui combattent constamment au milieu de nous pour la soumettre graduellement à, l'autorité du Pape.

Nous voulons défendre la France de demain, c'est-à-dire vous, mes enfants, contre cette autorité cléricale qui est celle d'un gouvernement étranger, et c'est pour cela qu'on nous accuse d'être les ennemis de la patrie française ! Vous ferez justice de ces calomnies, mes enfants, quand on les formulera devant vous. Vous en ferez justice en répétant simplement ce que vos maîtresses vous disent, et en proclamant que tout ce qu'on enseigne dans les écoles laïques tend à vous inspirer l'amour du travail, l'amour de la famille et l'amour de la patrie.

Quant à nous, qui faisons partie de l'administration municipale et qui avons surtout à veiller aux intérêts matériels des écoles publiques, nous faisons tout ce que nous pouvons pour les soutenir et pour les perfectionner.

La ville de Lyon s'est imposée de lourds sacrifices pour subvenir à leurs besoins ; chaque année elle s'en impose de nouveaux, chaque année elle se prépare dans

la limite de ses ressources qui ne sont pas inépuisables, à faire de nouvelles dépenses, pour améliorer ce qui existe déjà, et pour créer, s'il se peut, des institutions nouvelles.

La nouvelle municipalité républicaine a mis en tête de son programme cette préoccupation du progrès incessant de nos établissements scolaires. Elle veut travailler à attacher les enfants à leur école par des liens de plus en plus étroits. Elle a commencé par généraliser pour les écoles de *garçons,* ces garderies du jeudi, qui rendent aux enfants et aux familles des services si appréciés.

N'en soyez point jalouses ! Bientôt, je l'espère, votre tour viendra, mes enfants. Rappelez-vous d'ailleurs à propos des jeudis, que la Ville avait commencé par vous, en créant des ouvroirs dans quelques écoles de filles puis en en augmentant graduellement le nombre.

Malheureusement, toutes n'en sont pas encore pourvues. Sachez que nous le regrettons et que nous voudrions pouvoir combler cette lacune. Nous espérons que la situation financière de la Ville nous permettra de ne pas trop retarder ce complément d'organisation, et que d'ici peu d'années chacune des écoles de filles pourra posséder un ouvroir, avec le nombre de classes qui y sera reconnu nécessaire.

Vous voyez que nous voulons ainsi toujours vous encourager au travail, non seulement parce que les exercices de couture peuvent vous procurer plus tard un gagne-pain, mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'ils contribueront à faire de vous de bonnes ménagères et qu'une bonne ménagère est la base fondamentale de la famille. Lorsque la femme possède les qualités qui peuvent lui mériter ce titre de bonne ménagère, elle a tout ce qu'il faut pour retenir auprès du foyer domestique son mari et ses enfants, et c'est autour d'elle que la famille demeure groupée, unie et forte.

C'est dans cet esprit aussi que nous songeons, d'accord avec l'administration

académique à, préparer pour vous l'organisation de cours de cuisine et d'enseignement ménager. La tache sera difficile ; cette création ne pourra se faire qu'au moyen de grosses dépenses.

Aussi ne pourrons-nous y procéder que très lentement et très prudemment.

Mais nous voulons au moins commencer, car nous tenons essentiellement, je le répète, à faire de vous de bonnes ménagères, pour renforcer et consolider les liens de la famille ; et, comme la société elle-même repose sur la famille, nous ambitionnons de contribuer par là, par ces œuvres qui paraissent bien modestes d'abord, au progrès incessant de notre chère patrie, la République française.

Vive la République !

Discours d'Edouard Herriot aux XVIII[èmes] Fêtes Civiques de la Jeunesse, le 18 mai 1930

Mes chers Amis

Je vois que les organisateurs de la Fête civique, une fois de plus m'avaient introduit sur le programme pour me faire faire connaissance avec un nouvel orateur qui ne s'est jamais produit dans cette ville et surtout, dans cette fête.

J'arrive en retard : vous voudrez bien m'en excuser. J'ai été retenu de tous les côtés et, en particulier, cette journée a été vraiment consacrée à Athènes, car j'entends parler de l'Acropole depuis ce matin, dans les fêtes grecques auxquelles j'assiste. Il est vrai que je n'en ai pas entendu aussi bien parler que par mon ami Le Foyer[464], qui a bien un peu critiqué le Parthénon en disant qu'il était un temple comme les autres, - je crois qu'il y a une certaine différence, - mais qui a immédiatement fait pénitence, puisqu'en somme il a pris part à la procession des Panathénées[465]. Ce qu'il nous a raconté tout à l'heure , avec un si beau lyrisme et tant de poésie , ce n'est pas autre chose que la procession qui se déroule sur les célèbre gradins de marbre que les Anglais, d'ailleurs, ont emportés par partie en Angleterre , sans doute pour les mettre à l'abri de trop grands sacrifices. (Rire)

Je ne me sens pas le courage de vous infliger , en ce moment-ci, un discours , après les nobles paroles que vous venez d'entendre; je suis votre Maire depuis les origines de la Fête civique, et ce que je veux vous dire tout simplement , ce sont quelques paroles d'affection.

464 Lucien Le Foyer, avocat à la cour d'appel de Paris, membre du Comité central de la ligue des Droits de l'homme, et secrétaire de la Délégation permanente des Société de la Paix.

465 Panathénées, fêtes athéniennes en l'honneur de la déesse Athéna, protectrice de la ville. Cette fêtes comportaient un défilé et des concours ouverts aux jeunes athéniens

Ce n'est jamais sans une émotion sincère et profonde que des hommes qui ont déjà la plus grande partie de leur vie derrière eux, - je crois bien que je suis un de ceux-là, - voient devant eux la jeunesse, dans cet instant charmant qui est, comme l'a dit un grand écrivain français, cette heure délicieuse qui sépare le printemps et l'été.

Tous les ans, en effet, nous avons ce spectacle de jeunes garçons et de jeunes filles, qui échappent un peu, et tout naturellement, aux directions, aux tutelles que nous avons été chargés de leur imposer tant qu'ils étaient à l'école, et qui vont partir dans la vie.

Tout d'abord, - je vais vous le dire bien simplement, - le vœu que je vous apporte ici, c'est un vœu de bonheur. Je voudrais que vous fussiez heureux. Etre heureux, c'est une entreprise compliquée. Vous n'éviterez pas les surprises de la vie, les ennuis, les chagrins, les peines que l'on a de se séparer de sa famille et de ses semblables.

On ne pourrait prétendre au bonheur continu sans beaucoup d'égoïsme ; mais tout au moins je vous souhaite le bonheur que vous donnera, si vous savez y être fidèles, tout simplement le respect des engagements que vous allez prendre dans un instant.

(Applaudissements)

Je me tiens pour ma part, à la formule qu'on va vous lire[466] et que vous allez répéter. J'ai assisté jadis à sa rédaction ; il était assez difficile, - vous vous en souvenez ceux qui sont ici, - de trouver un texte qui n'eut pas le caractère d'un article du code, comme ces articles qu'on vous lira, Mesdemoiselles, quand vous vous marierez, qui vous donnent l'impression qu'ils sont extraits du code pénal plutôt que du code civil. Il fallait trouver un texte qui eusse d'une part, le caractère un peu solennel que dicte la morale, - la morale est une vieille dame qui doit s'exprimer avec une certaine tenue et une certaine sévérité, - et, d'autre part, on voulait vous parler avec liberté, avec quelque souplesse, pour vous montrer que c'était surtout à votre culture , à votre éducation personnelle, que nous entendions faire appel.

On a trouvé ces phrases que vous allez prononcer. Je les aime parce qu'elles sont honnêtes, parce qu'elles sont propres, parce qu'elles sont sincères. Vous les avez certainement lues, sans cela, tout à l'heure, vous ne vous engageriez pas à appliquer les idées qu'elles contiennent. Que disent - elles ? Elles disent que vous allez prendre l'engagement de rester dans la dépendance de votre seule liberté personnelle. Cela veut dire, non pas, certes, que vous vous refuserez au devoir : plus une âme est haute, plus une âme est libre et plus elle trouve, en face d'elle, des devoirs à s'imposer. L'âme la plus belle n'est pas celle

---

466 Le texte du serment était le suivant : "*Le précieux souvenir que vous venez de nous remettre et qui porte en lui- même un enseignement durable ne sera pas le seul que nous garderons de cette belle Fête Civique. Les conseils et les leçons qui se dégagent des discours et des poèmes entendus sont profondément gravés dans nos esprits.*

Ainsi prenons- nous dans la pleine indépendance de notre conscience, le solennel engagement de toujours obéir aux lois de l'honneur et du devoir que nous dicte la morale laïque, de garder intacte notre dignité personnelle de ne jamais abdiquer notre liberté de penser, de chercher dans le travail la vraie discipline de notre vie.

Près de ce vieux palais communal, patrimoine collectif légué par nos laborieux ancêtres, nous proclamons notre amour pour notre cité, notre dévouement sans réserve à la France et à la République, notre solidarité avec tous les humains.

Notre seule fierté sera d'être actifs, d'être bons, de coopérer de tous nos efforts modestes, mais convaincus, à l'affranchissement du peuple dont nous sommes, par la science, la vérité et la justice.

qui s'affranchit le plus ; c'est celle qui, à force de se cultiver de son mieux, se prête autour d'elle à un nombre de plus en plus grand de devoirs. Mais au seuil de ces devoirs, on a voulu réserver votre liberté de pensée, votre liberté de conscience, votre liberté de recherche et, ainsi nous sommes restés fidèles au programme et aux idées de notre école publique, de cette école dont nous allons, l'année prochaine, célébrer le cinquantenaire, de cette école calomniée souvent par des gens qui ne connaissent ni son programme, ni ses maîtres, de cette école de la République française, qui a cherché à vous enseigner qu'il fallait, toute la vie, se conformer aux lois de l'honneur et de la dignité; (vifs applaudissements)

Et puis, dans ce même petit texte, dans ces quelques phrases que, pour ma part, je n'entends jamais, chaque année, sans une impression profonde, on va vous recommander le travail avant tout, et je suis convaincu que vous avez déjà accueilli cette recommandation qui vous a aussi été faite par vos maîtres. On n'est heureux, dans la vie qu'à partir du moment où on a trouvé dans son travail son plaisir, quand on a fait de sa vie deux parts, l'une pour le plaisir et l'autre pour le travail. On n'est digne de cela que le jour où, dans un travail continu assidu, honnête même, on a cherché son plaisir et, pour ma part, je ne suis guère partisan, même à la fin de mon existence de travail, de ces formules que j’entends répéter de tous côtés, quand on crie au surmenage et qu'on proteste contre l'abus du travail.

Je crois que le travail est l'exercice normal de l'activité humaine et qu'après tout travailler, c'est la meilleure façon de se maintenir digne de soi même, digne de la société où l'on vit.

Dans le texte que vous allez répéter dans un instant, il y a aussi des phrases à la fin, des phrases que j'aime beaucoup et dont je vous recommande la méditation. Elle vous disent d'aimer votre cité, d'aimer votre pays, d'aimer la République, dont vous êtes les fils et les filles, d'aimer aussi l'humanité.

Eh bien ! Je veux vous dire ceci : de la même façon, mes chers enfants, que je crois qu'il ne faut pas choisir dans la vie entre le plaisir et le travail, qu'il faut les unir, les assembler l'un à l'autre, je vous demande aussi de ne pas choisir entre ces différents devoirs, parce que je suis convaincu, - et c'est j'en suis sûr ce que pense aussi mon noble ami Le Foyer que j'ai vu toute sa vie lutter pour les idées les plus généreuses, - que tous ces sentiments, toutes ces idées qu'on vous recommande, loin de se contredire, se complètent. L'âme la plus haute, l'âme la plus riche c'est celle qui remplit ses devoirs, d'abord envers soi même, - puis envers les siens, envers le petit groupe tout proche que forme la famille, envers la cité, image de la famille agrandie, envers la patrie, envers le régime et envers l'humanité. Loin que tous ces devoirs se contredisent et loin qu'on soit obligé de choisir entre eux, j'estime pleinement pour ma part, qu'un être humain doit trouver un cœur assez ardent et une intelligence assez riche pour comprendre que tous ses devoirs, par une espèce de rayonnement, se complètent et qu'il faut les satisfaire tous pour être digne de notre grand pays la France. Car, pour moi la France, et pour vous aussi, ce n'est pas seulement l'admirable contrée distribuée heureusement par la nature, ayant vue sur différentes mers, sur la Manche, sur l'Océan sur la Méditerranée, ou sur les splendides altitudes des Alpes ou des Pyrénées, ce n'est pas seulement le pays remarquablement tempéré où viennent tant de cultures, la France, c'est le pays qui à travers les âges, a conservé et défendu les plus hautes idées morales. (Applaudissement)

Mais j'ai dit que je ne voulais pas ajouter de longues paroles à celles qui

ont, tout à l'heure, été prononcées devant vous. Je me tiens bien modestement, bien simplement aux paroles qui sont inscrites dans la petite promesse que vous allez lire. Réfléchissez-y et je puis vous dire que si plus tard vous y rester fidèles, vous serez assurément d'honnêtes gens. Il n'y a pas dans ce monde de forme de noblesse supérieure à celle que représente ce simple mot : la probité. (vifs applaudissements)

Discours publié dans le numéro 155 du *Bulletin de la Fédération des Œuvres Laïques et d'Éducation.*

Rapport sur l'activité de la section lyonnaise des Éclaireurs de France en 1914 – 1915 Archives municipales du Rhône 1 M 147

Messieurs, depuis que la mobilisation est venue tout désorganiser en France, notre section n'a évidemment pas échappé au sort commun et son fonctionnement s'est ressenti des départs successifs de la plupart des chefs.

Sans compter nos excellents collègues Besson et Massart, partis dès les premiers jours, et qui nous sont revenus avec la gloire de décorations méritées, notre comité a été éprouvé par le départ de plusieurs de ses membres. Notre dévoué trésorier M. Girard, qu'une affectation récente a ramené parmi nous, M. Binding notre si actif secrétaire général actuellement au 4ème zouave à Tunis, M. Cachart envoyé au Maroc, et notre excellent président le D. Massia, nous ont quittés successivement, nous privant de concours précieux. Tous nos instructeurs , MM. Travers, Viret, F. Puyre, ont été appelés et ont du être remplacés par leurs camarades plus jeunes. Je dois ajouter que ces derniers, se sont montrés depuis, à la hauteur de leur tâche, et grâce à leur dévouement notre section à pu continuer à fonctionner et même à s'accroître. Malheureusement, l'appel de la classe 17, vient de nous en enlever encore un, Auguste Brun, parti avec deux de ses camarades Delaras et Girel.

Vous savez déjà le rôle joué par nos éclaireurs durant les premiers jours de la guerre. De nombreux hôpitaux, tant des sociétés de la Croix Rouge que de l'administration militaire ont réclamé notre aide, et nos éclaireurs s'y sont comportés de telle sorte qu'on les regrette et les réclame toutes les fois que les vacances permettent de reprendre ces services . D'autres services publics ont été assurés par eux. Pendant 4 mois , de septembre à décembre le service d'estafette

de la mairie centrale a été assuré par nos enfants et ce n'est que le départ de nos derniers chefs disponibles qui mit fin à ce service.

Tous ces services ont été si réels que l'autorité militaire a tenu à nous en remercier de façon active et le général Meunier, gouverneur, en même temps qu'il nous faisait avoir une subvention du ministère de la guerre, nous a chargés officiellement d'un service d'honneur et de garde à la gare des Brotteaux pour la réception des grands blessés rapatriés. Nous sommes la seule société admise à cet honneur et pour la première fois nos éclaireurs ont si bien rempli leur mission, qu'à l'issue de la cérémonie, le général Meunier vint les en féliciter, le colonel chef du service d'ordre réclama leur concours pour la réception suivante , sans que nous puissions accéder à sa demande.

Durant cette année, notre organisation matérielle s'est considérablement améliorée. Une réforme capitale a été accomplie, nous avons pu nous installer chez nous et ne plus être astreints à cohabiter avec d'autres organisations. Après avoir eu un local provisoire rue Molière, nous nous sommes installés dans un vaste immeuble spécialement aménagé et dans des conditions exceptionnellement avantageuses. Notre matériel de sortie a été augmenté et actuellement, nous pouvons organiser des sorties générales sans qu'aucun groupe ne souffre d'insuffisance matérielle

L'entraînement a été intensif et pour la première fois, des campements simultanés ont pu avoir lieu pour tous les groupes à Pâques, à la Pentecôte et aux grandes vacances. Pendant l'été, les sorties de nuit ont été fréquentes et les enfants se sont habitués à dormir sous la tente et en plein air, si bien qu'en Juillet nous avons pu faire une excursion de 3 semaines dans le Morvan, où en dépit d'un temps épouvantable, nos enfants ont vécu sous la tente sans que leur santé s'en ressente en rien.

Du point de vue de la discipline , nous avons été d'une sévérité stricte et nous n'avons pas hésité à éliminer tous les éléments irréductibles de désordre ou de démoralisation. Cette sévérité a porté ses fruits et de nombreux éclaireurs , en un an se sont améliorés ou même transformés

Regardée d'un œil favorable par les différentes autorités, notre section n'a cessé de s'accroître , elle compte actuellement 160 membres réellement actifs, chiffre qui n'avait pas encore été atteint et qui s'accroît sans cesse

Pour terminer nous ne pouvons que reproduire la phrase d'une lettre adressée à l'un de nous par une haute autorité universitaire *"Votre programme est bien conçu, propre à former des hommes, et je serais heureux d'apprendre que nombre de mes lycéens sont de votre association"*

Après lecture de ce rapport, le comité l'a approuvé et a décidé de le distribuer aux membres du comité de patronage et aux membres honoraires.

Le secrétaire P Mazeran Lyon le 14 janvier 1916

Projet architecturaux pour la colonie du Serverin

Archives municipales de Lyon 1613 WP 21/ 1, 2 et 3

1613 WP 21/1

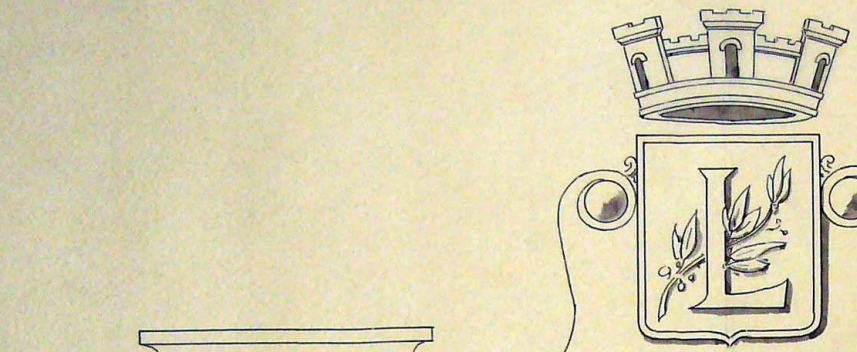

·1896·

COLONIE SCOLAIRE

AU SERVERIN ISERE

· ETAT DES LIEUX ·

Légende explicatise

Feuille n° 1 — Plan d'ensemble — Echelle de 0m002 pour mètre.

—"— n° 2 — Plan du rez-de-chaussée — Echelle de 0m,01 pour mètre.

—"— n° 3 — Plan du 1er Etage — —"— 0m,01 — "—

—"— n° 4 — Plan du 2ème Etage, façades latérales et coupe transversale — —"— 0,01 — "—

—"— n° 5 — Façade principale — —"— 0,01 —"—

Dressé par l'Architecte en Chef
de la Ville soussigné :
Lyon, le 18 Janvier 1897.

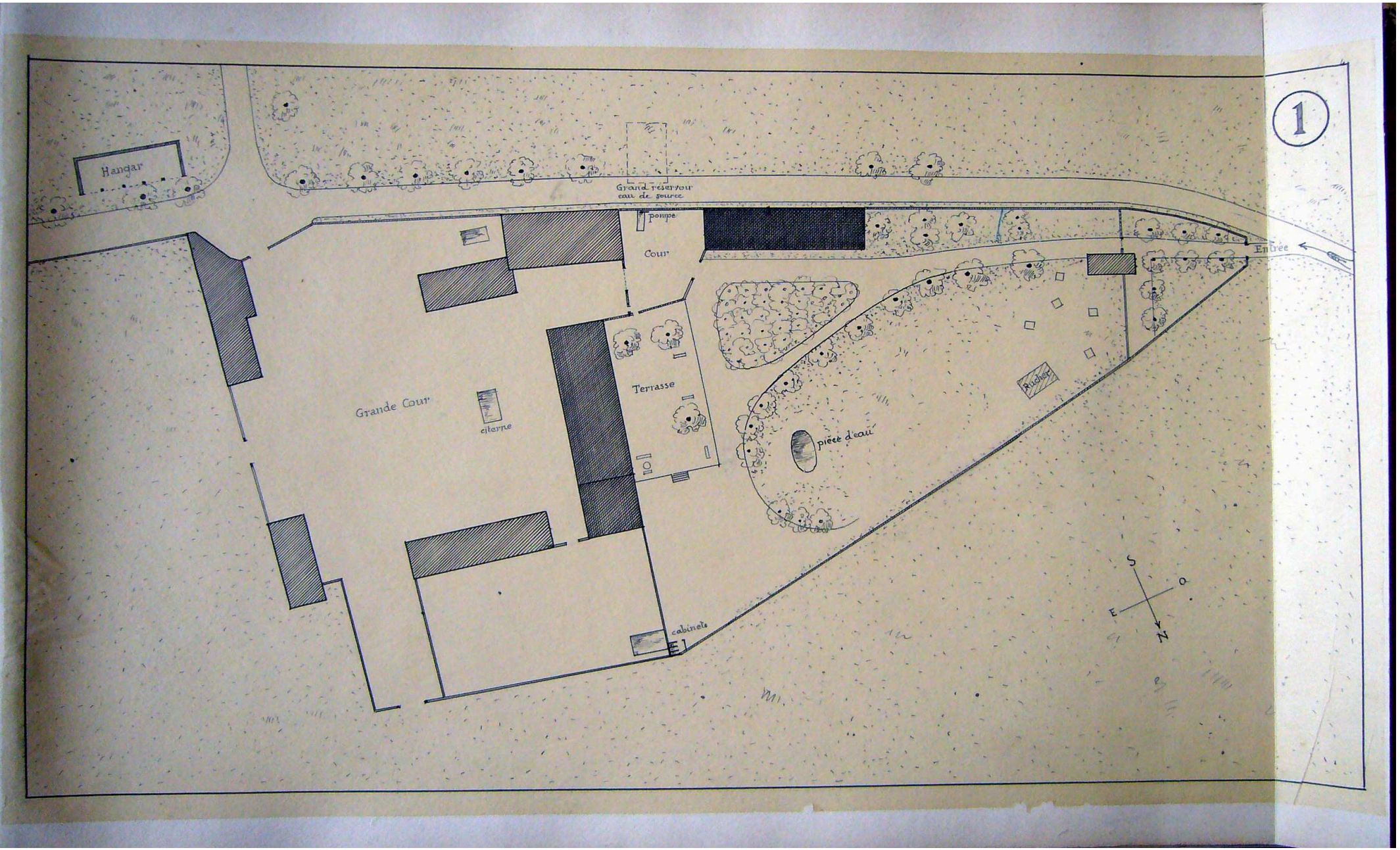
1
Hangar
Grand reservoir
eau de source
pompe
Cour
Entree
Grande Cour
citerne
Terrasse
Ruches
pièce d'eau
cabinets
S
O
E
N

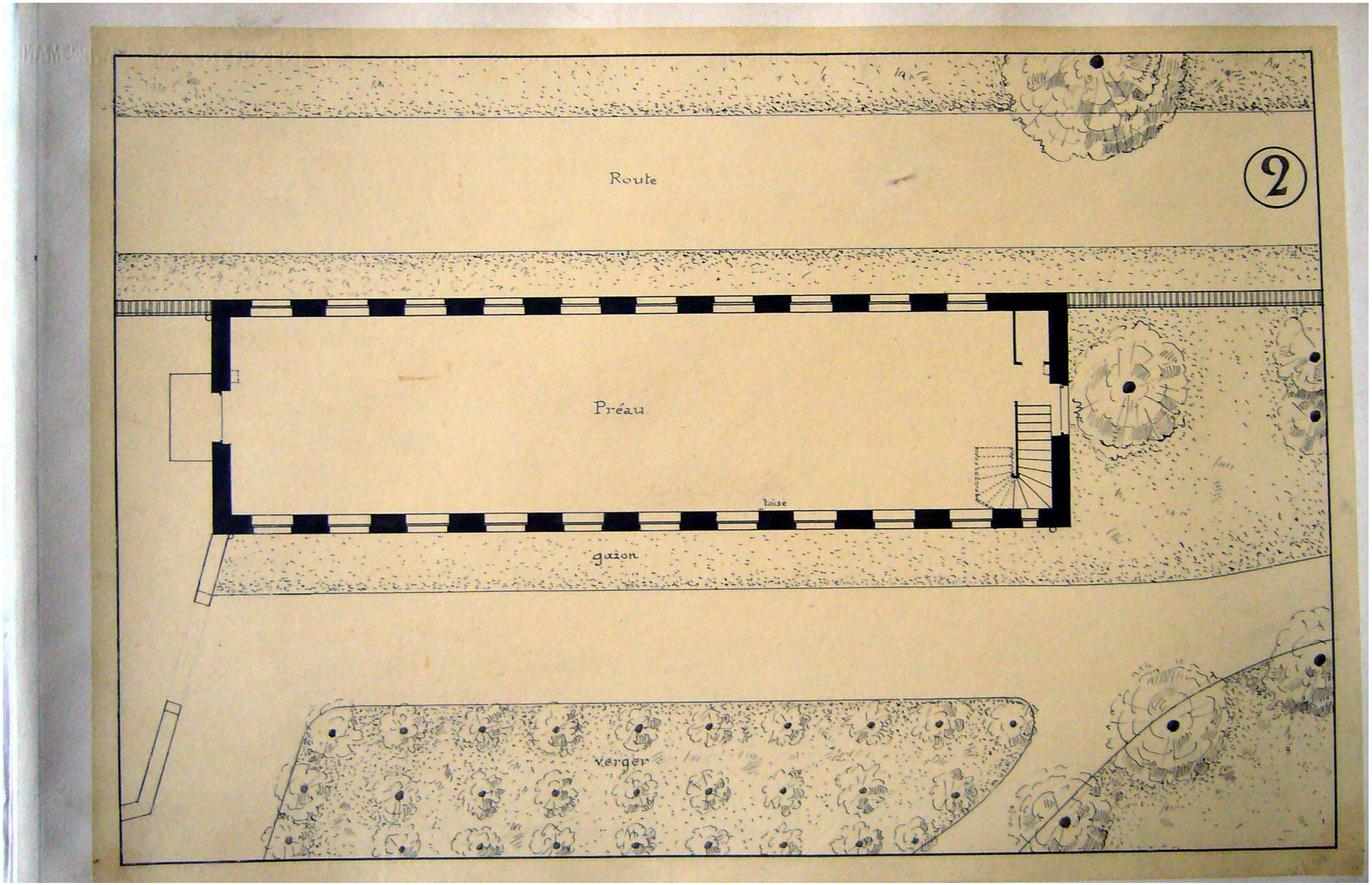
Route
2
Préau
toise
gazon
verger

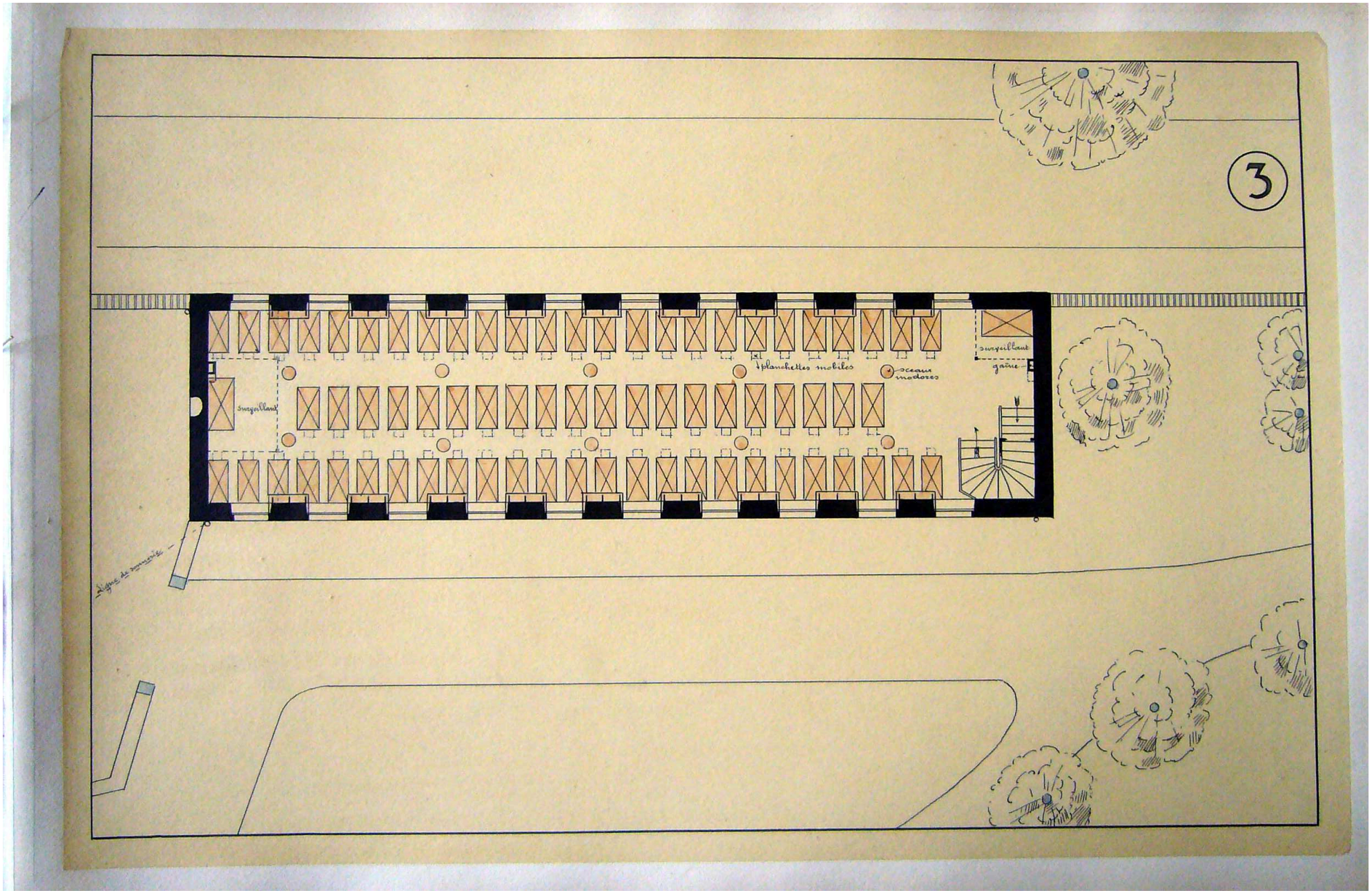
3
surveillant
planchettes mobiles
oiseaux moteurs
surveillant
gaine
ligne de tramway

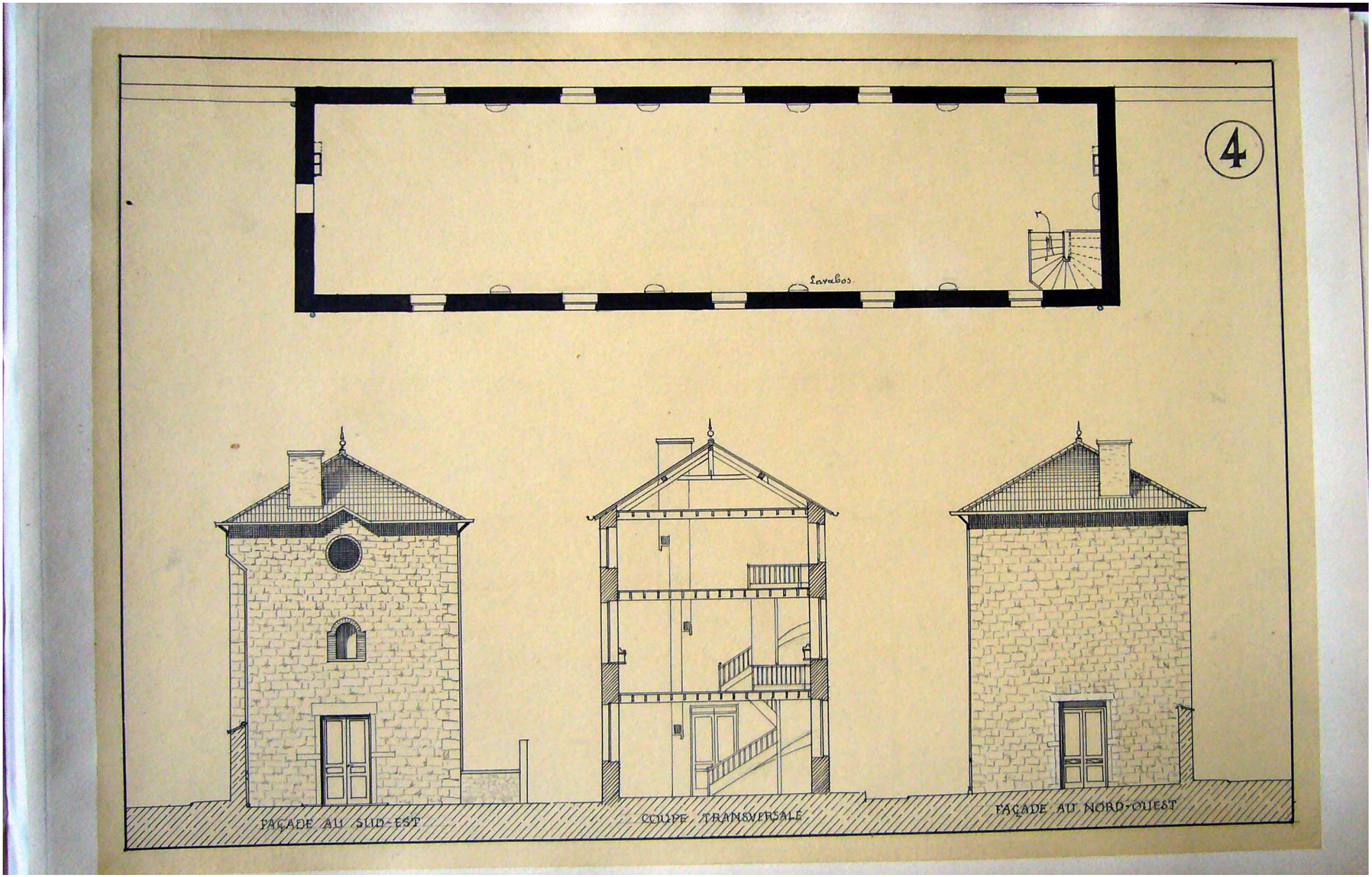
4
Lavabos
FAÇADE AU SUD-EST
COUPE TRANSVERSALE
FAÇADE AU NORD-OUEST

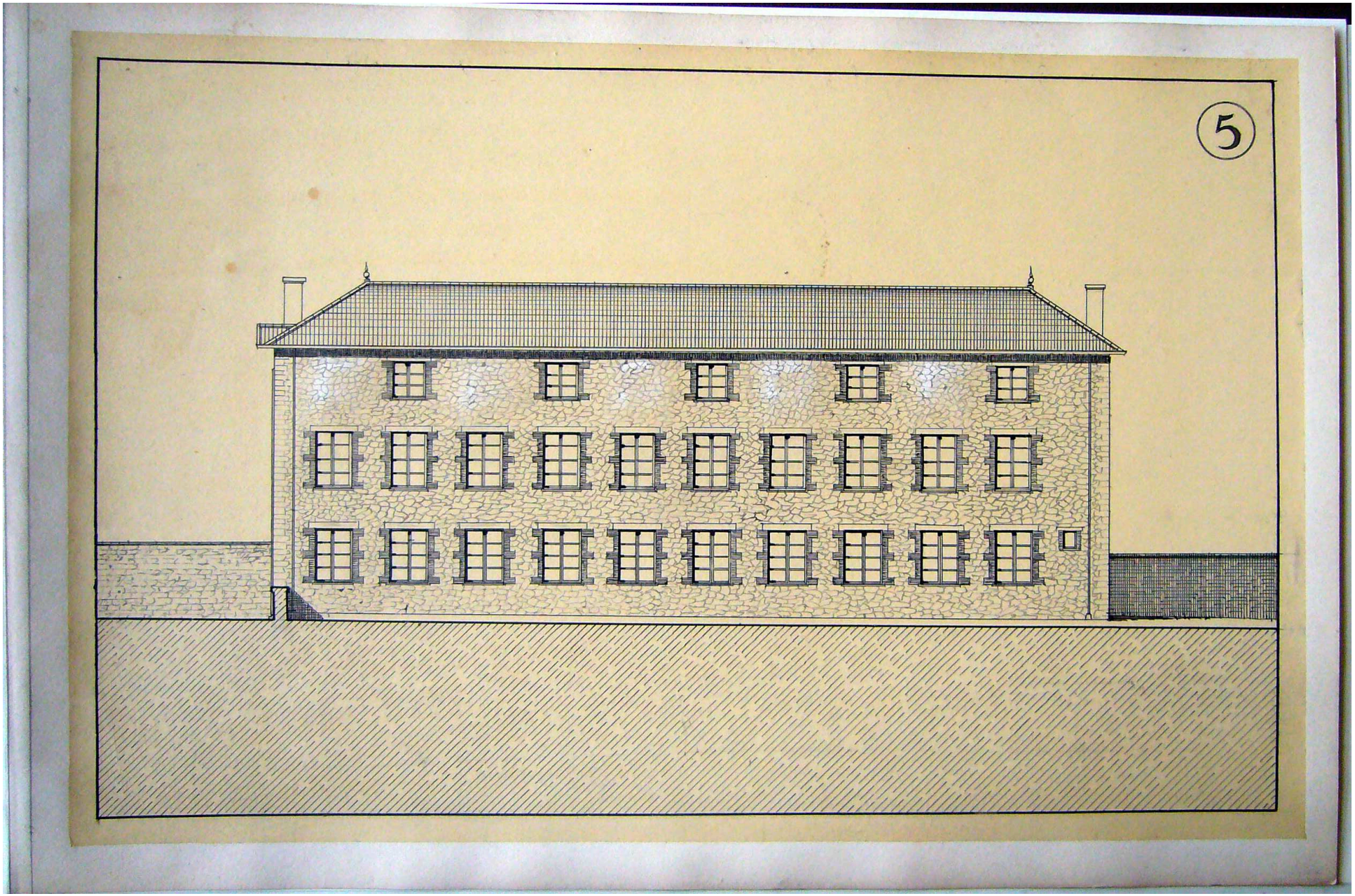
5

1613 WP 2172

Légende explicative

Feuille N° 1 — Plan d'ensemble — Echelle de 0m.002 pour mètre.

— „ — N° 2 — Plan du rez-de-chaussée — Echelle de 0m.01 pour mètre.

— „ — N° 3 — Plan du 1er Etage — — „ — 0m.01 — „ —

— „ — N° 4 — Plan du 2ème Etage — — „ — 0m.01 — „ —

— „ — N° 5 — Façade principale — — „ — 0m.01 — „ —

Dressé par l'Architecte en Chef
de la Ville soussigné,
Lyon, le 18 Janvier 1897.

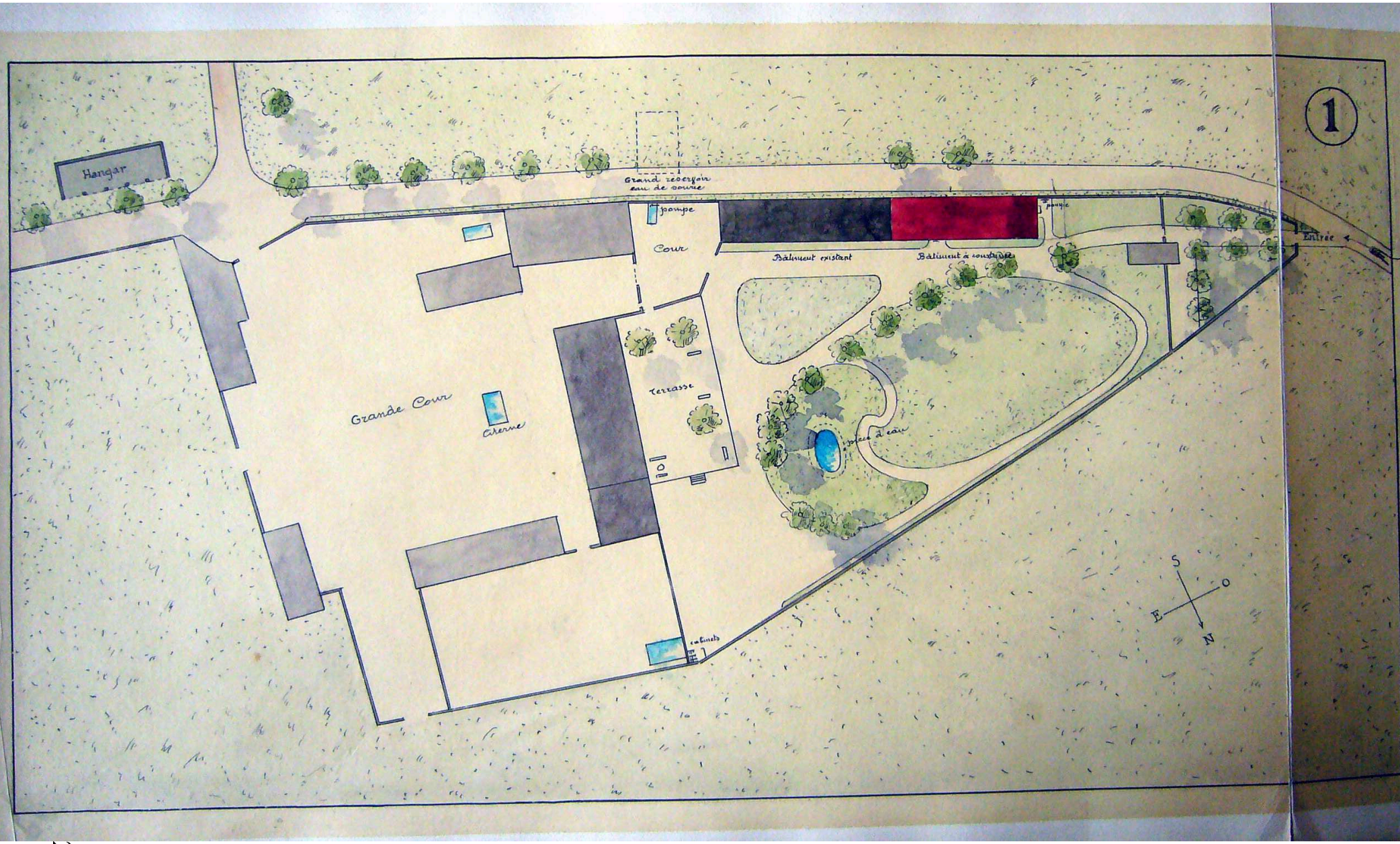
1
Hangar
Grand réservoir eau de source
pompe
Cour
Bâtiment existant
Bâtiment à construire
pompe
Entrée
Grande Cour
Caserne
Terrasse
pièce d'eau
cabinets
S
O
E
N

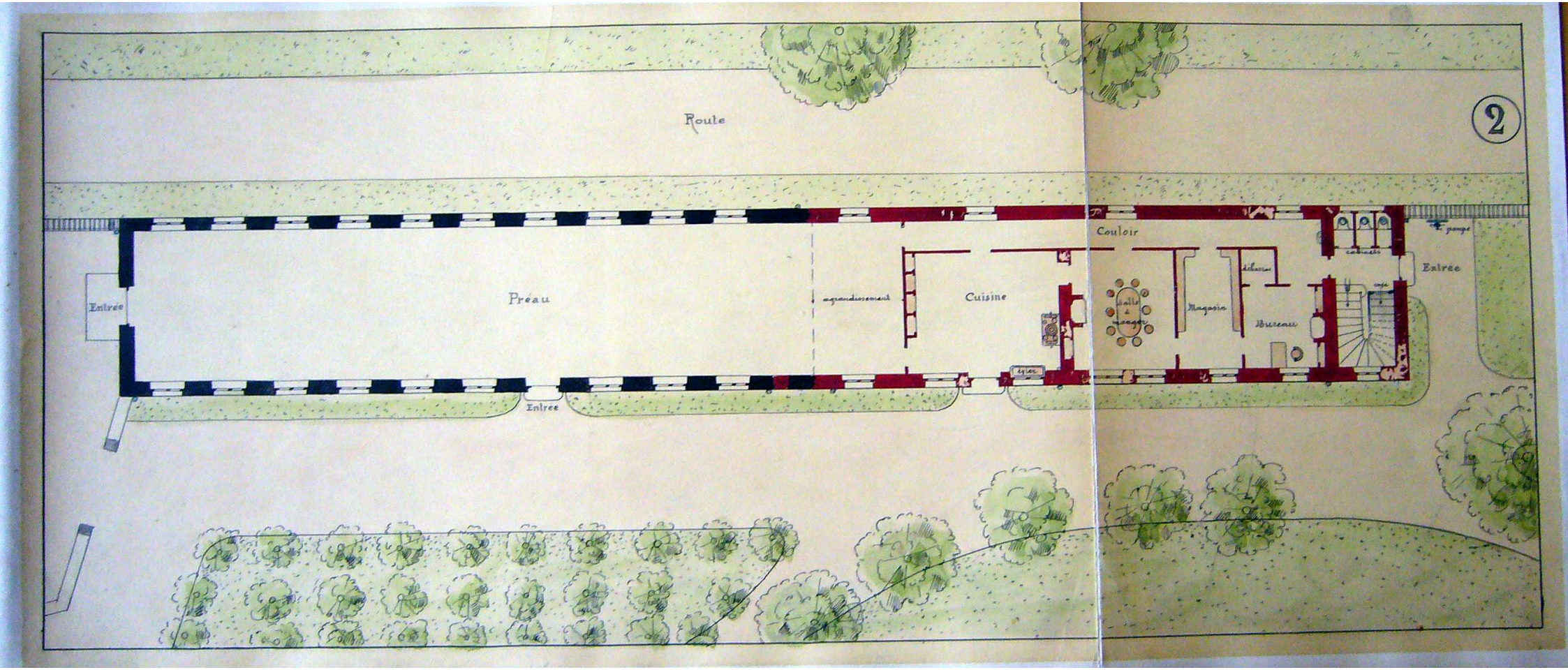
Route
2
Couloir
pompe
Entrée
Préau
agrandissement
Cuisine
Salle à manger
Magasin
Bureaux
Entrée
Entrée

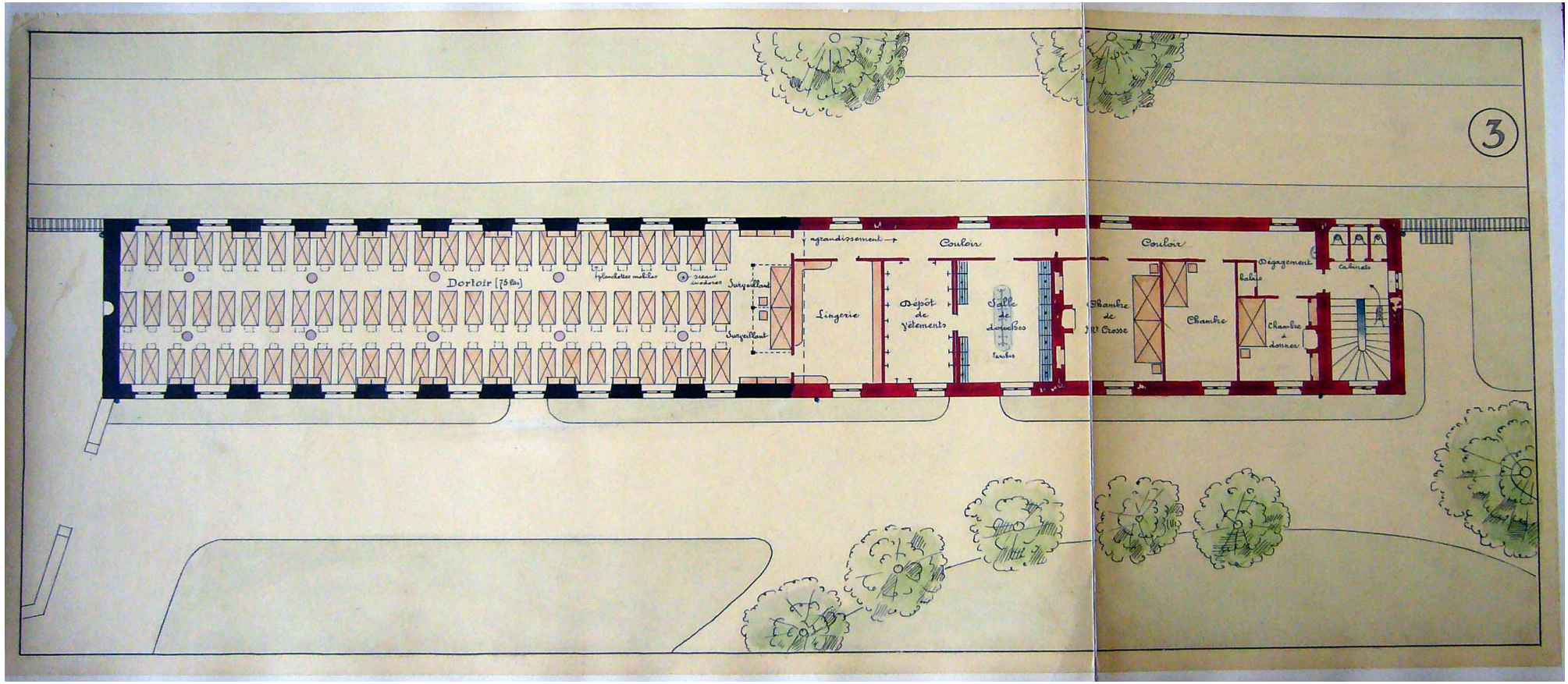
3
Dortoir (75 lits)
tablettes mobiles
agrandissement
Surveillant
Surveillant
Lingerie
Dépôt de Vêtements
Salle de douches
Couloir
Couloir
Chambre de Mlle Crosse
Chambre
Dégagement
salon
cabinets
Chambre à donner

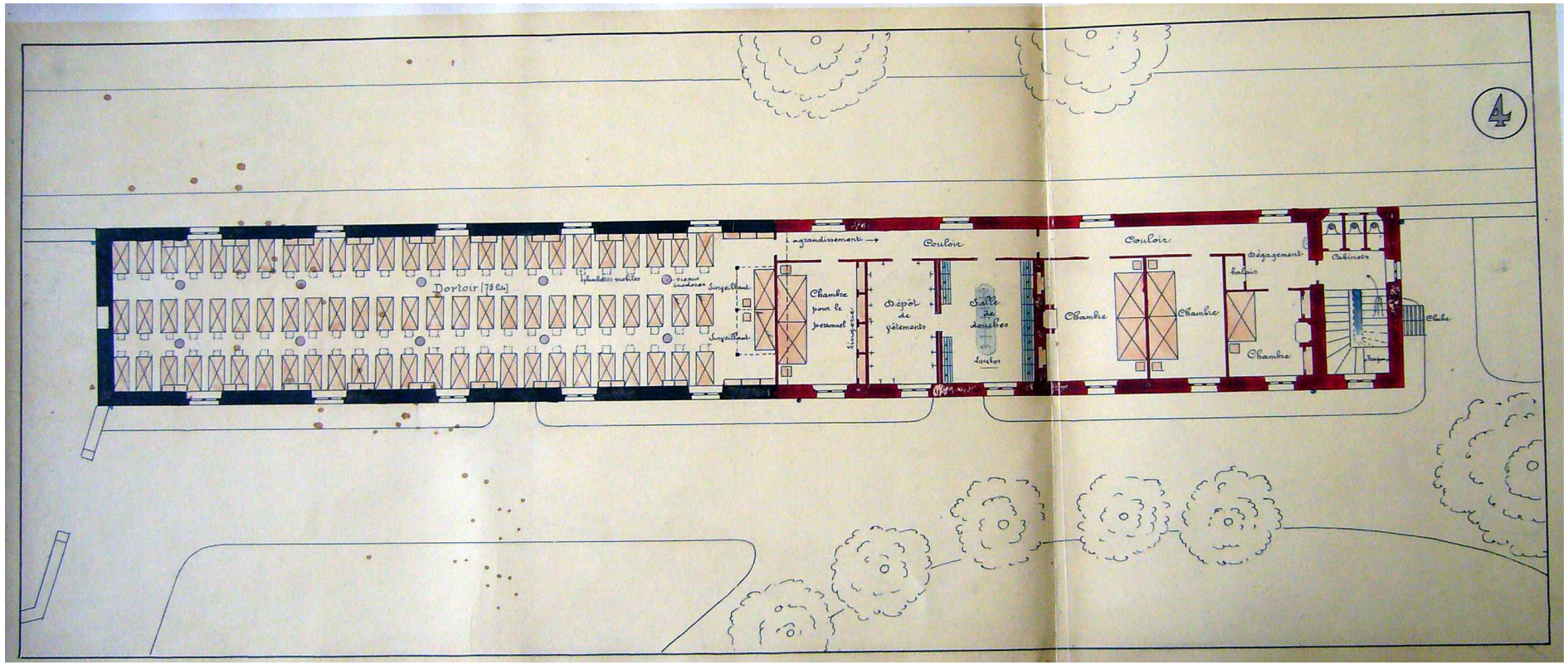
4
Dortoir [75 lits]
Planches mobiles
Lavoirs
Surveillant
Surveillant
agrandissement
Chambre pour le personnel
Dépôt de vêtements
Salle de douches
Lavabos
Couloir
Couloir
Chambre
Chambre
Chambre
Dégagement
Cabinets
Salle

5
CUISINE
PREAU

D613 WP 2173

Légende explicative

Feuille N° 1 — Plan d'ensemble — Echelle de 0m,002 pour mètre

—"— N° 2 — Plan du rez-de-chaussée — —"— 0m,01 —"—

—"— N° 3 — Plan du 1er Etage — —"— 0m,01 —"—

—"— N° 4 — Plan du 2ème Etage — —"— 0m,01 —"—

—"— N° 5 — Façade principale — —"— 0m,01 —"—

Vu et accepté conformément à la Délibération du Conseil Municipal de Lyon en date du 6 avril 1897
Lyon, le 10 avril 1897
Pour le Maire de Lyon :
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

Dressé par l'Architecte en Chef de la Ville soussigné.
Lyon, le 15 Mars 1897

Vu et approuvé
Lyon le 3 Mai 1897
Pour le Préfet du Rhône
Le Secrétaire Général de la Préfecture

PRÉFECTURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

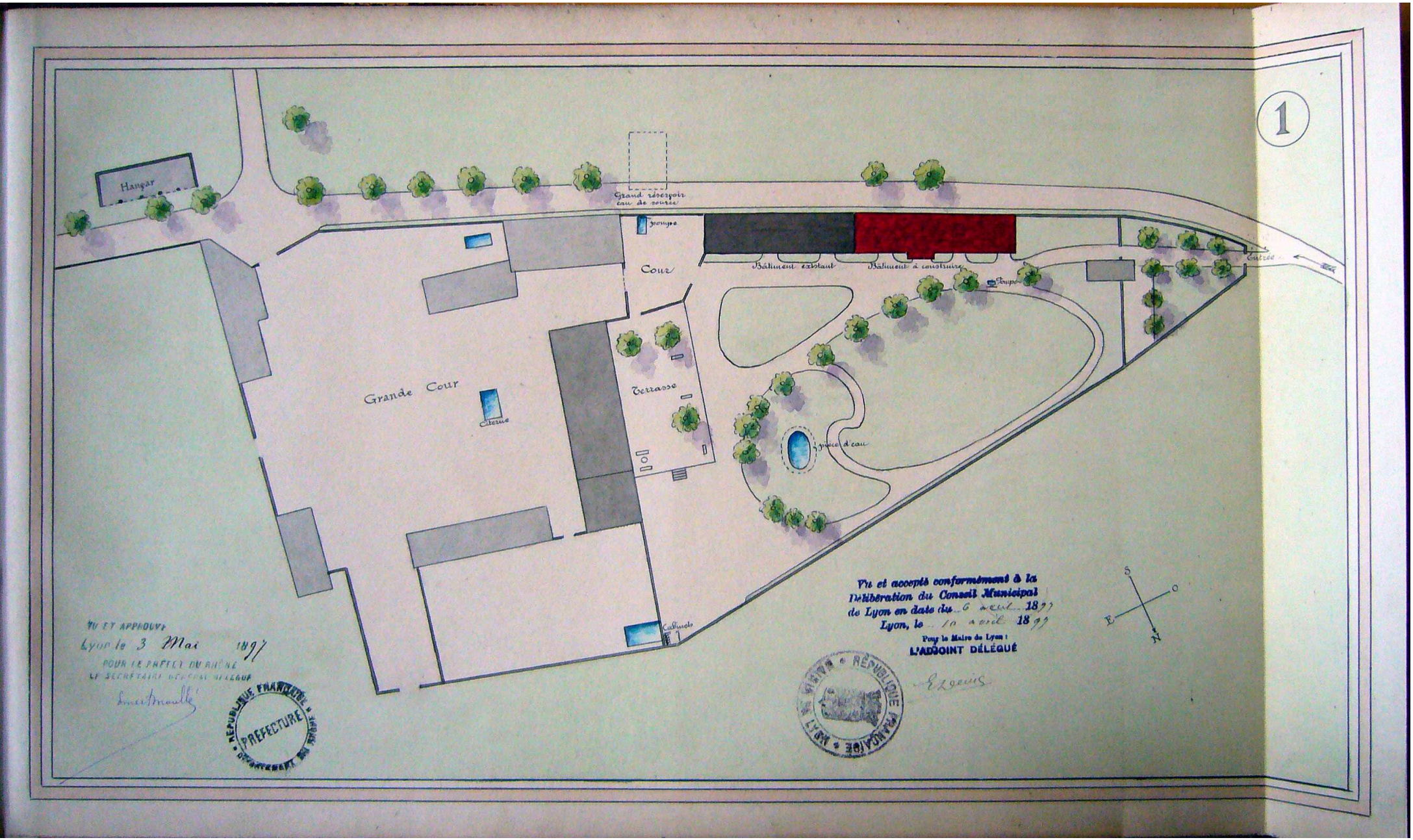

1

Vu et accepté conformément à la Délibération du Conseil Municipal de Lyon en date du 6 avril 1897
Lyon, le 10 avril 1897
Pour le Maire de Lyon :
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

Vu et approuvé
Lyon le 3 Mai 1897
POUR LE PRÉFET DU RHÔNE
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE
DÉPARTEMENT DU RHÔNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE LYON

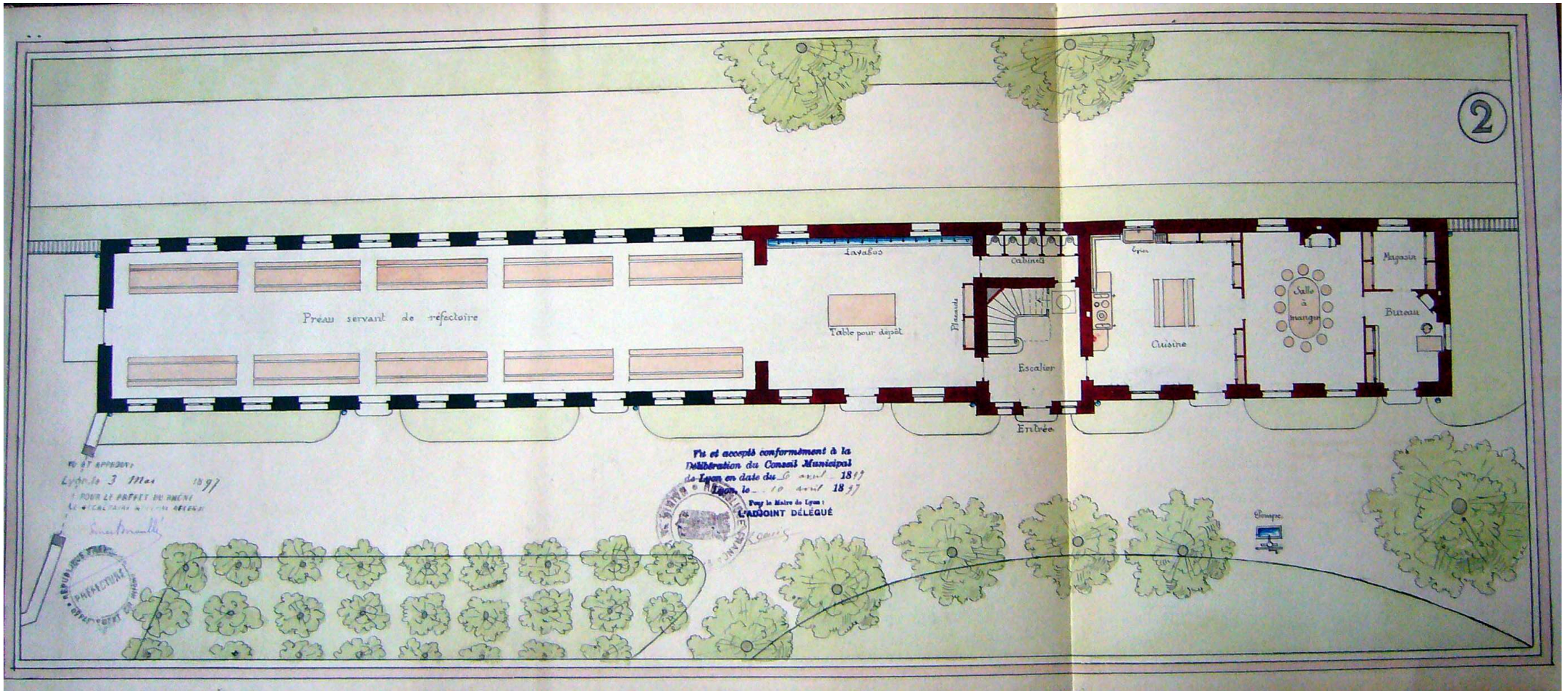
2
Préau servant de réfectoire
Lavabos
Table pour dépôt
cabinets
Escalier
Entrée
Cuisine
Salle à manger
Magasin
Bureau
Pompe
Vu et approuvé
Lyon le 3 Mai 1897
Pour le Préfet du Rhône
Vu et accepté conformément à la Délibération du Conseil Municipal de Lyon en date du 6 avril 1897
Lyon, le 10 avril 1897
Pour le Maire de Lyon :
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

3
Chambre
Chambre
Chambre
Salle de douches
Local
Dépôt de vêtements
Salle
Salle
Lavabos
Lavabos
Groupe
Vu et accepté conformément à la Délibération du Conseil Municipal de Lyon en date du 18
Lyon, le 18
Pour le Maire de Lyon :
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Vu et approuvé
Lyon, le 3 Mai 18

4
Chambre
Chambre
Chambre
Salle de douches
Couloir
Vu et accepté conformément à la Délibération du Conseil Municipal de Lyon en date du 6 août 1877
Lyon, le 10 août 1877
Pour la Mairie de Lyon
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

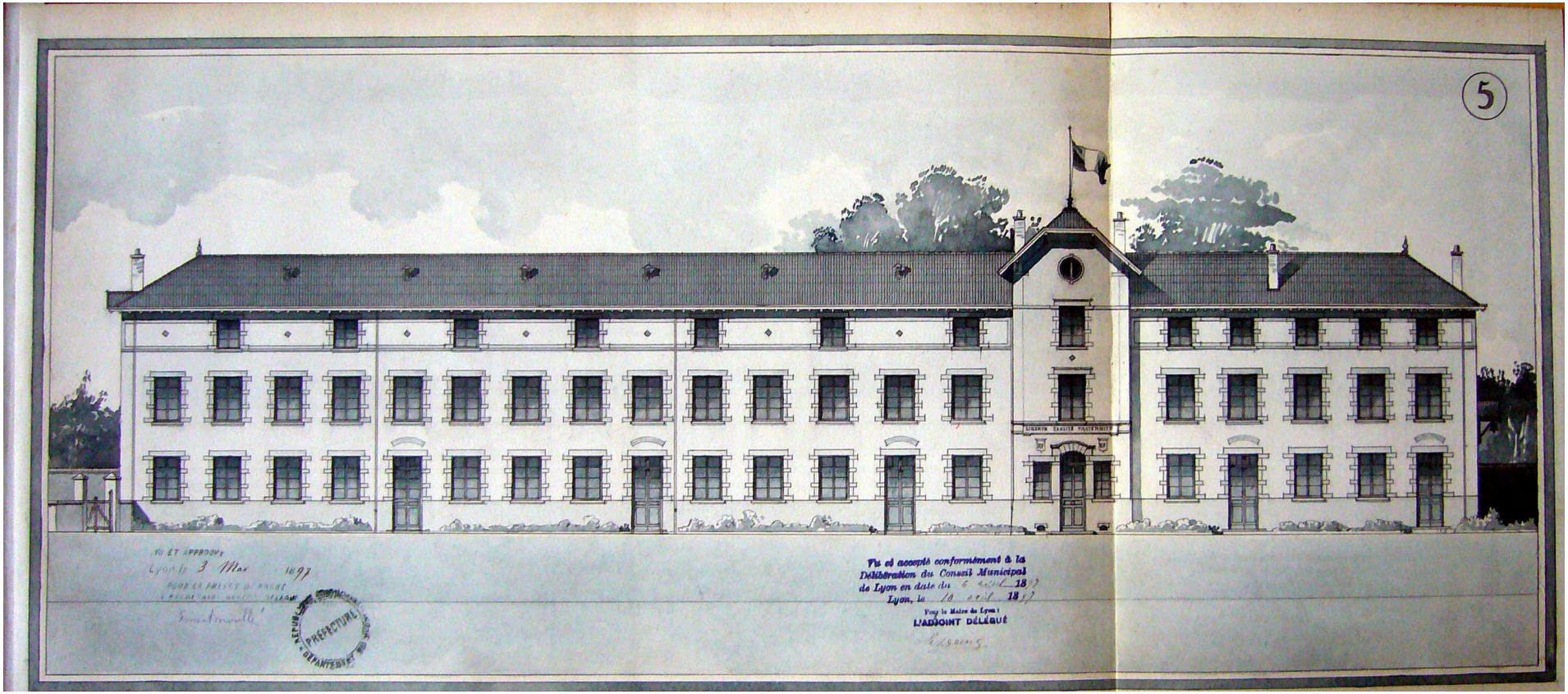
5
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
Vu et approuvé
Lyon le 3 Mai 1897
PRÉFECTURE
Vu et accepté conformément à la
Délibération du Conseil Municipal
de Lyon en date du 6 avril 18
Lyon, le 10 avril 18
Pour le Maire de Lyon :
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

Fichier des associations lyonnaise d'éducation populaire identifiées lors de cette recherche

Ce fichier des association a été établi à partir des données contenues dans le fonds des associations fondées avant 1940, aux Archives départementales du Rhône. Dans de nombreux cas ces dossiers se révèlent bien souvent incomplets, ils se résument à l'avis de déclaration en préfecture avec les comptes rendus de la ou des premières assemblées générales. Dans certains cas des données relatives aux effectifs sont présentes avec des noms de militants. Mais elles sont hélas trop lacunaires pour pouvoir établir des séries statistiques ou mettre en évidence des trajectoires de militants.

L'analyse de ce fond s'est révélée être une tâche particulièrement longue et austère. Sont regroupées, selon leur numéro d'enregistrement l'ensemble des association créées avant 1914 dans le Rhône. Si dans de nombreux cas la lecture du nom de l'association permet de connaître son but, dans bien des cas, la lecture des statuts de manière attentive est le seul moyen de savoir si nous sommes face à une action d'éducation populaire. De même dans certains cas il a été difficile de savoir si l'association était confessionnelle ou non, ce n'est qu'au détour d'un article des statuts que cet élément a pu être déterminé.

De plus dans de nombreux cas, l'absence de date de dissolution empêche de faire la différence entre les associations ayant eu une véritable existence et celles qui furent éphémères.

Dans le cas des associations qui n'ont pas de dossiers aux archives départementales, leur existence est avérée à travers les numéros spéciaux du *Réveil du Rhône*, comportant l'annuaire de l'ensemble des associations et des

personnes adhérentes au Groupement Départementale de l'Enseignement Laïque -GDEL-.

Il es évident que ce fichier n'est en aucun cas exhaustif. Il y a certainement de nombreuses associations qui ont échappé aux recherches dans ces principaux fonds. Il peut exister une multitude de raisons qui peuvent expliquer l'absence d'un dossier dans les fonds départementaux (dissolution non faite dans les règles, désorganisation des services préfectoraux à cause des guerres, etc.). Enfin, lors de l'établissement de ce fichier, une difficulté est apparue à travers les associations ayant changé de nom et qui ont été refondées. Ce cas est fréquent pour celles fondées avant 1914. Beaucoup d'entre-elles ont cessé de fonctionner du fait de la guerre, pour être refondées au cours des années vingt. Dans certains cas, il y a un simple redémarrage d'une association, dans d'autres de nouveaux statuts ont été déposés en préfecture. A ce moment là, sans que de règles précises apparaissent, les nouveaux statuts ont pu être classés avec ceux de l'ancienne association, ou bien, un nouveau dossier a été créé et nous pouvons croire être en présence de deux associations, alors que pour les acteurs il n'y en avait qu'une. Dans la mesure du possible des regroupements ont été faits pour permettre une meilleure lisibilité du fichier. Les associations étant clairement la refondation d'une œuvre antérieure ont été associées avec l'association d'origine.

Enfin en cas de fusion de plusieurs associations entre elles, celle-ci a été indiquée lorsque cela a été possible.

Dans certains cas exceptionnels, des associations ont maintenu leur fonctionnement longtemps après la fin de la période étudiée. Leur dossier n'est alors pas versé au même moment et peut être mis dans d'autres fonds.

Les points d'interrogations indiquent simplement que les données sont absentes dans les différentes sources.

D'autre part, nous ne pouvons que déplorer que par manque temps, le fonds des associations créées après 1940 n'ait pas pu être analysé.

Au delà de son aspect d'outil de travail mis en place lors de cette recherche historique, ce fichier permet de mettre en évidence l'aspect fragmentaire des données sur le monde associatif d'avant 1940, tout en permettant néanmoins d'obtenir de nombreuses et précieuses informations.

Nom de l'association : 295e Mutuelle Scolaire du 5ème arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 5ème, place du Petit Collège **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : Fondée en 1899 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cette société a pour objet d'aider la scolarisation des enfants du 5e arrondissement et de les envoyer en colonie de vacances. Remboursements effectués en 1927 : 8770 F. et envoi d'enfants en colonie de vacances 2250 F.

Nom de l'association : 302e Mutuelle scolaire **Effectifs : 659 membres en 1929**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 42 rue Molière **Arrondissement :**

Date de création : Fondée en 1900 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cette société a pour objet d'aider la scolarisation des enfants des écoles publiques et de les envoyer en colonie de vacances.

Nom de l'association : 306e Mutuelle des 1er et 4ème arrondissements **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : Lyon 1er

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Cette société a pour objet d'aider la scolarisation des enfants du 1e arrondissement et de les envoyer en colonie de vacances

Nom de l'association : 310e Mutuelle Scolaire **Effectifs : 140 membres en 1929**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 26, rue Saint Victoire **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : Fondée en 1900 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cette société a pour objet d'aider la scolarisation des enfants du 7e arrondissement et de les envoyer en colonie de vacances.

Nom de l'association : 392ème Mutuelle Scolaire du 6ème arrondissement **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 6ème, rue de Sèze **Arrondissement :** Lyon 6ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Cette société a pour objet d'aider la scolarisation des enfants du 6e arrondissement et de les envoyer en colonie de vacances.

Nom de l'association : AES Chaponnay **Effectifs : 141 membres et 32 pupilles e 1929**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 67 rue Chaponnay Lyon **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Cette association organise une section musicale, artistique ; création d'un fond de secours pour achat de fournitures scolaires. Elle organise également un cours de dessin industriel avec le concours de l'Enseignement professionnel du Rhône.

Nom de l'association : Aiguille scolaire de la Croix Rousse **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 1bis montée de la Grand'Côte **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : Fondée en 1913 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Elle apparaît également sous le nom d'Œuvre du trousseau de la jeune fille. Son but est de permettre à des jeunes filles de préparer leur trousseau grâce à des cours de couture.

Nom de l'association : Aiguille scolaire Lyonnaise **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 18

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : fondée en 1910 **Date de dissolution :** 1931

But et objet : Peu d'informations sur cette association. Elle semble avoir eu pour but de donner des cours de couture aux élèves des écoles publiques.

Nom de l'association : Amicale Baj et Fond **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 43

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette amicale.

Nom de l'association : Amicale Bellecour **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 43

Adresse : 35 rue Sala **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Nombreux cours, section musicale, artistique, éducation physique, cours de lecture et d'élocution

Nom de l'association : Amicale Berthelot **Effectifs : 160 membres, 25 pupilles en 1929**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 32

Adresse : 23, avenue Berthelot Lyon **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : Création en 1905 par Elie Higon **Date de dissolution :** 1969

But et objet : Bibliothèque, musique,comédie, activité physique, chorale

Nom de l'association : Amicale Coquillat **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 32

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette amicale

Nom de l'association : Amicale Crozier et Mérignieu **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 29

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette amicale

Nom de l'association : Amicale des anciennes élèves de l'école laïque de Combe blanche **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 4 chemin de Combe Blanche **Arrondissement :**

Date de création : 18/05/1926 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Fondation par M. Meillerant. Son objectif est de parfaire l'instruction et de maintenir les liens entre les anciennes élèves de l'école de la Combe Blanche. Les activités reposent sur une bibliothèque, un office de placement, une section musicale, artistique, sportive, commerciale. Des sorties éducatives sont organisées (Aix les bains, Annecy, Hautecombe) Aide à l'école, Arbre de Noël

Nom de l'association : Amicale des anciennes élèves de l'Ecole primaire supérieure de la place des Minimes **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 17/07/1939 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Fondation par Elie Higon. Son but est de maintenir les relations entre les anciennes élèves et leur venir en aide. Encouragement des élèves fréquentant l'école

Nom de l'association : Amicale des anciennes élèves de l'école publique rue des Capucins **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 21/01/1905 **Date de dissolution :** 24/03/1931

But et objet : Fondation par madame Aveyron. Son objet est de renouer les relations commencées sur les bancs de l'école et de parfaire l'instruction des sociétaires (ménage, histoire, géographie, chants, musique)

Nom de l'association : Amicale des anciennes élèves de l'EPS rue d'Auvergne **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : Création en 1926 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Aucune information sur cette amicale

Nom de l'association : Amicale des anciennes élèves de Monchat **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 31 avenue du château **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : Création en 1926 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Donne des leçons de puériculture et d'hygiène

Nom de l'association : Amicale des anciennes élèves des Ecoles Laïques de jeunes filles de la Guillotière **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 8 rue Paul Bert **Arrondissement :**

Date de création : 10/01/1901 **Date de dissolution :** 14/04/1905

But et objet : Fondée par Mme Payebien, devient plus tard l'amicale Paul Bert. Son but est de resserrer les liens et de compléter l'instruction des sociétaires.

Nom de l'association : Amicale des anciens des Écoles laïques de la Cité **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : Date de dissolution :

But et objet : Aucune information sur cette amicale

Nom de l'association : Amicale des anciens élèves de l'Ecole de la rue de Buire **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 28

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette amicale

Nom de l'association : Amicale des anciens élèves des Ecoles laïques du quartier de Serin **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 00/00/1907 **Date de dissolution :** 00/00/1930

But et objet : Aucune information sur cette amicale

Nom de l'association : Amicale des anciens et anciennes élèves de l'Ecole laïque Antoine Rémond **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 15 rue Antoine Rémond **Arrondissement:**6e arrondissement

Date de création : 14/03/1934 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Fondation par Chassinand Ernest. Son objectif est de perpétuer les liens entre les anciens et anciennes élèves de l'École Antoine Rémond.

Nom de l'association : Amicale Jacquard **Effectifs : 87 membres et 20 pupilles en 1929**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 25 rue Jacquard Lyon **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : Fondée en 1893 **Date de dissolution : ?**

But et objet: Cette association organise une bibliothèque, un office de placement et aide à l'entretien des élèves avec la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône. Publication d'un bulletin mensuel. Elle est en partie à l'origine de la création de l'Œuvre Lyonnaise des enfants à la mer et à la montagne.

Nom de l'association : Amicale laïque de Jeunes filles **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 13/04/1905 **Date de dissolution :** 28/03/1906

But et objet : Fondation par Madame Michèle. Le but est l'instruction des membres, de maintenir les liens entre anciens élèves et encourager les élèves fréquentant l'école publique. Il semble que cette association éphémère soit rapidement réapparue comme le montre l'association précédente

Nom de l'association : Amicale laïque du Groupe scolaire de la rue de Dijon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 06/12/1930 **Date de dissolution :** 00/00/1932

But et objet : Fondation par Maillet Marcel. Le but est de développer l'instruction et les liens entre les anciennes élèves pour soutenir l'école laïque et encourager les élèves. Il s'agit également de continuer l'instruction et l'éducation laïque et enfin de fournir une aide morale et discrète à ses adhérents

Nom de l'association : Amicale Laïque Fulchiron **Effectifs : .**

Carton aux AD du Rhône : 94 WP 61 AM

Adresse : Ecole 15 quai Fulchiron **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : mars 1946 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Le but est l'organisation de compétitions sportives.

Nom de l'association : Amicale laïque Saint Just-Point du Jour **Effectifs : 160 membres en 1929**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 1, chemin des Grandes Terres **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : Fondée en 1899 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cette amicale organise une bibliothèque, un office de placement, une section musicale et artistique et distribue un prix aux lauréats du Certificat d'étude primaire. Elle organise l'arbre de Noël des élèves de Saint Just et du Point du Jour. Une équipe de basket est créée dans les années 50 qui utilise la cour de l'école de filles du chemin des GrandesTerres.

Nom de l'association : Amicale Paul Bert **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette amicale

Nom de l'association : Amicale des anciennes élèves de l'Ecole publique rue des Capucins **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : Rue des Capucins **Arrondissement :** ?

Date de création : 09/01/1909 **Date de dissolution :** A disparut en 1931

But et objet : L'objectif est d'entretenir les relations nouées à l'école, de continuer l'instruction et de fournir des distractions aux anciens élèves

Nom de l'association : Amicales des Anciens et Anciennes élèves des Écoles laïques de Saint Clair **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette amicale

Nom de l'association : Amis de l'enseignement laïque de Bellecombe **Effectifs :** 185 membres en 1929

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : rue Antoine Rémond **Arrondissement :** Lyon 6ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : L'association organise des fêtes dont les bénéfices sont employés pour le bien être des élèves de la rue Rémond.

Nom de l'association : Amis de l'instruction (ou enseignement) de Vaise **Effectifs :** 306 membres

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 31 rue du Souvenir **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : Fondée en 1897 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Elle organise une aide aux écoles du quartier.

Nom de l'association : Amis sportifs Villette-Paul Bert **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 24

Adresse : 206 rue Paul Bert **Arrondissement : ?**

Date de création : 15/09/1938 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Elle organise des activités de pratiques sportives.

Nom de l'association : Ancien élèves de Serin **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 2 bis place de Serin Lyon **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette amicale

Nom de l'association : Anciennes Élèves de l'École Normale d'Institutrices **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : École Normale boulevard de la Croix Rousse **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : Fondée en 1913 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Le but est d'entretenir des relations amicales entre élèves de l'École Normale. Une fête annuelle est organisée.

Nom de l'association : Anciennes Élèves de l'EPS place Morel **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : place Morel **Arrondissement :**

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Société à l'activité réduite, quasiment aucun information

Nom de l'association : Anciennes Élèves de la Rue Smith **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 28 rue Smith **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : ? Date de dissolution :

But et objet : Cette société organise des cours de chants et gymnastique pour les anciennes élèves de la rue Smith.

Nom de l'association : Anciennes Élèves de Montchat **Effectifs :** 52 membres et 50 pupilles en 1929

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 31, avenue du Château **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : Fondée en 1924 **Date de dissolution : ?**

But et objet : La société organise une bibliothèque, une sections de solfège, de chant, de diction, de musique, de gymnastique harmonique et de couture.

Nom de l'association : Anciennes élèves du 5ème arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : Lyon 5ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette amicale

Nom de l'association : Anciennes Élèves du 6e **Effectifs : 64 membres et 32 pupilles en 1929**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : ? Arrondissement : Lyon 6e

Date de création : Fondée en 1905 **Date de dissolution : ?**

But et objet : La société organise une section musicale, artistique, sportive, couture et coupe ainsi que des sorties éducatives.

Nom de l'association : Anciennes élèves École technique de Jeunes Filles **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 33 rue Bossuet **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette amicale.

Nom de l'association : Anciennes élèves EPS **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 74 rue Mazenod Lyon **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : Date de dissolution : ?

But et objet : Très peu d'informations sur cette association. Elle organise des sorties éducatives, Saint Claude, lac Léman.

Nom de l'association : Anciennes Élèves EPS **Effectifs : 180 membres en 1929**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 8 rue d'Auvergne **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : Fondée en 1925 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cette association organise une bibliothèque, des cours de diction. Une sortie éducative vers la Chartreuse de Portes a été organisée.

Nom de l'association : Anciens Élèves du 4ème **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette amicale.

Nom de l'association : Anciens élèves de l'EPS Neyret **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 20 rue Neyret **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : Fondée en 1926 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Bibliothèque, office de placement, sections musicales, sorties éducatives.

Nom de l'association : Anciens élèves de la Mouche **Effectifs :** 27 membres et 20 **pupilles** en 1929

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 185 chemin des Culattes **Arrondissement : ?**

Date de création : Fondée en 1926 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cette association organise une section de basket ball, un cours de musique instrumentale et des sorties éducatives.

Nom de l'association : Anciens élèves de la rue Jacquard **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : Lyon 4ème

Date de création : Fondation en 1893 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'association possède une bibliothèque sous le nom « Union des Anciens élèves de l'école municipale de la rue Jacquard ».

Nom de l'association : Anciens élèves de la rue Smith **Effectifs :** 170 membres en 1926/175 membres et 90 pupilles en 1929

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 30 rue Smith **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : refondé en 1924 mais création en 1898 **Date de dissolution :** 1934

But et objet : Cette société donne des cours de dictions, violon, solfège. Elle organise des sorties éducatives et distribue des prix aux entrants à l'EPS. Elle semble être la reprise des amicales de la rue Smith d'avant 1914.

Nom de l'association : Anciens Élèves de Montchat **Effectifs :** 151 membres et 17 pupilles en 1929

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 33, avenue du Château **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : fondée en 1900 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cette société propose de nombreuses activités, bibliothèque, section musicale et artistique, culture physique, chorale, tir, escrime Elle distribue des prix à l'école, Arbre de Noël de l'école maternelle. Une caisse du soldat est organisée. Elle donne son concours aux organisation démocratiques.

Nom de l'association : Anciens élèves de Vaise **Effectifs :** 119 membres

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 8, rue Tissot **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : fondée en 1897 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'association organise une bibliothèque, une section musicale et artistique. Des causeries éducatives sont également mises en place.

Nom de l'association : Anciens Élèves des écoles laïques des 3^{e} et 7^{e} arrondissements

Effectifs : 120 membres et 175 pupilles en 1929

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 128 grande rue de la Guillotière **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : Fondée en 1898 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'association se donne pour but de faire de la propagande pour l'enseignement laïque. Bibliothèque, sections musicales, de diction, sportives, d'espéranto. Elle possède de vastes jeux de boules et terrains de jeux. Elle aide pour les fêtes populaires.

Nom de l'association : Anciens élèves des Écoles Supérieures Municipales de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 10/02/1905 **Date de dissolution :** 14/04/1905

But et objet : L'association a pour but l'organisation d'un patronage et de maintenir des liens entre les anciens élèves. Elle vient en aide aux élèves et les encourage dans leurs études.

Nom de l'association : Anciens élèves du 6e arrondissement **Effectifs :**350 membres en 1929

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 92 rue Tronchet Lyon **Arrondissement :** Lyon 6ème

Date de création : Fondée en 1896 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'association organise un office de placement par affiliation à l'Office municipal d'orientation professionnelle. Elle organise une section musicale, artistique vélocipédique, photographique, symphonique et même du scoutisme. Elle offre un prix aux élèves de l'école. Une caisse du soldat et des conférences éducatives sont créées. Elle assure des concerts gratuits pour les organisations démocratiques.

Nom de l'association : Anciens élèves du 6e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 94, rue Tronchet **Arrondissement :** Lyon 6ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette association

Nom de l'association : Anciens élèves du Groupe scolaire de la rue Smith **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 02/03/1928 **Date de dissolution :**

But et objet : Fondation par Laplace Marcel. La société encourage la fréquentation scolaire et l'école laïque. Elle vient en aide aux élèves nécessiteux.

Nom de l'association : Anciens élèves Villette-Paul Bert **Effectifs :** 145 membres en 1929

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 5 rue de l'Ordre **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : Date de dissolution :

But et objet : L'association organise une section musicale, artistique et sportive (basket ball)

Nom de l'association : Assistance Fraternelle de l'Enfance par la jeunesse **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 18

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 1902 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'association organise une aide à l'enfance en difficulté par des soins à domicile, des dons et l'organisation de colonie de vacances ou le placement à la campagne.

Nom de l'association : Association amicale des anciens élèves de l'Ecole de la rue de la Buire **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 28

Adresse : 141 rue Garibaldi **Arrondissement : ?**

Date de création : 06/02/1905 **Date de dissolution :** Aucune trace en 1931

But et objet : Cette société a un objectif d'éducation, de récréation et de solidarité.

Nom de l'association : Association amicale des anciens élèves des Ecoles laïques du quartier de Serin **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 11/12/1907 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'association organise une aide aux enfants nécessiteux et entretient des liens entre les anciens élèves.

Nom de l'association : Association de gymnastique de Lyon et du Rhône **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 1er **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : L'association organise des cours de gymnastique et est affiliée au GDEL.

Nom de l'association : Association des anciennes et anciens élèves de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Association des anciennes élèves des Cours Secondaires de l'impasse Valensaut **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : Impasse Valensaut **Arrondissement :**

Date de création : 1927 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cette association a pour but d'apporter une aide matérielle et morale aux élèves du cours secondaire.

Nom de l'association : Association des anciens élèves de l'Ecole laïque de Combe Blanche **Effectifs :?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 4 bis chemin de Combe Blanche **Arrondissement : ?**

Date de création : 20/05/1926 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'objectif est de parfaire l'instruction et de resserrer les liens entre les anciens élèves.

Nom de l'association : Association des anciens élèves de l'École primaire supérieure de la place des Minimes **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 1 place des Minimes **Arrondissement :** Lyon

Date de création : 17/07/1939 **Date de dissolution :**

But et objet : Le but est de maintenir les relations amicales entre les anciens élèves et de leur venir en aide en cas de besoin. Encouragement des élèves fréquentant encore l'école.

Nom de l'association : Association des anciens élèves des 3e et 7e arrondissements **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette association.

Nom de l'association : Association des anciens élèves des Écoles Supérieures municipales de Lyon **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 25 rue centrale **Arrondissement : ?**

Date de création : 10/02/1905 **Date de dissolution :** plus de traces en 1931

But et objet : Le but est de développer des relations amicales entre les anciens élèves, encouragement des élèves méritants, création de fêtes, et distraction pour les élèves.

Nom de l'association : Association des anciens élèves des EPS Condé et Minimes **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 1 place des Minimes **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : Fondée en 1919 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'association organise une bibliothèque, un office de placement et une distribution de prix aux élèves.

Nom de l'association : Association des cantines scolaires du 3ème arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : Lyon 3ème

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur l'association.

Nom de l'association : Association des parents d'élèves et anciens élèves de l'École Primaire supérieure de la rue Chaponnay **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 67 rue Chaponnay Lyon **Arrondissement :**

Date de création : 15/0/1928 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Son objectif est de rechercher des moyens pour améliorer les conditions d'étude des élèves.

Nom de l'association : Association familiale du groupe scolaire Meynis **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 236 avenue Félix Faure**Arrondissement : ?**

Date de création : 27/07/1937 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'objectif est de resserrer les liens entre les parents et de créer des prix pour récompenser les meilleurs élèves.

Nom de l'association : Association générale laïque des Anciens élèves des écoles du 2e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : Mairie du 2ème arrondissement **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : 18/01/1905 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Fondée par Clément Sahuc. Elle a pour but d'entretenir les liens entre les anciens élèves, encourage les élèves et "les prépare à leur devoir de citoyens"

Nom de l'association : Association Jules Ferry (Patronage Laïque du 3ème arrondissement) **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 34, rue de la Buire **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : Fondée 1911 puis refondée en 1920 **Date de dissolution : ?**

But et objet : « *Cours nombreux et très régulièrement suivis, dans des locaux très convenablement aménagés par l'association* », Gymnastique rythmique, musique (chants, violon, solfège), diction, cinématographe. Patronage bien organisé et qui prête amicalement le concours des divers sections.

Nom de l'association : Association laïque de la Croix Rousse **Effectifs :**400 membres et 70 pupilles en 1929

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 6 rue Hénon **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : Date de dissolution : ?

But et objet : Cette association possède une bibliothèque importante, une salle spéciale, des sections musicales, artistiques, sportives, commerciales (sténographie). Elle donne un prix aux lauréats des écoles primaires et supérieures en morale et éducation civique. Publication

mensuelle d'une brochure (l'Amical). Elle organise des envois aux soldats et des visites éducatives.

Nom de l'association : Association Lyonnaise des Éclaireurs Français **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 34

Adresse : 7 rue de Tunisie **Arrondissement : ?**

Date de création : 18/12/29 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Le but est de développer la valeur morale des jeunes gens et leur entraînement sportif. Menacée de dissolution en 1941, car non rattachée au scoutisme français.

Nom de l'association : Association pour la conservation et l'extension de la colonie de Monsol **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : 8 rue Saint Nizier **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : 23/11/1928 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Le but est de conserver la propriété, de l'entretenir et d'y envoyer le plus grand nombre possible d'enfants. Cette colonie semble surtout s'adresser aux enfants des employés des OTL.

Nom de l'association : Association pour la protection de l'opinion publique **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 15

Adresse : 9 rue Chavanna **Arrondissement : ?**

Date de création : 25/01/1935 **Date de dissolution : ?**

But et objet : *« L'association se donne pour but d'imposer la diffusion de la vérité à la presse* ». Elle dénonce la main mise sur la presse des puissance d'argent. Le Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque est membre de cette association par la personne de M Dreyfus. « *Le progrès social ne peut se faire que par le consentement de l'opinion publique, c'est pourquoi la question du contrôle de la presse devient une question du progrès social »* Léon Emery est membre de cette association.

Nom de l'association : Association des anciens élèves du Groupe Scolaire de la rue Smith **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 30 rue Smith **Arrondissement : ?**

Date de création : 01/03/1928 **Date de dissolution :**

But et objet : Le but est d' encourager la fréquentation de l'école publique. Elle organise des leçons d'éducation physiqued de BasketBall, de tir à la carabine etc.

Nom de l'association : Associations des anciennes élèves des Cours secondaires de l'impasse Valensaut **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 29/07/1927 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Fondation par Mme Montneix. Le but est d'apporter l'aide matérielle et morale aux élèves des cours secondaires.

Nom de l'association : Associations des parents d'élèves de l'École d'agriculture de Cibeins et amis de Cibeins **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 7 rue de Tunisie **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : 27/03/1920 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Le but est de créer et de maintenir le contact entre les parents d'élèves et les personne s'intéressant à l'école.

Nom de l'association : Association des parents d'élèves et anciens élèves de l'Ecole Primaire supérieure de la rue Chaponnay **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 18/08/1925 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Le but est de rechercher et de discuter en commun des améliorations matérielles et morales désirables dans l'intérêt des élèves.

Nom de l'association : Avant-Garde de l'instruction laïque du Grand Trou devient en 1934"La renaissance du 7e arrondissement" **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : 120 rue Villon **Arrondissement :** Lyon7e

Date de création : Création avant 1914, dépôt de nouveaux statuts le18/05/1928 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Son objectif est de développer la pratique des sports, de la musique et de l'éducation artistique. Cette association est photographiée lors d'un défilé.

Nom de l'association : Avant-Garde laïque du Ier arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 11

Adresse : 2 rue Pouteau **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : 08/11/1930 **Date de dissolution : ?**

But et objet : La société organise une fanfare avec clairons et trompettes.

Nom de l'association : Bibliothèque de la société d'Enseignement professionnel **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 10

Adresse : 1 place des Terreaux **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : 1864 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Aucune information sur cette association.

Nom de l'association : Bibliothèque Populaire de l'Association générale des anciens élèves des Ecoles Municipales de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 10

Adresse : 94 rueTronchet **Arrondissement :** Lyon 6ème

Date de création : 1907 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Aucune information sur cette association.

Nom de l'association : Caisse de solidarité des élèves du Lycée de Jeunes Filles de Lyon **Effectifs :?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 12

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette association.

Nom de l'association : Caisse des Écoles (Œuvres des enfants à la montagne et à la mer) **Effectifs :?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie centrale **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : L'association organise toute les années des ventes à l'Hôtel de Ville et envoie plus de 4000 enfants en colonies de vacances (Serverin, Tullin, Bandol, Pradel, Saint

Tropez, Tourvielle, Lamastre, Vernoux) avec en plus des placements d'enfants dans des familles l'été et aide aux familles nécessiteuses

Nom de l'association : Caisse scolaire **Effectifs :** 130 membres en 1929

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 4 place commandant Arnaud **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : Fondée en 1919 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'association organise la fourniture aux élèves et distribution de prix.

Nom de l'association : Caisse scolaire des écoles de filles et de garçons de la place Commandent Arnaud **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4 M sup30

Adresse : 6 place Commandent Arnaud **Arrondissement :** Lyon 4e

Date de création : 17/08/31 **Date de dissolution :** 14/02/61

But et objet : L'objectif est de mettre à la disposition des écoles des fonds nécessaires pour l'achat de livres pour la bibliothèque scolaire et la bibliothèque des anciens élèves, l'achat de récompenses , de fournitures en tous genre non accordées par la ville, mais également de venir en aide aux enfants nécessiteux, même aux anciens élèves. Il s'agit aussi de faire bénéficier les enfants de ces écoles de cours éducatifs non compris au programme officiel : Éducation physique, promenade instructive, visite de musées, musique. Encourager la fréquentation des garderies en les rendant plus attrayante par la fourniture de subsides aux maîtres chargés.

Nom de l'association : Caisse scolaires des écoles communales commandant Arnaud et Hénon **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 30

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : Aucune information sur cette association

Nom de l'association : Camping de la Libre Pensée **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 26

Adresse : 7 rue Sainte Catherine **Arrondissement : ?**

Date de création : 25/01/1936 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'objectif est l'aménagement d'un terrain de camping ouvert aux organisations laïques et républicaines

Nom de l'association : Cantine inter Franklin **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 29

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 1936 **Date de dissolution :** 1950

But et objet : Organisation de la cantine

Nom de l'association : Cantine scolaire Guillotière nord **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Cantines scolaires de la Guillotière Nord **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : Mairie du 3e **Arrondissement :** Lyon 3e

Date de création : 18/11/1925 **Date de dissolution : .**

But et objet : Favoriser le développement des cantines des écoles laïques

Nom de l'association : Cantines scolaires du 1er arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : Mairie du 1er **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Distribution de tickets de cantine (3425 sur l'année scolaire 1927-1928)

Nom de l'association : Cantines scolaires du 2e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 28 rue de l'abbaye d'Ainay **Arrondissement :** Lyon 2e

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Distribution de tickets de cantine (4560F sur l'année scolaire 1927 1928) et dons pour l'amélioration des repas.

Nom de l'association : Cantines scolaires du 3e arrondissement **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône :?

Adresse : mairie du 3e rue Duguesclin **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Cantines Scolaires du 4e arrondissement **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : ,

Adresse : Mairie du 4e, boulevard de la Croix Rousse **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : ? **Date de dissolution : ?**

But et objet : Distribution de tickets de cantine (6430F pour l'année scolaire 1927 1928)

Nom de l'association : Cantines Scolaires du 5e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : Mairie du 5ème, place du Petit Collège **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Distribution de 10 000 repas gratuits pour la somme de 8000F pour l'année 1927-1928

Nom de l'association : Cantines scolaires du 6ème arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 6e, rue de Sèze **Arrondissement :** Lyon 6ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Cantines Scolaires du 7e arrondissement **Effectifs : 95 membreS en 1929**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 7e, place Jean Macé **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : Fondée en 1898 **Date de dissolution : ?**

But et objet : 1925-26 16000 repas distribués ; 1926-27 21480 repas distribués ; 1927-28 27000 repas distribués pour la somme de 20954Fr

Nom de l'association : Cantines Scolaires Villette-Paul Bert **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 252 rue Paul Bert **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Distributions de tickets de cantine aux élèves des école de la rue de l'Ordre et de la rue Meynis pour la somme de 1586 F.

Nom de l'association : Centre Laïque des Auberges de jeunesse Club de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : 20 rue François Garcin **Arrondissement : ?**

Date de création : 24/06/1939 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Création et entretien des liens d'amitié et propagande en faveur des auberges de jeunesse

Nom de l'association : Centre social de Laennec **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 30

Adresse : Chemin de Montplaisir à Saint Alban dans la maison de la société Immobilière du pavillon social **Arrondissement : ?**

Date de création : 25/10/29 **Date de dissolution :** Dernier document en préfecture 11 juin 1956

But et objet : L'association a pour objet : A)L'éducation individuelle, familiale, professionnelle, civique et sociale de ses adhérents et du public par la réalisation d'un milieu fraternel, facilitant la rencontre, l'estime mutuelle et la collaboration des différentes valeurs sociales et par tous autres moyens en son pouvoir : conférences cours post-scolaires et professionnels, cercles d'études, publications, bibliothèques, jardin d'enfants, camps de vacances. B) L'entraide morale, familiale et sociale par l'étude, la création et l'administration, soit directe, soit par commission spéciale de toutes les institutions sociales ou philanthropiques telles que secrétariat populaire, consultations médicales, mutualités coopératives ou groupement d'achat, comité pour l'amélioration du logis familial et de l'hygiène publique. C) La formation de travailleuses sociales appliquant tout ou partie de leur activité à l'association et à la mise à leur disposition des ressources, locaux et tous moyen réclamés par leur tâche. (article C supprimé en 1948)

Nom de l'association : Cercle Bibliothèque des officiers de réserve et de l'armée territoriale **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 10

Adresse : 12 rue du Bat d'Argent **Arrondissement : ?**

Date de création : 1885 **Date de dissolution : ?**

But et objet : ?

Nom de l'association : Cercle de Culture populaire **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 13

Adresse : 23 rue Bourgogne **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : 04/02/1939 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Président d'honneur Édouard Herriot. Ouvert à tous les républicains groupés ou individuellement, qui veulent la défense et le développement de la culture dans le cadre de la démocratie.

Nom de l'association : Cercle de culture prolétarienne du Cercle ouvrier vaisois puis Cercle de culture populaire du 5ème arrondissement en 1938 **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 13

Adresse : 9, rue de Bourgogne **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : 06/11/1936 **Date de dissolution :**

But et objet : Constitution sur l'initiative du parti communiste, du comité antifasciste, la section de AUS, de l'ARA, de l'USOV, des jeunesses communistes. Le but est de développer la culture générale de la classe ouvrière. Mise en place d'une bibliothèque et organisation de conférences. Problème en 1939 avec l'interdiction du parti communiste.

Nom de l'association : Cercle du Lycéen **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 48WP 22 AM

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : Certainement 1937 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cercle de loisirs pour les lycéens, agrément avec les circulaires du 1937

Nom de l'association : Cercle Laïque du Vieux Lyon **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : place du Petit Collège **Arrondissement :** Lyon 5e

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : Société en cours de reconstitution en 1929. Peu d'information sur les activités pratiquées.

Nom de l'association : Cercle populaire Croix-roussien **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 13

Adresse : 3 rue du Pavillon **Arrondissement :** Lyon 4e

Date de création : 02/02/1938 dissous en le 07/10/1939 et refondé le 01/12/1945

Date de dissolution :

But et objet : L'objectif est de créer un centre culturel en mettant à la disposition de ses adhérents et de leur famille un lieu de réunion agréable comportant notamment une bibliothèque et susceptible d'occuper les loisirs de la jeunesse. Le fondateur Marcel Avri a été déporté durant la guerre.

Nom de l'association : Cercle Populaire et Coopératif de Vaise **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 10

Adresse : Rue de la Pyramide **Arrondissement : ?**

Date de création : 1894 **Date de dissolution : ?**

But et objet : ?

Nom de l'association : Colonie de vacances Perrachoise **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 39

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 00/1925 **Date de dissolution :** 00/00/1976

But et objet : ?

Nom de l'association : Colonie de Vacances de Combloux **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : 90 cours Gambetta **Arrondissement : ?**

Date de création : 16/12/1937 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Organiser une colonie de vacances pour les jeunes ouvrières

Nom de l'association : Colonie Jacquard **Effectifs : 202 membres en 1929**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 1, rue d'Ivry **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : Fondée en 1901 **Date de dissolution : ?**

But et objet : ?

Nom de l'association : Colonie Lyonnaise de Charpaillan **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 14

Adresse : Arrondissement :

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Colonie scolaire Croix Roussiènne de JM jacquard **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 14

Adresse : Mairie du 4ème **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : 01/10/1902 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Il existe certainement un lien avec l'association « Colonie Jacquard » mais il n'y a pas d'élément en ce sens dans les sources.

Nom de l'association : Comité de patronage le l'école laïque et d'encouragement scolaire **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 4 M Sup 19 **Arrondissement : ?**

Date de création : 00/00/1928 **Date de dissolution :** 00/00/1968

But et objet : ?

Nom de l'association : Comité de secours aux réfugiés allemands et autrichiens **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4 M sup 27

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 25/01/39 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Organise les secours pour les réfugiés juifs originaires d'Allemagne et d'Autriche. Léon Emery en assure la présidence. On peut également noter la présence de Justin Godart dans les organisateurs

Nom de l'association : Comité des Auberges laïques du groupement départemental du Rhône

Effectifs :

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : 20 rue François Garcin **Arrondissement :** Lyon

Date de création : 15/07/1936 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Création de gîtes d'étapes pouvant être utilisés occasionnellement pour un séjour de courte durée permettant de venir ainsi en aide aux jeunes gens des deux sexes désireux de voyager dans l'intérêt de leur santé physique et morale, ainsi que dans leur formation intellectuelle et morale. Allemand Martin est membre de cette association.

Nom de l'association : Comité des Dames Lyonnaises **Effectifs :** 100 membres et **16** pupilles en 1929

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 8, rue Paul Bert **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : Fondée en 1894 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Bibliothèque, office de placement, sections musicales (chant solfège, violon), artistiques (Diction comédie), couture, coupe, raccommodage. Concert gratuit aux Invalides du Travail et à des organisations sœurs. En lien avec la ligue de l'Enseignement

Nom de l'association : Comité des Dames Patronnesses des patronages laïques du 2e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 2e arrondissement **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : Date de dissolution :

But et objet : Arbre de Noël et fournitures dans les écoles maternelles de l'arrondissement;

Nom de l'association : Comité des fêtes du 2e arrondissement **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : 8 rue du Plat **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : 21/05/1929 **Date de dissolution :**

But et objet : Le comité a pour but d'organiser des fêtes d'éducation physique et morale pour venir en aide aux œuvres philanthropiques du 2e arrondissement.

Nom de l'association : Comité Lyonnais de la Mission Laïque Française **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie Centrale **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : Organisation de la propagande en faveur des missions laïques à 'étranger

Nom de l'association : Cours d'Enseignement Musical de Vaise **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 11

Adresse : 22 quai Jayr **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : 22/10/1921 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Organisation de cours du jeudi, solfège, chant, violon, mandoline. L'association est installée dans un groupe scolaire.

Nom de l'association : Denier des Écoles de la Guillotière **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4 M Sup 37

Adresse : mairie du 3e 235 rue Dugesclin **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : Fondation en 1891 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Reconnue d'utilité publique en 1898. Cette association s'étend sur 27 écoles de filles et garçons En 1904-1905, 2196 enfants ont profité de son action.

Nom de l'association : Denier des Écoles de la Ville de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4 M Sup 37

Adresse : 6 place du Pont **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : Fondé le 4 septembre 1876 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Distribution de vêtements et de fournitures pour les élèves, sorties scolaires et organisation de soupes scolaires pour le enfants fréquentant les garderies du matin. Organise des fêtes des écoles laïques. Son action diminue vers les années 1904-1906 car il est suppléé par de nombreuses sociétés de quartier.

Nom de l'association : Denier des Écoles de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4 M sup 37

Adresse : 9 place Michel Servet **Arrondissement :**

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : fournitures scolaires gratuites et dons aux écoles

Nom de l'association : Denier des Écoles de Montchat **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 37

Adresse : Café Bouvard, 10 cours Eugénie à Lyon Montchat en 1906 - 31 avenue du Château, 9 rue des Aubépines en 1929 **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : Fondation en 1891 **Date de dissolution :** 00/00/1973

But et objet : L'association organise les secours aux enfants nécessiteux des écoles de Montchat, assiste en moyen 150 enfants/année vers les années 1904-1906 En 1905 donne 250 F pour l'Oeuvre des enfants à la montagne.

Nom de l'association : Denier des Écoles de Montplaisir **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4 M sup 37

Adresse : 26 rue Saint Victor **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Don de vêtements aux enfants nécessiteux des écoles de Montchat.

Nom de l'association : Denier des écoles laïques et cantines scolaires de Montchat **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 37

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : District de Lyon des Éclaireurs de France **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 25

Adresse : Arrondissement :

Date de création : 25/03/12 **Date de dissolution :** La section fusionne avec la « Troupe lyonnaise de L'ouest Lyonnais » en 1920. Disparition en tant qu'association locale en 1947 avec la constitution des Éclaireurs de France comme association unique.

But et objet : Section lyonnaise des Éclaireurs de France. Organisation de loisirs pour les enfants et adolescents en suivant les méthodes du scoutisme. Adhésion au GDEL en 1934. L'association ayant eu une activité ininterrompue de 1912 jusqu'à aujourd'hui, le dossier est extrêmement complet. Mais il ne comporte des pièces que jusqu'en 1964, date de la fusion avec la Fédération des Éclaireurs Français et la Fédération des Éclaireuses.

Nom de l'association : Education Populaire **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 27

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Enfance heureuse **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Enfants à la montagne **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 18

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 1908 **Date de dissolution :** 1931

But et objet : ?

Nom de l'association : Familiale d'éducation populaire de la Mouche **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 39

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Familiale du groupe scolaire Meynis **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Famille Jean Macé **Effectifs :** 78 membres et 105 pupilles en 1929

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 28 AD et aux archives municipales de Lyon 94 WP 62

Adresse : 70 rue de l'Université **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : 13/02/1926 Elle est créée à partir d'une association de gymnastique « Les enfants du Rhône » qui disparaît en 1914 **Date de dissolution :** Existe toujours en 1963

But et objet : L'association organise une bibliothèque, section musicale, artistique, éducation physique, diction. Organise un foyer de jeunes filles. Un arbre de Noël est offert aux fillettes de l'école.

Nom de l'association : Famille républicaine **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 37

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Famille scolaire **Effectifs : 74 membres en 1929**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 23 rue Berthelot **Arrondissement : ?**

Date de création : Fondée en 1928 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Encourage la fréquentation scolaire par la distribution de ticket de présence

Nom de l'association : Famille scolaire de l'École de garçons de la rue Tronchet

Effectifs :

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : école de garçon 94 rue Tronchet **Arrondissement : ?**

Date de création : 20/11/1936 **Date de dissolution :**

But et objet : Encouragement au travail scolaire aide pour les nécessiteux, enrichissement de la bibliothèque, achat de fournitures pour l'école.

Nom de l'association : Famille Scolaire de la rue Smith **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4 M sup 17

Adresse : 30 rue Smith **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : Fondée en 1923 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Fourniture d'un pantoscope à l'école. Don d'un livre souvenir remis aux enfants quittant l'école. Envoie chaque année une vingtaine d'enfants à la campagne

Nom de l'association : Famille Scolaire de Montchat **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4 M sup 17

Adresse : 28 rue Antoinette **Arrondissement :** Lyon 3e

Date de création : Fondée en 1927 **Date de dissolution :**

But et objet : Don de livres à l'école et de matériel scientifique.

Nom de l'association : Fédération compagnonnique de la Région Lyonnaise

Effectifs :?

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : 36 rue de la Claire **Arrondissement :** Lyon

Date de création : 21/05/1935 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Le but est le développement du goût du voyage et enseignement professionnel aux jeunes ouvriers, par l'organisation de fêtes et de conférences

Nom de l'association : Fédération des cantines scolaires de Lyon et du Rhône **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 1er, place Sathonay **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : ? **Date de dissolution : ?**

But et objet : Aide aux cantines scolaires. Organisation d'une vente annuelle de fleurettes

Nom de l'association : Fédération des Mutuelles Scolaires **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : A la Mutualité, place Raspail **Arrondissement :** Lyon 3e

Date de création : Création en 1922 **Date de dissolution : ?**

But et objet : coordination des efforts des mutuelles scolaires

Nom de l'association : Fédération des Œuvres Laïques de la Croix Rousse **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 4e, boulevard de la Croix Rousse **Arrondissement :** Lyon 4e

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : L'objectif est la réalisation de l'unité des œuvres de la Croix-Rousse afin que l'effort de tous porte ses fruits

Nom de l'association : Fédération des œuvres post et péri-scolaires laïques de la Croix Rousse **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 27

Adresse : Mairie du 4e **Arrondissement :** Lyon 4e

Date de création : 08/02/1935 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Union des Œuvres laïques de la Croix Rousse

Nom de l'association : Fédération des Patronages Laïques de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 4, rue sainte Catherine **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : Date de dissolution :

But et objet : L'association regroupe 28 patronages fédérés. Organisation de la grande fête annuelle des patronages avec tombola

Nom de l'association : Fédération du Rhône Libre Pensée et action sociale de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 27

Adresse : ? **Arrondissement : ?**

Date de création : ? **Date de dissolution : ?**

But et objet : ?

Nom de l'association : Fédération Française des Éclaireuses Secteur Lyonnais **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 26

Adresse : 9 quai de Serbie **Arrondissement : ?**

Date de création : 14/02/1933 **Date de dissolution** : certainement 1964

But et objet : Éducation des jeunes filles par les méthodes du scoutisme. L'association disparaît en 1964 avec la fusion avec les Éclaireurs de France

Nom de l'association : Fédération des Œuvres Laïques d'Éducation du Rhône **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 7 rue de Tunisie **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : 67 amicales fédérées, organisation de concours annuels d'éducation (diction, chant, comédie) Organisation annuelle des fêtes civiques de la jeunesse. Organise des visites éducatives

Nom de l'association : Foyer des États-Unis **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : 63 rue Laennec **Arrondissement : ?**

Date de création : 26/03/1937 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Le but est la création d'une permanence comportant un centre de renseignement, une bibliothèque, une entraide amicale et une organisation de loisirs ouvriers

Nom de l'association : Groupe d'éducation sociale des Libres Penseurs du cinquième **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 12

Adresse : 12 chemin de la Carrière **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : 04/04/1911 **Date de dissolution :** Dernière trace en 1932

But et objet : La société se donne pour but l'émancipation complète de l'être humain

Nom de l'association : Groupe mutuel de la Libre Pensée et action sociale du 4e arrondissement **Effectifs :** ?

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 27

Adresse : 27 place de la Croix Rousse **Arrondissement :** Lyon 4e

Date de création : 16/06/1906 **Date de dissolution :**

But et objet : Surveillance des éducateurs de l'enfance et des délégués cantonaux

Nom de l'association : Groupement d'organisation des loisirs scolaires **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 05

Adresse : 2 rue Roger Salengro **Arrondissement :** Saint Rambert-l'Île Barbe

Date de création : 31/01/1939 **Date de dissolution :** Aucune trace en1946

But et objet : Favoriser l'éducation physique dans les écoles publiques et fournir aux élèves les moyens matériels de profiter des loisirs dirigés scolaires

Nom de l'association : Groupement de propagande pour l'hygiène infantile **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : 1 place Francisque Regaud **Arrondissement :** Lyon

Date de création : 09/03/1938 **Date de dissolution :**

But et objet : Accomplir une œuvre de propagande et d'éducation familiale et sociale en faveur de l'enfance, soit par sa propre initiative, soit en liaison avec la section du Rhône du Comité national de l'enfance et avec tous les organismes travaillant dans le même sens et trouver des ressources pour les différentes œuvres.

Nom de l'association : Groupement des amis de l'École Laïque des Nouvelles Facultés **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : École rue Bataille **Arrondissement :** Lyon 7

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Groupement des Directeurs et Directrices de la Ville de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 94 rue Tronchet-50 rue Vendôme en 1929 **Arrondissement :** Lyon 6e

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Défense des intérêts des directeurs et défense laïque par la recherche de l'amélioration matérielle des écoles

Nom de l'association : Groupement des instituteurs et Institutrices de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 25 rue Pierre Corneille **Arrondissement :** Lyon 6ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Défense de l'école laïque par la recherche de son amélioration matérielle.

Nom de l'association : L'aiguille scolaire des 3e et 7e arrondissements **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : L'aiguille scolaire Lyonnaise Œuvre du trousseau **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 18

Adresse : Goupe scolaire place Guichard **Arrondissement :**

Date de création : 01/01/1911 **Date de dissolution : ?**

But et objet : aide les jeunes filles pour la constitution d'un trousseau

Nom de l'association : L'Avant-garde de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse :? Arrondissement : ?

Date de création : Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : L'Enfance Heureuse **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : École maternelle rue d'Alsace Lorraine **Arrondissement :** Lyon

Date de création : 24/02/1938 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Amélioration du bien être et de l'hygiène des enfants de l'école maternelle.

Nom de l'association : La famille Lyonnaise **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 50 cours Henri **Arrondissement : ?**

Date de création : 28/08/1929 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Études artistiques et musicales, secours et achats en commun.

Nom de l'association : la Féminine de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : La Française **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : La Marmite Nationale **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : Mairie du 4e **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : 12/05/1936 **Date de dissolution :**

But et objet : Aide et protection aux enfants des écoles publiques du 1er et du 4e arrondissements. Il s'agit également d'un encouragement scolaire.

Nom de l'association : la Prévoyance Scolaire, société de patronage des écoles publiques laïques du 1er arrondissement **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 27

Adresse : Mairie du 1er **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : Fondation en 1887 **Date de dissolution :** Dernière action en 1940

But et objet : Distribution de vêtements aux enfants des écoles, organisation de galas de bienfaisance. N'a pas obtenu la reconnaissance d'utilité publique car elle agissait sur un seul arrondissement. Devient une association loi 1901 le 26 décembre 1902. Création de cette société et des autres avec les reliquats des fêtes d'inauguration des groupes scolaires.

Nom de l'association : La Renaissance du 7e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : 120 rue Villon **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : 19/01/1934 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Action éducative en direction des enfants du quartier

Nom de l'association : le Denier des écoles de la Guillotière **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : mairie du 3ème rue Dugesclin **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Le grain d'Or, société d'encouragement civique et moral scolaire du 4e arrondissement **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 4 rue Coustou **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : Fondation le 2 décembre 1897 **Date de dissolution : ?**

But et objet : récompense les bons élèves des écoles ?

Nom de l'association : Le Réveil Lyonnais du 2e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 11

Adresse : ? Arrondissement : Lyon 2e

Date de création : 20 décembre 1911 **Date de dissolution :** 1930

But et objet : Fanfare clairons et trompettes

Nom de l'association : Les Amis de l'Éducation physique **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : 33 rue Bossuet **Arrondissement :** Lyon

Date de création : 31/01/1929 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Développer la culture physique dans les établissements universitaires de la Ville de Lyon et du département du Rhône. Encourager le développement de la culture physique de manière plus générale et organisation d'une "Fête de la jeunesse" fête de culture physique pour montrer les efforts faits dans le développement de la culture physique. Président Latarjet. En 1935 modification des statuts pour permettre l'achat de vêtements pour les enfants nécessiteux et leur envoi en colonie de vacances.

Nom de l'association : Les Amis de l'enseignement laïque **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : ? **Arrondissement :** Lyon 6e

Date de création : Fondation en 1900, mais reprise des activités d'une association créée en 1896 **Date de dissolution :**

But et objet : Distribution de vêtements et d'aides aux enfants. Envois d'enfants à la campagne l'été.

Nom de l'association : Les Amis de l'enseignement laïque de Saint Just et du Point du Jour **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : Groupe scolaire chemin des Grandes Terres **Arrondissement : ?**

Date de création : Fondation le 4 octobre 1902 **Date de dissolution : ?**

But et objet : S'occupe d'instruction en organisant des conférences, en ouvrant une bibliothèque, avec l'aide de la Ligue de l'enseignement. Permet la fréquentation des garderies le jeudi. Favorise l'envoi d'enfant à la montagne. Est en concurrence avec le patronage clérical.

Nom de l'association : Les amis de l'instruction à Vaise **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? **Arrondissement : ?**

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Les amis des Écoles du boulevard **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 39

Adresse : rue des Pierres Plantées et rue Vaucanson **Arrondissement :** Lyon 4e

Date de création : 21/02/36 **Date de dissolution :** Dernière déclaration en préfecture 1969

But et objet : Mettre à la disposition des écoles des fonds nécessaires pour l'achat de livres et de fournitures ; faire bénéficier les enfants de promenades instructives et récompenses scolaires.

Nom de l'association : Les Amis des enfants de la rue Neyret **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4m sup 17

Adresse : Ecole 18 rue Neyret **Arrondissement :**

Date de création : 10/12/1924 **Date de dissolution : ?**

But et objet : L'achat de vêtements pour les enfants pauvres et de livres pour la bibliothèque scolaire.

Nom de l'association : Les amis des Jeunes du lyonnais **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : 23 rue neuve puis place Sathonay **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : 03/03/1927 **Date de dissolution :**

But et objet : Action d'éducation populaire par les œuvres post scolaires, conférences et récompenses pour les élèves méritants.

Nom de l'association : Les Chanteurs de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 09

Adresse : 32 rue de l'Hôtel de ville **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : Fondation avril 1932 **Date de dissolution : ?**

But et objet : l'association a pour but "l'éducation artistique populaire, l'enseignement public et gratuit de la musique vocale ».

Nom de l'association : Les Petit colons de la Guillotière **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 34

Adresse : 104 Grande rue de la Guillotière **Arrondissement : ?**

Date de création : 08/01/25 **Date de dissolution :** Dernière déclaration en préfecture en 1959

But et objet : Envoyer en colonies de vacances des enfants du quartier, que ce soit à la mer ou à la montagne.

Nom de l'association : Libre Pensée de Lyon - Groupe de l'athéisme **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 27

Adresse : 43 place de la mairie **Arrondissement :** Villeurbanne

Date de création : 26/04/1932 **Date de dissolution : ?**

But et objet : ?

Nom de l'association : Section Lyonnaise "Les éclaireurs français" boys scouts laïques de France pour Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 34

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 25/03/1912 **Date de dissolution :** Disparition en 1964 lors de la fusion avec les Éclaireurs de France

But et objet : Section lyonnaise des Éclaireurs Français. Organisation d'activités pour les enfants et adolescents en suivant la pédagogie du scoutisme.

Nom de l'association : Mutualité Scolaire Guillotière Nord **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 141 rue Pierre Corneille **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : 1926 Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Œuvre de plein air des anciens élèves des lycées de Lyon **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 1931 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Fondation par Allemand-Martin. L'association a pour but d'organiser des sorties pour les élèves des lycées de Lyon

Autres informations : Nom de l'association : Œuvre de vacances et de tourisme d'étude, des lycées et écoles du Rhône **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : En partenariat avec la société scientifique et touristique du lycée du Parc. C'est évidement une association en lien avec Antoine Allemand-Martin

Nom de l'association : Œuvres des petits cheminots à la mer et à la montagne **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : Hôtel municipal, 7 rue de Tunisie **Arrondissement :** Lyon1er

Date de création : 05/05/1938 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Organiser le fonctionnement de colonies de vacances pour les enfants des cheminots.

Nom de l'association : Œuvres des Pupille de l'École Publique **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : Inspection Académique, 104 rue Pierre Corneille **Arrondissement :** Lyon 3e

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Œuvre de soutien en faveur des enfants orphelins. Paiement des frais de maladie.

Nom de l'association : Œuvres du trousseau de la jeunes fille Les ciseaux scolaires du Ve arrondissement **Effectifs : ?**

Carton au AM de Lyon : 48 WP 22 AM

Adresse : École de filles, rue Tissot **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : 1913 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Reçoit une subvention annuelle entre 1917 et 1939

Nom de l'association : Office régional du Cinéma Éducateur **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 128, Grande rue de la Guillotière **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : Création en 1921 **Date de dissolution :** Touche des subventions de la ville de Lyon jusqu'en 1955

But et objet : organisation d'un filmothèque régionale. Fourniture gratuite des séries de film projetés au cours des 18 séances hebdomadaires de garderies (subvention de 25 000 fr. par la ville de Lyon) Fourniture de programmes à prix réduit pour les fêtes. Organisation de tournée de propagande laïque dans toute la région lyonnaise. 2 brochures (Vouloir et Persévérer). Placé sous séquestre par Vichy. Pillé et incendié à la fin de la guerre

Nom de l'association : Patronage de Lyon Vaise **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 34

Adresse : ? Arrondissement :

Date de création : Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Patronage Laïque "Fraternelle du 7e arrondissement" ou la "fraternelle de Montplaisir" **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 186 grande rue de Montplaisir **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Cours de tambours, clairons, gymnastique, solfège, violon.

Nom de l'association : Patronage Laïque "l'avant-garde du 1er » **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : ? Arrondissement : Lyon 1er

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Fusionne avec le patronage "Le réveil du Lyonnais"

Nom de l'association : Patronage laïque "L'avenir de Lyon" (quartier de la Mouche) **Effectifs :?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 183 chemin des Culattes **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : Fondée en 1883 **Date de dissolution :** Ne fonctionne plus en 1934

But et objet : Cours de gymnastique, clairons, tambours, organisation de sorties

Nom de l'association : patronage laïque Aristide Briand **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 293 rue jean Jaurès **Arrondissement : ?**

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : construction de son local au 293 rue Jean Jaurès en 1936

Nom de l'association : Patronage laïque Béchevelin-Pasteur **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 28 Grande Rue de la Guillotière **Arrondissement :** Lyon 7e

Date de création : fondation en 1913 **Date de dissolution :**

But et objet : cours de Solfège, tambours, clairons, flûte, éducation physique. Envoi d'enfants à la montagne. Organisation de sorties promenades pour les pupilles. Donne des cours de français pour des bulgares sur demande du consulat de Bulgarie en 1923. Patronage très important, mais chute dans les années 50. Il demande en 1922 l'autorisation d'utiliser les combles du groupe scolaire de la rue Bechevelin. Demande à transférer son siège dans le groupe scolaire rue de la Vierge. Pour des problèmes pratiques et de place sont proposés les combles aménagés du groupe scolaire. Le patronage souhaite obtenir en plus un préau pour les répétitions des tambours et clairons. La salle des fêtes aménagée dans le préau de l'école de garçons dans les années 20 est démolie en 1953. Le patronage a perdu le droit d'utiliser les locaux scolaires en 1952 par décision du préfet

Nom de l'association : Patronage Laïque Berthelot Jean Macé **Effectifs : 28 membre en 1929**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : Mairie du 7ème arrondissement, place Jean Macé **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : Fondée en 1913 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cours de tambours, clairons, gymnastique

Nom de l'association : Patronage Laïque de Montchat **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 33 rue Jeanne d'Arc 18 rue Jules Michelet en 1929 **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : Cours de gymnastique, de clairons et de tambours

Nom de l'association : Patronage laïque de Vaise **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 8 rue Tissot **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : Création en 1897 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cours de solfège , de dessin, de travail manuel. Un goûter est donné le jeudi aux élèves qui assistent à la garderie municipale. Dans les années 50 l'amicale continue ses leçons de musique et organise une fanfare qui participe aux différentes fêtes du quartier.

Nom de l'association : Patronage Laïque du 1er arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 1er, place Sathonay, 30 rue du Bon Pasteur en 1930 **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : Date de dissolution :

But et objet : Cours divers ((manuels, gymnastiques, dessins) Prix, jeux et promenades offerts aux enfants. Présidence par Georges Aveyron

Nom de l'association : Patronage Laïque du 2e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Siège à la mairie rue d'Enghien en 1906 - 44, rue de Condé **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : Fondation le 14 décembre 1891 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Organise en 1906 les secours aux enfants, envois d'enfant à la montagne, organise des cours d'éducation physique, solfège, tambour, clairons

Nom de l'association : Patronage Laïque du 4e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 4ème, boulevard de la Croix Rousse, 21 rue du Chariot d'or en 1929 **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet :?

Nom de l'association : Patronage laïque du 5e arrondissement et amicale Saint Georges **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : Occupe l'ancien petit séminaire de St Jean puis 5 rue Tramassac **Arrondissement :** Lyon 5e

Date de création : Fondation le 3 décembre 1891 **Date de dissolution : ?**

But et objet : ?

Nom de l'association : Patronage Laïque du 6e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4 M sup 27

Adresse : 48, rue Robert **Arrondissement :** Lyon 6ème

Date de création : 30/05/1910 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cours de tambours, clairons, flûtes, solfège, chant, symphonie, éducation civique. Chaque dimanche garderie au siège, avec aussi souvent que possible matinées récréatives. Livret de caisse d'épargne aux élèves assidus.

Nom de l'association : Patronage Laïque « l'Avant-garde de l'Instruction Laïque du grand Trou » **Effectifs :** 45 membres en 1929

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 120 chemin des Quatre maisons-120 chemin Villon en 1929 **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : Fondée en 1912 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Cours de gymnastique, clairons et tambours. Sortie pour les pupilles

Nom de l'association : Patronage Laïque Social de Perrache Presqu'Île **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 4, rue Marc-Antoine Petit **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Cours de violons et de Solfège. Envoi d'enfants à la montagne.

Nom de l'association : Patronage Laïque Villette Paul Bert **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 187, avenue Félix Faure **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Cours d'éducation physique, clairons et tambours. Prêt des locaux pour garderie pour fillettes, pendant les vacances d'août et septembre, organisée par M. Richerand, député.

Nom de l'association : Patronage Philippe de Lasalle **Effectifs :** 65 pupilles

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : Mairie du 4ème, boulevard de la Croix Rousse **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Cours de solfège, éducation physique, tambours clairons

Nom de l'association : Patronage scolaire laïque Berthelot Jean Macé **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Patronage scolaire laïque du 6e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? **Arrondissement :** Lyon 6e

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Patronage scolaire laïque et cantine scolaire du Ier Arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Patronage scolaire laïque Philippe de Lassalle **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : groupe scolaire de La Fontaine, place Camille Flamarion **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : 25/04/1929 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Éduquer les jeunes enfants fréquentant les écoles laïques de l'arrondissement, établir des garderies, des cours d'éducation physique, musicale**.**

Nom de l'association : Patronage de l'enfance du 6e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : Mairie du 6e, rue de Sèze **Arrondissement :** Lyon 6ème

Date de création : 19/01/929 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Envoyer à la montagne et à la mer un certain nombre d'enfants chétifs appartenant à des familles nécessiteuses, choisis parmi les élèves des écoles du 6e arrondissement.

Nom de l'association : Pax **Effectifs :** Présence d'Auguste Pinton

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 15

Adresse : 4 rue du Platre **Arrondissement : ?**

Date de création : 04/05/34 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Groupement pour un désarmement total international

Nom de l'association : Protection de l'enfance du 7e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : Mairie du 7e arrondissement **Arrondissement :** Lyon 7ème

Date de création : 15/12/1929 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Envoyer à la montagne les enfants chétifs des écoles laïques du 7e arrondissement

Nom de l'association : Radio club de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 11

Adresse : 10 place Croix Paquet **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : 04/03/1922 **Date de dissolution : ?**

But et objet : ?

Nom de l'association : Radio française laïque **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 15

Adresse : 13 rue des Quatre chapeaux **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : 17/01/1935 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Grouper les sans filistes désireux de voir l'esprit laïque régner dans les postes d'État de radio diffusion

Nom de l'association : Réveil Lyonnais **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 2 rue Pouteau **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Saines vacances Lyonnaises **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 27

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 1939 **Date de dissolution :** 1968

But et objet : ?

Nom de l'association : Section Syndicale de l'Enseignement Laïque du Rhône **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 39 cours Morand **Arrondissement :** Lyon 6e

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Société Amicale des anciens élèves des écoles laïques Villette Paul Bert **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 33

Adresse : 5 rue de l'Ordre **Arrondissement : ?**

Date de création : 09/03/14 **Date de dissolution :** 28/01/60

But et objet : Maintenir les relations amicales entre les anciens élèves et leur venir en aide en cas de besoin. Favoriser le goût pour les bonnes lectures par l'achat de livres sérieux

Nom de l'association : Société artistique et éducative de Montplaisir **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 14 rue Saint Gilbert **Arrondissement :** Lyon 7

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : Organisation de fêtes

Nom de l'association : Société d'encouragement aux écoles laïques de la cité Lafayette **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 305, cours Lafayette **Arrondissement :** Lyon 6e

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Société d'encouragement aux Écoles laïques de Montchat **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 37

Adresse : 10 cours Eugénie **Arrondissement : ?**

Date de création : 05/11/34 **Date de dissolution :** 01/03/73

But et objet : Encouragement à la fréquentation des écoles laïques, distribution aux enfants nécessiteux de vêtements, de bons de secours.

Nom de l'association : Société d'encouragement aux Écoles laïques municipales de la route d'Heyrieux **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : **Arrondissement :** Lyon 3e

Date de création : Fondation le 9 juillet 1894 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Distribution d'aides aux enfants des écoles, vêtements chaussures, jouets, livrets de caisse d'épargne

Nom de l'association : Société d'encouragement aux écoles laïques Villette-Paul Bert **Effectifs :** 133 membres en 1929

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 5, rue de l'Ordre **Arrondissement :** Lyon 3ème

Date de création : Fondée en 1903 **Date de dissolution : ?**

But et objet : En 1928 a donné pour 2262 F. en tabliers et galoches aux enfants des écoles

Nom de l'association : Société d'encouragement aux Écoles municipales laïques de Monplaisir **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? **Arrondissement : ?**

Date de création : Fondation le 27 novembre 1881 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Distribution d'aides aux enfants des écoles (ouvroir, caisse de l'école, arbre de Noël)

Nom de l'association : Société d'encouragement des écoles laïques du Grand Trou **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 119, route de Vienne **Arrondissement :** Lyon 7ème Lyon 3ème (1906)

Date de création : Fondation en 1877 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Aide pécuniaire aux écoles de la route de Vienne, Organise avant 1914 des fêtes et des conférences. Distribution de prix, livres etc. pour les enfants des écoles.

Nom de l'association : Société de bibliothèque scolaire du 4e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : ? **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : ? Date de dissolution : ?

But et objet :

Nom de l'association : Société de géographie **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 10

Adresse : ? **Arrondissement : ?**

Date de création : 24/03/1874 **Date de dissolution : ?**

But et objet : ?

Nom de l'association : Société de lecture de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 10

Adresse : Place Saint Nizier **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : 24/06/1862 **Date de dissolution : ?**

But et objet : ?

Nom de l'association : Société des Amis de l'instruction **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 5 chemin des Deux Amants **Arrondissement : ?**

Date de création : 26/05/1905 **Date de dissolution : ?**

But et objet : A fusionné avec les amis de l'instruction de Vaise

Nom de l'association : Société des amis de l'instruction (de Vaise) **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : 31 rue du Souvenir **Arrondissement :** Vaise

Date de création : 25/07/1897 **Date de dissolution :**

But et objet : Mise en place de bibliothèques, de cours, de conférences pour servir à l'éducation des adolescents et des adultes

Nom de l'association : Société des cantines scolaires de la Guillotière **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 113 grande rue de la Guillotière **Arrondissement : ?**

Date de création : Fondation en décembre 1911 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Distribution de tickets pour l'accès à la cantine

Nom de l'association : Société des cantines scolaires des écoles laïques du 4e arrondissement **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 27

Adresse : A la mairie de la Croix Rousse **Arrondissement :** Lyon 4e

Date de création : Fondation le 18 septembre 1904 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Distribution de tickets pour l'accès à la cantine. Existe toujours au début des années 50, mais avec une action moins importante

Nom de l'association : Société des cantines scolaires de Lyon et du Rhône **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup33

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 20/02/11 **Date de dissolution :** 09/06/54

But et objet : Développer les sociétés adhérentes, encourager la création de nouvelles sociétés, faciliter l'action commune, étudier toutes les questions relatives au fonctionnement des cantines scolaires

Nom de l'association : Société fraternelle et philanthropique de la Gobille **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 36 rue des Trois Pierres **Arrondissement : ?**

Date de création : Fondation le 4 août 1896 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Son but est de venir en aide aux « Deniers des Écoles de la Guillotière » action sur 14 écoles, vers 1906 diminue son action.

Nom de l'association : Société Lyonnaise d'instruction et d'éducation Populaire (Université populaire Lyonnaise) **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 10

Adresse : Rue Hénon **Arrondissement :** Lyon 4ème

Date de création : 1900 **Date de dissolution : ?**

But et objet : ?

Nom de l'association : Société philanthropique des cantines scolaires du 4e arrondissement **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : A la mairie place Sathonay **Arrondissement :** Lyon 4e

Date de création : fondation en 1895 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Distribution de tickets pour l'accès à la cantine

Nom de l'association : Société Protectrice des Écoles Laïques de la Mouche **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 181 chemin des Culattes **Arrondissement :** Lyon 7ème Lyon 3ème (1906)

Date de création : Fondation le 21 novembre 1878 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Action dans la banlieue rurale du 3e arrondissement, se développe à partir de 1889. Distribution de vêtements, de galoches aux enfants des écoles

Nom de l'association : Société scientifique et touristique du Lycée du Parc **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 16

Adresse : Lycée du Parc **Arrondissement :** Lyon

Date de création : 29/12/1924 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Le but de cette association est la mise en place d'actions touristiques pour les élèves du Lycée du Parc, sur initiative de Monsieur Allemand-Martin. Il s'agit de compléter l'enseignement officiel des sciences et de géographie par la visite d'usines, d'exploitations dans la région de Lyon. Cette association prend le titre d'Association scientifique touristique des Lycées et Ecoles de Lyon entre 1930 et 1932

Nom de l'association : Société scientifique touristique et sportive des élèves du lycée de Saint Rambert **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 16

Adresse : Lycée de Saint Rambert **Arrondissement :** Lyon

Date de création : 30/01/1922 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Le lycée de Saint Rambert est une annexe du Lycée du Parc. Le mot touristique est ajouté dans son titre en 1928. Le professeur Allemand Martin est également à la tête de cette association. Forme une section avec l'œuvre de Vacances et de tourisme d'Étude des lycées et Écoles du Rhône .

Nom de l'association : Sociétés des Amis de l'instruction **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 21

Adresse : ? Arrondissement : ?

Date de création : 26/05/1906 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Encourage les élèves des écoles publique de Lyon Vaise

Nom de l'association : Syndicat de l'Enseignement laïque (Section du syndicat national des instituteurs) **Effectifs :** 1300 adhérents en 1929

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : 4 rue des Quatre chapeaux **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : 1926 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Défense laïque, étude pédagogique. Recherche des améliorations matérielles de l'école. Défense des intérêts corporatifs

Nom de l'association : Tout pour les gones **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 19

Adresse : 19, rue Renan **Arrondissement :** Lyon

Date de création : 09/10/1929 **Date de dissolution :**

But et objet : Pratiquer la solidarité entre les membres et subventionner les œuvres laïques de la Guillotière pour l'envoi d'enfants à la montagne et à la mer.

Nom de l'association : Tutélaire des Brotteaux **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 6e, rue de Sèze **Arrondissement :** Lyon 6e

Date de création :? Date de dissolution : ?

But et objet : ?

Nom de l'association : Tutélaire du 1er arrondissement de Lyon **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 16

Adresse : 2 rue Couston **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : 05/05/1905, mais elle existait depuis 1899 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Secours aux enfants des écoles de l'arrondissement, envoi à la montagne, bons de cantine, vêtements chauds, récompenses des élèves les plus méritants. Dernière AG connue le 5 mai 1949

Nom de l'association : Tutélaire du 4e arrondissement (La Tutélaire, société de patronage scolaire de la Croix Rousse) **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : Mairie du 4e, boulevard de la Croix Rousse **Arrondissement :** Lyon 4e

Date de création : fondée en 1886 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Reconnue d'utilité publique en 1892, patronnée par Carnot (Président de la République), Burdeau. Une des premières sociétés à envoyer des enfants en colonie de vacances. A l'origine de la colonie scolaire de Jacquard.

Nom de l'association : Tutélaire du 5e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : Mairie du 5e, place du Petit Collège **Arrondissement :** Lyon 5ème

Date de création : Fondation le 3 décembre 1891 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Distribution de bérets, tabliers, galoches, sirop, huile de foie de morue aux enfants des écoles de l'arrondissement;

Nom de l'association : Tutélaire du 6e arrondissement ou Tutélaire des Brotteaux **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône :

Adresse : Mairie du 6e, rue de Sèze **Arrondissement :** Lyon 6

Date de création : Fondation le 26 juin 1896 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Distribution de secours aux enfants (vêtements, ouverture de livret de caisse d'épargne).

Nom de l'association : Union des délégués cantonaux **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : ?

Adresse : 23 rue d'Algérie **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : Fondée en 1927 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Documentation, éducation, coordination de l'action des délégués cantonaux

Nom de l'association : Union des Mutualistes des PTT du Rhône **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 12

Adresse : Hôtel de la mutualité **Arrondissement :** Lyon

Date de création : 19/12/1937 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Union regroupant plusieurs caisses de secours mutualistes des PTT. Cette union a pour but de centraliser l'action des militants mutualistes. Elle doit s'appuyer sur la Fédération des Sociétés Postes de la Mutualités de France dans l'organisation de la lutte contre la tuberculose, la création ou la subvention de préventoriums, sanatoriums, maisons de repos, colonies de vacances, œuvres des enfants à la montagne et à la mer**.**

Nom de l'association : Union des œuvres laïques du 2e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : 32 rue Sala **Arrondissement :** Lyon 2ème

Date de création : 29/08/1927 **Date de dissolution : ?**

But et objet : But d'union et de représentation des différents œuvres laïques, en particulier pour l'obtention du soutien des pouvoirs publics et la recherche de financement**.**

Nom de l'association : Union des œuvres scolaires et philanthropique du 1er arrondissement **Effectifs :**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 17

Adresse : Mairie du1er **Arrondissement :** Lyon 1er

Date de création : 05/10/1936 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Le but est d'établir entre les sociétés adhérentes des rapports de bonne camaraderie en vue d'aider à la fréquentation de l'école laïque et d'assurer sa défense

Nom de l'association : Union lyonnaises des œuvres laïques scolaires et postscolairse **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 39

Adresse : Rue du palais Grillet, puis 7 rue de Tunisie et enfin 20 rue François Garcin **Arrondissement :**

Date de création : 1911 **Date de dissolution :** Dernière déclaration en préfecture 1968

But et objet : Développement des patronages adhérents, susciter et encourager la création de nouvelles organisations, faciliter les action commune des patronages adhérents, étudier les questions concernant cette œuvre, centraliser les renseignements utiles aux sociétés.

Nom de l'association : Union scolaire Aristide Briand **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 28

Adresse : 293 avenue Jean Jaures **Arrondissement : ?**

Date de création : 25/06/1938 **Date de dissolution : ?**

But et objet : ?

Nom de l'association : Université populaire du 3e arrondissement **Effectifs : ?**

Carton aux AD du Rhône : 4M sup 15

Adresse : 161 avenue Félix Faure **Arrondissement :** Lyon 3e

Date de création : 23/01/1935 **Date de dissolution : ?**

But et objet : Organiser des conférences littéraires artistiques ou scientifiques, fonder et entretenir une bibliothèque

Les Sources

« Qualité et non quantité : les lieux où l'historien peut saisir les signes révélateurs des phénomènes de perception sont innombrables. Les techniques de confrontations et de recoupement systématiques entraînent la manipulation d'un volume impressionnant de documentation, mais son contenu s'avère inégalement loquace. Au bout du compte, et d'une longue patience nécessaire pour donner un peu de cohérence à un éparpillement extrême, le profit est souvent dérisoire. »

Ces lignes, de Pierre Laborie[467], sur les difficultés de l'historien à traiter une grande quantité de documents divers, illustrent bien la situation rencontrée face aux sources dans le cas de cette recherche.

Pour réaliser cette recherche, il a été nécessaire d'explorer des fonds extrêmement variés qui se trouvent être principalement des fonds publics. Les archives les plus exploitées sont les archives municipales de la ville de Lyon et les archives départementales du Rhône. À ces deux dépôts institutionnels, il faut ajouter les documents conservés à la bibliothèque municipale de Lyon.

Dans ces différents fonds la première difficulté est de pouvoir localiser correctement les séries de cotes pouvant contenir des documents potentiellement importants. Cette difficulté peut être liée à plusieurs facteurs :

Premièrement, au cours de la période étudiée, les mouvements d'éducation populaire sont apparus et se sont développés. Les administration avec lesquelles ils étaient en contact, ont dû s'adapter à cette apparition. Les documents liés à l'éducation populaire et conservés dans les dépôts d'archives publiques sont souvent dispersés dans différents fonds, certains ayant parfois un lien plus que lointain avec les questions d'éducation. Nous pouvons là encore reprendre le cas des Éclaireurs de France. Ils apparaissent en 1912 à Lyon et de ce fait possèdent un dossier dans les fonds associatifs. Par contre les comptes-rendus envoyés à la préfecture du Rhône se trouvent dans le fond consacré au courrier du préfet.

467 Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy,* op. Cit.

Deuxièmement, les œuvres et associations d'éducation populaire se sont adressées à de multiples services et personnes pour obtenir des aides diverses qu'elles soient matérielles ou financières. Leur correspondance avec les différentes administrations se trouve de ce fait dispersée dans les versements de différents services.

Troisièmement, les versements n'ont parfois pas été effectués correctement par les services émetteurs des documents. C'est le cas de certains comptes-rendus de délibérations du conseil général du Rhône. D'après l'archiviste, ces comptes-rendus auraient dû être versés aux archives durant le courant de la guerre. Cela n'a pas été fait et les documents ont soit servi de combustible d'appoint pour le chauffage des bureaux, soit de brouillon.

Enfin, certains documents ont été éliminés lors de la mise en archives. C'est le cas des documents de travail des différentes commissions du conseil municipal de Lyon. La masse de documents à conserver était trop importante, ce qui explique ce choix. Toujours est-il que les documents pouvant donner des informations sur les choix du conseil municipal de Lyon sont maintenant perdus pour l'historien.

Plus qu'une présentation de sources avec les indications de localisation, de cote et de contenu, au terme de ce travail de recherche, il est important de présenter les difficultés rencontrées, face à ces différentes formes d'archives et comment celles-ci ont pu être surmontées. Une fois le constat dressé des lacunes au sein des archives institutionnelles et de la quasi inexistence des archives des associations, il paraît nécessaire de trouver un moyen d'analyse des fonds par un moyen d'accès indirect aux informations désirées. C'est pourquoi au cours de la recherche, des fonds ayant un lien plus ou moins lointain avec l'objet de

l'étude ont été dépouillés. Il s'agissait de rechercher des informations de manière indirecte sur l'éducation populaire lyonnaise.

Dans cette présentation des sources, nous ne faisons apparaître que les boites d'archives contenant des informations et non celles consultées sans résultat.

Les archives municipales de la Ville de Lyon

Les archives municipales de Lyon sont évidemment incontournables pour l'étude de l'éducation populaire lyonnaise. En revanche il n'existe pas de fonds consacrés à l'éducation populaire proprement dite, surtout pour la période d'avant 1939. Les documents pouvant apporter des informations se trouvent disséminés dans une multitude de fonds issus des divers services municipaux ayant traité avec les différents mouvements, associations et œuvres d'éducation populaire. Les dépôts d'archives les plus consultés sont les suivants :

La série WP

La série WP est un immense regroupement de fonds provenant des divers services municipaux.

Cette série de boîtes regroupe les versements opérés par les différents services de la ville de Lyon sur la période contemporaine. L'inventaire de ce fond est digne de Prévert. Retrouver les documents susceptibles d'apporter des connaissances c'est se heurter à plusieurs difficultés. Dans un premier temps il faut identifier le service à l'origine des versements, en sachant que des services apparaissent et d'autres disparaissent au cours de la période. Enfin leur périmètre de compétences change et évolue également dans le temps.

Il est également indispensable, dans cette recherche, de ne pas se limiter à la consultation des fonds directement concernés par l'éducation populaire. Les

services techniques, ceux du personnel peuvent fournir de manière indirecte, une foule d'informations sur la présence et le déroulement d'actions d'éducation populaire. La contrepartie de cette nécessité d'explorer ces fonds, c'est la multiplication des boîtes d'archives à dépouiller.

Une liste non exhaustive des boîtes consultées a été dressée. Elle permet de mettre en avant la masse de documents qu'il fut nécessaire de consulter pour obtenir des informations. Afin de donner une image de la masse d'archives consultées, dans la mesure du possible nous indiquons, en plus des données trouvées, les données de l'inventaire qui lui sont associées.

1 II 0211 :

Société nationale d'éducation 1831-1926

4 FI 03715 :

Photographie de la colonie du Serverin : La promenade

4 FI 03710 :

Photographie de la colonie du Serverin : Le retour de la promenade

4 FI 03709

Photographie de la colonie du Serverin : La maison et le parc

1814 W 251 :

Photographie de Jules Fisch

0001 C 307253

Fiche médicale des œuvres de colonies de vacances par le docteur Lucien Mayet

0048 WP 26 :

- Dossier de subvention des Éclaireurs de France

- Dossier sur la « *Création d'un service des œuvres péri et post-scolaires* »

- Cette boîte contient un nombre important de dossiers de subvention noyés au sein d'autres éléments

- Les dossiers proviennent du 3e bureau

045 WP 046 :

Projet de construction dans la colonie du Serverin.

0093 WP 006 2-3 :

Dossier de subvention pour les actions d'Antoine Allemand-Martin.

0094 WP 61 :

Dossiers d'amicales laïques : L'association laïque de la Croix Rousse, Le patronnage Laïque Aristide Briand, l'Amicale laïque du 6e arrondissement, l'Amicale Louis Loucheur, Amicale Laïque Vaise Serin.

Ces dossiers couvrent la période 1897-1951

0094 WP 062 4

Dossiers des associations : Famille Jean Macé, Patronage Laïque de Montchat, Patronage Laïque Berthelot

0094 WP 062 2-4

Locaux scolaires occupés par des amicales laïques

0094WP 064

Dossier sur le patronage laïque Bechevelin Pasteur à la Guillotière 1913-1952, Association Jules Ferry 1911-1952,

0096 WP 009 :

Cahier de ravitaillement de la colonie de vacances « Pavillon Beauvisage », les Halles dans le Rhône.

Rapports sur des colonies de vacances et listes d'enfants inscrits 1942 1943

Rapports sur les problèmes de surveillance et de ravitaillement 1943

Informations sur les stages de formation organisés sur Lyon dans la période.

0096 WP 013

Dossier de la caisse des écoles, consacré aux fêtes de bienfaisance (Bal costumé en 1952)

0096 WP 13 :

Article de presse sur les souscriptions pour envoyer des enfants en colonies et aux colonies en Ardèche, par l'Œuvre Lyonnaise des Enfants à la mer et à la Montagne. Documents relatifs aux carnets de timbres destinés aux familles les plus modestes. Circulaires pour les parents nourriciers et des correspondances diverses.

0096 WP 004 2 :

Rapports sur des visites faites dans les colonies de vacances 1936 1939

0096 WP 007 :

Articles de presse sur le congrès des colonies de vacances 1901-1906

0096 WP 008

Articles de presse sur le congrès des colonies de vacances 1910-1933

0096 WP 013

Articles de presse sur les colonies de vacances lyonnaises

0101 WP 1-15 :

Sports et jeunesse, Chalet de tourisme

0101 WP 3 :

Procès Verbal d'une réunion à la préfecture du Rhône sur les colonies de vacances.

0101 WP 003-2

Dossier sur l'institut des sourds et muets de Villeurbanne. Il contient un long courrier explicatif sur la situation de l'institut après la disparition du couple Pellet pendant l'occupation.

101WP 004-2

Dossiers sur les mouvements de jeunesse. Cette boite contient également le rapport fait par les membres de la maison de jeunes du quartier de Gerland sur les taudis.

0110 WP 011, 111 WP 016, 112 WP 007, 151 WP 007, 151 WP 008, 151 WP 010 2, 230 WP 005, 356 WP 006 4, 0005 WP 218 6 :

Réponses pour les demandes d'inscription en garderies

0110 WP 012 :

Dossier sur l'organisation des premières séances du cinéma éducateur à Lyon

0110 WP 16

Internat municipal de Tourvielle 1922-1933

Patronage laïque du 1er arrondissement

0111 WP 16

Dossier sur la création de classes de vacances après 1918.

0111 WP 017 :

Demande de dérogation pour les inscriptions en garderies et colonies de vacances.

0111WP 018

Dossier sur la création du cinéma éducateur, avec les rapports d'inspection d'académie et les délibérations du conseil municipal.

0112 WP 007

Colonies scolaires de vacances du Serverin 1900-1921, documents divers sur son fonctionnement.

Documents sur les écoles de plein air.

0112 WP 015 :

Documents relatifs à l'utilisation des locaux et du parc de l'internat de Tourvielle (Futur lycée Branly) pendant les vacances scolaires par différents organismes dont les Éclaireurs de France. La période concernée va de la fermeture de l'école pour blessés de guerre en 1922 jusqu'à 1939.

0112 WP 017

Utilisation des locaux de l'internat de Tourvielle sur la période 1939 à 1943. Il s'agit principalement de stages de formation de moniteurs de colonies de vacances, d'activités des Éclaireurs de France, d'une colonie de vacances financée par le secours mennonite et enfin l'organisation d'un centre pour l'enfance en difficulté.

0206 WP 002 :

Dossier du cinéma éducateur

0225 WP 005 :

-Dossier « Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, Centre de Formation d'éducateurs pour l'enfance inadaptée »

-Service sport et jeunesse, 3e bureau

0540 WP 006 2, 0540 WP 002 :

Personnel des colonies de vacances 1943

0778 WP 1-20 :

Office municipal de la jeunesse et des sports. Cet office est créé après 1945

1110 WP 009

Dossiers sur des manifestions sur la voie publique avant guerre, en particulier les défilés des patronages laïques et autres événements sportifs.

1121 WP 017, 1762 WP 110, 1762 WP 125, 1762 WP 146 :

Dossier de santé d'enfants présents en colonie de vacances

1415 WP 038

Recette de l'exercice 1926 de la caisse des écoles. Cette série de documents ne donne que très peu d'informations sur le fonctionnement de la caisse.

1613 WP 021 :

Colonie de vacances du Serverin. État des lieux des bâtiments et projets d'aménagements.

1617 WP 94 :

Plans de la colonie de St Maurice de Remens 1945-1949.

1762 WP 110

Dossiers sur les différents bâtiments de colonies de vacances de la ville de Lyon : St Maurice de Remens, la colonie du Pradet (Var), du Risset (Isère) et des Halles (Rhône).

Ces dossiers comportent un historique des différentes colonies et de leurs effectifs respectifs. Celui-ci a été établi pour les assurances en vue des indemnisations des dégâts provoqués par les réquisitions et les combats durant la période 1940-1944.

Une lettre déplore la disparition des archives de la caisse des écoles pendant l'Occupation.

Les documents préparatoires au budget.

Au cours des vingt années ayant précédé le premier conflit mondial, la ville de Lyon a édité un ouvrage annuel regroupant les documents nécessaires à la préparation du budget municipal. Parmi l'ensemble de cette documentation, se trouve une série de rapports faisant le bilan de différentes actions comme les écoles de plein air, mais aussi les garderies scolaires et surtout les premières colonies de vacances. Ces recueils de documents préparatoires au budget sont précieux dans le cadre de l'étude, car ils permettent de pallier l'absence des documents de travail des différentes commissions municipales.

Le fonds Aveyron

L'instituteur Georges Aveyron, dont un groupe scolaire porte le nom dans le premier arrondissement, a laissé aux archives municipales de Lyon un fonds composé de documents personnels et de publications en lien avec son action militante au sein de la Ligue de l'Enseignement. Cet ensemble de documents couvre la période 1895-1918.

06 II 001 06 II 002 06II 003 :

Rapport sur les patronages et œuvres post et péri-scolaires au congrès de la ligue de l'Enseignement de Biarritz 1904.

Documents sur les patronages scolaires, promenades, jeux de plein air, récits d'élèves, dessin chants, excursions et visites de musées.

Brochures conservées aux archives municipales

1C300531

Les œuvres de l'enfance en Lyonnais

1C301415

2e congrès national des colonies de vacances et d'œuvres d'enfants et d'adultes, 1912

1c301458

Les colonies de vacances de la solidarité scolaire du 2e arrondissement, 1906

1C301502 :

Inventaire et mode d'emploi des infirmeries en colonie de vacances

1C301518 :

Assurances des colonies de vacances

1C301525

Les colonies de vacances, historique, 1906

1C302514 :

Brochure de l'Œuvre de la solidarité scolaire du 2e arrondissement de Lyon

1C303464 :

Brochure de l'Œuvre des enfants à la mer et à la montagne, relative à la grande fête du 22 au 24 février. A cette occasion sont organisés des concerts par les amicales, vente d'objets divers au profit des œuvres et représentation de cinéma et de guignol.

1C5905

Tourvielle, une école de rééducation professionnelle des grands blessés de guerre.

Les archives départementales du Rhône

Les fonds associatifs

Les archives départementales ont conservé les dossiers des multiples associations fondées dans le Rhône. Cet important fonds est divisé en deux, les associations fondées avant 1940 et celles fondées depuis 1940.

Plusieurs centaines de boîtes composent ce fonds. Les associations sont inventoriées par ordre alphabétique. Dans le cadre de ce travail de recherche, l'inventaire établi par les archives départementales devient un outil indispensable pour le chercheur. Il faut rechercher les associations d'éducation populaire noyées au sein de cet inventaire, entre les associations sportives, de défense d'intérêts divers.

Après avoir identifié les associations d'éducation populaire, il faut alors rechercher les éléments permettant de savoir si nous sommes face à une association confessionnelle ou non. Cette caractéristique de ces associations n'apparaît pas forcément dans leur nom ou dans la description de leur action. Il faut bien souvent une lecture attentive de leur bureau lors de la constitution

pour repérer les indices permettant de classer l'association dans le groupe laïque ou confessionnel.

Le contenu et la référence des boites dépouillées, apparaissent dans le fichier des associations établis au cours de cette recherche qui se trouve en annexe.

Les fonds des lycées lyonnais

Dans le cadre de cette recherche, l'étude s'appuie plus particulièrement sur le fond du lycée du Parc. Ce versement a fait l'objet d'une étude publiée par les Archives départementales du Rhône, *Le Lycée du Parc,* en 2005. Ce fond couvre la période de 1916 à 1968. Les boîtes consacrées au Cercle Lycéen, au tourisme scolaire et évidemment à la mise en place de la réforme Zay de l'enseignement secondaire.

A la lecture des inventaires établis par les archives départementales du Rhône, il semble que seul le Lycée du Parc ait conservé des archives relatives à l'action périscolaire. On ne peut que déplorer cette absence de sources, car elle nous laisse bien évidemment dans l'ignorance de ce qui a pu se pratiquer ailleurs. Cette absence de données est-elle le signe de l'absence d'activités périscolaires ou le résultat d'une mauvaise conservation d'une partie des archives ?

1 T 2611

Organisation de cours de surveillant de colonies de vacances par la ville de Villeurbanne, Mars 1939

1 T 2612 :

Circulaire de Jean Zay sur la création des loisirs dirigés dans l'enseignement secondaire, 8 juin 1937

Organisation des loisirs pour les élèves le samedi après midi.

Documents annonçant la retraite d'Antoine Allemand-Martin en 1937

1 T 2613 :

Lettre d'Antoine Allemand-Martin sur l'organisation des loisirs scolaires.

T 2614 :

Circulaire annonçant la création du cercle lycéen.

1 T 2615 :

Œuvre du tourisme scolaire. Description des activités sous la direction d'Antoine Allemand-Martin jusqu'en 1939

1 T 2616 :

Documents relatifs à l'organisation de collecte de fonds pour la protection de l'enfance.

La bibliothèque municipale de Lyon

La bibliothèque municipale de Lyon possède dans ses fonds un nombre important de documents en lien avec l'éducation populaire.

En premier lieu, le principal document est le journal *Le Réveil du Rhône,* publié par le Groupement Départemental de l'Enseignement Laïque. Il est répertorié dans le catalogue de la bibliothèque sous la cote 950438, pour les numéros antérieurs à 1954.

La série conservée à Lyon comporte un manque entre novembre 1938 et octobre 1954. Cette rupture dans la continuité de la série est bien évidemment le résultat de la seconde guerre mondiale et de la désorganisation des services de la bibliothèque municipale de Lyon durant le second conflit mondial. Après juin 1940, *Le Réveil du Rhône* cesse de paraître. La publication ne reprend qu'à

partir de 1947. Les exemplaires manquants à Lyon sont consultables à la Bibliothèque Nationale, site de Tolbiac. Les numéros entre novembre 1938 et juin 1940 sont certainement présents dans les réserves non inventoriées de la bibliothèque municipale de Lyon.

La bibliothèque municipale de Lyon possède également dans ses fonds les retranscriptions de discours d'acteurs de l'éducation populaire.

BEAUVISAGE Georges, *L'éducation laïque : discours prononcé à la distribution des prix des écoles primaires de filles du 3e arrondissement de Lyon le 28 juillet 1900,* Decléris et fils, Lyon 1900. Cote 373036

BEAUVISAGE Georges, *Les deux enseignements : discours prononcé à la distribution des prix des écoles municipales du 2e arrondissement de Lyon le 2 août 1902*, Boulud, Lyon 1902. Cote 373035

Les archives nationales

Les archives nationales ne sont pas les principales sources dans le cadre de cette recherche. Elles ont permis la consultation des dossiers administratifs de deux acteurs de premier plan de l'éducation populaire lyonnaise. Il s'agit bien sûr de Léon Emery et d'Antoine Allemand-Martin.

Les différents ouvrages publiés par les acteurs de l'éducation populaire

Colonie de Vacances, *Compte rendu du congrès national de Paris 1910,* Bascle Imprimeur, Paris, 1910.

Fédération Nationale des Colonies de Vacances et Œuvres de Plein air, *V^e^ congrès national*, Imprimerie municipale de Marseille, Marseille 1922

Les ouvrages des acteurs lyonnais

ALLEMAND-MARTIN Antoine, *Les quatre cols,* édition de la revue « *Les Alpes »*, Grenoble, 1945

ALLEMAND-MARTIN Antoine, *L'enseignement par le tourisme scolaire,* édition de la revue « *Les Alpes »*, Grenoble, 1926

BEAUVISAGE Georges, *Maintenant Réformons l'éducation nationale,* préface d'Édouard Herriot, Figuière, Paris, 1919

BEAUVISAGE Georges, *Mode de placements, Rapport au Congrès National des Colonies de vacances,* Imprimerie Moderne, Paris, 1910.

HERRIOT Édouard, *Agir,* Payot, Paris, 1917

HERRIOT Édouard, *Créer Tome I et II,* Payot, Paris, 1919

HERRIOT Édouard, *Esquisses,* Hachette, Paris, 1928

TALBERT Émile, *Les Alpes,* Hachette, Paris 1892

Les ouvrages issus des mouvements de scoutisme

BREITTMAYER Paul, *Sois un chef,* Edition La Flamme, Paris, 1926.

Cérémonial des Éclaireurs de France, Préface de Pierre François, Éclaireurs de France, Vichy, 1944.

DROIT Jean, *Le loup bavarde,* Alexis Redier éditeur, Paris, 1923

GRANDJOUAN Jacques-Olivier, *Qui Vive,* édition de l'Arc Tendu, Paris, 1946

Le carnet du Chef de Patrouille, La grande maison, Paris, 1919

Le Chef organe officiel des chefs éclaireurs, numéro spécial sur les loisirs scolaires, décembre 1937

Le livre des Jeux, 6ème édition, Éclaireurs de France, Vichy, Paris.

Le manuel des cheftaines, Fédération Française des Éclaireuses, Paris 1930

Le manuel de l'Éclaireuse, 5ème édition, Fédération Française des Éclaireuses, Vichy.

LEMIT William, *La Fleur au Chapeau, 1er Recueil,* Rouart, Lerolle & Cie, Paris 1937

LEMIT William, *Le chansonnier des Éclaireurs,* Les Éclaireurs de France, Vichy, 1942.

Manuel de l'Éclaireur, Éclaireur de France, Paris, 1944.

Pour une école vivante, Les Éclaireurs de France, Vichy,1941

ROYER, *Le Mémento de l'Éclaireur,* Le journal des voyages, Paris, 1913

SAINDERICHIN Pierre, *Troupe Vivante,* Les Éclaireurs de France, Paris 1944

Bibliographie

Bibliographie Entretiens et Correspondances

Georges Douard, Bécours Août 2000

Simone Joussot, Lyon Septembre 2000

Jean Philippe, Paris, Novembre 2000

Jeanne Raquin, Caluire Mai 2013

Louise Revellin, Lyon Décembre 2012, Octobre 2016

Œuvres Littéraires

FRANCE Anatole, *L'orne du Mail*, Calmann-Lévy, Paris 1897.

FRANCE Anatole, *Le mannequin d'osier*, Calmann-Lévy, Paris 1897.

FRANCE Anatole, *L'Anneau d'améthyste*, Calmann-Lévy, Paris 1899.

FRANCE Anatole, *Monsieur Bergeret à Paris*, Calmann-Lévy, Paris 1901.

GOSCINNY René, *Les vacances du Petit Nicolas*, Denoël, Paris 1962.

PRÉVERT Jacques, *Paroles*, Gallimard, Paris 1949.

PRÉVERT Jacques, *Spectacle*, Gallimard, Paris 1951.

ROCHEFORT Christiane, *Les petits enfants du siècle*, Grasset, Paris 1961.

Travaux historiques

AGULHON Maurice, 1*848 ou l'apprentissage de la démocratie,* Seuil, collection Point Histoire Paris 1992.

AGULHON Maurice et BODIGUEL Maryvonne, *Les Associations au village*, ACTES SUD LE Paradou 1981.

AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *La guerre des enfants 1914-1918 essai d'histoire culturelle* , Paris Armand- Colin 1993.

AUGUSTIN Jean Pierre "Mouvement d'éducation populaire et géographie française (1920 1960)" *Géographie et culture,* n°2 Paris, L'harmattan 1992, pp. 119-135.

AUGUSTIN Jean-Pierre ION Jaques, *Des loisirs et des jeunes, centres de groupements éducatifs et sportifs,* Paris, Éditions Ouvrières.

ARNAUD Pierre, *Le militaire, l'écolier, le gymnaste - Naissance de l'éducation physique en France (1869-1889),* Lyon PUL 1991.

ARNAUD Pierre, « L'éducation physique à Lyon » in *Staps, Revue des sciences et techniques des activités physiques et sportives*, N° 26, octobre, 1991

ARNAUD Pierre, *Les savoirs du corps, éducation physique et éducation intellectuelle dans le système scolaire français*, Presse Universitaire de Lyon, 1982.

ARNAUD Pierre (direction), *Le corps en mouvement, précurseurs et pionniers de l'éducation physique*, Privat, Toulouse, 1981.

ARNAUD Pierre, « Fête, sport et éducation à Lyon sous la III^{e} République » in *Les usages politiques des fêtes au XIX^{e} et XX^{e} siècle*, publication de la Sorbonne, 1994.

AZÉMA Jean-Pierre, *La collaboration*, Presse Universitaire de France, Paris 1975.

BANTIGNY Ludivine et JABLONKA Ivan, *Jeunesse Oblige, Histoire*

des Jeunes en France, PUF, Paris 2009.

BEAUDEROT Jean, GAUTHIER GUY, LEGRAND Louis, OGNIERPierre, *Histoire de la Laïcité Besançon*, CRDP 1994.

BERGER Laurence, *Les Francs et les Franches Camarades dans le Rhône des origines à nos jours (1952-2000),* mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Etienne Fouilloux, université Lumière Lyon 2 juin 2000.

BESSE Laurent, *Construire l'éducation populaire. Naissance d'une politique de jeunesse 1958-1970*, la Documentation française, Paris, 2004.

BORDAT, Denis, *Les CEMEA qu'est ce que c'est ?,* Paris Maspero 1977.

CACÉRÈS Bénigno, *Histoire de l'éducation populaire,* Le seuil, Peuple et culture, Paris 1964.

CHAPOUTOT Johann, *Le national-socialisme et l'Antiquité,* Presse universitaire de France, Paris, 2008.

COMTE Bernard, Une utopie combattante, *L'Ecole des cadres d'Uriage, 1940 1942*, Paris Fayard 1991.

CONDETTE Jean François, « Les loisirs dirigés dans les collèges et les lycées (1937-1939) in *Histoire de l'éducation*, N° 129, janvier-mars, 2011.

CORBIN Alain (direction), *L'avènement des loisirs 1850 1960*, collection Champs Histoire, Flammarion Paris 1995.

CORBIN Alain, *Le monde retrouvé de Louis François Pinagot, sur les traces d'un inconnu (1798-1878)*, Flammarion, Paris 1998.

CORBIN Alain, *Les conférences de Morterolles, À l'écoute d'un monde disparu*, Flammarion, Paris 2011.

CORBIN Alain, *Le miasme et la jonquille*, Flammarion, Paris 2008.

DÉLOYE Yves, *École et citoyenneté, l'Individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy* : controverse, Presse de la Fondation Nationale des sciences politiques, Paris 1994.

DESSERTINE Dominique, *L'opinion publique à Lyon face aux problèmes économiques et sociaux (1879-1890) Étude de presse*, mémoire de DES sous la direction de Pierre Léon, Université de Lyon 1967.

DESSERTINE Dominique, *Les écoles de plein air de l'agglomération lyonnaise : de l'innovation sanitaire à l'internat d'assistance*, Centre Pierre Léon (UMR 5599 CNRS – Université Lumière Lyon 2).

DESSERTINE Dominique et MARADAN Bernard, *L'âge d'or des patronages 1919-1939, La socialisation de l'enfance par les loisirs*, Vaucresson CNFE-PJJ, Paris, 2001.

DIEBOLT Evelyne, *Les associations face aux institutions les femmes dans l'action sanitaire et sociale*, ANSAM 1990.

DUMAZEDIER, Joffre, "Bénigno Cacères ou les deux rivages", *Esprit* n°179, février 1992.

DUMAZEDIER, Joffre, *L'éducation populaire ou la culture en action. Les stages de réalisation 50 ans d'aventure artistique. Actes du colloque d'Avignon,* document de l'INJEP hors série n° 5,1996.

DUMAZEDIER, Joffre, "Education populaire dans la France de Vichy 1940-1944", *Les cahiers de l'animation,* n°57-58 Marly-le-Roi INEP, 1985.

DUMAZEDIER, Joffre, "L'espérance contrariée, éducation populaire et jeunesse à la libération *1944-1947*" *Les cahiers de l'animation,* n°57-58, Marly-le-Roi INEP décembre 1986.

DUPONT Julien, *Itinéraire d'un pacifiste Léon Emery 1898-1981*, mémoire de DEA d'histoire contemporaine sous la direction de Laurent Douzou, Université Lumière Lyon 2, 1997.

FAURE Célian, *Les socialistes rhodaniens sous l'occupation (1940 – 1944),* Mémoire de fin d'études à l'Institut d'Études Politiques de Lyon, sous la direction de Gilles Vergnon, septembre 2003.

FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris 1975.

FURET François et OZOUF Mona, *Dictionnaire Critique de la Révolution française*, Flammarion, Paris, 1988.

GARNIER Bruno, *Les compagnons de l'Université Nouvelle*, édition critique. INRP, Lyon 2008.

GUÉRIN Christian, *L'utopie scoute de France*, Fayard, Paris 1997.

GAY-LESCOT Jean-Louis, *Sport et éducation sous Vichy (1940-1944)*, PUL, Lyon, 1991.

GIOLITTO Pierre, *Histoire de la Jeunesse sous Vichy,* Perrin, Paris 1991.

HELLER-GOLDENBERG, Lucette, *Histoire des Auberges de Jeunesse des origines à la Libération 1929-1945*, thèse pour le doctorat d'histoire, Université de Nice 1985.

HOUSSAYE jean, *Le livre des Colos Histoire et évolution des centres de vacances pour enfants,* Paris Documentation Française, 1989.

KECK Thierry, *Au source de la crise progressiste en France : Le mouvement Jeunesse de l'Église*, thèse sous la direction d'Étienne Fouilloux, Université Lumière Lyon 2, 2002.

LABORDERIE Pascal, *Le cinéma éducateur laïque*, L'Harmattan, Paris

2015.

LABORIE Pierre, L*es Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération,* Seuil, collection Point, Paris, 2003.

LABORIE Pierre, *L'opinion française sous Vichy, les Français et la crise d'identité nationale 1936-1944*, Seuil, collection Point, Paris, 2001.

LASLET Peter, *Un monde que nous avons perdu, Les structures sociales préindustrielles*, Flammarion, Paris 1969.

LEMIRE Vincent et SAMSON Stéphanie, *Baraques, l'album photographique du dispensaire de la Mouche Gerland 1929-1936*, ENS, édition & Le temps qu'il fait, Lyon, 2003.

MARIOT Nicolas, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918 les intellectuels rencontrent le peuple*, Le Seuil, Paris 2013.

MARTIN Jean-Paul, *La Ligue de l'enseignement et la République des origines à 1914*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean-Marie Mayeur Paris institut d'études Politique 1992.

MARTIN Roger, *Les instituteurs de l'entre-deux-guerres : idéologie et action syndicale*, Presse Universitaire de Lyon, Lyon, 1982.

MAYEUR Françoise, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation Tome III 1789-1930*, Édition Perrin, coll Tempus, Paris 2004.

MIGNON Jean-Marie, *Une histoire de l'éducation populaire*, édition la Découverte, Paris, 2007.

MIGNON Jean-Marie, *La lente naissance d'une profession, les animateurs de 1944 à 1988*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine sous la direction de Pierre Guillaume, université bordeaux III 1998, 2 vol.

MIGNON Jean-Marie, *Une histoire de l'éducation populaire*, La découverte, Paris, 1995.

MUCHEMBLED Robert, *Une histoire de la violence*, Le Seuil, Paris, 2008.

MURACIOLLE Jean François, *Les projets de la France libre et de la résistance en matière d'éducation (enseignement jeunesse, sport, culture 1940-1944)*, thèse pour le doctorat en histoire sous la direction de Jean-François Sirinelli, Université, Lille III, 1996.

MURRACIOLLE Jean François, « La Résistance, l'éducation et la culture », *Tréma* [en ligne], 12-13, mis en ligne le 01 décembre 1997, consulté le 08 août 2016.

ORY Pascal, *La belle illusion culture et politique sous le signe du Front Populaire*, Paris Plon 1994.

ORY Pascal et SIRINELLI Jean-François, *Les intellectuels en France de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Perrin, collection Tempus, Paris 1987.

OZOUF Jacques, *Nous les maîtres d'écoles*, Paris Julliard 1967.

OZOUF Jacques et Mona, *La République des instituteurs*, Paris, Gallimard 1992.

OZOUF Mona, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Gallimard, Paris 1976.

PALLUAU Nicolas, *La Fabrique des pédagogues, encadrer les colonies de vacances 1919-1939*, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

PALLUAU Nicolas, *La formation des cadres du scoutisme chez les Éclaireurs de France (1914-1918)*, mémoire de DEA d'histoire contemporaine sous la direction de Pascal Ory, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1999.

PELLISSIER Catherine, *Loisirs et sociabilités des notables lyonnais au XIX^e siècle*, préface de jean Pierre Chaline 2 tomes PUL Lyon 1996.

PROST, Antoine, *Histoire de l'enseignement en France 1800-1967*, Paris, PUF 1968.

PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation-Tome IV depuis 1930*, Perrin Collection Tempus, Paris, 2008.

POUJOL Geneviève, Éducation *populaire, histoire et pouvoir*, Paris, Editions Ouvrières 1981.

RAUCH André, V*acances en France de 1830 à nos jours*, Paris Hachette, 1996.

RANGEARD Jacques, *La saga des CREPS et autres établissements "jeunesse et sports"; Quel avenir après 50 ans* ? Document INJEP n°27 1996.

RENONCIAT Annie, L*e livre de l'enfance et de la jeunesse en France dans les années 20 (1919-1931) années charnières années premières*, thèse d'histoire et sémiologie du texte et de l'image sous la direction d'Anne Marie Christin, Université Paris VII 1997, 3 volumes.

REYCKE, Régis de, "L'école des Roches, creuset d'une éducation nouvelle", *Les études sociales* n°127-128, 1998.

REY-HERME, P.-A., *Les colonies de vacances en France 1906-1936,* Thèse, Paris Fleurus 1961, 3 tomes.

SILVESTRE Bertrand, *Les Eclaireurs de France à Lyon de 1911 à 1947*, mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction d'Etienne Fouilloux, Université Lumière Lyon 2 Lyon Juin 2000.

SIRINELLI Jean-François, « Le Hasard ou la nécessité, une histoire en chantier : l'histoire des intellectuels » in *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, n°9, janvier-mars 1986, pp. 97-108.

SOBOUL Albert (direction), *Dictionnaire historique de la Révolution française,* Presses Universitaires de France, Paris 1989.

TÉTARD Françoise, BARRIOLADE Denise, BROUSSELLE Valérie, EGRET Jean-Paul (Coordination), *Cadres de jeunesse et d'éducation populaire 1918-1971*, La documentation française, Paris, 2010.

THIVEND Marianne, *L'école républicaine en ville*, Lyon 1870-1914, Belin 2006.

VEURRIER Stéphanie, *La défense de la liberté dans L'ECOLE LIBERATRICE 1929-1939*, Mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction d'Etienne Fouilloux Université lumière Lyon 2 septembre 1997.

WIEVIORKA Annette, J*ustin Godart, un homme dans son siècle*,CNRS Edition, Paris 2004.

Témoignages et biographies

BEAUVISAGE Georges, *Maintenons réformons l'éducation nationale*, Édition Figuières, Paris 1919, préface d'Édouard Herriot.

BERNSTEIN, *Édouard Herriot ou la République en personne*, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1985.

CAUVIN Gustave, *L'enfer des gosses*, Office du Cinéma éducateur, Lyon, 1937.

CARREAU, Gérard, *William Lemit 1908-1966,* CEMEA Paris 1987.

CHANEZON Hélène KERLEROUX Pierre, « EntretienS avec Louis François », *Historiens et géographes n°359,* octobre novembre 1997 pp. 155-161.

CROS Louis, *Gustave Monod un pionnier en éducation hommage collectif rendu à Gustave Monod par G. Canguilhem, J Delannoy, J Ferrez, L. François, M. Gennestet, G. Petit, P. Renard*, Paris CEMEA, 1981.

DELIGNY Ferdinand, *Graine de crapule, Les vagabonds efficaces*, Dunod, Paris 1998.

EMERY Léon, *Étapes et rencontres : à travers les tumultes du siècle*, Les cahiers libres, Lyon, 1976.

HERRIOT Edouard, *Jadis* 3 tomes Paris Flammarion 1952.

HERRIOT Edouard, *Créer*, Payot, Paris 1919.

JAMET Pierre, *1936 Au-devant de la vie*, Taffimai éditions, Bures sur

Yvette, 2016.

JOUSSOT Denise, *Éclaireuses pendant la guerre*, Mario Mella Edition,

Lyon, 2001.

KERGOMARD Pierre et FRANÇOIS Pierre, *Les Éclaireurs de France de 1911 à 1951*, Éclaireuses Éclaireurs de France, Paris 1983.

LAPIE Pierre Olivier, *Herriot*, paris Fayard 1967 342p.

LYAUTEY, *Le rôle social de l'officier*, Plon, Paris 1935.

MARTIN Jean Paul et PALLUAU Nicolas (Direction), *Louis François et les frontières scolaires. Itinéraire pédagogique d'un inspecteur général(1904-2002)*, Presse Universitaire de Rennes, Rennes 2014.

WERTH Léon, *Déposition Journal 1940-1944*, édition Viviane Hamy,

Paris 1992.

ZAY Jean, *Souvenir et solitude,* Belin, Paris 2010.

Outils de Travail

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU RHÔNE, *Série M, Administration générale et économie (1800-1940) Répertoire numérique établi par CUER Georges, POUGET Marc, PAILLARD Philippe*, Conseil général du Rhône Lyon 1995.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU RHÔNE *Sous-série 1t, L'enseignement dans le Rhône du consulat à la seconde guerre mondiale (1808-1940)*, 2 tomes, Répertoire numérique détaillé établi par Anne POUTARD, Conseil général du Rhône Lyon 1998.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU RHÔNE, *Le Lycée du Parc, Répertoire méthodique établi par Marie Hilaire, stagiaire en DESS Métiers des Archives de l'Université Jean Moulin Lyon 3 sous la direction d'Anne-Françoise Kowalewski, chargée d'études documentaires publié sous la direction de Benoît Van Reeth, conservateur en chef, directeur des Archives départementales du Rhône*, Conseil Général du Rhône, Lyon 2005.

BEAUD Michel, *L'art de la thèse*, édition La Découverte, Paris, 2006.

POUJOL Geneviève ROMER, Madeleine, *Dictionnaire biographique des militants XIX^e^ -XX^e^ siècle, de l'éducation populaire à l'action culturelle,* Paris L'Harmattan 1996, 411p. Préface de Maurice Agulhon.

Index

Aimot.....167 sv, 194, 276 sv, 279, 337 sv, 432
Alain Corbin.....25 sv, 50, 83, 103, 200, 221, 229, 234, 300, 523, 528
Anatole France.....32 sv, 175, 246 sv, 265, 267 sv
Antoine Allemand-Martin.....8, 23, 92, 161, 168, 203, 221, 264, 316, 373, 378, 390, 395, 408, 413, 415 sv, 421 sv, 426, 431, 440 sv, 444 sv, 448, 493, 615, 638, 647 sv
Antoine Bernet.....393, 399, 401 sv
Clan Charcot.....13, 94, 393, 398 sv, 401 sv, 469, 471, 473, 524
Claude Bador.....131, 136, 391
Club Alpin Français.....419, 441
Éclaireurs de France....9, 12, 16, 23, 28, 41 sv, 50, 69, 71 sv, 78, 89, 92, 94, 127, 151 sv, 161 sv, 169, 184, 197, 203 sv, 207, 212, 228 sv, 265, 286 sv, 316, 319 sv, 322 sv, 325 sv, 330, 343, 350 sv, 355 sv, 366, 370, 382, 385, 387 sv, 392 sv, 398, 400 sv, 407, 414, 417, 424 sv, 427 sv, 431 sv, 434 sv, 454, 459, 461 sv, 465 sv, 473, 475, 479, 485, 492 sv, 523 sv, 530, 549, 604, 608, 615, 634, 638, 641, 650 sv, 660, 663
Éclaireurs Français.....72 sv, 592, 604, 615
Éclaireuses de France.....473, 475
Edmond Goblot.....23, 42, 152, 162, 358, 395, 425, 436
Édouard Herriot..1, 16 sv, 23, 32, 36, 41, 48, 51 sv, 57, 59, 62 sv, 70, 81, 86, 94, 99, 101 sv, 105 sv, 114, 116, 119, 123 sv, 134, 137, 144 sv, 150 sv, 161, 173 sv, 180, 185 sv, 198 sv, 220, 234 sv, 239, 247, 255, 257, 259 sv, 300, 303 sv, 313, 318, 358 sv, 364, 376, 379, 433, 435, 451, 480, 483, 486 sv, 502, 505, 508, 510, 514, 519, 599, 649, 662
Émile Talbert.....390, 419, 430 sv
Éric Passavant.....439 sv
Erick Kauffman.....95, 398, 456, 469, 474 sv

Front Commun.....180, 213 sv, 451 sv
Front Populaire.....151, 187, 191, 196 sv, 205, 209 sv, 217, 223, 277, 279, 398, 401, 403, 416, 452, 660
Garry Davis.....443
Georges Beauvisage.....22 sv, 48 sv, 53 sv, 57, 59, 110 sv, 115 sv, 169, 171, 236, 238, 240 sv, 243 sv, 252 sv, 262, 292, 345, 347 sv, 358, 377, 417, 432, 528
Georges Claude.....433
Gerland. 12, 46 sv, 52, 55, 60, 299, 305 sv, 310 sv, 370, 380, 382 sv, 411, 491 sv, 503, 526, 640, 659
Gustave Cauvin 9, 33 sv, 52, 94 sv, 139, 148 sv, 216, 221, 248, 339, 364, 370 sv, 373, 415, 448, 479 sv, 488 sv, 492, 494, 519, 527
Gustave Deligny.....482
Henry Defert.....415
Jacques Chaveyriat.....443
Jacques Prévert.....369
Jean François Sirinelli.....20 sv, 23, 32, 34, 274, 447
Jean Paul Martin.....439
Jean Zay.....60 sv, 68, 151, 187, 197 sv, 203 sv, 212, 218, 416 sv, 426, 437, 646
Jean-François Murraciole.....406 sv
Jean-Pierre Vernant.....12, 375 sv, 387, 401
Jeanne Allemand-Martin.....93, 441 sv
Jeunesse de l'Église.....441
Joseph Hours.....428, 442, 528
Justin Godart. 40 sv, 48 sv, 156 sv, 304, 313 sv, 317 sv, 358 sv, 363, 379 sv, 383, 433, 435, 438, 503, 527, 601, 662
Kergomard.....42, 152, 162, 287, 358 sv, 393, 395, 425, 436, 479, 485
L'Éclaireur de France.....12, 78, 152, 386 sv, 393

L'Université Nouvelle.....198, 487
Le Réveil du Rhône.....40, 54 sv, 68, 70, 75, 104, 107, 132 sv, 145, 156 sv, 160, 162 sv, 169, 176, 178 sv, 182, 186, 189 sv, 193 sv, 197, 203, 215, 261, 273 sv, 276 sv, 279 sv, 285, 288 sv, 329, 332, 335, 343, 351, 355, 373 sv, 387, 432, 448, 513, 525, 647
Léon Emery.8, 33 sv, 40, 75, 89, 93, 95, 160 sv, 176 sv, 185 sv, 189, 191 sv, 199 sv, 213 sv, 220 sv, 264, 268, 273 sv, 276 sv, 282 sv, 331, 335 sv, 349, 359, 363 sv, 373, 411, 413 sv, 445 sv, 493, 503, 516, 525, 527, 592, 601, 648, 658
Loisirs dirigés.....8, 199, 203, 284, 316, 415 sv, 426, 437, 528 sv, 609, 646, 656
Louis François.....26, 43, 92, 313, 316, 330, 342 sv, 356, 387 sv, 395, 407, 418, 433, 436, 438 sv, 507, 523, 656, 663
Louise Revellin.....398, 414, 456, 459, 468 sv, 473 sv, 498, 654
Lucien Braslavsky.....397 sv, 401
Lycée du Parc.....8, 42, 92, 124, 161, 168, 203 sv, 316, 390, 415, 417 sv, 422 sv, 426, 436, 438, 440 sv, 527, 615, 646
Marie Aubertin.....443
Maurice Montuclard.....428, 441 sv
Nicolas Mariot.....484
Nicolas Palluau. 41 sv, 50, 79, 316, 326, 347, 389, 431, 434, 436, 438, 485, 507, 530
Office Social de Lyon.....40, 43, 313, 315 sv, 360, 362, 437
Pascal Laborderie.....415, 481
Pascal Ory.....21, 23, 32, 34, 50, 151, 196 sv, 274, 447, 660
Pasteur Comte.....241, 511, 528
Paul Pic.....40, 313, 433
Pierre Giolitto.....198, 206, 208, 211 sv, 217 sv, 354, 403, 468
Pierre Jamet.....370, 375, 385, 397 sv, 401

Pierre Laborie.....81, 204, 219 sv, 222, 264, 405, 634
Pierre Mazeran.....327, 330, 387 sv, 393
Pierre Sainderichin.....265, 392
Pierre Ternier.....441
Sarrazac-Soulages.....408, 443
Serge Bernstein.....502
Sirinelli.....529
Thierry Keck.....408, 441 sv, 444
Tony Garnier.....60, 305, 371, 435, 510, 526
Tourisme scolaire 42, 92, 161, 168, 203 sv, 264, 390, 415, 418 sv, 422, 424, 430, 432 sv, 436, 438, 445, 448, 485, 646 sv, 649
Œuvre Lyonnaise des Enfants à la Montagne et à la Mer 111 sv, 166 sv, 169, 432